QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IV. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N° 1er.) (1er Janvier 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe Epoque. = IIe Période. — *Ecole d'Alexandrie.*

Excitat auditor studium, laudataque virtus
Crescit; et immensum gloria calcar habet.
(Ovid. 4 *De Ponto.*)

Après la mort d'Alexandre, l'empire immense qu'il avait conquis fut démembré, et Ptolomée Soter, son beau-frère, devint roi d'Egypte. Ce prince attira, par ses bienfaits, à Alexandrie, un grand nombre de philosophes, de savans de toutes les classes, et surtout de médecins. Il chargea Aristote du soin de former dans le temple de Sérapis et de diriger cette immense bibliothèque qui fut portée, dit-on, à sept cent mille volumes par les soins de ses successeurs. Ptolomée Philadelphe, son fils, poussa plus loin encore que lui l'amour des sciences naturelles et de la médecine. Il s'appliqua à l'étude de l'anatomie Ce fut à cette époque qu'Hérophile et Erasistrate se rendirent célèbres par de grandes découvertes sur la structure du corps humain. Ils obtinrent des rois éclairés la permission d'anatomiser des cadavres. Il paraît même que ces médecins disséquèrent vivans des criminels condamnés à mort. Ils considéraient le cerveau comme l'origine commune des nerfs, et furent les premiers qui découvrirent que le véritable usage de ces cordons blanchâtres était d'être les agens de la sensibilité. Ils reconnurent que les artères et les veines naissent toutes du cœur. Ils décrivirent les valvules tricuspides situées à l'orifice de la veine-cave, et destinées à empêcher le sang d'y rentrer. Ne pouvant expliquer la différence de nature des veines et des artères, ils imaginèrent que ces dernières, qui sont toujours vides, après la mort, ne servaient, durant la vie, qu'à la circulation d'une substance aérienne, πνεῦμα, qu'elles recevaient du poumon par les veines pulmonaires. Ces médecins décrivirent encore les organes abdominaux, et notamment les vaisseaux chilifères.

Erasistrate devint surtout fameux par la découverte qu'il fit de l'amour éperdu d'Antiochus, fils de Séleucus Nicator, pour Stratonice, sa belle-mère, et par le moyen qu'il imagina pour arracher ce jeune prince à la mort.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 décembre inclus.

Fièvres non caractérisées.	14
Fièvres bilieuses ou gastriques.	56
Fièvres muqueuses.	8
Fièvres adynamiques ou putrides.	16
Fièvres ataxiques.	4
Phlegmasies internes ou externes, dont 33 des voies de la respiration.	51
Paralysies récentes.	1
Varioles.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	156
Galeux.	238
Total général.	547

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre); Menuret, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

Ni les changemens des lunaisons et des phases, ni l'époque du solstice n'ont porté la plus légère interruption dans l'intempérie humide qui se soutient depuis plusieurs mois; le baromètre est monté quelquefois sans que la sérénité y ait

répondu : la température a toujours été modérée. Depuis quelques jours la liqueur thermométrique s'est rapprochée de zéro, et y reste le jour et la nuit. La constitution atmosphérique a été pendant tout l'automne, qui comprend presque la moitié de notre hiver, humide, brumeuse et pluvieuse; quelques flocons de neige se mêlent par intervalles à la pluie depuis plusieurs jours.

La fréquence, la nature, la marche des maladies sont les mêmes. Les rhumes, les fluxions, les rhumatismes sont très-multipliés et varient en siége et en intensité ; il y a peu de maladies inflammatoires : on observe des fièvres humorales, rémittentes, bilieuses, que la théorie ou l'inattention caractérisent nerveuses; le quinquina inapproprié les aggrave et les complique. Il y a plus d'un exemple d'écarts et d'abus dans ce genre.

Chez les enfans se présentent en grand nombre des empâtemens glanduleux, des coqueluches, des éruptions ou vagues ou caractérisées, telles que la scarlatine, la rougeole, et même encore des petites-véroles, qui, quoiqu'en général peu graves, présentent la déplaisante idée de la perpétuité d'un fléau dont la raison, éclairée par l'expérience, aurait dû faire espérer la cessation, si elle n'était pas combattue et entravée par l'ignorance, la routine et le préjugé.

MENURET, *D. M. M.*

☾ Dernier quartier, le 2 janvier.

Depuis le 21 jusqu'au 31 décembre, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$—. Le *minimum* de 27 p. 1 l. $\frac{6}{12}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 10 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 0 d. $\frac{2}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 66 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien*, *membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

Suite de l'article du Dr Prat, *sur un* ANÉVRISME DE L'AORTE DESCENDANTE, etc. (*Voyez* le No du 11 décembre 1814.)

CETTE énorme tumeur était située si favorablement, qu'elle ne gênait point les viscères pectoraux et abdominaux, au milieu desquels elle était placée. En arrière, elle adhérait tellement aux vertèbres ci-dessus désignées et aux deux dernières fausses côtes gauches, qu'on ne pouvait essayer de détruire l'adhérence sans pénétrer dans le sac.

L'aorte descendante, siége de cet anévrisme, avait un diamètre assez grand au-dessus, mais au-dessous elle avait tout au plus la grosseur des iliaques primitives dans l'état naturel, tandis que celles-ci étaient réduites au volume d'un tuyau de plume à écrire.

Le sac ouvert présenta les particularités suivantes : La concrétion fibrineuse qui en bouchait la déchirure, se continuait dans sa cavité, et adhérait un peu à sa paroi antérieure. C'est au milieu à peu près de cette paroi dont l'aorte faisait partie, qu'était l'ouverture artérielle longue de deux pouces, et de la largeur du diamètre de l'artère; de manière que celle ci, comme interrompue, après avoir pénétré d'un pouce dans le sac, renaissait ensuite un pouce avant d'en sortir. La paroi postérieure de l'artère était effacée, et semblait ne plus exister; la colonne sanguine devait donc être interrompue dans cet endroit, et le sang, avant de pénétrer dans l'extrémité inférieure aortique, devait faire effort contre la colonne vertébrale, et s'étendre latéralement où il éprouvait moins de résistance. La paroi postérieure de ce sac était formée à droite par le tissu cellulaire épaissi, à gauche par les deux dernières fausses côtes usées, corrodées, fragiles, et au milieu par les onzième, douzième et première lombaires, toutes trois dénudées, usées et corrodées à plus des deux tiers de leurs corps. Les cartilages intervertébraux de la douzième dorsale et première lombaire, de celle-ci et de la deuxième, étaient également détruits au niveau

de ces vertèbres, tandis que celui qui sépare la onzième dorsale de la douzième était intact, faisant saillie entre ces deux vertèbres, quoiqu'il fût soumis au même contact du sang, se trouvant, ainsi qu'elles, dans la direction de l'ouverture artérielle. Mais l'effort du sang ne devait-il pas être beaucoup plus grand à la partie inférieure et postérieure du sac anévrismal ? Quoique la colonne sanguine reçût, par la rupture de l'aorte, une direction d'avant en arrière, elle devait cependant toujours conserver son impulsion de haut en bas, en prenant une direction oblique en arrière. L'effort paraissait avoir agi principalement sur la dernière dorsale et la première lombaire; car ces deux vertèbres étaient bien plus corrodées, surtout en approchant du cartilage qui les sépare. Celui-ci était rongé dans son centre, plus que la substance osseuse du corps des vertèbres avec laquelle il était en contact.

Note sur la propagation de la Gale.

On a cru remarquer que depuis quelque temps la gale s'est singulièrement propagée, à Paris, dans la classe laborieuse. On suppose que les lieux consacrés aux bals publics sont les vrais foyers decontagion . Il se peut en effet que, dans l'ardeur d'un divertissement aussi recherché que la danse, on oublie, ou qu'on peut donner, ou qu'on peut recevoir une maladie bénigne d'ailleurs, mais souverainement incommode et beaucoup trop prompte à se communiquer. Les personnes à qui l'exercice de la danse est nécessaire, doivent s'imposer l'obligation de ne jamais quitter leurs gants. Cette petite précaution suffira pour prévenir le repentir ou les reproches que peut provoquer une transmission de cette nature. Du reste, il est bon de se souvenir qu'une gale récente est une maladie superficielle qu'on peut attaquer tout de suite, et faire disparaître sans le moindre inconvénient. Le soufre, sous quelque forme qu'il soit administré, en pastilles prises à l'intérieur ou à l'extérieur, en bain, en frictions, ou simplement en vapeur, et changé par la combustion en acide sulfureux, etc., est le véritable spécifique auquel on doit recourir. Le remède étant pris à propos, la guérison est aussi sûre qu'elle est rapide; mais nous insistons beaucoup sur la nécessité de prévenir le mal, et par une extrême propreté, et par la précaution que nous venons d'indiquer tout à l'heure.

P., *D. M., Membre du Conseil de Salubrité*

Nota. Le conseil des hôpitaux vient d'établir à l'hôpital Saint-Louis des appareils pour le traitement très-efficace et très-prompt de la gale. Nous rendrons compte, dans un prochain Numéro, des moyens qu'on emploie, et surtout de la manière d'appliquer le soufre en vapeur suivant le procédé de M. Galès.

Etamage perfectionné.

Une des choses qui intéressent le plus l'économie domestique, c'est la nature des vases qui sont journellement employés pour la préparation des alimens. Le cuivre, à raison de sa malléabilité, de sa dureté et de sa valeur modérée, paraît réunir le plus d'avantages, surtout depuis l'heureuse invention de l'étamage, qui s'oppose à ce que les alimens, composés en grande partie de corps gras ou acides, n'exercent par leur séjour sur la surface du cuivre à nu, une action dont le résultat serait infiniment nuisible à la santé.

Cependant l'étamage ne devient garant, pour ainsi dire, du mauvais effet que peut produire le cuivre, qu'autant qu'il a été fait avec de l'étain de bon alloi (je veux dire qui ne contient ni cuivre ni plomb, comme cela arrive assez souvent à l'étain du commerce), et qu'il est bien exactement étendu sur la surface du cuivre, sans laisser le moindre intervalle.

La police qui doit veiller à tout ce qui intéresse la santé des citoyens, et qui dans ce but a prescrit un titre à l'étain dont on fait les ustensiles de ménage, ne s'est pas occupée de constater le titre de l'étain employé à l'étamage. Ce soin serait surtout applicable aux vases de cuisine en fer battu,

pour l'étamage desquels il est très-difficile d'user d'un étain autre qu'à très-bas titre, c'est-à-dire, allié à presque son poids de plomb.

M. Duc, chaudronnier, demeurant rue du Four-Saint-Germain, nº 17, près le Préau de la Foire, a dirigé plus particulièrement ses soins et son industrie vers cette branche de son état. Il est parvenu, à force de recherches, à trouver un moyen assez économique de purifier l'étain, dont il se sert pour étamer, en sorte qu'il peut offrir au public, au même prix que les étamages les plus communs, des vases étamés avec tant de perfection, que l'œil le moins exercé ne peut s'empêcher d'en remarquer l'énorme différence.

Déjà plusieurs pharmaciens des plus recommandables de la capitale, ont éprouvé l'étamage de M. Duc, et en ont été très-satisfaits. M. Henry, chef de la pharmacie centrale des hôpitaux civils, en a si bien reconnu la supériorité, qu'il l'a autorisé à se servir publiquement de son témoignage, auquel nous nous faisons un plaisir de joindre le nôtre.

B., *pharmacien.*

Notice *sur l'***Epizootie** *contagieuse qui continue ses ravages dans plusieurs départemens de la France.*

Dans les Nos XIII, XV, XVIII et XXXVI de l'année qui vient de s'écouler, nous avons parlé, d'après M. Huzard, des moyens de remédier à l'épizootie que les bœufs amenés par les troupes alliées, avaient communiquée aux bêtes à cornes des départemens qu'elles avaient traversés. La négligence absolue des précautions que nous avions indiquées, a permis à la maladie de s'étendre dans les départemens qui, d'abord, en avaient été préservés; et maintenant qu'on en est débarrassé dans les environs de Paris, ce fléau détruit les bestiaux de nos contrées méridionales. Nous croyons, en conséquence, devoir revenir sur cet objet, et rappeler ici les conseils les plus importans que nous avons donnés, soit aux propriétaires de bestiaux, soit aux magistrats chargés d'éclairer et de protéger l'ignorance des habitans des campagnes. Ce que nous dirons est encore extrait de la collection des *rapports et observations présentés à la Société de la Faculté de Médecine de Paris, par M. Huzard, membre de l'Institut, inspecteur-général des écoles royales vétérinaires : rapport rédigé par M. Merat, docteur en médecine. Brochure de* 32 *pages in-*8º, *chez Mme Huzard, rue de l'Eperon Saint-André-des-Arts.*

1º. Cette maladie a paru plusieurs fois en France, et toujours elle a été apportée par des animaux expatriés, fatigués, échauffés, malmenés, forcés, mal nourris.

2º. Quels que soient les noms qu'on lui a donnés en différens temps, elle est toujours caractérisée par l'inflammation des viscères du bas-ventre, principalement des estomacs, des intestins et du foie, d'où il résulte un flux dyssenterique ou bilieux putride.

3º. Elle est généralement mortelle ; un très-petit nombre d'animaux en a réchappé, et la plupart de ceux-là n'avaient subi aucun traitement : il ne faut donc en général nullement compter sur les moyens curatifs qui, dans tous les cas, seraient beaucoup trop dispendieux.

4º. Elle ne s'est jamais développée spontanément, et toujours elle a été communiquée : mais les voies de contagion, sont très-nombreuses, puisque la communication immédiate n'est point nécessaire, et qu'il suffit quelquefois qu'une personne qui a manié des animaux malades, en touche ensuite d'autres, pour les infecter. Par exemple, tout le beau troupeau de vaches sans cornes de Rambouillet a pris la maladie en passant sur des fumiers, où des vaches étrangères avaient couché une nuit, probablement aussi en mangeant une partie du fourrage que celles-ci pouvaient avoir laissé ; il n'a pas échappé un seul individu de ce précieux troupeau, malgré tous les soins qu'on a pu leur donner.

5º. On reconnaît la maladie, d'abord aux signes généraux de la fièvre, et surtout à la perte d'appétit, et à la cessation de la rumination et de la sécrétion du lait, qui précèdent toujours l'invasion générale. On croit qu'un séton appliqué alors

pourrait encore prévenir le développement du mal ; mais, lorsque l'on voit ces symptômes sur des animaux qui ont été exposés à la contagion, il est plus sûr de les faire promptement tuer, puisqu'il est prouvé, de la manière la plus convaincante, que leur chair n'a contracté aucune qualité malfaisante, et peut sans inconvénient servir de nourriture aux hommes.

6°. Il résulte de tout ce que nous avons dit, que le seul moyen à prendre pour conserver le bétail, c'est de le préserver de toutes les causes de contagion : en conséquence, dans les lieux où règne l'épizootie, ou qui en sont menacés, les particuliers doivent interdire l'entrée de leurs étables, non-seulement aux bêtes suspectes, mais encore aux bouchers, aux voisins et aux visiteurs de toute espèce : les maires doivent s'opposer à l'introduction dans leurs communes de bêtes étrangères, et prescrire la séquestration absolue de celles qui deviennent malades ; les autorités plus élevées, suspendront momentanément les foires et marchés qui deviennent de grands foyers de contagion, et tiendront la main à l'exécution des réglemens de police, relatifs aux grandes routes, aux chemins vicinaux et de traverse, aux bords des rivières, aux quais, aux bois, etc. Il a quelquefois été nécessaire, en pareil cas, de circonscrire des communes par des cordons de troupes, et l'on ne doit pas oublier que l'épizootie qui ravagea en 1775, nos provinces méridionales, ne cessa que lorsqu'une armée, commandée par M. le marquis de Faudoas, put empêcher les communications entre les communes.

Quoique les moyens curatifs soient presque toujours insuffisans lorsque la maladie est déclarée, il peut n'être pas inutile de les faire connaître : ils consistent dans l'emploi convenable des saignées, des sétons, des bains et des lavemens d'eau froide ; des amers et des acides minéraux ; des frictions sèches souvent répétées sur tout le corps ; dans l'exposition des animaux à l'air libre, et surtout la séparation de ceux qui sont sains d'avec ceux qui sont malades : mais nous le répétons, on ne doit compter que sur les moyens préservatifs, secondés par l'exactitude à suivre les réglemens et ordonnances, relatifs aux épidémies. Comme ces réglemens de police et de salubrité ne sont point aussi connus, qu'ils devraient l'être, nous y consacrerions volontiers quelques articles, si plusieurs de nos abonnés nous témoignaient que cet objet leur deviendrait agréable.

BIBLIOGRAPHIE.

CONSIDÉRATIONS *sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires ; et sur les moyens les mieux éprouvés de les prévenir*, par M. *Portal*, avec cette épigraphe tirée des ouvrages de Baillou :

> *A stirpe generis morbi in posteros derivantur, et ut bonorum hereditates, ita morborum successiones ad posteritatem perveniunt.*]

CET ouvrage, lu à l'Institut en 1808, est déjà à sa troisième édition, que l'auteur a enrichie de plusieurs observations nouvelles faites par lui-même, ainsi que de celles des célèbres *Mazzoni* et *Adams*, ses traducteurs, dont le premier est professeur d'anatomie et de chirurgie à Florence, et l'autre, secrétaire honoraire de la Société de Médecine de Londres.

C'est déjà en avoir dit assez pour faire sentir le mérite de cette nouvelle production du savant distingué que le Cercle Médical a l'honneur de compter au nombre de ses membres, et du professeur habile aux leçons du quel nous avons presque tous puisé une partie de nos connaissances médicales les plus précieuses. La manière d'écrire de l'auteur est connue. C'est toujours sur des observations cliniques et sur des faits d'anatomie qu'il établit sa doctrine ; et ses règles de pratique se déduisent toutes des résultats de sa grande ex-

périence, ou plutôt de celle des plus grands médecins confirmée ou perfectionnée par la sienne. Voilà ce qui a déterminé M. Adams à le traduire en anglais, et ce qui lui a fait dire que « l'ouvrage » de M. Portal est très-précieux, tant à cause » du grand nombre de faits et d'observations » qu'il contient, qu'à cause de l'extrême candeur » avec laquelle il est écrit (1). »

Quoique l'on trouve dans Hippocrate et dans les écrits les plus estimés, publiés depuis ce grand observateur, des passages nombreux relatifs aux maladies héréditaires, on ne possède cependant que très-peu d'ouvrages particuliers qui en traitent *ex-professo*, et l'on ne peut citer à cet égard que ceux d'*Edmond de Meara*, de *Louis Mercatus*, et une thèse soutenue par M. *Forestier*, en 1802. Cependant, l'Académie de Dijon, sentant de quelle importance il était de remplir cette lacune, crut en 1748, devoir proposer un prix sur cet objet; mais le résultat en fut tout contraire à son attente : car M. Louis, savant et célèbre chirurgien de Paris, répondit en soutenant fortement la négative, dans un Mémoire écrit avec autant de science que d'éloquence. Il ne fallait point, pour faire triompher entièrement la vérité, un auteur d'un mérite inférieur à celui de cet illustre antagoniste, et c'est une obligation de plus que le public aura à M. Portal, d'avoir consacré une partie de son temps à rétablir, par des faits irréfragables et des observations multipliées, cette importante question dans son véritable jour et dans son point d'utilité générale. Vouloir entreprendre l'analyse d'un écrit tout rempli de faits d'anatomie, d'observations cliniques et de résultats d'une pratique heureuse, avec l'indication des moyens thérapeutiques qui les ont fait obtenir, ce serait s'imposer l'obligation de copier l'auteur, ou s'exposer à en donner une idée imparfaite en le tronquant. De pareils ouvrages doivent être lus et étudiés en entier.

DEMANGEON, *D. M. P.*

TRAITÉ *sur la nature supposée Héréditaire des Maladies.*

TEL est le titre d'un petit ouvrage du docteur Adams; d'après cela on croiroit qu'il n'admet pas de maladies héréditaires, et cependant il ne fait qu'en proposer une nouvelle classification. Il veut d'abord qu'on divise les maladies héréditaires en maladies de famille, et en maladies héréditaires proprement dites. Les premières subsistent depuis plusieurs générations, et attaquent toute une famille; les autres n'affectent que les enfans d'un même père et de la même mère. Dans l'un et l'autre de ces cas, les maladies dont il est question sont connées, et ne se manifestent qu'à des époques plus ou moins éloignées de la naissance. Les premières méritent seules le nom de maladies héréditaires; les autres ne sont qu'une susceptibilité plus ou moins prononcée, et on ne peut faire deux divisions. Dans la première, qu'on nommerait *disposition*, se rangeraient toutes les maladies héréditaires, qui, sans causes extérieures appréciables, se déclarent plus ou moins longtemps après la naissance; dans la seconde, qu'il propose d'appeler *prédisposition*, se trouvent toutes les maladies héréditaires qui ont besoin, pour se développer, d'une cause extérieure quelconque.

(1) M. Portal's communication is very valuable, on account of the number of faits and references which it contains; and also, on account of the extreme candor. — Pag. 59 et 60.

Les maladies connées sont presque toujours de famille, et non pas héréditaires; car elles sont en général mortelles. La cécité et la surdité sont très-rarement connées, et le plus souvent héréditaires; ce n'est, le plus communément, qu'une simple disposition à ces maladies, qui ne commencent ordinairement à se manifester qu'à l'époque de la puberté, et augmentent avec l'âge. Si la phthisie pulmonaire est fréquemment héréditaire; souvent elle n'est aussi qu'une simple prédisposition, qui, pour se développer, attend une cause occasionnelle extérieure, comme l'influence du climat.

La goutte elle-même, qui passe surtout pour héréditaire n'est souvent qu'une disposition qui a besoin, pour se développer, du concours d'une vie oisive et abondante.

Ces remarques sont également applicables à la folie: chez les sujets qui apportent en naissant le germe de cette maladie, tantôt il se développe de lui-même à l'époque de la puberté, et tantôt il ne peut le faire qu'aidé par l'action d'une cause occasionnelle étrangère.

Lorsqu'il existe dans une famille une disposition à une maladie, elle éclate ordinairement à la même époque de la vie, et n'est plus à craindre dans la suite.

L'art n'oppose communément que d'impuissans efforts contre les maladies héréditaires: dans la disposition héréditaire, on doit fonder son plus grand espoir sur le changement de la constitution, par le progrès des années; mais, dans les cas de simples prédispositions, souvent il est possible de prévenir la maladie, et même de la guérir quand elle s'est déclarée.

La nature travaille sans cesse à l'amélioration des races, et à faire disparaître les dispositions morbifiques héréditaires. Les maladies qui dépendent du changement de climat, détruisent les colons, jusqu'à ce qu'ils ne soient plus susceptibles de les contracter. Quant à celles qui sont héréditaires, et produites par l'habitation de telle ou telle région, comme l'éléphantiasis, les facultés reproductives manquent ou diminuent chez ceux qui en sont attaqués. On a proposé d'interdire le mariage à ceux qui sont prédisposés héréditairement à la folie; mais la plupart des fous, loin de désirer l'union des sexes, cherchent à se détruire: et d'ailleurs, sait-on si, en exécutant cette mesure, l'on ne priverait pas la patrie de citoyens dont le génie en aurait fait la gloire?

Les notes qui suivent l'ouvrage du docteur Adams, sont beaucoup plus considérables que le texte, et d'un plus grand intérêt. La première a pour objet le danger des précautions mal dirigées pour prévenir les maladies héréditaires. Dans les suivantes, il s'occupe des scrophules, de la folie, du crétinisme; mais la plus intéressante a rapport à l'éléphantiasis, et à différentes autres maladies de la peau.

L'ouvrage du docteur Adams contient de bonnes choses sans doute, mais qui ne sont pas nouvelles pour la plupart. Les dernières notes qui y sont jointes, donnent les présomptions les plus favorables d'un ouvrage du même auteur, sur les virus morbifiques, et font regretter qu'il ne nous soit pas encore parvenu.

F. Chardel, *D. M. P.*

Journal de Pharmacie et des Sciences accessoires.

Le sixième et dernier volume du *Bulletin de Pharmacie* a été terminé avec l'année 1814. Cet

intéressant recueil, commencé en 1809, a été continué pendant six ans, avec le zèle que devaient inspirer à ses auteurs les motifs honorables qui le leur avaient fait entreprendre.

Les rédacteurs, MM. Cadet, Planche, Boullay, Boudet, Virey et Pelletier, membres de la Société de Pharmacie de Paris, encouragés par l'accueil de leurs confrères et du public, sollicités même par plusieurs pharmaciens, se sont déterminés à renouveler leur association, et à publier une autre collection, sous le titre de *Journal de Pharmacie et des Sciences accessoires.* Cet ouvrage périodique, n'ayant point d'autre but que de favoriser d'une manière plus spéciale et plus essentielle les progrès d'un art important à la société, et d'honorer plus dignement les travaux de toutes les personnes qui l'exercent, devra réunir, aux avantages que présentait l'ancienne collection, les perfectionnemens dont elle peut être susceptible.

Le Journal de Pharmacie paraîtra exactement les premiers jours de chaque mois. Il sera composé de trois feuilles d'impression (48 pages in-8°. grand format); le prix de son abonnement sera de 12 francs par an, franc de port pour Paris et pour les départemens de la France.

On s'abonne chez L. Colas, fils, Imprimeur-Libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — Le même Libraire fera paraître tous les mois une Notice bibliographique contenant, par ordre de matières, les ouvrages nouveaux qui auront été publiés tant en France qu'à l'étranger. Cette Notice, destinée à faciliter, à ses souscripteurs, l'acquisition des ouvrages qu'ils voudront se procurer, ne sera imprimée qu'en nombre d'exemplaires proportionné à celui des personnes qui auront souscrit pour la recevoir, et il serait impossible d'en envoyer les premiers numéros à ceux qui la demanderaient dans le courant de l'année. — Le prix de la souscription pour recevoir, chaque mois, la *Notice bibliographique*, franche de port, n'est que de 3 fr. 50 c. par an.

Note au sujet d'un traitement empirique des hydrophobes, Nos du 1er et 21 décembre dernier.

NOUS venons de recevoir une seconde Lettre de M. le docteur Varron, d'AVRANCHES, à l'occasion de celle que nous avons publiée sur le sieur Antin, possesseur du prétendu secret pour guérir de la rage. Lorsque M. Varron a écrit, il ne connaissait pas encore les Réflexions que nous avions faites à cette occasion, et les a répétées pour la plupart : toutefois, en raison de l'extrême importance de l'objet dont il s'agit, nous y reviendrons dans un prochain Numéro, en prenant notre texte de cette Lettre, digne en tout d'un homme instruit et qui est pénétré de la dignité de son art.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement finit avec l'année, sont priés de le renouveler, pour ne éprouver de pas retard.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.



A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNEE. IVe DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No II.) (11 Janvier 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ;

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe ÉPOQUE. = IIe PÉRIODE. — *Ecole d'Alexandrie.* (Suite.)

Medicorum scientiam non ipsius artis, sed valetudinis causâ probamus.
(CIC. *Lib. de finib. bon. et mal.*)

HÉROPHILE et ERASISTRATE, tous les deux contemporains et fortement appliqués à l'étude de l'anatomie, suivaient pour la pratique de leur art des principes fort différens. Le premier, sophiste subtil et habile dialecticien, comme la plupart des philosophes et des médecins d'Alexandrie, s'attachait à la théorie de Praxagoras son maître, qui regardait la dégénération des humeurs comme la cause principale des maladies. Galien lui donne le nom de *demi-empirique*, à cause de son penchant pour les spécifiques et les médicamens composés. Il croyait que l'on devait y recourir toutes les fois que la cause de la maladie était compliquée. Il a fait aussi de grandes recherches sur le pouls; mais il paraît n'en avoir tiré que des inductions purement théoriques. Erasistrate combattait ces opinions, et prétendait que toutes les maladies étaient dues à la déviation ou fausse direction des humeurs et de la substance aérienne qui, suivant lui, circulait dans les artères. Comme Chrysippe de Cnide, son maître, il rejetait absolument la *saignée*, et même l'usage des *purgatifs*, parce que, disait-il, ces médicamens occasionnent une altération dans les humeurs qui très-souvent est suivie de fièvre putride. Il s'élevait avec force contre l'emploi des remèdes composés, et n'en prescrivait que de simples. Souvent même il se contentait des moyens diététiques. Cœlius Aurélianus rapporte que, dans le cas d'ulcère au foie ou à la rate, il ouvrait le bas-ventre pour appliquer immédiatement les remèdes convenables sur la partie malade. L'auteur de l'Introduction aux ouvrages de Galien lui attribue l'invention du cathéter. Enfin il laissa un ouvrage sur les poisons.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 décembre inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	26
Fièvres inflammatoires.	2
Fièvres bilieuses ou gastriques.	48
Fièvres muqueuses.	11
Fièvres adynamiques ou putrides.	16
Phlegmasies internes ou externes, dont 36 des voies de la respiration.	58
Varioles.	2
Coliques métalliques.	3
Phthisies pulmonaires.	11
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	148
Galeux.	173
TOTAL GÉNÉRAL.	498

CONSTITUTION MEDICALE.

Maladies régnantes.

DANS les relevés que nous publions, de dix jours en dix jours, des maladies admises dans les hôpitaux civils de Paris, il est très-rare de voir figurer des FIÈVRES INFLAMMATOIRES, soit que cela dépende du genre de vie, et par suite, de la constitution physique des personnes qui vont le plus communément chercher du secours dans les hôpitaux, soit encore que cela tienne à ce que, dans le premier examen, nécessairement superficiel, qui a pour but la répartition des malades dans les divers hôpitaux, les signes de la fièvre inflammatoire échappent plus souvent à la sagacité des examinateurs.

Quoi qu'il en soit de ces raisons, voilà deux exemples de fièvres inflammatoires dans les dix jours dont nous donnons aujourd'hui le relevé, et nous n'en avions pas rencontré un seul depuis quatre mois que le retour de l'ordre dans l'administration nous a permis de revenir à la publication de ces tableaux. La température était alors à peu près ce qu'elle est maintenant, c'est-à-dire modérément froide, mais excessivement humide. Le thermomètre est rarement descendu à deux degrés au-dessous du terme de la congélation; et presque toujours il a été de quatre ou cinq au-dessus. La neige qui, depuis deux jours, couvre maintenant la terre, n'a point changé ces dispositions atmosphériques. Elle fond, et la pluie recommence.

Il est très-remarquable que les fièvres adynamiques ou putrides, caractérisées par l'abattement de toutes les forces vitales, continuent cependant à être assez nombreuses; et des conditions de température aussi débilitantes que celles où nous vivons depuis environ trois mois, en favorisent beaucoup le développement.

On ne doit point oublier que, assez communément, les fièvres adynamiques débutent par une apparence inflammatoire à laquelle très-souvent des médecins ont été trompés. Il semble que, la nature ayant réuni toutes ses forces pour produire une série de mouvemens énergiques, ses efforts avortent; en sorte qu'elle tombe dans un affaissement proportionné à l'épuisement qu'une semblable tentative a dû lui causer. On peut juger de l'excès auquel est porté cet état d'affaissement lorsqu'il est encore augmenté par une médecine mal à propos active; et s'il est vrai que la plupart des jeunes médecins français aient un peu trop d'éloignement pour les purgatifs, et surtout pour la saignée, on peut, je crois, affirmer que l'usage intempestif de ces deux moyens dans le début des fièvres adynamiques avec une apparence inflammatoire, est une des causes les plus fréquentes de la gravité de ces maladies : en sorte que le danger d'un très-grand nombre de fièvres adynamiques simples et la longueur des convalescences qui leur succèdent, me paraissent l'ouvrage des mauvais médecins.

Un homme habile n'est point abusé par cet appareil momentané d'effervescence, il remarque communément un défaut d'harmonie entre les principaux symptômes, ou entre ces symptômes et les conditions où se trouve le malade : ainsi, si le pouls est fréquent et élevé, il reconnaîtra qu'il est en même temps mou et prompt à disparaître sous la pression ; si le visage est animé d'une rougeur générale et de plénitude, les lèvres seront colorées d'une rougeur acre et foncée, les yeux seront cernés ou chassieux, etc., etc. Il ne verra point entre l'état apparent et l'âge de son malade, sa constitution, ses habitudes, la saison de l'année etc., la connexion qui indique ordinairement une maladie dont la marche est franche et régulière ; il aura présent à la mémoire cet aphorisme où le père de la médecine enseigne que *ceux dont la maladie s'accorde avec leur constitution*, *avec leur âge*, *avec leur habitude et avec la saison*, *sont moins en danger que ceux dont la maladie n'a aucune de ces convenances* (1). Ménageant alors prudemment sa conduite, modérant les accidens sans abattre les forces qui seront bientôt nécessaires, il n'est point déconcerté lorqu'il voit survenir un changement qu'il avait prévu ; et grâce à ses soins le malade est rendu à la santé dans le terme marqué par la nature pour l'accomplissement des mouvemens critiques, sans avoir à souffrir des langueurs d'une convalescence interminable.

Nous n'avons entendu parler ici que de la fièvre adynamique ou putride simple. Souvent, et surtout à Paris, dans la classe des jeunes ouvriers les plus indigens, cette maladie est compliquée de l'inflammation locale d'un ou plusieurs points du canal intestinal ; cette complication a été décrite dernièrement sous le nom de fièvre *entéro-mésentérique* par M. Petit, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui l'a présentée comme une espèce nouvellement observée. Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans le N° VIII de l'année

(1) *Aphorismes d'Hippocrate*, 34, sect. II, de la traduction de M. le docteur Pariset. Paris, 1813. Chez Méquignon-Marvis. Petite édition latine et française, très-portative, enrichie d'une ample table des matières.

dernière. Cette complication d'une adynamie générale et d'une inflammation partielle est un des cas les plus dangereux pour le malade, et les plus embarrassans pour le médecin. Nous en ferons le sujet d'une autre discussion.

☽ Premier quartier, le 18 janvier.

Depuis le 1er jusqu'au 10 janvier, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{1}{12}$—. Le *minimum* de 27 p. 6 l. $\frac{6}{12}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 6 d. $\frac{9}{10}$. — Le *minimum* de 2 d. $\frac{5}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 80 d. $\frac{2}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

OBSERVATION *sur une Fièvre adéno-méningée (muqueuse) continue et compliquée de six volvulus*, par P. *Pensens*, médecin-adjoint, chargé du service médical et chirurgical de l'hôpital civil et militaire de Briançon, Hautes-Alpes.

LE nommé Beaupré (Laurent), âgé de vingt-deux ans, d'une stature haute et grêle, soldat au 23e régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Briançon, entra à l'hôpital le 5 octobre 1813, affecté depuis quatre jours de la fièvre adéno-méningée continue, et présenta les symptômes suivans :

Lassitudes spontanées ; douleurs contusives des membres ; langue couverte d'un mucus blanchâtre ; petite soif ; nausées, et par fois des vomissemens d'une matière insipide ; chaleur diurne modérée, et exacerbations nocturnes ; pouls fréquent et faible, urines limpides.

Le 6, tisane d'orge miellée, quinze grains d'ipécacuanha avec un de tartre stibié. Le malade vomit quatre fois, et eut trois selles abondantes.

Le 7, Laurent se trouva mieux, mais sans appétit. La bouche était pâteuse, il éprouvait une légère soif. Je prescrivis une infusion de camomille miellée.

Le 8, le malade me demanda de le purger : il prit une médecine avec la manne et huit grains d'ipécacuanha. Il vomit deux fois, et fut six fois à la garde-robe. Depuis lors le malade fut de mieux en mieux, et sortit le 21 du même mois, mais avec une maigreur extrême.

Le 5 novembre suivant, Beaupré rentra à l'hôpital dans un état de marasme complet ; la figure pâle, le pouls faible, sans soif ni appétit, et se plaignant de légères coliques seulement. Je lui fis donner une décoction blanche édulcorée et aromatisée avec le zeste de citron ; un lavement émollient, et une potion calmante.

Le 6 au matin, Laurent paraissait assez bien ; mais, à ma visite du soir, je le trouvai très-affaissé ; il mourut le 7 à neuf heures du matin.

Le 8, j'en fis l'autopsie, et lui trouvai six volvulus. Le premier, à l'intestin jejunum et à deux pouces du duodénum. La partie supérieure de cet intestin était invaginée, environ d'un pouce, dans l'inférieure. Ce repli était pâle à l'extérieur, et terne à l'intérieur. Le deuxième volvulus était double. Il s'était formé à l'union du tiers supérieur avec les deux inférieurs du jejunum. Ces deux replis étaient presque tout-à-fait invaginés l'un dans l'autre. Ils avaient quatre pouces et neuf lignes d'étendue. Le troisième, simple, se trouvait un peu au-dessous de la partie moyenne de ce même intestin. La portion supérieure de ce viscère avait un pouce huit lignes d'invagination dans l'inférieure. Le quatrième s'était établi à l'union de sept huitièmes supérieurs avec le huitième inférieur du jejunum. L'invagination de la portion supérieure dans l'inférieure était de 4 pouces 2 lignes. Le cinquième avait lieu au sixième supérieur de l'intestin iléon des précédens. Au contraire, la portion inférieure de cet intestin était invaginée d'un pouce et demi dans la supérieure. Le sixième enfin, était à l'union du tiers supérieur aux inférieurs de ce dernier intestin ; la portion invaginée était à peu près de 13 lignes de longueur.

P. PENSENS, *D. M. P.*

EMPLOI DU MUCILAGE DE GOMME ADRAGANT, *contre les brûlures.*

MONSIEUR,

J'ai lu l'annonce de plusieurs remèdes contre la brûlure, dans les journaux de médecine, depuis quelques années; je les ai éprouvés ou vu éprouver avec plus ou moins de succès, mais je n'en ai connu aucun qui approche de l'efficacité de celui dont je vais vous faire part; remède que j'ai commencé à employer il y a plus de douze ans, au défaut de mucilage de pepins de coing. J'en ai été tellement satisfait, depuis ce temps, d'après nombre d'expériences toutes heureuses, que je ne puis, pour le bien de l'humanité souffrante, résister plus long-temps aux instances qui m'ont été faite de le rendre public, par la voie de votre feuille. C'est le mucilage de gomme adragant. Bien entendu que ce remède purement externe n'exclut point la saignée ni les autres précautions indiquées pour l'intérieur dans les maladies inflammatoires, quand le mal est considérable.

Préparation.

Prenez de gomme adragant en poudre fine; huit grammes (deux gros); eau bouillante cinq hectogrammes (une livre).

Mettez votre poudre au fond d'un mortier bien sec, délayez-la d'abord avec six décagrammes (quatre cuillérées à bouche ou deux onces) de cette eau bouillante; ajoutez petit à petit le reste de votre eau, convenablement et le plus tôt possible, et le remède sera préparé

Manière d'employer le remède.

Je fais tremper de vieux linges doux et fins ou du papier brouillard dans quantité suffisante de ce mucilage refroidi, avec recommandation d'en couvrir la partie affectée. Je ne la laisse point découvrir pendant trois jours, me contentant de faire réhumecter à froid, par-dessus les linges ou le papier, trois ou quatre fois par jour, avec la barbe d'une plume; le troisième jour je fais détremper avec de l'eau tiède et enlever le linge ou le papier pour nettoyer la plaie, évitant de la déchirer. S'il y a trop d'adhérence contre les linges ou le papier, je recommande de ne rien forcer et de couper avec des ciseaux le linge ou le papier autour de ces endroits; puis je fais recouvrir de nouveau la plaie comme la première fois et continuer la même marche les jours suivans, excepté que pour ce second pansement, ainsi que les suivans, comme la douleur est ordinairement disparue et l'inflammation singulièrement diminuée, j'emploie alors ce remède tiède ou entre-tiède et froid. Au terme, c'est-à-dire, lorsque le mal est sensiblement diminué, je fais humecter les linges ou papier alternativement, une fois avec de l'eau pure tiède, et une fois avec mon mucilage, ne laissant toujours découvrir les plaies que tous les trois jours, jusqu'à parfaite guérison.

La gomme arabique produit le même effet, mais il en faut le double. Quand la brûlure est considérable et la suppuration abondante, je fais nettoyer la plaie plus fréquemment, surtout pendant l'été, mais il est rare que la manière indiquée ci-dessus ne suffise. Ce traitement, depuis que je l'emploie, n'a jamais laissé de cicatrice marquante; il guérit en très-peu de temps, et a l'avantage de calmer la douleur presque sur-le-champ.

J'avais voulu essayer le mucilage d'amidon comme plus économique et plus sous la main, mais il a fallu y renoncer bien vite. Loin de calmer la douleur, il l'augmentait considérablement. J'ajoute cette apostille parce que l'analogie pourrait conduire d'autres médecins à faire cet essai, au détriment des malades.

J'ai l'honneur, etc.

BLAISE, *ancien membre du ci-devant Collége royal de Médecine de Nancy.*

---

*Nouvelles Observations sur l'*ALCOOL *et l'*ÉTHER SULFURIQUE; communiquées à l'Institut par M. *Th. de Saussure.*

CES recherches ont pour objet de déterminer la proportion des élémens de l'alcool et de l'éther.

(*Nota.*) Les données qui servent de base au

calcul des analyses de M. de Saussure, sont les déterminations de MM. Biot et Arago sur les pesanteurs spécifiques des gaz; le poids d'un décimètre cube d'air atmosphérique étant 1gr,239 à zéro, à 0m,76 de pression, et à la sécheresse extrême. M. de Saussure a admis que, dans les mêmes circonstances, le décimètre cube de gaz acide carbonique contient 0gr,5378 de carbone, ou que 100 parties en poids de ce gaz sont formées de 72,63 d'oxigène et 27,37 de carbone; 100 parties d'eau en poids contiennent 88,3 d'oxigène et 11,7 d'hydrogène, le volume de ces gaz étant dans le composé :: 1 : 2.

ANALYSE DE L'ALCOOL.

§. Ier.

Décomposition de ce liquide.

Parmi les différens procédés que l'on peut suivre pour décomposer l'alcool, l'auteur a choisi celui qui consiste à faire passer lentement la vapeur de ce liquide dans un tube de porcelaine incandescent. 81gr,37 de liqueur alcoolique qui contenoit 70gr,14 d'alcool de Richter, et 11gr,23 d'eau ont donné :

1°. 0gr,05 de charbon;

2°. 3gr,41 d'un mélange de cristaux volatils et d'huile essentielle brune. M. de Saussure a regardé ce produit comme étant formé de carbone 0gr,287 d'oxigène 0gr,082 d'hydrogène 0gr,041;

3°. 16gr,59 d'eau (1) unis à 0gr,65 d'alcool de Richter. Cela réduit la quantité d'alcool décomposé à 69gr,49;

4°. Un produit gazeux formé de 1gr,181 d'eau et d'hydrogène per-carbonné qui pesait 59gr,069 à la sécheresse extrême, et qui occupait un volume de 77,924 litres à zéro du thermomètre, et à la pression de 0,76 (2).

La somme de ces produits, soustraite de la quantité d'alcool employé, donne une différence de 3gr,42. M. de Saussure l'a répartie sur tous les produits.

(1) Cette eau tenait en dissolution un peu d'acide acétique, ainsi qu'un atome d'ammoniaque et d'acide muriatique.

(2) Ce gaz contenait une quantité d'acide carbonique qui n'excédait pas 1/200.

§. II.

Analyse du gaz hydrogène oxi-carboné.

Le décimètre cube de ce gaz sec, à la température de zéro et à la pression de 0,76 pèse 0gr,75804.

Cent mesures de ce gaz qu'on fait détonner sur le mercure avec 300 mesures de gaz oxigène, consument 121,95 de ce dernier. Il se produit 81,15m de gaz acide carbonique; par conséquent le volume du gaz oxigène consumé est au volume du gaz acide carbonique produit comme 3 : 2, et il y a eu 40,80m de gaz oxigène employés à brûler une quantité d'hydrogène qui est représentée par 81,60 mesures. Ces quantités de carbone et d'hydrogène sont dans le rapport qui constitue le gaz hydrogène per-carboné; mais comme elles ne représentent pas les 100 mesures du gaz analysé, et que celui-ci ne contient pas d'azote, il faut conclure qu'il s'est produit de l'eau aux dépens d'une portion de gaz même; que conséquemment on peut représenter ce dernier comme étant formé d'hydrogène per-carboné et d'eau réduits à leurs élémens.

M. de Saussure regarde le gaz hydrogène oxi-carboné sec comme étant formé en poids de

Carbone	57,570		100 parties du gaz d'hydrogène-per-carboné.
Oxigène	28,466	ou	
Hydrogène	13,960		47,6 d'eau.
	10,000		

§. III.

De la proportion des élémens de l'alcool.

D'après les données précédentes, l'alcool de Richter doit être formé en poids de

Carbone	51,98
Oxigène	34 32
Hydrogène	13,70
	100,00

On trouve qu'il y a 9,15 d'hydrogène en excès sur 38,87 d'eau réduite à ses élémens, et que cet hydrogène en excès est au carbone dans le rapport de 1 : 5,68 qui est celui du gaz per-carboné; d'où il suit que l'alcool peut être représenté par les élémens de

61,13 de gaz per-carboné	100
38,87 d'eau	63,58

(*Au* N° *prochain l'analyse de l'éther sulfurique.*)

Extraction de la GÉLATINE *des os, et application de cette substance aux différens usages économiques;* par M. *d'Arcet.* Extrait d'un rapport de MM. *Le Roux*, doyen de la faculté; *Dubois*, *Pelletan*, *Dumeril* et *Vauquelin*, professeurs.

M. D'ARCET a présenté à la société philanthropique, de la gélatine retirée des os par un procédé qui lui est particulier, en l'invitant à faire usage de cette substance pour les bouillons et les soupes qu'elle fait distribuer aux convalescens et aux indigens.

Après plusieurs conférences, on a reconnu que la substance dont il s'agit offrait une économie considérable; mais avant de faire usage d'un aliment nouveau, la société a voulu prendre l'avis de la Faculté de Médecine sur les questions suivantes: 1°. Si la gélatine de M. d'Arcet est nutritive, et à quel degré? 2°. Si son usage, comme aliment, est salubre, et ne peut entraîner aucun inconvénient?

Jusqu'ici on a extrait la gélatine des os en les soumettant à l'action de l'eau bouillante pendant un temps toujours très-long: par cette méthode qui exigeait la pulvérisation au moins grossière des os, on obtenait à peine le tiers de leur gélatine, encore était-elle en partie dénaturée par la longue action de l'eau et de la chaleur: ces difficultés se sont opposées jusqu'ici à l'adoption des bouillons d'os dans les hôpitaux.

M. d'Arcet a suivi une marche opposée: il enlève au moyen de l'acide muriatique étendu, le phosphate de chaux, et obtient la partie animale à l'état solide conservant encore la forme de l'os. Pour enlever à cette substance les petites portions d'acide et de graisse qu'elle retient, il la met dans des paniers, et la plonge ainsi pendant quelques instans dans l'eau bouillante: enfin, aprés l'avoir essuyée avec des linges, il l'expose à un courant d'eau froide et vive, qui, en la nettoyant parfaitement, lui donne une demi-transparence et de la blancheur.

Ainsi préparée et coupée par morceaux, cette gélatine se dissout très-promptement et presqu'en entier dans l'eau bouillante. Pour la conserver, il suffit de l'exposer sur des clayes ou des filets entière ou coupée, dans un lieu sec et chaud; ensuite, enfermée dans des futailles ou des caisses, elle ne subit aucune altération, et peut se conserver des milliers d'années avec toutes ses qualités.

Voici les avantages que présente l'emploi de cette gélatine pour les bouillons.

Il est reconnu que, terme moyen, 100 kilogrammes de viande, contiennent 80 kilogrammes de chair et de graisse, et 20 kilogrammes d'os. Les cent kilogrammes de viande font dans nos ménages 400 bouillons d'un demi-litre chacun; les os qui sont jetés ou brûlés donneraient trente centièmes de gélatine séche; conséquemment, les 20 kilogrammes ci-dessus en fourniraient 6 kilogrammes avec lesquels on ferait 600 bouillons. Le nombre des bouillons produits par les os, serait donc à celui de la viande comme 3 est à 2.

Mais la gélatine pure, n'ayant aucune faveur par elle-même, n'offrirait pas au palais et à l'estomac des malades et des convalescens affaiblis par la maladie, cet appât et ce stimulant si nécessaires pour prendre et digérer cet aliment.

M. d'Arcet propose d'aromatiser les bouillons qui en proviennent avec des légumes pour remplacer la matière extractive, l'osmazôme et les sels de la viande; ou ce qui nous paraît préférable, de remplacer seulement les trois quarts de la viande par de la gélatine.

Ainsi, avec 50 kilogrammes de viande, on ferait autant de bouillon d'aussi bonne qualité qu'on en fait ordinairement avec 200 kilogrammes; en sorte, qu'en estimant tous les frais, et en les reprenant sur la viande, il resterait de celle-ci au moins 100 kilogrammes qu'on pourrait donner en rôti aux convalescens qui le prèfèrent avec raison au bouilli des hôpitaux, réduit presqu'à la fibre animale, dépouillée de tout suc nourricier. (*La suite au Numero prochain.*)

SEANCE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

Nouveau Procédé opératoire pour l'amputation du bras dans son articulation scapulo-humérale; procédé applicable à la résection de l'extrémité supérieure de l'humérus.

TEL est le titre d'un Mémoire communiqué à

la première classe de l'Institut par MM. J. Lisfranc de Saint-Martin et J. de Champesme, docteurs en médecine et chirurgiens internes de l'Hôtel-Dieu de Paris (1). M. le baron Percy, chargé, avec M. Deschamps, d'examiner ce travail, en a fait à la classe le rapport le plus avantageux; et, pour le faire connaître à nos lecteurs, nous emprunterons les expressions de cet homme illustre, l'un des principaux ornemens de notre chirurgie militaire.

L'amputation du bras dans l'article fut pratiquée pour la première fois, en 1710 ou 1715, par un chirurgien français, Ledran père. Le procédé qu'il avait suivi, ne fut perfectionné que quarante ou cinquante ans après; et ce n'est même que *notre Desault*, comme l'appelle M. le baron Percy, qui parvint à pratiquer cette grande opération avec les trois conditions désirables pour toutes les opérations de chirurgie, c'est-à-dire *la célérité*, *la sûreté* et *la plus grande épargne de douleurs*. Continuellement perfectionnée par les successeurs de Desault, elle est maintenant exécutée, surtout par MM. le professeur Dupuytren et le baron Larrey, avec une incroyable célérité. C'est cependant à cet état de perfection que les deux jeunes auteurs viennent encore d'ajouter, lorsque tout portait à croire que la chose était impossible. Obligés de nous restreindre à peu de paroles, nous allons décrire tout de suite le procédé qu'ils ont suivi. Ils ont reconnu par des études très-scrupuleuses qu'il existait, entre les apophyses *acromion* et *coracoïde* et la tête de l'humérus, un intervalle suffisant pour admettre une lame de couteau de largeur médiocre, et que cet intervalle était indiqué, à travers les parties molles, par un espace légèrement enfoncé et triangulaire, situé au côté interne du moignon de l'épaule, où il est borné en haut par l'extrémité scapulaire de la clavicule, en bas par le bec coracoïde, en dehors par la tête de l'humérus. Le couteau dont la lame doit être inclinée vers le bras, est enfoncé dans le centre de cette dépression, et va sortir au côté opposé, après avoir traversé la partie supérieure et un peu postérieure de l'articulation. Alors l'opérateur contourne la tête de l'humérus, arrive sous le muscle deltoïde, et relevant tout à coup de quinze à vingt degrés le bras qui jusque-là était resté parallèle au tronc, forme le lambeau d'en haut. Dans ce premier temps de l'opération dont l'œil peut à peine suivre la vitesse, on divise la face supérieure de la capsule, le tendon du muscle sus-épineux, et celui du biceps. Ceux du sous-épineux et du sous-scapulaire le sont ordinairement aussi, mais quelquefois ne le sont que partiellement. La tête de l'os s'est écartée de la cavité glénoïde, et a ouvert un libre accès à l'instrument pour former le lambeau inférieur et achever la séparation du membre. Ce second et dernier temps de l'opération n'offre rien de nouveau ni de particulier, tant pour la ligature des vaisseaux que pour les autres détails.

Il nous est impossible de suivre et les auteurs du Mémoire et le savant rapporteur de l'Institut, dans le détail de tous les avantages de ce procédé applicable à tous les cas où cette terrible opération est nécessaire, et dans celui des essais que les auteurs ont répétés sur des cadavres, en présence des commissaires. M. le baron Percy, après avoir dit que le mode opératoire est aussi nouveau qu'il est ingénieux et peut être utile, conclut en donnant de grands éloges à MM. Lisfranc et Champesme. Le rapport est terminé par les réflexions sur l'opération elle-même, que l'on ne doit jamais tenter, quand il est possible de conserver une portion du membre, soit à cause des services que l'on peut encore tirer de cette portion conservée, soit à cause des dangers beaucoup plus grands dans l'extirpation complète. On doit surtout la rejeter lorsque le bras étant sain, il est possible de le conserver, en emportant la tête de l'os qu'on fait sortir de sa cavité, ainsi que M. le baron Percy, le premier peut-être en France, l'a pratiqué d'une manière méthodique; et conformément à ce que plusieurs habiles chirurgiens ont fait depuis avec beaucoup de succès.

(1) Ce Mémoire, suivi du Rapport de MM. les commissaires de l'Institut, forme une brochure de 66 pages in-8°. Prix : 1 fr. 75 c., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine; et chez le Normant.

BIBLIOGRAPHIE.

Agenda général ou *Mémorial portatif universel*, *pour l'année* 1815 ; *Livret pratique d'emploi du temps*, composé de Tablettes utiles et commodes, d'un usage journalier, pour toutes les *divisions* de la *vie*. Par *M. A. Jullien*. Un vol. in-12, relié, avec porte-crayon. Prix : 5 fr. En vélin, relié en maroquin : 15 fr.—A Paris, chez *J. J. Paschoud*, libraire, rue Mazarine, n° 22 ; chez *F. Didot*, libraire, rue Jacob, près de celle des Saints-Pères ; chez *Colas*, libraire, rue du Petit-Bourbon, n° 12, en face de Saint-Sulpice ; chez *Fayolle*, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis du passage Delorme ; chez *Janet*, rue S. Jacques, n° 59 ; et chez *le Normant*.

Des hommes illustres, des philosophes célèbres se sont occupés de régler l'emploi du temps qui nous est accordé dans de si petites mesures, et que nous dissipons néanmoins communément avec une prodigalité inconcevable ; mais ils se sont bornés à distribuer, d'une manière fixe et déterminée, les heures de nos journées, sans songer que presque tous les hommes étant placés au milieu d'un monde d'événemens extrêmement variables, des dispositions qui ne se prêteraient point à ces changemens, et à cette mobilité, seraient perpétuellement déconcertées. M. Jullien suit une marche tout-à-fait inverse, et son but est moins d'assujétir d'avance toutes les portions de la vie à un plan déterminé, que de dresser chaque jour le tableau des heures qui viennent de s'écouler, pour que l'on puisse y trouver, quelle que soit la manière dont elles ont été employées, un moyen de perfectionner l'emploi de celles qui vont suivre. Cette méthode, consacrée déjà par l'usage qu'en ont fait un grand nombre de personnes, est une application de la théorie développée par M. Jullien dans son *Essai sur l'emploi du temps*.

L'*Agenda général* ou *Mémorial général portatif universel*, dont nous annonçons ici la troisième édition, a été d'abord publié en Italie ; il est formé de tablettes commodes pour transcrire les notes essentielles, relatives aux différentes divisions de la vie, distinguée en *vie courante et journalière*, vie *économique ou domestique*, vie *sociale ou de rapports* ; mémorial *épistolaire* ; *bibliographique et littéraire* ; puis les *souvenirs* et *projets*, soit *personnels*, soit de *famille* ou d'*utilité générale*, enfin *souvenir des époques*, *des dates*, et *souvenirs nécrologiques*. Cette division, qui comprend l'étendue d'un petit volume in-12, renferme toutes les conditions de la vie humaine, et l'analyse en est assez claire et assez simple en même temps, pour que l'on puisse, en quelques minutes y placer chaque jour, toutes ses annotations, et se former ainsi un répertoire au moyen duquel on jouirait tout à la fois du passé que l'on rappelle, du présent que l'on tient encore, et de l'avenir pour lequel on dispose des préparatifs.

M. Jullien a composé de plus un autre Mémorial qu'il nomme *horaire*, (parce que l'emploi de chaque heure de la journée s'y trouve marqué sur une seule ligne par un chiffre, ce qui n'exige guères qu'une minute de temps) ou *biomètre*, parce qu'en effet c'est un moyen rigoureux de mesurer sa vie, en rendant un compte exact de l'emploi que l'on en a fait : enfin, un troisième Mémorial, destiné aux faits, observations et détails divers, complète toutes les applications que peuvent faire de cette méthode les personnes les plus occupées, comme les grands administrateurs, les savans de profession, les médecins, etc.

S'il est vrai qu'il n'est pas d'étude plus profitable que celle de soi-même, s'il est impossible d'acquérir un grand nombre de connaissances sans une méthode d'analyse claire et précise ; et enfin, si, comme cela n'est pas douteux, le véritable savoir consiste moins dans le grand nombre de faits entassés en la mémoire, que dans une distribution régulière de ces faits qui permette d'en tirer des conclusions, nos lecteurs ne s'étonneront point de nous voir attacher tant d'importance aux méthodes dont il s'agit, et prendre l'engagement de revenir à plusieurs reprises sur cet objet intéressant. Nous aurons encore à parler des importans travaux de M. Jullien sur l'éducation des enfans, sujet tout-à-fait médical ; et d'examiner avec lui l'esprit de l'*institut de Pestalozzi*, destiné, s'il en faut croire d'illustres témoignages, à porter rapidement l'espèce humaine vers le dernier degré de perfectionnement auquel elle puisse atteindre.

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N° III.) (21 Janvier 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe Epoque. = IIIe Période. — *Division de la Médecine en trois branches, environ 280 ans avant J. C.*

Illud antè omnia scire convenit, quòd omnes medicinæ partes ita innexæ sunt, ut ex toto separari non possint, sed ab eo nomen trahant à quo plurimum petunt. (Corn. Cels. *De re medicâ, lib.* V. *præfatio.*)

C'est à l'époque où nous en sommes que la première division de la médecine en trois branches s'introduisit à Alexandrie. Jusques-là les mêmes hommes en embrassaient toutes les parties, et la seule distinction que l'on connût entr'eux était celle des médecins *architectes* (Ἀρχιτεκτονικοὶ), qui se bornaient à donner des conseils, et des médecins *manœuvres* ou opérans (Δημιουργοὶ), ordinairement les enfans, les disciples ou les serviteurs des premiers, chargés d'exécuter leurs ordonnances. Ce fut, à ce qu'il paraît, par un empiétement de ces derniers que, se croyant en état de prescrire eux-mêmes les traitemens qu'ils appliquaient, chacun d'eux se fit une profession particulière de ce qu'il entendait le mieux; et dès lors on distingua ceux qui s'appliquaient à la *diététique*, qui concerne spécialement le régime à suivre dans les maladies; ceux qui s'adonnaient exclusivement à la *chirurgie*, ou aux opérations de la main; et ceux enfin qui s'attachaient à la *pharmacie*, *pharmaceutique*, ou *rhizotomie* qui était l'art de traiter les maladies par des substances médicamenteuses.

Celse, en faisant connaître ces divisions introduites dans l'exercice de la médecine, ne manque point de poser en principe, comme on peut le voir dans le passage qui sert d'épigraphe à cet article, que ces distinctions ne sont pas admissibles en réalité, et qu'aucune d'elles ne constitue séparément un art complet. Mais il nous semble important de consacrer plus d'un paragraphe à éclaircir des difficultés sur lesquelles on s'efforce de jeter sans cesse de nouvelles obscurités.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er au 10 janvier inclus.

Fièvres non caractérisées.	18
Fièvres bilieuses ou gastriques. . . .	61
Fièvres muqueuses.	14
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	16
Fièvres ataxiques.	1
Phlegmasies internes ou externes, dont 33 des voies de la respiration.	52
Varioles.	1
Phthisies pulmonaires.	8
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	155
Galeux.	227
Total général. . . .	553

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre); Menuret, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

L'intempérie humide, nébuleuse, pluvieuse, qui durait sans interruption depuis si long-temps, fait place à un froid de cinq à six degrés qui s'est un peu radouci au bout de quelques jours, et nous a amené des neiges abondantes. La terre en est maintenant couverte, et l'hiver a pris enfin possession de la nature.

Parmi le grand nombre d'affections catarrhales et rhumatismales, suites ou produits de la constitution froide et humide, la réunion de ces affections dans quelques sujets a formé des maladies graves, on a travaillé avec peine à les désunir et à les simplifier. Dans un sujet robuste on est parvenu à dégager la poitrine, que la goutte avait attaquée, en même temps qu'un gros rhume, par une saignée du pied : la goutte y a été décidée; elle avait résisté aux sinapismes, à l'esprit de sel, etc. Chez une femme septuagénaire, ces moyens ont été aussi inutilement tentés, et la faiblesse du pouls n'ayant pas permis de recourir à la saignée, elle a succombé.

Le caractère rhumatismal se manifeste dans plusieurs fièvres humorales, bilieuses, putrides: les vésicatoires sont habituellement nécessaires.

On observe chez les enfans des coqueluches opiniâtres, des maladies éruptives, et encore quelques vestiges de petites-véroles qu'on ne peut trop déplorer et signaler.

MENURET, *D. M. M.*

☽ Pleine lune, le 25 janvier.

Depuis le 11 jusqu'au 20 janvier, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{2}{12}$.

Le Thermomètre a été de 6 d. $\frac{2}{10}$ au-dessus de o, et de 6 d. $\frac{3}{10}$ au-dessous de o.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 80 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

REMÈDES *contre la Gravelle, et contre les maux de Poitrine.*

On vient de nous adresser deux notes sur deux remèdes, dont les personnes qui les font connaître élèvent les propriétés au-delà de toute réalité. Ces deux personnes ayant éprouvé de bons effets de l'emploi de ces moyens, supposent qu'ils seraient également convenables dans tous les cas, l'un de maladies des voies urinaires, l'autre de maux de poitrine. Il s'en faut bien que nous partagions cette opinion; ces remèdes n'ont rien de nouveau ni de spécifique; néanmoins, comme nous reconnaissons qu'ils peuvent être utiles dans quelques cas, nous allons céder au vœu de ceux qui nous les ont communiqués, en rendant justice au sentiment honorable qui a déterminé ces Messieurs à les faire connaître.

Tous les médecins font journellement des associations analogues à celle de la formule suivante, qui convient surtout à la fin des rhumes et dans les vieux catarrhes, mais malheureusement ne guérit point la phthysie.

Quant à la graine de carotte, de tout temps aussi l'on en a prescrit l'infusion dans les maladies des voies urinaires, et si l'on n'en a pas retiré tous les avantages que peut en promettre M. Ollivier, du moins nous ne pensons pas qu'elle puisse être nuisible.

MONSIEUR,

« Voulant contribuer aux soins que vous vous donnez pour soulager l'humanité, et n'ayant rien de commun avec les charlatans, qui tâchent de tirer parti des recettes que le hasard fait tomber entre leurs mains, je soumets à vos lumières celle-ci, qui me fut donnée par un boyard grec à Moscou. Elle arrête la toux la plus opiniâtre, guérit les rhumes, les catarrhes, les coqueluches, et même, à la longue, les poitrinaires. J'en ai fait usage avec le plus grand succès, ainsi que tous ceux à qui je l'ai donnée dans mes voyages.

Comme je suis persuadé que c'est entrer dans vos vues d'humanité plutôt que d'intérêt de rendre cette recette publique, c'est à vous à juger si cette lettre mérite d'être insérée dans votre Journal.

J'ai l'honneur, etc.

Auguste ROBINEAU.

PRENEZ :

Eau de cerises noires...... *Idem* pure.....................	de chaque quatre onces;
Gomme arabique pulvérisée.	demi-once.
Poudre d'ipécacuanha.........	trois grains.
Miel blanc..........................	deux onces.

Faite une potion selon l'art.

Nota. Une seule cuillerée rend la voix aux personnes enrouées; mais pour les maladies ci-dessus, il faut en prendre toutes les deux heures. »

« Une des maladies, sans contredit les plus cruelles après la rage, est celle de la rétention d'urine, qui le plus souvent dérive de la pierre ou l'engendre. L'on sonde pour l'une et l'on taille pour l'autre, tandis qu'il existe un remède des plus simples, qui guérit de la première et préserve de la seconde. Ce remède consiste à faire usage de la graine de carotte, désignée dans les Dictionnaires de Botanique, sous le nom de *Daucus*.

On prend cette boisson en guise de tisanne, et on la fait comme le thé; on en boit trois ou quatre verres par jour aux heures que l'on veut, froide ou tiède, si l'on peut: elle n'astreint à aucun régime, ce qui est fort commode pour les gens qui n'aiment pas à en observer. Ce remède, simple, je le répète, préservera de ces deux cruelles maladies, et des conséquences horribles qui en dérivent.

Ceux, au surplus, qui pourraient douter de son efficacité, peuvent, à son égard, consulter les Dictionnaires de Botanique, à l'article *Daucus*.

On en fera usage aussitôt la première apparition des urines chargées, le précurseur ordinaire des deux maladies précitées.

Pour mon compte, je bois un verre de cette tisanne tous les jours, en reconnaissance et par précaution, quoique guéri depuis quinze ans.

Des symptômes bien marquans de pierre s'étaient manifestés en moi; M. Roussel, habile médecin de l'hôpital, n°. 1, du port de Toulon, me donna l'ordonnance de ce remède à son passage à Paris, en l'an 7, et depuis, tous ces symptômes ont entièrement disparu. »

OLLIVIER, *ancien propriétaire et commerçant.*

Suite de l'article sur l'Extraction de la GÉLATINE *des os*, etc. (*Voy.* le N° précédent.)

LA nourriture des convalescens, des soldats et des indigens serait donc singulièrement améliorée, à prix égal, en adoptant les vues de M. d'Arcet; faisons ressortir cet avantage par quelques exemples.

1°. 100 livres de viande ne donnent que 50 livres de bouilli; et 100 livres de la même viande fournissent 67 livres de rôti: il y a donc près d'un cinquième à gagner en faisant usage du rôti.

2°. 100 livres de viande fournissent 50 livres de bouilli et 200 bouillons.

3°. 100 livres de viande, dont 25 pour faire le bouillon, avec 3 livres de gélatine, donneront 200 bouillons et 12 livres et demie de bouilli, et les 75 livres restant, fourniraient 50 livres de rôti.

On a donc par ce moyen une quantité égale de bouillon de qualité supérieure, et 50 livres de rôti, plus 12 livres et demie de bouilli. A la vérité on a dépensé 7 francs 50 centimes pour la gélatine: mais les 12 livres et demie de bouilli sont plus que suffisantes pour couvrir cette dépense.

Quant à la question relative aux propriétés nutritives de la gélatine, l'expérience journalière, d'accord avec le témoignage de tous les auteurs, ne laisse pas douter que la propriété nutritive du bouillon ne soit due, presque en totalité, à cette substance. Il est vrai qu'elle est privée de sels et de cet extrait particulier nommé osmazome, qui donne la couleur, l'odeur et la saveur, enfin, l'agrément au bouillon. Mais ce principe n'existe pas dans la chair du veau, dans celle des volailles et du cochon; et cependant ces viandes sont très-nourrissantes: d'ailleurs, M. d'Arcet propose de remplacer ce principe par une plus grande quantité de légumes savoureux et aromatiques. Au reste, une expérience tout-à-fait convaincante a été faite durant trois mois à l'hospice de clinique interne de la Faculté. On a préparé le bouillon avec le quart de la viande que l'on emploie ordinairement; on a remplacé par de la gélatine et des légumes les trois autres quarts qu'on a donnés en rôti; et les malades, et les convalescens, et les gens de service n'ont pas aperçu de différence entre ce bouillon et celui qu'on leur donnait précédemment. Ils ont été aussi abondam-

ment nourris et très-satisfaits d'avoir du rôti au lieu de bouilli.

Ainsi, *le bouillon fait d'après le procédé de M. d'Arcet est au moins aussi agréable que le bouillon ordinaire des hôpitaux.* Quant à la salubrité de ce bouillon, nous pouvons assurer que des quarante personnes qui en ont fait usage pendant trois mois, pas une n'a éprouvé quoi que ce soit qui puisse être raisonnablement attribué à la gélatine : les maladies ont suivi leur marche ordinaire, et les convalescences n'ont pas été plus longues que dans d'autres circonstances.

Nous sommes donc en droit de conclure avec certitude que non seulement la gélatine est nourrissante, facile à digérer, mais encore qu'elle est très-salubre, et ne peut, employée comme le propose M. d'Arcet, produire aucun mauvais effet dans l'économie animale.

Mais cette substance préparée suivant le procédé de M. d'Arcet, est encore propre à une foule d'autres applications : réduite en lames minces et séchées, elle peut remplacer la colle de poisson dans tous ses usages. Séchée et coupée, elle renferme, sous un très-petit volume, une grande quantité de matière alimentaire, et peut ainsi concourir aux approvisionnemens maritimes, et à ceux des places fortes : avec du jus de viande et de racines on en compose des tablettes supérieures en qualité à tout ce que l'on avait encore fait. Elle peut même servir à conserver sans altération des viandes fraîches. Enfin, on en prépare des colles d'une ténacité qui, suivant les expériences de MM. Cadet de Gassicourt et Jeker, opticien, est d'un quart plus grande que celle de la meilleure colle de Paris. Notre dessein est de revenir, dans d'autres articles, sur les détails de préparation, et sur les applications de cette substance qui, jusqu'à présent, avait été presque entièrement perdue, et dont les travaux de M. d'Arcet nous ont véritablement enrichis.

La préparation de cette substance a été confiée par l'inventeur à M. Robert, propriétaire du grand établissement pour la cuisson des abatis, île des Cygnes; et MM. les commissaires ont déclaré que tous les détails de la manipulation ne laissaient rien à désirer tant pour la propreté que pour la salubrité.

Suite des Travaux présentés à l'Institut, par M. Th. de Saussure. (*Voy.* le N° précédent.)

ANALYSE DE L'ÉTHER SULFURIQUE.

L'ÉTHER sulfurique qu'on a fait passer dans un tube de porcelaine incandescent se comporte à la manière de l'alcool. Le gaz hydrogène oxicarboné qu'on en obtient peut être représenté comme celui de l'alcool par de l'hydrogène per-carboné, plus de l'eau, réduits à leurs élémens; mais ces produits s'y trouvent dans une proportion différente. Dans le gaz de l'alcool, l'hydrogène per-carboné est à l'eau :: 100 : 50 (ou d'après l'expérience :: 100 : 47,6). Dans le gaz de l'éther, le rapport est :: 100 : 33,33.

M. de Saussure a fait l'analyse de l'éther de la manière suivante : il a introduit au moyen d'un petit flacon $0^{gr},54$ d'éther sulfurique (dont la pesanteur spécifique était de 0,7155) dans 525,81 centimètres cubes de gaz oxigène sec à zéro et à $0^{m},76$ de pression, le gaz a occupé un espace égal à 687,23 centimètres cubes. Il a fait détoner ce gaz avec quatre fois son volume de gaz oxigène, et il a vu que les 0,54 d'éther avaient consumé 1027 centimètres cubes de gaz oxigène, et avaient produit 682,8 centimètres de gaz acide carbonique, d'où il résulte que l'éther est formé en poids de

Carbone	67,98
Oxigène	17,62
Hydrogène	14,40
	100,00

Il y a dans ces produits 12,07 d'hydrogène en excès sur 19,95 d'eau réduite à ses élémens, et l'hydrogène en excès est au carbone dans le rapport de 1 : 5,63; d'où il suit que l'éther sulfurique peut être représenté par

Gaz hydrogène per-carboné	80,05 . . .	100
Eau.	19,95 . . .	25

Il est très-vraisemblable que si l'on pouvait obtenir l'alcool parfaitement privé d'eau étrangère à sa composition, on le trouverait représenté par

les élémens de 100 parties d'hydrogène per-carboné, et 50 parties d'eau; et que par conséquent il contiendrait deux fois autant d'eau élémentaire que l'éther.

L'éther étant de l'alcool moins une certaine quantité d'eau, et le gaz hydrogène per-carboné étant de l'alcool moins de l'eau, on conçoit comment, en employant parties égales d'alcool et d'acide sulfurique, on obtient l'éther, et comment, en employant quatre parties de cet acide et une d'alcool, on produit le gaz hydrogène per-carboné.

C.

Des Engastrimythes ou Ventriloques.

M. Comte, de Genève, l'un des plus habiles ventriloques que l'on ait entendus, excite en ce moment la curiosité de tout Paris, et jamais un talent plus singulier ne mérita mieux cette distinction. M. Comte n'est pas seulement un ventriloque d'un talent prodigieux, c'est encore un physicien très-habile, et qui plus est un homme d'esprit et de bonne compagnie qui, ne se trouvant nullement déplacé dans les grandes sociétés où l'on s'empresse de l'appeler, est partout fêté et traité avec toute sorte de considération. Ses expériences merveilleuses, et les succès qu'il a obtenus devant le Roi et toute la Cour de France, ont retenti dans les journaux, et notre objet ici n'est point d'en parler; mais nous devons à sa complaisance quelques notions sur l'art du *ventriloque*, moyen d'illusion sur lequel les savans n'ont guère encore que des connaissances vagues et peu exactes; et pendant que nous avons la facilité de compléter ces observations, nos lecteurs nous sauront gré sans doute de les en entretenir.

Les noms d'*engastrimythe* et de *ventriloque* ont tous deux la même signification. Le premier est formé des mots grecs *εν*, dans, *γαςηρ*, le ventre, et *μυθος*, la parole; le second des mots latins *venter*, ventre, et *loqui* ou *loquela*, parler et parole. L'un et l'autre signifient donc *parole du ventre*, ou *parole qui vient du ventre*, parce que l'on croyait que les hommes qui usent de ce talent formaient leurs paroles dans le ventre.

Dès la plus haute antiquité on a observé des ventriloques: la Bible en parle plusieurs fois, ou textuellement, comme au sujet de la *pythonisse d'Endor* que les Septante appellent positivement *ventriloque;* ou, d'une manière détournée, comme lorsqu'Isaïe, chap. XXIX, prédit à Jérusalem, sous le nom d'Ariel, qu'elle sera humiliée, et que sa voix sortira de dessous terre comme celle d'une pythonisse: *Et erit quasi pythonis de terrâ vox tua, et de humo eloquium tuum mussitabit.*

Hippocrate parle aussi des ventriloques. Dans le Ve livre des Epidémiques, il compare le son de la voix d'une femme qui souffrait d'un mal de gorge à celui de la voix des engastrimythes. Ces diverses comparaisons peuvent faire penser que les personnes qui exerçaient ce talent n'étaient pas alors très-rares.

Quoi qu'il en soit, les engastrimythes, ou ventriloques de l'antiquité, semblent avoir mieux mérité ce nom que ceux qui se montrent de nos jours. Il ne paraît point, quand on entend ceux-ci, que leur voix sorte du ventre, et l'illusion qu'ils produisent consiste à faire croire que cette voix ne sort point de leur propre bouche, mais vient d'un autre lieu, éloigné ou rapproché, suivant qu'ils le veulent.

Il n'en était point de même des ventriloques anciens ou du moins de quelques uns d'entr'eux. La voix paraissait sortir réellement du ventre, et par les parties inférieures.

Voici, au rapport de Daniel le Clerc, comment s'explique à ce sujet Selden, savant très-estimé du 17e siècle: *On traduit ordinairement le mot OB par celui de python ou de magicien; mais OB était un esprit ou un démon qui donnait ses réponses comme si ses paroles étaient sorties des parties que l'honnêteté ne permet pas de nommer*, etc. Il ajoute, peu après: *Voyez l'histoire de Samuel, dont la figure fut représentée à Saül par une femme, des parties honteuses de laquelle OB parlait, ou était censé parler. L'Ecriture, au Ier livre des Rois,* chap. 28, *donne à cette femme le nom de pytho-*

nissè, ou ventriloque, suivant la traduction des Septante.

On a dit exactement la même chose de la pythie de Delphes, que de la sorcière d'Endor; d'où il résulte, que des ventriloques dans l'antiquité ont paru mériter ce nom, et sont parvenus à faire croire que la voix que l'on entendoit, sortoit réellement de leur ventre. Or, je ne sache pas qu'aucun ventriloque moderne ait donné lieu à cette illusion, qui ne seroit vraisemblablement ni plus difficile à faire naître, ni plus surprenante que celles qu'ils savent produire.

Aujourd'hui les personnes éclairées s'amusent beaucoup des ventriloques quand ils sont connus; mais si on laissait faire la foule ignorante, nous les verrions encore brûler comme on faisoit autrefois, et comme il a failli arriver à M. Comte lui-même, qui, ayant été saisi par des paysans Suisses fut à moitié assommé à coup de haches, de pieux, etc. et alloit être entièrement cuit dans un four, où l'on se préparait à le précipiter en qualité de sorcier, s'il ne fût parvenu en recueillant le peu de forces qui lui restoient à effrayer ces fanatiques furieux, et à les obliger de lâcher prise.

En 1772, l'abbé de la Chapelle publia un volume intitulé le *Ventriloque* ou l'*Engastrimythe*, dans lequel on trouve de tout, excepté ce qui donneroit l'explication claire et précise du phénomène dont il s'agit. Ce livre contient quelques récits de scènes plus ou moins plaisantes; on conçoit combien il est facile à un homme d'esprit d'en varier les détails. Si nous voulions en rapporter un grand nombre, nous n'aurions nul besoin de les chercher loin de nous. Ainsi, dans quelques lieux, à la voix de M. Comte, les morts se sont éveillés, ont parlé, et plusieurs personnes de l'auditoire témoignent qu'elles les ont vus sortir de terre. Une autre fois, un bon paysan monté sur son âne, entend tout à coup cet âne lui reprocher que depuis trop long-temps il le porte, et lui demander gravement de le porter à son tour: et le paysan de sauter à bas et de s'enfuir en criant que son âne est sorcier. M. Comte s'est plus d'une fois servi de son talent pour guérir des malheureux qui se croyaient possédés: mais, si nous parlions de ces cures dont la médecine philosophique revendique l'observation, nous ferions remarquer qu'il peut en résulter des maux cent fois plus grands que le bien particulier que l'on en espère. Nous pourrions encore rapporter à la honte de qui il appartiendroit, que, dans une grande ville à peu de distance de Paris, un prêtre est venu demander très-sérieusement à notre physicien, de délivrer une personne d'un charme qu'elle avoit reçu. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ces particularités: nous ne devons considérer les phénomènes du ventriloquisme que pour en faire connaître les moyens; en conséquence dans un prochain N° nous décrirons d'abord très-soigneusement l'illusion que l'on éprouve; après quoi, nous dirons comment elle est produite, et ce sera à peu près sous la dictée de M. Comte, que nous écrirons ces documens.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

CLASSE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

Séance publique du lundi 9 janvier 1815.

Prix proposés au concours pour les années 1816 et 1817.

La Classe avait proposé, pour le sujet du prix de Physique qu'elle devait décerner dans cette séance, la question suivante:

Déterminer la chaleur spécifique des fluides élastiques de 20 en 20 degrés centigrades, entre la température de la glace fondante et celle de l'eau bouillante, et sous deux pressions différentes, mais dans le rapport de un à deux, soit en ne faisant point varier le volume, soit en le laissant se dilater librement par l'action de la chaleur.

Aucune des pièces envoyées au concours n'ayant été jugée digne du prix, la question est retirée et remplacée par le programme suivant:

Lorsqu'un corps se refroidit dans l'air la perte de chaleur qu'il éprouve à chaque instant est d'autant plus grande, qu'il y a plus de différence entre sa température et celle de l'air. Cette perte

de chaleur n'est pas le résultat d'une seule cause : elle est due au calorique rayonnant que le corps lance de toutes parts, et au calorique qui lui est enlevé par l'air environnant. Il serait donc important de déterminer l'influence de ces deux causes de refroidissement, non-seulement par rapport à l'air, mais même par rapport à d'autres fluides élastiques à des températures et sous des pressions différentes. On pourroit, pour ces recherches, se servir du thermomètre à mercure ordinaire ; mais comme on ne connaît pas assez exactement les quantités de chaleur indiquées par chaque degré du thermomètre, il serait nécessaire d'en constater la loi par des expériences.

En conséquence, la Classe propose pour sujet du prix de Physique, de *déterminer*, 1° *la marche du thermomètre à mercure, au moins depuis zéro jusqu'à 200° centigrades ;* 2° *la loi du refroidissement dans le vide ;* 3° *les lois du refroidissement dans l'air, le gaz hydrogène et le gaz acide carbonique, à différens degrés de température, et pour différens états de raréfaction.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Le terme du concours est fixé au 1er octobre 1816.

Le résultat en sera publié le premier lundi de janvier 1817.

La Classe des Sciences Physiques et Mathématiques propose, pour un autre sujet de prix de Physique, qu'elle adjugera dans sa séance publique de janvier 1817, le programme suivant :

Les fruits acquièrent des propriétés nouvelles en parvenant à la maturité, même lorsqu'on les a soustraits à la végétation : ils passent ensuite promptement à un autre état, et l'on ne connaît point encore les changemens qui se font dans leur composition, et les causes qui les produisent.

La Classe des Sciences Physiques et Mathématiques appelle l'attention des Physiciens sur un phénomène qui peut jeter un grand jour sur la théorie des combinaisons végétales, et dont le développement promet des résultats utiles à la société.

Elle leur propose, pour le sujet du prix qui sera décerné le premier lundi de janvier 1817,

De *déterminer les changemens chimiques qui s'opèrent dans les fruits pendant leur maturation et au-delà de ce terme.*

On devra, pour la solution de cette question, examiner avec soin l'influence de l'atmosphère qui environne les fruits, et les altérations qu'elle en reçoit.

On pourra borner ses observations à quelques fruits d'espèces différentes, pourvu qu'on puisse en tirer des conséquences assez générales.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Le terme de rigueur pour l'envoi des Mémoires est le 1er octobre 1816.

Les Mémoires devront être adressés, franc de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au Mémoire.

Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours ; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

La Classe des Sciences Physiques et Mathémathiques de l'Institut royal de France a fait publier, dans le *Moniteur* du 5 septembre 1814, l'avis suivant :

La Classe avoit proposé, pour le sujet d'un prix qu'elle devait décerner dans sa séance publique de 1814, *la distribution de l'électricité à la surface des corps conducteurs.* N'ayant reçu aucun Mémoire qui répondît pleinement à ses vues, elle a arrêté de retirer ce sujet, et de le remplacer par un autre qui laisse plus de latitude aux personnes qui voudront concourir.

Elle donnera ce prix au meilleur Ouvrage ou Mémoire, imprimé ou manuscrit, sur l'application de l'analyse mathématique à une question de Physique, ou aux meilleures expériences de Physique générale dont elle aura connaissance avant le 1er octobre 1815, et qui n'étaient pas connus avant le 1er octobre 1813 ; de sorte que ces Expériences, ces Mémoires, ou ces Ouvrages,

puissent être censés appartenir à l'intervalle compris entre les deux époques fixées par le concours.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Le terme du concours est fixé au 1er octobre 1815.

Le résultat en sera publié le premier lundi de janvier 1816.

Les auteurs dont les ouvrages n'auraient point encore été publiés, devront les adresser, franc de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit. Il leur en sera délivré des récépissés.

L'espace nous manque pour parler ici de l'analyse des travaux de la Classe, pendant l'année 1814, donnée par M. Cuvier; nous en rendrons compte dans un prochain N°.

BIBLIOGRAPHIE.

DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE L'HOMME; par M. *Friedlander*, D. M., membre correspondant de l'Académie royale des Sciences de Munich, et de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, de la Société académique, de l'Athénée de Médecine de la même ville, de la Société Physico-Médicale d'Erlangen, etc. Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. A Strasbourg, chez *Treuttell* et *Würtz*, libraires; et à Paris, même maison de commerce, rue de Bourbon, n° 17; et chez *le Normant*.

NOUS reviendrons avec attention sur cet ouvrage, qui nous a paru une mine abondante de faits intéressans, et qui présente peut-être des considérations neuves et très-importantes.

La lettre suivante, que nous venons de recevoir, peut figurer comme pièce du procès que l'on agite maintenant entre les diverses parties de la médecine. Nous ne négligerons point de la rappeler quand nous soumettrons l'ensemble de cette question à notre examen.

Quelque conséquence que l'on en puisse tirer, notre intention n'étant point de sacrifier la vérité à une opinion particulière, nous croyons devoir également montrer toutes les parties de la discussion, et parler de tous les faits qui s'y rattachent.

A M. le Rédacteur de la GAZETTE DE SANTÉ.

Vous exercez, mon cher ami, une véritable magistrature. Je vous dénonce un fait dont vous ferez ce que vous jugerez être bon.

Voici la troisième fois que j'ai été trois jours pour obtenir une saignée urgente, et ordonnée par un médecin; enfin, il a fallu aller au quartier-général, à la clinique de l'Ecole de chirurgie pour se procurer un chirurgien, lequel dans huit jours sera docteur, et ne voudra plus saigner.

Ces MM. ont passé procuration aux sangsues pour tout le sang humain. Or, il faudra pour être saigné aller se battre en duel. Heureux le temps où deux palettes de cuivre pendaient à à l'enseigne de nos anciens chirurgiens-barbiers ; il y avait là un major avec sa lancette et son rasoir, qui était tout à tous.

Car, enfin, tous nos chirurgiens ne sont pas des Percy et des Dupuytren!

Si j'avais le temps, le sujet est piquant; mais il serait mieux sous votre plume.

Vale. CADET DE VAUX.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No IV.) (1er Février 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe Epoque. = IIIe Période. — *Division de la Médecine en trois branches.* (Suite).

Illa (medicinæ pars) quæ victu curat, aliquandò medicamentum adhibet, et illa quæ præcipuè medicamentis pugnat, adhibere etiam rationem victûs debet, quæ multùm admodùm in omnibus malis corporis proficit.

(A. Corn. Cels. *De re medicâ, lib. V, præfat.*)

Les moyens d'agir sur le corps humain dans les maladies, par la *diététique*, par les *remèdes*, et par l'*application de la main* ou *chirurgie*, ne pouvant, dans un grand nombre de cas, être suppléés l'un par l'autre, et devant presque toujours être employés successivement, ou plutôt combinés entr'eux dans la même maladie, l'idée de restreindre une classe d'hommes à n'employer que l'une de ces trois sortes de moyens est tellement absurde, qu'on ne peut croire qu'elle ait jamais été réellement mise à exécution. Il faut remarquer cependant que la pratique des grandes opérations de chirurgie exigeant des dispositions naturelles, et une longue habitude, aussitôt que la possibilité de ces opérations a été connue, quelques personnes ont dû s'y appliquer plus spécialement; et comme la pratique de ces grandes opérations suppose aussi la faculté de décider si elles sont indispensables, et de traiter les accidens qu'elles entraînent après elles, les plus grands médecins de l'antiquité furent ceux qui s'y adonnèrent.

A la même époque, les substances médicamenteuses employées en médecine s'étant beaucoup multipliées par l'extension du commerce et les progrès de l'histoire naturelle, des systèmes erronés portèrent à en compliquer singulièrement l'association; et dès-lors une classe d'hommes dut se vouer spécialement à chercher, à recueillir, à conserver ces substances, et à les mélanger suivant les préceptes des médecins les plus estimés. Les hommes de cette classe, que l'on nommait *pharmaceutæ*, pouvaient donc être parfaitement séparés des médecins, dont ils n'étaient point obligés de partager les études; tandis que les chirurgiens, au contraire, ne pouvaient être utiles qu'autant qu'ils connaissaient toutes les parties de la médecine.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 janvier inclus.

Fièvres non caractérisées	27
Fièvres bilieuses ou gastriques	48
Fièvres muqueuses	22
Fièvres adynamiques ou putrides	19
Fièvres ataxiques	2
Phlegmasies internes ou externes, dont 40 des voies de la respiration	69
Coliques métalliques	4
Varioles	4
Phthisies pulmonaires	10
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	185
Galeux	192
Total général	582

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre); Menuret, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

La disposition humide et peu froide s'est soutenue encore pendant quatre ou cinq jours; elle est devenue ensuite et a continué plus ou moins froide; le thermomètre a été constamment au-dessous du zéro, au moins de deux ou trois degrés, quelquefois de cinq, six et sept. Il n'y a pas eu pour cela plus de sérénité; la neige, tombant par intervalles, a remplacé la pluie. Cet état a été prolongé jusqu'au 27, que le dégel s'est

établi. Depuis, la température est très-douce, et semble annoncer l'approche des beaux jours.

Les affections s'aggravent, les rhumes deviennent des catarrhes, des fluxions de poitrine; les rhumatismes sont plus fréquens et plus aigus; ils compliquent souvent des fièvres humorales, bilieuses, putrides : en général le caractère inflammatoire et la pléthore sont plus marqués dans les maladies et les accidens. Les indications de la saignée sont plus décisives. Sans doute on a quelquefois trop abusé de ce remède; mais son omission a eu souvent des suites bien fâcheuses. Le médecin sage doit être aussi éloigné de la prévention que de l'engouement. Un personnage connu qui, à la suite d'une chute, a opiniâtrement refusé d'être saigné, est mort presque subitement, victime de son obstination. On a trouvé beaucoup de sang répandu dans la poitrine, sans doute provenu de la rupture de quelque vaisseau engorgé; aucun symptôme ne l'avait annoncé; une jambe cassée avait attiré l'attention, mais les gens de l'art avaient à plusieurs reprises proposé la saignée, et n'avaient pu vaincre la répugnance du malade.

Des engorgemens glanduleux, des coqueluches, des fluxions, des éruptions variées, s'observent chez les enfans, et toujours des petites véroles en font *partie*. Une sorte de raucité a quelquefois accompagné les rhumes, et a donné des craintes de croup qui ne se sont pas réalisées : l'usage du sirop d'ipécacuanha a pu contribuer à les prévenir; dans quelques cas la toux imitait l'aboiement des chiens; elle a cédé aux mêmes moyens.

MENURET, *D. M. M.*

☾ Dernier quartier, le 1er février.

Depuis le 21 jusqu'au 31 janvier, le *maximum* du Baromètre a été de 27 p. 11 l. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{1}{12}$.

Le Thermomètre a été de 8 d. $\frac{3}{10}$ au-dessous de o, et de 4 d. au-dessus de o, glace fondante.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 60 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

A M. le Rédacteur de la GAZETTE DE SANTÉ.

LA formule du nouveau remède de M. Pensens, insérée dans le No XXXI (1er nov. 1814) de votre intéressante Gazette, m'a trop bien réussi dans des fièvres intermittentes que je croyais, vu leur opiniâtreté, devoir hiverner chez leurs hôtes, pour ne pas vous proposer de faire connaître, par la même voie, si vous le jugez à propos, la narration suivante qui présente un cas de pratique intéressant; il prouve l'avantage qu'on peut souvent tirer, dans des cas désespérés, des remèdes les plus simples, dirigés d'après un empirisme raisonné. *Tanquàm anima vivit in corpore, aliquid sperandum ab arte.*

Sans le remède du médecin de l'hôpital de Briançon, deux de mes malades eussent gardé une fièvre intermittente double-tierce pendant tout l'hiver; et il pouvait arriver que quelques individus atteints de la maladie que je vais décrire seraient victimes de mon silence, si le procédé que j'ai employé ne trouvait pas une place dans votre Journal, fait pour répandre et propager les découvertes utiles, et les faits de pratique rares; je sais que ce siècle veut du nouveau, et fait peu de cas des observations des vieux praticiens : mais *experientia artis magistra.*

Dans le courant de l'hiver 1813 je fus prié d'aller donner des soins à la nommée Cabanes, du hameau de Fournie, commune de Parisot; cette femme, âgée de cinquante ans, mère de cinq enfans, était extrêmement souffrante, et réunissait tous les symptômes qui accompagnent les étranglemens herniaires, tels que fièvre aiguë, coliques, douleurs insupportables dans toute la région abdominale qui était ballonée : elle ne pouvait souffrir le moindre attouchement sans pousser de cris affreux; enfin il y avait des vomissemens presque continuels de matière fécale. Cet état durait depuis sept jours, et avait constamment résisté aux soins éclairés et méthodiques qui lui avaient été prodigués, avant que je visse la malade, par M. Gardes, médecin de cette ville.

Cette malheureuse était extrêmement défaite,

ses forces presque entièrement anéanties. Médicamens, boissons, tisanes, elle rejettait tout depuis six jours; des explorations réitérées ne purent me faire découvrir la moindre tumeur herniaire, ni la moindre marque extérieure d'étranglement dans la région hypogastrique. Les selles nulles, les urines supprimées, ou ne sortant que goutte à goutte, rouges comme le feu, des borborygmes douloureux et continuels après chaque vomissement, qui arrivait à la moindre chose que prît la malade. Son pouls extrêmement petit, serré, misérable; ses yeux ternes, des absences momentanées annonçaient une fin prochaine. On n'avait négligé aucune ressource de l'art pour arrêter les progrès de cette cruelle maladie; bains tièdes, frictions calmantes, boissons tempérantes, lavemens et potions anti-émétiques de toute espèce. L'arrivée du hoquet me détermina d'abord d'abandonner la malade aux soins de sa garde. Sorti de la maison, extrêmement peiné de ne pouvoir rendre cette mère de famille à un époux malheureux, à des enfans éplorés, leurs larmes me ramenèrent au lit de la malade : je fis de nouvelles explorations sur le bas-ventre, j'exerçai des pressions ménagées, graduées avec d'autant plus de précaution, que le ballonement et la douleur étaient extrêmes. Cette nouvelle manœuvre me conduisit à la découverte de l'engorgement et de l'induration d'une partie des intestins, et principalement du colon, marronné par les matières fécales endurcies, et distendu par les vents interceptés. Attaquer et détruire ces deux causes dans un état agonisant, *hoc opus*, *hic labor est.* J'essayai de donner issue à l'air par l'introduction de la sonde œsophagienne par l'anus, mais sans le moindre succès. Désespérant du salut de la malade, j'aperçus en partant de chez elle quantité de *mercuriale* et de *jusquiame;* je fis tirer huit onces du suc de la première, et j'ordonnai qu'on tentât de lui en faire prendre une cuillerée à bouche toutes les heures; je fis en même temps appliquer sur la région hypogastrique un morceau d'étoffe de laine trempée dans une forte décoction des feuilles de la deuxième.

Ces moyens, employés pendant six heures, furent suivis d'un débondement qui, en vingt-quatre heures, rendit cette intéressante mère à sa famille.

Trente grains de poudre végétale, *sive jalap*, avec autant de crême de tartre administrés le troisième jour après cette crise, dans une écuelle de bouillon aux herbes, terminèrent la cure. J'ai eu plusieurs fois occasion de voir la malade depuis, jouissant d'une bonne santé

P. La Grésie, *D. M.*

CORRESPONDANCE.

Réclamation *au sujet d'un article sur la Comparaison de la Chirurgie en Angleterre et en France.*

M. Want, chirurgien du *Northern Dispensary* de Londres, l'un des éditeurs du *Medical and Physical Journal*, nous écrit pour réclamer contre des réflexions sur l'état de la chirurgie anglaise insérées dans la *Gazette de Santé* du 21 septembre 1814, qui ne lui paraîssent pas s'accorder avec les faits. L'impartialité dont nous faisons profession nous fait un devoir d'insérer scrupuleusement cette réclamation. Les lecteurs qui connaissent l'état de la chirurgie des deux nations ne seront point embarrassés de décider à laquelle est due la prééminence; quant aux autres personnes, ce n'est point par quelques particularités isolées qu'elles pourraient en juger sainement.

Dans le passage dont se plaint M. Want, il est dit que les chirurgiens anglais ne sont point aussi avancés qu'ils le prétendent; et, entre autres preuves de ce fait, l'auteur ajoute qu'ils n'ont point profité des travaux des chirurgiens français sur la fracture du col du fémur, qu'ils regardent comme incurable. « Si l'auteur de cet article (dit M. Want) eût mieux connu l'état de la chirurgie anglaise, il n'aurait pas cru qu'il nous fût nécessaire d'être instruits sur cette partie de l'art par les travaux des Français. Il s'en faut à tel point que la fracture du col du fémur soit regardée parmi nous comme incurable, que le contraire est prouvé par de fréquentes guérisons dans les conditions les plus désavantageuses par l'âge avancé des malades. La méthode de l'exten-

sion permanente est celle que j'ai toujours employée avec un succès constant, soit dans la fracture dont il s'agit, soit dans celle du corps de l'os fémur.

« Lorsque le *Traité des Maladies des Os*, de M. Boyer, parut dans ce pays-ci, j'engageai les chirurgiens de l'hôpital Saint-Georges à employer la machine qu'il propose; mais on ne trouva pas que l'usage en fût aussi avantageux que celui des longues attèles dont j'ai coutume de me servir, et que mettent en usage à peu près tous les chirurgiens de cette institution.

» Pour le traitement des fractures du fémur, les chirurgiens de Londres sont divisés entre la méthode de John Hunter et celle de Pott. Les disciples du premier placent le membre dans l'extension, tandis que les autres le tiennent fléchi. La première méthode est mise en usage depuis bien des années, par les successeurs de Hunter, à l'hôpital Saint-Georges, et la seconde est généralement employée par les successeurs de Pott, à l'hôpital Saint-Barthelemy. »

M. Want est le même praticien qui a découvert la composition de l'eau médicinale d'Husson, employée quelquefois avec succès pour éloigner les paroxismes de la goutte. Voici la préparation qu'il en a indiquée :

Prenez : Bulbes de colchique frais, coupés, quatre onces.
Esprit de vin faible. . . . . six onces.

Faites macérer durant une semaine; exprimez la liqueur, et conservez-la pour l'usage.

La dose ordinaire pour un adulte est de deux drachmes, ou d'environ deux cuillerées à café communes; mais on doit la varier suivant la constitution des malades. Cette dose produit en général des vomissemens et des évacuations par le bas, quoique cet effet ne soit point indispensable pour obtenir la guérison.

Réflexions du Rédacteur de la GAZETTE.

On vend, sous le nom d'*Eau médicinale d'Husson, ancien officier*, une liqueur jaunâtre qui paraît être le résultat de la macération d'une plante féculente dans l'alcool très-affaibli. Cette liqueur se trouble par l'agitation : elle exhale une odeur spécifique et un peu vireuse qui nous a paru en effet se rapprocher de celle des bulbes de colchique.

On distribue avec cette eau prétendue médicinale une instruction, modèle achevé d'ignorance et de charlatanerie; on y lit, entr'autres choses remarquables, que cette eau, qui fait vomir et purge tout-à-la-fois, est un remède contre le *cholera morbus*, maladie dans laquelle de semblables remèdes seraient probablement mortels. On trouve encore dans cette instruction, que l'eau médicinale d'Husson est préparée par un fabricant de draps auquel l'ancien officier l'a vendue. N'existe-t-il donc pas de loi contre les assassins et empoisonneurs publics; et s'il en existe pourquoi donc en réclame-t-on en vain l'exécution ?

Quelques pharmaciens français ont substitué à l'eau d'Husson une macération de quatre onces de gratiole (*gratiola officinalis* L.) dans une livre d'eau-de-vie très-faible, et cette préparation donnée aux mêmes doses que l'autre, c'est-à-dire à celle de deux gros, a produit les mêmes effets; cependant il paraît que l'imitation de M. Want est plus exacte que celle-ci, et a déjà été employée un grand nombre de fois avec succès.

Du danger de descendre dans une Marnière souterraine (1), *après qu'il y a été allumé du feu, et que la combustion a eu une certaine durée.* (Extrait des *Annales de l'Agriculture française*, par MM. *Tessier et Bosc*; 31 octobre 1814.)

UN propriétaire de la commune de Sainte-Marguerite-des-Loges, canton de Livarot, arrondissement de Lisieux, faisait tirer de la marne, depuis plusieurs années, dans une pièce de terre qu'il a dans cette commune; l'extraction s'en faisait à une profondeur de quatre-vingts pieds; et, pour prévenir l'éboulement des terres, on avait

(1) Ce danger n'est point particulier aux *marnières*, et des accidens pareils peuvent arriver dans tous les lieux, souterrains ou non, dans lesquels l'air ne se renouvelle qu'avec peine.

(*Note du Rédacteur général de la Gazette.*)

eu soin de les soutenir avec de la paille et des pièces de bois.

Il y avait trois jours que les travaux, qui avaient été suspendus, pendant l'hiver, étaient repris, lorsque le 27 du mois de juin 1814, un flambeau allumé qui étoit placé contre une des parois de la marnière, et qui servait à éclairer les ouvriers, communiqua le feu aux matières combustibles, dont la voûte du souterrain était revêtue. On parvint dans le jour à arrêter l'incendie, mais l'épaisseur de la fumée força le chef de l'atelier, nommé *Mignot*, ainsi que ses compagnons, à abandonner leur travail.

Le lendemain 28, à cinq heures du matin, il se présente avec eux à l'entrée de la marnière, et suivant l'usage il s'y fait descendre le premier; il remarqua que les terres étoient éboulées : mais à peine en eut-il manifesté sa surprise, qu'il cria à ses compagnons de le retirer. Hissé à la hauteur de quarante pieds il retomba dans la marnière, et ne fit plus entendre que des gémissemens. Le fils de ce malheureux, voyant qu'un journalier qui s'était fait descendre pour lui porter du secours, avait été contraint de se faire remonter en grande hâte pour ne pas partager son sort, crut que son dévouement aurait plus de succès; il descendit suivi d'un jeune homme de dix-sept ans, qui était domestique chez le propriétaire de la marnière; mais au moment où il s'occupait de remplir le plus pieux des devoirs, il tomba lui-même sans connaissance; son compagnon, saisi d'effroi, et se sentant atteint d'un tintement d'oreilles, et d'un violent mal de tête, demanda à grands cris d'être remonté, et eut le bonheur de l'être à temps.

Un charpentier de la même commune, nommé *Cagniou*, ne put résister au désir de sauver les deux *Mignot*, père et fils. Descendu au fond de la marnière, il posa dans le panier Mignot fils, l'attacha au câble, et parvint à le faire extraire; mais une action aussi louable fut infructueuse, et devint même funeste à celui qui avoit osé l'entreprendre. Au lieu d'un être vivant, *Cagniou* n'avait exhumé qu'un cadavre : en vain lui cria-t-on de s'attacher au câble pour être remonté lui-même, il ne fit entendre que quelques cris plaintifs. Un ancien ouvrier employé aux marnières, nommé *Mullet*, eut le courage de descendre, et parvint à faire sortir du souterrain son généreux précurseur; mais quoique ce dernier respirât encore, il fut impossible de le rappeler à la vie. A peine le panier était-il vide qu'il fut remis à la disposition de Mullet; mais cet infortuné vieillard ne put s'en servir ni pour retirer le corps de Mignot père, ni pour se sauver lui-même : après avoir perdu connaissance il avait éprouvé le sort de Cagniou.

Ainsi quatre individus utiles à la société et à leurs familles, ont perdu la vie pour avoir ignoré un fait dont la connaissance ne peut être trop généralement répandue (2). Par l'effet de la combustion, de la paille et du bois dans le souterrain, la portion d'air vital ou oxigène, contenue dans son atmosphère, avait été absorbée, elle s'était trouvé remplacée par le gaz acide carbonique qui s'était dégagé dans l'acte de la combustion, et ce gaz délétère avait asphixié les malheureux qui l'avaient respiré.

Cet événement funeste doit servir d'exemple aux propriétaires et aux ouvriers qui travaillent à des extractions souterraines; ils doivent veiller avec le plus grand soin à ce qu'aucun feu ne soit allumé dans le fond de la carrière : mais quand malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu empêcher cet accident, voici la précaution qu'ils ont à prendre :

Avant de descendre dans le souterrain, comme dans tous autres qu'ils ne connaissent pas, ils doivent se faire précéder par des chandelles allumées, et en observer soigneusement l'état : si ces chandelles brûlent comme à l'ordinaire, il n'y a aucun danger à respirer l'air qui les environne;

(2) Des faits sans nombre prouvent qu'on peut toujours espérer de rappeler à la vie un asphixié, tant que sa chaleur naturelle n'est pas complètement éteinte. Dans les temps les plus froids un individu d'âge moyen peut conserver cette chaleur à l'air pendant au moins une demi-heure; il est donc probable, vu l'époque de l'année, qu'il auroit encore été temps une heure après l'événement, de tenter les moyens de rendre ces malheureux à la vie, si ces moyens avoient été connus d'un seul des habitans de leur village. (*Note de M. Bosc.*)

si, au contraire, elles s'éteignent, c'est une preuve de l'abondance du gaz destructeur de la vie, tant dans l'homme, que dans les autres animaux ; dès lors, ils doivent demander des instructions aux maires de leurs communes, ou s'adresser directement à un pharmacien chimiste, afin que ce dernier fasse l'emploi des réactifs propres à rendre à l'air du souterrain sa pureté primitive.

Addition par le Rédacteur général de la Gazette de Santé.

Les moyens qu'il aurait fallu employer pour rappeler les malheureux à la vie, sont si simples, qu'il est déplorable qu'on ne les connaisse pas dans le moindre village : il ne s'agit que de mettre l'asphyxié à l'air, d'exciter de toutes les manières possibles sa sensibilité presqu'éteinte : on y parvient surtout en l'agitant, en le pinçant, en lui jettant des gouttes d'eau au visage, en lui mettant dans les narines quelque odeur forte, comme de l'eau-de-vie, du vinaigre, et surtout de l'alcali volatil ou ammoniaque ; mais on doit principalement chercher à introduire de l'air pur dans ses poumons, en lui soufflant dans la bouche ou dans les narines, à l'aide d'un roseau ou d'un tuyau quelconque, ou en se servant d'un soufflet.

Il faut observer que dans le cas dont il s'agit, le gaz acide carbonique, produit de la combustion, devait être mêlé de gaz oxide de carbone, qui est plus dangereux que le précédent, et agit comme poison ; ce qui explique, avec le défaut de toute espèce de soin, pourquoi *Cagniou* n'est pas revenu à la vie, après avoir été retiré de la marnière, respirant encore. Nous avons publié dans les N^os^ de 1812, une suite d'articles sur les différens gaz qui peuvent produire l'asphyxie, et sur les moyens de remédier aux accidens qu'ils avaient produits.

Pour désinfecter un lieu profond, où il n'est point possible de renouveler l'air, comme était le fond de cette marnière, et détruire le gaz acide carbonique qui s'y trouverait, il faudrait y jeter de l'eau dans laquelle on a délayé de la chaux vive qui absorbe ce gaz et le précipite en formant du carbonate de chaux : mais comme l'oxide de carbone n'est pas précipité par la chaux, il ne faudrait point négliger, après en avoir jeté, de faire, avant d'entrer dans ce lieu, l'expérience d'y plonger une lumière, ou quelqu'animal vivant, afin de juger si l'air est assez pur pour entretenir la respiration.

Analyse *des Travaux de la Classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut royal de France, pendant l'année* 1814. Partie physique, par M. le chevalier *Cuvier*, sécretaire perpétuel. *Extrait.*

Les travaux scientifiques n'ont point été arrêtés, ni même ralentis, par les grands événemens politiques qui se sont passés au milieu de nous ; et tout annonce qu'ils vont prendre encore une nouvelle activité.

Chimie. On a fait connaître cette année à la classe, l'*Iode*, une des substances les plus curieuses qui aient été découvertes dans ces derniers temps. M. Courtois, fabricant de salpêtre à Paris, l'a dégagée le premier de l'eau-mère des lessives de cendres de Varec. Au moyen de l'acide sulfurique elle s'élève en une vapeur d'un beau violet, et se comporte avec les autres corps d'une manière analogue à celle du *chlore*, autrefois acide muriatique oxigené ; et ce phénomène a prouvé, pour ces deux substances, ce que l'on avait déjà pensé à l'occasion de l'hydrogène sulfuré ; savoir, que l'oxigène n'est pas à beaucoup près le seul principe capable de produire l'acidification.

MM. Thenard et Gay-Lussac avaient, dès l'année 1809, démontré qu'il est impossible de retirer de l'oxigène de *l'acide muriatique oxigéné*, et que pour continuer à croire que ce principe s'y trouve, il faut supposer que dans tous les cas où cet acide se convertit en acide muriatique ordinaire, il se forme de l'eau qui s'unit indissolublement à l'acide produit, ou du moins que les élémens de l'eau y entrent comme parties intégrantes ; tandis qu'en regardant le soi-disant acide muriatique oxigéné comme une substance simple dont la combinaison avec l'hydrogène donnerait l'acide muriatique ordinaire, on était dispensé de cette supposition. Mais en énonçant ces

deux manières de voir, nos deux chimistes s'en tinrent à la première, qui étoit plus analogue à ce qui se passe dans le plus grand nombre des acidifications.

M. Davy, qui avait été conduit aux mêmes conclusions, mit plus de hardiesse dans son choix; il adopta décidément la deuxième théorie et nomma l'acide muriatique oxigéné, *chlore*, nom dont il dériva ceux des deux autres acides dans lesquels il entre : l'un (*le muriatique*) où il est en combinaison avec l'hydrogène, fut appelé *hydro-chlorique;* l'autre (*le muriatique suroxigéné*) qui résulte de sa combinaison avec l'oxigène, reçut le nom d'*acide chlorique.*

Bientôt les expériences sur l'acide nommé jusqu'ici *fluorique* donnèrent lieu de penser, et ce fut M. Ampere, nouvellement nommé membre de la section de géométrie, qui eut le premier cette idée, que sa composition est analogue à celle de l'hydrochlorique, c'est-à-dire qu'il est composé d'hydrogène et d'un corps simple que l'on désigne sous le nom de *fluore.*

Ainsi, la propriété d'acidifier l'hydrogène ou de devenir acide par son moyen, est reconnue admissible dans quatre substances : le soufre, le chlore, l'iode et le fluore.

Plusieurs chimistes ont fait de l'iode le sujet de travaux très-importans, tels sont MM. Clément, Colin et Gauthier-Claubry, mais surtout M. Gay-Lussac.

M. Théodore de Saussure a présenté l'analyse de l'alcool et de l'éther.

(*Voyez* les deux précédens N^{os} de la *Gazette.*)

M. Chevreul, aide-chimiste au Muséum d'histoire naturelle, a singulièrement facilité l'analyse des substances organiques, en inventant la machine qu'il nomme *digesteur-distillatoire :* c'est une marmitte de Papin, fermée par une soupape que maintient un ressort dont on gradue la force à volonté, ce qui détermine le degré de chaleur que le liquide doit recevoir pour s'échapper. On recueille successivement le produit de chaque degré, au moyen d'un tuyau qui conduit dans un récipient; la matière solide que l'on examine est retenue dans le digesteur par un diaphragme mobile, qui peut aussi la comprimer et en entraîner tout le liquide restant. C'est au moyen de cet appareil que M. Chevreul a analysé le liége et le succin.

(*La suite au Numéro prochain.*)

ADMINISTRATION MÉDICALE.

M. LE BARON DES GENETTES ayant demandé au ministre de l'intérieur une autorisation pour que M. Louis Garnerio, médecin espagnol, traducteur de la *Nosographie* et du *Traité de la Manie*, de M. le professeur Pinel, pût exercer la médecine en France, Son Excellence a fait un Rapport au Roi, relativement à cet objet. Sa Majesté, par une ordonnance du 3 janvier courant, vu l'article 4 de la loi du 19 ventose an XI, sur l'exercice de la médecine et de la chirurgie, et le rapport de son ministre secrétaire d'Etat de l'intérieur, a autorisé M. Garnerio à exercer la médecine dans l'étendue du royaume, en statuant que la présente ordonnance, lui tiendrait lieu d'un diplôme pour être présenté aux autorités locales, dans les villes où il voudra établir sa résidence..

BIBLIOGRAPHIE.

Nouvelles observations sur les ABEILLES, par *F. Huber.* Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Deux vol. in-8°, avec un atlas de 12 planches in-4°. Prix : 13 fr. et 17 fr. par la poste. A Genève, chez *Paschoud*, imprimeur-libraire; et à Paris, même maison de commerce, rue Mazarine, n° 22; et chez le Normant.

NOUS avons annoncé dans le N° 29 de l'année dernière, les singulières découvertes de M. Huber fils, sur les mœurs des fourmis. Dans la première édition de l'ouvrage dont nous donnons le titre, M. Huber père avait fait connaître, sur les abeilles, des particularités non moins curieuses, relatives à l'accouplement des femelles; à l'espèce d'œufs qu'elles pondent exclusivement lorsqu'elles n'ont pas été fécondées à une époque déterminée; à la faculté qu'ont les abeilles de transformer en quelque sorte une jeune larve

d'ouvrière neutre en larve de femelle féconde, lorsque celle de la ruche a péri; aux mœurs féroces de ces reines ou mères qui s'entr'égorgent, dès que les ouvrières n'y mettent pas obstacle. Enfin, il résultait de ces observations que les abeilles ouvrières étaient des femelles dont les organes reproductifs ne se développent point, soit que cela tienne à l'état de gêne où sont d'abord leurs larves dans les petites alvéoles, soit que cette disposition dépende de la nourriture peu succulente qu'elles reçoivent.

Tous ces faits et plusieurs autres dont nous ne pouvons parler ici, furent publiés en 1792. Ils ont été vérifiés depuis par plusieurs naturalistes, et notamment par M. Bosc, membre de l'Institut de France; et dès lors, M. Huber fut considéré comme l'observateur qui avait répandu le plus de jour sur l'histoire si cachée de ces étonnantes sociétés. Qui l'aurait cru? l'auteur de tant de découvertes était complètement aveugle; et ce n'est que par les secours d'un aide intelligent qu'il avait fallu d'abord dresser, qu'il avait pu reconnaître ces particularités délicates échappées jusques là aux naturalistes les plus habiles.

La seconde partie, qui paraît aujourd'hui pour la première fois, a été rédigée par M. Huber fils, d'après les idées de son père; il a d'abord constaté tous les faits annoncés précédemment sous sa direction, et en a fait connaître un grand nombre de nouveaux. Il a vérifié l'observation d'un cultivateur qui avait vu que les abeilles ne formaient pas la cire avec leur bouche; mais que cette substance transsudait entre les derniers anneaux de leur ventre; il a prouvé, de plus, que la cire est faite avec le miel, et non avec le pollen, comme on l'avait cru. Une particularité fort curieuse, dont on lui doit aussi la découverte, c'est que, dans chaque ruche, il y a deux espèces d'ouvrières chargées exclusivement, les unes de récolter le miel et d'en faire la cire, les autres de soigner et de nourrir les larves.

M. Huber donne dans cet ouvrage les résultats de ses recherches sur l'architecture des abeilles; il fait voir de combien il s'en faut qu'elles obéissent dans leurs travaux à un instinct irréfléchi: on voit au contraire qu'elles savent modifier leurs constructions selon les circonstances, et les diversifier suivant tous les cas extraordinaires. Il rend compte enfin de nombreuses expériences sur les sens de ces étonnans insectes. Leur vue paraît excellente, mais leur toucher est plus admirable encore; car, c'est par le moyen de ce sens dont les antennes sont les organes, que s'exécutent tous les travaux et les communications réciproques; leur goût semble être obtus, tandis que l'odorat est très-perfectionné. M. Huber pense que la bouche est le siége de ce dernier sens.

En parcourant ce tableau si animé d'un petit monde qui semblait devoir nous rester toujours inconnu, on est stupéfait, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de l'intelligence qui préside à tant de merveilles, ou de la sagacité prodigieuse qu'il a fallu pour les découvrir. Les planches qui sont ajoutées à cet ouvrage achèvent d'y donner beaucoup de valeur; elles ont été en partie dessinées par M. Huber fils, et en partie par Mademoiselle Jurine, dont la mort prématurée a dû exciter les regrets de tous les amis de l'histoire naturelle.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No V.) (11 Février 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe Époque. = IIIe Période. — *Division de la Médecine en trois branches.* (Suite).

Aliud est scientiam habère, aliud uti, et possidere.
(Plato., *De scient.*)

Il me semble qu'on se ferait une fausse idée de la manière dont la médecine fut séparée en trois branches, si l'on croyait que ce partage fût régulier et méthodique. La nature des choses y mettait obstacle, et l'on peut, avec quelque attention, reconnaître que tout était alors dans le désordre et la confusion. Des historiens étrangers à l'étude et surtout à l'exercice de la médecine, ont bien pu croire que cette distribution des diverses parties de l'art avait été d'abord régulière et bien ordonnée; mais on voit dans Celse, dans Pline, dans Galien, qu'il n'en était pas ainsi. Par exemple, les chirurgiens, au rapport de Celse, n'entreprenaient le traitement des plaies, des ulcères, des tumeurs, que dans le cas où il fallait y faire quelqu'incision; et cependant Pline donne à un chirurgien le nom de *vulnerarius*, ou médecin des plaies. Les noms de *pharmacopœus*, chez les Grecs, et *medicamentarius*, chez les Latins, étaient synonymes d'empoisonneurs, sans doute parce que ceux qui ne savaient que préparer les remèdes se mêlaient souvent de les administrer. Le mot de *pharmacopola* s'appliquait encore à tous les charlatans qui, dès-lors en grand nombre, circulaient dans les lieux publics, ou attendaient les chalans dans des boutiques, comme on a reproché à Aristote lui-même d'avoir fait. D'un autre côté, les Grecs appelaient les chirurgiens *ἰατροὶ*, *médecins;* et il est évident que personne ne restait dans les attributions que les noms semblaient indiquer; mais que chacun empiétait sur les fonctions des autres. Il est certain encore, d'après Celse et Galien, que des médecins vraiment habiles employaient à la fois toutes les ressources de leur art, et qu'ils avaient sous leurs ordres des gens qui *saignaient*, *scarifiaient*, *ventousaient*, *donnaient des lavemens*, *appliquaient des cataplasmes et des emplâtres*, *préparaient des medicamens*, *oignaient*, *fomentaient*, etc. Plusieurs médecins célèbres de cette époque ont d'ailleurs écrit sur les différentes branches de leur art. Tels furent, entr'autres, Zénon, Andréas, Apollonius-Mus, Mantias, etc., disciples d'Hérophile.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 janvier inclus.

Fièvres non caractérisées.	20
Fièvres bilieuses ou gastriques.	70
Fièvres muqueuses.	19
Fièvres adynamiques ou putrides.	16
Phlegmasies internes ou externes, dont 64 des voies de la respiration.	88
Phthisies pulmonaires.	14
Paralysies récentes.	9
Varioles.	1
Leucophlegmaties.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	85
Galeux.	181
Total général.	506

CONSTITUTION MEDICALE.

Maladies régnantes.

REMÈDE CONTRE LA GALE.

La température continue à être douce, mais humide. Le soleil, en s'élevant sur l'horizon, échauffe l'atmosphère, et le thermomètre est assez constamment, durant la nuit, à deux et trois degrés au-dessus de glace; dans le milieu du jour, il monte jusqu'à sept, huit et neuf.

Le nombre des malades qui vont chercher des secours dans les hôpitaux pendant l'hiver est toujours plus considérable que dans la belle saison; mais le grand nombre de GALES qui existent maintenant parmi les classes inférieures

des habitans de Paris, nous oblige à indiquer ici les moyens les plus efficaces de combattre cette maladie. Elle a sans doute été multipliée à Paris par le séjour des armées alliées, et par le retour de nos propres soldats : on en admet une grande quantité dans les hôpitaux ; cependant, on ne reçoit pas ceux dont la maladie est récente ; on leur fournit les moyens de se traiter dans leur domicile.

Le soufre combiné de toutes les façons est, comme on sait, l'antidote, le spécifique de la gale ; mais on peut en diversifier beaucoup les combinaisons. Nous parlerons incessamment de l'action de cette substance en fumigations, et des heureux effets qu'elle produit ; mais comme il est difficile d'employer ce moyen sans un appareil que l'on n'a pas chez soi, nous donnerons seulement ici la composition d'un liniment employé par M. le docteur Jadelot avec un très-grand succès.

Liniment savonneux hydro-sulfuré, pour le traitement de la gale, par M. Jadelot.

Sulfure de potasse.	six onces.
Savon blanc de commerce. . . .	deux livres.
Huile de pavot.	quatre livres.
Huile volatile de thym.	deux gros.

On pile le sulfure de potasse dans un mortier de fer légèrement chauffé ; on le passe de suite au tamis, et on l'enferme pulvérisé dans un flacon bien sec et bien bouché : ou l'on fait dissoudre le sulfure de potasse dans le tiers de son poids d'eau qu'on y ajoute douze heures avant de composer le liniment ; on rape le savon, on le fait fondre au bain-marie, dans une marmite de terre, en l'agitant un peu avec un pilon de bois. On y ajoute la moitié de l'huile de pavot peu à peu, et laissant la marmite dans le bain-marie. On met ensuite dans un mortier de marbre le sulfure de potasse pulvérisé ou dissous dans le tiers de son poids d'eau. On ajoute peu à peu le mélange d'huile et de savon qui était dans le bain-marie, en commençant par une très-petite portion du mélange avec laquelle on triture fortement le sulfure de potasse. On continue de triturer le tout jusqu'à ce qu'il ne reste plus de grumeaux de savon ; on y mêle ensuite exactement la dernière moitié de l'huile de pavot et l'huile volatile de thym. Ce liniment doit être conservé dans un vaisseau fermé. On peut en préparer six kilogrammes et plus en une fois ; il est d'une couleur verdâtre, et devient blanc par le contact de l'air ; sa consistance est à peu près la même que celle du cérat. L'odeur de gaz hydrogène sulfuré y est entièrement détruite par celle de l'huile volatile qui n'est ajouté que pour cela.

On peut substituer le savon amygdalin et l'huile d'amandes douces au savon du commerce et l'huile de pavot.

On s'en sert en étendant légèrement deux fois par jour, en se levant et en se couchant, la dose d'une once environ de liniment sur les différentes parties du corps, spécialement sur celles où il y a des boutons de gale. Quand la peau est trop sensible, on ne laisse pas séjourner le liniment dans les gerçures, et on lave la peau une fois par jour avec de l'eau tiède.

La gale simple se guérit ordinairement ainsi, en moins de huit jours, souvent en quatre, et même moins. On doit continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de démangeaisons. Elles diminuent dès la première friction. Il n'en résulte ni pustules, ni cuissons étrangères au mal ; les furoncles qui surviennent paraissent dans tous les traitemens. Cette composition n'exale pas d'odeur désagréable comme les corps gras ; elle facilite le nettoyage du linge. — Elle est peu coûteuse et se conserve sans peine. — On l'a employée avec succès contre la teigne, et quelques espèces de dartres.

☽ Premier quartier, le 17 février.

Depuis le 1er jusqu'au 10 février, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{8}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 8 d. — Le *minimum* de $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 79 d. — Le *minimum* de 75 d. $\frac{1}{4}$.

Chevallier, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

Mort subite *causée par la rupture d'un Anévrisme de l'Aorte thoracique.* Observation communiquée par M. *Prat*, médecin en chef de l'hôpital Saint-Antoine.

La nommée Kunter (Jeanne), âgée de cinquante ans, ouvrière en linge, rue Traversière, faubourg Saint-Antoine, paraissait éprouver depuis plus de trois mois des douleurs vives, avec pulsations, qu'elle rapportait exclusivement au dos et à toute la partie gauche de l'abdomen. Apportée à l'hôpital, elle présente les symptômes suivans :

Face pâle, jaunâtre ; ni bouffie, ni injectée ; l'appareil digestif n'offre rien d'extraordinaire, seulement l'appétit est peu considérable, et la malade ne mange que très peu à la fois ; la respiration est parfois gênée et haute, le thorax résonne bien antérieurement, palpitations faibles dans la région du cœur, érection du tronc, insomnie, douleurs extrêmes, fixes, continues, rapportées constamment au côté gauche de l'abdomen et au dos, faisant éprouver un sentiment de pulsation, mais pas de chaleur, ni d'ardeur intérieure. La malade était toujours couchée, un peu sur le côté droit, les membres en demi flexion. Les dernières fausses-côtes se déjettent en-dehors par leur extrémité antérieure, et sont fort mobiles ; d'ailleurs, le ventre est souple ; on n'y rencontre aucune tumeur ; on n'aperçoit aucun changement dans les propriétés physiques de la peau, bien que la malade persiste à nous dire qu'elle a une tumeur dans le côté gauche du ventre. Le pouls est foible, petit, et régulier ; elle ne pouvait se mouvoir ou être mue sans éprouver des souffrances extrêmes.

Les bains, les vésicatoires volans, des préparations opiacées et camphrées furent employés sans aucun succès : la malade ne reposait nullement ; mais depuis deux jours elle prenait un calmant et dormait un peu, lorsque dans la nuit du 11 au 12 juillet 1807, s'étant réveillée vers minuit, après un sommeil tranquille de quelques heures, elle se leva sur son séant pour prendre un bouillon ; elle jeta aussitôt un cri pour appeler du secours, et expira sur-le-champ. J'observerai que l'atmosphère était excessivement surchargée d'électricité le jour de sa mort.

Autopsie.

Le froid s'empara avec promptitude du cadavre; la face était pâle, jaunâtre, le thorax ne résonnait pas à gauche. En ouvrant la plèvre gauche il s'en écoula plus d'une pinte de sérosité citrine et claire, qui surnageait environ deux livres de sang caillé en une seule masse.

L'aorte, immédiatement au-dessus du diaphragme, donnait naissance, par son côté gauche, à une tumeur anévrismale, dure, résistante, sphéroïde, de quatre pouces de diamètre, offrant une petite ouverture circulaire, à circonférence noirâtre, dentelée et comme découpée, située à sa partie gauche ; mais à sa partie inférieure, on remarquait une déchirure longitudinale, de cinq à six lignes de longueur, qui paraissait récente. Cette tumeur était presqu'entièrement remplie de fibrines blanchâtres. Sa paroi antérieure était convexe, sphéroïde, en rapport avec la plèvre et les poumons ; la paroi postérieure était formée par les corps de quelques vertèbres dorsales, des fausses-côtes gauches et les muscles des gouttières vertébrales. Toute la partie gauche du corps des trois dernières vertèbres dorsales était profondément érodée, le fibro-cartilage inter-articulaire était détruit plus profondément que le tissu osseux ; les apophyses transverses de ces vertèbres étaient détruites ou réduites en fragmens ; les trois dernières fausses-côtes étaient fracturées par usure ou érosion, et présentaient plusieurs esquilles ; enfin, postérieurement le sang de la tumeur était en rapport immédiat avec une portion de la face antérieure de la masse musculaire des gouttières vertébrales.

Quant à la structure des parois de la tumeur, elles étoient fort analogues à celle de l'aorte.

Le cœur était petit et pâle.

Les intestins étaient remplis de gaz ; les viscères parenchymateux de l'abdomen étaient pâles

et décolorés ; les gros vaisseaux renfermaient une petite quantité de sang liquide.

Reflexions.

Pendant la vie, on croyait que cette affection siégeait dans le système musculaire ; et certes il faut avouer que dans cette observation et celle que nous avons publié dernièrement (V. n°. 35, du 11 décembre 1814, et 1er, du 1er janvier 1815), le diagnostic de l'anévrisme thoracique n'était pas clair ; car, dans l'une et l'autre observation, 1°. le thorax résonnait bien ; 2°. le toucher ne découvrait ni tumeur, ni pulsations insolites ; 3°. le pouls était régulier ; 4°. la face n'annonçait pas une affection des gros vaisseaux ; 5°. les membres n'étaient pas infiltrés ; 6°. la malade (Kunter) rapportait toujours ses douleurs à la région gauche de l'abdomen, où l'on ne sentait rien.

Quoi qu'il en soit, l'expérience prouve qu'on a méconnu des anévrismes de la portion de l'aorte placée, soit au-dessus, soit derrière le diaphragme (Morgagni, *de Sedib. et Caus. Morb.*); et d'ailleurs le raisonnement me paraît indiquer que de semblables anévrismes doivent être difficiles à distinguer lorsqu'ils croissent lentement et qu'ils n'ont pas acquis un volume excessif.

Dans cette observation, ainsi que dans celle qui a été publiée et citée ci-dessus, une chose digne de remarque, et qui fait exception à une sorte de règle générale, est la destruction profonde du fibro-cartilage inter-articulaire placé entre les vertèbres érodées. Dans une autre observation d'anévrisme semblable, j'ai vu, au contraire, les vertèbres profondément érodées, et les cartilages entiers faisant saillie dans la poche anévrismale.

Observation d'un VOMISSEMENT SPASMODIQUE, *guéri par la bière*, par M. *Lemercier*, docteur en médecine, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne, médecin des épidémies de l'arrondissement.

UN prisonnier russe, âgé de vingt-quatre à vingt-six ans, d'un tempérament sanguin, de constitution forte et athlétique, retournant dans sa patrie, après les événemens qui ont rendu la paix à la France, entra à l'hôpital de Mayenne, le 20 avril, se plaignant, depuis plusieurs semaines, de maux d'estomac et de vomissemens continuels. Le lendemain de son entrée, on lui fit prendre deux grains de tartrate de potasse antimonié dans un verre d'infusion de chicorée. Il vomit abondamment de la bile et des matières glaireuses. Les jours suivans, on donna au malade pour boisson une décoction de fumeterre et de chicorée, du bouillon ; deux soupes. Les vomissemens continuèrent d'avoir lieu, surtout quand il prenait quelque chose. Dans le jour, nausées fréquentes, douleur à l'épigastre, coliques, peu de fièvre, constipation. Le 29, on donne un purgatif qui procure huit selles. Le malade fait sa boisson d'eau de veau et de tilleul. L'estomac ne peut supporter d'alimens ; ils sont rejetés une demi-heure après, avec des matières aqueuses acides ; le vin ne peut passer, et aigrit très-promptement. En touchant la région de l'estomac, on ne sent aucun engorgement.

On ne peut avoir de renseignement du malade sur son état antérieur : il ne parle pas français. On continue l'eau de tilleul ; on ajoute six gouttes d'éther sulfurique par verre ; on donne une potion anti-spasmodique ; les nausées et vomissemens sont arrêtés pour un instant, mais reviennent bientôt. Le sommeil se perd, et les forces s'affaiblissent. Le 25 mars, on applique un vésicatoire camphré sur la région épigastrique ; il ne produit aucun soulagement. Chaque matin, on fait prendre quatre onces de vin de quinquina ; et le soir un bol de thériaque, avec dix gouttes de laudanum. Les nuits sont plus calmes, mais le malade ne peut rien prendre : la maigreur est très-grande, les forces considérablement affaiblies ; il ne peut plus se lever pour aller aux commodités. Le 15 juin, il survient un dévoiement qui épuise encore davantage les forces. Ses camarades quittent l'hôpital : il est triste, abattu, et refuse tout ce qu'on lui offre.

Un officier russe, parlant très-bien français, vint visiter l'hôpital : je lui demandai quelle était la boisson habituelle du pays du malade ; il me

dit que c'était la bière. Cet homme refusant tout, je lui fis présenter de la bière. Il essaya d'en prendre, et la supporta très-bien. Il continua d'en boire, et les vomissemens cessèrent. Le bouillon et la soupe purent passer. Les forces se rétablirent peu à peu; et le 27, il se promenait dans la salle, et mangeait comme à l'ordinaire. Le 16 juillet, il sortit guéri, et en état de faire la route à pied.

Analyse *des Travaux de la Classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut royal de France, pendant l'année* 1814. **Partie physique**, par M. le chevalier *Cuvier*, sécretaire perpétuel. *Extrait.* (Suite. *Voy.* le N° précédent.)

Le même chimiste (M. Chevreul) en continuant ses belles recherches sur la saponification des graisses, a reconnu que les propriétés acquises par ces dernières, ne viennent point de l'acquisition ou de l'élimination de quelque substance, mais d'un nouveau mode de combinaison occasionné par l'action de l'alcali, et qui donne à la graisse une analogie avec les acides, indépendante de toute oxygénation.

M. Pelletier a fait l'examen chimique des matières colorantes que l'on retire du bois de santal et de l'orcanète, et a prouvé qu'on devait les regarder comme des principes immédiats des végétaux.

M. Vauquelin a perfectionné l'analyse de la mine de platine, d'où il avoit tiré quatre métaux: le *palladium*, le *rhodium*, l'*osmium* et l'*iridium*.

M. Mongez a lu un Mémoire sur la trempe du cuivre, et les avantages qu'on en peut tirer. (*Voy.* notre N° du 11 juin dernier.)

Pour la minéralogie et la géologie, on a rapporté les détails de la chute de pierres arrivée dans le département de Lot et Garonne le 5 septembre dernier: elles étaient considérables: on dit qu'il y en avait du poids de dix-huit livres.

M. Laugier, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a répété les expériences de M. Stromeyer, professeur de chimie, à Gottingue, qui a découvert la présence constante de trois centièmes de strontiane dans l'aragonite, tandis qu'il n'y en a point dans le spath calcaire dont on croyait la composition analogue à celle de l'aragonite.

M. Cuvier a démontré que le prétendu *homme témoin du déluge* de Scheuchzer, déposé à Harlem, dans le Muséum de Teiler, n'était qu'une espèce gigantesque de Salamandre. (*Voy.* notre N° du 1er juillet dernier.) M. Cuvier a encore montré une tête entière de *palæotherium medium* trouvée dans le gypse de Montmartre, qui confirme tout ce que l'on avait conclu jusqu'à présent d'après les fragmens isolés (*Voy.* notre N° du 11 juillet dernier).

M. de Humboldt a communiqué l'histoire étonnante du volcan de Jorullo au Mexique, situé à quarante lieues de la mer, et formé en 1759, au milieu d'une plaine cultivée, où, sur un espace de demi-lieue carré, il se forma une multitude innombrable de petits cônes de six à neuf pieds, et six collines dont la plus considérable est la bouche d'un volcan, et a seize cents pieds d'élévation. M. de Humboldt a encore remarqué que plusieurs volcans d'Amérique sont aussi éloignés de la mer que celui-là, tandis que tous ceux de l'ancien continent sont sur ses bords ou dans le voisinage. Tous ceux d'Amérique se trouvent dans une ligne transversale à la direction des Cordilières, et à peu près sous le même parallèle comme s'ils avoient été soulevés sur une crevasse qui iroit d'une mer à l'autre.

(*La suite au Numéro prochain.*)

SEANCE DE L'INSTITUT.

Mémoire sur cette question, *Une partie vivante ayant été entièrement séparée du système animal, est-elle susceptible de s'y réunir?* par M. le baron *Percy*, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, inspecteur-général du service de santé des armées, etc.

Vers le milieu du dernier siècle, Garengeot, chirurgien de Paris, habile et fort estimé, publia, dans un Traité de Chirurgie, le fait suivant: Deux soldats, sortant du cabaret, se battirent corps à corps dans la rue; l'un d'eux saisit avec les dents le nez de son camarade, et le coupa ou l'arracha tout net, puis le cracha dans le ruis-

seau, et le foula aux pieds. Pendant que le blessé poursuivait son adversaire, ce nez fut ramassé, lavé dans une fontaine, et jeté dans la boutique du chirurgien Gallain, ami et confrère de Garengeot. Lorsque le soldat fut ramené, quelques instans après, au chirurgien, le nez tombé était froid et livide. Cependant Garengeot rapporte qu'après l'avoir bien lavé et réchauffé dans du vin chaud, et avoir pareillement abstergé la plaie, le nez fut rappliqué à sa place, et maintenu par des bandelettes agglutinatives, et un bandage en fronde, avec tant de bonheur, que, quatre jours après, il avait repris, et la cicatrice était faite.

Cette histoire, racontée sans aucun motif d'intérêt personnel par deux hommes estimés pour leur caractère, non moins que pour leurs lumières, n'en a pas moins été regardée comme fausse et absurde; et depuis on n'a presque jamais cité le nom de Garengeot sans rappeler ce fait, que l'on traitait de ridicule, de manière qu'il a suffi pour ôter aux travaux de cet homme habile toute la considération qu'ils avaient méritée jusque là. Cependant, la Bibl. Britann. ayant rapporté un fait au moins aussi étrange, avec des circonstances qui semblent lui donner une authenticité irrécusable, M. le baron Percy, qui avait toujours partagé la prévention commune contre l'histoire de Garengeot, résolut de soumettre à un examen attentif tout ce qu'il pourrait trouver, soit dans les annales de l'art, soit dans son expérience personnelle, propre à étayer ou à contredire les deux récits dont il s'agit; et tel est l'objet du Mémoire dont nous rapportons ici l'extrait (1).

Voici en abrégé l'événement rapporté dans la Bibl. Britann.: Un charpentier, à Edimbourg, en travaillant dans un chantier, se coupa un doigt si net, que le bout en tomba sur la pièce de bois qu'il mettait en œuvre. Cet homme fut amené par un de ses camarades à M. le docteur Balfour, qui renvoya ce dernier chercher le doigt abandonné dans le chantier. Quand il fut rapporté, vingt minutes après l'accident, ce doigt était froid et blême, et totalement semblable à un morceau de suif. Il fut aussitôt lavé, et réchauffé dans du vin chaud, remis en place, et retenu par des bandelettes agglutinatives, et un appareil convenable. Il fut prescrit au blessé de ne faire aucun mouvement de sa main, et de ne pas toucher à l'appareil de huit jours, à moins qu'il ne s'en exhalât une odeur infecte, signe de la putréfaction du doigt. Cependant après quatre à cinq jours, cet homme, tourmenté à ce qu'il paraît par ses camarades, voulut faire enlever l'appareil, et s'adressa pour cela à un chirurgien, qui, par bonheur, refusa d'y toucher. M. Balfour ne le revit que le 4 juillet, vingt-quatre jours après l'accident; et alors il reconnut, avec satisfaction, que l'adhésion était parfaite, et que la cicatrice était fermée. Il eut alors l'attention de faire constater ce fait singulier par un procès-verbal dressé devant le juge, et signé d'un de ses confrères et de toutes les personnes qui avaient été témoins du fait. Ce qui avoit donné au docteur Balfour l'idée de tenter la réunion de ce doigt amputé, c'est que quelques mois avant, son propre fils avait eu trois doigts coupés par une porte, de façon qu'ils semblaient avoir été divisés par un instrument tranchant, et que chacun ne tenait plus que par un petit lambeau de peau. Cependant en très peu de jours la réunion en fut complète, à la très-grande satisfaction du père et à celle du même médecin qui a signé le procès-verbal de la guérison du charpentier, et qui étai t cause involontaire de l'accident arrivé à l'enfant

Il ne paraît pas douteux que, dans le temps où la mutilation du nez et des oreilles étaient des supplices communs, on ait trouvé le moyen de cacher par quelque opération, la difformité qui en résultait. Cette méthode avait été mise en usage vers le milieu du quinzième siècle, par *Branca*, chirurgien sicilien; puis, par son fils et par les trois *Vianei*, *Vionei* ou *Boiani*; et enfin, par le fameux *Tagliacozzo* ou TAILLACOT. Ce der-

(1) Le Mémoire de M. le baron Percy sera inséré en entier dans le premier N° du *Journal de Chirurgie militaire*, qui doit, dit-on, paraître au mois de mars prochain, et dont la rédaction générale est confiée à M. le docteur Fournier. Nous saisissons avec plaisir cette occasion d'annoncer cet ouvrage périodique, que nous ferons connaître avec plus de soin lorsque le prospectus en aura été publié.

nier, mort en 1599, à Bologne, sa patrie, où il était professeur à l'université, se rendit célèbre par ce genre d'opération. Les plus grands chirurgiens de son temps en ont parlé, et notre Ambroise Paré lui-même en a vu un exemple. *Taillacot* faisait d'abord deux incisions au bras gauche, puis y apliquait le nez durant quarante jours, au moyen de bandages soigneusement appliqués ; après quoi, il coupait dans le bras de quoi faire un nez auquel il donnait la forme la plus convenable. Ce moyen devait être très-douloureux et excessivement fatigant, aussi imagina-t-on d'employer pour cet usage, des nez pris à l'instant sur une personne vivante. On dit que le même moyen a été employé avec succès pour des oreilles ; et en 1742 une thèse fut soutenue sur la possibilité de les rétablir.

M. le baron Percy a parlé des circonstances de sa pratique personnelle, qui peuvent se rattacher à ce que l'on vient de lire : Toutes les fois que le nez ayant été coupé, il restait encore adhérent par un petit lambeau de peau, la reprise et la cicatrisation en a été prompte et facile ; mais lorsque la séparation était totale, c'est toujours vainement qu'il l'a essayé, même avec les circonstances en apparence les plus favorables.

MM. Percy et Richerand ont pareillement essayé de faire reprendre ainsi le bout du nez de chiens auxquels on venait de le couper avec précaution ; cependant jamais ils n'ont pu réussir ; mais cette expérience réussit assez bien sur l'oreille d'un animal, comme le lapin, le mouton, etc. Pour cela, on l'enveloppe d'un étui de carton et l'on enduit la blessure avec de la poix médiocrement chaude.

M. Percy a terminé son mémoire par le récit d'une expérience qu'il a tentée, de concert avec M. Willaume, chirurgien principal des armées françaises. Une portion du diamètre entier du tibia d'un chien, longue d'environ un demi-pouce ayant été enlevé, fut remplacée par un cylindre de platine destiné à empêcher le raccourcissement du membre. Le tout fut enveloppé de poix, et assujéti par un pansement. Au bout de quelques jours une incrustation osseuse commençait à se faire sur le cylindre ; mais le chien s'étant échappé, tout se trouva dérangé, et l'expérience n'a pas été répétée : cependant elle mérite de l'être, car elle peut mettre sur la voie des moyens à prendre pour prévenir le raccourcissement des membres, dans les fractures, dont les bouts sont brisés et ont besoin d'être sciés, comme l'auteur du mémoire l'a fait plus d'une fois avec beaucoup de succès.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

MONSIEUR,

Je reconnais maintenant que les Observations insérées dans la Gazette du 21 juin 1814 (sur l'angine dite *œdémateuse*) que je vous avais remises, avaient été trop inexactement observées et décrites pour servir à des inductions cliniques. En conséquence, je prie de les regarder comme nulles pour le sujet dont il s'agit.

Veuillez bien, pour l'intérêt de l'art, M. le Rédacteur, publier la lettre que je vous adresse à cet effet, et croire aux sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LABROUSSE, *D. M. P.*

ALMANACH ROYAL *pour les années* 1814 *et* 1815 présenté à Sa Majesté, par Testu. A Paris, chez Testu et compagnie, rue Haute-Feuille, n° 13. Un vol. in-8°. de plus de 800 pages. — Prix : 10 f. et 13 f. par la poste.

Il n'est aucune classe de la société à qui cet ouvrage ne puisse être utile ; et il en est plusieurs qui ne sauraient s'en passer : on y trouve tout le détail de notre organisation civile, militaire, judiciaire, administrative ; les noms, les adresses, les attributions de tous les hommes publics, et même de toutes les personnes un peu connues, non-seulement pour Paris, mais dans toutes les parties de la France. Le volume qui vient de paraître, a de plus l'avantage de contenir tous les changemens arrivés dans toutes les parties du gouvernement, depuis l'époque mémorable de la chute de Buonaparte. Pour nous en tenir aux attributions spéciales de la Gazette de Santé, nous allons rapporter ce qui est relatif au service de santé de la Maison du Roi.

Premier médecin, M. le Faivre, aux Tuileries ;
Médecin ordinaire, M. de la Servolle ;
Médecins consultans, MM. Thouvenel, Beauchêne père, Jeanroi, Portal ;

Médecins par quartier, MM. Bayle, Royer-Collard, Pelletan fils ;

Médecin oculiste, Demours ;

Premier chirurgien, le P. Elysée ;

Chirurgien ordinaire, M. Distel ;

Chirurgien par quartier, MM. Marjolin, Nicod, Beauchêne fils ;

Médecins et chirurgiens de Monsieur :

Premier médecin, M. le chevalier Hallé, professeur de la faculté de médecine ;

Médecins ordinaires, MM. Gueneau de Mussy, P. Auvity ;

Premier chirurgien, le P. Elysée ;

Chirurgien ordinaire, M. Bougon ;

Pharmacien, M. Fabvre ;

Médecin et chirurgien de Monseigneur le duc de Berry, M. Guérin, M. Amy.

ESSAI *sur quelques propriétés du phosphore et de ses combinaisons.* Thèse soutenue devant la Faculté des Sciences de l'Université de France, le 11 janvier 1815, par *J. P. Boudet*, pharmacien de l'ancien Collége de Pharmacie, membre de la société de Pharmacie de Paris, etc.

M. Boudet s'étoit, à diverses époques, livré à des travaux importans sur le phosphore ; il vient d'en faire le sujet d'un acte probatoire devant la faculté des sciences de l'Université, et en leur donnant de la publicité, acquiert de nouveaux droit à la reconnaissance des personnes qui cherchent à s'instruire.

On donne en général le nom de phosphore à toutes les substances qui ont la propriété de répandre de la lumière dans les ténèbres ; mais notre chimiste n'examine ici que la substance simple, découverte à ce qu'il paroît en 1677, par *Brandt*, qui couroit après la pierre philosophale, et trouva cette substance merveilleuse à laquelle il ne songeoit pas. Kunckel bientôt après en retira aussi de l'urine, et fut assez heureux pour qu'on le regardât comme le premier inventeur. Ce n'est qu'en 1737 qu'un étranger vendit au gouvernement français le prétendu secret de la fabrication du phosphore, dont les procédés avoient cependant été déja publiés dans plusieurs ouvrages.

Bientôt cependant ce procédé fut rectifié et simplifié. On ne le retire plus guères maintenant que des os d'animaux. M. Boudet décrit avec soin les procédés à suivre, et après avoir indiqué les caractères physiques, il s'arrête aux propriétés médicales du phosphore et surtout aux propriétés chimiques.

Il prend de là occasion de décrire toutes les combinaisons de ce corps, regardé par la chimie moderne comme élémentaire, c'est-à-dire, indécomposable. Il résulte de ses expériences, 1°. que le phosphure de carbone n'est probablement qu'un oxide rouge de phosphore. 2°. Que l'acide acétique bouillant, dissout une assez grande quantité de phosphore, et le retient en refroidissant. 3°. Que la graisse et les huiles fixes le dissolvent à chaud et le divisent, ce qui peut servir à le pulvériser. 4°. Que l'acide phosphorique peut se combiner au mercure oxidé et à l'ammoniaque, et former un *phosphate ammoniaco-mercuriel.*

5°. Qu'il peut exister un phosphite de soude phosphoré, différent du phosphite de soude.

6°. Que l'acide phosphorique bouillant attaque le verre ; ce qui rend douteuse l'existence de l'acide fluorique dans les os, puisqu'on se fondait sur l'altération du verre pour y croire.

Après avoir fait connaître les résultats nombreux et très-intéressans de ce travail, faut-il dire que je regrette cependant de voir qu'il n'est pas entré dans le plan de M. Boudet de parler des préparations pharmaceutiques du phosphore ? personne n'était en état d'en traiter avec plus de lumières et d'une façon plus profitable ; mais en témoignant ce regret, ne fais-je pas comme les enfans auxquels on ne sauroit donner une pomme, qu'ils ne vous en demandent un panier ?

MÉDECINE A L'ARMÉE D'ESPAGNE, *en* 1808, 1809 *et* 1810 ; par *L. J. M. Lixon*, ex-médecin des camps et armées, faisant fonctions de principal dans l'arrondissement du royaume de Navarre. Un vol. in-8°., prix : 5 fr. et 6 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez le Normant.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. VI.) (21 Février 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe EPOQUE. = IIIe PÉRIODE. — *Division de la Médecine en trois branches.* (Suite).

Sublatâ cognitione et scientiâ, tollitur omnis ratio, et vitæ degendæ et rerum gerendarum.

(CIC. *De finib. bonor. et malor. lib.* II.)

PAR la nature même des choses dont se compose la médecine, si la pharmacie, ou l'art de recueillir, de préparer et de conserver les substances médicamenteuses suivant des principes déterminés, peut très-bien constituer pour la pratique une profession distincte de la médecine, puisque cet art pharmaceutique ne suppose pas que celui qui l'exerce fasse lui-même aucune application au corps humain, il n'en est pas de même de la chirurgie, si l'on entend par ce mot autre chose que le mécanisme des opérations, et qu'on veuille lui faire signifier, comme on le fait ordinairement, l'art de déterminer la nécessité ou l'inutilité de ces opérations, de remédier aux accidens qui en sont la suite, et celui de traiter la nombreuse série des maladies que l'on nomme chirurgicales, parce qu'elles requièrent ordinairement le concours de l'application de la main avec les autres moyens *diététiques* ou *pharmaceutiques*. Les hommes qui se livreront à cette partie de l'art ne seront point seulement des *chirurgiens*, ils seront des *médecins-opérans*, ou *médecins-chirurgiens*. Leurs études seront précisément les mêmes que celles des autres, si ce n'est qu'ils s'appliqueront plus spécialement au manuel opératoire; et il ne pourra exister en réalité aucune hiérarchie ou suprématie des uns aux autres. Chacun d'eux étant en état de déterminer la nature des cas qui se présenteront, pourra en référer à celui qui se sera plus spécialement attaché à l'exercice d'une partie de l'art. Le médecin ne sera pas exposé à traiter longuement, et sans fruit, par des moyens insuffisans, une maladie chirurgicale qu'il aura méconnue; et le chirurgien ne compromettra pas l'existence de son malade par une opération douloureuse qu'un traitement médical aurait pu remplacer avec avantage.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er au 10 février inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	11
Fièvres bilieuses ou gastriques.	58
Fièvres muqueuses.	15
Fièvres adynamiques ou putrides.	17
Phlegmasies internes ou externes, dont 48 des voies de la respiration.	64
Phthisies pulmonaires.	10
Varioles.	1
Paralysies récentes.	5
Coliques métalliques.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	157
Galeux.	226
TOTAL GÉNÉRAL.	566

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

IL y a eu vers la fin de janvier, pendant deux ou trois jours, un froid assez vif avec de la neige. Un dégel rapide et considérable a eu lieu du 26 au 27; dans l'espace de douze heures nous avons eu 12 ou 13 degrés de différence; dans le même temps le baromètre a beaucoup baissé; les annonces de pluie, d'orage n'ont pas eu de suite;

la température a été depuis cette époque, et continue d'être modérée, douce, humide. Le temps a toujours été plus ou moins couvert, nuageux, par intervalles pluvieux ; le soleil cependant a pu percer, pendant quelques heures, les nuages, les brumes et brouillards. Le thermomètre s'élève souvent à 10 degrés, et descend rarement au-dessous de 4. L'intempérie humide a été excessive et constante.

Quelques fluxions de poitrine décidément inflammatoires, ont été observées dans les premiers temps, parmi le nombreux essaim d'affections catarrhales et rhumatismales. Le dégel a semblé l'époque et peut-être a-t-il été, par sa force et sa rapidité, l'occasion d'accidens multipliés et de graves dégénérations dans le cours des maladies. Des personnes infirmes, cacochymes, languissantes ont succombé à des attaques d'apoplexie, d'asthme, de faiblesse; le caractère humoral a été très-prononcé, et les vomitifs ont paru plus utiles et plus nécessaires : on a dû prolonger leur action par l'usage soutenu du kermès, des teintures ou infusions d'ipécacuanha. Des fièvres bilieuses jointes à des affections catarrhales ont paru à l'inexpérience des fièvres putrides et malignes ; elles ont été quelquefois dénaturées et aggravées par un traitement inapproprié, et surtout par l'usage précoce et déplacé du quinquina. Plus un remède a d'énergie, plus il peut faire du bien lorsqu'il est employé à propos, plus aussi il peut opérer de mauvais effets lorsqu'il est donné à contre-temps.

MENURET, *D. M. M.*

Pleine lune, le 23 février.

Depuis le 11 jusqu'au 20 février, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 7 l. $\frac{4}{2}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 9 d. $\frac{8}{10}$. — Le *minimum* de 3 d. $\frac{3}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 55 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

REMÈDE CONTRE L'EPIZOOTIE RÉGNANTE.

MONSIEUR,

Votre Gazette étant connue pour renfermer tout ce qui peut être utile et avantageux au public, je vous prie de lui annoncer un préservatif qui fut employé avec succès en Poméranie et en Prusse, contre l'épizootie qui régnait sur les bêtes à cornes, après les campagnes de 1806 et 1807.

C'est une sorte d'opiat fait avec :

Deux poignées de sel commun, deux grandes cuillerées de goudron liquide, une grande cuillerée de fleurs de rhue puante (*grave olens*); même mesure ou quantité de matricaire officinale; *idem*, d'angélique; *idem*, de raifort; *idem*; de baies ou graines de genièvre grillées et concassées; une poignée d'ail écrasé. Le tout bien mêlé, et avec propreté, on en donnera environ une cuillerée les matins à chaque bête, ayant soin de lui introduire ce mélange dans la bouche avec un pinceau.

J'ai l'honneur, etc.

Daniel DE PERNAY, *chevalier de Saint-Louis.*

On a déjà publié plusieurs recettes analogues à celle-ci ; malheureusement, leurs effets n'ont pas répondu aux promesses de ceux qui les ont fait connaître. Telle est la suivante, insérée dans l'avant-dernier cahier des Annales de l'Agriculture française, *ainsi que les Réflexions que nous avons mises à la suite.*

REMÈDE *contre l'Epizootie actuellement régnante, vanté comme souverain*, découvert par M. *Cohr*, médecin vétérinaire de Sthulh-Weissembourg, en Hongrie.

Prenez du levain de bière, délayez-le avec de la bière faite, jusqu'à ce qu'on puisse le prendre par cuillerée. Prenez-en six cuillerées à bouche, versez dans une chopine de bière, et faites avaler à la bête malade. Répétez ce procédé trois fois par jour. Si la bête était aussi malade le lendemain, il faudrait répéter ce qu'on a fait la veille ; mais si la maladie cède dès le premier jour, alors on ne fait avaler que deux chopines, et ensuite une.

M. le vicomte de Bussy, général au service de l'Autriche, assure que dans la Hongrie il n'a pas vu une seule fois faire usage de ce remède, sans que, dès le premier jour, la cure ne se soit manifestée avantageusement.

M. le directeur de l'école royale vétérinaire de Lyon, écrit que ce remède n'a point empêché les vaches de mourir, quoiqu'il parût d'abord avoir diminué le mal. Un vétérinaire lui attribue cependant la guérison de six vaches.

Une seconde lettre du même, indique que l'on a fait autrefois déjà usage de ce remède, mais qu'il n'empêche pas les bêtes de mourir; non plus que l'eau de savon, qu'on a préconisée depuis.

Le véritable inconvénient de ces remèdes, c'est qu'on néglige ordinairement les précautions préservatives. Ce qui fait leur réputation, c'est qu'on les administre à toutes les bêtes qui souvent sont affectées de tout autre maladie que l'épidémie, et que, lorsque la maladie guérit quelquefois, malgré le remède, on en fait honneur à celui-ci.

Notice sur l'Histoire de l'Epidémie de 1814.

N. Webster, dans son *Histoire des Epidémies et Maladies pestilentielles*, compte, de l'an 80 à 1800 de notre ère, cinquante-deux épidémies, presque généralement répandues sur le globe, qui coïncident avec divers grands phénomènes de la nature; des comètes, des hivers extraordinairement sévères les ont précédé; et généralement divers météores, des tremblemens de terre, des éruptions volcaniques et des agitations extraordinaires de l'Océan, à des endroits mêmes éloignés de volcans, ont suivi ou coexisté. Quel est le rapport mutuel ou la cause commune de ces phénomènes? Est-ce l'électricité, comme Webster est disposé à le croire? Existe-t-il peut-être une certaine périodicité dans leur apparition? Nous l'ignorons. En attendant, il me semble qu'il sera toujours bon de noter ces époques distinguées, comme l'astronome note le jour de l'apparition d'une comète, dont il présume le retour sans connaître son cycle.

L'histoire de l'épidémie qui régna l'année dernière (1813—1814) sur une *grande partie des deux hémisphères* de la terre, nous paraît, sous ce rapport, une des plus remarquables que la médecine nous fasse connaître.

Pendant que, depuis le fond de la Russie jusqu'en France et au-delà, un *typhus*, aussi meurtrier que la peste même, portait l'épouvante et la dévastation dans les pays qu'il parcourait (1); pendant qu'une *épizootie* aussi maligne faisait en même temps des ravages, tels qu'on n'en avait pas observé depuis vingt-deux ans de guerre; tandis que tout cela désolait l'Occident, la *peste* dévastait l'Orient avec une véhémence dont les habitans de ces contrées n'ont point d'exemple de mémoire d'homme.

Dans le mois de juillet 1814, on écrivait de Smyrne: « *The oldest people do not recollect the* » *plague to have raged to such a degree as it did* « *this year.* » (Les hommes les plus vieux ne se rappellent pas que la peste ait sévi avec autant de fureur que cette année.) On enterrait dans cette seule ville souvent jusqu'à mille pestiférés par jour; et dans le mois de juin, où la peste n'avait pas encore tout-à-fait cessé, on comptait déjà plus de 40,000 morts sur une population de 150,000 à 180,000 habitans, dont un tiers avait abandonné la ville au moment de l'apparition de l'épidémie.

Toute l'Asie mineure, la Syrie, les îles et la Turquie européenne, ont éprouvé le même sort; et ces contrées, où la guerre n'était pas cause *auxiliaire* de la propagation de l'épidémie, ont perdu en peu de mois le cinquième et même jusqu'au quart de leur population.

Ceux qui échappaient à la peste furent me-

---

(1) On a célébré, l'année dernière, un office funèbre en Silésie, pour soixante-deux médecins qui sont morts dans le courant de cette épidémie, à Kœnigsberg en Prusse, à Berlin, à Halle en Saxe, où, entre autres, *Reil* est mort victime de son zèle infatigable, et à Torgau, etc. La mortalité était si grande, et la mort si rapide, que l'on craignait l'approche de la peste.

nacés par des *fièvres malignes*, qui la remplaçaient et qui ne cédèrent presque pas en furie à la peste même.

La *fièvre jaune* moissonnait les habitans de Gibraltar, où elle fut apportée par un malade, que l'on disait, je crois, arrivé de Malaga. Malgré les mesures les plus sévères du Gouvernement, qui, certes, doit connaître tous les moyens vantés jusqu'à présent comme désinfectans, la maladie ne disparut qu'à l'approche de l'hiver (1814), après plus de six mois de durée.

La colonie de Botany-Bay éprouva cette année (1814) une *sécheresse* extrême : pendant près de dix mois il n'y eut pas plus de deux heures de pluie ; la *disette*, la *famine* et les maladies étaient aussi funestes pour les hommes, que le défaut de pâturage et une épizootie pour les animaux.

Il y eut cette année (1814) des coups de vent très-violens et peu communs : la mer fut plusieurs fois extrêmement agitée; il se fit plusieurs éruptions volcaniques, plus fortes que depuis long-temps on n'en eût vu. Une nouvelle île volcanique est sortie du sein de la mer; une chute d'aërolithes fut observée en France ; des commotions souterraines eurent lieu en différens endroits éloignés des volcans et dans différens pays.... Il est probable, dit Delametherie (1), que celles de ces commotions, qui ne sont pas accompagnées d'éruptions volcaniques, sont des effets de l'état galvanique de la terre.

Il faut rappeler ici l'hiver mémorable de 1812—1813, et l'apparition de deux comètes, dont l'une l'a précédé, et l'autre l'a suivi. Un *hiver rigoureux*, comme *précurseur* de ces grandes catastrophes, ouvre aussi la scène dans ce grand nombre d'observations rassemblées par Webster.

Sans oser parler ici de cette *commotion* politique des peuples qui s'étend au-delà de l'Europe, et se présente comme un nœud dans le grand orbite du développement de l'espèce humaine, et qui pourrait bien avoir pour le naturaliste, outre son rapport historique, un intérêt physiologique, sans entrer ici dans des recherches prématurées sur une cause commune ou sur le rapport mutuel de ces phénomènes, nous pensons que leur coordination seule prouve déjà que l'histoire universelle de cette période ne mérite pas moins l'attention du médecin que celle de l'historien. Espérons que notre siècle sera plus favorisé que celui de Périclès, et qu'avec un Thucydide, il se trouvera encore un Hippocrate, pour écrire les annales de la médecine de cette époque.

BRESLAU, *D. M.*

Paris, le 15 février 1815.

(1) Journal de Physique, janvier 1815.

Analyse des Travaux de la Classe des Sciences Mathématiques et Physiques de l'Institut royal de France, pendant l'année 1814. PARTIE PHYSIQUE; par M. le chevalier *Cuvier*, secrétaire perpétuel. *Extrait.*—Suite. (*Voy.* les deux numéros précédens.)

BOTANIQUE ET PHYSIQUE VÉGÉTALE. M. de Humboldt, dans un mémoire sur la végétation des îles Canaries, s'est élevé à des considérations générales sur la géographie des plantes : il a fixé, pour un certain nombre de points, les limites des neiges perpétuelles, la température moyenne de l'air à cette limite, prise pendant toute l'année, ainsi que la température particulière des mois d'hiver et d'été, et en a déduit la distance habituelle entre cette limite et celle des hauteurs où se portent les arbres et les céréales; il explique même par ces considérations, jointes à celle des époques de l'année où chaque arbre prend son développement, les variétés que présentent les mêmes espèces d'arbres en différens climats.

M. le baron de Beauvois, membre de la classe, a fait voir que dans toute la classe des plantes cypérées, le nombre des stigmates est toujours égal à celui des angles du fruit, et il en tire un caractère propre à la distinction de quelques genres de cette famille, fort difficile à débrouiller. De nouvelles observations ont aussi confirmé l'opinion émise depuis long-temps par ce botaniste, que la poussière verte qui remplit les urnes

des mousses, n'est que le pollen; et que la véritable semence est contenue dans la columelle de l'urne.

MM. Dupetit-Thouars, Desvaux; Lamouroux, professeur à Caen; Auguste de Saint-Hilaire, Thiébaut-de-Berneaud, ont présenté, sur diverses parties de la botanique, des travaux dont l'analyse nous entraînerait trop loin. Nous dirons quelques mots de ceux de M. le marquis de Suffren, qui a entrepris la description de toutes les variétés de figues, cultivées sur les côtes de la Méditerranée. Il a déjà recueilli les figures exactes et la concordance de la nomenclature de cent soixante-douze variétés, et cependant il n'a point encore visité le littoral du Languedoc. Cet ouvrage a été présenté à la classe par ses commissaires, comme pouvant être fort utile à nos départemens méridionaux.

Anatomie et Zoologie. M. Dutrochet, médecin à Château-Rénaud, a communiqué à la classe un Mémoire fort intéressant *sur les enveloppes du fœtus*, particulièrement dans les reptiles et les animaux *batraciens*. M. Latreille a fait connaître les organes de la respiration des cloportes, dans un Mémoire dont nous avons donné l'extrait dans notre numéro du 21 mai dernier.

M. Savigny, membre de l'Institut d'Egypte, a prouvé que la chenille, en devenant papillon, ne perd point ses mâchoires et tout l'appareil de la bouche; mais que tout se réduit à des différences dans les proportions respectives des parties. Le même naturaliste a reconnu que dans les insectes à trompe et à mâchoire, comme les abeilles, l'ouverture du pharinx était toujours au-dessus de cette trompe ou lèvre, ainsi que dans les masticateurs ordinaires.

M. Cuvier a fait voir que l'on retrouve dans la bouche des poissons toutes les pièces qui appartiennent à celles des quadrupèdes, mais plus subdivisées, et quelquefois à peine perceptibles. La considération de la place qu'occupent les os de cette partie et de leurs fonctions, fournit à l'auteur des caractères génériques pour distribuer les espèces de ces animaux. Le même naturaliste a présenté des recherches sur un assez grand nombre de poissons qu'il a observés sur les côtes de la Méditerranée.

M. Magendie a poursuivi, sur l'œsophage, ses expériences relatives au vomissement. Le tiers inférieur de ce canal musculaire lui a paru seul susceptible de constrictions et de relâchemens successifs. Lorsque l'œsophage est coupé et détaché du diaphragme, l'injection de l'émétique dans les veines ne produit plus de vomissement, et son introduction immédiate dans l'estomac devient nécessaire.

Médecine et Chirurgie. M. Delpech, professeur de chirurgie à Montpellier, a adressé un Mémoire sur la pourriture d'hôpital; il pense qu'elle est essentiellement le produit d'une contagion locale; elle se propage par le linge, par la charpie, par les instrumens; la propreté et le grand air en préviennent le développement et en retardent la marche; mais le seul vrai remède, selon M. Delpech, est l'application du cautère actuel.

(La suite au Numéro prochain.)

Note officielle de l'état du Service de Santé de la Maison du Roi.

Médecins du Roi.

Premier médecin.

M......

Premier médecin ordinaire.

M. Lefaivre, remplissant les fonctions de premier médecin.

M. La Servolle, honoraire.

Médecins servant par quartier.

	MM.
Janvier.	Mac-Shechi, rue de la Clé, n° 9.
	Pelletan fils, rue N. D. des Victoires, n° 15.
Avril.	Magnan, à Versailles, rue Satory, n° 39.
	Duffour, rue de Bondy.
Juillet.	Bayle.
	Auvity fils.
Octobre.	Dalmas.
	Royer-Colard, quai d'Alençon.

Médecins premiers consultans du Roi.

MM. Portal, honoraire.
Thouvenel.

Médecins consultans du Roi.

MM. Menuret, rue du Bac, n° 40.
Alibert, rue de Varennes, n° 4.
Beauchêne, rue du Bac, n° 31.
Regnault, rue des Moulins, n° 14.
Jeanroi.
Lafise, rue Neuve des Petits-Champs, n° 58.
De Laporte.
Montaigu.
Bonnafox-Mallet.
Amy, à Versailles, rue Saint-Louis.

Médecin oculiste.

M. Demours, rue de l'Université, n° 19.

CHIRURGIENS DU ROI.

Le Père Elisée, premier chirurgien.
M. Distel, premier chirurgien ordinaire.

Chirurgiens par quartier.

MM.
Janvier. { Marjolin, Vieille rue du Temple, n° 54. Ribes.
Avril. { Nolin. Dailler.
Juillet. { Wergues. Colon, rue Saint-Martin, n° 75.
Octobre. { Nicod. Beauchêne fils.

Chirurgien dentiste.

M. Dubois-Foucon, rue Caumartin, n° 1.

APOTHICAIRES DU ROI.

M. Fabre, apothicaire en chef.
MM. Monges, premier aide.
Distel, second aide.
Mullot, troisième aide.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ MÉDICO-PHILOSOPHIQUE SUR L'ALIÉNATION MENTALE ; par Ph. *Pinel*, membre de la Légion-d'Honneur et de l'Institut, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, et médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière. Seconde édition, entièrement refondue et très-augmentée. Un vol. in-8°. (1809.) A Paris, chez *Brosson*, libraire, rue Pierre-Sarrazin ; et chez *le Normant*.

CETTE seconde édition du *Traité de l'Aliénation mentale* a déjà, comme on voit, paru depuis plusieurs années. Mais serait-ce un motif pour ne pas nous en occuper? Les ouvrages de la nature de celui-ci ne vieillissent point, et les vérités qu'ils contiennent vont encore, après de longues années, porter la lumière dans l'esprit des hommes studieux. Le Traité dont nous parlons a produit, en paraissant pour la première fois, une révolution dans les idées, sur ce que l'on appelle généralement folie. On a cessé dès lors de regarder les aliénés comme des malheureux condamnés sans retour à être sequestrés de la société, et à passer dans les chaînes et les cachots les restes d'une vie à charge à ceux qui les entourent. Cette seconde édition porte un caractère de perfection que ne pouvait avoir la première. L'auteur n'avait pas encore pu faire en liberté l'application de ses principes, comme il l'a fait depuis à la Salpêtrière, sur les femmes aliénées, dont la direction lui fut confiée. Dans l'impossibilité où nous sommes, faute d'espace, de donner l'analyse de cet ouvrage, nous nous bornerons à en faire connaître le caractère général, exhortant de tout notre pouvoir, non-seulement les médecins, mais tous ceux qui font de l'homme physique ou moral l'objet de leurs études, de recourir au Traité lui-même, leur promettant qu'ils y trouveront une ample moisson de faits curieux, d'observations importantes, et de pensées lumineuses.

Le professeur Pinel distingue, en quatre espèces, toutes les sortes d'égarement qu'indique, d'une manière générale, le titre d'aliénation mentale.

1re. *Manie.* Délire plus ou moins marqué sur presque tous les objets, avec un état d'agitation et de fureur.

2e. *Mélancolie.* Délire exclusif et borné à une série particulière d'objets, avec une sorte de stupeur, et des affections vives et profondes.

3e. *Démence.* Débilité générale qui frappe les fonctions intellectuelles et affectives, comme il arrive souvent dans la vieillesse.

4e. *Idiotisme.* Oblitération de la raison, avec des instans rapides et automatiques d'emportement.

Chacune de ces quatre espèces d'aliénation

comprend des variétés innombrables; mais qui viennent se rallier sous un de ces titres, par leurs caractères principaux; telles sont, du moins, les idées de l'auteur; idées qui n'ont rien d'exclusif, et que la méthode qu'il suit donne sans cesse les moyens de rectifier. Cette méthobe, dont l'application, à l'ensemble du domaine médical, a rendu le nom de Pinel si illustre, est l'observation, indépendante de toute théorie, se conciliant avec toutes celles qui sont raisonnables, ou plutôt, en démontrant, chaque jour, l'insuffisance et les défauts.

Le professeur Pinel commence par rendre compte des causes qui déterminent l'aliénation. Il examine ensuite les caractères physiques et moraux de cet état, les bases des distinctions que l'on y doit admettre; il traite après cela des règles générales et particulières à suivre dans le traitement; et, pour démontrer l'avantage de celui qu'il emploie, il compare les résultats des moyens que l'on mettait autrefois en usage, avec ceux qu'il a obtenus lui-même; on acquiert, en étudiant ces détails, la certitude consolante que les soins affectueux et les secours bien entendus n'ont pas moins d'avantages dans le traitement de ces maladies, que dans celui de toutes les autres.

Après avoir parlé des soins à donner aux aliénés, M. le professeur Pinel indique le véritable moyen d'apprécier la valeur des traitemens employés : « c'est de faire, de part et d'autre, des recensemens exacts des aliénés soumis à ces traitemens divers, et de voir dans quel rapport précis est au nombre total la quantité des personnes bien guéries. Un pareil calcul peut, par de simples comparaisons, sauver beaucoup de discussions superflues, et faire voir clairement laquelle de ces méthodes mérite la préférence. » Il donne lui-même des tables semblables, dans le dessein de déterminer, d'une manière générale, le degré de probabilité de la guérison des aliénés.

« Deux méthodes, dit l'auteur (pag 406), sont en usage dans le traitement de l'aliénation : l'une, très-ancienne, consiste à brusquer la maladie dans son cours par des saignées répétées, des douches fortes, des bains froids, ou même des bains de surprise, une réclusion étroite; l'autre, qui est adoptée à la Salpêtrière, fait regarder l'aliénation comme une maladie qui a ses périodes successives d'intensité, de déclin et de convalescence, dont l'ordre ne doit point être interverti, mais dont il faut calmer les symptômes par des moyens doux, des bains tièdes, des boissons relâchantes, quelquefois des calmans ou des douches très-légères; dans certains cas une répression énergique, mais courte, et toujours des manières bienveillantes, ou l'art heureux de gagner la confiance de l'aliéné, à moins que sa raison ne soit entièrement bouleversée. Quelle est celle des deux méthodes que l'on doit préférer? Un simple relevé des registres, des tables construites avec soin mois par mois, année par année, dans divers hospices, et la théorie des probabilités suffiront pour résoudre cette question, et on pourra reconnaître, par une simple comparaison, de quel côté est constamment l'avantage. »

Je ne donnerais pas une idée complète des travaux de M. Pinel sur les aliénés, si je ne disais qu'il n'a point cessé jusqu'à ce jour de perfectionner les méthodes qu'il a fait adopter à la Salpêtrière. Puissamment secondé, surtout par M. le docteur Esquirol, son élève, son ami, et maintenant son adjoint, dont la maison, pour les traitemens particuliers, mérite la haute réputation dont elle jouit, et qui, s'étant entièrement consacré à cette branche de l'art, a déjà recueilli d'immenses matériaux qu'il saura fort habilement mettre en œuvre.

On trouve, à la fin du Traité de l'Aliénation mentale, des gravures qui représentent diverses difformités de la tête, très-remarquables aux yeux, mais qui ne sont presque jamais liées avec l'état d'aliénation, tant qu'elles restent dans de certaines bornes. Quand ces difformités sont excessives, elles entraînent communément l'idiotisme originaire et complet.

Dissertation *sur les Hémorroïdes;* par *J. B. Lavedan*, docteur en médecine.

On a écrit d'immenses volumes sur les hémor-

roïdes, et cependant la plupart de ces gros ouvrages ne contiennent point autant de choses exactes sur cette maladie que la Dissertation de M. Lavedan. Ce n'est point un traité complet, et si nous le considérions sous cet aspect, nous aurions à reprocher à son auteur de n'avoir point embrassé son sujet d'une manière générale, et de ne considérer chaque particularité de cette maladie que comme un fait isolé, tandis que c'est de leur liaison réciproque qu'ils prennent, au contraire, toute leur importance.

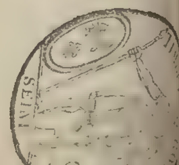
M. Lavedan expose et développe, dans sa Dissertation, les idées du professeur Chaussier sur la maladie dont il s'agit; et il nous paraît donner la démonstration de ce que nous avons publié dans la Gazette de Santé du 21 oct. 1812; savoir, que les phénomènes qui produisent les tumeurs hémorroïdales se passent dans le système capillaire.

La distinction d'hémorroïdes en internes et en externes, n'est point fondamentale, et n'est liée qu'à des particularités de cette maladie. La condition d'être fluentes ou de ne l'être pas, n'est point non plus essentielle; mais, ce qu'il est important d'établir avant tout, c'est que les hémorroïdes sont ou ne sont pas constitutionnelles; car toute la conduite du médecin doit être dirigée d'après cette considération.

En donnant de fort sages avis sur les moyens de remédier aux accidens qu'entraînent les hémorroïdes, M. Lavedan n'a point assez fait attention à la douleur, ou plutôt aux douleurs de nature très-différente, qui rendent cette affection l'une des plus cruelles dont on puisse être affligé. Nous pensons avoir démontré, dans une suite d'articles insérés dans la Gazette de Santé, année 1813, que s'il est de ces douleurs que la nature du mal suppose nécessairement, il en est de sympathiques ou consécutives qui sont bien autrement fâcheuses, et dont on doit chercher à se délivrer à tout prix. On ne finirait pas de sitôt, si l'on s'abandonnait à toutes les réflexions que fait naître la Dissertation de M. Lavedan. Le propre des bons ouvrages est de faire beaucoup penser, et certainement celui-ci possède cet avantage. Nous remarquons, à la fin de la thèse, un commentaire qui paraît être du professeur Chaussier, sur l'aphorisme 26 de la section 3; on y relève l'erreur de presque tous les traducteurs modernes, qui ont rendu le mot *σατυριασμος* par *satyriasis*, maladie étrangère aux enfans, tandis qu'Hippocrate exprime ici l'apparence ou la figure de satyres que leur donne souvent l'enflure des parotides et du bas du visage, maladie que l'on nomme aujourd'hui *oreillons*.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, no 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, no 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, No 8.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No VII.) (1er Mars 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe Epoque. = IIIe Période. — *Division de la Médecine en trois branches.* (Suite).

Hoc est maximum ignorantiæ malum, quòd credit eum scire, qui moneat.
(Quintilian. *Lib. XII.*)

On ne doit point confondre dans la pratique l'exercice et la conduite des grandes opérations, etc., avec ce que l'on désigne maintenant sous le nom de *petite chirurgie;* c'est-à-dire le pansement des plaies légères ou même des fractures simples, le manuel des petites opérations, comme les saignées, les onctions, les ventouses, les scarifications, etc. etc. Cette partie subalterne de l'art ne suppose que des connaissances très-bornées, et tombera toujours des mains des maîtres dans celles des élèves non encore initiés à toutes les difficultés de la pratique, ou des hommes qui n'ont pu acquérir une instruction étendue et variée. Mais il faut considérer, 1° que le nombre des personnes qui sont retenues dans le cercle étroit de ces pratiques mécaniques étant toujours fort grand, elles ne pourraient y trouver des ressources suffisantes pour se procurer une existence aisée, but général des travaux humains; 2° que les classes inférieures de la société, et surtout les habitans des campagnes, n'ayant presque jamais à leur portée que des hommes placés dans cette condition, et s'en trouvant d'ailleurs rapprochés par leurs habitudes, et par des communications continuelles, les consulteront dans toutes leurs maladies, de quelque nature qu'elles soient, préférablement aux médecins, dont ces classes inférieures ne sauraient apprécier le savoir, et dont les soins sont réputés plus coûteux. En sorte que les cas de médecine étant toujours les plus nombreux, ces hommes feront encore plus de médecine que de chirurgie; et que si l'on pouvait les réduire à n'exercer que les fonctions dont ils sont capables, on les mettrait dans la nécessité de recourir aux ressources accessoires dont ils usaient autrefois, telles que la barberie, les métiers de baigneur, de perruquier, ressources avilissantes et honteuses, puisqu'à un art fondé sur des études immenses, et qui doit être exercé avec noblesse et indépendance, elles associent tout ce qu'il y a de plus ignoble et de plus servile dans la domesticité.

Il en résulte qu'à moins de faire encore de prétendus *chirurgiens-barbiers*, auxquels il soit défendu, sous les peines les plus graves, de quitter le rasoir ou la lancette, les hommes de cette espèce exerceront encore plus la médecine que la chirurgie, bien qu'ils ne connaissent pas plus l'une que l'autre.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 février inclus.

Fièvres non caractérisées.	14
Fièvres bilieuses ou gastriques.	69
Fièvres muqueuses.	20
Fièvres adynamiques ou putrides.	12
Phlegmasies internes ou externes, dont 39 des voies de la respiration.	59
Phthisies pulmonaires.	15
Leucophlegmaties.	5
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	143
Galeux.	213
Total général.	550

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre); Menuret, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

La température a été pendant cette quinzaine très-variable; le thermomètre est quelquefois monté jusqu'à 12 degrés et descendu d'autrefois jusqu'à 1 : il a été le plus souvent entre 5 et 8. L'intempérie humide et nébuleuse a dominé, le

ciel a été le plus souvent couvert par des nuages et des brouillards; on a cependant joui pendant plusieurs jours d'une agréable sérénité; un beau printemps semblait s'annoncer, et avait été précédé par des orages de vent tels que ceux de l'équinoxe : ils ont été ensuite remplacés par des brouillards épais et froids; aujourd'hui le temps est plus serein : il est encore frais le matin.

Nous n'avons rien à ajouter à nos notes précédentes sur la nature, la marche et la multiplicité des affections catarrhales et rhumatismales; soit par l'effet de cette fermentation vernale qui a paru commencer, soit par d'autres causes, les explosions goutteuses ont été fréquentes chez les sujets qui en portaient le principe; il y a eu aussi, par les mêmes raisons, plusieurs maladies graves de la tête, des fortes attaques d'apoplexies, des hémoptisies; la saignée répétée a été dans ces cas d'une indispensable nécessité : le défaut ou le retard de ce moyen a été funeste; quelquefois on n'a pas eu le temps d'y recourir. Chez quelques personnes du sexe, des accès de convulsions résistant aux antispasmodiques variés, n'ont été terminés, et leur retour prévenu que par des évacuations de sang opérées par la nature, ou par l'art.

De fortes éruptions, des fièvres scarlatines, érysipélateuses, souvent compliquées avec des maux de gorge, ont cédé au régime, à des transpirations douces et soutenues que l'art a pu favoriser, mais qu'il a soigneusement évité de déranger; elles se sont terminées par une sorte de desquammation générale.

On a observé surtout chez les enfans, des rougeoles et même des petites véroles, qui, en général, n'ont pas été graves; on gémit sur l'obstination qui repousse un préservatif dont les temps et l'expérience ont bien sanctionné l'utilité et l'innocurie.

Parmi les affections catarrhales, l'une de celles qui ont été les plus communes a été celle de l'oreille : un nombre prodigieux de personnes de tout âge en ont éprouvé de vives douleurs; en général, les émolliens, les fumigations et la chaleur, ont suffi pour les guérir.

MENURET, *D. M. M.*

☾ Dernier quartier, le 2 mars.

Depuis le 21 jusqu'au 28 février, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 6 l. $\frac{1}{12}$. — Le *minimum* de 28 p. $\frac{1}{12}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 9 d. $\frac{7}{10}$. — Le *minimum* de 1 d. $\frac{3}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 82 d. $\frac{1}{2}$. — Le *minimum* de 60 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

Guérison d'une AFFECTION CHRONIQUE DU POUMON, *compliquée de fièvre intermittente, et d'une foiblesse extrême.*

LE nommé......... soldat au bataillon irlandais, âgé de 28 ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution très-délicate, fut transporté le 2 décembre 1808, de Flessingue à l'hôpital militaire de Middelbourg, sur les épaules de ses camarades, parce que son extrême faiblesse ne lui aurait pas permis de supporter les cahots d'une voiture, et placé dans la salle n° I, au rez-de-chaussée, qui faisait partie de mon service.

A ma visite du soir, je le trouvai couché; son état était des plus critiques; le pouls extrêmement faible fréquent et concentré; il était tourmenté d'une forte oppression, d'une soif intolérable, et d'une toux sèche; dans un état de maigreur effrayant, le teint livide, les yeux creux, la voix éteinte; il était ramassé en peloton dans son lit, par l'inflexion spontanée de la colonne vertébrale; la peau était sèche et aride, à l'exception du front et de la poitrine qui étaient couverts d'une sueur visqueuse, l'hypocondre gauche dur et gonflé, et les jambes œdémateuses.

Considérant son état comme désespéré, je ne lui adressai que peu de questions auxquelles il ne répondit que très-imparfaitement; apprenant par les infirmiers qu'il demandait sans cesse par signes à boire, sans que rien parût étancher sa soif, et désirant au moins soulager ses derniers momens,

si je ne pouvais pas prolonger sa vie, je lui prescrivis une potion gommeuse, acidulée avec l'acide sulfurique. (*Voy. Quarin de phthisi, inanimad. ad diversos morbos chronicos*, *pag.* 77.)

(Je remarquerai ici que c'est en 1808, dans le début de ma pratique, et dans un temps où je n'avais encore qu'une idée très-imparfaite des ressources immenses que la nature déploie tous les jours dans le cours des maladies, que j'écrivais ceci.)

Le 3 au matin, il était à peu près dans le même état. La potion de la veille l'avoit rafraîchi. Il avoit la langue et la peau moins sèche, le pouls moins serré; il avait eu pendant la nuit plusieurs selles noires et fétides. On avait été obligé de le changer, parce que vers le matin, il avait abondamment transpiré; mais la transpiration générale n'existait plus; elle était comme la veille au soir, bornée au front et à la poitrine. Il crachait quelquefois; ses crachats étaient purulens et fétides.

J'appris de lui qu'il avait déjà fait plusieurs rechutes de fièvre intermittente; que, depuis long-tems, il était attaqué de la poitrine; mais que sa maladie avait subitement empiré, et qu'il s'était tout d'un coup trouvé réduit à l'état où je le voyais; il ajouta que pendant le jour il était assez tranquille; qu'il n'y avait que la diarrhée qui le gênait beaucoup, et qui était plus fréquente alors que pendant la nuit; que vers le soir il éprouvait un frisson, tantôt plus, tantôt moins marqué, mais toujours sensible; que ce frisson était suivi de chaleur, de céphalalgie, souvent de cardialgie, d'oppression, de suppression de crachats, de soif intolérable, et que vers le matin il se trouvait soulagé par une sueur abondante, pendant laquelle il s'endormait; que son sommeil était toujours inquiet, troublé par des songes sinistres et interrompus, par des réveils en sursaut.

Pour dissiper l'obscurité dont l'état du malade était enveloppé, et que produisaient surtout la multitude et la variété des symptomes, je m'attachai à les distinguer, les classer et les ramener à leurs différentes causes. Voici quel fut le résultat de mon travail. Je ramenai à trois chefs les symptomes observés.

1°. Foiblesse constitutionnelle : amaigrissement, flexion de la colonne vertébrale, diarrhée, œdème des jambes ;

2°. Phthisie pulmonaire : douleur à la poitrine, oppression, toux, crachats purulens, sueur à la tête et à la poitrine, soif continuelle ;

3°. Fièvre intermittente : frisson, chaleur, sueurs périodiques, suppression des crachats et de la diarrhée pendant le frisson et leur retour le matin, après les sueurs; céphalalgie, cardialgie sommeil inquiet.

Je rapportai ceux du premier paragraphe à un état de faiblesse générale ; ceux du second, à un état de faiblesse relative du poumon, sur lequel il s'était fait un mouvement irrégulier d'humeur, qui était la cause prochaine de la phthisie; enfin, ceux du troisième, à la fièvre intermittente, caractère essentiel de l'épidémie, qui régnait à cette époque dans l'île de Walcheren. Il y avait d'après cela trois indications très-évidentes à remplir, 1°. raffermir les forces de la constitution ; 2°. combattre la maladie locale des poumons ; 3°. couper la fièvre intermittente. Mais laquelle était la plus urgente? Laquelle fallait il considérer comme indication principale? Par laquelle fallait-il commencer? Pouvait-on les ramener toutes les trois à une seule, ou en subordonner deux en les traitant comme symptomatiques ? à une troisième, qu'on considérerait comme indication principale? je jugeai que oui. J'estimai que la fièvre intermittente était ici le principal ennemi qu'il fallait combattre ; que les autres ne se présentaient sous un aspect aussi formidable que parce qu'ils étaient forts de son alliance ; et voici mes raisons :

1°. Le malade était d'une construction très-délicate, d'une constitution très-faible ; la moindre indisposition, et à plus juste titre une fièvre intermittente récidive de l'île de Walcheren pouvait produire tous les symptomes de faiblesse que j'observais chez lui.

2°. Cette faiblesse constitutionnelle, et la faiblesse relative du poumon, étaient journellement augmentées par les accès de fièvre, qui, éner-

vant ce qui restait de forces au malade, rendait d'un moment à l'autre les secours de l'art plus impuissans, et l'état du malade plus critique.

3°. La maladie de poitrine, qui jusqu'alors n'avait fait, pour ainsi dire, que couver, avait pris un caractère effrayant depuis les rechutes de fièvre intermittente que le malade avait faites, et chaque accès semblait aggraver le danger.

4°. Le frisson de la fièvre fatiguait excessivement le malade; la toux était alors plus sèche. La douleur gravative plus pénible; l'ardeur était accompagnée d'une céphalalgie intolérable, d'une soif brûlante, qui nécessitait l'usage d'une grande quantité de boisson, ce qui distendait l'estomac outre mesure, relâchait son ton déjà trop affoibli, causait des cardialgies et des nausées, et portait le dernier coup aux organes digestifs; les sueurs abondantes par lesquelles la fièvre se terminait, épuisaient le malade, et détournaient d'un usage salutaire les humeurs qui étaient morbidement forcées vers la surface du corps. Il n'y avait aucun doute d'après cela, que quelques accès encore suffisaient pour mettre le malade au tombeau.

(*La suite au Numéro prochain.*)

Maladie du Foie, *compliquée de Tubercules dans les Organes environnans.*

Le 8 mars 1814, la ville de Troyes étant encore livrée aux sollicitudes dont, depuis un mois, elle était accablée, j'ai été appelé par M. ...., l'un de nos négocians les plus estimés, pour lui donner mes soins. Voici le résultat des renseignemens que j'ai pu recueillir sur sa constitution, avant qu'il ressentît les premières atteintes de la maladie pour laquelle il réclamait les secours de l'art, et lorsqu'il n'était âgé que de quarante ans:

Tempérament bilioso-lymphatique, et un peu nerveux, grand appétit, sans cependant se livrer à aucun écart de régime; intelligence, activité, droiture dans les affaires, vivacité de caractère, passion de la chasse.

Point de maladies aiguës graves, dont il se souvint d'avoir été atteint. Son père étoit mort à la suite d'une maladie chronique qui paraissait avoir sa source dans les organes digestifs, et l'avoit réduit au dernier terme du marasme et de l'étisie.

Le malade est aujourd'hui âgé de cinquante-sept à cinquante-huit ans. Depuis trois ans, douleurs d'abord obtuses, et se faisant seulement sentir de temps en temps dans l'hypocondre droit, mais devenues sucessivement plus aiguës, plus fréquentes depuis quelques semaines, que les armées alliées ont pénétré dans la ville, et que M. .... a été fortement tourmenté par leurs vexations. Ces douleurs sont comparées par le malade à des dards qui traversent l'hypocondre dans la direction de l'ombilic, à la partie postérieure du côté droit, et cela plusieurs fois dans la journée, pendant les digestions surtout, et après le plus léger repas. Mais point de dégoût, point de nausées, ni de vomissemens. L'appétit se conserve bon, le malade mange avec plaisir; il est seulement arrêté par la crainte des douleurs qui accompagnent les digestions. Il s'aperçoit cependant que son embonpoint diminue, que la peau est faiblement colorée en jaune; il se plaint aussi d'une constipation habituelle; le pouls est mou, faible, ne présentant rien de remarquable pour la fréquence.

Ces symptomes s'aggravent peu pendant trois à quatre mois et jusqu'aux premiers jours de juillet. Après cette époque tout empire: l'ictère se prononce avec beaucoup d'intensité, la peau est sèche et terreuse, les yeux et les joues deviennent caves, la maigreur est extrême, les urines sont épaisses, brunes, huileuses; des selles noires, liquides ont aussi lieu de temps en temps; le malade mange à peine, par la crainte des douleurs auxquelles il est en proie: six semaines de séjour à Paris et les soins de deux medecins très-accrédités ne sont suivis d'aucune amélioration.

Le malade revient à Troyes dans les derniers jours de septembre; quelques potages composent alors sa nouriture: il est plus faible que jamais; cependant il espère retirer quelque soulagement de promenades faites en calèche à la campagne; il se fait conduire dans les champs, son fusil à ses cotés, et il lui reste assez de forces

pour ne pas ajuster en vain le gibier qui passe à sa portée ; mais il faut encore renoncer à ces dernières distractions. Le 4 octobre il ne peut quitter son lit que pour la chaise longue, il est tourmenté le jour et la nuit par des quintes de toux sèche avec un peu d'oppression. Pendant la nuit, et le jour suivant, la peau et le pouls sont fébriles ; pour la première fois, depuis l'invasion de la maladie, des boutons hémorroïdaux paraissent à la marge de l'anus ; le jaune du blanc des yeux et de la surface du corps perd de son intensité. Le 6, assoupissement pendant la plus grande partie de la journée ; une syncope le soir.

Le 9, syncope le soir à la suite de laquelle le malade meurt.

Je n'ai fait aucune mention des remèdes qualifiés *altérans*, *fondans*, *apéritifs*, *etc.* qui ont été administrés au malade sous diverses formes et à des doses differentes, tant à Paris qu'à Troyes, parce qu'ils n'ont exercé, ainsi qu'on pouvait le prévoir, aucune influence sur la marche de la maladie et la dégénérescence des organes.

Ouverture du Cadavre.

Abdomen déprimé au-dessous du foie, qui paraissait saillant à cause de cette dépression.

Epiploon tellement rétracté et émacié qu'il n'était plus possible d'en reconnaître les vestiges. Estomac, intestins gros et petits, très-pâles ; le tube intestinal rempli d'une petite quantité d'air, ayant un plus petit diamètre que ne comportait la nature du sujet, sans cependant cesser d'être translucide.

Le foie, de couleur grise, ayant dans toutes ses régions une consistance remarquable. Le parenchyme avait dans tous ses points la même couleur et le même degré de consistance ; on n'y distinguait aucune tubercule ni aucune tumeur de quelqu'espèce qu'elle soit. Il semblait que cet état d'induration du foie fût l'effet de son séjour dans une liqueur styptique.

Vésicule du fiel très-distendue, renfermant deux à trois onces d'une bile presque séreuse, d'un vert pâle ; canal cystique très-distendu, et ayant acquis le double de son diamètre ; l'arc transverse du colon n'est point taché par la bile.

Canal cholédoque pressé dans tout son trajet et de toutes parts par des tubercules agglomérés, formant une masse de la grosseur d'une noix, qui faisait corps avec le duodénum.

Pancréas ayant son volume naturel, sa consistance plus solide que dans la plupart des sujets ; son canal enveloppé dans la masse tuberculeuse, dont il vient d'être parlé, mais pouvant en être séparé par la dissection, excepté à l'endroit de son insertion dans l'intestin.

Orifice des canaux cholédoque et pancréatique dans la gravité du tube intestinal masqué par les bosselures qui l'environnaient ; bosselures qui n'étaient autre chose que les saillies que faisoient dans l'intestin les tubercules développés dans ses tuniques, et recouverts par la muqueuse tellement désorganisée, dans l'étendue d'un centime, qu'il n'était pas possible de la reconnaître. On ne distinguait plus qu'une couche de substance lardacée semblable à celle qui se voit dans certains ulcères chancreux. Au-dessus et au-dessous de cette désorganisation, et dans l'étendue de deux travers de doigt environ, la muqueuse était couverte d'une mucosité sanieuse assez abondante. La masse tuberculeuse grosse en tout comme une noix, ainsi que je l'ai déjà dit, enveloppant les canaux cholédoque et pancréatique, se confondant avec eux et avec les tuniques correspondantes du duodénum, occupoient ainsi le tiers environ de la paroi du tube intestinal ; les deux autres tiers conservaient encore leur organisation naturelle, de sorte que la liberté du canal et du pylore n'était pas absolument interceptée.

Les tubercules agglomérés pour former la tumeur étaient ce qu'on les voit dans une infinité de cas analogues, plus ou moins gros, les uns blancs et de la consistance d'alun, les autres rougeâtres.

Plus rien de remarquable dans la structure des organes de l'abdomen, et dans ceux de la cavité thorachique.

Plusieurs mois avant la mort de M......, on pouvait, en considérant les symptomes de la maladie, tantôt isolément, tantôt collectivement ou

en les combinant ensemble par deux ou trois, etc. ; on pouvait, je le répète, prédire à peu de chose près, la plupart des dégénérescences que l'ouverture du cadavre permettrait de reconnaître.

Les douleurs d'abord rares, puis fréquentes et continuelles dans un point fixe de l'hypocondre droit, devaient faire présumer une altération dans le matériel de quelques-uns des organes de cette région.

Ces douleurs, d'abord obtuses, deviennent aiguës et lancinantes ; ce sont, dit le malade, des dards qui traversent les organes ; et avec tout cela point de fièvre ; tel est bien le caractère des douleurs produites par les affections cancéreuses.

C'est après les repas et pendant les digestions que les douleurs se font sentir. Ne doit-on pas en inférer que l'altération cancéreuse a son siége dans les tuniques de l'estomac ou du duodénum, ou dans le voisinage de ces organes, et de manière à avoir avec eux des rapports de connexion et de continuité. Cependant il n'y a point de dégoûts ni de vomissemens ; certainement alors le pylore n'est pas altéré dans la totalité de ses parois, comme on le voit si souvent, et la continuité du canal n'est point interceptée.

Aux symptomes précédens se joint l'ictère, qui s'établit lentement, et devient chaque jour plus intense, et persiste pendant tout le cours de la maladie, dont il forme un caractère essentiel. Ne doit-on pas penser du foie ou de ses annexes ce que l'on a déjà pensé de l'estomac et du duodénum, savoir que l'altération cancéreuse a son siége dans leurs tissus mêmes, ou au moins des connexions très-intimes avec eux?

Une dégénérescence que l'on ne pouvait pas deviner, et sur laquelle l'ouverture du cadavre laisse encore des obscurités, c'est l'induration de la totalité du foie.

Cette induration était-elle primitive? c'est-à-dire, s'est-elle établie spontanément et lentement sans avoir été précédée d'aucune maladie du foie, ou bien n'est-elle que l'effet d'une autre maladie, d'une inflammation, par exemple ? Dans ce dernier cas à quelle époque de la maladie peut-on rapporter l'existence de l'acte inflammatoire et la dégénérescence de la bile devenue pâle et séreuse ?

Je ne me permettrai pas de répondre à aucune de ces questions, et à plusieurs autres que l'on pourrait faire sur le même sujet : j'abandonne ces considérations à des praticiens plus exercés et plus versés dans l'anatomie pathologique.

P....., D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

RAPPORT *fait par M.* Portal *à la première Classe de l'Institut, le* 13 *février* 1815, *sur l'ouvrage de M.* Friedlander, *sur l'Education physique de l'homme.* Un vol. 8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. A Strasbourg, chez Treutell et Würtz ; à Paris, même maison de commerce, rue de Bourbon, n°. 17 ; et chez le Normant.

LA classe m'a chargé de lui rendre compte de l'ouvrage *sur l'Education physique de l'homme*, qui lui a été présenté par M. Friedlander, docteur en médecine, membre de la société de l'Ecole de Médecine de Paris, et de plusieurs autres sociétés savantes. Cet ouvrage est d'environ 500 pages in-8°, et l'édition nous en a paru très-bien soignée.

L'éducation physique est, selon l'auteur, l'art de favoriser le développement des dispositions différentes dans les divers individus, et de perfectionner leurs organes toujours en rapport avec les agens qui nous entourent et avec un état social plus avancé.

Si l'éducation physique n'avait à s'occuper que des qualités corporelles, l'éducation des animaux, dit M. Friedlander, nous offrirait les meilleurs exemples ; et si elle ne devoit pas avoir égard à l'état social, elle n'aurait pas besoin de préceptes ; la force naturelle se développe d'elle-même dans l'état sauvage ; l'état moral, nécessaire dans la réunion des hommes en une grande société, ajoute des entraves nouvelles à celles qui naissent tantôt de la faiblesse individuelle avec laquelle on est né, et tantôt des agens physiques qui nous entourent.

Pour le prouver, l'auteur examine d'abord, en peu de mots, s'il est possible de faire naître des dispositions heureuses dans l'enfant, et quels sont les moyens de reconnaître, dès la naissance, les différences individuelles pour parvenir à les corriger quand elles sont vicieuses, ou à leur donner plus d'énergie quand elles sont heureuses.

M. Friedlander ne doute pas que, s'il était possible d'assortir toujours les mariages, la chance ne fût la plus favorable à la progéniture ; mais ce principe ne pourrait jamais être d'une application assez générale dans la société, pour qu'elle ne profitât pas plus par le croissement continuel des races, qui fait naître une variété de dispositions, dont l'état civilisé trouve toujours moyen de profiter. Quant à la différence individuelle des enfans, dès la naissance, il paraît que les auteurs ne s'en sont pas assez occupés jusqu'à présent. On trouve dans l'ouvrage de M. Friedlander une réunion des moyens les plus importans que nous possédions, pour reconnaître les traits caractéristiques qui doivent modifier notre conduite pour chaque individu, et régler les méthodes que nous avons à suivre. L'auteur est entré, dans son ouvrage, dans des détails très-intéressans sur ce sujet.

La première époque de la vie a été l'objet principal des ouvrages qui traitent de l'éducation physique. L'auteur a cherché à en présenter les résultats d'une manière succincte, claire et méthodique. L'enfant doit être acclimaté. On ne peut donc pas l'exposer dès le commencement au froid sans danger. Il devrait trouver une bonne nourriture dans le lait de sa mère ; mais toutes les mères ne sont pas de bonnes nourrices, soit par rapport à des dérangemens de leur santé, soit parce qu'elles ne veulent ou ne peuvent pas suivre le régime convenable pour faire une bonne nourrice. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'on peut très-difficilement y suppléer par les nourrices mercenaires, surtout dans les grandes villes. Les médecins savent comment il faut les conduire relativement au régime qui leur est nécessaire pour leur santé et pour celle de l'enfant. Mais combien elles sont peu portées à suivre leurs avis ! M. Friedlander a répandu dans son ouvrage sur cet objet des lumières véritablement pratiques, et souvent d'après sa propre expérience.

Quant à la dentition, non-seulement elle peut produire par elle-même des accidens les plus graves, mais elle peut encore occasionner d'autres maladies auxquelles l'enfant se trouve disposé dès la naissance ou par des circonstances accessoires.

L'auteur a consacré un chapitre entier à tout ce qui a du rapport aux soins qu'exigent les dents pour leur conservation. Après le sévrage et la dentition, l'enfant est peu à peu habitué au genre de vie de l'adulte : il participe alors à tous les avantages et inconvéniens qu'offre la maison paternelle. L'auteur croit que l'on devrait faire passer les enfans, de la nourriture végétale à la *nourriture animale* beaucoup plus lentement qu'on ne le fait ordinairement, surtout dans la classe aisée de la société. M. Friedlander désapprouve de faire dîner les enfans à table à des heures réglées, souvent sans considérer si l'enfant est disposé à manger, ou s'il doit s'abstenir encore d'alimens. Il a passé en revue les effets des principales nourritures qui s'offrent dans notre cuisine, et il a profité de tout ce que la chimie et la médecine moderne ont pu lui fournir d'intéressant pour éclairer son sujet : cet article de l'ouvrage contient plusieurs remarques importantes.

Dans un autre, l'auteur traite de l'influence de l'atmosphère sur les enfans, de leurs habillemens, des moyens de propreté qu'il faut employer ; enfin, des maladies contagieuses auxquelles ils peuvent être exposés, et dans tous ces articles on reconnaît un sage et bon observateur. Il serait impossible de rapporter ici tout ce que cet article contient d'intéressant.

La puberté est, comme la dentition, une autre époque de développement partiel, de celui des organes de la génération, mais à un âge où l'adolescent, dans notre état social, n'est capable ni de nourrir une femme, ni de faire acquérir à l'enfant les talens nécessaires pour subsister dans le monde. A cet âge, le vice de l'onanisme domine, s'il ne l'a déjà dévancé. L'auteur prouve, par des faits historiques, qu'il a été de tout temps la cause malheureuse de la mort ou de la décrépitude de l'espèce humaine. Tout ce que les médecins ont écrit pour en faire connaître le danger, et pour en éloigner la jeunesse, a été superflu, et tous les conseils médicinaux qu'ils ont donnés, pour rétablir la santé de ceux qui s'y sont livrés, ont presque été inutiles. M. Friedlander croit que c'est dans l'éducation seule qu'il faut chercher les moyens d'éteindre ce vice, par

des distractions utiles dans le moral, ce que fait la lecture de bons livres, et par des exercices du corps, qui le fortifient, bien dirigés.

Une très-grande partie de l'ouvrage sur l'éducation physique, est consacrée aux divers *exercices*, ou plutôt à l'examen général des habitudes qu'il faut donner à l'enfant pour conserver la force corporelle, au milieu des divers talens qu'exigent l'éducation physique et morale actuelle. On en a trop cherché le modèle dans la gymnastique ancienne, qui n'avait presque pour objet que l'état militaire. L'auteur a cherché à faire connaître les rapports que devraient avoir les jeux de notre enfance avec le genre d'état que l'enfant doit dans la suite remplir dans la société. M. Friedlander ne croit pas qu'on ait assez examiné jusqu'ici, sous ce point de vue, tout ce qui a du rapport à l'exercice des *sens* et de *la parole*, ou au moins qu'on ait appliqué à ce sujet toutes les lumières que peuvent donner, à cet égard, les sciences physiques et celles de la médecine. Ce chapitre est plein de recherches curieuses et bien présentées.

L'auteur termine l'ouvrage par l'examen de *l'influence de l'éducation morale sur l'éducation physique*. Il passe en revue les divers sentimens sur les passions et sur l'exercice des diverses facultés intellectuelles, dans les études des arts et des sciences, et dans l'éducation morale et religieuse, proprement dite. M. Friedlander en considère les avantages et en indique les inconvéniens relativement au développement des forces physiques, ce qui le conduit à un examen de l'homme civilisé et de l'homme sauvage. Chaque développement partiel d'un organe provient d'un suc nourricier qui s'y porte avec plus d'abondance en même temps qu'il diminue dans les autres. C'est un grand art de savoir seconder la nature à cet égard, ou de la diriger quand elle ne remplit pas ce but, ou qu'elle tend à un autre qui serait contraire.

Mais si l'éducation physique ne peut donner à tous les hommes la force des hommes les plus robustes, elle peut du moins donner des préceptes salutaires pour modifier, diminuer les inconvéniens qui résultent nécessairement de l'état social.

Tel est l'esprit et la marche de l'ouvrage que nous avons cru devoir faire connaître à la classe; peut-être le cadre est-il un peu trop étroit pour la multiplicité des sujets qui y sont traités; mais l'auteur n'a pas voulu faire perdre de vue l'ensemble des considérations que présente l'éducation physique; un tableau général faisant mieux apprécier la valeur et l'importance des méthodes ou l'incohérence de celles qui sont trop souvent adoptées.

Cet ouvrage nous a paru d'autant plus intéressant, qu'il est le résultat d'une observation longue et réfléchie auprès des enfans dont la plupart ont été confiés aux soins de M. Friedlander en qualité de médecin; qu'il est écrit avec précision et clarté, et que l'auteur y réunit ce que l'on sait généralement de plus utile sur l'éducation physique; et qu'il proscrit beaucoup de mauvaises pratiques que l'on y a malheureusement introduites plutôt d'après de funestes préjugés que d'après de bonnes observations.

Nous pensons que la classe doit des remercîmens et des encouragemens à l'auteur.

PORTAL.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNEE. IVe DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N° VIII.) (11 Mars 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe Époque. = IIIe Période. — *Division de la Médecine en trois branches.* (Conclusion.)

Virtus est vitium fugere, et sapientia prima stultitiâ caruisse.
(Hor. *Lib. I, Epist. ad Mecænat.*)

On doit conclure des discussions qui font l'objet des précédens articles, que le médecin, ou l'homme qui d'une manière générale a pour but de conserver la santé, ou de guérir les maladies, doit être en état d'employer simultanément, et suivant le besoin des malades, tous les moyens que fournissent la *diététique*, la *chirurgie* et la *pharmacie*; mais que les opérations chirurgicales étant très-nombreuses, souvent fort difficiles, et nécessitant une habitude et des dispositions particulières, il faut indispensablement qu'une classe de médecins s'exercent à les pratiquer. Je dis des médecins, nourris des études communes à tous les autres, parce qu'il importe surtout qu'ils soient en état de décider si l'opération est indispensable, et s'il n'est pas possible d'y suppléer par quelque moyen moins cruel et moins périlleux. Ces hommes-là seront alors de vrais *chirurgiens*, ou plutôt des *médecins opérans*, comme sont tous les grands chirurgiens modernes. Pour la pharmacie, ou l'art de préparer et de conserver les médicamens nombreux dont on fait maintenant usage, il n'existe aucun inconvénient d'en livrer l'exercice à des hommes étrangers à la médecine, puisqu'ils n'ont aucune application à faire de leur science sur le corps humain. Quant à la classe des hommes qui, n'ayant pu compléter leur instruction, doivent se réduire à n'exercer que des parties purement mécaniques et peu importantes de l'art, il n'est pas plus convenable de les nommer chirurgiens que médecins; et l'on ne doit pas oublier qu'en général on ne saurait les restreindre à l'exercice exclusif de l'une des branches de l'art. Il est sans doute un moyen de mettre les classes les plus indigentes de la société en état de profiter des lumières des médecins habiles, à portée desquels elles ne sont presque jamais; mais ces moyens, résultats des perfectionnemens de l'organisation sociale, dépendent des gouvernemens, et ce n'est point ici le cas de nous y arrêter.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 28 février inclus.

Fièvres non caractérisées.	11
Fièvres bilieuses ou gastriques.	37
Fièvres muqueuses.	18
Fièvres adynamiques ou putrides.	7
Fièvres ataxiques.	3
Phlegmasies internes ou externes, dont 24 des voies de la respiration.	46
Phthisies pulmonaires.	12
Coliques métalliques.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	123
Galeux.	121
Total général.	381

CONSTITUTION ATMOSPHÉRIQUE.

Solvitur acris hyems gratâ vice veris et favoni.

Nous continuons à goûter les faveurs, peut-être perfides, d'un printemps anticipé. Qui pourrait toutefois, par la crainte de les payer plus tard, n'en pas savourer la douceur? *Vitæ summa brevis*, ajoute le poëte. Nous ne vivons qu'un jour; qu'il ne soit pas perdu dans la crainte, et s'il doit être suivi d'un lendemain, qu'il ne nous laisse pas après lui des regrets.

Mais laissons Horace et ses admirables leçons; Apollon ici ne doit être invoqué que comme le dieu de la santé. Disons, en *très-vile prose*, que

le concours du surcroît de vitalité, communiqué par le printemps avec la température douce et humide sous l'influence de laquelle nous vivons, favorise singulièrement les mouvemens critiques, et surtout ceux qui se font vers la peau. Les éruptions cutanées sont très-nombreuses, on voit beaucoup de fièvres scarlatines, de rougeoles, ou d'éruptions sans caractère.

Une des plus communes aujourd'hui, c'est ce qu'on appelle *clous* ou *furoncles*, petites tumeurs se formant spontanément dans le tissu cellulaire sous-cutané, perçant la peau au bout de quelques jours, après avoir causé souvent de très-grandes douleurs. L'inflammation du furoncle a un caractère qui lui est particulier. La cause de cette affection est ordinairement interne et cachée; souvent elle règne épidémiquement. Il se forme dans le centre de la tumeur un point de gangrène ou de sphacèle, qui constitue ce que l'on appelle le *bourbillon*, dont il importe de hâter la sortie, en favorisant l'amincissement de la peau par tous les émolliens possibles. Rarement un furoncle se montre seul; presque toujours il est suivi de plusieurs autres qui se développent soit aux environs du premier, soit en d'autres parties. Je ne connais aucun moyen d'arrêter ce mouvement, et probablement il ne serait point sans inconvénient de le tenter, puisque tout porte à le faire regarder comme critique. Souvent il est produit sous l'influence d'embarras gastriques ou intestinaux, et l'on doit alors faire usage de vomitifs et de légers évacuans. Dans tous les cas, un traitement délayant et rafraîchissant est celui que l'on doit employer, lorsqu'il n'existe pas d'indication plus précise. Ainsi, tandis que l'on appliquera sur les tumeurs un cataplasme de mie de pain et de lait, ou de farine de graine de lin, on fera prendre à l'intérieur une décoction de chicorée, quelques bouillons aux herbes, le matin à jeun, et tout ce qui constitue le régime délayant.

Les matinées étant encore fraîches, et la susceptibilité aux impressions se trouvant accrue par la saison, les affections inflammatoires, et surtout les fluxions, sont encore très-communes.

● Nouvelle lune, le 11 mars.

Depuis le 1er jusqu'au 10 mars, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{11}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 14 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 1 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 70 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien*, *membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

Observation d'une AFFECTION SOPOREUSE APPARENTE, recueillie par *P. P.*, ex-chirurgien de la marine militaire, médecin adjoint chargé des services médical et chirurgical de l'hôpital civil et militaire de Briançon.

M. R...., homme de loi, âgé de quarante ans, d'une forte et petite stature, d'un tempérament bilioso-lymphatique; né de parens sains.

Première enfance : il n'a point eu de gourme, ni autre humeurs relatives à cet âge. A trente-six mois, il éprouve une maladie qui le maigrit beaucoup.

Deuxième enfance : il se porte toujours bien durant tous les exercices de ses études.

Adolescence : malgré des passions vives et beaucoup de fatigues de corps et d'esprit, il jouit également d'une bonne santé.

A trente-quatre ans, R.... se maria, et six mois après il éprouva une dyssenterie, due à une indigestion de lait, pour laquelle un empirique d'ici (1) lui administra plusieurs purgatifs très-forts. Cette dyssenterie dura quelque temps, et disparut ensuite après cinq à six jours de l'usage du chocolat.

A trente-huit ans, le décédé fut atteint d'une

(1) Il sait à peine écrire, et il est ivre tous les matins à dix heures. Il termine aussi toute sorte d'accouchement; il est le médecin légiste, favori, et fait tout par instinct.

blennorrhagie très-aiguë, dont l'écoulement ne se tarit que trois mois et neuf jours après son invasion. Pour la traiter, le même apothicaire lui fit prendre, 1°. une eau de guimauve et autres boissons; 2°. sept à huit médecines, de plus en plus fortes; 3°. des lavemens de temps en temps; 4°. il lui fit faire un long usage des pilules mercurielles, dont le nombre s'est porté depuis six jusqu'à douze par jour; 5°. enfin R.... s'injectait plusieurs fois par jour, selon son rapport, tantôt avec une dissolution de sulfate de cuivre, tantôt d'alumine et autres injections plus ou moins répercussives.

Le 23 juin dernier, il se trouva affecté d'une seconde blennorrhagie, moins aiguë que la précédente, et sans cause connue. Se voyant ainsi affecté de nouveau, il prit quelques pilules mercurielles qui lui restaient encore dans son tiroir. Ce médicament, pris sans égard, surtout dans la première période de cette affection, se serait-il porté vers le cerveau? ou bien s'est-il produit depuis plus ou moins long-temps une métastase occulte du virus syphilitique? Je serais d'autant plus porté à croire qu'un de ces deux liquides s'est transporté sur l'organe intellectuel, que le décédé a travaillé avec non moins d'application à son étude, depuis cette époque, 23 juin, jusqu'à celle du 29 août dernier. Depuis la première blennorrhagie, R.... était sujet à des constipations plus ou moins opiniâtres, à des légères coliques. Il n'avait plus d'appétit, et n'allait à la garde-robe que tous les quatre ou six jours.

Le 29 août, R.... éprouva une indigestion; le 1er septembre suivant, on lui donna une médecine qui lui fit rendre six selles.

Le 4, je fus mandé, et observai ce qui suit: un air assoupi; le visage jaunâtre et un peu bouffi, les yeux chassieux et jaunes, les paupières abattues, la langue couverte d'un enduit épais et bilieux, plus de gêne pour articuler les mots que d'ordinaire. Le malade éprouvait un dégoût décidé et une constipation plus forte, les urines étaient rouges et chargées; la peau âcre, le pouls dur. Le soir, je lui prescrivis un grain de tartre stibié. Il vomit quatre fois, et rendit six selles abondantes.

Le 5, R.... se trouva si bien que je me bornai à lui prescrire un vin amer, un régime léger et fortifiant, beaucoup de distraction et d'exercice. Depuis le 5 jusqu'au 9, R... se porta assez bien. Il éprouva néanmoins une espèce de semi-paralysie sur les paupières supérieures, et un mouvement convulsif des inférieures. Les yeux étoient toujours séreux, la langue tremblante lorsqu'il la sortait. Sa mémoire se perdait de plus en plus, les mains étaient toujours jointes, et au total il différait peu d'un idiot.

Le 10, R... présenta des symptômes de gastricité presque aussi caractérisés que ceux qui ont été énumérés. Je lui prescrivis un minoratif pour le 11. Il eut six selles abondantes et infectes, et se trouva soulagé.

Les 12, 13 et 14, R.... étant encore assez fort, se promenait seul dans sa chambre; mais conservant toujours un air soporeux, le même état des yeux, de la langue, des mains, etc.

Le 14, je lui fis prendre la marmelade de Tronchin, qui procura deux gardes-robes infectes dans les vingt-quatre heures.

Le 15, l'état soporeux se déclara plus fortement. D'après ce, j'ordonnai un large vésicatoire à la nuque.

Le 16 au matin, R.... pouvait à peine soulever les paupières. Il avait beau se violenter contre le sommeil, il s'affaissait de plus en plus. A midi, le vésicatoire se fit sentir. Dès cet instant la face sembla s'éveiller à fur et mesure que ce topique agissait. Le soir il avait la figure claire et beaucoup moins affaissée, la parole plus libre, la langue et les membres moins tremblans. La nuit du 17 au 18 se passa dans un sommeil interrompu.

Le 18, R.... prit une demi-tasse de chocolat bien clair; dans la nuit et les jours suivans, il éprouva jusqu'à sa mort un sentiment de pesanteur à l'estomac.

Le 19, ne sachant trop quel parti prendre sur un état si insidieux, je demandai aux parens d'appeler quelqu'un, ou de consulter ailleurs.

Le 20, à dix heures du soir, R. . . . eut une faiblesse, et dans la nuit du 20 au 21, à quatre heures du matin, il rendit spontanément un plein pot de sang et d'excrémens putréfiés. Ayant été

mandé de suite, j'observai presque tous les signes précurseurs de la mort. Je ne pus m'empêcher d'annoncer aux parens, une terminaison douteuse, et la mort certaine, si les selles corrompues se continuaient encore. En effet, le malade fit trois selles spontanées, et succomba le 21 à midi.

Surpris de tous ces accidens, et d'une mort aussi prompte qu'inattendue, je présumai de suite une lésion organique à l'abdomen : d'après ce, je demandai aux parens, l'agrément d'en faire l'autopsie. Avant d'y procéder, je fis inviter en vain l'apothicaire qui l'avait traité. A trois heures, j'en fis l'ouverture, avec un pharmacien des armées.

Examen général. Face pâle et infiltrée, yeux ternes et humides, corps dans l'état naturel, excepté que le ventre était un peu balonné. Les tégumens du crâne étaient flasques et très-infiltrés d'un liquide sanguinoso-lymphatique ; 2°. en sciant l'ovale supérieur du crâne, il s'en est écoulé une grande quantité de cette même sérosité ; 3°. la méninge était d'un blanc terne et plus épaisse que d'ordinaire ; 4°. les veines du sinus longitudinal supérieur étaient plus injectées de sérosité que de sang ; 5°. entre les membranes méningettes, nous avons observé des amas séreux, les uns plus épaissis que les autres ; 6°. enfin, les ventricules latéraux étaient plus remplis de liquide qu'à l'ordinaire.

Dans l'abdomen, 1°. l'épiploon était dans l'état naturel, mais un peu jaune ; 2°. le canal alimentaire en parfaite vacuité, et par conséquent, météorisé ; 3° l'estomac était cendré à l'extérieur, et d'un brun rouge à l'intérieur ; 4°. les deux tiers supérieurs des intestins-grêles étaient d'un blanc jaunâtre à l'extérieur, et d'un blanc rougeâtre à l'intérieur, offrant, par distance, des stries un tiers plus épaisses que le reste du tube intestinal ; 5°. le tiers inférieur des intestins était d'un rouge violet à l'extérieur, et d'un brun foncé à l'intérieur. Dans la longueur de cette dernière portion, nous avons observé un plus grand nombre de duretés, plus larges, striées, et comme gangrenées à l'intérieur ; plusieurs offraient une surface et une consistance semblables à celle des condylomes ; 6°. le cœcum était également distendu et violet ; 7°. les trois portions du colon étaient de couleur naturelle, mais entièrement contractées sur elles-mêmes ; 8°. l'S du colon était fortement distendue, et un peu violette ; 9°. enfin, le rectum était aussi distendu et de couleur naturelle.

Sous quel point de vue doit-on envisager cette absence de douleurs abdominales avec une telle lésion organique des intestins ? 2°. cette abolition croissante des sens, qui semblait menacer le malade d'une paralysie générale, ou partielle ; 3°. les excroissances des intestins sont-elles syphilitiques ? dues à l'ingestion d'un excès de mercure, ou bien aux substances drastiques que le décédé a prises ; 4°. enfin, comment s'y sont-elles formées ? est-ce par une métastase spontanée, ou par suite des agens répercussifs qu'on a donnés dans les trois périodes de la maladie de cette victime de l'empirisme ?

De crainte de m'égarer dans de fausses applications, résultat de l'indignation que j'éprouve, en voyant la vie des hommes ainsi exposée, je vous prierais, monsieur le rédacteur, d'y faire les sages réflexions que vous jugerez convenables.

L'espace nous manque pour placer ici nos réflexions sur le déplorable abus dont parle M. le docteur P. ; nous saisirons la première occasion favorable pour satisfaire à son désir, et pour nous satisfaire nous-mêmes sur cet objet.

Guérison d'une AFFECTION CHRONIQUE DU POUMON, *compliquée de fièvre intermittente, et d'une faiblesse extrême.* (Suite.) *Voy.* le dernier N°.

Ce qui me raffermit encore dans la résolution de traiter la fièvre intermittente comme maladie principale, c'est que j'étais persuadé que le remède par excellence, pour la guérison de ces fièvres, convenait parfaitement pour combattre la faiblesse, mettre un frein à la dégénération du poumon, corriger la nature du pus, en raffermissant les forces vitales, arrêter la diarrhée et les sueurs. (*Voyez Quarin, pag.* 83 *l. c.*) Je jugeai

encore que l'opium dont souvent déjà j'avais observé les bons effets dans la diarrhée colliquative, pouvait être ici d'un grand usage, et n'était contre-indiqué par rien. Personne n'ignore les bons effets que de tous les temps on a retiré de l'usage de l'opium dans les fièvres intermittentes. (*Voyez Duchanoy. Mémoire sur l'usage des narcotiques dans les fièvres intermittentes.*) Mais ce qui l'indiquait plus particulièrement ici, c'est que le cours des humeurs vers le poumon, et la sueur à la poitrine et à la tête, causée par cette détermination particulière, était une suite de la sensibilité (*teneritudo*) de cet organe. Cette sensibilité s'émousse par l'usage prudent des opiacées (*Voy. Huxham, tom. I, pag.* 198) : l'afflux des humeurs vers le poumon était à la fois la cause et l'effet de la toux; et à chaque effort qu'elle sollicitait, elle devenait un stimulus nouveau, qui attirait les humeurs et augmentait la congestion. Or, l'opium calme cette toux, diminue son intensité et sa fréquence. (*Voyez van Swieten, tom. IV, pag.* 104 *et* 105.)

Je prescrivis, en conséquence, un gros de quinquina à prendre en trois doses, dans une infusion de tilleul, en commençant trois heures avant l'apparition ordinaire du frisson, et en en prenant une chaque heure, de manière que la dernière fût administrée une heure avant l'accès.

Pour calmer la toux et arrêter la diarrhée, j'ordonnai une potion gommeuse, avec un gros d'extrait d'opium. Je préférai ce médicament au laudanum de Sydenham, ou toute autre teinture, parce que les spiritueux qu'elles contiennent irritent les poumons et augmentent la fièvre.

Je fis appliquer un vésicatoire au bras gauche. On donna un lavement gommeux opiacé : et l'on frictionna l'hypocondre gauche avec le liniment volatil camphré, et les jambes avec une flanelle bien chaude.

Je continuai cette méthode pendant quatre jours, et j'en observai bientôt après d'heureux effets. La fièvre, de quotidienne, ou plutôt double tierce, devint tierce simple : les sueurs diminuèrent. La diarrhée était moins incommode, et les déjections ne se faisaient plus involontairement. La toux, de sèche et piquante, était devenue humide, et les crachats, quoiqu'encore purulens, n'exhalaient aucune mauvaise odeur. L'appétit commençait à se faire sentir : je prescrivis l'usage d'une soupe légère et d'un riz au gras, bien clair. Je crois que le lait est quelquefois très-utile dans la phthisie pulmonaire; mais, lorsqu'il n'est pas bien digéré, ce qui arrive d'ordinaire après les longues maladies, il s'aigrit et devient nuisible.

J'augmentai la dose de quinquina, que je portai bientôt à une demi-once par jour; et loin de supprimer l'expectoration, comme le veulent quelques médecins, il la favorisa visiblement, et au bout de quinze jours, le malade ne rendait plus que des crachats épais et bien cuits. La fièvre cessa, et, dès ce moment, les forces se raffermirent, les jambes se désenflèrent, l'hypocondre gauche se ramollit, et le malade goûta un repos et un bien-être qui depuis long-temps lui avoient été inconnus. Pour redresser la colonne vertébrale, je fis faire des frictions avec de la flanelle chaude, et avec le liniment volatil camphré, le long de l'épine.

Ce traitement, continué pendant cinq semaines, eut le plus heureux résultat, et, au mois de janvier, j'éprouvai la plus douce satisfaction que le médecin puisse attendre, le seul dédommagement qu'offre au médecin militaire son état, pour tous les dangers et toutes les peines, auxquels il est sans cesse exposé; le bonheur enfin de rendre un homme à la vie, un membre à la société et un défenseur à l'Etat.

FALCOT, *D. M.*, *à La Haye.*

NOTICE SUR LA VÉNUS HOTTENTOTE.

ON montre depuis quelques mois au public, sous le nom de *Vénus Hottentote*, une femme dont les formes extraordinaires méritent l'attention des curieux et des naturalistes. Cette femme nommée Sartjée ou Sarah... était depuis plusieurs années en Angleterre, où elle avait été conduite du Cap de Bonne-Espérance. Les Anglais qui l'avaient amenée à Paris pour la donner en spectacle ont cédé à un Français le traité qu'ils avaient

fait avec elle : (car elle est comme on peut penser parfaitement libre).

On assure que Sarah est d'une des tribus hottentotes voisines du Cap, et que toutes les femmes de cette tribu (les Boschimans) sont construites comme elle. On a fait sur ces peuples des rapports si variés et quelquefois si contradictoires, qu'il n'est possible de les admettre tous qu'en supposant que chacun de ces récits se rapportait à des particularités purement individuelles. Pour ne pas tomber dans les erreurs auxquelles ont pu céder les voyageurs, nous nous abstiendrons de décider si les choses remarquables que présente dans sa structure la femme dont il s'agit lui sont particulières, ou bien appartiennent à toute sa tribu ; nous dirons seulement ce que nous avons vu et constaté nous-mêmes, en laissant au temps à éclaircir des difficultés qui ne peuvent être résolues que par des observations réitérées.

Sarah parle assez bien l'anglais, et très-facilement le hollandais qu'elle avait appris au Cap, ou même qui pouvait être devenu le langage habituel de sa tribu ; depuis qu'elle est à Paris elle sait déja assez de français pour entendre ses conducteurs, et pour adresser quelques mots aux assistans. Elle dit avoir vingt-cinq ou vingt-six ans, et tout son extérieur se rapporte à cette déclaration. On la montre au public vêtue d'un gilet et d'un pantalon de tricot, qui permettent de juger de la bizarrerie de ses formes. Ses premiers habits sont décorés d'une multitude de colliers, de bracelets, de ceintures de grains de verre coloré auxquels pendent des médailles ; elle porte encore un petit *pagne*, ou tablier de cuir, pareillement orné de grains de verre, et un bonnet semblable. Pour se rendre agréable aux spectateurs, qu'attire le désir de la voir, elle danse assez légèrement, en s'accompagnant d'un tambour de basque et marquant bien la mesure ; elle joue encore passablement de la *guimbarde*, et exécute sur cet instrument qui chez nous ne sert guères qu'à l'amusement des enfans, des airs très-mélodieux où l'on reconnaît la facture des compositions européennes. Souvent au milieu de sa musique elle tire de son instrument des sons harmoniques, doux et prolongés qu'elle adresse avec la main vers le ciel ou vers quelque spectateur qui a le bonheur de lui plaire ; elle donne même à ce mouvement de sensibilité une expression qui charmerait sans doute un partisan de l'école *romantique*, et toutefois pourrait bien n'être que le fruit de l'éducation qu'elle a reçue en Europe.

Cependant après avoir été témoin de ces gentillesses, ma curiosité n'était point entièrement satisfaite, non plus que celle de MM. les professeurs du Muséum d'Histoire naturelle, avec lesquels j'avais obtenu l'autorisation de l'examiner. Ce n'a pas été vraiment une petite affaire que d'engager la belle Hottentote à se dépouiller des ornemens qui déguisaient ses charmes, et je dois à la vérité d'attester, qu'avec la perspective d'une assez bonne somme d'argent, dont elle semble fort bien connaître le prix, il a fallu, pour la décider, près d'une heure des instances les plus pressantes de la part de ses conducteurs, et l'assurance qu'elle ne serait vue que par des docteurs, pour lesquels elle paraît avoir la plus grande considération. Tous ces moyens d'ailleurs étaient appuyés de fréquentes rasades d'eau de vie, qu'elle ne considère pas moins. Enfin elle s'est rendue. Je ne sais point quel effet la vue de tant de charmes aurait pu produire sur une imagination cafre ou hottentote, mais je crois pouvoir affirmer que ceux avec lesquels je partageais ce spectacle sont restés tous parfaitement maîtres d'eux-mêmes, et fort en état de se rendre compte de leurs sensations.

Le teint de Sarah est de couleur bistre foncé, ou suie de cheminée un peu clair ; la teinte devient presque noire au bas du cou : elle a de hauteur totale quatre pieds quatre pouces et demi ; sa tête, ronde et un peu allongée en arrière (*organe de l'amour des enfans, selon le docteur Gall*) est couverte d'une laine noire, courte et frisée, comme celle des nègres ; son visage a tout le caractère qu'on a coutume d'attribuer à ceux des Hottentots, c'est-à-dire qu'il présente une grande saillie des pommettes et un rétrécissement vers le bas, qui fait terminer en pointe le menton ; la mâchoire est très-saillante ; le nez extrêmement aplati et élevé, de manière que l'ouverture des narines est tout-à-fait à découvert ; le front est très-court et très-

fuyant, mais il est assez large; les yeux ont une expression assez vive de douceur et de curiosité. Tous les agrémens de cette figure sont rehaussés par deux larges bandes noires qui partent de la racine du nez, et se terminent aux tempes, en entourant les yeux et couvrant les pommettes: ces deux bandes sont dessinées avec une graisse noire, dont la coquette Sarah ne manque point de renouveler chaque matin l'application. Un large triangle de la même matière couvre aussi presque tout le front, et se termine en pointe au-dessus du nez. Cet usage est un reste du *tatouage* usité par ses compatriotes pour se défendre des moustiques et maringouins.

Quant aux autres parties du corps, Sarah a le col, le bras, la main, le pied, la jambe et le bas de la cuisse très-bien proportionnés. Elle a eu un enfant dans son pays, et cependant n'a point le ventre gros et saillant: ses mamelles, nom le plus honnête sous lequel on puisse désigner ces étranges organes, forment deux espèces de callebasses allongées en cylindres, tombant jusqu'au nombril, et l'on conçoit qu'elle pourrait sans peine les donner par dessus l'épaule, comme on dit que la chose est en usage dans son pays; elles sont d'ailleurs ornées de deux aréoles larges comme la paume de la main, d'un brun luisant et plus foncé que celui du reste du corps. Mais la partie par laquelle surtout la Hottentote est remarquable, c'est les fesses, dont la saillie forme le trait caractéristique de toute sa personne. La première chose dont on est frappé en voyant cette énorme protubérance, c'est qu'elle ne se confond point graduellement avec le bas des reins, comme cela arrive dans nos corps européens; elle forme au contraire une saillie brusque, au point qu'on dirait une selle sur laquelle une personne tiendrait fort à l'aise; par le bas et par les côtés cette excroissance se continue avec la cuisse et le contour des hanches; elle n'est point formée par des muscles, mais paraît composée d'un tissu adipeux, ou plutôt fibro-adipeux, très-ferme et très-élastique. Le diamètre antéro-postérieur de son corps, a dans cette partie quatorze pouces un quart; il n'en a guère que sept ou huit dans une femme européenne de même grandeur. Les os des hanches n'y sont pour rien, et l'on sent au dessus de cette masse qu'ils n'ont pas plus d'évasement qu'ils n'en doivent avoir dans une femme de cette taille.

(*La suite au Numéro prochain.*)

Analyse des Travaux de la Classe des Sciences Mathématiques et Physiques de l'Institut royal de France, pendant l'année 1814. PARTIE PHYSIQUE; par M. le chevalier *Cuvier*, secrétaire perpétuel. *Extrait.* — Suite et fin. (*Voy.* les Numéros du 1er, du 11 et du 21 février.)

M. ROUX, chirurgien de Paris, a présenté un mémoire sur la réunion immédiate de la plaie qui résulte des amputations. Dans la Gazette du 11 novembre dernier, nous avons rendu compte de ce mémoire, qui a reçu de grands éloges de la classe.

Nous avons pareillement fait connaître dans le numéro du 11 janvier dernier, le procédé inventé par MM. Lisfranc et Champesme, pour perfectionner l'amputation du bras dans l'article.

M. de Saissy, chirurgien de Lyon, a obtenu des succès contre plusieurs surdités, en faisant des injections dans la caisse du tympan par la trompe d'Eustache.

Nous avons donné, dans les numéros II, XXI, XXX et XXXIII de l'année dernière, des notices sur les premières parties du traité des poisons, présentées à la classe par M. Orfila.

VÉTÉRINAIRE ET AGRICULTURE. M. Huzard a rendu soigneusement compte de l'épidémie qui a détruit presque toutes les bêtes à cornes dans les provinces où la guerre a porté ses ravages. Nous avons donné l'extrait de ces rapports dans les numéros XIII, XV, XVIII, XXXVI de 1814 et I de cette année. — Le même membre a communiqué une note sur une maladie qui a paru parmi les animaux du village de Rosny,

et que l'on avait pris pour la rage : il a reconnu que ce n'était qu'une esquinancie gangreneuse.

M. de Cubières, correspondant de la classe, a présenté un ouvrage sur les jardins ; et M. Tollard, des mémoires sur les plantes destinées aux prairies artificielles.

M. Marion de la Martinière a trouvé le moyen de forcer les bourgeons non développés d'une branche, nommés *yeux éteints* ou *endormis*, à sortir de cette léthargie et à végéter, en faisant au-dessus de cet œil une petite entaille en V renversé, qui pénètre jusqu'à l'aubier, et arrête en ce lieu la sève ascendante.

M. de Lasteyrie-du-Saillant a présenté un ouvrage fort étendu sur toutes les branches de l'agriculture, et de l'économie rurale des Chinois. Nous pourrions y trouver des instrumens et des procédés dont l'adoption serait très-avantageuse à notre pays. Enfin, le compte des travaux est terminé par l'analyse de ceux de M. Yvart, sur les moyens de détruire les herbes parasites dans les champs cultivés, et sur ceux de réparer les pertes que les événemens de la guerre avaient pu causer, en détruisant le blé en herbe.

BIBLIOGRAPHIE.

De l'Ictère, dissertation par M. *Bourgeoise*, docteur en médecine, chirurgien aide-major au 29e régiment d'infanterie légère, etc.

Cette dissertation contient, en abrégé, l'exposition assez fidèle de ce que l'on sait sur l'ictère. L'auteur, avec le professeur Pinel, regarde cette maladie comme toujours symptomatique d'une autre affection; il croit même qu'il en est ainsi de l'ictère des nouveau-nés, et je pense qu'il a raison. Mais j'ai peine à croire, d'après ma propre expérience, qu'il n'y ait pas des jaunisses essentielles. Il rapporte à trois espèces toutes les causes déterminantes de cette maladie ; 1°. lésions mécaniques du foie ou de son appareil excréteur; 2°. lésions immédiates ou sympathiques des propriétés vitales de ces parties ; 3°. leurs lésions organiques, et même celles du duodénum du pancréas, du pylore, etc.

Quant à la cause prochaine, après avoir long-temps mis en doute que ce fût la bile même qui, par son absorption, jaunit les tissus, il faut revenir à cette opinion, qui prend, à chaque expérience, un plus grand caractère de certitude, mais qui n'a et ne peut avoir jusqu'ici aucune influence sur la pratique ; tant est futile, dans ce cas du moins, la recherche des causes prochaines.

M. Bourgeoise croit ne pouvoir se dispenser de reconnaître une liaison sympathique entre les lésions de la tête et celles du foie, quoique cette opinion ait été combattue par des auteurs d'un grand mérite ; mais il ne l'admet qu'avec mesure, et sans lui donner d'exagération.

Le traitement des divers cas d'ictère est indiqué avec sagesse, mais d'une manière fort succincte. Au total, cette thèse, qui ne contient ni hérésies, ni vérités bien saillantes, est l'ouvrage d'un homme instruit, qui fera sans doute un bon praticien.

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N° IX.) (21 Mars 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe ÉPOQUE. — IIIe PÉRIODE. — *Progrès des Sciences médicales dans l'École d'Alexandrie.*

Hæc perinde sunt ut illius animus qui ea possidet :
Qui uti scit, ei bona : illi qui non recte utitur, mala.
(TERENT. *In Heautont.*)

DES hommes habiles s'étant appliqués à la chirurgie, les opérations furent pratiquées avec une adresse et une habileté extrême. Celse nomme parmi les premiers qui perfectionnèrent cette partie de l'art, Philoxène, Héron, Gorgias. C'est dans l'école d'Alexandrie que des chirurgiens s'occupèrent exclusivement de l'extraction de la pierre de la vessie : ils portaient le nom de *lithotomistes*. Un passage du serment attribué à Hippocrate contient l'engagement de laisser pratiquer cette opération à ceux qui s'en occupent spécialement ; ce qui porte les meilleurs critiques à penser que la formule de ce serment appartient à des médecins d'Alexandrie.

On mit aussi beaucoup d'application à perfectionner les bandages, et l'on en inventa de nouveaux. Amyntas de Rhodes en imagina un pour la fracture de l'os nasal. Pasicrates et Nileus employèrent le *plinthium*, sorte de caisse carrée et pesante pourvue de poulies, avec lesquelles ils cherchaient à réduire la luxation du bras. Nymphodorus contenait les membres fracturés dans une boîte nommée *glossocomium*, et se servait d'une machine particulière pour réduire les fractions du fémur.

Malheureusement, tous les écrits de ces chirurgiens ont péri dans l'incendie de la bibliothèque du Bruchium, au temps de Jules-César, et l'on ne connaît que d'une manière générale les progrès de l'art à cette époque.

On a prétendu qu'Hérophile avait professé l'art des accouchemens, et qu'il fut le maître de cette Agnodice qui s'acquit, dit-on, beaucoup de célébrité dans cette partie ; mais toute cette histoire est loin d'être authentique, et paraît mériter peu de confiance.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er au 10 mars inclus.

Il ne nous a pas été possible d'avoir pour ce N° le relevé des admissions durant les dix jours passés. Nous les donnerons au N° prochain.

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

PENDANT la première moitié de cette quinzaine le temps a été assez serein, et la température douce : un printemps agréable commençait ; la seconde a présenté une disposition tout-à-fait opposée : du froid, de la pluie, des giboulées de mars, de la grêle, du grésil, et des vents de sud et sud-ouest orageux et d'une telle violence que plusieurs gros arbres ont été abattus et des che-

minées renversées; le ciel est toujours couvert; le thermomètre s'est rapproché de zéro, et ne s'élève guère, dans le milieu du jour, au-dessus de 7 à 8°: c'est un temps très-marqué d'équinoxe.

Il a paru y avoir pendant quelques jours une diminution sensible dans le nombre, la gravité et la longueur des maladies; quelques accidens subits et violens ont eu lieu d'après l'espèce d'effervescence que l'action assez marquée du printemps et quelques dispositions particulières ont produite, lorsque la tête en a été le siége. Des apoplexies foudroyantes en ont été l'effet; l'engorgement des poumons, l'épanchement du sang dans la cavité qui les contient en ont résulté chez d'autres: c'est de cette dernière façon qu'a, presqu'instantanément, été terminée la longue carrière d'un de nos savans et laborieux confrères. Des pleuro-péripneumonies ont été funestes chez des personnes âgées ou cacochymes, qu'on n'a pu saigner assez ou assez tôt. Les stimulans extérieurs et internes, les incisifs, les cordiaux, n'ont pu soutenir ni ranimer une nature défaillante.

Les éruptions de toute espèce sont très-nombreuses, surtout chez les enfans; la rougeole et la scarlatine, que précédaient et qu'accompagnaient une fièvre plus ou moins vive et une toux assidue ont en général cédé aux délayans et au régime: on a employé avec utilité, dans quelques cas plus graves, des potions huileuses légèrement émétisées; les efforts et les effets du vomitif ont doublement soulagé.

Dans les fièvres catarrhales bilieuses qui ont eu lieu, on a été quelquefois obligé de réitérer le vomitif, et d'insister sur les incisifs antimoniaux.

MENURET, *D. M. M.*

☉ Pleine lune, le 25 mars.

Depuis le 11 jusqu'au 20 mars, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l. — Le *minimum* de 27 p. 8 l.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 10 d. — Le *minimum* de 1 d. $\frac{2}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 60 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

EMPOISONNEMENT PAR LES MOULES.

TOUT le monde sait que les moules (*mytuli*), prises même en petite quantité, peuvent occasionner des pesanteurs d'estomac, du malaise, et une éruption à la peau; mais le fait suivant prouve que les accidens causés par ces coquillages peuvent présenter les symptômes d'un empoisonnement assez semblable à celui qui est déterminé par certaines plantes vénéneuses. J'assistais la semaine passée à un dîner où on servit des moules: quinze personnes en mangèrent, et trois seulement en furent incommodées; deux d'une manière très-légère; mais la troisième, jeune personne de vingt-quatre ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, éprouva les accidens suivans: une heure après son dîner, pesanteur d'estomac, malaise, anxiété; ensuite, chaleur brûlante le long de l'œsophage, qui bientôt s'étendit jusqu'aux fosses nasales; alors corysa très-intense, sécrétion abondante de mucus, douleur vive à la racine du nez, intumescence de la face, comme dans la fièvre inflammatoire, yeux larmoyans: il semble à la malade que tout son corps est enflé. Le pouls était dur et fréquent, la chaleur vive et halitueuse (infusion de thé animée avec de l'eau-de-vie: nul soulagement). Après ces symptômes inflammatoires, qui durent environ une heure, des symptômes nerveux surviennent: ce sont des vertiges, des tintemens d'oreille, des contractions spasmodiques des muscles orbiculaires des paupières, et parfois des mouvemens convulsifs dans ces parties. La poitrine se resserre, de même que la gorge, et par là, dispnée et difficulté dans la déglutition; (quelques gouttes d'éther sulfurique dans l'eau sucrée: soulagement momentané). Après une heure, passée dans cet état, la malade éprouve de la démangeaison dans la peau, puis des picotemens assez vifs; il y paraît de la rougeur, et bientôt après des ampoules s'en élèvent, qui occupent presque toutes les parties, la face excepté. Cette éruption ne fut point critique, car les symptômes seulement mitigés, subsistèrent pendant toute la nuit. Le pouls était, pendant la seconde période, profond, inégal, et accéléré; le

lendemain il y avait mal aise, douleurs erratiques, et des coliques très-vives. Deux jours après j'ai été appelé par une femme qui éprouvait les mêmes accidens, et par la même cause. Le corysa avait chez elle une intensité qu'on remarque rarement dans cette maladie, lorsqu'elle est produite par une autre cause : mais son incommodité a duré moins long-temps, ce que je n'ose pas attribuer aux acides végétaux que je lui ai fait prendre en très-grande quantité. — Plusieurs de mes confrères auxquels j'ai fait part de ces deux faits, m'ont dit que nous étions dans la saison de l'année où les moules sont le plus malfaisantes; mais aucun d'eux n'a pu m'en donner la cause, et jamais ils n'avaient observé rien de pareil.

Une erreur populaire attribue à de petits crabes logés dans la moule, cette action malfaisante; mais on sait que ces crustacées ne sont point venimeux. La moule, suivant Mering (*Eph. d'Allem.*, an. 1774) est sujette à deux maladies, la mousse et la gale : dans la première, des racines de mousse s'introduisent dans la coquille, y laissent pénétrer l'eau qui la dissout peu à peu; dans la deuxième, des espèces de tubercules naissent de la dissolution de la coquille; et c'est à ces deux causes assez vagues qu'il attribue les accidens qu'elle détermine. Mais alors pourquoi certaines personnes qui font un grand usage de moules, les digèrent-elles toujours avec facilité, tandis que d'autres n'en peuvent presque pas manger, sans être exposées à quelque accident? il est peut-être raisonnable de penser que les moules ne sont venimeuses que relativement au mode de sensibilité de certains estomacs : ne sait-on pas qu'il est des causes suceptibles d'agir sur quelques individus, qui sont nulles sur d'autres. Au reste, il n'est peut-être pas inutile de provoquer là-dessus l'attention des observateurs. Cet objet de salubrité publique a certainement autant d'intérêt que tant de questions oiseuses sur lesquelles on s'exerce journellement.

Ce 8 mars 1815.

RONY, *D. M. P.*

Réflexions du Rédacteur-général de la Gazette.

Il n'a pas dépendu de nous que les accidens de cette nature et les moyens d'y remédier promptement, et avec certitude, ne fussent généralement connus.

Depuis deux ou trois ans nous en avons rapporté un grand nombre de cas, et toujours L'ÉTHER, donné à forte dose, a dissipé sur-le-champ tous les symptômes fâcheux. Nous avons fait connoître particulièrement (1er octobre 1812) l'exemple d'une dame chez laquelle les accidens marchaient avec tant de violence, qu'elle était prête à suffoquer. Un médecin qui était présent, et fort effrayé, versa dans sa main autant d'éther qu'elle en put contenir, et contraignit la malade de l'avaler, aussitôt tous les accidens disparurent comme par enchantement.

On peut donner l'éther à la dose de vingt, trente ou quarante gouttes sur un morceau de sucre, en répétant cette dose de demi-heure en demi-heure; ou bien en mêler trois à quatre gros avec deux onces d'un sirop, comme celui d'écorce d'orange, et en donner une cuillerée à bouche aux mêmes intervalles de temps.

Il paraît, d'après nos observations, que c'est surtout dans les temps humides que les moules donnent lieu à ces accidens, du moins nous en avons observé un très-grand nombre dans de telles circonstances, et jamais, au contraire, par un temps sec.

NOTICE SUR LA VÉNUS HOTTENTOTE. (Suite.)

Voy. le dernier Numéro.

ON a tant parlé du tablier naturel des Hottentotes, que c'était là surtout l'objet que l'on désirait connaître. Il existe des versions fort différentes sur la nature et même l'existence de ce prétendu tablier. Pour ne s'arrêter qu'aux relations des voyageurs modernes, Levaillant prétend que ce que l'on a pris pour un tablier est un prolongement excessif du grand repli extérieur que forme la peau dans ces parties; prolongement qui, selon ce voyageur, devient pour quelques tribus un objet de coquetterie, et résulte de tiraillemens commencés de bonne heure et continués très-long-temps; il a donné de cet ornement artificiel un dessin détaillé qui ne permet

guère de douter de l'exactitude de ses observations. De son côté, le laborieux Péron a vu et dessiné avec beaucoup de soin une excroissance formée par le prolongement de la partie supérieure du repli que forme en ce lieu la membrane intérieure, ce qui figurait une espèce de petit tablier naturel; et l'on peut croire que l'un de ces faits n'excluant point l'autre, ces espèces de variétés de conformation ne sont pas à la vérité aussi communes qu'on l'avait dit, mais existent en effet dans un pays qui semble la patrie naturelle des monstruosités en tout genre. Quoi qu'il en soit, il n'était pas un spectateur qui ne fût pressé de voir enlever un mouchoir mis en ceinture comme une dernière ressources de la pudeur de Sarah. Ce n'est qu'après bien des supplications, quelques larmes, et beaucoup d'eau-de-vie, que le voile est tombé, et rien ne s'est trouvé qui pût contenter la curiosité des naturalistes; non seulement Sarah n'a ni tablier ni rien qui puisse en tenir lieu, mais il n'est pas sous ce rapport d'Européenne mieux proportionnée, du moins en apparence.

Le développement excessif des fesses est donc le seul trait bien marqué par lequel la Vénus Hottentote soit distinguée des autres femmes. Quand on ne peut dire d'une façon positive si cette conformation appartient exclusivement à cet individu et à quelques autres peu nombreux, ou s'il forme le caractère distinctif d'une peuplade entière, il ne serait guère convenable d'en rechercher l'origine : cependant je rapporterai quelques conjectures émises à ce sujet. M. le professeur de la Marck, que ses profondes méditations sur l'ensemble des animaux ont conduit à penser que toutes les formes de leurs corps étaient le résultat d'habitudes long-temps prolongées, ne serait point éloigné de croire qu'une conformation telle que celle de la Vénus Hottentote, dépend originairement d'une habitude particulière, comme par exemple de porter continuellement ou leurs enfans ou d'autres fardeaux sur le bas des reins. Cet usage, à la longue, aura donné à cette partie une modification particulière, laquelle transmise ensuite de génération en génération, et toujours augmentée par la continuité du même usage, sera parvenue au point où nous le voyons. M. Geofroy-Saint-Hilaire, également professeur au Jardin des Plantes, n'a pas formé d'hypothèse à ce sujet, mais a fait une réflexion qui me paraît très-remarquable : c'est que les femelles des singes *Mandrills* sont sujettes aux approches de l'évacuation de sang périodique à laquelle ces animaux sont assujettis, et surtout lorsque cette évacuation ne se fait pas régulièrement, à un gonflement de tout le derrière, qui représente absolument la saillie de celui de la Hottentote.

Il est un autre peuple d'Afrique, dont les femmes présentent un développement extraordinaire des fesses et des hanches : ce sont celles qu'on apelait à Saint-Domingue *Aradas*. On les apportait du royaume d'Ardra à la côte de Guinée. Voici comment en parle M. Moreau-de-Saint-Méry, dans son excellente Description de la partie française de Saint-Domingne (2 *vol. in-4°.*, 1797, *à Philadelphie et à Paris*) : *Les femmes Aradas sont acariâtres et querelleuses : on les reconnaît extérieurement à des hanches et à des fesses, dont l'amplitude est devenue le dernier terme de toute comparaison en ce genre.*

Ces raprochemens me semblent propres à jeter du jour sur la cause de ce fait, et j'avoue que je serais assez disposé à y voir les suites d'une maladie qui, souvent répétée, est enfin devenue héréditaire dans quelques familles. Mais, par quelle autre singularité les femelles des Mandrills originaires d'Afrique, seraient-elles sujettes à une maladie des Hottentotes et des femmes Aradas, pareillement originaires de l'Afrique, quoiqu'à de grandes distances les unes des autres ? Voilà un vaste champ ouvert aux observations, et surtout aux conjectures; et nous ne devons point nous y engager.

Mais revenons à Sarah, dont ces digressions pourraient nous éloigner. Elle est d'une bonne santé; le climat de la France paraît lui convenir mieux que celui du pays qu'elle vient de quitter : elle se trouve si bien de la douceur des traitemens qu'on lui fait éprouver, qu'en les comparant à ceux auxquels elle était assujettie, elle a pris une aversion extrême pour les Anglais, au point que le nom d'*Englishman* est dans sa bouche une cruelle injure. Elle est, comme on peut penser, sujette

à l'évacuation menstruelle ; mais cette évacuation est très-peu abondante. Elle boit une fort grande quantité d'eau de vie ; mais il est assez remarquable qu'elle paraisse honteuse d'en boire, et que même dans l'état de nudité, elle se cachait pour en avaler quelques gorgées qui lui étaient offertes. Il est possible que Sarah, telle que nous l'avons dépeinte, ait inspiré des passions ; du moins, elle ne paraît pas inaccessible à la tendresse. Son patron raconte qu'un jour, ayant aperçu parmi les spectateurs un jeune élégant, dont, sans doute, la tournure lui plaisait, elle s'approcha de lui, le saisit par la tête, et le baisait à l'étouffer, si bien que le fortuné mortel se crut trop heureux d'être retiré vivant de ses mains.

Voilà l'état de la pure nature.

SEANCE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

Mémoires de Chirurgie pratique.

M. le baron Larrey, inspecteur-général du service de santé, a communiqué dernièrement à la première classe de l'Institut des *Réflexions sur plusieurs points de chirurgie.* La glorieuse et juste célébrité de M. Larrey lui est acquise par de longs et pénibles travaux, par un dévouement continuel et sans bornes, et par d'immenses services rendus à nos armées dans toutes les régions du monde où le génie de la guerre les a fait pénétrer. Nous consacrerons par la suite quelques articles au bel ouvrage publié par M. Larrey, sous le titre de *Mémoires de Chirurgie militaire, ou Campagnes*, etc. Nous ne devons faire ici mention que des faits importans dont il a tracé l'exposition rapide à l'avant-dernière séance de l'Institut ; et l'espace dans lequel nous sommes obligés de nous circonscrire ne nous permettra même d'en rappeler que les principaux traits.

Les observations de M. le baron Larrey confirment tous les avantages de la réunion immédiate des plaies pénétrantes de poitrine, même avec épanchement ; pratique déjà tant préconisée par Petit de Lyon, et qui dans ses mains, a obtenu de si grands succès. Mais on ne doit pas oublier que l'on doit, dans ce cas, augmenter le travail de l'absorption par des saignées copieuses et répétées, et la diète la plus sévère. Je passe tout de suite à ce que dit M. le baron Larrey, de l'extirpation de la cuisse dans son articulation. Cette opération terrible a été pratiquée plusieurs fois par M. Larrey dans des cas où il ne restait pas d'autre moyen de sauver les blessés. Le Mémoire dont nous donnons ici l'extrait, en contient deux exemples : l'un des malades mourut le vingt-cinquième jour, de la dyssenterie, le second paraît avoir complétement guéri. Plusieurs chirurgiens français ou étrangers ont également pratiqué cette opération avec succès, en employant la méthode de M. Larrey. Cet habile chirurgien pense que l'on ne doit pas attendre du succès de cette opération lorsque la blessure qui la rend nécessaire est compliquée de la déchirure de l'artère fémorale, qu'il s'est fait une hémorragie, et surtout que l'artère est enflammée. Il rapporte à ce sujet l'exemple d'une amputation circulaire de la cuisse, qui fut suivie presqu'instantanément de la mort du blessé, chez lequel on trouva l'artère fémorale très-enflammée. Il me paraît probable que le plexus nerveux qui accompagne ce vaisseau partageait cette affection, et dut être pour beaucoup dans la production des accidens qui devinrent si promptement funestes.

M. le baron Larrey parle ensuite des avantages nombreux qu'il a obtenus en amputant la jambe dans l'épaisseur des condyles du tibia, très-près de l'articulation du genou, préférablement à l'amputation de la cuisse, à laquelle on était autrefois dans l'usage de recourir lorsque la jambe était fracassée très-haut. Cette opération est moins périlleuse que l'autre ; il résulte de l'amputation de la cuisse un moignon toujours plus ou moins conique, qui s'adapte difficilement aux machines qui servent à marcher ; tandis que, dans l'autre cas, le genou conservé leur prête un appui ferme et solide. Cette espèce d'amputation a réussi entre les mains de M. Larrey, dans des cas où les condyles du tibia étaient dénudés ou même séparés par une fracture verticale.

Un des objets sur lesquels M. le baron Larrey donne le plus de détails, c'est l'amputation du bras à l'épaule, dont on citait peu d'exemples

suivis de guérison, avant les cas nombreux ou il l'a pratiquée ou fait pratiquer durant vingt-quatre années de guerre. Le procédé opératoire auquel sa longue pratique l'a conduit à donner la préférence, consiste à faire d'abord une incision longitudinale, depuis la pointe de l'acromion, jusqu'à un pouce au dessous de la tête de l'humérus, en divisant dans leur longueur les fibres du muscle deltoïde; on fait ensuite deux lambeaux, l'un antérieur, et l'autre postérieur dans lesquels sont compris les tendons des muscles, grand pectoral et grand dorsal; un aide écarte ces lambeaux en comprimant les artères circonflexes ouvertes: l'articulation se trouve à découvert, et l'opérateur peut couper circulairement la capsule et les tendons qui environnent l'articulation. Lorsque la tête de l'os est dégagée, l'aide comprime avec les premiers doigts de la main le plexus brachial, pour se rendre maître du sang, et le couteau, passé derrière la tête de l'os, va couper le paquet des vaisseaux, et ce qui reste de parties molles, au niveau de l'angle inférieur des deux lambeaux. Le blessé ne perd pas dans toute cette opération une goutte de sang, car on pratique la ligature immédiate de l'extrémité de l'artère, sans interrompre la compression; et lorsqu'enfin les circonfléxes sont liées, l'opération est terminée. Le pansement consiste à rapprocher les lambeaux, après avoir abstergé la plaie, et à les tenir en contact par quelques bandelettes agglutinatives peu serrées, recouvertes par un linge fin, fenestré, trempé dans quelque liqueur tonique, comme le vin chaud. On applique par-dessus de la charpie sèche ou des étoupes fines, enveloppées et contenues par du linge et un bandage convenable. Le gonflement inflammatoire n'éprouve pas de difficulté; la suppuration s'établit facilement du cinquième au septième jour; les ligatures tombent ordinairement avant le dixième, et communément la cicatrisation est achevée du trente-cinquième au quarantième. M. Larrey regarde ce procédé comme étant applicable à presque tous les cas qui se présentent aux armées, et préférable d'ailleurs à tous les autres. Les praticiens en apprécieront sans doute les avantages.

Le reste du mémoire de M. le baron Larrey, contient des préceptes pour la cure de l'hydrocèle et celle des fistules à l'anus. Pour ce qui est relatif à cette dernière maladie, l'auteur, d'accord avec tous les bons praticiens rappelle qu'on ne peut espérer du succès de l'opération qu'en comprenant dans l'incision l'ouverture supérieure de la fistule, et en maintenant les bords de cette incision écartés durant les premiers jours au moyen d'une mèche de charpie : nous ne nous arrêterons donc pas davantage sur cet objet, et nous passerons au procédé qui est employé par M. Larrey pour la guérison de l'hydrocèle.

Cette maladie est fort commune surtout dans les troupes à cheval : on a employé tour à tour pour la guérir, l'incision ou l'excision de la tunique vaginale; on y a introduit et laissé un séton; j'ai vu mettre en usage le caustique, ou seul, ou combiné au séton; enfin, dans ces derniers temps on s'en est tenu presqu'exclusivement aux injections irritantes; mais tous ces modes opératoires ont des inconvéniens plus ou moins graves : les premiers sont excessivement douloureux et peuvent quelquefois donner lieu à des inflammations mortelles; le dernier peut produire des accidens semblables, quoique la chose soit plus rare; et souvent il est sans succès. M. Larrey a été conduit par son expérience à y substituer un procédé qui consiste à évacuer d'abord l'humeur aqueuse au moyen d'une ponction faite dans le lieu ordinaire, puis à introduire dans le kiste, à l'aide de la canule du troicart, une petite sonde de gomme élastique qu'on y laisse à demeure, en la fixant à l'appareil; cette sonde sert à l'écoulement de la sérosité qui s'amasse dans la tumeur pendant les premières heures qui suivent la ponction; bientôt, par sa présence, elle détermine l'inflammation de l'intérieur du sac, ce que l'on reconnaît à tous les signes de l'inflammation, et surtout à la cessation de l'écoulement séreux: alors on retire la canulle, et l'adhérence que contractent entre elles les parois de la tunique vaginale complette la guérison. On ne doit pas oublier que si on laissait séjourner trop long-temps la sonde, elle pourrait produire des accidens graves, tels que la formation de dépôts consécutifs; mais comme le chirurgien tient pour ainsi dire dans sa main les moyens de

modérer l'inflammation, il peut, en agissant avec prudence et circonspection, éloigner toute espèce de danger.

M. le baron Larrey déclare qu'après avoir employé plusieurs fois avec succès cette opération, dont plusieurs autres chirurgiens ont fait pareillement usage d'après ses avis, il a reconnu qu'elle avoit été autrefois employée par Monro père, et surtout par Henri Monichen, ancien chirurgien du roi de Danemarck : toutefois non-seulement on l'avait abandonnée, mais les plus célèbres écrivains l'avaient condamnée et rejettée; cependant, entre les mains de M. Larrey, elle a produit constamment la guérison, et parait devoir être préférée à toute autre.

Le mémoire que nous venons d'analyser rappelle plusieurs titres de gloire de son auteur, et nous paraît mériter l'attention spécialedes praticiens.

BIBLIOGRAPHIE.

Analyse et propriétés médicales des Eaux minérales et thermales des départemens des Hautes et Basses Pyrénées; précédées de l'Essai minéralogique de la vallée d'Ossau; par Poumier, D. M. M., l'un des inspecteurs médecins des Eaux minérales de France, etc. Un vol. in 8° de 142 pag. A Paris, chez Crochard, Martinet; et chez le Normant.

La vallée d'Ossau située dans les Basses Pyrénées, entourée de montagnes arides et escarpées, est très fertile et très-agréable : elle est arrosée par les eaux du gave d'Aspe, et contient plusieurs sources d'eaux minérales. Le célèbre Théophile Bordeu y avoit pris naissance.

M. le docteur Poumier présente un aperçu rapide des productions de ce pays pittoresque : on y trouve spécialement du minerai de cuivre, de zinc, d'antimoine, de plomb, et surtout de fer. Ces substances sont minéralisées par le soufre ou l'arsenic. M. Poumier rend compte de quelques essais qui peuvent faire juger de la richesse de chacune de ces mines. Le but principal de son ouvrage étant l'étude des eaux minérales, nous allons nous en occuper spécialement. Les premières dont il donne l'analyse, et celles qui paraissent les plus remarquables, sont les *eaux bonnes*, célébrées par Bordeu ; elles sont situées dans un vallon, à une lieue de Laruns, et à sept de Pau; elles forment quatre sources différentes, mais celles de la source appelée *la Vieille*, sont les seules que l'on prenne en boisson. Leur chaleur est de 26° ½, au thermomètre de Réaumur, l'atmosphère étant à 20°. Elles sont sulfureuses. Deux myriagrammes ou vingt litres d'eau de *la vieille source*, analysée successivement, 1°. par les réactifs, 2°. par la distillation, 3°. par l'évaporation, ont donné, outre le gaz hydrogène sulfuré,

	Gros.	Grains.
1°. Muriate de magnésie.	0	19
2°. Muriate de soude.	0	27
3°. Sulfate de magnésie.	1	06
4°. Sulfate de chaux.	1	57
5°. Carbonate de chaux.	0	41 ½
6°. Soufre.	0	04
7°. Silice.	0	04 ½
8°. Perte.	0	5
	4 gros	20 gr.

Tous les ans, un grand nombre de personnes viennent y chercher la santé; M. le docteur Poumier les regarde comme pouvant être plus utiles dans un très-grand nombre de maladies que la plupart de celles des Hautes-Pyrénées; telles que celles de Barèges, Cauterets, Bagnères de Luchon, etc. Il les recommande particulièrement dans toutes les affections chroniques de la poitrine et des autres viscères, comme l'asthme humide, les obstructions, les tumeurs et engorgemens lymphatiques, les scrophules et les affections vénériennes anciennes. En bains et en douches, elles conviendront surtout contre les rhumatismes et douleurs chroniques, les maladies de la peau, celles de la vessie, les exostoses. Elles raffermissent les vieilles cicatrices, ou favorisent la guérison des ulcères fistuleux, etc.

Les *eaux chaudes* sont à deux lieues des *eaux bonnes*, le thermomètre de Réaumur y marque 30°. On les employe surtout en bains, elles paraissent agir avec plus d'énergie que les précédentes.

Cambo, bourg situé à trois lieues sud sud-est de Bayonne, possède deux sources d'eaux minérales, l'une sulfureuse, l'autre ferrugineuse, et suivant la remarque de M. Poumier, celle-ci est peut-être la seule de cette nature qui se trouve dans les Pyrénées; deux myriagrammes de cette eau ferrugineuse contiennent outre le gaz acide carbonique,

	Gros	Grains.
1°. Muriate de magnésie.	0	10
2°. Muriate calcaire.	0	04
3°. Muriate de soude.	0	08
4°. Muriate de fer.	0	02
5°. Sulfate de chaux.	0	04
6°. Carbonate de chaux.	0	10
7°. Carbonate de fer.	0	14
8°. Silice.	0	03
9°. Perte provenant en partie d'une matière végéto-animale.	0	05
		60

Ces eaux ferrugineuses sont recommandées pour favoriser les flux de sang, détruire les engorgemens pituiteux, rétablir les fonctions de l'estomac, etc.; elles sont utiles contre les fluxions de la matrice, comme la leucorrée ou flueurs blanches, etc. Les affections hypocondriaques, les diarrhées atoniques, etc.

Nous nous sommes tellement étendus sur l'analyse des eaux minérales des Basses-Pyrénées, que nous n'avons plus d'espace à donner à celle des Hautes-Pyrénées, que M. Poumier a faite pareillement: ce sont celles de Barreges, de Saint-Sauveur, de Cauterets, de Bagnères de Luchon, de Bagnères-Adour, de la Bassère et de Capvern, toutes sulfureuses, la plupart thermales, ayant jusqu'à 35° et 36° au thermomètre de Réaumur. Au demeurant, leurs propriétés médicamenteuses ne diffèrent pas de celles des eaux bonnes, et ce que nous avons dit de celles-ci convient également à celles-là.

M. Poumier a donné à son ouvrage un dernier caractère d'utilité, en le terminant par une dissertation sur les *propriétés générales de toutes les eaux minérales des Hautes et Basses-Pyrénées*, et nous paraît mériter parfaitement les éloges que lui donne M. le professeur Deyeux, dans un rapport qu'il en a fait à la société de la Faculté de médecine de Paris, le 30 novembre 1809. Voici comme est terminé ce rapport: « L'ouvrage de M. le docteur Poumier me paraît très-bien fait, et je propose à la Faculté d'inviter le ministre de l'intérieur à témoigner à ce médecin sa satisfaction du zèle qu'il met à remplir les fonctions de la place qui lui est confiée, et de l'heureux emploi qu'il a fait de ses talens pour perfectionner l'analyse d'eaux minérales dont la composition n'était encore qu'imparfaitement connue. »

Traité analytique des fièvres contagieuses et sporadiques simples et compliquées qui ont régné dans le département de la Meurthe vers la fin de 1813, et au commencement de 1814. Ouvrage où l'on a cherché, d'après l'expérience, a apprécier à leur valeur différens moyens de traitement qu'on s'est proposés nouvellement pour la curation de ces fièvres, etc.; par P. S. Thouvenel, de Médonville, docteur médecin, à Pont-à-Mousson. Un vol. in-8°. A Pont-à-Mousson, juillet 1814.

Nous reparlerons de cet ouvrage, qui nous promet des observations et des discussions intéressantes.

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le Xe arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. X.) (1er. Avril 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. — IIIe. Période. — *Progrès des sciences médicales dans l'école d'Alexandrie.*

Mirari licet quæ sint animadversa à medicis herbarum genera, quæ radicum ad morsus bestiarum, ad oculorum morbos, ad vulnera, quarum vim atque naturam ratio nunquàm explicavit : utilitate et ars est et inventor probatus.

(Cicero, *de Divinat. lib.* 1, *c.* 7.)

C'est à cette époque surtout que la matière médicale s'enrichit ou plutôt fut encombrée d'une immense quantité de substances nouvelles : les relations que les peuples des diverses parties du monde connu avaient établies à la suite des expéditions d'Alexandre, favorisèrent singulièrement cette disposition des esprits. Plusieurs rois s'appliquèrent à la recherche ou à la composition des remèdes ; on doit citer particulièrement Attalus Philométor, dernier roi de Pergame (134 ans avant J.-C.), qui fut célèbre par ses connaissances en botanique et en médecine. Il cultivait lui-même diverses plantes vénéneuses avec lesquelles il fit de nombreux essais : mais le plus illustre de ces rois fut le fameux Mithridate Eupator, roi de Pont, ce dangereux ennemi des Romains ; qui parlait, dit-on, vingt-deux langues et s'était accoutumé à l'effet de tous les poisons, ce qui n'est certainement pas possible. Après sa mort, Pompée trouva, dans un de ses palais des écrits qui contenaient ses secrets et les fit traduire. Il a composé plusieurs antidotes très-compliqués, et son nom a été donné à deux plantes, le *Mithridatium* et l'*Eupatorium*.

Tous les médecins de cette époque firent des essais sur les plantes vénéneuses. Zopyrus, qui vivait à Alexandrie, établit une classification des médicamens d'après leurs propriétés médicamenteuses (Voy. *Oribas. Collect. medic.*, lib. XIV, c. 45). Le Rhizotome Cratevas dédia à Mithridate un ouvrage sur les propriétés médicinales des plantes accompagné de dessins : on en conserve le manuscrit à Rome dans la bibliothèque de Cantacuzène.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. *au* 20 *mars inclus.* (*Voyez* le numéro précédent).

Fièvres non caractérisées.	18
Fièvres bilieuses ou gastriques.	116
Fièvres muqueuses.	23
Fièvres adynamiques ou putrides.	26
Fièvres ataxiques.	1
Phlegmasies internes ou externes, dont 64 des voies de la respiration.	119
Phthisies pulmonaires.	21
Hémiplégies récentes.	13
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	265
Galeux.	321
Total général.	923

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre) ; Menuret, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

Le temps a encore continué d'être pendant cette quinzaine couvert, nuageux, pluvieux, orageux ; la température a été assez douce ; le thermomètre a varié de 6 ou 7°, à 10 ou 12 ; sur la fin, il s'est rapproché du zéro ; les vents de sud sud-ouest, ont un peu tourné au nord et balayé les nuages ; cette

disposition n'a pas duré; la pluie et l'humidité ont repris ainsi que la chaleur.

Il y a eu en général peu de maladies. Pendant que l'attention, excitée par de grands intérêts, semblait suspendre l'action maladive des causes physiques, des opinions et des intérêts contrariés chez quelques personnes ont donné lieu à diverses affections nerveuses. On a encore observé des *coups de sang* à la tête et à la poitrine dont la saignée a été le remède essentiel; pratiquée au pied elle y a déterminé le dépôt de la goutte qui, fixée sur l'estomac, y produit des accidens graves: elle avait résisté aux cataplasmes plus ou moins actifs; aux stimulans variés.

Des maladies éruptives de différentes espèces ont été observées non-seulement chez les enfans, mais encore sur des personnes adultes et même âgées.

Plusieurs phthisiques ont terminé leur triste carrière; on a pu la prolonger et même l'améliorer chez quelques-uns qui n'étaient pas parvenus au troisième degré, par l'usage des eaux sulfureuses, soit naturelles, soit factices, surtout quand le bon état de l'estomac a permis de leur associer le lait. Dans des affections de la vessie, on a éprouvé de bons effets de l'injection des eaux de la même nature et de leur usage intérieur.

Ménuret, *D. M. M.*

☉ Nouvelle lune, le 9 avril.

Depuis le 21 jusqu'au 31 mars, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{8}{12}$. — Le *minimum* de 28 p. $\frac{1}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 17 d. $\frac{9}{10}$. — Le *minimum* de 2 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 95 d. $\frac{1}{2}$. — Le *minimum* de 65 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

---

*De l'existence de l'*ACIDE CARBONIQUE *dans l'urine et dans le sang*; par M. *Vogel*, docteur ès sciences. (*Annales de Chimie.*)

Proust a annoncé des carbonates dans l'urine, phénomène qui a paru extraordinaire, en raison des acides phosphorique et acétique libres, contenus dans cette humeur.

Les chimistes ont toujours douté de l'existence de l'acide carbonique dans l'urine, attendu qu'en portant l'urine à l'ébullition, l'acide pouvait se former et provenir de la facile décomposition de l'urée.

Pour constater le fait en faveur de l'opinion de M. Proust, j'ai dû éviter la chaleur, et m'assurer de la présence de l'acide carbonique par un autre moyen que celui qu'avait employé ce chimiste.

A cet effet, j'ai introduit dans un flacon de deux litres de capacité un litre d'urine fraîche de boisson (1). Je l'ai bouché hermétiquement, en y adaptant un tube recourbé dont l'extrémité plongeait dans un petit cylindre contenant de l'eau de chaux. Après avoir placé cet appareil sous le récipient de la machine pneumatique, je fis le vide: il se dégagea du flacon une quantité prodigieuse de bulles d'air (2), qui traversèrent l'eau de chaux sans la troubler. Mais quelque temps après, l'eau de chaux devint laiteuse, et ce dégagement de gaz continua encore pendant deux heures de vide.

Dans cette circonstance, il se forme beaucoup d'écume à la surface de l'urine, ce qui oblige de retirer l'air avec ménagement; sans cela, on risquerait de faire passer une partie du liquide dans l'eau de chaux, ce qui ferait manquer l'expérience.

En rendant l'air, on ne peut presque pas éviter qu'il ne passe un peu d'eau de chaux dans

(1) La personne qui avait rendu cette urine n'avait bu ni bière, ni aucune autre boisson analogue. Si l'on se rappelle que MM. Wollaston et Marcet ont trouvé du prussiate de potasse dans l'urine d'un individu à qui ils en avaient fait prendre; on verra que cette précaution n'est pas inutile.

(2) J'ignore si cet air est parfaitement semblable à celui de l'atmosphère.

l'urine; et, pour qu'il n'en rentre pas une grande quantité, il faut que l'extrémité du tube plonge à peine dans cette eau alcaline. Il reste cependant assez d'eau de chaux laiteuse pour que l'on puisse y constater l'existence du carbonate de chaux.

L'urine de la digestion présente les mêmes propriétés. J'ai mis sous le récipient de la machine pneumatique de l'urine rendue par une personne qui avait mangé des asperges : il s'en dégagea aussi du gaz acide carbonique, mais cette urine ne perdit pas de l'odeur fétide que les asperges lui font contracter.

Le lait nouvellement trait, introduit dans l'appareil décrit ci-dessus, et laissé quelque temps sous le récipient de la machine pneumatique, se boursoufle bien moins que ne ferait l'urine; et l'eau de chaux ne se trouble que très-faiblement. De sorte que j'ose à peine prononcer sur l'existence de l'acide carbonique dans le lait frais; mais lorsqu'on emploie le lait de la veille, il s'en dégage beaucoup de gaz acide carbonique.

La bile de bœuf fraîche se comporte de la même manière que le lait. Le sang présente, au contraire, le même phénomène que l'urine. J'ai introduit du sang de bœuf frais dans un flacon muni d'un tube recourbé et d'un vase rempli d'eau de chaux, comme dans les expériences précédentes. Dès que l'on fait le vide, le sang monte prodigieusement, et forme une écume considérable. Il se dégage dès le commencement beaucoup de gaz acide carbonique, et l'eau de chaux se trouble de suite d'une manière très-sensible.

Il résulte de ce qui précède que l'urine et le sang contiennent de l'acide carbonique tout formé dans leur état le plus frais, et que le dégagement de cet acide n'est pas dû à la décomposition de quelque principe constituant, comme plusieurs chimistes l'avaient pensé.

Tentamen experimentale quoddam de sanguine complectens, etc.; expériences sur le sang, etc. par *John Davy*. Edimbourg. (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique, janvier 1815.)

Voici les principaux résultats de cette thèse, soutenue par M. J. Davy, frère du célèbre chimiste de ce nom.

1°. Le sang artériel et le sang veineux ont à peu près la même capacité pour le calorique : la légère différence qui, sous ce rapport, existe quelquefois entre ces deux espèces de sang, paraît dépendre de la proportion plus grande d'eau que contient le sang veineux;

2°. La température du ventricule gauche et du sang tiré de la carotide, est plus élevé d'un ou deux degrés que celle du ventricule droit, et du sang tiré de la veine jugulaire;

3°. La température des diverses parties du corps est d'autant plus basse, qu'elles sont plus éloignées du cœur;

4°. Aucune chaleur apparente n'est produite dans la coagulation du sang;

5°. Le sang artériel se concrète plus tôt que le sang veineux;

6°. Le sang qui sort en dernier lieu d'une veine ouverte depuis quelque temps, se concrète plus tôt que celui qui en est sorti auparavant, et sa pesanteur est moindre;

7°. La densité du sang veineux est un peu plus grande que celle du sang artériel : il en est de même pour la densité respective du serum de ces deux espèces de sang;

8°. Le sang de la femme est un peu plus léger que celui de l'homme;

9°. Peut-être la densité du sang augmente-t-elle dans les maladies inflammatoires;

10°. La densité des particules rouges du sang est à peu près à la densité de l'eau :: 1,130 : 1,000.

Ces résultats sont déduits d'un grand nombre d'expériences faites sur l'homme et les animaux. L'auteur annonce qu'il continue ce genre de recherches.

F. M.

Observation d'une fracture de la jambe, suivie de difformité, pour laquelle on a été obligé de rompre le cal déjà formé; par M. Lemercier, docteur en médecine, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne, médecin des épidémies de l'arrondissement.

Le nommé François Mottin, âgé de cinquante-six ans, de tempérament fort et vigoureux, cultivateur, demeurant commune de Champeon, près

Mayenne, en conduisant une voiture de bois, tomba; la roue lui passa sur la jambe gauche et la fractura dans son tiers inférieur. Le malade transporté chez lui, un rebouteur du pays vint la remettre, et après plusieurs tentatives de réduction, peu méthodiques, appliqua sur la fracture un bandage roulé, un drap-fanon et des atelles. La jambe se gonfla considérablement et le malade souffrit beaucoup. Huit jours après l'accident on renouvela le bandage, les douleurs furent encore plus fortes et le sommeil interrompu pendant plusieurs nuits. Douze jours ensuite (vingt après la fracture), on enleva le second appareil pour le remettre de nouveau, quoique la jambe fût très-gonflée et que le malade continuât de se plaindre horriblement. Enfin il se manifesta un dépôt à l'endroit de la fracture, il s'écoula une grande quantité de pus, on ôta le bandage et on mit sur le mal, des compresses et une bande roulée. Les douleurs se calmèrent; trente-cinq jours après sa chute, examinant sa jambe, et voyant qu'elle n'était pas droite, il fit demander M. Plessis, chirurgien. Celui-ci jugeant le cas trop avancé pour espérer de pouvoir redresser la jambe, par un bandage, engagea le malade à se faire transporter à Mayenne. Le 3 décembre dernier, deux mois après l'accident, il s'y fit amener. On me demanda en consultation pour donner mon avis sur ce qu'il convenait de faire. Voici l'état du malade : la jambe courbée en dehors de manière à raccourcir le membre de deux pouces et à ne permettre d'appuyer le pied que sur le bord interne du gros doigt; un angle saillant au tiers inférieur de la jambe, occasionné par la réunion vicieuse des fragmens; une plaie grande comme la paume de la main, à l'endroit du *calus*. Du reste, la consolidation presque achevée; le malade lève son membre et exécute différens mouvemens sans éprouver la moindre douleur. En prenant la jambe au-dessus et au-dessous de la fracture, on sent que la réunion est opérée; mais le malade ne pourrait jamais appuyer la plante du pied sur le sol. Nous convînmes, MM. Chevris, Plessis, chirurgiens, et moi qu'on tenterait la rupture du cal, et qu'ensuite on emporterait avec la scie la partie saillante des fragmens, pour pouvoir ramener la jambe à sa direction. Le lendemain, 4, MM. Plessis et Chevris parvinrent par des efforts réitérés à désunir les fragmens, les mirent à découvert par une incision longitudinale, pratiquée sur l'endroit cassé et le long des bords externe et interne de la plaie; puis enlevèrent avec la scie trois lignes de la partie interne et supérieure du fragment inférieur, autant de la partie interne et inférieure du fragment supérieur, ôtèrent de la plaie plusieurs esquilles et opérèrent ensuite la conformation de la jambe sans obstacle. On appliqua le bandage des fractures compliquées, on donna de deux heures en deux heures une cuillerée d'une potion calmante, de l'eau de tilleul édulcorée pour boisson. Le soir il survint des spasmes, des soubresauts de tendons, de la fièvre et un tremblement très-fort; le malade ne dormit point dans la nuit. Il fut confié aux soins de M. Plessis qui a continué le traitement. Le lendemain, peu d'agitation, diète, continuation des mêmes moyens, pansement chaque jour avec les cataplasmes émolliens; soin de tenir toujours la jambe droite, gonflement dans presque toute son étendue; huit jours après l'opération, embarras gastrique, un grain de tartrate de potasse antimonié en lavage; plusieurs évacuations; quelques jours ensuite, un léger minoratif : le malade demande à manger, les jours suivans; on donne d'abord peu d'alimens, puis on les augmente progressivement. Il survient plusieurs dépôts, on en fait l'ouverture à mesure qu'ils se manifestent. Aujourd'hui, 24 janvier, le malade est bien, la consolidation très-avancée, la jambe est droite et aussi longue que l'autre; le pied a sa direction naturelle, la plaie est presque entièrement cicatrisée, et tout porte à croire que le malade guérira parfaitement et qu'il se servira de son membre comme avant d'être blessé.

Expériences sur la combustion du diamant et du carbone; par H. Davy.

M. Davy a opéré la combustion du diamant et du carbone dans un petit ballon de verre rempli de gaz oxigène : ces corps étaient placés sur une

capsule de platine percée de plusieurs trous et chauffée au moyen d'une grande lentille ; on jugeait de la condensation du gaz oxigène par la quantité de mercure qui entrait dans un tube de verre étroit, que l'on adaptait au ballon. La disposition de cet appareil a permis d'observer que le diamant fortement chauffé continue à brûler, après même qu'on l'a retiré du foyer de la lentille. La lumière qu'il dégage est fixe, d'un rouge très-brillant, et la chaleur produite est si grande que dans une expérience où l'on avait fixé des fragmens de diamant à la capsule, au moyen d'un fil de platine, ce fil fut fondu quoique le combustible ne se trouvât plus exposé au foyer.

M. Davy s'est convaincu que le diamant se consumait sans qu'il y eût formation d'eau et condensation apparente dans le volume du gaz oxigène ; il s'est assuré que tout le gaz qui avait été employé à la combustion était converti en acide carbonique, et qu'il n'y avait eu aucun autre produit de formé ou de dégagé. M. Davy n'a jamais observé de couleur noire sur les diamans qui avaient brûlé pendant quelque temps ; le seul changement physique qu'ils eussent éprouvé était la perte de leur lustre.

L'acide carbonique produit par le diamant a toutes les propriétés de l'acide carbonique ordinaire ; car le potassium y brûle avec une flamme rouge, et l'on obtient de la potasse et du charbon ; l'eau absorbe moins de son volume de ce gaz, et acquiert toutes les propriétés d'une dissolution aqueuse d'acide carbonique ; c'est-à-dire qu'elle précipite l'eau de chaux, et que le précipité, décomposé par l'acide muriatique, donne la même quantité de gaz que le marbre de Carrare.

Le diamant exposé dans le chlore pendant plus d'une demi-heure à l'état d'ignition intense, n'éprouve aucun changement.

La plombagine de Barowdal, le charbon formé par la réaction de l'acide sulfurique sur l'huile de térébenthine ou sur l'alcohol, ainsi que le charbon de chêne, brûlés comme le diamant, ont donné des traces sensibles d'eau, quoique chacun de ces corps eût été aussi bien desséché qu'il est possible, en les traitant par l'acide nitrique avant de les exposer à une température très-élevée : on ne peut, d'après cela, se refuser à admettre dans ces combustibles une combinaison de carbone et d'hydrogène.

On doit conclure des expériences de M. Davy : 1°. que le charbon et le diamant ne contiennent pas d'hydrogène ainsi qu'on l'avait soupçonné ; 2°. que le diamant peut brûler dans le gaz oxigène comme la plombagine, et que s'il brûle en général moins facilement que le charbon, cela tient au rapprochement de ses parties et à l'absence de l'hydrogène ; 3°. que la couleur noire du charbon n'est pas due à une combinaison du carbone avec les métaux des alcalis et des terres, ainsi qu'on pourrait le présumer d'après la couleur noire que prend le diamant par le contact prolongé de la vapeur de potassium, puisque le charbon de térébenthine est noir, et qu'il brûle cependant sans résidu ; 4°. que la seule différence chimique qui existe entre le charbon et le diamant est que le premier contient de l'hydrogène : mais comme le poids de cet élément est quelquefois inférieur à la cinquante millième partie du poids du charbon ; comme l'on peut, en chauffant le charbon dans le chlore, en enlever l'hydrogène sans lui faire perdre sa couleur noire et son pouvoir conducteur de l'électricité, M. Davy pense avec M. Tennant, que c'est plutôt à la cristallisation des molécules du diamant qu'à la présence de l'hydrogène dans le charbon, qu'il faut attribuer la cause des différences que l'on observe entre ces deux corps. C.

Heureux effets de l'inspiration du gaz oxigène dans un cas d'asphyxie ; par M. Samuel Witter, esq. à Dublin.

Le fait suivant, que nous empruntons au *Medical and physical Journal* (par MM. Samuel Fothergill et John Want, à Londres), est une preuve des grands avantages que l'on pourrait retirer de l'inspiration du gaz oxigène dans bien des cas d'asphyxie, qui ne deviennent mortels que faute de secours convenables.

L'oxide de carbone, que l'on n'a appris à dis-

tinguer du gaz acide carbonique que depuis le commencement de ce siècle, cause plus promptement l'asphyxie que ce dernier, et passe maintenant pour être nuisible par sa propre nature. Il brûle avec une belle flamme bleue, mais n'est point propre à entretenir la vie. C'est à ce gaz, toujours développé en grande quantité dans la combustion du charbon, que sont dus le plus souvent les accidens attribués autrefois exclusivement à l'acide carbonique. Nous en avons rapporté un fâcheux exemple dans notre numéro du 1er. février.

M. Samuel Witter, désirant bien connaître les effets qui pouvaient résulter de la respiration de ce gaz et les comparer à ceux que produit le gaz oxidule d'azote (gaz hilarant), tenta une expérience qui fut sur le point de lui devenir fatale. Une grande quantité de ce gaz fut d'abord préparée avec soin par M. S. Wharmby, aide de M. le professeur de chimie Higgins. M. Wharmby remarqua d'abord plusieurs points de ressemblance entre le gaz et l'oxidule d'azote, et particulièrement une saveur douce très-marquée. En ayant fait deux ou trois inspirations, il fut saisi d'un tremblement convulsif avec des vertiges et perte complète de sensibilité. Ces symptômes violens se dissipèrent assez vite; mais il resta pendant plusieurs heures une langueur considérable, du mal de tête et de la faiblesse. M. Witter, curieux de poursuivre l'expérience, se mit alors à faire trois ou quatre grandes aspirations de ce gaz, après avoir eu le soin de vider ses poumons d'air atmosphérique autant qu'il lui était possible. L'effet de cette tentative fut une subite et inconcevable privation des sens et de la volonté; il tomba sans mouvement à la renverse, et demeura environ une demi-heure dans un état d'insensibilité complète et de mort apparente, les pulsations du pouls étant complètement éteintes. Plusieurs médecins présens ayant employé sans succès différens moyens de le rappeler à la vie, l'on imagina d'introduire dans ses poumons du gaz oxigène au moyen de la compression : par l'effet de ce moyen, M. Witter fut promptement ranimé, mais avec des mouvemens convulsifs, un mal de tête excessif, des pulsations artérielles fréquentes et irrégulières, et même après avoir repris connaissance, une cécité complète, une faiblesse extrême, des vertiges et des alternatives très-pénibles de chaud et de froid. A cet état convulsif succéda une propension insurmontable à dormir; mais le sommeil, comme on peut croire, fut entrecoupé et fort agité. Un vomitif de tartrate antimonié fit disparaître tous ces accidens, et le jour suivant il ne restait d'autres effets fâcheux que ceux qui étaient dus à la chute.

« Je regrette, dit M. Witter, que le trouble occasionné par l'idée de ma mort n'ait pas permis de noter avec soin plusieurs circonstances de cet essai trop dangereux pour être répété; comme la quantité de gaz respiré, et les changemens qu'il a éprouvés : cependant on peut en conclure avec assurance l'efficacité du gaz oxigène dans les cas de suspension de la vie par le gaz acide carbonique, les mofettes et les vapeurs suffocantes de toute espèce, et je désire que l'on en fasse l'essai dans les accidens de cette nature qui sont si communs et si funestes. L'opinion unanime des médecins qui étaient présens, est que l'usage du gaz oxigène fut le seul moyen qui me rappela à la vie ». Le même journal rapporte que M. Higgins a failli depuis peu être victime d'une expérience semblable avec l'hydrogène sulfuré. Les effets de ce dernier gaz furent aussi une perte complète du sentiment, suivie, durant plusieurs jours, d'un état de douleur et d'accablement.

Nous avons rapporté dans la Gazette de Santé du 1er. juin 1812 une expérience analogue à celle-ci, tentée à Paris par MM. Thénard et Vauquelin, avec le gaz *oxidule d'azote*; et dans le numéro suivant, celle que fit M. Clément lorsque ce chimiste découvrit le gaz oxide de carbone dont les Anglais attribuent la découverte à Cruickshank (en 1801). M. Clément faillit être victime de la tentative qu'il avait faite de respirer ce gaz.—Le fait que l'on vient de lire est surtout intéressant par les avantages que l'on a tirés de l'emploi de l'oxigène, et parce qu'il doit faire penser que ce moyen pourrait être fort utile dans les cas d'asphyxie.

BIBLIOGRAPHIE.

Dissertation analytique sur l'Hydropisie aiguë des ventricules du cerveau chez les enfans (hydrocéphale interne); par Isidore Bricheteau de Saint-Christophe, dép. de la Vienne, docteur en médecine. Paris 1814.

La marche que suit l'auteur est très-méthodique, et sa Dissertation me paraît très-propre à donner une connaissance exacte de cette maladie, qui n'a attiré l'attention des médecins que dans des temps assez raprochés de nous. M. B. fait précéder son ouvrage de l'histoire médicale de la maladie; il donne ensuite les noms divers sous lesquels elle est connue. Parmi les causes il note surtout une disposition héréditaire, l'âge peu avancé et l'époque de deux ans à cinq, les répercussions de maladies éruptives, enfin quelques climats; et tel est, par exemple, celui de Genève où cette maladie emporte annuellement douze ou treize enfans, suivant le docteur Odier, qui s'en est beaucoup occupé.

Les signes de l'hydropisie des ventricules du cerveau sont très-variables, et ne prennent guère un grand caractère de certitude que lorsque la maladie est fort avancée. M. Bricheteau, après les médecins les plus recommandables, regarde les oscillations convulsives de l'iris à l'aspect d'une bougie comme un signe particulier à cette affection. Il y a toujours, au rapport du célèbre Fothergill, constipation opiniâtre : je ne parle pas des signes très-connus, comme la dilatation de la pupille, la pesanteur et douleur de tête, l'hémiplégie, la paralysie; mais je dois noter pour les praticiens un aspect particulier qui frappe les personnes habituées à voir de ces malades, et qui a été souvent remarqué par les personnes étrangères à notre art.

Le prognostic de cette affection est très-facheux, et plusieurs praticiens ont déclaré n'avoir arraché à la mort aucun des enfans qu'ils ont eu à traiter. M. Bricheteau examine successivement tous les remèdes qui ont été préconisés dans le cas dont il s'agit : ce sont, d'une part, les moyens débilitans, comme la saignée et les antiphlogistiques dans le début très-aigu de la maladie; de l'autre, les toniques excitans parmi lesquels l'auteur range la scille, la digitale pourprée, le sel de nitre, le mercure, quoique ces remèdes pussent être considérés sous d'autres points de vue que celui de leur propriété stimulante : il examine ensuite les moyens irritans dérivatifs, puis les toniques antispasmodiques; et il conseille d'employer alternativement chacun de ces moyens suivant le cas, la nature et l'intensité des symtômes. Il rapporte d'ailleurs dix-huit observations dont il a lui-même recueilli les détails. Voici comment il termine sa dissertation.

« Si on me demandait quelle est la méthode la plus efficace dans le cas de maladie avancée dont les causes sont absolument inconnues, je répondrais que les préparations scillitiques m'ont paru produire l'effet le plus remarquable parmi les excitans diurétiques; le séton et les vésicatoires rubéfians parmi les révulsifs; et que parmi les toniques calmans, l'éther nitrique et le camphre doivent être préférés.

» On peut employer chez les enfans, qu'on suppose atteints d'une disposition héréditaire à contracter l'hydropisie aiguë du cerveau, quelques moyens prophylactiques, comme l'exercice réglé, des purgatifs modérés, l'établissement d'un cautère ou vésicatoire permanent s'il existait des douleurs de tête et autres accidens précurseurs ».

Essai sur l'action réciproque de quelques sels ammoniacaux et de l'oximuriate de mercure (sublimé corrosif), pour servir à l'histoire de l'empoisonnement par ce sel métallique; précédé d'observations sur un nouveau sel ammoniacal: thèse soutenue devant la faculté des sciences de l'université le 4 janvier 1815; par L. A. Planche, pharmacien, membre honoraire de la société de médecine, etc.

M. Planche s'est acquis par de nombreux travaux la réputation d'un très-habile pharmacien et d'un chimiste distingué. Il rend compte, dans la thèse dont on vient de lire le titre, des expériences par lesquelles il a découvert une combinaison nouvelle d'ammoniaque et d'acide phosphorique, à l'état de *sous-phosphate*: cristallisant en octaèdres réguliers, et quelquefois en prismes triangulaires

dont les trois angles sont tronqués. Il est inodore, la saveur en est salée et piquante. L'eau pure à 10° en dissout les 19/20es de son poids. Il s'effleurit à une température de 18 à 20° dans une atmosphère sèche ; il verdit le sirop de violette, etc.

Le but des autres expériences de M. Planche était de déterminer l'action réciproque de l'oximuriate de mercure avec le phosphate, l'oxalate et l'acétate d'ammoniaque : il en a conclu que les causes principales de l'altération du sublimé corrosif, dans ces mélanges, dépendaient : de la nature particulière de l'acide qui constitue chaque sel ; de la concentration et des proportions de la solution saline ; de la présence de l'air, de celle de la lumière ; et enfin de celle de la chaleur à tous les degrés ; en sorte qu'on ne peut tirer des inductions générales sur cet objet qu'en tenant un compte soigneux de toutes ces circonstances.

Ce travail répond à la réputation déjà faite de M. Planche, et doit tendre à l'augmenter.

Dictionnaire des Sciences Médicales, tome X; par une Société de Médecins et de Chirurgiens. A Paris, chez M. C.-L.-F. Panckoucke, rue et hôtel Serpente.

Le onzième volume de cet important ouvrage a déjà paru lorsque nous faisons connaître le dixième. Cette grande entreprise se poursuit avec zèle, et si elle a pris en sa marche un développement qui en retardera l'accomplissement de quelques années, du moins elle aura acquis un degré d'utilité qu'on n'aurait pu sans cela en attendre. Il ne s'agit guère en effet, pour un livre comme le Dictionnaire des Sciences Médicales, de quelques volumes de plus ou de moins, ou de quelques années plus tôt ou plus tard ; mais il importe que l'on y trouve le tableau complet de la science à l'époque où nous vivons ; et j'ose dire que, sous ce rapport, le public aura lieu d'être satisfait.

L'inconvenance qui se trouverait à louer ou à critiquer un ouvrage auquel on travaille, ne me permet de m'arrêter à aucun article en particulier : je vais seulement faire connaître le titre des principaux que contient ce volume.

Le premier mot est *Dissimulées (maladies que l'on cherche à cacher)*, par M. Marc ; le dernier est *Eau*, dans quelques significations de ce mot ; les eaux minérales, traitées par M. Alibert, faisant partie du volume suivant.

L'un des articles les plus importans, soit par le sujet, soit par son étendue, est l'article *Dyssenterie*, par MM. les docteurs Fournier et Vaidy. M. le baron Percy en a fourni plusieurs parmi lesquels on remarque *Dissections* (danger des), et *Eau* (usage chirurgical de l'). J'ai remarqué pareillement les mots *Doctrine* et *Dogmatique*, traités, le premier, par M. Virey ; le second, par M. Renauldin, qui a encore rédigé les mots *Douleur, Duodénum.*

M. Hallé a composé le mot *Douche* de concert avec M. Nysten ; *Diurèse, Diurétique*, sont dus à M. Barbier ; *Distillation, Dragée, Dulcification*, et plusieurs significations du mot *Eau*, à M. Cadet de Gassicourt ; *Durémère*, à MM. Chaussier et Adelon ; *Dysphagie*, à M. Jourdan ; *Dynamomètre, Eau de mer*, à M. Keraudren, qui a rassemblé, dans cet article, une foule de recherches curieuses et importantes. Avec le mot *Dissimulées*, M. Marc, qui s'occupe spécialement de médecine légale, a donné le mot *Docimasie ;* M. Pinel a donné *Dropacisme ;* M. Rullier, le mot *Dissolution.* Il n'est possible, comme on peut penser, de nommer que les articles principaux.

Avis essentiel. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit : à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire et rédacteur de ce journal, rue Saint Guillaume, n.° 30, faubourg Saint-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XI.) (10. Avril 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. — IIIe. Période. — *Suite des progrès de l'école d'Alexandrie.*

Theriace vocatur excogitata compositio luxuriæ. Fit ex rebus externis cùm tot remedia dederit natura, quæ singula sufficerent. Ostentatio artis et portentosa scientiæ venditatio manifesta est. (Plinii *Hist. Nat.*, *lib. XXIX*, *c.* 1.)

C'est encore dans ce temps-là qu'on inventa ces compositions monstrueuses dans lesquelles sont réunies les substances les plus multipliées et souvent les moins appropriées au dessein que l'on se propose en les administrant. Telles sont les Thériaques, Mithridates, etc.

Le nom de thériaque vient de θὴρ, bête sauvage et venimeuse, ou de θηριὸν, nom qu'on donnait à la vipère : soit parce que l'on pensait que cette préparation guérissait les morsures de cet animal, soit parce qu'on y faisait entrer sa chair. Pline rapporte que les Thasiens donnent le nom de *theriace* à une espèce de vigne dont le vin ou les raisins guérissent les morsures des serpens (*Hist. Nat.*, *l. XV*, *c.* 18). Nicandre, qui vivait, à ce que l'on pense sous Attale Philométor, roi de Pergame, ou même avant, distingue deux espèces de thériaque : l'une sert à préserver de la morsure des animaux venimeux, étant employée en applications ou en fumigations ; l'autre guérit le mal qui résulte de leurs morsures. Nous ne connaissons maintenant que la composition de quelques thériaques de la dernière espèce : telles sont celles d'Ælius Gallus, que l'auteur présenta à César à son retour d'Arabie; celle d'Antiochus Philométor, dont Eudemus a donné la composition en vers; de Domocrate, qu'on trouve dans Ætius; de Démétrius, semblable à celle d'Andromachus; celle d'Euclide, surnommé Palatianus; celles de Zenon de Laodicée; de Mithridate, conservée par Galien, (§ 11 de Antidotis) : enfin celle d'Andromachus, qui a joui de la plus grande célébrité et que l'on prépare encore aujourd'hui. Ce médecin écrivit un poëme grec en vers élégiaques sur la composition et les vertus de cet antidote qu'il appelle γαλήνη, c'est-à-dire *tranquille* : dans la suite on lui donna le nom de thériaque. Andromachus y fait entrer plus de soixante drogues différentes, et lui attribue tant de vertus qu'il le présente comme un remède universel.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris. Du 21 au 31 mars inclus.

Fièvres non caractérisées.	19
Fièvres bilieuses ou gastriques.	72
Fièvres muqueuses.	15
Fièvres adynamiques ou putrides.	15
Phlegmasies internes ou externes, dont 36 des voies de la respiration.	68
Phthisies pulmonaires.	12
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	193
Galeux.	332
Total général.	726

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Après quelques jours de brouillard et de pluie, durant lesquels l'atmosphère s'était peu refroidie, le temps a repris sa sérénité et nous jouissons encore d'un printemps auquel on est peu accoutumé à Paris : le thermomètre, qui le matin est à 7°, 8°, ou 10°, monte dans l'après-midi jusqu'à 17 et 18°.

Plusieurs médecins ont remarqué comme nous que la plupart des maladies avaient presque subi-

tement disparu à l'époque des grands et rapides événemens dont la France vient d'être le théâtre. Il semble que la nature ait besoin de tranquillité pour conduire une maladie, et que les grandes secousses morales puissent aussi-bien que les grands mouvemens politiques servir de crises aux dérangemens de notre organisme. On pourrait sur cet objet s'étendre fort loin en conjectures : nous nous contenterons de rapporter le fait et nous laisserons les commentaires.

Il est rare de voir autant de personnes *éprouvées* par le printemps que l'on en a vu cette année. Presque toutes celles dont la poitrine est délicate ou sensible ont éprouvé, il y a environ un mois, des chaleurs, des picotemens, souvent accompagnés d'hémoptisie ou crachement de sang. C'est par l'usage des adoucissans, des boissons délayantes, du lait d'ânesse, du petit-lait, des bains qu'on dissipe ces accidens qui ne sont dangereux que lorsqu'ils se répètent souvent. Les personnes chez lesquelles ils peuvent être attribués à la suppression d'une hémorragie habituelle, ne doivent rien négliger pour la rétablir; c'est dans ces cas surtout qu'une saignée peut avoir de très-grands avantages.

Nous avons parlé dans un de nos précédens numéros d'une sorte d'épidémie de clous ou furoncles que l'on remarquait déjà dans presque toutes les classes de la société : comme elle continue, nous devons répéter que l'on doit, en favorisant la maturité des petites tumeurs par des applications émollientes, faire usage intérieurement de boissons délayantes, comme la décoction de chicorée, de fumeterre, etc. Il est bon aussi de prendre le matin durant quelques jours des bouillons d'herbes dans lesquels on mettra deux, trois ou quatre gros de sulfate de soude ou de potasse, selon la susceptibilité des personnes.

☽ Premier quartier le 16 avril.

Depuis le 1er. jusqu'au 11 avril, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{10}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 18 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 3 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 67 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

SÉANCE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

(PREMIÈRE CLASSE.)

Compte rendu sur l'épizootie, et les moyens d'en prévenir le retour.

DANS la séance du 3 avril, M. Huzard, président, a rendu compte d'un voyage qu'il vient de faire dans nos départemens, à l'occasion de l'épizootie apportée chez nous par les armées alliées, et dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. (*Voyez* les nos. XIII, XIV, XV, XVIII, XXXVI de 1814 et VIII de 1815.)

Il résulte, des renseignemens recueillis sur les lieux par M. Huzard, que quelques communes ont perdu sans exception toutes leurs bêtes à cornes; que quelques départemens en ont perdu le quart; qu'enfin, en terme moyen, la perte de tous les pays où l'épizootie s'est montrée, c'est-à-dire sans exception, tous ceux où les ennemis sont entrés, et quelques autres où des animaux malades ont été introduits, est d'un dixième, à très-peu près.

Voici comment est caractérisée cette maladie: elle n'attaque que les taureaux ou bœufs et les vaches; elle est excessivement contagieuse, et, sous plus d'un rapport, peut être comparée au typhus des hommes, quoique les symptômes des deux maladies ne soient pas les mêmes. En général l'incubation ou les symptômes précurseurs de la maladie durent six à huit jours; ces symptômes sont encore peu apparens. L'animal devient farouche, son appétit ne semble pas dérangé, mais il boit plus qu'à l'ordinaire, il a le ventre gonflé: la fièvre est continue, le pouls accéléré et petit, les mouvemens du flanc sont précipités, il y a de fréquens frissons et tremblemens momentanés du corps. La maladie faisant des progrès, l'appétit diminue ou se perd, la rumination cesse, l'estomac se gonfle, il y a constipation, les yeux sont larmoyans et paraissent enflammés, les naseaux et la bouche laissent couler une salive visqueuse, l'animal tousse péniblement, il a les reins douloureux; dans les vaches les mamelles deviennent flasques et ne donnent plus de lait. Par les progrès du mal la sensibilité diminue avec les forces, l'animal s'affaisse, ne peut changer de

place; ordinairement il survient un dévoiement colliquatif d'une fétidité extrême, et l'animal meurt au bout de trois à quatre jours; en général on trouve les viscères intestinaux enflammés, la panse et le feuillet remplis d'alimens durs et desséchés, leur membrane musculaire d'un rouge violet comme celle des intestins; la vésicule du fiel est distendue par de la bile très-fluide; quelquefois la plèvre et les poumons présentent pareillement des témoignages d'inflammation.

Cette maladie, à laquelle nos plus savans vétérinaires n'ont, je crois, pas donné de nom spécial, a déjà paru plusieurs fois en France : par exemple, en 1745, en 75, etc., et toujours elle y a été apportée par des bœufs étrangers. Les causes premières qui la produisent sont les mêmes qui donnent naissance au typhus chez les hommes, c'est-à-dire l'entassement, la fatigue, le défaut de bonne nourriture, et surtout les mauvais traitemens et le chagrin dont, suivant la remarque de M. Huzard, les animaux sont bien plus affectés qu'on ne le croit communément.

Une des choses qu'il importe le plus de noter, et sur lesquelles M. Huzard a fourni le plus de renseignemens positifs, c'est que nulle part la maladie ne s'est développée spontanément et sans y être apportée par une infection étrangère; et que, même dans le centre de la contagion, les propriétaires qui ont voulu ou qui ont pu isoler complètement leurs bestiaux de toute communication médiate ou immédiate avec les animaux malades, n'en ont point eu d'affectés. M. Huzard a cité notamment l'exemple de M. de Lafayette, dont les domaines étaient entourés de tous côtés de bêtes malades, et qui est parvenu à complètement préserver les siennes.

Mais pour obtenir un pareil résultat, il faut être convaincu de l'importance de l'isolement absolu, et par conséquent savoir combien sont nombreux et variés les moyens d'infection.

La contagion peut être communiquée à des animaux sains, non-seulement par le séjour dans une étable où des animaux malades ont demeuré, non-seulement par l'usage des fourrages auxquels ils ont touché, par les exhalaisons des fumiers sur lesquels ils se sont reposés, mais encore par les attouchemens d'hommes ou d'animaux de toutes espèces qui, n'étant point susceptibles de contracter le mal, en reçoivent cependant le germe, les premiers dans leurs habits, et les autres dans leur poil, puis le communiquent aux bœufs ou vaches dont ils s'approchent ensuite. C'est ainsi que les bouchers qui sont dans l'usage de courir de village en village pour visiter le bétail, sont devenus par eux et par leurs chiens un des principaux véhicules de la contagion; les mendians qui couchent dans les étables y ont aussi beaucoup contribué : on croit que des poules, des chats et d'autres animaux plus petits ont encore pu la porter.

C'était donc de la connaissance de tous ces faits qu'il fallait déduire les précautions à prendre pour prévenir la communication du mal, et jamais ces précautions n'ont été sans succès lorsqu'elles ont été prises avec soin.

L'isolement complet des animaux sains dépend de soins pris individuellement par chaque propriétaire; mais des mesures, qui sont uniquement du ressort de l'autorité, doivent rendre ces soins plus faciles : tels sont, l'établissement de cordons de troupes autour des lieux infectés, la clôture des marchés, les récensemens, la marque des bestiaux, les certificats de santé pour ceux que l'on emploie aux charrois indispensables, l'assommement des premières bêtes malades. Ce dernier moyen est le plus efficace, mais ne peut être employé que dans le principe de l'épizootie, car il ne serait plus praticable quand un très-grand nombre d'animaux est affecté.

Au demeurant, la destruction des bêtes malades ne saurait être considérée comme une perte considérable, puisqu'il n'en réchappe presque point.

M. Huzard, en parlant de l'insuffisance de tous les moyens de l'art contre cette maladie, a fait la remarque très-juste que la médecine humaine manque quelquefois aussi de toute ressource assurée pour guérir quelques-uns des maux aux-

quels nous sommes sujets : et tel est en particulier le typhus contagieux (*).

Aucun des moyens mis en usage pour le traitement des bestiaux n'a eu de succès constant; et l'on ne peut leur accorder d'efficacité réelle, puisque plusieurs animaux abandonnés à l'air sans aucun soin ont guéri, et que l'on a perdu presque tous ceux qui ont reçu les secours les mieux entendus. MM. les vétérinaires n'ont pas dédaigné d'employer les recettes que tant de personnes étrangères à l'art préconisaient comme des remèdes souverains et infaillibles : ces recettes n'ont pas mieux réussi que les traitemens les plus savamment combinés, et la grande conséquence à laquelle on est toujours conduit par toutes les observations, c'est qu'il ne faut absolument compter que sur les moyens préservateurs : cependant ce qui paraît le mieux convenir, c'est l'emploi d'un ou de plusieurs setons au fanon, pendant que l'on donne des breuvages acides et des lavemens émolliens.

M. Huzard a particulièrement insisté sur le danger que l'on courait de voir renaître l'épizootie au retour des chaleurs, si l'on ne prenait les précautions nécessaires pour la prévenir, et ce qu'il en a dit me porte à publier ici tout le détail qu'il a bien voulu m'en donner.

« Ces précautions, dit ce savant, doivent être surveillées avec le plus grand soin dans leur exécution, soit par les vétérinaires, seuls capables d'apprécier si elles sont bien prises, soit par les maires, et les troupes ou la gendarmerie chargées de les seconder.

» 1°. Ils feront vider les greniers ou fenières au-dessus des étables, dont les planchers sont à claires-voies; tout le fourrage qui s'y trouve sera brûlé ou enfoui sous leurs yeux. Ils en feront autant des litières et fumiers.

» 2°. Ils feront laver à grande eau, balayer ou brosser fortement les solives ou traverses de ces planchers et les murs des étables. Ces murs seront repiqués ou recrépis s'il en est besoin.

» 3°. Ils feront laver, brosser, passer au feu ou même brûler, tous les ustensiles à l'usage des animaux et des étables, comme longes, chaînes, licols, jougs, anneaux, fourches, pelles, seaux, brouettes, civières, etc.

» 4°. S'il y a des auges ou cruches, des ratéliers, ils les feront également bien laver et balayer aussi à grande eau s'ils en valent la peine, et dans ce cas les crèches devront être blanchies ou rabotées; si non le tout sera brûlé sur-le-champ et ne sera point conservé pour être brûlé dans un autre temps.

» 5°. Ils feront enlever les pavés des étables et les terres imbibées de l'urine et des excrémens des animaux à un demi pied d'épaisseur au moins : les pavés seront lavés et balayés avant d'être replacés, et, s'il est possible, on les remplacera par d'autres. Si ce sont des cailloux roulés, ils seront enfouis comme les fumiers, et non point déposés autour des habitations. On mettra à la place de la terre franche bien battue.

» 6°. Ils visiteront les fosses dans lesquelles auront été enfouis les animaux; si elles sont affaissées ou dégradées, ils les feront remplir par des pierres, des gravois, de la terre bien battue sur laquelle on fixera des épines et des broussailles pour en éloigner les autres animaux : si elles n'étaient pas assez profondes, ils feront rapporter des terres pour les exhausser suffisamment.

» 7°. Les fumigations, soit d'acide nitreux, soit d'acide muriatique oxigéné, ne seront faites qu'après que les étables auront été nettoyées et remises en bon état; elles seront répétées au moins deux fois.

(Voici la manière de composer les plus efficaces de ces fumigations, celles d'acide muriatique oxigéné : on met à chaque bout de l'étable un réchaud rempli de cendres chaudes, sur lesquelles on place un vase de faïence, de porcelaine, de grès ou de verre, contenant, par exemple, cinq onces de sel marin; on y mêle une once d'oxide noir de manganèse, après quoi on y verse quatre onces d'acide sulfurique ou huile de vitriol du commerce : on se retire alors en

(*) M. Pinel a fait remarquer à cette occasion que la mortalité du typhus parmi des malades qui n'avaient été exposés antérieurement à aucune cause aggravante, et qui ont reçu tous les secours les mieux entendus, avait été d'un dixième, comme celle des animaux observés par M. Huzard.

fermant soigneusement les portes et fenêtres).

» 8°. Dès les premières chaleurs, même dans les temps humides, les animaux seront baignés jusque par dessus le dos plusieurs jours de suite : ils seront bouchonnés et séchés après; cette double mesure est d'une très-grande importance, et s'il n'était pas possible de les baigner, il faudrait les laver et les bouchonner.

» 9°. Il ne faudra rien employer pour leur usage qui n'ait été purifié ou qui ne soit neuf : on doit s'abstenir surtout d'employer des objets achetés de hasard.

» 10°. Il faudra interdire toute communication entre les animaux qui n'auraient pas été soignés de cette manière et les autres. MM. les vétérinaires et les maires en feront sentir la nécessité aux propriétaires.

» 11°. Pendant toutes les premières chaleurs, il faudra donner beaucoup d'air dans les étables, et ne pas craindre que les animaux aient froid : les épizooties n'attaquent point ordinairement les animaux dans les temps froids; c'est au contraire à ces époques qu'elles cessent pour reparaître avec les chaleurs.

» 12°. Les propriétaires ne laisseront introduire dans les étables purifiées, sous quelque prétexte que ce soit, ni chiens, ni moutons, ni volailles, ni aucune autre espèce d'animaux domestiques. Quelques observations ont prouvé que les rats n'étaient point étrangers à la propagation des épizooties.

13°. Ils ne permettront non plus à aucun mendiant d'y entrer, d'y séjourner et surtout d'y coucher : leurs visites dans ces sortes de cas sont un véritable fléau.

» 14°. Ils n'y introduiront de nouveaux bestiaux qu'après les avoir fait baigner, laver, bouchonner et brosser comme il a été dit plus haut.

» 15°. Si eux ou leurs domestiques ont conservé les habillemens de laine ou de drap avec lesquels ils ont manié, soigné ou pansé les animaux malades ou morts, ils auront attention de les faire laver et nettoyer avec soin avant de s'en servir de nouveau.

» MM. les vétérinaires et les autres personnes chargées de surveiller l'exécution des mesures prescrites, informeront exactement les maires, les sous-préfets et préfets, du moment où elles seront terminées, ainsi que des obstacles qu'ils pourraient recontrer dans l'exécution. Ils suppléeront en cas de besoin aux petits détails dans lesquels on ne peut entrer ici ».

Après avoir fait connaître textuellement les sages conseils donnés par M. Huzard, il ne nous reste qu'à faire des vœux pour qu'ils soient exactement suivis en tous lieux. Quand on songe néanmoins à l'ignorance dans laquelle végètent la plupart des habitans des campagnes, à l'apathie qui les empêche de se prêter à rien de ce qui sort de leurs usages habituels, on doit penser que ces précautions seront négligées en bien des endroits, et que les suites probables en seront le retour d'une calamité qui compromet egalement les fortunes particulières et la prospérité publique. Puissions-nous par nos pressantes remontrances contribuer à prévenir de nouveaux malheurs!

Observation de fièvre pernicieuse intermittente cardialgique; par M. Lemercier, docteur en médecine, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne, médecin des épidémies de l'arrondissement.

La fille Police, âgée de vingt-deux ans, de tempérament sanguin, réglée régulièrement chaque mois, détenue dans la maison d'arrêt de Mayenne depuis dix-huit mois, fut prise le 5 novembre dernier, au soir, de froid aux membres inférieurs et de chaleur aux parties supérieures avec douleur aiguë au côté droit de la poitrine. A neuf heures, cardialgie accompagnée de nausées et suivie de syncope d'une heure; le reste de la nuit la malade dormit peu et éprouva beaucoup d'agitation. Le 6, elle ne souffre nulle part; la langue est belle, le pouls est bon; un peu de soif dans le jour : elle prend du bouillon et de l'eau de tilleul. Le soir, à huit heures, elle s'endort, à dix, elle est réveillée en sursaut, se plaint de douleur d'estomac, est saisie de frayeur, croit voir des choses qui n'existent pas, méconnaît les autres détenues, les accable d'injures et de re-

proches; crie, s'agite, pleure, veut sauter du lit, tombe en syncope, y reste trois quarts d'heure, reprend connaissance peu à peu et rit aux éclats; se plaint de maux de tête et d'estomac, demande à boire, boit, s'entoure dans sa couverture, en s'enveloppant la tête et passe ainsi le reste de la nuit à s'agiter en divers sens. Le 7, elle a toute sa raison, son pouls est presque naturel; la langue est rouge, humide au milieu, sèche sur les bords; les urines sont abondantes, rouges, limpides : la malade rend une selle. A onze heures, on fait prendre deux gros de quinquina rouge en poudre, dans un demi-verre de vin. A quatre heures, on répète la même dose de quinquina et de la même manière. A cinq, cardialgies des plus violentes, syncope d'une demi-heure; pouls faible, irrégulier et convulsif : spasmes dans les membres; les yeux fixes, mouillés par les larmes, insensibles à la lumière; la peau pincée fortement n'éprouve aucun sentiment : on craint pour les jour de la malade. A huit heures et demie l'accès se termine, on donne deux cuillerées d'une potion antispasmodique, pour calmer des douleurs vives qui se font sentir au creux de l'estomac; une demi-heure après, trois gros de quinquina, un lavement avec cette substance et le camphre; deux vésicatoires aux jambes. Dans la nuit plusieurs lipothymies, la malade continue de souffrir à la partie inférieure de la poitrine; on fait prendre une cuillerée de la potion d'heure en heure et alternativement de l'eau vinée et de l'eau de tilleul éthérée. Le 8, elle est assez bien; de trois heures en trois heures, un gros de quinquina et autant de poudre de racine de valériane, elle continue l'usage de la potion : la malade rend une selle, les urines coulent abondamment; elle prend du bouillon et de la tisane, on lève les vésicatoires. Vers six heures du soir, douleur à l'épigastre très-forte, suivie de convulsions; syncope d'un quart d'heure, soubresauts des tendons, trismus, figure pâle, tempes affaissées, pouls presqu'insensible. A sept heures, la malade reconnaît les personnes qui lui donnent des soins; tristesse, soif très-grande. On rend la potion calmante et on en donne deux cuillerées de suite, abattement le reste de la nuit, point de douleur.

Le 9, elle se plaint peu, la peau est chaude, le pouls fréquent, la douleur de l'estomac supportable, mal de tête; une selle, les urines sont moins claires qu'à l'ordinaire; deux syncopes dans le jour, plusieurs défaillances; trois gros de quinquina et un gros de valeriane, de l'eau et du vin pour boisson. On panse les vésicatoires, la suppuration commence à avoir lieu. Le soir, cardialgie, syncope de quelques minutes, spasmes, point de délire; le reste de la nuit se passe bien, la malade dort trois heures. Le 10, elle ne ressent aucune douleur, de deux heures en deux heures un demi-verre de décoction de quinquina et de racine de valériane, de l'eau et du vin, de l'eau de tilleul et du bouillon; deux syncopes à midi, plusieurs défaillances dans le reste du jour : le soir elle perd connaissance, convulsions pendant dix minutes; trois cuillerées de sa potion, elle dort presque toute la nuit. Le 11, les maux d'estomac sont dissipés, la malade demande à manger, on permet du bouillon de bœuf et un peu de vin pur; continuation de la décoction de quinquina; il revient un peu d'agitation le soir, peu de sommeil dans la nuit, mais elle ne souffre pas. Le 12, elle est parfaitement, veut manger, on accorde une soupe; elle essaye de se lever, elle tombe par terre; on la remet dans son lit; le soir elle n'éprouve rien. Des coliques dans la nuit. Le 13, ses règles paraissent, elles coulent jusqu'au 17; il survient un peu de fièvre chaque soir, on donne quatre onces de vin d'absinthe par matin, on laisse sécher les vésicatoires. Le 22, la malade prend un léger purgatif. Le 26, elle est entièrement guérie. Le 30, elle sort avec les autres détenues, dans la cour de la prison.

ÉPIDÉMIE DE CONVULSIONS *produites par le fanatisme sur les habitans de plusieurs villes du comté de Cornouailles en Angleterre; par James Cornish, membre du collége royal de chirurgie à Falmouth. Extrait du* Medical and physical Journal n°. 183.

L'ÉPIDÉMIE dont il s'agit régnait l'année der-

nière dans le comté de Cornouailles ; elle a attaqué plus de quatre mille personnes : l'enthousiasme religieux en était la seule cause. Les exemples de faits analogues ne sont pas rares dans les historiens ; mais presque jamais ils n'ont été observés et décrits par des médecins instruits et dépouillés de préjugés. Dans une chapelle appartenant à une secte connue sous le nom de Méthodistes Wesleyens, dans la ville de Redruth, un homme s'écria tout à coup à haute voix, durant le service : « Que ferai-je pour être sauvé » ? et manifesta les plus vives alarmes sur l'état de son âme : un grand nombre d'auditeurs suivirent son exemple, répétèrent son exclamation, et parurent en peu de temps souffrir les douleurs les plus cruelles. La chapelle où cette scène s'était passée resta ouverte plusieurs jours et plusieurs nuits, et la contagion se communiqua rapidement aux villes et aux villages voisins. Voici la description que donne de cette épidémie M. Cornish, qui l'a vue naître, s'accroître, et enfin cesser entièrement.

« La maladie débute par une sensation analogue aux syncopes, par un sentiment de froid et de pesanteur vers l'épigastre. Bientôt après les personnes affectées crient comme si elles éprouvaient les angoisses les plus vives. Les plaintes qui échappent aux femmes pourraient faire croire qu'elles ressentent les douleurs de l'enfantement ; j'y ai été moi-même trompé : les muscles des yeux entrent en convulsion, et les yeux deviennent fixes et égarés ; les muscles de la face exécutent ensuite les contorsions les plus hideuses ; ceux du cou ne tardent pas à se contracter aussi : à chaque expiration, les malades rejettent l'air comme s'ils étaient tourmentés du hoquet ; en même temps ils tremblent, poussent des cris lamentables et jettent leur tête de droite à gauche avec une agitation extrême. A mesure que le mal augmente, il gagne les extrémités supérieures, et les *convulsionnés* se frappent la poitrine, joignent les mains et font les gestes les plus variés. Je n'ai point remarqué dans les mouvemens des extrémités inférieures une violence égale à ceux des bras. Cet état dure une heure ou deux, souvent davantage ; il a été même prolongé pendant soixante-dix ou quatre-vingts heures. Quelquefois, au contraire, l'excitation nerveuse s'épuise en quelque minutes. Ceux qui restent assis durant leurs accès renversent leur corps en avant et en arrière avec rapidité, et remuent les bras comme feraient des scieurs de long ; d'autres crient, sautent, et se placent dans toutes les postures dont leurs membres sont susceptibles, jusqu'à ce que les forces leur manquent. Au commencement le bâillement existe toujours ; la respiration devient précipitée, et la face est gonflée et bouffie. L'épuisement des forces entraîne ordinairement l'évanouissement, et les malades demeurent alors roides et immobiles, jusqu'à ce que le repos, l'air frais, un puissant stimulus, les mettent à même de réagir ou de finir le rôle singulier qu'ils semblent s'être imposé, car l'expérience m'a convaincu que ces convulsionnaires conservaient une connaissance parfaite pendant leurs attaques. L'accès passé, ils se plaignent de fatigue et de souffrance générale.

» A son début la maladie ressemble beaucoup à la chorée ; mais vers la fin elle acquiert une telle intensité, que j'ai vu une femme résister aux efforts que quatre ou cinq hommes robustes faisaient pour la contenir. La contrainte ne les rend que plus furieux.

» Ni l'âge, ni le sexe, ni la constitution, ne mettaient à l'abri de ces convulsions : cependant les femmes, surtout les jeunes et les filles y étaient le plus sujettes. On a vu des enfans de cinq à six ans et des vieillards de quatre-vingts ans en être affectés : la contagion s'exerçait spécialement sur les esprits grossiers, ignorans et les plus disposés au fanatisme religieux. On dit que la frénésie en a été une fois la suite. Les malades restaient souvent dans une sorte de mélancolie qui ne provenait ni de la crainte ni du désespoir, puisqu'ils m'assuraient qu'ils ne redoutaient ni la mort ni l'enfer : je ne connais pas de fait qui puisse prouver que cette maladie ait été fatale à quelqu'un. Le temps était beau lorsqu'elle a paru pour la première fois, et l'air sec et froid ».

Les prédicateurs de la secte, au lieu de chercher à calmer ces malheureux par des discours conso-

lans, s'efforçaient de leur persuader qu'ils étaient les ennemis de Dieu, poursuivis par sa colère, et que, s'ils mouraient dans leurs péchés, ils étaient dévoués aux flammes éternelles. Ces discours produisirent l'effet qu'on en devait attendre; c'est-à-dire, qu'ils agravèrent le mal. Ce n'est que lorsque, les ministres du culte étant revenus à leur tenir un langage différent, ces malheureuses victimes de la superstition furent rassurées et calmées par la confiance en la miséricorde de Dieu, et par les peintures souvent renouvelées du bonheur des élus, que leur mal commença à se dissiper progressivement, et guérit enfin tout-à-fait.

Les avis étaient partagés dans le comté de Cornouailles sur la cause de cette épidémie : les uns l'attribuaient à la vengeance céleste; les autres, à la méchanceté du démon. M. Cornish, comme on peut penser, en reconnaît une toute différente : c'est l'impression souvent renouvelée des discours insensés des prédicateurs de ces sectaires : tous leurs discours étaient continuellement remplis de menaces de l'enfer, du jugement dernier, de la damnation éternelle; et si l'on considère le degré d'ignorance et d'imbécillité dans lequel vivent ces convulsionnaires, on sera peu surpris, comme le dit l'auteur, de l'effet produit sur leur faible imagination, par des peintures aussi effrayantes.

M. Cornish, deux mois après avoir publié cette première relation de l'épidémie dont il s'agit, en a fourni de nouveaux détails à l'occasion de quelques réflexions par M. M'Donald, dont la principale portait sur ce que M. Cornish ne donnait point à penser qu'on eût recouru dans ce cas à aucun secours médical.

« Quand la maladie commença, dit M. Cornish, elle était excitée par la persuasion où se trouvait la très-grande majorité de ceux qui en furent témoins, qu'elle était le résultat d'une opération de l'esprit saint, et toute tentative de donner à quelqu'un des individus affectés ou des secours ou des avis, eût été considérée comme tendant à empêcher la conversion d'un pécheur : elle n'aurait sûrement pas manqué d'avoir des conséquences dangereuses pour celui qui l'aurait entreprise. Plus tard cependant, les esprits s'accoutumèrent à voir plus raisonnablement, et plusieurs méthodistes même en sont venus à penser que ces accidens étaient produits par la cause que je leur ai d'abord assignée : on en trouvera la preuve dans le récit des deux faits suivans :

» Dans la soirée du 2 de ce mois (juin 1814), étant arrêté par hasard à la porte de la chapelle des méthodistes Wesleyens, je vis apporter deux jeunes femmes dans l'état où j'en avais déjà vu un grand nombre au même lieu : la première était évanouie; sa respiration était calme et lente, son visage pâle et hagard, et tout son extérieur annonçait une exaltation de force. En lui tâtant le pouls, je pus à peine distinguer les pulsations de l'artère; je reconnus que le paroxysme touchait à sa fin. Un des prédicateurs demanda aux assistans si cette femme était sujettte à ces *accès* : quelqu'un répondit : oui. — Depuis combien de temps? — Depuis deux ou trois mois. — C'est précisément le temps depuis lequel cette affection a paru dans le comté. La malade se trouva mieux lorsqu'elle eut été quelque temps exposée à l'air. J'examinai alors l'autre jeune femme dont le paroxysme était à son plus haut point (si j'en juge par la violence des symptômes); on l'avait portée sur le gazon au grand air, et le nombre de femmes qui l'entourait m'empêchait de l'examiner aussi scrupuleusement que je l'aurais désiré. Elle s'était mordu la langue ou les lèvres, et du sang coulait de sa bouche; elle grinçait des dents, et arracha son bonnet, qu'elle tordit avec violence. Quelqu'un lui glissa un mouchoir dans la bouche pour empêcher qu'elle ne se blessât davantage. Le même prédicateur, qui avait fait quelques questions au sujet de la première, les répéta pour celle-ci : on lui fit les mêmes réponses. Il demanda si elle avait jamais été saignée; personne ne put le lui dire. Il fit la remarque que les médecins employaient quelquefois la saignée dans de semblables cas ». M. Cornish conclut de ce qui précède, que ce ministre considérait l'état de ces femmes comme le résultat d'une maladie à laquelle on devait appliquer un traitement. Le soir même, un autre méthodiste lui en parla dans le même esprit.

La description de cette épidémie est surtout remarquable parce qu'elle fait voir non-seulement que ces maladies nerveuses sont susceptibles de contagion, mais encore qu'elles se communiquent avec toutes leurs formes, ce qui est peut-être la particularité la plus extraordinaire de cet ordre de phénomènes.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XII.) (21. Avril 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque.—IIIe. Période.— *Querelles des Empiriques et des Dogmatiques.*

Genus humanum ad contentiones natum est.
(Chrisost., sup. act. Apost. homel. 7).

Chacune des deux sectes que nous avons fait connaître était souverainement injuste envers l'autre. Les empiriques comparaient les dogmatiques aux sophistes et prétendaient que les règles de leur conduite n'avaient point de certitude. De leur côté les dogmatiques soutenaient que l'empirisme n'avait rien de constant ou de suffisamment assuré, à raison de la grande et continuelle diversité des symptômes des maladies. Ils blamaient surtout l'application des remèdes fondée sur l'analogie des heureux effets observés dans des cas semblables; et voulaient qu'on n'en administrât que sur des indications déduites de la connaissance de la nature et des forces du corps, et de celles des puissances ou des causes qui agissaient sur ce corps : toutes choses que les empiriques regardaient comme ne pouvant être d'aucun avantage en médecine; et cependant il est très-remarquable que malgré cette grande diversité d'opinions des deux sectes, il n'existait pas de différence dans leur pratique et qu'ils employaient les uns et les autres, comme le fait voir Galien, les mêmes méthodes de traitement et les mêmes remèdes dans les cas semblables.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. au 10 avril inclus.

Fièvres non caractérisées.	14
Fièvres bilieuses ou gastriques.	84
Fièvres muqueuses.	15
Fièvres adynamiques ou putrides.	11
Phlegmasies internes ou externes, dont 36 des voies de la respiration.	57
Phthisies pulmonaires.	11
Coliques de plomb.	3
Variole.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	136
Galeux.	197
Total général.	529

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre); Menuret, *rapporteur*.

Travail de la Commission.

Cette quinzaine a débuté par trois jours de sérénité avec une chaleur très-forte pour la saison : le thermomètre s'est élevé au-dessus de vingt degrés ; une pluie assez fraîche a succédé pendant le même temps. La sérénité a été ensuite plus ou moins décidée, mais la température a cessé d'être très-douce; car dans le même temps qu'on éprouvait une forte impression d'un soleil ardent, à l'abri du vent, on trouvait le vent du nord, à

l'ombre, assez piquant. Il y a eu des menaces d'orages, quelques légères ondées de pluie, et depuis quelques jours des froids qui vont jusqu'à la gelée.

Il y a eu quelques rhumes et fluxions, dans les commencemens, déterminés par la succession rapide d'un froid humide à une chaleur vive, et par l'imprudence d'alléger trop tôt les vêtemens.

L'action très-marquée d'un printemps précoce s'est manifestée par des explosions de sang vers la tête et la poitrine. Il y a eu quelques hémoptisies, des pertes utérines, des embarras et des flux hémorroïdaux; les goutteux ont éprouvé des accès violens, mais peu durables.

Les fièvres continues humorales bilieuses, même les intermittentes, n'ont pas été longues, et la terminaison de celle-ci s'est faite sans le secours du quinquina. Lorsqu'il y a eu quelques reliquats après l'usage des évacuans, les amers indigènes ont suffi. Chez quelques personnes à disposition nerveuse facilement excitée, des potions calmantes, données à l'entrée du frisson, ont eu un double avantage.

MENURET, *D. M. M.*

☺ Pleine lune, le 23 avril.

Depuis le 11 jusqu'au 21 avril, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{1}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 0 d. $\frac{5}{10}$.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 89 d. — Le *minimum* de 70 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

NOTICE SUR LA DERNIÈRE ÉPIDÉMIE DU TYPHUS, *communiquée à la première Classe de l'Institut de France, par M. Friedlander, Docteur-Médecin.*

LA Classe a entendu à sa dernière séance l'excellent rapport que lui a fait son président sur l'épizootie qui a régné dernièrement dans une grande partie de la France. Qu'elle permette que j'aie l'honneur de lui offrir quelques notes que j'ai recueillies, et qui me paraissent servir de complément à l'histoire de la marche des épidémies depuis l'année 1813. Une partie de ces notes ont été tirées de l'Annuaire de police médicale de M. Koop.

Proportion de mortalité du typhus lorsqu'on pouvait soigner les malades.

M. Huzard a observé qu'il meurt à peu près le dixième des bestiaux attaqués de l'épizootie, que quelques vétérinaires ont appelée le typhus des animaux. M. le professeur Pinel a dit, à cette occasion, que de cent vingt malades attaqués du typhus des hommes, qu'il a pu séparer et soigner lui-même dans une des salles de l'hospice de la Salpétrière, la mortalité a été de onze individus. J'apprends que la proportion des morts du typhus dans la pratique particulière, qui a été notée par les médecins les plus dignes de foi de l'Allemagne, a été également d'un sur huit à dix; et que les observations de ceux qui se sont glorifiés d'un plus grand succès n'étaient pas bien constatées. M. Hildebrand, à Vienne, qui a donné un excellent Traité sur les dernières épidémies, observe qu'autrefois la mortalité dans une épidémie moins générale, était dans sa clinique d'un à quatre, de manière que nos moyens curatifs sont peut-être mieux entendus dans ces derniers temps, s'il est en notre pouvoir de régler les circonstances environnantes.

Proportion de la mortalité des différentes espèces de typhus.

La dernière épidémie du typhus se compliqua par la grande exaltation qu'avait fait naître une expédition extraordinaire, et par l'entassement précipité des malheureux dans des maisons particulières, qui produisit des exhalaisons infectes sur une route militaire très-étendue et très-longue. Elle a presque toujours présenté au commencement des symptômes d'affections qui ressemblaient à des inflammations cérébrales. On observa cependant des différences d'intensité dans le foyer d'où sortait la contagion. La première épidémie, qui provenait de la retraite de la Russie, surtout



celle qui a été propagée par les Russes et les Polonais même, offrit ordinairement, malgré les soins qu'on prenait, une mortalité d'un sur six. La seconde épidémie, qui est née du séjour des grandes armées en Saxe, et de la retraite de Leipsig, que les circonstances particulières ont rendue si désastreuse, était très-meurtrière sans doute ; mais la contagion paraissait moins intense et la maladie moins mortelle lorsqu'on avait les moyens d'isoler et de soigner les malades.

Proportion de mortalité dans différentes villes.

Kœnigsberg, Posen et Warsovie ont souffert les premières. Il est mort à Kœnigsberg au mois de janvier cent quarante habitans dans deux jours et six cent quarante-neuf dans le mois, du typhus, sans compter les militaires qui sont morts dans les hôpitaux. On prétend qu'il y eut en 1813 quatre-vingt mille soldats d'inscrits dans les registres mortuaires de Leipsig, et trente mille en général dans ceux de Dresde ; et qu'il y en avait mille quatre de morts en deux jours lors de l'évacuation de la forteresse de Torgau. On prétend aussi que de dix-huit mille soldats et vingt-cinq mille habitans morts pendant le blocus de Mayence, la mortalité du typhus était parmi les premiers d'un sur un trois quarts, et parmi les seconds d'un sur quatre à cinq. Mais, quoi qu'il en soit, je ferai seulement remarquer que l'armée ayant fait seulement le tour de la ville de Francfort sans y passer, cette ville s'est trouvée garantie de l'infection. La ville de Strasbourg a en partie profité de son blocus. Les soins assidus du préfet, M. Lezay-Marnézia, ont d'ailleurs fait que la mortalité fut bientôt décroissante. Il mourut, au mois de janvier 1814, quatre cent soixante-dix individus dont cent soixante-quinze du typhus : il n'y avait au mois d'avril sur deux cent quarante-un que vingt-sept morts du typhus, et le nombre fut réduit à dix-huit, dans le mois suivant, ce qui n'est pas extraordinaire. L'on se rappelle qu'à Mayence le préfet, M. André, fut bientôt victime de son noble zèle.

Temps d'intervalle entre l'infection et l'invasion de la maladie.

Comme on savait dans chaque ville le jour où il y avait passage des troupes, on pouvait facilement calculer combien de temps se manifestait la maladie après la contagion. MM. Kausch et Megalla ont fait des observations intéressantes à ce sujet. Le typhus se manifestait souvent le septième jour après la contagion, ordinairement le huitième, neuvième, dixième et onzième jours. M. Jackson a observé autrefois la maladie quatorze jours après l'infection. Ceux qui furent saisis du typhus en seconde main, ne l'avaient quelquefois que quatre semaines après l'infection, et après le départ des troupes. Les bagages et les manteaux de militaires, d'ailleurs sains, avaient quelquefois répandu la contagion. On avait envoyé des couvertures d'hôpitaux à un moulin à foulon situé dans la campagne pour les faire nettoyer, deux mois après qu'elles eurent servi ; elles propagèrent la contagion. Lorsque la garnison sortit de Torgau, on la soumit à une quarantaine de quinze jours dans un endroit isolé, pour qu'elle ne répandît pas sur la route l'infection, qui était si extraordinaire.

Moyens prophylactiques par les cordons et les fumigations Guitonniennes.

Les cordons sont certainement les meilleurs moyens pour empêcher la contagion ; mais il faut qu'on offre en même temps des ressources aux malheureux qui se trouvent ainsi coupés dans leur route. Un cordon très-rigoureux empêcha pendant quelque temps le passage de la Saxe en Bohême ; il amena des communications furtives et illicites, et les désespérés infectaient tellement les villages, que les troupes ne pouvaient plus y passer, et que la garnison n'y pouvait plus séjourner. Quoiqu'il ne soit pas absolument prouvé que les fumigations Guitoniennes aient entièrement détruit le venin, leur application a cependant été généralement reconnue d'une grande utilité.

Maladie parmi les différentes classes d'habitans.

Les enfans étaient moins sujets au typhus que les adultes; ceux qui avaient plus de cinquante ans y succombaient plus facilement. Les domestiques, les gardes malades, les chirurgiens et les médecins en ont souffert le plus. Il est mort en Silésie soixante-trois médecins, vingt à Breslau, neuf à Magdebourg, et ainsi de suite. On compte que l'Allemagne a perdu dans cette épidémie plus de cinq cents médecins seulement, dont plus de vingt du premier mérite; et si la valeur des individus se compose en grande partie du temps qu'il faut pour leur éducation et pour leur accomplissement, on concevra que ce pays se ressent d'une perte aussi considérable.

L'armée étant toujours suivie de troupeaux venant de la Podolie, elle répandait l'épizootie sur tout son passage; et les lumières propagées par les ordonnances de police ne l'ont pas entièrement détruite jusqu'à ce jour.

Résumé.

De ces notes il me paraît résulter: 1.° que s'il n'est pas dans notre pouvoir de fixer la proportion de la mortalité du typhus en général, on peut au moins dire qu'elle est d'un sur dix, si l'on a le pouvoir d'isoler les malades, et d'employer les moyens qu'offre la médecine dans son état actuel;

2°. Que le terme de quinze jours suffit pour garantir qu'un homme vivant n'a pas été atteint d'une infection du typhus, mais que la contagion peut se conserver plus long-temps dans les effets infectés dont on a fait usage;

3°. Que les fumigations Guitoniennes sont utiles; que les cordons ne pourront l'être entièrement que lorsque l'humanité aura les moyens de procurer des secours à une masse d'individus qui est en danger de propager la contagion.

FRIEDLANDER, *D. M.*

Particulars of the successful Treatment of a case of hydrophobia, etc.

GUÉRISON D'UN CAS D'HYDROPHOBIE DÉCLARÉE.

M. RICE WYNNE, apothicaire à Londres, a publié les détails de cette maladie et du traitement par lequel il l'a dissipée. Il résulte de sa relation que le chien qui avait mordu était réellement attaqué d'hydrophobie; et que le blessé avait en effet contracté la maladie. Le mal existait depuis quatre jours, caractérisé par les symptômes ordinaires, quand M. Rice Wynne fut appelé : le pouls battait soixante-dix à quatre-vingt fois par minute, avec des variations de force et de régularité.

« Je fis pratiquer, dit-il, une saignée de trente onces de sang, par une large ouverture, en sorte que cette quantité de sang coula en six minutes. Le malade tomba en faiblesse, et son pouls fut à peine perceptible durant une heure; son mal parut en même temps fort diminué; sa contenance devint plus composée; il était pâle; ses yeux étaient moins enflammés; les convulsions cessèrent. Quand il revint de cette syncope, sa première demande fut pour obtenir un peu d'eau à boire, et il la but avec grand plaisir. Je le quittai alors, en avertissant de me rappeler s'il avait quelque retour de son mal, et je prescrivis de lui faire prendre toutes les trois heures une pillule contenant un grain d'opium, trois de mercure doux, et un de poudre de James (1).

» Le jour suivant on tira encore dix onces de sang, ce qui produisit une nouvelle défaillance : dès-lors les symptômes se trouvèrent tellement adoucis qu'il ne fut plus nécessaire de répéter le remède ».

Les rédacteurs de l'article de l'*English litterature repertory*, dont nous avons extrait ce qui précède, font la remarque que, si l'on ne doit pas

(1) Il existe deux formules très-différentes de cette poudre. Suivant l'une, elle est composée d'une partie et demie de phosphate de chaux calcinée, de deux de sulfate d'antimoine, et de quatre de nitrate de potasse; suivant la seconde, elle doit être formée du mélange d'une partie de mercure doux, avec douze ou vingt-quatre parties d'antimoine diaphorétique bien lavé (oxide blanc d'antimoine). (*Formulaire Magistral, par M. Cadet de Gassicourt*).

conclure de ce fait que toutes les difficultés relatives à cette maladie, réputée jusqu'à ce jour incurable, soient détruites, du moins on doit ajouter cet exemple de succès à tous ceux que M. Shoolbred a déjà réunis, et fonder à l'avenir le principal espoir de guérison de l'hydrophobie dans un emploi très-hardi de la saignée.

Nous avons déjà rapporté (voy. n°. du 21 septembre 1813) un exemple de guérison d'hydrophobie déclarée, par de fortes saignées; et nous en avons rapproché un autre cas, dans lequel une hémorragie accidentelle paraissait avoir dissipé les accidens de cette terrible maladie. Nous joindrons donc nos instances à celles de l'auteur anglais, pour porter tous les médecins qui n'auraient point été assez heureux pour prévenir le développement du mal, à employer hardiment la saignée : nous disons hardiment, car il ne faut pas oublier que la saignée modérée a été mise en usage de toute antiquité, sans succès, et que l'on ne peut en attendre maintenant que de celle qui est faite dans de telles proportions qu'elle produit une forte syncope, dont l'effet est de rompre le spasme qui est l'accident le plus remarquable de l'hydrophobie.

Nous devons rappeler ici, pour les praticiens, que nous avons connaissance d'un cas très-violent de tétanos traumatique, contre lequel on avait employé sans succès tous les moyens ordinaires, et qui fut guéri subitement par une hémorragie accidentelle portée jusqu'à la syncope. Ce qu'il y a d'analogue dans les deux maladies doit faire espérer quelque succès de l'emploi du même moyen dans l'une comme dans l'autre.

Rhinocéros vivant et apprivoisé.

On montre depuis peu de temps au public un rhinocéros mâle, dont à force de soin on est parvenu à adoucir le naturel sauvage.

Cet animal a, dit-on, cinq ans; il a été pris sur les bords du Gange, et acheté à Calcutta, n'ayant encore que six mois environ; il était alors gros comme une génisse de huit à neuf mois.

Il a maintenant de hauteur six pieds, de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, dix pieds et demi, et de circonférence au niveau de l'abdomen, douze pieds. Il n'y a guère que dix-huit pouces depuis le sol jusqu'au bas de son ventre.

Nous n'avons point le dessein de décrire complètement cet animal, qui est généralement connu; nous en rappellerons seulement quelques traits principaux, et nous ferons mention des particularités que présente l'individu que nous avons à examiner.

Le rhinocéros est rare, même dans les pays qu'il habite.

On n'en a vu qu'un seul en France, dans le milieu du dernier siècle.

Les naturalistes, dans leurs écrits, en comptent deux espèces vivantes : celle d'Asie, qui n'a ordinairement qu'une corne fixée sur le nez, et dont la peau forme sur le cou, sur le devant du dos et sur la croupe, de grands replis, en sorte qu'il a l'air d'être couvert des pièces d'une cuirasse. (Tel est celui que l'on voit maintenant à Paris) : ses dents canines sont séparées des molaires par un intervalle vide.

La seconde espèce est originaire d'Afrique : elle porte deux cornes. La peau dans cette espèce n'est pas plissée comme dans l'autre; ses dents garnissent aussi sans interruption la mâchoire depuis le fond jusqu'à l'extrémité antérieure du museau.

On en connaît une troisième espèce; mais on ne la trouve plus qu'à l'état fossile. Elle se distingue des autres par une cloison osseuse qui sépare les narines, et par la forme plus allongée de la tête : elle paraît avoir porté deux cornes. En 1772, pendant le voyage que Pallas fit en Sibérie, on en découvrit un individu tout entier avec ses chairs et sa peau non encore putréfiées.

Parmi les caractères attribués au rhinocéros d'Asie, on a compté des dents incisives : cependant celui qui est à Paris en manque absolument. Deux dents pointues qui occupent la place des canines, paraissent à la mâchoire inférieure : elles n'ont que quelques lignes de longueur, et l'on voit les correspondantes de la mâchoire su-

périeure qui ne font que percer. Indépendamment de ce qu'on voit facilement ce que je viens de dire, en faisant prendre à l'animal de petits morceaux de pain, les frottemens continuels qu'il exerce de ses gencives contre les pièces de bois qui le retiennent, indiquent assez les démangeaisons que lui cause le travail de la dentition. La pointe ou plutôt le biseau que présentent les canines inférieures prouve assez qu'elles ne sont pas ainsi courtes pour avoir été usées, et que l'animal est jeune.

Au lieu d'une corne, il n'a maintenant sur le nez qu'un tubercule de trois à quatre pouces de hauteur. Cette excroissance étant usée par les frottemens continuels, le sieur Alpy, qui l'a amené d'Asie, déclare qu'elle n'a commencé à croître qu'à deux ans environ.

Notre illustre Buffon dit que cet animal, qui a de très-petits yeux par rapport à sa taille, ne les ouvre jamais qu'à demi. Celui qui est à Paris les ouvre bien en entier, et paraît les diriger avec beaucoup d'attention sur ce qui se passe autour de lui.

L'habitude de vivre avec des hommes et tous les soins qu'on s'est donnés pour adoucir son caractère sauvage, n'ont pu détruire entièrement la brutalité naturelle à cet animal, qu'on a toujours regardé comme indomptable. Il se laisse assez facilement toucher : on monte même sur son dos ; mais de fréquens témoignages d'impatience obligent à n'user de sa docilité qu'avec prudence, et à se tenir constamment à l'abri des coups de sa tête, dont le moindre choc serait fort dangereux à raison de sa masse. On le voit encore s'animer peu à peu lorsqu'on le met en liberté dans l'enceinte où il est renfermé ; et l'on peut conclure de la manière dont il va heurter les barrières qui le retiennent, qu'il n'a point oublié complètement son naturel.

Il ne paraît pas néanmoins insensible aux caresses, et c'est en lui donnant continuellement de petits morceaux de pain qu'on obtient de lui quelque tranquillité. C'est aussi le moyen dont on se sert pour le ramener à sa chaîne lorsqu'on lui a permis de s'ébattre, et que ses jeux devenant trop turbulens, on veut y mettre fin.

Il aime surtout beaucoup à être frotté, et le frottement détache de sa peau des sortes d'écailles ou de tubercules d'épiderme dont la disposition ressemble à celle des alvéoles d'abeilles. Suivant son conducteur, c'est dans cette saison principalement que tombent ces écailles d'épiderme.

Pour entretenir la souplesse de son cuir, on l'humecte journellement d'huile de poisson.

En frottant continuellement le tubercule qui remplace sa corne contre les objets qui l'environnent, il en a usé toute la partie antérieure, et l'on doit présumer qu'elle ne prendra jamais beaucoup de longueur.

Il saisit sa nourriture avec la lèvre supérieure, qui est très-ample et très-mobile, et de plus garnie dans le milieu d'un appendice en forme de doigt qui s'allonge de deux à trois pouces, comme celui qui se voit à l'extrémité de la trompe de l'éléphant.

On le nourrit de foin sec, de son, de racines fraîches et d'orge. Il en consomme par jour environ cent livres, et boit huit à neuf sceaux d'eau.

BIBLIOGRAPHIE.

Collection d'observations cliniques; par Marc-Antoine Petit, docteur en médecine, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc., etc. Ouvrage posthume, publié par Ant. Lusterbourg, médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu de Lyon, et Jobert, docteur en médecine, héritiers des manuscrits de l'auteur, 1 vol. in-8°., chez Amable Leroy à Lyon.

Marc-Antoine Petit, honneur de la chirurgie de Lyon, est mort à quarante-cinq ans, et cependant l'art qu'il a professé lui doit d'importantes découvertes qui conserveront sa mémoire dans l'avenir. Je ne ferai mention ici que du précepte qu'on lui doit de réunir sur-le-champ les plaies pénétrantes de la poitrine, et celui de vider les dépôts par congestion, par la ponction et les ventouses. Ses autres inventions, que MM. les éditeurs de ses

observations cliniques, présentent comme des titres de gloire pour ce praticien habile, sont loin, à mon avis, de pouvoir être ainsi approuvées sans restriction : j'en excepte toutefois cette entreprise heureuse et hardie de porter le feu dans le fond de la gorge, qui fut pour lui le moyen d'arracher à la mort un malheureux que rien ne semblait pouvoir sauver.

Le tableau complet de la pratique de Petit à l'Hôtel-Dieu de Lyon, formerait incontestablement un des ouvrages les plus intéressans de notre art : il avait annoncé qu'il s'occupait d'en ordonner les matériaux; malheureusement la maladie longue et cruelle qui l'a conduit au tombeau, ne lui a point permis d'achever un semblable dessein. On n'a pu rassembler après sa mort que ses observations sur les maladies des yeux et sur les plaies de tête ; un semblable recueil n'est pas susceptible d'analyse, et je dois me contenter de dire que les chirurgiens y trouveront des règles de conduite pour les cas très-variés qui peuvent se présenter.

Les conséquences déduites de ces observations forment surtout une réunion de préceptes ou d'aphorismes qui mérite toute l'attention des praticiens; tels sont principalement les suivans :

« Ne craignez point de répéter les saignées dans le traitement des plaies de tête; elles sont le meilleur moyen de résolution à opposer aux épanchemens.

La perte de sang artériel paraît rendre moins graves les accidens qui suivent les plaies de tête, et doivent ramener les praticiens à l'usage plus fréquent de l'artériotomie.

Quand dans une plaie de tête le malade se plaint sans motif que l'appareil est trop serré, on doit redouter l'inflammation du péricrâne ou de la dure-mère ».

L'ouvrage est terminé par quelques observations sur des apoplexies qui ont été précédées de crampes et de douleurs aiguës dans les genoux, les jambes, les talons; elles forment partie de recherches que l'auteur se proposait de poursuivre sur quelques signes précurseurs des morts subites.

MM. Lusterbourg et Jobert, en remplissant les derniers vœux de leur ami qui avait été leur maître, se sont montrés dignes de sa confiance : je m'honore d'avoir partagé avec eux ses leçons; et si, moins heureux qu'ils ne l'ont été, je ne puis rien pour la gloire de notre commun maître, du moins je déposerai ici l'hommage de ma reconnaissance et de mon attachement, en joignant à son nom celui de son digne successeur, le bon et savant M. Cartier.

Manuel médico-chirurgical, *ou Élémens de médecine et de chirurgie pratique; à l'usage des élèves en médecine et en chirurgie, et de tous les hommes de l'art, etc.* Par S. P. Authenac, Docteur-Médecin, de la faculté de Paris, etc. tome II. Deux vol. in-8°., avec un Atlas in-fol., 14 f. Chez Gabon, Panckoucke et L. Colas.

Nous avons annoncé depuis longtemps, avec éloge, le premier volume de cet ouvrage : nous venons seulement de recevoir le second, qui ne nous paraît pas mériter moins d'estime. Cet ouvrage en effet, mieux qu'aucun de ceux que nous connaissons, peut servir de guide, non-seulement à l'étudiant encore inhabile, mais encore au praticien consommé, qui n'a besoin que de quelques indications pour retrouver dans son esprit les ressources les plus variées et les plus fécondes.

Le désir de voir M. Authenac donner à ce livre un plus grand degré de perfection dans une édition nouvelle, nous portera à lui présenter ici quelques remarques dont il jugera lui-même l'importance.

Par exemple, l'obligation qu'il s'est imposée de se renfermer rigoureusement dans les limites de sa classification, ne lui a permis de dire que quelques mots des empoisonnemens. A l'occasion de ces accidens, on est renvoyé à l'article *gastrite,* qui est tout-à-fait insuffisant et n'enseigne nullement la conduite à tenir dans les divers cas de cette nature. Rien n'est plus différent cependant que les secours à donner, par exemple, dans un empoisonnement par l'opium, ou par l'arsenic, etc. Il est nécessaire de consigner dans un manuel les no-

tions que l'on a acquises sur l'efficacité de quelques antidotes, comme le sucre contre le vert-de-gris, l'albumine contre le sublimé corrosif, etc. Il est encore à désirer que M. Authenac fasse précéder ce qui se rapporte aux hémorragies, par quelques considérations générales qui doivent toujours servir de bases au traitement : la plus importante est sans doute celle qui distingue ces évacuations en accidentelles et en constitutionnelles. Nous abandonnons ces aperçus à sa propre sagacité, dans la persuation où nous sommes qu'il en saura tirer parti mieux que tout autre.

Nous voudrions qu'à l'article des plaies de poitrine, M. Authenac insistât fortement sur l'inutilité et le danger de faire des recherches, soit avec la sonde, soit principalement avec le doigt, pour découvrir la pénétration : la plaie dans ces cas doit être réunie sur-le-champ, si l'on n'a pas très-évidemment une artère importante à lier. Ce précepte est fondé sur les accidens qui naissent toujours de l'introduction de l'air dans la cavité de la plèvre; sur ce que la plaie accidentelle n'étant presque jamais disposée de façon à donner issue au sang ou aux autres liquides épanchés, on n'aurait aucun avantage à la laisser ouverte; enfin, sur ce que l'on a dans le repos, la diète absolue et les saignées copieuses et réitérées, un moyen puissant d'obtenir la résolution de ces liquides épanchés. Nous avons souvent vu, sous la conduite de Marc-Antoine Petit, qui le premier a établi ce précepte, des épanchemens sanguins très-considérables et très-apparens entièrement absorbés en peu de jours. M. le baron Larrey seconde l'efficacité du régime sévère et de la saignée, par l'application locale de plusieurs ventouses scarifiées; autre moyen énergique qui doit favoriser puissamment l'ation des moyens généraux.

C'est encore Petit de Lyon qui a imaginé, pour donner issue à la matière des dépôts par conjection, un procédé qui n'a point l'inconvénient de hâter la mort du malade, soit en l'épuisant, soit en laissant pénétrer l'air dans le kiste purulent, ou dans le trajet que parcourt la matière sanieuse. Ce procédé consiste à plonger un poinçon rougi au feu dans la tumeur fluctuante, et à appliquer après, sur l'orifice, une ventouse autant de fois qu'il est nécessaire pour vider cette tumeur. L'application de la ventouse fait vider autant que possible cette tumeur; elle a d'ailleurs le grand avantage d'exciter dans ses parois une action vitale suffisante pour en opérer le recollement, si la nature s'y trouve disposée; d'une autre part, l'ouverture faite avec le poinçon rougi au feu a bien permis au liquide comprimé dans la tumeur et aspiré par la ventouse de s'écouler au dehors, mais elle ne peut plus prêter à l'air un passage pour aller prendre sa place; car, indépendamment de ce que l'ouverture est fort étroite, l'action du fer chaud en rétrécit beaucoup les bords.

Il est probable que M. Authenac a déjà fait lui-même des observations analogues à celles que nous venons de consigner ici; que la seconde édition de son ouvrage méritera encore plus d'éloges que la première, et qu'elle sera de plus en plus digne et de son auteur et des personnes auxquelles elle est adressée.

Quand l'Atlas nous sera connu nous nous empresserons de l'annoncer.

Avis essentiel. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit : à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire et rédacteur de ce journal, rue Saint-Guillaume, n.° 30, faubourg Saint-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XIII.) (1er. Mai 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = IIIe. PÉRIODE. — *Querelles des Empiriques et des Dogmatiques* (*Suite*).

Illaqueati sunt verbis oris sui, et capti propriis sermonibus.
(Lib. Proverb., c. vi.)

Les querelles des deux sectes ne furent presque d'aucun avantage pour l'art : chacune d'elles voulant éviter toute conformité avec l'autre, se jeta dans l'exagération des opinions qui étaient le plus opposées à celles des adversaires, et abandonna même ses principes lorsqu'ils s'en rapprochaient trop : c'est ainsi que les empiriques usaient à peine de l'*analogie* et de l'*épilogisme*, parce que ces deux moyens de parvenir à la connaissance des maladies ressemblaient à ceux qu'employaient les dogmatiques avec lesquels ils ne voulaient avoir rien de commun. Le seul effet qu'il en résultât cependant, c'est que les dogmatiques furent entraînés à administrer la grande quantité de médicamens dont les empiriques avaient fait essai : et que l'emploi des remèdes les plus nombreux et les plus actifs fut substitué au traitement simple que l'on avait jusqu'alors mis en usage.

La médecine enfin ne s'enrichit d'aucune découverte depuis cette époque jusqu'au temps d'Asclépiade.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 avril inclus.

Fièvres non caractérisées	13
Fièvres bilieuses ou gastriques	80
Fièvres muqueuses	14
Fièvres adynamiques ou putrides	11
Phlegmasies internes ou externes, dont 34 des voies de la respiration.	58
Phthisies pulmonaires	17
Variole	1
Paralysies récentes	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	135
Galeux	242
TOTAL GÉNÉRAL	575

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

Les trois premiers jours de cette quinzaine ont été sereins et extrêmement chauds, le thermomètre s'est élevé jusqu'à 20 degrés, il y a eu les jours suivans de l'orage, du tonnerre, de la pluie mêlée de grêle et grésil; un refroidissement considérable a succédé et s'est soutenu presque jusqu'à la fin; le thermomètre s'est rapproché du zéro, la gelée a été bien marquée; il y a eu pendant ce temps des vents impétueux de nord et nord-ouest, et de fortes ondées de pluies. La tem-

pérature paraît s'adoucir depuis deux jours avec peu de sérénité. Il y a eu hier beaucoup de pluie et de grêle, surtout dans la partie orientale de la ville. Ceux qui croient à l'influence de la lune sur la disposition atmosphérique et notamment à l'action orageuse de la lune dite *rousse*, ont eu pendant son cours des motifs plausibles de persister dans leur opinion.

La transition rapide et considérable d'une forte chaleur à un froid glacial très-désastreux pour les produits de la campagne a été très-nuisible dans l'ordre de la santé; elle a été favorisée par l'imprudence qui a trop tôt allégé les vêtemens. Les rhumes, catarrhes et fluxions ont été extrêmement répandus, les affections rhumatismales ont été vives et fréquentes; il y en a eu d'aiguës et inflammatoires qui ont exigé la saignée, il en a été de même des fluxions dont la gorge et la poitrine ont été le siége, quelques fièvres bilieuses continues et intermittentes ont été observées; on a remarqué, comme effet plus marqué de cette intempérie, la langueur, les difficultés et même l'interruption des convalescences, et des rechutes.

Parmi les affections éruptives, la rougeole a été particulièrement caractérisée; mais en général sans gravité.

MENURET, *D. M. M.*

☾ Dernier quartier, le 1er. mai.

Depuis le 21 jusqu'au 30 avril, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 2 l. $\frac{10}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 0 glace.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 96 d. — Le *minimum* de 70 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

OBSERVATIONS DE MALADIE ÉRUPTIVE, *par M. Chomel, médecin surveillant à l'hospice de la Charité de Paris.*

LES maladies éruptives sont encore peu connues: leur nombre est très-considérable, et tout porte à croire que les nosographes ont confondu sous le même nom des affections très-distinctes par leur nature. L'étude attentive des symptômes de toutes ces maladies est donc une partie importante de l'art, et sous ce rapport le travail de M. Chomel ne saurait être dénué d'intérêt pour les praticiens.

Première observation.

UN ouvrier en porcelaine, âgé de quinze ans, d'une stature grande pour son âge, d'un tempérament lymphatique et nerveux, d'une constitution médiocrement forte, d'un caractère très-vif, ayant toujours joui d'une bonne santé, contracta deux bubons vénériens sans autre accident. Trois ou quatre jours après il commença un traitement qui consista dans l'application d'un emplâtre fondant; une tisane des bois sudorifiques et des frictions d'un gros d'onguent mercuriel sur les cuisses. Il avait pris quatre frictions quand il commença à voir paraître, à l'endroit de ces frictions, des plaques rouges lenticulaires : le lendemain il en avait sur tout le corps, les jambes exceptées. Cette éruption ne fut accompagnée ni de frisson, ni de fièvre, ni d'aucun dérangement de la digestion. Le malade continua de sortir et de travailler. Entré le quatrième jour à l'hôpital, le devant du corps aussi-bien que les cuisses était couvert de ces taches de la grandeur d'une lentille, d'un rouge très-vif et circonscrites : dans les intervalles qui les séparaient la peau avait sa couleur naturelle : on en voyait quelques-unes très-peu apparentes sur les bras et la partie postérieure du tronc. Sur le dos des mains et entre les doigts étaient des boutons milliaires très-rapprochés. Le cinquième jour, les cuisses étaient rouges uniformément, dans toute leur circonférence, jusqu'à trois travers de doigt du genou, où l'épiderme était soulevé par quelques petits boutons pleins d'un liquide blanchâtre : cet endroit était remarquable surtout parce qu'il présentait une élévation de la peau qui reprenait tout à coup au-dessous sa teinte ordinaire; sous le jarret droit de petits boutons formaient une demi-jarretière plus marquée qu'à gauche où l'éruption descendait moins bas.

La peau était blanchâtre à l'endroit où les emplâtres avaient été appliqués; mais la rougeur s'étendait sur la verge et la ligne blanche jusqu'au milieu du sternum. Là elle s'élargissait beaucoup,

et par sa teinte uniforme présentait l'aspect d'un érysipèle ou de la scarlatine.

Sur les côtés du tronc, et en s'éloignant de la ligne blanche, les plaques s'isolaient, se rapetissaient et n'offraient qu'un simple point rouge ; à la région dorsale on n'en voyait qu'un très-petit nombre ; celles des bras étaient allongées de six lignes à un pouce, et toutes ces taches formaient une saillie plate très-marquée à leur circonférence. La peau sur le dos des mains était rouge comme celle des cuisses, et l'on y voyait de petits boutons pointus et isolés. Dans la nuit les démangeaisons furent très-vives et empêchèrent le malade de reposer ; mais elles ne se renouvelèrent pas les deux nuits suivantes. Les bubons, qui n'étaient plus douloureux, causèrent quelques douleurs (les frictions avaient été interrompues depuis l'éruption) : du reste toutes les fonctions étaient en bon état. On ne donna au malade qu'une tisane adoucissante. Le soir la rougeur était plus vive.

Le sixième jour les cuisses étaient moins rouges : la rougeur sur le tronc était uniforme, et ne différait de celle de la scarlatine que parce qu'il y avait encore sur le dos quelques intervalles blancs : les plaques étaient plus nombreuses aux bras, et il s'en était formé aux jambes. Il y eut ce jour-là de vives démangeaisons et un sentiment de pesanteur à l'épigastre.

Septième jour, même état : le huitième, rougeur diminuée ; désquammation de l'épiderme, le bubon droit redevient douloureux. Neuvième et dixième la rougeur diminue progressivement, l'épiderme détaché par la désquammation se roule. Le malade est en pleine convalescence.

Deuxième observation.

Une fille de vingt-deux ans, cuisinière, ayant quitté la campagne depuis deux mois, d'un tempérament sanguin, d'une constitution forte, d'un embonpoint médiocre, d'une taille élevée, d'un caractère vif.

N'ayant eu d'autre maladie qu'une fièvre tierce qui lui dura dix mois à l'âge de quatorze ans ; toujours bien réglée depuis celui de dix-huit ans.

Éprouve un mal de gorge avec altération de la voix et gêne de la déglutition, accompagné de lassitude générale, d'étouffement, toux, douleur épigastrique, bouche mauvaise. Après huit à dix jours on lui met des sangsues aux cuisses ; mais son état ne s'améliorant pas, elle est forcée de s'aliter.

A cette époque il paraît sur ses jambes de larges plaques rouges élevées ; deux jours après il s'en forme de semblables aux genoux et aux bras. La fièvre et les symptômes généraux n'augmentent ni ne diminuent après cette éruption.

Le quatrième jour le devant des jambes était couvert de plaques rouges depuis six lignes jusqu'à quinze ou dix-huit de diamètre. Quelques-unes se touchent par leurs bords de manière à en former de très-grandes, dans lesquelles on distingue par la couleur et l'élévation plusieurs de celles qui les forment.

Il en existe à peine sur le côté externe des jambes et sur les cuisses, elles y sont peu colorées ; tout le tronc en est exempt. Aux membres supérieurs, on n'en voit qu'à la moitié inférieure des avant-bras ; elles y sont plus petites, plus circonscrites, et tout à la fois plus rouges et plus élevées qu'aux membres inférieurs. Leur rougeur, qui sur quelques-unes se rapproche du bleu livide, diminue peu à peu en allant vers la circonférence, ainsi que la saillie qui est en général très-médiocre. On sent au toucher que le tissu cellulaire est engorgé au-dessous, et forme une saillie plate sans élévation centrale. Ces tumeurs ne causent jamais de douleur ni de chaleur, seulement lorsque la malade a marché elles font éprouver aux jambes une cuisson très-vive, mais qui ne dure qu'environ un quart d'heure. Celles des bras n'ont jamais causé ce sentiment. Du reste, la figure est animée : il y a soif, peu d'appétit. La malade a toujours la bouche pâteuse et mauvaise : elle mange une soupe qu'elle digère bien. La voix est encore un peu rauque, mais le mal de gorge a cessé. La toux est fréquente, la peau fraîche, le pouls tranquille dans le milieu du jour ; le soir, chaleur vive, pouls fréquent, assez développé, sueur dans la nuit, douleur dans le coude droit qui paraît

depuis quelque temps, pas de sommeil; rêvasseries, conjonctives un peu injetées. (Lavement adoucissant, limonade, petit-lait).

Le cinquième jour, plaques des jambes moins élevées, le rouge devient brun, bouche toujours amère, moins de toux et de soif, sommeil bon, pouls peu régulier; pour la première fois démangeaisons aux jambes durant deux heures sans que la malade ait marché.

Le sixième jour les plaques des cuisses et des jambes sont presque effacées : celles des bras sont moins rouges, mais également élevées et circonscrites; fièvre le soir. Les symptômes gastriques persistant, on donne du tamarin dans du petit-lait. Démangeaisons très-vives.

Le septième jour, les tumeurs que la malade a irritées en se grattant sont plus élevées et plus rouges : celles des bras le sont moins que les autres. Céphalalgie et fièvre : démangeaisons.

Les huitième et neuvième jours, l'élévation des tumeurs diminue; elles sont brunâtres, la fièvre cesse; les taches se sont effacées peu à peu les jours suivans, en causant des démangeaisons excitées surtout par la marche.

Chomel, *D. M. P.*

Notice sur l'emploi de l'huile ou essence de térébenthine, contre le ténia ou ver solitaire; par M. John Ralph Fenwick, doct. méd. à Durham. (*Extrait des Mémoires de la Société médico-chirurgicale de Londres*. Deuxième vol.)

L'emploi de l'huile de térébenthine contre les ténias étant encore peu connu en France, nous croyons devoir ajouter quelques faits nouveaux à ceux que nous avons publiés sur cet objet.

« Ayant appris (dit M. Fenwick) que M. John Hall, qui avait été délivré du ténia par l'usage de l'huile de térébenthine, l'avait administrée depuis avec succès dans plusieurs autres cas, je ne perdis point de temps pour m'éclaircir de ce fait, et j'obtins de lui-même les renseignemens suivans.

» Il était tourmenté depuis cinq ans par le ténia, quand il fit connaissance avec un marin qui lui raconta que souffrant du même mal et ayant plusieurs fois éprouvé du soulagement en buvant beaucoup de *gin (liqueur faite avec de l'eau-de-vie et des amandes amères)*, il avait avalé un plein verre d'huile de térébenthine, qui, au bout de deux heures, lui occasionna une purgation et lui fit rendre un ténia entier : il n'en avait dès lors plus éprouvé d'incommodités.

» M. Hall, qui avait inutilement employé tous les traitemens ordinaires, se décida à mettre celui-là en usage. Il but, le matin à jeun, deux ou trois onces d'huile de térébenthine pure, qu'il ne mesura pas exactement; et comme deux heures après le remède n'opérait pas, il en prit une seconde dose égale à peu près aux trois quarts de la première. Une autre heure après, il eut une évacuation purgative dans laquelle il rendit un ténia qui ne paraissait pas encore mort. Le remède occasionna des vertiges comme ceux qui sont produits par les liqueurs spiritueuses, un grand mal de tête et beaucoup de malaise; mais il n'eut pas d'autre inconvénient, et le malade reprit bientôt une santé qui n'a plus éprouvé d'altération. Voici les autres cas auxquels il l'a appliqué, et le succès m'en a été certifié par les malades eux-mêmes.

» 1°. Greathead, âgé de soixante-dix ans, souffrait du ténia depuis environ vingt ans. Il avait essayé divers traitemens et entr'autres celui de madame Nouffer dont il n'avait éprouvé qu'un soulagement momentané. Il prit à jeun, il y a trois ans, d'abord deux onces d'huile de térébenthine pure, et après deux heures une troisième once. Bientôt il rendit un ténia mort, et depuis n'en a plus éprouvé d'incommodité. Le remède agit comme un fort purgatif et occasionna un grand malaise, mais sans autre inconvénient.

» 2°. Edward Dodd, sergent-major des volontaires de Durham, après quinze ans de souffrances, durant lesquels il avait en vain essayé le remède de madame Nouffer et plusieurs autres, prit, il y a deux ans, l'huile de térébenthine avec une seconde dose, parce qu'il n'éprouvait pas d'effet de la première. Au bout d'une heure il rendit un ver de quinze pieds de long qu'il a conservé et qu'il m'a montré. Il a lui-même fait prendre avec un plein succès une once d'huile

de térébenthine à une jeune fille de dix ans.

» 3°. Robson, cordonnier, âgé de quarante-cinq ans, prit, il y a deux ans, l'huile de térébenthine après avoir mangé : il en éprouva beaucoup de soulagement; mais la maladie étant revenue, après six semaines, il en avala à jeun la dose ordinaire. Il fit peu d'attention aux matières qu'il rendit, mais vit seulement qu'elles contenaient de nombreuses portions de ver plat, et depuis lors en a été complètement délivré. Ce malade ayant bu de la bière avant que l'effet du remède fût achevé, fut pris d'un vomissement violent et d'une diarrhée assez forte pour alarmer sa famille. Cependant il n'en éprouva aucune conséquence fâcheuse.

» N'ayant pu examiner moi-même cinq autres cas dont M. Hall m'a parlé, je n'en ferai pas mention; mais me trouvant suffisamment fondé pour l'emploi de cette substance, je la prescrivis, il y a environ six mois, au nommé Francis Coward, boucher de cette ville. Le remède fut administré le matin par M. Clifton, chirurgien, à la dose de deux onces; et comme deux heures après il n'y avait pas d'évacuation, le malade en prit une troisième once. Une demi-heure après il rendit un ver entier, mort, de quatorze pieds et demi de long. Je le vis peu après qu'il eut avalé la première dose : il se plaignait de vertiges et de malaises; il n'y avait d'altération ni dans le pouls, ni dans la chaleur de la peau. La seconde dose décida une purgation vive et beaucoup de malaise durant la fin du jour; mais il n'y eut ni strangurie, ni ardeurs d'urine, ni autre inconvénient, et cet homme s'est livré sans peine jusqu'à présent à son travail accoutumé. Depuis trois semaines seulement l'incommodité s'est renouvelée, et le malade est tout disposé à recommencer le remède.

» La seconde personne à laquelle j'ai fait prendre l'huile de térébenthine, est une fille de vingt ans, Anne Kumsden : elle prit deux onces d'huile de térébenthine pure, et cette dose ne produisant pas d'effet, deux heures après elle en prit une troisième once. Après une autre heure ayant eu une évacuation peu abondante, naturelle et sans aucune portion de ver, on lui en donna une troisième dose égale à la seconde. Alors le remède opéra vivement et fit rendre une grande quantité de débris très-menus de ver, avec des matières semblables à des râclures de peau et du mucus. Elle n'a éprouvé depuis aucun symptôme de maladie. M. Clifton a vu cette malade.

» Le troisième cas est celui d'un cordonnier nommé Welford, âgé de dix-neuf ans. Il a déjà pris deux fois l'huile de térébenthine; après le premier essai, il jouit d'une bonne santé durant six mois : le résultat heureux du second n'a pas été aussi long; mais, dans les deux cas, il a rendu de grandes quantités de vers. Ayant répété l'administration de ce remède à deux jours de distance, sans autre inconvénient que des vertiges et un grand malaise durant la journée, il ne rendit pas de ténia, mais un nombre considérable de vers lumbricoïdes morts. Trois mois après, ayant éprouvé de nouveau les accidens du ténia, il prit encore l'huile de térébenthine; il en rendit un entier qui était mort ».

De l'effet généralement purgatif de ce remède, et de ce que tous les ténias ont été rendus morts, à l'exception peut-être de celui de M. Hall, M. Fenwick conclut que l'huile de térébenthine est un poison pour les ténias; mais que cette substance, en détruisant ceux qui existent, ne remédie pas aux dispositions qui en favorisent le développement. Un des exemples indique qu'elle agit contre les lumbricoïdes, et M. Fenwick croit qu'en injection elle doit également détruire les ascarides.

Il ajoute que ces faits prouvent assez l'*innocuité* d'une grande dose d'huile de térébenthine, et que l'action vive qui se produit sur les intestins prévient l'absorption et par suite les accidens des voies urinaires qui surviennent lorsqu'on en donne des doses beaucoup plus faibles. Les précautions se réduisent à s'abstenir de tout aliment le soir qui précède l'administration, et pareillement de ne prendre pas même de boisson jusqu'à ce que le remède ait agi deux ou trois fois, ou que le ver ait été rendu; alors on doit boire abondamment en évitant dans la journée toute liqueur spiritueuse ou fermentée.

Paris, le 27 avril 1815.

Remède contre les brûlures.

Monsieur,

Je crois rendre service à l'humanité en vous priant d'insérer ma lettre dans un de vos numéros.

Il y a long-temps que j'ai fait l'expérience d'un remède souverain contre la brûlure; je ne puis me rappeler ce qui m'en a procuré la connaissance, mais il m'est arrivé plusieurs fois de l'employer avec succès.

En voici une preuve récente sur un enfant âgé de quinze mois : une chaudière d'eau bouillante fut répandue sur lui le 25 mars dernier; son bras fut dépouillé depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts; les cris de la mère et de l'enfant firent accourir les voisins; je fis, sur-le-champ, usage de mon remède; l'on renouvela l'appareil soir et matin jusqu'au dix avril présent mois, sans que l'enfant poussât le moindre cri de douleur; au contraire, il marquait de la joie durant les pansemens. Au moment où je vous écris, l'on n'aperçoit qu'à peine les traces de l'accident. Il me reste à indiquer le remède qui est très-simple : c'est de prendre, aussitôt que l'accident est arrivé, de la carotte que l'on ratisse le plus mince que l'on peut, d'en mettre sur la place, de réitérer sans autre chose que d'en remettre de nouvelle, en n'ôtant que ce qui tombe de soi-même, jusqu'à parfaite guérison.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Prévost,
Boulevart du Temple, nº. 38.

Extrait d'une Notice sur la pyrale et autres insectes qui nuisent aux vignobles, par M. Bosc. (*Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, Nº. CVI).

M. Bosc a fait, le premier, connaître la chenille *pyrale* de la vigne, généralement désignée sous le nom de *ver de la vigne*; elle est longue d'environ un centimètre, a la tête noire, le corps vert, avec une tache jaune de chaque côté du cou. Dans le climat de Paris, elle se montre vers la fin de mai; ses plus grands ravages ont lieu en juin, et elle disparaît au commencement de juillet. Elle nuirait peu à la vigne, si elle se contentait d'en ronger les feuilles; mais son instinct la porte à rouler ces feuilles pour en faire un abri, et pour cela elle les fait faner en en rongeant la moitié du pétiole (la queue). Aussitôt que la feuille ainsi traitée se dessèche, elle va s'établir dans une autre, et souvent il arrive que toutes les feuilles étant coupées avant leur entier développement, il n'y a pas de récolte cette année, et celles des années suivantes sont moindres. Souvent, aussi, elle ronge les pedoncules (queues de la grappe), et dans ce cas, si la grappe ne se dessèche pas, au moins ses grains restent petits et sans saveur. Cet accident est d'autant plus fréquent que la chenille commence ses ravages au bas du cep ou se trouvent les grappes.

Les oiseaux, les insectes, etc., détruisent, sans doute, beaucoup de ces chenilles; mais rien n'en diminue le nombre d'une manière remarquable que les temps froids et humides qui les font périr de dyssenterie. Il est presqu'impossible de les détruire à la main quelque soigneuses que soient les recherches, puisqu'elles se laissent tomber au moindre bruit qu'elles entendent, et ce n'est que lorsque ces animaux sont arrivés à leur état d'insecte parfait, qu'on peut assez facilement les atteindre. Ces insectes parfaits sont ce qu'on appelle des *papillons de nuit*, *teignes*, *phalènes*, etc., de la grandeur de l'ongle du petit doigt; leurs ailes sont de couleur fauve verdâtre, avec trois bandes obliques brunes. Ils abondent en juillet. Durant le jour, ils se tiennent collés sur les ceps ou sous les feuilles d'où ils s'envolent au moindre danger. C'est à l'approche de la nuit que le mâle et la femelle se recherchent, et c'est alors qu'on peut profiter de la propension qu'ils ont à se porter vers la lumière pour les détruire en grand nombre. Il faudrait que les propriétaires de vignobles se coalisassent et établissent de petits feux de broussailles, d'herbes sèches, etc., de distance en distance, dans les lieux les plus apparens; on n'aurait à les entretenir qu'une heure chaque fois, à l'entrée de la nuit, et cela pendant dix à douze jours au plus; ils ne seraient

pas nécessaires les jours de pluie ou de grand vent, parce que les pyrales restent alors fixées, et même si ces mauvais temps se prolongent trois ou quatre jours après leur dernière métamorphose, ils périssent sans avoir pu se multiplier.

Les autres insectes nuisibles à la vigne sont dans l'ordre de l'importance des pertes qu'ils occasionnent, soit en France, soit ailleurs.

1°. La teigne de la vigne : elle attaque le grain lorsqu'il est à moitié de sa grosseur, et va de l'un à l'autre, au moyen d'une galerie de soie; on la dit très-commune dans les vignobles du midi; elle est rare dans ceux des environs de Paris.

2°. La teigne du raisin qui vit aussi aux dépens du grain et en attaque rarement plus d'un. M. Bosc ne l'a jamais rencontrée près de Paris; mais il paraît qu'elle cause de grands dommages aux vignes dans les environs de Constance.

On détruit aussi ces insectes avec des feux de flamme où ils se portent avec ardeur; dans les vignobles précieux de Constance, on racle l'écorce des ceps, pour détacher les œufs qu'ils y ont déposés.

3°. Les Attelabes vert et cramoisi, connus sous les noms de *Becmare*, d'*Urbec*, sont reconnaissables à leur belle couleur d'or. Il est très-difficile de détruire l'insecte parfait qui échappe aux recherches; le seul moyen que l'on puisse mettre en usage est de couper les feuilles roulées où sont souvent plusieurs de leurs larves; mais ce moyen est dispendieux, long et minutieux.

4°. L'Eumolpe de la vigne a une forme analogue à celle des précédens; mais il est noir, avec les élytres rougeâtres : on l'appelle vulgairement *coupe-bourgeon*, parce qu'il mange les bourgeons et les jeunes pousses encore herbacées; il les coupe à moitié et les fait périr : il cause souvent de très-grands dommages, surtout dans le midi.

5°. Le *Charançon gris* dévore le bourgeon au moment où il sort du bouton, ce qui s'oppose à son développement et à la production des grappes. Dans les environs de Paris, il fait plus de tort aux arbres fruitiers qu'à la vigne; mais dans le midi, c'est un de ses plus grands fléaux. Ces deux derniers insectes ne peuvent être détruits qu'un à un; mais leur recherche est plus facile que celle des précédens.

6°. Les deux sphinx de la vigne : le *sphinx Elpenor* et le sphinx *Porcella*, proviennent de chenilles grosses comme le petit doigt, et qui consomment beaucoup; mais elles sont peu à craindre, parce qu'elles sont rares et qu'elles se tiennent à l'extrémité des branches.

7°. La cochenille de la vigne causerait souvent la perte des récoltes, si la taille annuelle ne s'opposait à sa multiplication, parce qu'elle ne peut vivre que sur le jeune bois. Peu de vignerons la connaissent, quoiqu'elle soit quelquefois fort abondante sur les vignes abandonnées.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité analytique des fièvres contagieuses et sporadiques, simples ou compliquées qui ont régné dans le département de la Meurthe vers la fin de 1813 *et au commencement de* 1814. — Ouvrage où l'on a cherché, d'après l'expérience, à apprécier à leur valeur différens moyens de traitemens qu'on s'est proposé nouvellement pour la curation de ces fièvres, par P. S. Thouvenel, docteur-médecin, à Pont-à-Mousson. — 1 vol. in-8°., prix : 5 fr. et 6 fr. 50 c., par la poste; chez Crochard, libraire, rue de l'École de Médecine; et L. Colas, libraire.

Nous avons déjà annoncé cet ouvrage, dont le sujet, par lui-même, est du plus grand intérêt. L'auteur qui s'est trouvé dans le foyer principal de la maladie désastreuse qu'il décrit, en a observé toutes les particularités, et comme il écrit ce qu'il a vu, n'a pu manquer de composer un livre très-utile aux praticiens.

La première moitié, à peu près, en est consacrée à des considérations générales sur les maladies envisagées abstraction faite de toutes les complications nées des circonstances individuelles ou générales, locales ou universelles.

Dans la seconde partie, ces mêmes maladies sont examinées d'une manière particulière, et comme on les voit en réalité, avec toutes les modifications qui dépendent des temps, des lieux et

des circonstances : la première partie peut donc être considérée comme l'introduction du traité spécial, ou comme l'exposition des règles générales dont la seconde indique les applications.

L'auteur a considéré ces maladies dans toutes leurs modifications qui se sont présentées à lui sous le triple rapport du diagnostic, du prognostic et du traitement, et le tout est fondé sur un grand nombre d'observations dont il fait connaître les détails.

Cet ouvrage a, sur les traités particuliers d'une maladie, comme le typhus, la fièvre adynamique, etc., l'avantage de présenter la nature telle qu'elle est le plus souvent et non point d'après des considérations abstraites qui n'ont de réalité que dans les livres ; c'est ce caractère d'une grande utilité d'application qui fait le mérite des histoires exactes que nous possédons déjà de plusieurs épidémies célèbres. Des chapitres particuliers sont consacrés à l'examen successif de chaque symptôme et aux modifications qu'ils nécessitent dans le traitement, ainsi qu'à la discussion de tous les moyens de *médication* que l'on a proposés ou employés. Enfin, l'exposition et la discussion de tous les moyens préservatifs, généraux ou personnels, qui termine l'ouvrage est faite en un langage noble, généreux et digne d'un vrai médecin.

Dissertation sur les odeurs, sur le sens et les organes de l'olfaction, par J. H. Cloquet, docteur-médecin, professeur à la faculté de Paris, etc., etc. ; in-4°. de 175 pages.

Cette thèse doit être assurément rangée parmi les plus remarquables que l'école de Paris ait produites depuis plusieurs années ; l'auteur a envisagé son sujet d'une manière générale qui n'exclut point les détails, et l'a traité en homme fort habile. Mais, avant d'en rendre compte, je veux lui faire deux reproches ; le premier est d'appeler *olfaction* ; ce que de tout temps en français on appelle *odorat* ; je ne vois pas, je l'avoue, la nécessité de ce nouveau mot qui ne signifie rien de plus que l'ancien, et qui est un tribut à cette manie des mots nouveaux inutiles, qui nous replongera dans le pédantisme scolastique. Passe pour les noms techniques, ou qui s'appliquent à des choses qui n'en ont pas ; mais pour le reste ne nous cachons pas derrière des mots, de peur que les curieux n'aient droit de s'étonner de trouver si peu de choses au-delà.

Le second reproche que je fais à M. Cloquet, c'est de n'avoir pas mis de table des matières à sa dissertation. Ce reproche, auquel je n'aurais pas songé pour bien d'autres ouvrages, indique assez qu'il y a beaucoup de choses à y chercher : et quand on a tant de richesses, il faut qu'on sache où les trouver.

L'auteur n'a pas borné ses recherches à l'homme, il les étend aux animaux de toutes les classes avec une érudition très-variée et très-nourrie ; les usages de l'odorat, la nature des odeurs, leur classification, leurs effets, la liaison de l'*olfaction* avec les autres fonctions, les différences individuelles qu'elles présentent fournissent la matière d'autant d'excellens chapitres.

La description fort détaillée des parties qui servent à l'odorat dans l'homme et dans les animaux, soit après leur entier développement, soit dans leur premier âge, remplit une grande partie du livre. L'auteur s'arrête ensuite aux phénomènes sympathiques qui ont leur siége ou leur cause dans les organes de l'odorat. Le véritable siége de la sensation paraît à M. Cloquet la voûte supérieure des fosses nasales. Ses deux derniers chapitres sont employés à décrire le mécanisme de l'olfaction et les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu.

Cette dissertation, nous le répétons, est remplie de choses intéressantes, répond très-bien à l'idée que l'on avait déjà des talens de M. Cloquet, et promet un ouvrage de la plus haute importance, lorsque dans quelques années l'auteur, reprenant ce sujet, le traitera avec tout le développement que peut comporter l'histoire complète d'un de nos sens.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit : à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire-Rédacteur de ce journal, rue Saint-Guillaume, n.° 30, faubourg Saint-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODEON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XIV.) (11. Mai 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE.=IIIe. PÉRIODE.—*Introduction de la Médecine grecque à Rome.*

Non rem antiqui damnabant, sed artem.
(PLIN. Hist. nat. lib. XXIX, c. 1).

ARCHAGATUS fut le premier médecin grec connu qui s'établit à Rome, la troisième année du règne de Ptolomée Philopator. Avant lui, la médecine grecque était inconnue dans cette ville : c'est ainsi que l'on doit entendre ce que dit Pline, que le peuple Romain a été plus de six cents ans sans médecins : en effet, Denis d'Halicarnasse (lib. 10) rapporte que dans une peste qui ravagea Rome l'an 301 de sa fondation, LES MÉDECINS *ne suffisaient pas pour le nombre des malades*. Archagatus vint à Rome l'an 535 sous le consulat de LUCIUS ÆMILIUS et de MARCUS LIVIUS : il fut accueilli avec empressement, reçut le droit de citoyen, et fut logé aux dépens du public. On lui donna d'abord le nom de GUÉRISSEUR DES PLAIES (*vulnerarius*), ce qui prouve que les médecins exerçaient alors la chirurgie. Mais bientôt, ajoute Pline, la méthode de couper et de brûler dont il se servait ayant paru cruelle, on changea ce surnom en celui de BOURREAU (*carnifex*), et l'on prit dès lors, dit-il, une grande aversion pour la médecine et pour tous les *médecins*.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 du 20 avril inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	18
Fièvres bilieuses ou gastriques.	66
Fièvres muqueuses.	10
Fièvres adynamiques ou putrides.	13
Phlegmasies internes ou externes, dont 40 des voies de la respiration.	67
Phthisies pulmonaires.	10
Paralysies récentes.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	49
Galeux.	20
TOTAL GÉNÉRAL.	437

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

LA température est douce mais humide, le soleil, déjà fort élevé sur l'horizon, est très-chaud quand il se montre à travers les nuages qui n'ont presque pas cessé de charger l'atmosphère ; il ne s'est presque pas passé un jour sans que nous ayons eu de la pluie, ce qui rend encore les nuits et les matinées fraîches : le thermomètre descend alors à 6° ou 7° Réaumur ; mais dans le milieu du jour il est assez constamment à 18° ou 19°.

Les personnes faibles, délicates ou très-sédentaires, sont très-affectées de ces variations : les

douleurs rhumatismales sont communes, mais peu graves en général. On les fait disparaître en se faisant frotter devant un feu clair, avec une brosse, de manière à rougir et irriter vivement la peau; on en prévient le retour en s'habillant chaudement, et surtout en portant de la laine sur la peau : moyen que les femmes, à Paris surtout, pourraient regarder comme une panacée presque universelle, et auquel elles devraient la conservation de leurs charmes et de leur santé. Pourquoi faut-il que la mode ne le prescrive pas ?

M. le professeur Chaussier nous a dit avoir obtenu les plus grands avantages dans les catarrhes tenaces des enfans, de la magnésie; après toutefois qu'on a employé l'ipécacuanha, ou, lorsqu'on juge que ce remède n'est pas nécessaire : on donne, chaque matin, à un enfant de cinq à six ans, vingt-cinq à trente grains de magnésie décarbonatée, délayée dans une tasse d'eau sucrée chaude : cette substance sollicite légèrement les excrétions alvines, elle prévient les aigreurs de l'estomac, et facilite les digestions dans un estomac affaibli par un long catarrhe.

☽ Premier quartier, le 17 mai.

Depuis le 1er. jusqu'au 11 mai, le *maximum* du Baromètre a été de 27 p. 11 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 7 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 6 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d. — Le *minimum* de 75 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

DIFFORMITÉ SINGULIÈRE DE L'IRIS,

produite par un coup de pierre.

Notice communiquée par M. Beauchêne, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-Antoine.

Nicolas Mont, scieur de bois, âgé de 73 ans, né à Martigny près la Marche, en Lorraine, reçut, il y a quarante ans, un coup de pierre assez violent sur l'œil droit. Les deux paupières en furent divisées, l'œil fortement contus, l'iris détaché dans sa partie interne; il survint une ophtalmie violente qui dura plusieurs semaines, et se termina par la perte de la vue de ce côté. Cet homme étant venu dernièrement pour me consulter au sujet d'une autre affection, voici ce que j'ai observé sur son œil que j'ai examiné avec le plus grand soin.

1°. La plaie des paupières, sans doute mal traitée, a donné lieu à un coloboma, division analogue à celle qu'on nomme bec de lièvre, lorsqu'elle a lieu sur les lèvres.

2°. Il n'existe plus de pupille, l'iris même a presque totalement disparu; la moitié interne de l'espace occupé par les chambres de l'œil, est absolument libre; de sorte que la chambre antérieure se trouve en rapport, dans cet endroit, avec la membrane hyaloïde. La membrane irienne, qui était bleue, est remplacée ou plutôt transformée en une petite colonne grisâtre d'une demi-ligne d'épaisseur et d'une longueur égale à la hauteur de la cornée. Les deux bouts de ce petit cylindre répondent à peu près aux extrémités du diamètre vertical de la cornée. On croirait au premier aspect qu'il est formé par une concrétion lapidiforme, semblable à celles qui ont lieu naturellement autour des petits brins de paille qu'on laisse séjourner dans certaines fontaines pétrifiantes; cette petite colonne en a réellement la couleur et l'aspect. Cependant, en examinant la chose avec plus d'attention, on voit qu'elle est formée par l'iris, dont toute la partie interne s'est détachée, puis roulée sur elle-même; et que cette membrane a ainsi perdu sa couleur, sa forme, sa position et ses propriétés.

3°. La moitié externe de l'iris n'a point éprouvé une aussi grande altération, comme elle a, en partie, conservé sa position; on en reconnaît les débris; elle est décolorée, atrophiée, revenue sur elle-même, et ne forme plus qu'un petit croissant membraneux d'une couleur grise.

4°. Derrière ce débris de l'iris, on aperçoit le cristallin devenu jaune comme de l'ambre; sa capsule paraît l'envelopper encore, mais elle s'est détachée de presque toutes les parties voisines; elle ne tient plus qu'en haut et en dehors; de sorte que le cristallin est suspendu dans cet endroit audevant du corps vitré. Sa position est telle, qu'il

ne s'oppose point entièrement au passage des rayons lumineux et à leur arrivée sur la rétine; de sorte que le malade pourrait, malgré l'opacité du cristallin et de sa membrane, distinguer les objets, si la rétine n'avait pas perdu la plus grande partie de sa sensibilité.

Il distingue seulement le jour des ténèbres.

Nous voyons donc, d'après cette observation, que le coup de pierre, reçu par ce malheureux, a donné lieu aux accidens suivans :

A un coloboma des *deux paupières ;*

Au décollement de l'iris ; à une atrophie et une désorganisation de cette membrane ; à la perte de la pupille ;

A la formation d'une cataracte capsulaire et cristalline, avec déplacement du cristallin en dehors et en haut ;

Enfin à une goutte sereine incomplète.

BEAUCHÊNE.

Observation de blessure au cœur; par M. J. Featherson. Esq. (Médico-chirurg. Transactions, t. IIe.)

« Richard Hollidge, soldat au régiment de Northampton, étant en sentinelle sur les dix heures du soir, le 29 mars, avec une baïonnette à la main, se laissa tomber : la baïonnette lui entra dans le côté, entre la sixième et la septième côtes, en passant directement contre le bord supérieur de cette dernière. Il était alors à quelque distance (*some yards*) du poste, et vint en ouvrir la porte, la baïonnette étant encore fixée dans la blessure : il se trouvait hors d'état de la retirer, et elle fut retirée par un de ceux qui étaient présens. Je fus appelé environ cinq minutes après l'accident. Je le trouvai en syncope, ayant les extrémités froides et le pouls à peine perceptible. Il revint graduellement à lui dans l'espace d'un quart d'heure, il ne se plaignait d'aucune douleur vive, et dit *qu'il croyait avoir eu plus de peur que de mal.* La blessure soigneusement examinée me paraissait avoir un pouce un quart d'étendue, quoiqu'il fût évident que la baïonnette était entrée de deux pouces. L'hémorragie était très-peu considérable. Le malade fut pansé et porté à l'hôpital militaire, où l'on le mit au lit. Il ne pouvait rester sur le côté droit, mais néanmoins reposa assez bien. Le lendemain matin, 30 mars, il se plaignait d'une douleur lancinante qui s'étendait de la blessure à travers la poitrine, et de quelques douleurs passagères en divers points de l'abdomen; son pouls était accéléré et très-faible, la langue blanche et sèche. Ces symptômes me donnèrent à penser que la plèvre costale du moins, avait été blessée, quoiqu'on ne pût assurer que l'ouverture pénétrât dans la cavité de la poitrine. Saignée du bras de seize onces, solution de sulfate de magnésie, fomentations sur l'abdomen. Il était obligé de se tenir au lit à peu près sur son séant, car la respiration était fort difficile quand il était couché horizontalement; tandis que dans l'autre position il respirait avec liberté. Dans la soirée il se trouva beaucoup mieux; le pouls était moins fréquent et n'était plus serré; la langue était humectée; sa médecine avait agi modérément. Le matin suivant, 31 mars, il avait passé une bonne nuit, son pouls était calme, soutenu, un peu plus fréquent que dans l'état naturel; la langue suffisamment humectée; la douleur lancinante avait diminué, et il se plaignait seulement d'une faible douleur au point de la blessure, augmentée par une toux légère dont il fut affecté seulement ce matin, et qui n'était accompagnée d'aucune expectoration. La boisson laxative fut répétée, avec une émulsion pour la toux, et le régime anti-phlogistique le plus sévère. Dans la journée, il se promena dans la salle en fort bonne disposition, conversa gaiement avec les autres malades et leur dit *qu'il ne resterait pas longtemps à une diète sévère.* Il alla se coucher sur les neuf heures : à onze il se leva pour aller à la garde-robe, il eut une évacuation facile : à l'instant il se plaignit de froid, et dit qu'il se sentait mourir, retourna dans son lit et expira aussitôt, quarante-neuf heures après avoir été blessé.

» Je fis le lendemain matin l'ouverture du corps en présence de deux autres chirurgiens. Au-dedans de la poitrine, la plèvre était légèrement enflammée autour de la plaie, et une concrétion lymphatique unissait une petite étendue du pou-

mon aux parties blessées. Le poumon néanmoins était parfaitement intact. Deux pintes au moins (*two quarts*) de sang étaient épanchées dans la cavité de la poitrine; le péricarde était entièrement plein de sang, et percé ainsi que le cœur d'une ouverture de trois quarts de pouce pénétrant dans le ventricule gauche à environ deux pouces de son sommet. Un petit caillot de sang s'était formé au bord de la blessure du péricarde.

» En ouvrant le ventricule gauche, je vis que la baïonnette qui en avait traversé la paroi, avait coupé une des colonnes charnues de la valvule mitrale.

» Il me paraît très-remarquable qu'un organe comme le cœur, doué d'une irritabilité si excessive, auquel la plupart de nos sensations sont rapportées, et qui est influencé par les plus légères, puisse être si grièvement blessé, et que toute l'économie s'en ressente aussi peu. Il est évident que la mort, dans ce cas, n'a pas été le résultat de quelque trouble général occasionné par la blessure, mais qu'elle a été la conséquence secondaire de l'hémorragie, qui s'est portée au point d'interrompre l'action du cœur et des poumons. On ne peut douter que l'hémorragie vînt principalement du cœur; car l'examen le plus attentif n'a pas fait voir de blessure au poumon, et l'artère intercostale était parfaitement intacte ».

(*Réflexions du rédacteur général de la Gazette.*)

Il me semble que l'on peut tirer encore de ce fait la conséquence que des blessures très-graves du cœur peuvent être susceptibles de guérison; car si, dans ce cas, on eût soupçonné la lésion de cet organe, et qu'en conséquence on eût répété plusieurs fois les saignées, qu'on eût joint au régime le plus sévère le repos le plus absolu, il est permis de croire qu'on eût sauvé le malade. Quarante-huit heures sont déjà un temps suffisant pour qu'un commencement d'aglutination se fût formé entre les bords de la plaie du cœur, aussi-bien qu'entre le poumon et celle de la plèvre : il ne me paraît pas croyable que l'hémorragie se soit faite lentement et peu à peu, parce que le malade eût été tourmenté d'angoisses et de lypothimies continuelles; mais bien qu'elle a été le résultat brusque de la rupture d'un caillot ou des faibles adhérences commencées; et les mouvemens que s'est donnés le malade étaient plus que suffisans pour amener ce résultat. Il faut du moins conclure de cet exemple, que dans tous les cas où l'on peut craindre que le cœur soit intéressé, le repos absolu doit être prescrit, avec tout l'ensemble des moyens qui peuvent rallentir le mouvement du sang.

Extraits de deux mémoires lus à la Société Philomatique de Paris, en mars et avril 1815, SUR L'ORGANISATION DE DEUX ANIMAUX MARINS, *placés jusqu'ici dans la classe des radiaires et qui doivent être rapportés à celle des mollusques*, par MM. A. G. Desmarest et Lesueur.

Le premier de ces animaux est le botrylle étoilé (*botryllus stellatus*, Pallas). Il a fallu d'abord une assez grande dose de philosophie et d'instruction pour s'occuper de ces expansions membrano-gélatineuses, qui recouvrent divers corps marins, comme les roches, les plantes, etc., et présentent une base plissée, sur laquelle on voit des étoiles saillantes, avec des rayons dont le nombre varie de trois à vingt. MM. Desmarest et Lesueur ont démontré que chaque partie de cette réunion est un être distinct, ayant un système complet d'organes, et ne pouvant être comparé aux polypiers formés d'un seul animal à plusieurs têtes ou tentacules. Voici les caractères communs de ces animaux, qui doivent être replacés dans la classe des mollusques, suivant les naturalistes que nous citons : *des branchies en forme de membranes, tapissant en tout ou en partie la cavité interne où s'ouvre la bouche; point de parties solides ou de test.*

Le plus extraordinaire de ces être singuliers est le pyrosome, corps flottant, cylindrique, creux, avec une seule ouverture à l'une de ses extrémités; sa cavité interne est assez lisse, la surface extérieure est garnie d'aspérités ou de tubercules fort nombreux. Ces animaux sont éminemment phosphoriques, propriété qui leur a valu le nom qu'ils portent. MM. Péron et Lesueur en firent la découverte dans leur voyage aux Terres

Australes; depuis, M. Lesueur en a trouvé dans l'Océan et dans la Méditerranée de dimensions différentes, dont il a fait plusieurs espèces. Des observations anatomiques très-fines et très-nombreuses lui servent à prouver que les pyrosomes sont formés par la réunion d'une multitude d'individus semblables liés intimement par leur base, ce qui les raproche du genre *salpa;* M. Lesueur pense que cette disposition dépend de la manière dont les œufs sont placés au moment de la ponte. Les observations de ce naturaliste ouvrent une vaste carrière aux recherches de ceux qui s'occupent de cette partie de la science, et leur offriront sûrement un grand intérêt; ce mémoire est accompagné de gravures faites par M. Lesueur, et propres à en faciliter l'intelligence.

Accidens causés par un ongle rentrant dans la chair; moyen de rémédier à ces accidens.

Le gros orteil est fréquemment affecté d'une maladie (l'ongle entré dans les chairs) qui fait souvent le désespoir des praticiens; mon intention n'est point de parler des auteurs qui ont écrit sur cet objet, ni des moyens généraux de guérison : je veux seulement faire part d'un procédé opératoire qui m'a réussi, et qui, je crois, n'a été employé par personne.

Un jeune homme, appelé pour faire partie des gardes-d'honneur, étant atteint de cette maladie, fut obligé d'entrer dans les hopitaux de Versailles; les deux orteils étaient malades et il ne marchait qu'avec peine et douleur. Il fut traité pendant long-temps et sans succès, puisqu'il eut son congé de réforme pour cette affection. En rentrant chez lui, il était plus malade qu'avant son départ pour l'armée; l'état de souffrance et d'incommodité où il était le mit dans la nécessité de consulter encore plusieurs médecins, qui furent d'avis que la maladie était incurable, et d'amputer les phalanges. Comme j'étais du nombre des consultans, je proposai un moyen, qui consiste dans une incision qui commence dès la racine de l'ongle : le membre étant soutenu par un aide, on porte le bistouri de haut en bas, et de dedans en dehors, de manière à emporter avec l'excroissance qui existe presque toujours, une très-grande partie de la portion latérale du doigt. L'opération achevée, l'ongle se trouve à nu : on le coupe, ayant soin de cautériser la plaie, pour empêcher les chairs de repousser; ce qui permet à l'ongle, la cicatrice étant faite, de croître sans rencontrer les parties molles, puisqu'elles ont été emportées par l'incision; et il ne reste après la guérison que la petite sujétion de couper l'ongle de temps en temps; pendant le traitement, le repos le plus parfait est nécessaire. On panse la plaie avec de la charpie sèche; on a soin de cautériser souvent avec la pierre infernale ou l'alun calciné. Il faut, après la guérison, porter des chaussures longues et molles; je dis longues et molles, parce que les chaussures sont ordinairement la cause de cette maladie. En effet, les chairs repoussées, la peau située entre deux points résistans, et constamment froissée dans les différens mouvemens du pied, s'enflamme, s'ulcère, et cette petite plaie, qui le plus souvent est accompagnée de gonflement du gros orteil, produit des douleurs atroces.

Je vous prie de publier cette observation dans votre savant journal. En attendant,

Je suis, etc.

Godemer, D.-M., à Domfront.

Nécrologe.

Tous les amis de l'humanité déploreront la perte qu'elle vient de faire dans Madame Chauveau de la Miltière. Cette dame, née avec un penchant extrême à la bienfaisance, devenue veuve à 30 ans, s'était entièrement consacrée, surtout à l'utilité de la classe malaisée. En conséquence, elle cherchait à lui procurer des subsistances saines et peu chères. Ayant réussi à inventer une nouvelle manière de fabriquer le riz de pomme-de-terre, elle obtint le 22 décembre 1806 un brevet d'invention pour quinze années, *comme ayant trouvé l'aliment le moins coûteux pour le pauvre et le plus délicat pour le riche.* Cette découverte, qui fut louée par le sé-

lèbre et vertueux Parmentier, que le ministre de l'intérieur chargea d'en féliciter Madame Chauveau, ayant du succès, Madame Chauveau trouva à former, le 11 septembre 1809, une société pour la fabrication des riz, sagous, semouilles et fleurs de riz de pomme-de-terre, jusqu'à l'expiration des 15 ans du brevet d'invention.

L'Athénée des Arts s'empressa de réunir ses éloges à ceux des savans, le 22 novembre 1810. L'Académie de Médecine de Paris y mêla les siens, en considérant les pâtes de Madame Chauveau, soit comme simple aliment, soit comme la matière de cataplasmes supérieurs à ceux que l'on emploie ordinairement, sur tout quant à leur efficacité et en admettant ces pâtes dans le traitement des maladies secrètes. La société d'encouragement pour l'industrie nationale ne laissa point échapper l'occasion de joindre son suffrage à ceux que Madame Chauveau avait mérités, et le 12 avril 1812, elle loua les pâtes de cette dame, soit celles de riz de différentes grosseurs, soit celle de la semouille, où elle faisait entrer dans différentes proportions la pomme-de-terre, le blé de Turquie, le millet, la châtaigne, le sarrasin, les lentilles, l'orge, l'avoine, les farines de toutes sortes de pois, comme toutes les espèces de fèves; et termina son jugement par conseiller à Madame Chauveau de l'adresser au gouvernement, qui a le droit et le pouvoir de propager ce qui est utile.

Madame Chauveau prit le 5 février 1813 un nouveau brevet d'invention, de perfectionnement et d'importation pour des pâtes faites avec de nouvelles fécules, et appelées *comestibles à la Chauveau*.

Cette femme estimable, qui ne vivait que pour travailler à l'avantage de ses semblables, imagina un four pour cuire en même temps du pain, de la viande et de la pâtisserie, avec économie de temps et de combustible. La société d'encouragement a recommandé cette nouvelle découverte le 24 novembre 1813, et le bulletin qu'elle publia contient un modèle du four.

Tout devait naturellement présager de grands succès à madame Chauveau, si des travaux utiles donnaient des droits assurés au bonheur. Cependant son associé vint à mourir, et l'arrangement qu'il avait fait pour qu'elle profitât d'une partie des bénéfices, ne lui servit que d'un vain titre, parce qu'elle ne prit pas toutes les précautions rigoureuses qu'exigeaient les circonstances.

D'un autre côté elle n'a pas trouvé partout l'appui qu'elle semblait devoir attendre : on lui a objecté que ses pâtes étaient chères, que ses procédés n'étaient pas nouveaux; que son four ressemblait à d'autres, était dispendieux à établir, et par conséquent hors de la portée de beaucoup de personnes.

En un mot, après plus de vingt ans de travaux et de soins constamment consacrés à l'humanité, Madame Chauveau vient de mourir, le 22 avril, à 55 ans, victime d'une maladie dont la première cause était le chagrin.

L'état de dénuement où elle était réduite l'avait contrainte à chercher les derniers secours dans un de ces asiles ouverts au malheur par la charité publique.

Elle vivra dans le souvenir de ses amis, qui savent quelle était la passion de sa belle âme, et de quelles vertus cette âme était ornée.

MOREAU DE ST.-MÉRY.

BIBLIOGRAPHIE.

PROJET D'ORGANISATION POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES, *par Frédéric Cuvier, inspecteur de l'Université de Paris*. Brochure in-8°. de 92 pages; chez Delaunay, et L. Colas, libraires.

LES fonctions de M. Frédéric Cuvier lui ont permis de reconnaître les défectuosités nombreuses du plan que l'on a jusqu'ici suivi dans l'enseignement des classes inférieures de la société, et il n'a pu les voir sans essayer d'y porter remède : tel est le but de la brochure que nous annonçons ici. L'auteur examine premièrement les écoles actuelles, le rapport du nombre des élèves à celui des instituteurs, la formation de ces derniers. Il discute avec savoir et sagacité les diverses méthodes pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture, de l'arith-

métique, de l'orthographe, etc.; celle que doivent suivre les instituteurs pour commander à leurs élèves; l'instruction de ces instituteurs. Il s'occupe ensuite des objets de discipline, soit par rapport aux enfans, soit par rapport aux maîtres, et finit par proposer d'étendre aux campagnes, avec les modifications nécessaires, le plan qu'il a formé spécialement pour la capitale.

Parmi les opinions émises par M. Frédéric Cuvier, il en est sans doute plusieurs qui ont besoin d'être discutées; il en est aussi que nous essaierions de réfuter, si nous pouvions consacrer à ces discussions un espace suffisant; mais du moins nous devons dire que, dans tout cet écrit, l'auteur se montre rempli des sentimens les plus respectables de philantropie et de patriotisme.

Nouveau système d'éducation pour les écoles primaires, *adopté dans les quatre parties du monde; exposé de ce système; histoire des méthodes sur lesquelles il est basé; de ses avantages et de l'importance de l'établir en France;* par le comte Charles De Lasteyrie. Brochure in-8°. de 95 pag. Chez Déterville, rue Hautefeuille; et L. Colas, Impr.-Libr., rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière.

L'ouvrage de M. De Lasteyrie est le complément de celui de M. F. Cuvier, dont nous venons de parler; car il contient l'indication des remèdes à appliquer aux maux que le premier avait fait voir. Le système d'éducation, dont il s'agit, a été inventé à Londres, par Lancaster; aussitôt il a été adopté dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne, et répandu sur toute la surface du monde connu; car depuis la Russie jusqu'à la mer du Sud, il n'est presque plus de pays, ou sauvage ou civilisé, dans lequel le zèle de l'humanité ne l'ait fait pénétrer. Cette méthode est si simple, qu'en la suivant, un seul maître peut enseigner à très-bien lire, écrire, dessiner, calculer, etc. à mille enfans; en sorte qu'en Angleterre, où tout est plus cher d'un tiers au moins qu'en France, l'éducation d'un enfant dans une école qui en réunit trois cents, ne coûte par an que sept schelings (environ huit fr. cinquante centimes); il n'est donc point de famille assez misérable pour ne pouvoir faire participer ses enfans au bénéfice de cette première instruction, qui règle, adoucit les mœurs, et facilite singulièrement tous les travaux auxquels les hommes peuvent se livrer. La France, qui, jusqu'à présent, n'avait point profité des avantages de cette belle découverte, vient enfin de l'adopter. L'Empereur, sur la demande du ministre de l'intérieur, a décrété que l'essai en serait fait incessamment à Paris, pour être ensuite répandu dans les départemens; et les succès que l'on obtient dans tout le reste du monde, nous garantissent ceux que nous en obtiendrons. On pourra juger des avantages de cette instruction sur la moralité d'un peuple, en apprenant que de tous les jeunes gens élevés dans ces écoles, depuis douze à quinze ans qu'elles sont formées, pas un seul n'a été cité devant les tribunaux pour cause de délit. Une société libre s'organise maintenant à Paris pour étendre cette institution; des souscriptions volontaires augmenteront les fonds destinés à cet objet par le gouvernement; et bientôt la France n'aura, sous ce rapport, plus rien à envier à ses voisins.

Dictionnaire des sciences médicales, tome XII (1). *Ce volume comprend la plus grande partie des articles de la lettre* E.

La lettre E est l'une de celles qui offrent peut-être le plus grand nombre d'articles intéressans. Il suffira de citer *eau*, *eaux minérales (généralités)*, *électricité*, par MM. Hallé et Nysten; *eaux minérales*, *éphélide*, par M. Alibert; *épispastique*, *équitation*, *exercice*, par M. Barbier; *emphysème*, par M. Breschet; *essence*, par M. Cadet de Gassicourt; *endurcissement du tissu cellulaire*, *épiderme*, *épiploon*, *érection*, par MM. Chaussier et Adelon; *exostose*, *excroissance*, par M. Cullerier; *épilepsie*, par M. Esquirol; *expectation*,

(1) Un fort volume in-8°. Prix, 9 fr. A Paris, chez L.-F. Panckoucke, rue et hôtel Serpente, n°. 16.

expérience, par M. Pinel; *éducation*, par M. Friedlander; *effluve*, *engastrimysme*, par M. Fournier; *maladies des enfans*, par M. Gardien; *épizootie*, par M. Guersent; *épanchement*, par M. Jourdan; *eau de mer*, par M. Keraudren; *encéphaloïde*, par M. Laënnec; *empyème*, par M. Rullier; *enfant trouvé*, *exhumation*, par M. Marc; *exhalation*, par M. Mérat; *élément*, par MM. Bérard et Montegre; *envies* (pathologie), par M. Murat; *épidémie*, par M. Nacquart; *extirpation*, par M. Petit; *embaumement*, par M. Pelletan; *erreurs populaires*, *érysipèle*, par M. Renauldin; *épiplocèle*, par M. Richerand; *escarre*, par M. Roux; *école*, *endémique*, *enfance*, par M. Virey; *épuisement*, *exploration*, par M. Vaidy; *embarras gastrique*, par M. Villeneuve; *ente ou greffe humaine*, *évacuation*, *exorbitisme*, *excrèse et érudition*, par M. le baron Percy.

Flore Médicale, ou collection de toutes les plantes usitées en médecine, rangées par ordre alphabétique, décrites par F. P. Chaumeton, *docteur en médecine, peintes par* madame E. P........, *et par* P. J. F. Turpin, *gravées par* Lambert *jeune; ouvrage entièrement neuf, à l'usage des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens, et de tous les amateurs de la botanique.* 4e. et 5e. *livraisons, contenant l'alcée, l'alchimille, l'alisier, l'alkékenge, l'aloès, l'amandier et l'amome gingembre.*

Il paraît tous les vingt jours une livraison, que l'on recevra exactement et à domicile. Chaque livraison in-octavo, est composée de quatre planches gravées, en couleur et retouchées au pinceau. Le prix est de trois francs dix centimes *franc de port* pour toute la France. A Paris, chez C. L. F. Panckoucke, éditeur du *Dictionnaire des sciences médicales*, rue et hôtel Serpente, n°. 16, et chez le Normant.

Maison de Santé *sur la petite Colline de Chaillot, rue des Batailles,* n°. 5, *et quai Billy,* n°. 34, *à Paris, près le pont de Jéna; sous la direction du Docteur* PUZIN, *Chevalier de la Légion d'honneur.*

La beauté du site de cet Établissement, sa bonne tenue, et la salubrité de l'air qu'on y respire, sont des ressources précieuses pour les étrangers, qui ne veulent pas s'assujétir aux dépenses considérables qu'entraîne, dans un hôtel garni, le traitement d'une maladie.

On continue d'y recevoir les personnes malades, les Femmes enceintes et les convalescens qui ont besoin de changer d'air.

On est libre de s'y faire traiter par un médecin de son choix; et de s'y procurer toutes les commodités désirables. On y vit à sa volonté, ou en société à une table commune, ou dans son appartement.

N. B. *C'est par inadvertance qu'on a employé pour le service de quelques abonnés des feuilles dont une erreur typographique a interverti l'ordre de la pagination, et qui avaient été mises au rebut. Dans l'impossibilité de reconnaître à quelles personnes elles sont parvenues, nous faisons à tous nos souscripteurs un nouvel envoi du n°. XIV, en les invitant à supprimer la feuille expédiée le* 11 *du courant.*

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit: à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire-Rédacteur de ce journal, rue Saint-Guillaume, n.° 30, faubourg Saint-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.



A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XV.) (21. Mai 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = IIIe. PÉRIODE. — *De la Médecine à Rome.*

Interdixi tibi de medicis.
(Cato ad filium ; in PLIN. Hist. nat. lib. XXIX, c. 1.).

CATON le censeur avait quinze ans quand Archagatus s'établit à Rome, il vécut soixante-dix ans après lui. La haine que cet homme farouche portait à toute innovation comme à tous les étrangers, s'appliquait surtout aux belles-lettres et à la médecine des Grecs. *Il est bon*, écrivait-il à son fils Marcus, *d'étudier comme en passant les lettres et les sciences des Grecs ; mais il ne faut pas les apprendre à fond. Je viendrai à bout de cette race méchante et fière : cependant croyez comme un oracle qu'aussitôt qu'elle nous aura communiqué ses lettres elle gâtera et corrompra tout, et surtout si elle nous envoie encore ses médecins. Ils ont juré entr'eux de tuer tous les barbares par le moyen de la médecine, et ils exigent un salaire de ceux qu'ils traitent pour mieux gagner leur confiance et les perdre plus facilement ; ils nous appellent insolemment des barbares, et même nous distinguent en particulier par le nom d'*OPIQUES (grossiers, brutaux, ignorans), *je vous interdis leurs médecins.*

C'est sans fondement néanmoins que des écrivains modernes (Agrippa, *de vanit. scientiar.* Montaigne, Essais) ont prétendu que les médecins avaient été bannis de Rome sous Caton le censeur, rien ne donne à penser qu'Archagatus même ait éprouvé un pareil sort, aucun auteur ancien n'en fait mention.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. au 10 mai inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	7
Fièvres bilieuses ou gastriques.	87
Fièvres muqueuses.	12
Fièvres adynamiques ou putrides.	24
Fièvres ataxiques.	1
Phlegmasies internes ou externes, dont 40 des voies de la respiration.	67
Phthisies pulmonaires.	12
Variole.	1
Paralysies récentes.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	151
Galeux.	272
TOTAL GÉNÉRAL.	636



NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

LA disposition atmosphérique, toujours humide, pluvieuse, quelquefois orageuse, a été marquée pendant le reste du mois, et même jusqu'à la fin de la lunaison. Il y a eu un orage très-violent avec pluie et tonnerre. Depuis sept à huit jours la sérénité semble prendre le dessus, mais elle est encore imparfaite ; la chaleur se pro-

nonce avec plus de force et de constance; le thermomètre se rapproche souvent de vingt degrés; cependant les soirées et les matinées sont souvent fraîches et humides.

Les rhumes, catarrhes, fluxions qui s'etaient répandus avec profusion, se sont soutenus et renouvelés; ils ont varié en siége et en intensité. Quelques-uns ont été vifs, aigus et inflammatoires. Chez les enfans, la coqueluche a participé de ce caractère; des saignemens de nez, des crachemens de sang s'y sont joints; il a fallu insister sur le régime et les moyens anti-phlogistiques. Parmi les hémoptysies qui ont eu lieu chez les adultes, la plupart ont cédé aux mêmes secours et à la saignée. Il s'en est présenté dont la périodicité a été si marquée, qu'on a pu et qu'on a dû recourir à l'anti-périodique par excellence; l'effet en a été prompt et décisif. Quelle est cette disposition du sang, des humeurs et des organes qui détermine à des jours et heures très-précis le retour exact des mêmes mouvemens et des mêmes symptômes? Quel est le principe, quelle est la nature de cette propriété qui fait si puissamment triompher le quinquina de ce paroxysme? En attendant la solution de ces questions et de bien d'autres, pendant les vaines discussions de la théorie, la pratique recueille les faits, jouit et fait jouir des avantages qui en résultent.

Il a été rare que l'usage du quinquina fût nécessaire pour l'entière terminaison des fièvres rémittentes et intermittentes; lorsqu'il a été employé mal à propos et trop tôt, la maladie a été dénaturée, rendue plus irrégulière et plus opiniâtre.

MENURET, *D. M. M.*

☉ Pleine lune, le 23 mai.

☾ Dernier quartier, le 31 mai.

Depuis le 11 jusqu'au 21 mai, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 4 d. $\frac{5}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 80 d. — Le *minimum* de 66 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

Accidens causés par les baies de belladone: *usage médical de cette plante.*

Nous avons rapporté l'année dernière (21 janvier) l'histoire de 180 soldats empoisonnés à la fois par des baies de belladone: comme on ne saurait être trop en garde contre les malheurs que peut occasionner cette plante qui est assez commune en France, nous en ferons connaître ici quelques exemples publiés dans un ancien ouvrage, intéressans surtout parce que le traitement qu'on a employé a été complètement heureux.

Cette plante (*atropa belladona*, L.) est de la famille des solanées. Sa tige est haute de deux pieds à deux pieds et demi, velue et très-rameuse; ses feuilles sont ovales, très-entières, souvent géminées et d'inégale grandeur; les fleurs sont axillaires, portées sur de courts pédoncules; leur corolle est d'un rouge sale ou ferrugineux. Les fruits sont des baies arrondies qui deviennent noirâtres en mûrissant. On trouve cette plante dans les grands fossés et sur le bord des bois montueux. Comme ses fruits ont une saveur douceâtre, il arrive fort souvent que les enfans en mangent. Cinq enfans de chœur, en ayant mangé vers cinq heures du soir, sentirent du mal à la gorge une demi-heure après et ne purent souper. La nuit ils devinrent furieux, sortirent de leur lit; ils arrachaient les rideaux et voulaient se jeter par les fenêtres. Les prunelles de leurs yeux étaient fort dilatées et même immobiles à une vive lumière. Ils avaient le visage gai et paraissaient ivres. Quelques-uns étaient furieux: ils ne pouvaient rien avaler sans qu'il leur prît des convulsions.

On commença par leur donner de l'eau émétisée, ensuite un lavement purgatif: pour boisson, de l'oxymel. Dans le courant de la journée, on leur fit prendre deux lavemens à l'eau, dans chacun desquels on avait mis une demi-cuillerée de vinaigre. Celui de ces enfans qui avait mangé la plus grande quantité de baies se trouva dans une agitation singulière, suivie de soubresauts. Il resta sans connaissance pendant trente heures, durant

lesquelles il ne pouvait rien avaler sans qu'il lui survînt des convulsions affreuses. Il écumait et avait les yeux étincelans : il rendit du sang par le nez et par l'anus, il vomit des matières sanguinolentes et purulentes. La seconde nuit fut très-agitée, il était furieux. Le troisième jour à neuf heures du matin la connaissance lui revint; il avalait facilement de la limonade; le vinaigre avec de l'eau était trop irritant et lui occasionnait des douleurs cuisantes. Le quatrième jour il avait toute sa connaissance; ses crachats étaient toujours purulens. Le jour suivant, même état; en examinant la bouche, on la trouva tapissée d'ulcères couverts de pus blanc, de même que les amygdales. Le sommeil avait été bon, et le malade étant sans fièvre, on lui laissa manger un œuf à la coque. On voulut le lever, mais il n'avait pas la force de rester debout. Dans la nuit il y eut du délire et des convulsions; il vomit une matière purulente mêlée de sang provenant des ulcères dont sa bouche était remplie. On lui faisait prendre de demi-heure en demi-heure, soit de la limonade, soit de l'oxymel, et de trois heures en trois heures un bouillon de rouelle de veau. Il fut rétabli le huitième jour.

Les quatre autres enfans, qui avaient moins mangé de ces baies, eurent le transport la première nuit et le jour suivant. La plupart saignèrent du nez abondamment. Quelques-uns vomirent des baies, d'autres les rendirent par le bas. On employa le vinaigre, la limonade, une décoction de tamarin, des lavemens avec le vinaigre, et dès le quatrième jour ils ne se ressentirent plus de rien. Quelques autres enfans avaient mangé une de ces baies, ou même les avaient crachées après les avoir mâchées : tous eurent mal à la gorge; une grande dilatation de la prunelle et du délire : les uns voyaient rouge, d'autres ne voyaient rien. L'emploi des acides en boisson et en lavemens suffit pour dissiper en deux jours tous ces accidens.

Quatre autres enfans ont mangé sur le soir des baies de belladone dans un bois. L'un d'eux mourut dans la nuit. Le chirurgien, appelé le lendemain matin, trouva les trois autres dans l'état le plus fâcheux; ils avaient les yeux hagards et ne pouvaient distinguer les objets; ils étaient dans un délire continuel, et fréquemment effrayés par des spectres dont l'aspect leur faisait jeter des cris perçans. Tout leur corps était en une agitation continuelle avec des mouvemens convulsifs irréguliers : ils ne pouvaient se soutenir sur leurs jambes. Le pouls était irrégulier, intermittent et très-faible; la bouche sèche, la respiration laborieuse, le ventre tendu et sensible au toucher.

On leur administra d'abord un émétique qui fit vomir des baies qui se trouvaient encore dans l'estomac et ne produisit aucune évacuation par le bas. Des lavemens d'eau froide entraînèrent beaucoup de matières noirâtres, et firent cesser le gonflement du ventre. On fit prendre alors une boisson abondante de limonade et de lait d'amandes. Ces moyens furent continués jusqu'à trois heures après midi. Alors le pouls se régla et devint moins fréquent; les mouvemens convulsifs diminuèrent et les malades s'endormirent. A leur réveil leur peau se trouvait couverte de sueur : ils paraissaient étonnés et comme stupides, et ne reprirent que peu à peu l'usage de leurs sens. La nuit fut tranquille, et le lendemain ils étaient parfaitement rétablis. Un minoratif fut administré pour compléter la cure.

On peut juger, par ce qui précède, des qualités vénéneuses de la belladone, et des moyens de remédier aux accidens qu'elle peut causer : il faut, comme on voit, débarrasser le plus tôt possible l'estomac par le vomissement, et les intestins par des lavemens, de toutes les baies qui peuvent encore s'y trouver, et administrer ensuite des boissons acides en grande abondance.

La médecine s'est efforcée de mettre à profit les vertus actives de la belladone; quelques praticiens prétendent avoir guéri des squirres et même des cancers du sein et de l'utérus à l'aide de ce remède employé en cataplasme et en infusion; d'autres, au contraire, ont assuré que l'usage leur en avait paru souvent nuisible dans ces maladies.

Muench a proposé l'emploi de la racine de belladone en poudre contre l'hydrophobie déclarée :

il dit avoir guéri par ce moyen au moins cent soixante-seize personnes. Quoique ce remède paraisse avoir échoué dans d'autres mains, il existe encore si peu de ressources contre l'hydrophobie, que les praticiens ne doivent point négliger d'en répéter l'essai, lorsque l'on n'a pu prévenir le développement de cette affreuse maladie. Muench administrait son remède en une ou deux doses de dix à douze grains chacune.

On a encore employé la belladone contre l'épilepsie, la paralysie, la manie, le tic facial, et surtout contre les coqueluches rebelles. M. Schaeffer, praticien distingué de Ratisbonne, est le premier qui l'ait mise en usage contre cette dernière maladie. Il mettait de dix à vingt grains de poudre de racine de belladone dans trois onces d'une potion laxative, dont il faisait prendre une demi-cuillerée et jusqu'à une cuillerée entière de deux heures en deux heures aux enfans d'un an à trois. Beaucoup d'autres médecins allemands et français ont retiré de grands avantages de ce moyen. M. Wesler, d'Augsbourg, donne aux enfans la racine de belladone mêlée à du sucre, et les succès qu'il en a obtenus le portent à regarder ce remède comme *presque spécifique* de la coqueluche. M. le docteur Marc, à Paris, dit en avoir pareillement vérifié la grande efficacité : il l'administre à la manière de Wesler ; c'est-à-dire qu'il en fait prendre matin et soir un quart de grain mêlé à suffisante quantité de sucre, aux enfans au-dessous d'un an, ce qui fait un demi-grain en vingt-quatre heures. Les enfans au-dessous de deux ans n'ont besoin que d'un quart de grain en sus ; ceux de deux à trois ans prennent un grain en vingt-quatre heures, toujours en deux doses ; de quatre à six ans on leur en donne un grain et demi. Au bout de deux à trois jours, on augmente la poudre, de manière que la plus forte dose pour les plus jeunes soit d'un demi-grain, et pour les plus âgés de trois grains. « La simplicité de cette méthode, ajoute M. Marc, la facilité de pouvoir l'employer même chez la classe la plus indigente, le peu de répugnance qu'elle inspire aux enfans, sont autant d'avantages qui, réunis aux résultats satisfaisans qu'on obtient, font vivement désirer de la voir bientôt généralement adoptée ».

Observation de péricardite.

M. le docteur Fouquier, médecin de l'hospice de la Charité, a observé dernièrement un exemple de péricardite devenue très-promptement funeste.

Une femme d'environ quarante ans était entrée à l'hospice pour des douleurs rhumatismales vagues dont elle était tourmentée depuis long-temps. Une douleur très-vive s'étant fixée sur le dos, on a jugé convenable d'appliquer un vésicatoire dont l'effet a été de diminuer effectivement la douleur : mais trois jours après la malade a été prise d'anxiétés, avec oppression, difficulté de respirer, lipothymie fréquente, pouls intermittent et d'une irrégularité extrême. Il n'existait pas de douleur locale bien marquée, en sorte que le médecin a reconnu l'existence de la péricardite plutôt à l'absence de tous les signes d'une affection des autres organes de la poitrine, qu'à des symptômes propres et caractéristiques. Il est aussi pour les praticiens une certaine physionomie des maladies qui les leur fait reconnaître à des traits dont ils pourraient avec peine rendre compte.

Deux saignées, secondées par des boissons réfrigérantes et tout le régime adoucissant, n'ont point fait diminuer l'ensemble du mal ; il n'a pas été possible d'insister davantage sur l'évacuation de sang, parce que le pouls était devenu extrêmement faible et débile. Un vésicatoire appliqué sur la région du cœur n'a apporté non plus aucun soulagement, et la malade est morte trois jours après l'invasion de cette dernière série d'accidens.

L'autopsie a fait voir que le péricarde avait été réellement enflammé ; il contenait environ une pinte de sérosité blanchâtre, mêlée à beaucoup de filamens albumineux ; le tissu du cœur paraissait sans aucune altération ; le volume de cet organe n'était point changé.

Un cas semblable s'était précédemment offert au même médecin sur un homme souffrant pareillement d'un rhumatisme vague. Il n'existait, non

plus que dans l'exemple que je viens de rapporter, aucune douleur bien marquée dans la région du cœur : aussi la maladie fut-elle d'abord inconnue, et ce n'est qu'après la mort du patient qu'on a trouvé tout l'intérieur du péricarde rempli de concrétions albumineuses, et montrant tous les caractères d'une inflammation très-intense.

Les faits de la nature de ceux-ci méritent beaucoup d'attention, puisqu'ils mettent en état de reconnaître une maladie dont le diagnostic est fort obscur, et à laquelle on ne peut espérer de remédier qu'en employant dès le principe les moyens les plus actifs.

Réflexions sur la nécessité de prévenir la contagion de la variole.

Le sénat de Saint-Pétersbourg avait autrefois rendu une ordonnance qui interdisait l'entrée du palais et des autres maisons impériales, à toutes les personnes qui avaient eu des relations avec des malades attaqués de la rougeole ou de la petite-vérole : elles ne pouvaient y être admises, qu'un mois après avoir eu ces communications. Les malades eux-mêmes ne devaient s'y présenter que deux mois après leur guérison absolue. Tout récemment en Angleterre le tribunal *du Banc du Roi* a condamné à l'amende et à l'emprisonnement une femme, qui avait fait sortir dans la rue un enfant attaqué de la petite vérole. Les juges ont déclaré qu'ils se bornaient à une peine aussi peu grave, parce que la coupable était étrangère, et que c'était la première fois qu'un semblable fait était dénoncé aux tribunaux; pour l'exemple, néanmoins, ils ont trouvé convenable de donner beaucoup de publicité à leur jugement.

Ne serait-il donc pas très-important, qu'en France la police rendît pareillement des ordonnances sévères contre ce délit, qui se renouvelle tous les jours au grand danger du public. Il est encore beaucoup de personnes qui s'obstinent à priver leurs enfans des avantages de la vaccine, et ne se font aucun scrupule de les laisser paraître dans les lieux publics, lorsqu'ils sont atteints par la petite vérole, ou avant que la convalescence de cette maladie soit assez avancée pour que la contagion n'en soit plus à craindre : or l'expérience a fait voir, que c'est surtout dans les dernières périodes de la variole que la communication est le plus facile. C'est à l'autorité d'intervenir pour préserver de ce danger les citoyens que leur âge avancé peut avoir empêché de recourir au préservatif, ou qui vivent dans une sécurité trompeuse par la fausse supposition qu'ils ont eu la petite vérole dans leur enfance. Il semble que dans un pays ou toutes les classes de la société sont considérées, on devrait faire pour elles ce qu'à Pétersbourg on avait fait pour la noblesse et pour les gens de cour.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire de médecine pratique et de chirurgie mis à la portée de tout le monde, par Alex. Pougens, médecin de l'hospice civil et militaire de Millau, D. M. M. Deux vol. in-8°.

Un livre dans lequel on veut enseigner la médecine aux personnes qui n'ont point fait de cette science une étude spéciale, longue et assidue, nous paraît une conception vicieuse et dont l'auteur poursuit un but nécessairement imaginaire. Après cette première réflexion, si nous examinons la manière dont l'ouvrage de M. Pougens est composé, nous aurons à lui donner beaucoup d'éloges.

Cet ouvrage contient : 1°. un vocabulaire médical pour l'explication des termes de l'art;

2°. Une synonymie des nomenclatures chimiques ancienne et moderne;

3°. Une table générale des recettes ou remèdes prescrits par l'auteur;

4°. Enfin la distribution dans l'ordre alphabétique des principales maladies dont nous pouvons être atteints.

Voici la marche que suit l'auteur : à la suite du mot qu'il veut traiter, il en donne l'explication, expose l'ensemble des symptômes qui caracté-

risent le mal, examine les causes éloignées et prochaines, dit un mot du prognostic, puis enfin expose le traitement.

Dans l'impossibilité de discuter en particulier les articles dont un tel ouvrage est composé, je me permettrai de faire à l'auteur quelques objections sur l'esprit suivant lequel il a cru devoir traiter son sujet.

Je me suis, dit-il (préface, p. 5), dépouillé de tout esprit de système et d'hypothèse, de toute idée abstraite et absolue, *pour n'adopter que la bonne doctrine pratique consacrée par 25 siècles d'expérience depuis Hypocrate* (il fallait écrire Hippocrate), *suivie aujourd'hui par tous les vrais médecins*, etc. *J'ai donc suivi les anciennes spécifications des maladies*, *surtout des fébriles, d'après les causes matérielles, etc.* Il me semble que M. Pougens est ici dans l'erreur : si par ce terrible mot *spécification* il entend la détermination des maladies d'après leurs caractères spécifiques et particuliers, il est loin de se conformer à la méthode hippocratique dont l'esprit consiste surtout à ne se décider dans les maladies que sur des phénomènes évidens, et qui soient de nature à frapper les sens : en général rien n'est moins évident et n'échappe davantage à l'observation que la cause prochaine des maladies; et l'on peut prognostiquer que les querelles qui jusqu'à présent ont divisé les médecins sur cet objet dureront jusqu'à ce qu'ils en viennent à connaître la nature intime de nos parties et toutes les lois de la vie, ce qui, je pense, n'arrivera jamais. Il est au contraire une autre base certaine des *déterminations spécifiques*; c'est celle qui a été proclamée par Hippocrate, suivie par les grands observateurs de tous les temps, et notamment par l'école de Paris, dont M. Pougens me paraît n'avoir pas compris la doctrine. Je veux parler des symptômes extérieurs, de tout ce qui est apparent, et toujours indépendant de toute hypothèse. Mais laissons cette querelle, qu'il ne serait pas possible de vider entièrement ici. Je me plais à dire, en terminant cet article, que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Pougens une quantité prodigieuse de choses intéressantes, et que s'il peut avoir les dangers de tous les ouvrages de médecine populaire, du moins les personnes instruites ne le parcourront pas sans fruit et sans y puiser des souvenirs utiles, ou même des faits qu'elles peuvent ne pas connaître.

Table synoptique de l'accouchement. Chez Théophile Barrois, rue Hautefeuille, n°. 28 ; et chez L. Colas. Prix : 75 centimes.

Parmi les nombreux services rendus à l'enseignement médical par M. le professeur Chaussier, on doit compter surtout l'art avec lequel ce savant a su réduire la plupart des branches de la science à des tableaux qui présentent à la fois aux regards tout ce qu'il est le plus important de connaître.

Le tableau de l'accouchement est aussi complet et aussi exact qu'on devait l'attendre de ce grand physiologiste, chargé de la direction de l'hospice de la Maternité.

Tout ce qui est relatif à l'accouchement est classé en quatre divisions, qui comprennent : 1°. les causes de l'accouchement; 2°. les conditions nécessaires pour qu'il s'effectue naturellement ; 3°. les phénomènes par lesquels il s'accomplit ; 4°. les phénomènes consécutifs. A chacune de ces quatre divisions, répondent des subdivisions plus ou moins multipliées, où sont traités tous les objets particuliers qu'elles comprennent. M. le professeur Chaussier a su réduire par une analyse parfaite la substance de plusieurs gros volumes à la seule feuille sur laquelle est développée la table synoptique dont nous rendons compte.

Mémoire et observations concernant les bons effets du cautère actuel appliqué sur la tête ou sur la nuque, dans plusieurs maladies des yeux, des enveloppes du crâne, du cerveau et du système nerveux. Par Louis Valentin, docteur-médecin, ancien professeur, ex-médecin en chef des armées de Saint-Domingue et des hôpitaux français en Virginie, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. — Un vol. in-8°. de

176 pages. — Chez Gabon, libraire, place de l'École de Médecine; et chez L. Colas, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière.

La médecine doit déjà à M. Valentin beaucoup de travaux qui ont rendu son nom célèbre dans les deux continens; le mémoire qu'il présente ici sur l'application du feu dans plusieurs maladies, doit accroître encore sa réputation, et sera vraiment utile aux praticiens. Mais avant de passer aux observations contenues dans le corps de l'ouvrage, je ferai connaître à nos lecteurs un moyen employé fort heureusement par M. Valentin, et depuis par beaucoup d'autres médecins, pour faire rentrer les hernies étranglées : ce moyen consiste dans des frictions et des applications faites sur la tumeur avec l'éther à grandes doses. Presque tous ceux à qui je les ai conseillées, dit l'auteur, n'ont compté que des succès, lorsqu'ils n'ont pas employé trop tard ce remède. M. Valentin cite à cette occasion plusieurs médecins de divers pays, et notamment M. Montain le jeune, chirurgien major de la Charité à Lyon, qui a presque toujours réussi, par les frictions et applications d'éther sulfurique, à faire rentrer les hernies étranglées dont un grand nombre de vieillards sont atteints dans cet établissement. M. Montain regarde ce moyen comme une acquisition d'autant plus précieuse pour l'art, qu'on a renoncé à opérer le bubonocelle à ces individus, et qu'on a préféré les abandonner à la nature, parce qu'ils survivent très-rarement à l'opération. M. Valentin a encore étendu l'usage extérieur de l'éther à plusieurs autres affections, telles que des extensions forcées, certaines douleurs suite de chutes, et des inflammations commençantes : ce savant praticien ne parle pas des brûlures récentes, pour lesquelles nous avons nous-mêmes employé l'éther avec un succès quelquefois miraculeux.

Les deux premières observations contenues dans ce mémoire sont relatives à des ophtalmies avec cécité réputées incurables, et cependant guéries au moyen de l'application d'un fer rouge sur le vertex : on fait raser la partie selon l'étendue de l'escarre que l'on veut former, et l'on y applique un fer plat et épais rougi au feu. Ordinairement l'escarre doit comprendre l'épaisseur de la peau, et on lui donne une largeur d'un écu de trois à six francs. Cette application, suivant M. Valentin, produit à la vérité une douleur très-vive, mais beaucoup plus prompte et de courte durée qu'avec le moxa dont l'effet est souvent manqué parce que les malades n'ont ni la patience ni le courage de soutenir l'opération jusqu'au bout. On frotte la brûlure avec de l'huile d'olive ou de la graisse douce, et l'on y applique un emplâtre suppuratif quelconque : le lendemain on fait plusieurs incisions cruciales dans la peau désorganisée, et on la recouvre comme le premier jour. Par ce procédé la suppuration est accélérée : son abondance augmente en raison de la chute des lambeaux de l'escarre et produit un effet d'autant plus sensible sur l'organe affecté, que la cautérisation a été faite plus à proximité et au moins jusqu'à la coiffe aponévrotique.

Onze observations qui suivent sont des cas de fièvres de mauvais caractère, ataxiques, typhus, fièvres jaunes, etc., dans lesquelles M. le docteur Valentin a fait appliquer le cautère actuel à l'occiput et à la nuque. Ce moyen n'a guère réussi que sur les malades qui étaient dans un état d'exaltation vitale extrême. Il a presque toujours échoué sur ceux qui étaient affaissés et dans la stupeur; probablement parce que dans ce cas il existait déjà un épanchement irrésoluble. Plusieurs autres faits constatent encore les avantages obtenus par l'application du moxa sur le vertex dans les cas analogues et dans la manie. Plusieurs faits recueillis par M. Valentin pourraient aussi faire mettre quelque espérance dans l'emploi du cautère actuel sur la tête contre l'épilepsie; néanmoins notre auteur n'en a personnellement obtenu aucun succès.

Ce mémoire, digne des autres travaux dont M. Valentin a déjà enrichi la science, contribuera sans doute à diminuer la répugnance que les praticiens actuels portent à un remède dont les an-

ciens tiraient les plus grands avantages, et que notre auteur appelle à juste titre *ultima ratio medicorum*.

Propositions sur l'anaphrodisie, distinguée de l'agénésie et considérée comme impuissance en amour; par M. C. Descourtilz, docteur-médecin, ex-médecin naturaliste du gouvernement, à Saint-Domingue.

Anaphrodisie, mot composé de *αν* privatif et de *ἀφροδισία voluptas venerea*; c'est ce qu'on nomme en français impuissance.

L'auteur pense qu'elle peut être absolue, relative ou accidentelle, directe ou indirecte, constitutionnelle ou locale, permanente ou passagère, due enfin soit à une affection organique, soit à un simple trouble dans les fonctions.

Elle peut être le résultat de causes physiques et de causes morales.

L'agénésie est la stérilité et très-fréquemment existe sans anaphrodisie, ce mot dérive de *α* privatif et de *γένεσις generatio*.

L'auteur suppose, qu'entre deux individus d'un sexe différent, dont les organes bien conformés seraient doués d'une énergie suffisante, il peut exister néanmois un défaut de corrélation entre le germe et la liqueur fécondante, qui rendrait leur union stérile; comme elle pourrait l'être encore par le défaut de coïncidence dans le développement et le partage du sentiment de volupté indicible qui semble précéder et surtout accompagner le moment de la fécondation ».

Cette opinion est communément admise, on appelle cela stérilité relative : j'avoue, néanmoins, qu'elle ne me paraît pas suffisamment fondée en preuves, et que je remettrai à l'adopter, jusqu'au temps où l'on me rapportera des expériences authentiques faites sur des animaux; car tout ce qui se passe sur ces objets entre deux individus de notre espèce, est compliqué par trop de considérations diverses, pour qu'on puisse en conclure aucune conséquence positive. Quant à la stérilité qu'on attribue au défaut de coïncidence, etc.; cette cause me semble tout-à-fait illusoire, car il est certainement des femmes qui conçoivent sans éprouver aucun sentiment voluptueux : il en est même qui n'en n'ont jamais ressenti, et cependant sont mères de plusieurs enfans.

Parmi les moyens nombreux indiqués par M. Descourtilz, pour remédier à l'anaphrodisie lorsquelle est curable, il n'a pas fait mention du phosphore qui est néanmoins le plus actif peut-être, de quelque manière qu'on l'emploie, soit à l'intérieur, soit en frictions, etc.; on sent assez avec quelle prudence on doit employer cette substance dont la plus faible dose imprudemment administrée, peut causer une mort terrible.

Paris et sa Banlieue, *ou Dictionnaire Topographique et Commercial du département de la Seine*; deuxième édition : par F. V. Goblet de Coucy-Le-Château, employé à Paris. 1 vol. in-12 : prix, 3 francs, et 4 fr. par la poste. A Paris, chez L. Colas, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, en face celle Garencière.

Cet ouvrage contient par ordre alphabétique l'indication de tous les lieux de Paris que l'on peut désirer connaître; on y trouve aussi celle des ateliers et magasins où l'on peut chercher les produits si variés de l'industrie française. Tout cela, comme on pense, n'est point susceptible d'une analyse plus détaillée.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit : à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire-Rédacteur de ce journal, rue Saint-Guillaume, n.° 30, faubourg Saint-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XVI.) (1er. Juin 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = IIIe. Période. — *Médecine à Rome : Caton l'ancien.*

Cœcus autem si cœcum ducat, ambo cadent in foveam.
(Evang. sec. Math. c. XV).

Il peut être curieux de montrer en quoi consistait la médecine que Caton le censeur préférait à celle des Grecs; car cet ennemi de tout perfectionnement exerçait la médecine dans sa maison, sur sa femme, ses enfans et ses esclaves. Son savoir se composait surtout de quelques recettes superstitieuses au moyen desquelles il prétendait guérir les fractures et les dislocations, par la vertu de quelques mots barbares répétés plusieurs fois, comme ceux-ci : *motas, vœta Daries Dardaries astataries dissunapiter ;* ou bien encore les suivans : *Huat, hanat, huat, ista, pista sista, domiabo, damnaustra ;* ou encore : *Huat, huat haut ista sis, tar sis ardannabon* (Cato, de Re rusticâ, c. 160). Les choux étaient, selon lui, une panacée universelle; il avait fait un livre sur les propriétés merveilleuses de ce légume ; il ne voulait pas que l'on s'abstînt de manger dans les maladies, et recommandait surtout avec les herbages la chair de canard, de pigeon et de lièvre. Le bon Plutarque fait la remarque que la femme et le fils de Caton moururent tous deux long-temps avant lui.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11. au 20 mai inclus.

Fièvres non caractérisées.	15
Fièvres bilieuses ou gastriques.	73
Fièvres muqueuses.	8
Fièvres adynamiques ou ataxiques.	8
Phlegmasies internes ou externes, dont 37 des voies de la respiration.	63
Phthisies pulmonaires.	7
Coliques métalliques.	1
Variole.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	142
Galeux.	235
Total général.	553

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

La température s'est graduellement élevée, et paraît maintenant déterminée pour toute la belle saison. Le thermomètre le matin se trouve à 10 ou 11° Réaumur, monte dans le milieu du jour à 17 ou 18°, et le soir redescend à 12 ou 13°. Quelques pluies passagères ou mêlées de légers orages rafraîchissent de temps en temps l'atmosphère ; nous jouissons enfin d'un printemps plus agréable qu'il n'est communément à Paris.

Les affections bilieuses sont très-communes et compliquent maintenant presque toutes les maladies. Le relevé que nous publions, chaque numéro, des malades admis dans tous les hôpitaux de

Paris, prouvé que les fièvres de cette nature forment près du quart de toutes les maladies (en exceptant la gale, maladie toujours accidentelle). On peut voir également dans ces tableaux que le nombre en augmente proportionnellement à mesure que l'on avance dans la saison des chaleurs.

Les affections bilieuses semblent liées à certaines conditions de température et de constitution individuelle. Les premières sont la chaleur de l'atmosphère, et surtout une chaleur humide, l'influence des vents du midi : les secondes sont marquées par un teint brun, des cheveux noirs, un embonpoint médiocre, des formes durement prononcées, un pouls dur et fréquent, une vive sensibilité. Ces dispositions sont particulièrement augmentées par le régime, surtout par les substances animales et très-grasses, par les alimens de digestion difficile.

Dans les affections bilieuses, tout le système digestif paraît affecté : les évacuations de bile par haut et par bas servant communément de crise à ces maladies, elles en ont tiré leur dénomination. Souvent il suffit de solliciter ces évacuations par un vomitif pour dissiper le mal; mais aussi, dans un grand nombre de cas, malgré l'expulsion de ces matières, la maladie persiste et suit une marche régulière assujétie à des périodes bien déterminées, d'où il résulte que l'abondance de la bile ne peut dans ces cas être considérée que comme l'effet et non comme la cause de la maladie. Après qu'on a débarrassé les premières voies à l'aide d'un vomitif, il suffit communément de donner au malade d'abondantes boissons légèrement acidules, que la nature de son mal lui fait désirer, et la nature seule se charge des frais de guérison.

Parmi les malades qui se sont présentés à moi depuis quelque temps, j'ai encore retrouvé plusieurs fois les témoignages de l'influence printannière, qui cette année surtout a rendu les évacuations de sang très-nécessaires. J'ai fait appliquer plusieurs fois avec beaucoup de succès des sangsues autour de la poitrine, pour dissiper des oppressions et des toux opiniâtres qui résistaient à tout l'appareil des adoucissans et des béchiques.

⊙ Nouvelle lune, le 7 juin.

Depuis le 21 jusqu'au 1er. mai, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{11}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. $\frac{8}{10}$. — Le *minimum* de 4 d. $\frac{7}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 76 d. — Le *minimum* de 66 d. $\frac{1}{2}$

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Empoisonnement par l'opium.

Relation des accidens produits par une grande quantité de laudanum pris à l'intérieur, et des moyens employés pour remédier à ces accidens ; par Alex. Marcet, médecin de l'hôpital de Guy. (Extrait des Transact. médico-chirurgicales, t. I.)

« Le 6 novembre dernier, vers les quatre heures de l'après-midi, M. Astley Cooper m'apprit qu'il venait de voir un jeune homme d'environ dix-huit ans, lequel avait pris à dix heures du matin *six onces de laudanum*, qui étaient restées dans son estomac et causaient des accidens qui semblaient devoir le faire périr incessamment. M. Cooper ne l'avait vu qu'à trois heures, c'est-à-dire, cinq heures après l'événement; il lui avait fait avaler une solution d'une drachme et demie de vitriol blanc ou sulfate de zinc, ce qui avait produit quelques nausées, par l'effet desquelles le malade avait vomi environ une once et demie d'un fluide qui avait l'odeur très-forte d'opium. Cependant la léthargie avait graduellement augmenté, et il était tombé dans un état d'insensibilité complète. On lui avait aussi fait prendre quelque peu de moutarde, mais sans aucun effet.

» M'étant rendu près de lui quelques minutes après quatre heures, à la demande de M. Cooper, je le trouvai sur ses genoux, au milieu de la chambre, soutenu par deux de ses amis, prêts à l'abandonner pour le laisser mourir en paix. Sa tête tombait sans vie sur sa poitrine, ses yeux étaient fermés, et tout annonçait un état déses-

péré. La respiration était lente et sonore, comme celle des apoplectiques, ses mains étaient froides, le pouls était faible, irrégulier, et battait de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze fois par minute. Tous les muscles du corps étaient dans un état de relâchement extrême, et les chairs des bras en particulier étaient singulièrement flasques et molles.

» Le premier remède qu'il me vint à l'idée d'employer pour exciter le vomissement, fut le vitriol bleu ou sulfate de cuivre; on en fit dissoudre environ une demi-drachme dans l'eau; le malade ayant été relevé et fortement secoué, ouvrit les yeux et parut vouloir s'opposer à ce que nous tentions de faire : nous parvînmes néanmoins à lui verser dans la gorge environ la moitié de la dissolution, ou la valeur de quinze grains de sulfate de cuivre, qu'il avala avec un effort d'agonie. Aussitôt après, à l'excitement momentané, succéda un affaissement excessif. Cependant, à peine une minute s'était écoulée, qu'il vomit une grande quantité d'un liquide brun, ayant une odeur forte de laudanum, et immédiatement après, il en rendit à deux ou trois reprises une ou deux pintes. On put alors lui faire boire de l'eau chaude et le traîner d'une chambre à l'autre, pour tâcher de dissiper la torpeur dont il était saisi. Ses membres d'abord étaient sans mouvement et comme sans vie; mais bientôt il put, avec l'assistance de ses amis, se soutenir sur ses jambes. Ses yeux étaient néanmoins toujours fermés, et il ne s'éveillait que par l'effet de quelques vives secousses : les pupilles étaient dilatées, et la respiration apoplectique. Heureusement ses amis étaient fort actifs et intelligens; je leur recommandai de le tenir sans cesse sur ses jambes, et toujours en mouvement autour de sa chambre.

» A neuf heures du soir, je le trouvai assez bien pour marcher soutenu par ses amis. L'expression du visage était plus naturelle, il se trouvait en état, lorsqu'on le pressait de questions, de répondre par monosyllabes comme un homme dans un état extrême de stupeur. Il avait vomi encore une fois ou deux depuis que je l'avais laissé. Il me fit entendre qu'il éprouvait un sentiment de froid au creux de l'estomac ainsi qu'aux extrémités, et qu'il avait chaud à toute la surface du corps. Malgré les soins qu'on prenait de l'agiter, il s'endormait profondément et ronflait avec force, même tandis qu'on le promenait dans la chambre. Lorsqu'on l'éveillait par force, il ouvrait un moment les yeux et retombait aussitôt dans l'assoupissement. M. Cooper et moi fûmes d'avis de continuer à le tenir toute la nuit dans le même état d'excitement, et de lui faire donner de fréquentes doses d'assa-fétida, avec l'alcali volatil, le camphre et le musc, si les autres moyens stimulans ne suffisaient pas. Nous pensâmes aussi qu'il serait convenable de mettre un vésicatoire sur la tête et d'appliquer un sinapisme aux pieds. On lui prépara du thé, du café et de la limonade dont il avait déjà pris quelque peu avec avantage, et nous recommandâmes soigneusement de ne pas le laisser dans la nuit plus d'une heure sans l'éveiller pour lui donner quelque remède ou boisson.

» Dans la nuit, ses amis le trouvèrent si bien qu'ils ne jugèrent pas nécessaire d'appliquer le vésicatoire, et qu'on ne lui donna que quelques cuillerées de julep camphré, et un peu d'assa-fétida; mais il but fréquemment, et avec grand plaisir, de petites quantités de thé, de café et de limonade. Ses amis l'empêchèrent de dormir et le tinrent dans une continuelle agitation jusqu'à six heures du matin qu'il se leva.

» Je le trouvai recouché entre neuf et dix heures; mais il s'éveilla quand j'approchai de son lit, et ayant assez promptement recueilli ses idées, me dit qu'il croyait avoir dormi trois ou quatre heures, ce qui était la vérité. Il se plaignait d'avoir le gosier douloureux et comme écorché : il fit aussi la remarque qu'ayant pris durant la nuit un clystère, il l'avait rendu peu à peu mêlé à des matières sans s'en apercevoir et sans pouvoir s'y opposer.

» Le jour suivant (8 novembre), il était en état de sortir de sa chambre. L'appétit n'était pas revenu, mais il n'avait pas de répugnance pour les alimens; il se plaignait seulement de douleur dans la gorge et à la base de la langue, ce qui était

sans doute l'effet de l'antidote caustique qu'il avait avalé. Il n'avait eu depuis l'événement, d'autre évacuation que celle qui avait été excitée par le clystère : il était encore pâle et abattu, et se plaignait d'un sentiment de gêne plutôt que de douleur au creux de l'estomac. Je jugeai convenable de lui faire prendre une dose de rhubarbe et de calomel.

» En peu de jours il fut complètement rétabli. Les circonstances qui occasionnèrent cet événement n'ayant pas de rapport avec les symptômes qui en furent la suite, je crois inutile d'entrer dans aucun détail à ce sujet; mais je ne dois point omettre de dire qu'après les perquisitions les plus exactes, je me suis parfaitement assuré que la quantité de laudanum qu'il avait prise était réellement de six onces.

» La conséquence la plus naturelle qu'on puisse tirer de ce fait, c'est que ni le laps de plusieurs heures, après un accident de cette nature, ni l'inutilité des différens moyens employés les premiers, ne doivent empêcher l'administration répétée des plus puissans vomitifs ».

Extrait d'un mémoire sur la médecine militaire des Russes.

Le régime gras est suspendu dans les hôpitaux et remplacé par du poisson sec et des légumes, pendant les semaines d'abstinence de l'église grecque.

Le pope, en administrant un malade, lui impose souvent l'obligation de refuser les tisanes et médicamens qui lui seront prescrits, pendant ce jour, ou même pendant quelques jours.

Le pope écrit le testament du malade, mais le chef du service de santé doit signer cet acte : c'est probablement une barrière qu'on a voulu mettre à la cupidité du pope, qui, sans cela, tirerait un grand parti de ce notariat apostolique.

Il n'y a que deux régimes, celui des malades et celui des convalescens. Ceux-ci ont du pain de munition, ceux-là du pain blanc. Mais quel que soit le degré ou la période de la maladie, ils doivent recevoir leur contingent entier.

Or, il arrive de deux choses l'une, ou le malade, profondément affecté, ne mange pas, et sa ration tourne au profit de son voisin; ou, moins affecté, il mange, et souvent guérit avec un régime qui aurait étouffé des Français. On doit être bien réservé quand il s'agit de comparer deux maladies, en apparence les mêmes, chez un Français et chez un Russe, dont on ne connaît ni la langue, ni les habitudes, etc.

Cependant nous devons dire que des Russes, atteints de maladies fortement exprimées, de fièvres adynamiques, par exemple, sont arrivés, en bien mangeant, sous nos yeux, à une pleine convalescence, et à peu près aussi vite et aussi bien que des Français soumis, en cas pareil, à une diète très-sévère.

Il est arrivé à Wilna, qu'un adjudant de place, faisant sa ronde dans l'hôpital, a vertement tancé un médecin français qui avait jugé convenable de prescrire la diète à des malades russes, à la dernière extrémité, et a fait sur-le-champ distribuer à ceux-ci la ration entière.

Dans le Français, l'Italien, aucune fonction ne peut éprouver une lésion profonde, que toutes les autres n'y participent plus ou moins fortement. Ce consensus universel et rapide dans nos mobiles constitutions, doit être moins prononcé chez des hommes d'une complexion bien différente. Les forces digestives d'un soldat du Nord se maintiennent peut-être ainsi contre un grand trouble de l'économie, à peu près comme les forces intellectuelles résistent, dans certains caractères, contre des affections générales qui dévorent tout le reste de l'économie? D.

Ce qui suit est extrait du compte rendu par le conseil général des hôpitaux et hospices de Paris du service de ces établissemens pendant l'année 1814, etc.

« Le régime prescrit aux malades russes par leurs médecins, est si différent de celui qui est usité dans nos hôpitaux, que nous avons pensé qu'on ne verrait pas sans intérêt quelques détails à ce sujet. Le régime des Russes est essentielle-

ment tonique; il se divise en deux parties, portion et demi-portion. Rarement les malades sont mis au régime du bouillon seul, plus rarement encore à celui de la diète absolue. La portion se composait de

1 kilogramme de pain de munition.
2 soupes.
48 décagrammes de viande.
2 décil. de légumes, ou 12 décag. de riz.
1 demi-litre de vin.
1 décilitre d'eau-de-vie.
1 décilitre de vinaigre.

» Demi-portion :

50 décagrammes de pain blanc.
24 décagrammes de viande.
2 décil. de légumes, ou 12 décagr. de riz.
30 décilitres de vin.
1 décilitre d'eau-de-vie.

» L'eau-de-vie était servie les matins et à deux heures, quelle que fût la blessure ou la maladie. Les malades attendaient l'heure de cette distribution avec une ardente impatience.

» La boisson ordinaire est l'eau mêlée au vinaigre; elle plaît beaucoup aux Russes, qui ne veulent pas de tisane. Les bouillons et les légumes ne leur sont donnés que très-épais; ils n'en veulent pas autrement.

» Les bains de vapeurs sont d'un grand usage pour les malades russes : on n'a pu en établir qu'à Montmartre et à Courbevoye; dans les autres hôpitaux, les Russes se sont contentés de bains ordinaires.

» La mortalité des malades traités dans les hôpitaux n'a été que d'un sur seize.

» Les malades Allemands ont suivi le régime ordinaire de nos hôpitaux ».

À M. LE RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Paris, le 27 mai 1815.

Excroissance charnue dont le siége était dans l'estomac, et qui a été rejetée par le vomissement.

Voici, mon cher confrère, l'observation que vous m'avez demandée. Je n'ai pas le loisir de lui donner plus de développement. Je crois, d'ailleurs, le fait que je rapporte assez digne d'attention pour qu'il n'ait besoin que d'être présenté; et c'est sous la sauve-garde de l'intérêt qu'il doit exciter que je vous en livre l'exposé, extrait de mon mémorial.

Une demoiselle de province, âgée de trente ans, était atteinte depuis une douzaine d'années environ de douleurs ou tiraillemens à l'estomac. Ces douleurs devenaient beaucoup plus vives et comme lancinantes, deux ou trois jours avant l'apparition des menstrues. A cette époque, Mlle........ ne prenait que des substances liquides. Les alimens solides aggravaient l'état douloureux de l'estomac qui s'en débarassait aussitôt à l'aide de violentes contractions.

L'écoulement des règles amenait un soulagement remarquable.

Dans aucun cas Mlle....... ne pouvait boire des liqueurs spiritueuses, pas même du vin, sans éprouver une chaleur brûlante et insoutenable à l'épigastre.

Les médecins dont on avait réclamé les conseils, convaincus que cette affection tenait à un état permanent de phlogose du ventricule (sans toutefois qu'il fût possible d'en déterminer la cause), peut-être à une dilatation des vaisseaux sanguins de ce viscère, et par conséquent à une excitation excessive du système nerveux, croyaient avoir saisi les indications de la nature et pouvoir opérer la guérison, en prescrivant d'abondantes saignées, des boissons acidulées et légèrement narcotiques, l'application d'emplâtres d'opium, de compresses éthérées, etc., sur le creux de l'estomac, l'usage des bains, des lavemens purgatifs, l'emploi des vésicatoires aux bras, aux cuisses, etc., etc., etc.

Malgré tous ces moyens, dictés d'après les principes d'une médecine éclairée, les douleurs de l'estomac augmentaient avec une graduation désespérante; et, il y a dix-huit mois, Mlle....... ne pouvait déjà plus se nourrir qu'avec de la gelée de viandes, des panades légères et des lavemens de bouillon. Quand je la vis (c'était le 8 janvier dernier, à sept heures du matin), elle était

réduite à un état déplorable de maigreur et de faiblesse.

Cependant, Mlle........ était enceinte! .... et au cinquième mois de la grossesse. Elle ressentait les douleurs de l'enfantement, sans doute, par suite des soulèvemens presque continuels de l'estomac et des vomissemens qui les accompagnaient.

Je ne pus me défendre d'une impression excessivement pénible, en me trouvant seul médecin auprès de cette infortunée. J'avais la conviction que j'allais être le témoin de sa mort, et peut-être même avant que l'accouchement fût terminé : aussi réclamai-je la présence d'un de mes confrères. La malade et sa mère s'opposèrent à mes désirs : je fus obligé de me rendre à *leurs raisons*.

Il s'était écoulé trois heures depuis que j'étais auprès de la malade, lorsqu'elle se plaignit de déchiremens intolérables d'estomac. Les nausées et les vomissemens devenaient de plus en plus fréquens, et leur intensité semblait s'accroître avec celle des contractions de l'utérus.

Bientôt Mlle......... vomit du sang en assez grande quantité ; et après des efforts inexprimables, elle rejeta, aussi par le vomissement, une excroissance charnue, de la grosseur d'un œuf de poule, présentant l'apparence d'un chou-fleur, ayant un pédoncule très-mince, par où j'ai lieu de croire que l'excroissance adhérait au ventricule. Cette base était la seule partie de la tumeur qui offrît une dilacération.

L'accouchement se termina presque immédiatement après l'expulsion de la tumeur.

Mlle......... eut, toute la journée, de légères nausées et un sentiment d'irritation ou de douleur poignante au ventricule.

A cet état d'irritation, qui diminua peu à peu, succéda un dévoiement assez abondant que je me fis un devoir d'entretenir, et qui dura jusqu'au onzième jour.

La fièvre qui se déclare, en général, vers le troisième jour de l'accouchement, fut à peine sensible.

On n'aperçut aucun indice de sécrétion du lait.

L'écoulement des lochies eut lieu comme à l'ordinaire.

Le vingtième jour, la malade mangeait déjà de la soupe au pain et de la viande, sans qu'il en résultât cette fatigue ou pesanteur dont elle s'était plaint encore le quatorzième jour.

Le trentième, Mlle......... ne ressentait aucune espèce de gêne, et depuis lors, après avoir essayé graduellement les forces de l'estomac, elle est parvenue à s'abandonner à son appétit et à manger de tous les mets que l'on est dans l'usage de servir sur nos tables.

La maigreur s'est dissipée, et Mlle......... jouit de la plénitude d'une santé dont l'altération ne permettait pas d'en espérer le rétablissement.

Agréez, mon cher confrère, les sentimens distingués de votre dévoué confrère et ami,

B. R. Fabré, *D. M. P.*

Réflexions.

L'observation de M. le docteur Fabré présente un de ces cas heureusement rares, dans lesquels le diagnostic ne peut être éclairé que par l'expulsion de quelqu'une de ces végétations charnues qui sont un effet de la maladie et deviennent secondairement la cause de nombreux accidens.

Nous connaissons un cas de maladie analogue : il s'agit d'une femme pour laquelle M. le professeur Chaussier fut plusieurs fois consulté. Elle vomit à différentes reprises et rendit par les selles des portions d'excroissances charnues. Cette maladie était attribuée au virus vénérien, et la malade avait été traitée en conséquence. Elle ne reçut néanmoins aucun soulagement des moyens qui furent employés, et périt après de grandes souffrances. Malheureusement on ne put faire l'ouverture du corps.

Nous avons rapporté, dans notre numéro du 11 mars dernier, les détails d'une maladie dans laquelle il existait pareillement de semblables végétations charnues à l'intérieur des intestins. On pouvait dans ce cas attribuer le mal à l'infection syphilitique.

Il nous semble qu'on peut fort bien rapprocher ces faits de celui de M. Fabré, du moins quant à

la nature du mal, en supposant que la cause n'en soit pas la même : tout nous porte à craindre qu'il y ait ici quelque récidive dans la maladie, et que des végétations nouvelles produisent, en se développant, une nouvelle série d'accidens.

Empoisonnemens par les baies de belladone.

Dôle, le 24 mai 1815.

Monsieur, la lecture du N°. 15 de votre intéressante Gazette, m'a rappelé une observation analogue que j'ai faite étant en Suisse; je m'empresse de vous la transmettre, vous en ferez tel usage que vous jugerez convenir.

En vendémiaire an 8 (octobre 1799), le trompette d'une compagnie d'artillerie légère, cantonnée près du lac de Zurich, trouva sur le Mont-Albis une quantité de belladone, dont les fruits étaient en maturité.

Il en mangea à satiété et en rapporta à ses camarades, qui en usèrent de même; ils ne tardèrent pas à en ressentir les funestes effets. Sur le soir, ils éprouvèrent les accidens nerveux les plus variés, les plus alarmans : les uns étaient d'une gaîté folle, les autres d'une morosité profonde; tous faisaient les gestes les plus ridicules et se plaignaient de la région précordiale.

Le trompette vomit spontanément, et donna en conséquence les notions les moins équivoques sur la cause d'un pareil événement; on leur donna du lait, les accidens redoublèrent.

Monsieur le général Mortier, qui prenait la plus grande part à leur état, ordonna de les transporter à Brungarten, où était mon ambulance, et me les fit recommander par un aide-de-camp.

Plusieurs heures s'écoulèrent encore; ils arrivèrent de nuit, par une pluie froide et abondante, sur un char découvert, où l'on eut beaucoup de peine à les contenir : le plus furieux, profitant même de l'obscurité, s'échappa et donna des inquiétudes d'autant plus vives, qu'il avait fui vers la rivière de Reuss, alors débordée. Je fis changer, réchauffer et émétiser de suite les sept arrivans; une évacuation copieuse s'en suivit; les accidens se calmèrent comme par enchantement; on les mit à l'usage de l'oxycrat, on soigna leur régime; peu de jours suffirent pour leur rétablissement.

Le lendemain, le fugitif fut retrouvé, enfoncé dans un sol marécageux, d'où l'on eut beaucoup de peine à le retirer.

Lors de son arrivée à l'ambulance, il était transi, son air était égaré, ses traits décomposés, ses cheveux en désordre, ses vêtemens déchirés; la périphérie du visage et de ses membres était lacérée, ensanglantée.

Soigné de même que ses camarades, il éprouva le même résultat; sa convalescence fut seulement plus longue, eu égard au délire affreux auquel il avait été en proie, aux fatigues inouïes qu'il avait essuyées, et à l'état de faiblesse qui s'en était suivi : il ne tarda pas à rejoindre son corps.

Salut et considération,

Meyniez, *chirurgien du dépôt de mendicité du Jura.*

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoire de chirurgie militaire, *et campagnes de D. J. Larrey*, premier chirurgien de la garde et de l'hôpital de la garde de S. M. I., baron de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur, etc., etc. — Trois vol. in-8°.

Bien que cet ouvrage ait été publié depuis deux ans, comme l'intérêt qu'il peut inspirer est de nature à ne pas s'affaiblir, nos lecteurs nous sauront gré sans doute de les en entretenir. Ces mémoires ne sont point uniquement un livre de chirurgie; la science n'y est pas traitée *ex-professo* et d'une manière sèche ou aride; elle est, au contraire, partout fondue dans le récit des événemens dont se compose la vie militaire de M. le baron Larrey. Il est certainement impossible de lire un ouvrage à la fois plus instructif et qui attache davantage; la narration y est toujours

vivante; on est peu frappé de quelques incorrections que l'auteur n'aurait peut-être pu faire disparaître, sans ôter à son ouvrage ce caractère animé qui témoigne qu'il fut écrit au milieu des objets qu'il représente.

On s'attache à l'auteur dès son départ de la maison paternelle, on le suit en profitant de ses nombreux travaux, on le voit bientôt par de grands services s'associer à la gloire de nos illustres armées, et mériter de voir son nom proclamé dans les plus beaux triomphes de la patrie. Ces succès, il est vrai, sont quelquefois moins prônés que des petits succès de coteries tant disputés à Paris, mais en revanche, ils sont mille fois plus recommandables.

L'ouvrage de M. Larrey contient le récit de ce qui s'est présenté à lui durant vingt-cinq années consacrées presque sans interruption à l'exercice de la chirurgie militaire. On conçoit que cet habile chirurgien s'est occupé surtout de ce qui se rapporte à son art; mais on lui sait gré de n'avoir point négligé les autres sujets d'observation dans les quatre parties du monde où les événemens l'ont conduit. Son premier soin est d'établir le lieu de la scène qu'il va décrire, et cet art de composer un grand drame de tout le tissu de cet ouvrage en rend la lecture extrêmement attachante.

Je parlerai surtout, dans ce premier article, de la disposition générale et des principales divisions de l'ouvrage, me promettant de traiter plus tard avec détails de quelques-uns des faits principaux qu'on y rencontre.

M. le baron Larrey commença sa carrière de chirurgie militaire par une campagne sur mer. Son séjour à Terre-Neuve, sa traversée pour y aller et en revenir lui fournirent l'occasion de plusieurs remarques intéressantes.

C'est dans la première campagne de 1792, sur le Rhin, que M. Larrey eut l'idée de ces ambulances volantes qu'il a perfectionnées par la suite, et qui ont rendu à nos armées de si grands services.

Je passe sur la campagne de Corse, qui se fit toute en Provence; elle fut suivie de l'éclatante campagne d'Italie, qui précédait elle-même celles d'Égypte et de Syrie. Les recherches de M. le baron Larrey, sur la peste, forment une partie importante de ses travaux dans cette partie du monde, et contribueront à donner des idées exactes sur cette affreuse maladie. On s'arrache avec peine aux détails de cette fameuse expédition pour suivre M. Larrey à Austerlitz, en Prusse, en Pologne, en Espagne, en Autriche; et toujours aux observations les plus importantes pour l'art, sont mêlées des remarques curieuses sur les localités ou des réflexions qu'elles inspirent à l'auteur. Indépendamment de plusieurs mémoires sur des questions particulières intercalés dans le cours de l'ouvrage, l'auteur en a réuni à la fin du troisième volume plusieurs importans, notamment sur l'hydrocèle, la fistule à l'anus, les plaies compliquées du bas-ventre, l'opération de l'empyème. Nous reviendrons certainement plus d'une fois sur cet ouvrage, l'un des plus dignes de fixer l'attention des lecteurs de toutes les classes.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit: à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire-Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.



A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

(No. XVII.) (11. Juin 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = IIIe. PÉRIODE. — *Asclépiade : commencemens de la secte des Méthodiques anciens.*

Durabat tamen antiquitas firma, magnasque confessæ rei vindicabat reliquias, donec Asclepiades medicinam ad causam revocando conjecturam fecit.
(Plin. Hist. nat. lib. XXVI, cap. III).

ENVIRON cent ans après Archagatus, c'est-à-dire, dans le milieu du XXXIXe. siècle, et six cent cinquante ans après la fondation de Rome, Asclépiade se rendit célèbre dans cette capitale du monde. Il était natif de Pruse, dans la Bithynie, et enseigna d'abord la rhétorique, dont il porta toutes les subtilités dans l'exercice de la médecine. Il commença par rejeter tous les moyens violens et cruels, qui avaient rendu Archagatus odieux. Il expliquait tous les phénomènes des corps vivans par la philosophie corpusculaire de Démocrite et d'Epicure, n'ayant fait, suivant Galien, que changer les noms, appelant les atomes des molécules, et donnant au vide le nom de pores. Toute sa pratique se trouvait fondée sur la supposition que les maladies étant causées par l'impossibilité où les molécules constituantes des corps étaient d'en traverser les pores, il fallait uniquement s'occuper des moyens de rendre la liberté à ces couloirs. Asclépiade niait que la nature travaillât d'elle-même à la guérison des maladies, et traitait d'absurde ce qu'Hippocrate avait dit des crises, et surtout des jours critiques; il appelait la sage temporisation des anciens médecins une méditation de la mort: Θανάτου μελέτην.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 mai inclus.

Fièvres non caractérisées	14
Fièvres bilieuses ou gastriques	68
Fièvres muqueuses	4
Fièvres adynamiques ou putrides	12
Fièvre ataxique	1
Phlegmasies internes ou externes, dont 32 des voies de la respiration	68
Variole	2
Phthisies pulmonaires	10
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	172
Galeux	243
TOTAL GÉNÉRAL	594

CONSTITUTION MÉDICALE.

Note sur les maladies régnantes.

Dans le commencement de la quinzaine, après deux ou trois jours de sérénité et de chaleur forte, il y a eu un orage de vent et de pluie, après lequel le temps est devenu très-frais; il y a eu ensuite quelques jours de sérénité imparfaite, des chaleurs fortes, qui ont élevé le thermomètre au-dessus de 25 degrés; les soirées et les matinées ont été souvent fraîches; l'humidité a dominé sur la fin. Depuis quatre jours, la pluie est violente et presque continuelle; elle n'a pas cessé le 8, jour de la Saint-Médard, célèbre, comme on sait, dans les annales de Mathieu Laensberg.

Il y a eu, en général, peu de maladies graves;

la salubrité suit assez communément le règne de la chaleur dans ce climat, surtout lorsque le temps répond à la saison; on a cependant observé beaucoup de fluxions dont la tête a été le siége; l'effort du sang et des humeurs a porté principalement sur cet organe. Dans quelques cas, les accidens ont été de nature à exiger la saignée; des embarras dans le ventre et surtout dans le département hémorroïdal, ont compliqué des fièvres bilieuses, continues et intermittentes, qui sont devenues rebelles, graves, opiniâtres, si on a craint de recourir à l'application des sangsues à l'anus. Les accès de fièvre, des symptômes nerveux ont resisté aux évacuans, aux fébrifuges, aux antispasmodiques, jusqu'à ce qu'on ait employé et même répété ce moyen. Plusieurs cas de cette espèce se sont présentés à l'observation.

Les affections éruptives, et particulièrement la rougeole, ont été très-communes; il y a eu quelques petites veroles volantes, que l'ignorance et la mauvaise foi ont essayé de faire passer pour la petite-verole, dans la vue d'inculper et de calomnier la vaccine.

Il s'est offert à l'observation un cas assez singulier d'éruption cutanée; mademoiselle H..... se portait bien, avait bien dîné: tout à coup, pendant qu'on servait le dessert, elle se sent suffoquée, elle devient rouge, son pouls est serré, convulsif, et peu après son cou, sa poitrine paraissent, ainsi que le visage, couverts de petites taches rouges de la grandeur d'une lentille; interrogée, elle apprend que la vue d'un plat de fraises avait seul produit ces effets, qu'elle les avait souvent éprouvés sans avoir, pour ce fruit, aucune répugnance. Elle sortit de l'appartement; l'état d'angoisse fut bientôt dissipé, les taches de la peau s'effacèrent peu à peu, il n'en restait plus le soir du lendemain. Cet article peut être ajouté à tant d'autres, qui prouvent l'action du moral sur le physique.

6 *juin*. MENURET, D. MM.

Note du rédacteur.

L'aventure dont parle ici M. le docteur Menuret est fort extraordinaire, comme effet de l'imagination. Est-il bien certain toutefois que mademoiselle H... n'eût fait qu'apercevoir les fraises et n'en eût pas mangé? Il est très-rare, en France, de voir des personnes sujettes à cette sorte d'incommodité pour avoir mangé des fraises; mais c'est une chose assez commune dans le nord de l'Europe, et notamment en Suède, où les fraises sont abondantes et très-parfumées. On y voit fréquemment des personnes, presque toujours des femmes, qui ne peuvent en manger sans éprouver tous les accidens détaillés ci-dessus, analogues à ceux que produisent quelquefois les moules. Nous avons annoncé que l'éther était un remède prompt et souverain à cette dernière indisposition; probablement celle que produisent les fraises se guérirait de la même manière.

☽ Premier quartier le 14 avril.

Depuis le 1er. jusqu'au 11 juin, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{2}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. $\frac{8}{10}$. — Le *minimum* de 8 d.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 60 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

EMPOISONNEMENT PAR LE LAUDANUM, *traité avec succès par des remèdes actifs;* par Y. C. Yeatman. (Ext. du Medical and physical journ. By Sarm. Fothergill, and J. Want).

L'OBSERVATION dont il s'agit a beaucoup de ressemblance avec celle que nous avons rapportée dans le N°. précédent, et mérite d'en être rapprochée.

« Le 5 avril, un jeune homme de vingt-un ans avala, entre une et deux heures, une once de laudanum dans l'intention de s'empoisonner. Immédiatement après, il alla dîner chez un de ses amis, et mangea beaucoup. Après dîner, il se sentit fort mal, et avoua qu'il avait pris du laudanum. A cinq heures et demie, M. Yeatman se rendit auprès de lui, et le trouva renversé sur un fauteuil

dans un état d'insensibilité complète ; pâleur de la mort, contorsions des traits de la face, surtout des commissures des lèvres, dents serrées, respiration laborieuse et à de longs intervalles ; pupilles insensibles à l'action de la lumière, pouls accéléré, petit, intermittent; poings fermés. M. Yeatman lui fit boire de force une solution de trente grains de sulfate de zinc (couperose blanche) dans un demi-septier d'eau, le fit secouer sur sa chaise et traîner dans une chambre assez éloignée ; ce qui le ranima un peu. On lui titilla le voile du palais, et on facilita le vomissement par vingt autres grains de sulfate, par de l'eau tiède, et par quatre onces d'huile d'olive. Il rendit environ le quart des matières contenues dans son estomac : deux personnes le prirent alors sous les bras, et le forcèrent de marcher dans la chambre; il put mettre un pied devant l'autre, et se plaindre. Une forte dose de vinaigre, légèrement étendu d'eau, réveilla la sensibilité de l'estomac. On le transporta chez son père dans une voiture, qui le secoua rudement : en descendant il eut de nouvelles envies de vomir, qu'on seconda en lui faisant prendre une cuillerée à bouche de moutarde dans un verre de vinaigre et d'eau, et il rejeta tout ce qui lui restait sur l'estomac. Cependant, pour soutenir le mieux qui existait, et prévenir le coma et la stupeur, M. Y. C. Yeatman crut devoir faire appliquer quatre vésicatoires à différentes places et des sinapismes aux paumes des mains ; on obligeait le malade à marcher de cinq en cinq minutes, et on lui faisait boire de l'acide citrique dans une dissolution de sous-carbonate de potasse au moment de l'effervescence. Le pouls se releva et devint plus régulier. De violens spasmes saisirent le malade, après quoi il se calma, prononça un monosyllabe, appela d'abord un de ses amis, reprit connaissance, et peu à peu l'usage de sa raison. Le lendemain il était beaucoup mieux, quoique très-assoupi. M. Yeatman lui prescrivit une boisson acidulée, du café très-fort et une potion purgative et anti-spasmodique qui procura deux selles ; il prit aussi une grande quantité d'eau d'orge et une émulsion simple. On ne lui permit de dormir quelques heures qu'à la seconde et troisième nuits. En peu de jours il fut parfaitement rétabli ».

RÉFLEXIONS.

Quoique le jeune homme dont il s'agit ici n'eût pris que la sixième partie du laudanum que celui dont nous avons parlé dans notre dernier numéro avait avalé, cette quantité était encore plus que suffisante pour lui causer la mort. Le traitement a été, dans les deux cas, dirigé d'après les mêmes principes, et les résultats, d'accord avec ce que l'on a observé jusqu'à ce jour, en ont fait voir la sagesse. Il a consisté à exciter le vomissement de toutes les manières possibles, puis à ranimer la sensibilité par tous les moyens d'excitation combinés, en insistant principalement sur les boissons fortement acidulées. Le sulfate de zinc, ou couperose blanche, n'est plus employé en France comme vomitif, parce que c'est un remède infidèle, c'est-à-dire, dont l'effet n'est point sûr. L'émétique proprement dit, ou tartrate de potasse antimonié, produit une action bien plus prompte et plus décisive : il mérite donc la préférence lorsqu'on peut s'en procurer. Dans le premier cas on a fait prendre, pour exciter le vomissement qui tardait trop à se déclarer, du sulfate de cuivre (couperose bleue), véritable poison qui n'a pu agir que comme vomitif, et a laissé après son effet des traces évidentes d'irritation très-vive. Ces deux exemples peuvent indiquer aux personnes intelligentes la manière d'user des ressources que le hasard met à leur portée lorsqu'il se présente de semblables événemens.

Notice sur la variole et sur l'inoculation de cette maladie.

Dans notre avant-dernier numéro (21 mai 1815), nous avons cité avec éloge un jugement du tribunal du *Banc du roi* à Londres, qui condamne à l'emprisonnement une femme convaincue d'avoir promené dans une rue fréquentée son enfant malade de la petite-vérole. On se tromperait étrangement si l'on prenait d'après ce fait des idées très-

avantageuses de la police médicale dans toutes les parties de l'Angleterre. On lit dans le n°. VII du Recueil médical, chirurgical et pharmaceutique de Londres, qu'il existait au mois d'avril 1814, à Evesham, ville du comté de Worcester, à environ trente lieues de Londres, un prédicant qui faisait métier d'inoculer la petite-vérole à quatre sous par tête. Plusieurs enfans en étaient déjà morts : son usage était de ne point retourner chez les malades qu'il avait inoculés, et même de ne prescrire aucune espèce de régime.

La discussion et la publication de tous les faits relatifs à la vaccine ont si complètement démontré l'innocuité presque complète de ce préservatif, que s'il était un homme qui se crût encore fondé à conserver sur ce point une opinion contraire à celle de tous les gens de l'art, il ne lui serait plus permis, quel qu'il pût être, de compromettre la vie d'autres hommes, en leur donnant la petite-vérole sur des opinions aussi hasardées. Bien que l'inoculation diminue beaucoup le danger de la petite-vérole, on n'est jamais assuré que l'enfant qu'on y soumet ne périra pas; c'est d'ailleurs un moyen puissant de répandre la contagion de cette funeste maladie. Que faut-il donc penser de ce médicastre, qui, selon toute apparence, est totalement étranger à l'art de guérir, dont il s'attribue pourtant une des fonctions les plus délicates. Le pilori serait-il une peine assez grave pour un tel assassin public ?

NOTICE SUR LA RAGE ET SUR LES PRÉTENDUS GUÉRISSEURS EXCLUSIFS.

VOLTAIRE disait qu'il fallait répéter les bonnes choses jusqu'au temps où l'on se serait corrigé; ce précepte est bon à suivre, et l'occasion n'en manquera pas de sitôt.

Nos lecteurs peuvent se rappeler qu'au mois de novembre dernier, N°. XXXII (1814), nous denonçâmes, à grands cris, le meurtre public d'un malheureux hydrophobe, assassiné par ordre des autorités de la ville de Noyon. Durant les discussions dont ce fait étrange fut l'occasion, M. le docteur Varron, médecin d'Avranches, nous donna avis que trente à quarante personnes ayant été mordues quelque temps avant par un loup enragé, quinze d'entre elles avaient été confiées aux soins d'un empirique d'Avranches, entièrement étranger à toutes les connaissances médicales, ayant néanmoins, dans tous les environs, une grande réputation pour la guérison des enragés : et cependant que, malgré l'infaillibilité des remèdes qu'il employait, plusieurs de ses malades étaient déjà morts hydrophobes, sans qu'on eût daigné consulter à leur sujet aucun homme de l'art. Nous publiâmes la lettre de M. le docteur Varron, N°. 34, sur quoi M. Castillon de Saint-Victor, aussi d'Avranches, nous écrivit pour nous donner une garantie de la moralité, du désintéressement et des bonnes intentions du prétendu guérisseur; lequel se nomme Antin, et se consacre ainsi au soulagement des malheureux.

Confians en la parole de M. Castillon de Saint-Victor, nous n'élevâmes aucun doute sur la pureté des intentions du sieur Antin; mais dans des réflexions du ton le plus modéré, nous prîmes la liberté de faire voir qu'il ne résultait point des faits, que le remède de M. Antin fût efficace; qu'il était au moins prouvé que ce remède était loin d'être infaillible, et qu'il avait par conséquent le funeste inconvénient de détourner des préservatifs sur l'efficacité desquels seulement on peut compter lorsqu'ils sont employés à temps; que, d'ailleurs, M. Antin, vitrier de profession, n'ayant aucune des connaissances nécessaires pour diriger le traitement d'une maladie aussi grave que l'hydrophobie, il était impossible que le meilleur remède administré sans discernement, ne devînt pas plus nuisible qu'utile. Toutefois, pour ne point blesser mal à propos un homme, dont on nous vantait le désintéressement et l'humanité, nous offrîmes à M. Antin, par la voie de ce journal, de lui fournir tous les moyens possibles d'essayer son remède, non plus sur des hommes, comme il le fait à leurs dépens, mais sur des animaux. Nous ne craignîmes point de lui proposer, dans le cas où il ne pourrait venir à Paris, de faire ces expériences nous-mêmes conjointement avec tels autres médecins qu'il voudrait indiquer; et

sous la promesse de lui conserver religieusement la propriété du secret qu'il prétend avoir, jusqu'à ce que le gouvernement fût assez éclairé pour en faire l'acquisition. Nous adressâmes toutes ces propositions au sieur Antin, d'Avranches, et nous devons croire qu'elles ne lui sont pas restées inconnues, puisqu'il avait si bien eu connaissance de ce que nous avions écrit à son occasion sans le lui adresser. Nous devions penser, qu'ayant à cœur de se laver de l'inculpation de charlatan, et de justifier les bons témoignages rendus sur son compte par M. Castillon de Saint-Victor, M. Antin soumettrait son remède au jugement des hommes éclairés, qui seuls peuvent le rendre utile à l'humanité, s'il en est susceptible : sans toutefois en faire perdre les avantages à celui qui en est possesseur : cependant six mois se sont écoulés, et nous n'avons reçu aucune réponse. Nous devons donc aujourd'hui remplir l'engagement que nous avons pris alors de dénoncer au public un homme qui emploie pour acquérir, soit de l'argent, soit une réputation usurpée des moyens dangereux dont il connaît l'inefficacité, puisqu'il n'ose les soumettre à l'examen et à l'expérience; comme nous devons aussi rappeler aux magistrats de toutes les classes, que les lois interdisent l'exercice des diverses parties de la médecine à tous ceux qui ne peuvent point justifier, par un titre authentique, qu'ils ont fait des études suffisantes pour acquérir le droit de se charger du soin de la vie de leurs semblables. Nulle autre considération ne doit entrer en balance quand il s'agit d'un si grand intérêt; et nous avons lieu d'espérer que nos réclamations, mises à la fois sous les yeux des premières autorités de l'état aussi-bien que de celles de la ville d'Avranches, préviendront à l'avenir un abus de confiance qui ne peut avoir que des résultats funestes.

RECHERCHES CHIMIQUES

Sur le sang et sur quelques autres fluides animaux, par M. W. T. Brande, écuyer, associé de la société royale de Londres (*extrait de Transact. philos.*, 1812, 1re. partie).

« Le chimiste italien Minghini annonça le premier la présence du fer dans le sang, et postérieurement MM. Fourcroy et Vauquelin ont attribué la couleur rouge de ce fluide à une combinaison de fer avec l'acide phosphorique. Cette considération que l'infusion de noix de galle dans une solution de matière colorante du sang n'y produit qu'une légère décoloration dans les circonstances les plus favorables à l'action de cet excellent réactif, me donna, sur les conclusions de ces savans chimistes, des soupçons qui se sont confirmés par mes expériences. L'examen chimique du chyle et de la lymphe, pour comparer leur composition à celle du sang, formait une partie importante de mon travail, parce qu'on n'en avait encore aucune analyse exacte.

1°. *Composition du chyle*. Le liquide contenu dans le canal thorachique varie beaucoup dans sa composition. On peut néanmoins le considérer comme du chyle pur quatre heures environ après qu'un animal a pris des alimens, pourvu que la digestion n'ait pas été interrompue. On voit alors ce liquide arriver en grande quantité par les vaisseaux lactés; il est d'une blancheur uniforme. Plus longtemps après que l'animal a mangé, la quantité du chyle diminue, et il prend l'apparence d'un mélange de lait et d'eau; enfin, quand l'animal n'a pas mangé depuis vingt-quatre heures et plus, le conduit thorachique contient un fluide transparent qui est de la lymphe pure.

1°. Le chyle pur et sans mélange de sang est opaque, parfaitement blanc, sans odeur, d'une saveur légèrement salée, puis douceâtre.

2°. Il ne change pas la couleur de tournesol ni celle du curcuma; mais fait passer lentement au vert la couleur du sirop de violettes.

3°. Sa pesanteur spécifique est un peu plus grande que celle de l'eau, mais moindre que celle du sang; il est probable qu'elle est sujette à beaucoup de variations.

4°. Environ dix minutes après avoir été tiré du conduit, il prend l'apparence d'une gelée molle, qui, dans l'espace de vingt-quatre heures, se sépare graduellement en deux parties, et donne un coagulum solide, nageant dans un fluide transparent et incolore. Ces changemens sont semblables

à la coagulation du sang et à sa séparation en serum et en caillot : ils sont aussi retardés ou accélérés par les mêmes moyens.

Analyse du coagulum. 1°. La partie coagulée ressemble davantage à la partie caséeuse du lait qu'à la fibrine du sang ;

2°. Elle se dissout rapidement dans les alcalis caustiques et les sous-carbonates. Avec les solutions de potasse et de soude, elle forme des composés d'un brun pâle, d'où il se dégage, quand ils sont récens, un peu d'ammoniaque. Dans l'ammoniaque la solution a une teinte rougeâtre ;

3°. L'action des acides sur ces différens composés, présente à peu près les mêmes phénomènes ; il se sépare une substance intermédiaire entre le gras et l'albumine. L'acide nitrique en excès redissout ce précipité à froid, et les acides sulfurique, muriatique et acétique par une ébullition prolongée ;

4°. L'alcohol et l'éther n'exercent aucune action sur le coagulum du chyle, mais ils dissolvent une petite portion des solutions alcalines, qui jouit des propriétés du spermacéti. Le reste est de l'albumine coagulée ;

5°. L'acide sulfurique dissout très-facilement le coagulum, même quand il est étendu de son poids d'eau; quand on aide l'action par une élévation de température, le coagulum se dissout dans un mélange d'une partie d'acide et de quatre parties d'eau : mais si l'on porte la proportion d'eau à six parties, cet acide n'a plus d'action. J'ai été surpris de ce que les alcalis ne forment pas de précipité, dans ces solutions, par l'acide sulfurique, quand on a employé la chaleur pour les former, et qu'une petite portion seulement de coagulum ait été dissoute; j'ai, en conséquence, examiné plus soigneusement les changemens qu'a éprouvés le coagulum par l'action de l'acide.

En évaporant une solution d'un gros de coagulum dans deux onces d'acide sulfurique étendu (formé d'une partie en poids d'acide sulfurique et de trois parties d'eau) jusqu'à réduction à une once, il se sépara une portion de matière charbonneuse, et la solution présenta les caractères suivans :

Elle était transparente et d'un brun pâle.

Les alcalis caustiques ou carbonatés n'y produisaient pas de précipité, soit qu'on saturât exactement l'acide, ou qu'on en ajoutât en excès.

L'infusion de noix de galle et d'autres solutions, contenant du tannin, troublaient la solution acide, et produisaient un précipité plus abondant dans celles qui avaient été neutralisées par les alcalis.

Évaporée à siccité, il se déposait de la matière charbonneuse, il se dégageait de l'acide sulfureux, et les autres produits de semblables décompositions.

6°. En faisant digérer du coagulum dans l'acide nitrique étendu (formé d'une partie en poids d'acide et de cinquante parties d'eau, il prit très-promptement une couleur brune foncée), mais il ne produisit pas d'autres changemens apparens au bout de plusieurs semaines. En séparant l'acide au bout de ce temps, le coagulum avait acquis les propriétés de cette modification de gras, que Fourcroy a décrite sous le nom d'*Adipocire*.

Un mélange d'une partie d'acide nitrique avec trois parties d'eau, agit plus promptement sur le coagulum du chyle. Une portion fut dissoute ; et quand on sépara l'acide du dépôt, on trouva à celui-ci les propriétés de la gélatine ; mais quand on chauffe ou que l'on emploie un acide plus concentré, l'action devient plus violente, il se dégage de l'acide carbonique, et il se forme de l'acide oxalique.

7°. L'acide muriatique concentré ne dissout pas le coagulum du chyle ; mais quand il est mêlé avec partie égale d'eau, ou même plus étendu, il se dissout avec facilité. La liqueur se trouble quand on la sature par les alcalis, mais ne donne aucun précipité que l'on puisse séparer par le filtre.

8°. L'acide acétique dissout une portion du coagulum ; la solution, ayant bouilli pendant quelques heures, dépose, en refroidissant, des flocons blancs, qui présentent les propriétés de l'albumine coagulée.

9°. L'action de l'acide oxalique est à peu près semblable à celle de l'acide acétique ; mais les acides citrique et tartarique n'en exercent aucune.

10°. Le coagulum donne, à la distillation, de l'eau légèrement impregnée de sous-carbonate d'ammoniaque, un peu d'huile épaisse, fétide, et des gaz acide carbonique et hydrogène carboné. Le charbon qui reste dans la cornue, est très-difficile à incinérer : il contient beaucoup de muriate de soude et de sous-phosphate de chaux, et seulement quelques traces d'oxide de fer.

Analyse du serum. 1°. La partie séreuse du chyle se trouble légèrement quand on la chauffe, et dépose des flocons d'albumine ;

2°. Si, après avoir séparé ces flocons, on évapore le liquide à la moitié de son volume en n'élevant pas la température au-dessus de 200° Farenheit (93° centigrade, 75° Réaumur), il se sépare par le refroidissement de petits cristaux, qui ont la plus grande analogie avec le sucre de lait. Leur forme paraît être celle d'un prisme oblique à six pans. Chauffés sur une lame de platine, ils se fondent, exhalent une odeur semblable à celle du sucre de lait, et brûlent sans résidu.

3°. La distillation de la partie séreuse du chyle donne une petite quantité de charbon avec des traces de sous-phosphate de chaux, du muriate et du sous-carbonate de soude.

Fin de l'analyse du chyle. Au Numéro prochain, l'analyse de la lymphe.

BIBLIOGRAPHIE.

Recueil des programmes et opérations chimiques et pharmaceutiques, *qui ont été exécutées aux juris médicaux pendant l'année* 1814, *sous la présidence du professeur Chaussier.* — Un cahier in-4°. ; chez Théophile Barrois, rue Hautefeuille.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de cette collection précieuse, augmentée tous les ans par M. Chaussier, et qui devient, par les soins de cet habile professeur, le fondement d'une pharmacopée nouvelle, selon toute apparence, incomparablement supérieure à tout ce que l'on connaît. Dans les dissertations, dont les examens sont l'occasion, M. Chaussier développe les principes qui doivent présider à l'association des substances et à la préparation des remèdes : il détermine ensuite le *modus faciendi*, et le fait exécuter. Plusieurs préparations n'ont peut-être pas un très-grand degré d'importance ; et le professeur semble les offrir, soit pour compléter son travail, soit pour en faire un objet de comparaison avec d'autres préparations plus efficaces. Il donne dans ce cahier la composition d'un *épithême ou sachet* préservatif, présenté par M. Cizos, pharmacien, à Versailles. Ce sachet, porté sur la peau, fournit une émanation continuelle, et forme autour du corps une sorte d'atmosphère acide, qui peut être employée utilement dans quelque cas où l'on serait exposé à l'infection.

Ce sachet est composé avec :

Sulfate acide de potasse . . . . 60 grammes.
Muriate de soude desséché . . . 30
Oxide noir de Manganèse 25

Après avoir pulvérisé séparément chacune de ces substances, on les mélange, on les étend sur une carde mince de coton, on les recouvre ensuite d'un taffetas fin, qui doit être cousu et piqué pour en former une sorte d'écusson, que l'on porte appliqué sur la région antérieure de la poitrine.

Nota. Pour rendre plus prompt et plus sensible l'effet de cette préparation, il faut humecter très-légèrement le sulfate acide de potasse avec une petite quantité d'acide sulfurique.

Ce cahier contient, avec une foule d'autres préparations, celle des principales eaux minérales de France, avec des considérations sur leurs propriétés, leur nature et leur classification.

Pharmacie domestique, d'urgence et de charité, *à l'usage des personnes qui habitent la campagne, etc.* ; par Ch. L. Cadet de Gassicourt, chevalier d'Empire, docteur ès-sciences, pharmacien ordinaire de S. M. l'Empereur. Seconde édition. Un vol. in-18. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 5 c. par la poste. A Paris, chez L. Colas, im-

primeur-libraire, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice.

La médecine n'est point une science qu'on puisse apprendre avec un livre : elle demande de longues études, des observations multipliées, des connaissances variées et des dispositions naturelles qui se trouvent rarement réunies dans un même individu. Il est donc très-dangereux de se traiter soi-même et de traiter les autres, quand on n'a pas fait une étude spéciale et approfondie de l'art de guérir. Les livres qui, sous une forme élémentaire, donnent, aux gens du monde, des conseils généraux pour combattre des maladies dont à peine ils peuvent connaître le nom, ont fait plus de mal que les maladies elles-mêmes. Il est donc nécessaire, il est indispensable d'appeler un médecin instruit toutes les fois que l'on est réellement malade.

Il est cependant des circonstances où, dans l'impossibilité d'appeler un médecin ou d'obtenir promptement son avis, il faut prendre sur soi de porter des secours à celui dont la vie est menacée. Dans les campagnes surtout, on est souvent exposé à faire forcément la médecine provisoire. Une chute, une blessure, une attaque de nerfs, d'apoplexie, de paralysie, une brûlure, un empoisonnement, une asphyxie, la morsure d'un animal venimeux, mille autres accidens nécessitent l'emploi subit des remèdes. Aussi voit-on depuis long-temps les propriétaires qui passent une partie de l'année à la campagne s'empresser de former chez eux des collections précieuses de médicamens, pour les distribuer aux cultivateurs peu fortunés qui les entourent, et qui ne pourraient se les procurer, si l'on se contentait de leur en offrir la valeur.

Tout ce qui précède est copié mot à mot des considérations générales placées au commencement du livre que nous annonçons, et peut en faire connaître l'esprit. Ces opinions sont conformes à ce que nous avons répété cent fois dans ce Journal. En passant en revue toutes les substances qui peuvent former une pharmacie domestique, M. Cadet de Gassicourt donne l'exposition abrégée de leurs propriétés. Peut-être serait-il à désirer qu'il eût fait entrer dans son recueil moins de remèdes composés, comme les baumes, les élixirs, les pilules, les poudres, et qu'il les eût remplacés par des remèdes simples, si toutefois il était nécessaire d'en remplacer un grand nombre.

EAUX MINÉRALES NATURELLES.

Changement de domicile.

Les Personnes dont l'Abonnement finit au mois de Juillet, sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver de retard.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit : à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire-Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XIX.) (1er. Juillet 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = IVe. PÉRIODE. — *Contemporains et successeurs d'Asclépiades.*

Non est cardiacus, Craterum dixisse putato,
Hic æger. (Horat. satir. 3, lib. II.)

ASCLÉPIADES mourut vers la fin du 39e. siècle, dans un âge fort avancé; ayant gagné, comme le dit Pline, la gageure qu'il avait faite de n'être jamais malade, puisque sa mort fut causée par un accident. *Sponsione cum fortunâ factâ, ne medicus crederetur si unquàm invalidus fuisset ipse; et victor, supremâ in senectâ, lapsu scalarum exanimatus est.* (Lib. VII, cap. 37.)

Les auteurs anciens font mention de plusieurs autres médecins du nom d'Asclépiades : Galien parle de cinq qui se sont occupés spécialement de la composition des remèdes. On en compte encore six ou sept dont aucun ne mérite une grande attention. Les disciples les plus connus du premier sont, au rapport de Dioscoride, Julius Bassus, Niceratus, Petronius, Diodotus, Sextius Niger, qui s'attachèrent tous à l'étude de la matière médicale. On cite encore Métrodore, Artorius, médecin d'Auguste; Eunomus, Cassius et Moschion, qui avait corrigé quelques opinions de son maître. Le poëte Horace a consacré le souvenir de Cratérus dans deux passages de sa 3e. satire. Cicéron parle surtout d'un nommé Alexion, dont il déplore la perte (*ad Attic. lib. XV, cap.* 1); Cratévas, l'herboriste, ῥιζοτόμος, mérite aussi d'être rappelé; mais le plus célèbre des successeurs d'Asclépiades fut, sans contredit, Themison, auquel nous devons nous arrêter d'une manière spéciale.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 juin inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	8
Fièvres bilieuses ou gastriques.	67
Fièvres muqueuses.	0
Fièvres adynamiques ou putrides.	3
Fièvres ataxiques.	0
Phlegmasies internes ou externes, dont 17 des voies de la respiration.	39
Phthisies pulmonaires.	3
Paralysies récentes.	1
Variole.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	162
Galeux.	171
TOTAL GÉNÉRAL.	455

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

L'INTEMPÉRIE pluvieuse s'est prolongée jusqu'au 20; il n'y a pas eu un seul jour sans quelques gouttes de pluie; il y a eu souvent des averses considérables; la remarque des agriculteurs sur la longue durée des pluies lorsqu'elles ont lieu le jour qu'on fête Saint Médard, le 8 juin, avait reçu jusque-là une confirmation marquée; il en est de même de l'assertion des astronomes sur l'influence de la lune: *Talis prima talis tota, nisi mutetur in quartâ.* Cependant, depuis cinq à six jours, le temps est constamment serein. La température a été assez chaude, le thermomètre est souvent monté à 20 degrés, et n'est guères descendu au-dessous de 12.

Sous cette constitution humide, il y a eu beaucoup de fluxions et de rhumes, des atteintes de rhumatisme; la coqueluche a été fréquente; mais il y a eu en général peu de maladies graves; leur caractère a été plus humoral qu'inflammatoire; le vomitif au commencement, des boissons acides, stibiées, ont été indiqués et usités dans leurs cours.

La rougeole, très-répandue chez les enfans, a attaqué plusieurs adultes; il n'y a eu en général qu'à ne rien faire pour que son cours ait été simple et régulier. L'usage des échauffans, sous le spécieux prétexte de porter à la peau, aigrit et aggrave la maladie; les refroidissemens déplacés la prolongent et la compliquent. Dans quelques cas où la toux était très-fatigante, des potions avec l'huile d'amandes douces l'ont calmée et ont entretenu avec avantage la liberté du ventre; mais on ne peut trop rappeler combien il importe de purger à la suite, même sans indication apparente.

Les observations judicieuses du rédacteur de la Gazette de Santé, nous ayant engagé à faire quelques recherches relativement au fait d'éruption, énoncé dans nos dernières notes (1); le résultat a été que mademoiselle H., ayant mangé, il y a sept à huit ans, beaucoup de fraises, avait eu une forte indigestion, qui avait été suivie de quelques jours de fièvre et d'une éruption générale assez abondante, qui avait duré quelques jours, et s'était terminée sans accident et sans remèdes; depuis ce temps elle ne peut voir ou sentir des fraises sans éprouver les symptômes et l'éruption qui ont été exposés; elle nous a dit qu'elle croyait s'apercevoir qu'il y avait eu dans les deux dernières reprises quelque diminution dans leur intensité; il paraît ainsi qu'une cause physique a exercé la première action sur l'estomac et qu'il en est résulté une disposition susceptible d'être mise en jeu, sans l'intermède de cet organe : combien n'y a-t-il pas d'exemples que le moral renouvelle des effets produits, dans le principe, par des causes physiques! Et combien même de phénomènes et de changemens dans l'ordre physique, sont l'ouvrage exclusif de causes morales!

MÉNURET, *D. M. M.*

(1) *Voyez* l'avant-dernier N°., article premier.

☉ Nouvelle lune, le 6 juillet.

Depuis le 21 jusqu'au 30 juin, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{6}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. — Le *minimum* de 7 d.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 70 d. — Le *minimum* de 60 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

EXEMPLE D'ASPHYXIE *causée par de l'essence de térébenthine.*

Nous avons parlé, il y a plusieurs années (21 avril 1812), d'un cas d'asphyxie causé par l'action de résines répandues dans un lieu clos; celui que nous allons rapporter est extrait d'un ouvrage publié depuis long-temps, mais il présente un grand intérêt, parce que les détails en sont fort circonstanciés et peuvent faire apprécier le danger que l'on court en pareille circonstance.

Un épicier de la rue des Lombards, à Paris, avait dans sa cave, remplie d'épiceries, un baril d'essence ou huile de térébenthine. Cette substance ayant coulé à travers les douves écartées, deux personnes qui entrèrent dans cette cave tombèrent suffoquées. Quoiqu'on les secourût assez promptement, l'une des deux mourut, et l'on ne put rappeler à la vie l'autre, qui était un jeune homme, qu'avec beaucoup de peine.

Il était couché sur l'escalier le visage tourné contre terre, la tête sur un bras, sa bouche, son nez et ses joues étaient baignés d'une écume noirâtre; il avait le visage pâle et défait, et les dents serrées. Il respirait encore, quoique d'une manière presqu'insensible, et avec un râle d'agonisant. On le porta à l'air libre, et la respiration devint plus marquée; le pouls était petit et concentré.

Après l'avoir mis au lit, on lui fit prendre quelques gouttes de *lilium de Paracelse* (alcohol potassé) étendues dans du vin; et bientôt après, sept grains d'émétique dans une très-petite quantité d'eau. On lui donna ensuite une potion sudorifi-

que et spiritueuse toujours émétisée. Le malade ne se trouvant pas mieux, et ses dents ne se desserrant point, on le saigna du bras; le sang vint difficilement, et le peu qu'il en sortit avait une forte odeur de térébenthine; enfin, tous ces secours ne produisant aucun bon effet, on appliqua les vésicatoires aux jambes : au bout de quatre heures, il commença à ouvrir les yeux, et reprit insensiblement l'usage des sens et de la parole.

Bientôt après il eut des nausées, et vomit une fois; on seconda l'action de l'émétique par quelques verres d'eau tiède : lorsque l'estomac fut dégagé, on procura des évacuations par le bas au moyen d'un lavement purgatif : alors le malade parut plus tranquille; mais sa respiration était toujours courte et laborieuse; il prit alternativement pendant la nuit du thé et une potion cordiale par cuillerée. Ces remèdes le firent transpirer si abondamment, qu'on fut obligé de le changer huit fois de chemise pendant la nuit. Les premières chemises sentaient la térébenthine, ainsi que les crachats qui étaient sanguinolens. Le lendemain il reprit connaissance et retrouva le souvenir de ce qui lui était arrivé la veille. Il éprouva encore un violent accès de fièvre, qu'on dissipa par des boissons délayantes, et qui fut suivi d'un parfait rétablissement. Ce fut alors qu'il raconta ce qu'il avait éprouvé. Il dit n'avoir senti ni douleur ni oppression; mais à l'instant qu'il perdait connaissance, il éprouva une sensation voluptueuse, son imagination était occupée par une douce rêverie et par un délire inexprimable jusqu'au moment où il perdit tout mouvement et tout sentiment.

Cet événement, arrivé il y a une quarantaine d'années, à une époque où la chimie n'était point encore avancée, reçut diverses explications. Les uns attribuèrent ces accidens aux émanations de l'huile de térébenthine; les autres crurent qu'ils étaient occasionnés par des *moffettes* (gaz de diverses sortes) qui, de lieux plus profonds, parvenaient dans la cave. Ces explications ne sont point admissibles aujourd'hui : on sait que les résines et les huiles volatiles s'oxident en s'emparant de l'oxigène de l'air atmosphérique, qui, dès-lors, n'est plus propre à la respiration. A la suite de l'événement de cette nature dont nous avons autrefois parlé, M. Thénard analysa une portion de l'atmosphère de la cave, et reconnut que c'était de l'azote à peu près pur; par conséquent, ne pouvant plus entretenir la vie : on aurait reconnu les dangers qu'il y avait à pénétrer dans cette cave en y portant une lumière allumée.

Quant aux remèdes employés ici pour rappeler le malade à la vie, l'on peut croire qu'on a trop insisté sur les sudorifiques et les spiritueux : l'action d'un vomif était fort bien indiquée; il eût été fort salutaire, sans doute, de tenter l'insufflation de l'air dans les narines et les poumons, et l'on ne devrait point aujourd'hui manquer d'y recourir. En somme, l'exposition à l'air froid, le vomitif, et, par la suite, quelques cordiaux, sont les moyens les plus efficaces que l'on puisse mettre en usage.

Suite des RECHERCHES CHIMIQUES *sur le sang et quelques autres fluides animaux*; par M. W. T. Brande, écuyer, associé de la société royale de Londres. (*Extrait des Transact. philos.*, 1812, 1re partie. *Voyez* l'avant-dernier N°.)

Analyse de la lymphe. — LE liquide que l'on trouve dans le canal thorachique des animaux que l'on a gardés plus de vingt-quatre heures sans leur donner de nourriture, est parfaitement transparent et incolore : il ne paraît différer, sous aucun rapport, de celui qui est contenu dans les vaisseaux lymphatiques. On peut donc le considérer comme de la lymphe pure. Il présente les propriétés suivantes :

1°. Il se mêle en toutes proportions avec l'eau;

2°. Il n'a pas d'action sur les couleurs végétales;

3°. Il n'est coagulé ni par la chaleur, ni par les acides ou l'alcohol; mais ce dernier réactif le rend ordinairement un peu trouble;

4°. Evaporé à siccité, il laisse une très-petite quantité de résidu, qui fait passer légèrement au vert la couleur du sirop de violettes;

5°. Quand on l'incinère dans un creuset de platine, on trouve dans le résidu un peu de mu-

riate de soude; mais je n'ai pu y découvrir la moindre trace de fer;

6°. Ce fluide, étant analysé par les méthodes électro-chimiques (*Philos. Transact.*, 1809, p. 373), soumis à l'action d'une batterie de trente paires de plaques de cuivre et de zinc de quatre pouces, il parut au pôle négatif une portion d'alcali, et il se sépara quelques portions d'albumine coagulée. Autant que je puis affirmer, d'après les petites quantités de liquide sur lesquelles j'ai opéré, il ne s'est dégagé que de l'acide muriatique au pôle positif.

Quelques remarques sur l'analyse du sérum du sang.

On regarde en général le fluide qui se sépare du sérum coagulé par la chaleur, et que les physiologistes appellent *sérosité*, comme formé de gélatine avec un peu de soude non combinée, et une petite quantité de substances salines, comme les muriates de soude et de potasse, les phosphates de chaux et d'ammoniaque. Le docteur Bostock les regarde comme du mucus. (*Transact. of the Med. and Chir. Society*, t. 1, p. 73). J'avais été conduit par quelques expériences sur le sérum du sang à regarder la *sérosité*, comme un composé d'albumine avec excès d'alcali, et à considérer la coagulation du sérum comme analogue à celle du blanc d'œuf et des autres variétés de liquides albumineux. Pour m'assurer si cette opinion était fondée, et découvrir si la gélatine existait dans le sérum, j'ai fait les expériences suivantes.

Deux onces furent chauffées au bain de sable jusqu'à parfaite coagulation; le coagulum fut coupé en morceaux, et on le fit digérer pendant plusieurs heures dans quatre onces d'eau distillée, que l'on sépara ensuite par le moyen du filtre.

La liqueur claire rougissait le papier de curcuma, donnait un précipité abondant, par l'infusion de noix de galle; évaporée jusqu'à réduction à demi-once, elle se prenait en gelée par le refroidissement. L'acide sulfurique et l'acide muriatique la troublaient légèrement; mais l'alcohol n'y produisait aucun changement.

D'après les résultats de ces expériences, je conclus que la gélatine était dissoute dans l'eau; mais comme une solution alcaline d'albumine forme une gelée imparfaite quand elle est très-concentrée, et que l'albumine et la gélatine sont toutes les deux précipitées par le tanin, je crus ne pouvoir conclure rien de positif jusqu'à ce que j'eusse examiné la solution par les méthodes les plus exactes de décomposition électrique.

En la plaçant dans le circuit *voltaïque*, mes soupçons furent justifiés par la coagulation rapide qui se fit au pôle négatif: je fis alors d'autres expériences pour appuyer ce résultat.

Une once de sérum pur fut dissoute dans trois onces d'eau distillée; les conducteurs d'une batterie de trente paires de plaques de quatre pouces furent plongés dans cette solution, à la distance de deux pouces l'un de l'autre: on continua l'action électrique pendant trois heures et demie, en enlevant l'albumine solide; et au bout de ce temps, il n'y eut plus de coagulation; il se fit seulement une décomposition d'eau.

M'étant assuré par des recherches précédentes, que la gélatine n'est pas altérée pendant la décomposition électrique de sa solution faite comme nous venons de le dire, mon objet dans ces expériences était de m'assurer s'il restait de la gélatine après que la séparation complète de l'albumine avait eu lieu, et je trouvai qu'elle n'était pas précipitée par l'infusion de la noix de galle, et ne donnait pas de gélatine quand on l'évaporait à siccité.

Deux onces d'acide muriatique étendu furent mêlées à une once de sérum. Le mélange prit sur-le-champ une apparence gélatineuse: on chauffa, et la coagulation de l'albumine étant plus complète, le liquide s'est filtré. L'électricité *voltaïque* n'y produisait aucun effet, et l'infusion de noix de galle n'occasionnait aucun précipité.

Je répétai la première expérience, en ajoutant au sérum trente gouttes d'une solution de colle de poisson: le liquide qui se sépara après que l'albumine fut complètement coagulée par l'action de l'électricité, était abondamment précipité par l'infusion de noix de galle.

On peut conclure de ces expériences que la gélatine n'existe pas dans le sérum du sang, et que la sérosité consiste en une combinaison d'albumine avec une grande quantité d'alcali, qui modifie l'action des réactifs ordinaires, mais est facilement séparée par la décomposition électrique.

Pour m'assurer si le fer existe dans le sérum du sang, on évapora une pinte de ce liquide à siccité, dans un creuset, et on le réduisit graduellement en charbon que l'on incinéra, et que l'on fit digérer dans l'acide muriatique auquel on avait ajouté quelques gouttes d'acide nitrique : il resta quelques portions de charbon qui ne furent pas dissoutes. La solution fut saturée par l'ammoniaque, qui occasionna un précipité abondant de sous-phosphate de chaux, accompagné seulement de quelques traces d'oxide de fer.

Quelques expériences sur le caillot du sang.

Il résulte des belles recherches de M. Hatchett que l'albumine obtenue, soit de la fibre musculaire lavée, soit du sang, soit de toute autre source, présente fort peu de différence dans ses propriétés; tandis qu'on en trouve beaucoup dans les proportions des matières salines et terreuses dont chaque variété est composée.

On savait, par la dissertation que j'ai déjà publiée, que les cendres produites par l'incinération du charbon que l'on obtient en distillant l'albumine, ne contiennent pas des quantités appréciables de fer.

Pour rechercher l'existence du fer dans la matière colorante du sang, j'ai fait les expériences suivantes sur le caillot.

Deux pintes de sang furent recueillies dans des vaisseaux séparés. On laissa l'une coaguler spontanément; on agita l'autre pendant une demi-heure avec un morceau de bois, non pour recueillir le coagulum, mais pour diviser dans le sérum la plus grande partie de la matière colorante. Ces deux portions furent desséchées au bain marie, et des quantités égales calcinées dans un creuset de platine, pour avoir le charbon que l'on incinéra ensuite. On fit digérer les cendres dans l'acide nitro-muriatique, et on satura la liqueur avec l'ammoniaque pour précipiter le sous-phosphate de chaux et l'oxide de fer qui pouvait y exister.

Les précipités furent rassemblés, séchés et traités par l'acide acétique étendu, qui en opéra complètement la solution, à l'exception de quelques traces très-peu considérables. L'oxide rouge de fer resta; la quantité était la même dans les deux cas, et si petite qu'elle échappait presqu'à l'observation.

Il est raisonnable de conclure que, si la matière colorante du sang était du fer dans un état de combinaison, on devait trouver une plus grande proportion relative de ce métal dans le premier coagulum que dans le second. Ces expériences, répétées un grand nombre de fois, ont fait voir qu'il n'en est pas ainsi; et le résultat suivant paraît compléter l'évidence de ces premières preuves.

La matière colorante d'une pinte de sang fut divisée par l'agitation, dans le sérum, d'où elle se sépara graduellement. Le coagulum ayant été enlevé après vingt-quatre heures, on décanta le sérum clair, et, après avoir évaporé à siccité le résidu, on l'incinéra et on examina la cendre. Mais les traces d'oxide de fer furent aussi peu distinctes que dans les autres cas, quoique l'on eût employé une quantité considérable de matière colorante.

Nous rapporterons, dans un dernier article, les principaux résultats obtenus par l'auteur de ces recherches et les conclusions générales qu'il en tire.

Observations sur l'usage avantageux de la poudre de charbon de bois, dans trois cas D'EMPOISONNEMENT PAR LE VERT-DE-GRIS; par M. Bertrand, docteur-médecin, à Pont-du-Château.

Nous avons rapporté, le 11 janvier 1814, des expériences de M. le docteur Bertrand, qui ten-

daient à prouver que le charbon en poudre était un contre-poison du sublimé corrosif et de l'arsenic : le 21 juillet suivant nous rendîmes compte d'expériences tentées par M. Orfila, pour vérifier cette propriété du charbon, et du résultat de ces expériences, entièrement opposé à celui que M. Bertrand avait obtenu; ce qui devait en conséquence faire suspendre tout jugement définitif sur cet objet.

Nous fîmes ensuite connaître, le 21 novembre dernier, une obervation de M. Sézanc, médecin de Montpellier, qui prétendait avoir dissipé tous les accidens d'un empoisonnement par l'arsenic, sur deux personnes, en usant de la poudre de charbon, suivant les indications de M. Bertrand. Nous fîmes observer que cette observation manquait des détails qui auraient pu la rendre tout à fait concluante, et nous exprimâmes le vœu de voir éclaircir les difficultés qui couvraient encore cette question importante.

M. Bertrand n'a répondu à aucune objection; mais, ce qui vaut mieux sans doute, il continue à observer; et vient de rapporter un nouveau fait qui prouverait, selon lui, que la poudre de charbon n'a pas moins d'efficacité contre le vert-de-gris naturel (carbonate de cuivre), que contre les deux autres poisons dont nous avons parlé plus haut.

« Le 1er. février 1815, à midi, madame B., âgée de 67 ans, sa demoiselle, âgée de 39 ans, et sa servante, de l'âge de 22 ans, ont mangé d'une fricassée de poulet, préparée dans une casserole mal étamée, avec de l'eau qui avait bouilli et séjourné dans une cafetière de cuivre rouge, dépourvue d'étamage.

» Le soir et durant la nuit, les deux maîtresses ont des envies de vomir, avec stipticité et sécheresse de la bouche, soif, vives douleurs à l'épigastre, coliques suivies de déjections alvines séreuses, blanchâtres.

» On attribue ces accidens à une indigestion; mais le matin ils augmentent surtout chez la demoiselle, qui est en proie à des anxiétés continuelles, à des convulsions générales, à un gonflement douloureux et rénitent de l'abdomen, à des défaillances répétées : les deux malades ont des rapports cuivreux, des coliques violentes avec épreintes, et rendent quelques selles liquides, verdâtres.

On administre des infusions de thé sucrées, on fait usage de fomentations émollientes, le tout sans succès.

Le chirurgien, instruit à la seconde visite de la cause des accidens par l'inspection de la casserole et de la cafetière, où l'on voyait quelques restes de vert-de-gris, propose le lait et les huileux; mais on ne fait usage que d'infusions sucrées de thé ou de fleurs de tilleul. De temps à autre on donnait quelques gouttes de laudanum de Sydenham et de liqueur d'Hoffmann sur du sucre : on continuait les fomentations.

Cependant les accidens n'étaient point diminués vers le soir, que M. Bertrand fut appelé près des malades. Ce médecin les trouva dans l'état suivant. La mère éprouvait beaucoup de chaleur et de sécheresse dans la bouche et dans le trajet du canal alimentaire, un goût métallique stiptique, un sentiment de douleur à l'épigastre, des coliques fréquentes suivies de loin en loin de selles liquides et verdâtres : un gonflement douloureux de l'abdomen, quelques anxiétés, un accablement général, des palpitations auxquelles elle est fort sujette; son pouls avait peu de réaction, et présentait quelqu'irrégularité.

La servante, forte et vigoureuse, offrait la même série de symptômes, avec une force plus marquée du pouls, et des coliques suivies de déjections plus copieuses et de même nature.

La demoiselle était en proie à un semblable appareil de phénomènes, avec cette différence, qu'elle ressentait encore des rapports cuivreux, des douleurs intolérables à l'épigastre et au bas-ventre sans déjections : elle éprouvait un violent mal de tête, des lypothymies, des sueurs froides; la figure indiquait une atteinte portée aux forces radicales de la vie; son pouls était extrêmement serré, petit et parfois irrégulier.

M. le docteur Bertrand, convaincu par les ren-

seignemens qu'il avait pris, et par l'examen des symptômes, qu'il avait à combattre un empoisonnement par le vert-de-gris, songea d'abord à l'emploi du sucre à forte dose, et à celui du blanc d'œuf, qui lui avaient parfaitement réussi dans des expériences faites en 1811, et cependant fut conduit machinalement, *dit-il*, à recourir au charbon de bois. Il prépara une forte solution de charbon de bois de noyer dans huit onces d'eau; il y mit en suspension une demi-once de la même poudre bien tamisée, du sucre et de l'eau de fleurs d'oranger.

La mère en prit une cuillerée toutes les demi-heures, et la demoiselle tous les quarts d'heure. La première éprouva un effet sensible et une amélioration manifeste dès la troisième prise de la potion, et la seconde fut si soulagée après la quatrième, qu'elle dit au médecin : *Vous m'avez mis un baume sur l'estomac*. La potion fut continuée pendant la nuit à des distances plus éloignées : ces dames goûtèrent un sommeil tranquille; la mère rendit une seule selle liquide, verdâtre.

Le lendemain, les choses étaient dans le meilleur état; cependant il a fallu agir par gradation, pour que la demoiselle ait pu supporter des alimens liquides ou bouillons.

La servante, n'ayant pas voulu d'abord prendre de la potion indiquée, éprouva, dans la nuit du 2 au 3, des coliques atroces, accompagnées de selles liquides jaunes et verdâtres. Le 3 au matin elle s'est soumise au traitement, et, comme ces dames, en a obtenu le succès le plus complet.

M. Bertrand ajoute au récit du fait quelques réflexions, dont le but est de faire sentir, que bien qu'on ne puisse expliquer d'une manière satisfaisante l'action du charbon comme contre-poison des oxides métalliques, on ne peut s'empêcher de conclure, des exemples qu'il en a rapportés, l'efficacité de cette substance : il annonce, en finissant, que l'on ne doit point se servir d'eau distillée pour faire avaler le charbon; il incline même à croire que les sels calcaires, contenus dans l'eau de la fontaine du lieu qu'il habite, sont la cause des différences qui existent entre ses expériences et celles de M. Orfila; quoiqu'il se soit assuré, qu'employée seule, elle n'a pas plus d'action que toute autre. Il pense donc qu'en pareil cas on doit employer de l'eau de fontaine ou de rivière, ou, peut-être mieux encore, de l'eau de puits.

De notre côté, nous témoignerons encore nos regrets, qu'il manque à cette observation le seul caractère qui peut lui donner toute l'authenticité désirable, c'est-à-dire, qu'il y manque la preuve incontestable, que les malades eussent pris du vert-de-gris. La plus simple épreuve chimique faite sur les matières des vomissemens ou des déjections, ou même sur de l'eau qu'on aurait de nouveau fait bouillir dans la même cafetière, aurait pu détruire tous les doutes; mais jusque-là, la démonstration n'est pas complète, puisque tous les symptômes énoncés pouvaient dépendre d'une autre cause, et que la saveur cuivreuse même qui est, à la vérité, une présomption, n'est point elle-même un indice certain. Cependant les occasions de répéter cette épreuve sont malheureusement trop communes, pour qu'on ne sache pas promptement à quoi s'en tenir. Nous prions toutes les personnes qui pourraient recueillir quelques lumières sur cet objet important, de vouloir bien nous les communiquer, afin que nous en fassions part au public.

SUR L'ÉPIZOOTIE DES BÊTES A CORNE.

Les craintes que nous avons plusieurs fois montrées du retour de l'épizootie n'étaient malheureusement que trop fondées, et la maladie vient de reparaître d'une manière assez violente dans le département du Rhône. Elle y a fait périr promptement plus de vingt têtes de bétail dans une seule commune. Voici des détails authenti-

ques dont la publicité peut avoir encore de grands avantages. Nous les tenons de M. Huzard, au nom de qui nous avons déjà publié tant d'avis malheureusement toujours trop méconnus.

Un habitant de la commune de Morancey, arrondissement de Villefranche, avait acheté, à Anse, où l'épizootie avait régné les mois derniers, des débris de vieux linge pour fumer ses vignes : ces matières étaient déposées sous un hangar près de son étable, où étaient quatre vaches et une génisse. Les animaux en sortant de l'étable flairaient avec une sorte d'avidité ces chiffons, soufflaient dessus, mugissaient, frappaient du pied. Deux de ces vaches charrièrent une voiture de cet engrais dans la vigne : elles ne cessèrent de s'inquiéter, de se tourmenter, de mugir, de respirer avec force et de frapper la terre tant qu'elles furent attelées à la voiture.

Deux jours après, les vaches de ce cultivateur tombèrent malades, et deux moururent promptement. Le vétérinaire appelé reconnut tous les caractères de l'épizootie, et détermina le propriétaire à faire abattre les deux autres. La génisse allait mieux, elle est guérie.

En visitant ce qui restait de chiffons, on y trouva des lambeaux de couvertures encore imprégnés de fiente de bêtes à cornes, qui très-probablement avaient servi à des animaux affectés de l'épizootie.

Tandis qu'on enfouissait une des vaches mortes, quatre bêtes à cornes du voisinage ont passé près de la fosse, ont flairé la bête morte : quelques jours après elles étaient affectées de la maladie. Bientôt toutes les étables environnantes en ont été infectées. Deux propriétaires ont fait abattre leurs animaux ; les autres les ont soustraits aux recherches, et peut-être ont porté la maladie ailleurs.

Ces détails n'apprennent rien de nouveau sur les moyens de communication de l'épizootie ; mais ils font voir à quel point on néglige les mesures prescrites contre les maladies contagieuses. La plupart des autorité locales manquent d'instruction, et ne peuvent apprécier l'importance des précautions desquelles dépend quelquefois le bonheur de tout leur pays. C'est donc à nous de leur retracer cette partie importante de leurs devoirs, et de leur fournir les moyens de répondre à la confiance du gouvernement et de leurs concitoyens.

Les Personnes dont l'Abonnement finit au mois de Juillet, sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver de retard.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit : à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire-Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XX.) (11 Juillet 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = IVe. PÉRIODE. — *Femmes qui ont cultivé la médecine.*

Certè, quid non replevêre fabulis Colchis Medea, aliæque, imprimis Itala Circe, diis etiam adscripta? (PLINII, Hist. nat. lib. XXV, cap. II).

Avant d'exposer ce qui se rapporte à la secte méthodique, je crois devoir dire un mot des femmes qui dans l'antiquité se sont adonnées à la médecine. Plusieurs déesses présidaient à cet art, et un grand nombre des femmes que les chantres de la mythologie ont immortalisées, étaient réputées en connaître tous les secrets; telles étaient Médée, Circée, Ocyroé, Œnone, etc., etc. Homère raconte qu'Hélène avait reçu de Polydamna, reine d'Égypte, le *népenthès*, préparation qui *adoucissait les chagrins et faisait oublier la tristesse* (Odyssée, liv. IV). On a prétendu que la célèbre Artémise, reine de Carie, qui a vécu environ quatre-vingts ans après Hippocrate, excellait dans la médecine; mais il est plus certain que la belle Cléopâtre en avait fait une étude suivie. Elle avait entrepris un grand nombre d'expériences sur les poisons, et il nous reste sous son nom quelques livres qui traitent *des maladies des femmes*. Galien, d'ailleurs, a rapporté diverses préparations qu'il dit avoir tiré de ses ouvrages. Ætius a cité plusieurs fragmens des livres d'une Aspasie, que l'on croit être cette belle Phocéenne qui fut la maîtresse de Cyrus le jeune et d'Artaxerce.

AVIS A MM. LES ABONNÉS.

L'INTERRUPTION que vient d'éprouver la *Gazette de Santé* est due aux événemens malheureux dont notre patrie est encore le théâtre. Les communications étant interceptées en plusieurs lieux, et très-difficiles dans presque tous, notre correspondance ayant d'ailleurs entièrement cessé, nous avons cru devoir suspendre momentanément une publication à laquelle de si graves circonstances ne permettaient d'accorder aucun intérêt. Nous reprenons aujourd'hui le cours de nos travaux, les numéros arriérés se succèderont avec rapidité; et revenus à la succession régulière dont nous nous sommes toujours fait un devoir, nous ne négligerons rien pour mériter l'estime de nos lecteurs. En leur témoignant nos regrets d'un retard dont ils ne nous accuseront point, nous leur demandons de nouveau le secours de leurs lumières, et les prions de se rappeler que la *Gazette de Santé* devant être un centre commun de toutes les connaissances médicales, les souscripteurs de cet ouvrage lui sont en quelque sorte redevables de tous les faits venus à leur connaissance, propres à en augmenter l'utilité. C'est spécialement aux personnes qui cultivent l'art de guérir que nous adressons cette prière. Nous continuerons à faire connaître avec empressement, sous leur nom, tous les faits intéressans qu'elles voudront bien nous adresser.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 juin inclus.

Fièvres non caractérisées.	4
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	35
Fièvres muqueuses.	0
Fièvres adynamiques ou putrides. .	3
Fièvres ataxiques.	0
Phlegmasies internes ou externes, dont 13 des voies de la respiration.	28
Phthisies pulmonaires.	3
Hémiplégies récentes.	3
Variole.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	92
Galeux.	51
Total général. . . .	223

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre); Menuret, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

Le temps reste encore pendant huit à dix jours couvert, nuageux; il y a quelques menaces d'orage, peu de pluie. La température devient par intervalles, surtout le soir et le matin, assez fraîche; enfin, depuis quelques jours, l'été semble se décider et se prononcer; la chaleur augmente et se soutient avec la sérénité. La liqueur thermométrique s'élève presqu'à 25 degrés; le vent du nord, devenu plus fort dans les derniers jours, tempère un peu la chaleur.

Le nombre des malades, la gravité des maladies diminuent sensiblement; si d'un côté, des causes morales et politiques déterminent quelques accidens nerveux et les compliquent avec des fièvres dont la marche est aigrie et dérangée, d'un autre côté, il semble que l'attention fortement dirigée vers de grands intérêts, rende l'action des causes maladives moins efficace, et les corps moins susceptibles.

Il y a eu dans le commencement beaucoup de rhumes et de fluxions, ainsi que des coqueluches chez les enfans; il est rare qu'elles résistent long-temps à l'usage soutenu de l'ipécacuanha à petites doses, surtout en infusion ou sirop; dans les cas d'irritation marquée, on le combine utilement avec celui de diacode et une eau aromatique; en général, l'union des préparations d'opium avec les vomitifs à très-petites doses, est un grand moyen d'exciter les transpirations.

Des éruptions de toute espèce, le plus souvent sans fièvre, s'observent, soit en boutons variés chez les enfans, soit en furoncles chez les adultes; les secours de l'art sont peu nécessaires, des attentions de prudence et de régime suffisent le plus souvent; dans bien des cas, après leur terminaison, il a paru à propos de ne pas omettre quelques purgatifs.

Dans quelques sujets mal disposés, l'action trop forte du sang vers la tête a donné lieu à des vertiges et à des affections plus graves, dont la saignée a été le principal remède.

Menuret, *D.-M.*

☽ Premier quartier, le 13 juillet.

Depuis le 1er. jusqu'au 11 juillet, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{2}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 21 d. $\frac{5}{10}$. — Le *minimum* de 7 d.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 70 d. — Le *minimum* de 61 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Maladie nerveuse, avec des alternatives d'impotence et de convulsions.

Mademoiselle ***, âgée de dix-huit ans, d'une très-belle constitution, quoique le flux menstruel ne soit encore établi que d'une manière peu constante, éprouva, il y a quelques années, une affection nerveuse accompagnée de spasmes d'une violence extraordinaire. Cette maladie ne se dissipa que difficilement, et plutôt par l'effet d'une vive commotion, que par le secours des médicamens. Mademoiselle semblait jouir depuis long-temps d'une santé parfaite, quand elle fut prise, tout à coup, vers la fin du mois dernier, d'un vertige avec obscurcissement de la vue,

qui la renversa par terre. Elle se fit, en tombant, plusieurs contusions à la tête, assez fortes pour exiger l'emploi réitéré des sangsues. Mademoiselle revenue à elle-même, ne se plaignit que de céphalalgie, et des douleurs causées par sa chute. Son pouls avait un peu de plénitude, sans être ni dur ni fréquent. Quelques jours d'un traitement approprié suffirent pour dissiper tout-à-fait son mal de tête, mais elle commença alors à se plaindre de la faiblesse de ses jambes, et bientôt elles furent hors d'état de lui rendre le plus léger service; cependant, quoiqu'incapables de soutenir le poids du corps, elles n'avaient perdu ni le mouvement ni la sensibilité; elles étaient seulement plus froides que de coutume. Un très-large vésicatoire fut appliqué sur la région lombaire, et des frictions stimulantes furent faites sur le trajet du nerf sciatique. Ce traitement n'ayant produit aucune amélioration, Mademoiselle prit matin et soir une pilule composée de deux grains d'extrait alcoholique de noix vomique. Les premières doses de ce médicament n'ayant pas causé de contraction dans les muscles dorsaux, mais seulement une gêne légère dans l'articulation des mots, qui se dissipait au bout de quelques minutes, on porta rapidement le nombre des pilules à quatre par jour. La malade se plaignit alors de contractions musculaires générales accompagnées d'une sorte de commotion. L'état des jambes s'améliora singulièrement. Mademoiselle pouvait se lever et faire, à l'aide d'un bras, plusieurs tours de sa chambre. Elle ne prenait encore que depuis quelques jours quatre pilules dans les 24 heures, quand les contractions musculaires devinrent de véritables convulsions, dont les attaques se renouvelaient un grand nombre de fois chaque jour, avec perte de connaissance. Après un temps plus ou moins long, la malade revenait à elle-même, et se plaignait seulement de pesanteur à la tête et d'une courbature générale; elle ne conservait aucun souvenir de ce qui lui était arrivé pendant l'accès. Elle disait seulement, en se frottant les yeux, à l'instant qu'il finissait : je viens encore de dormir. Du moment que les convulsions devinrent générales, Mademoiselle recouvra de suite le libre usage de ses jambes, comme il était avant sa maladie. On supprima les pilules d'extrait résineux de noix vomique; Mademoiselle fut mise à l'usage de l'infusion et de la poudre de valériane; on lui prescrivit des bains frais. Elle paraissait jouir dans l'intervalle des accès de la santé la plus florissante. La valériane n'ayant pas sensiblement agi sur l'affection nerveuse, on l'associa à la poudre de quinquina rouge, dans le dessein de diminuer l'excitabilité, en augmentant généralement la tonicité. Cette pratique fut suivie d'heureux effets, et bientôt les accès ne reparurent plus.

Fréd. Chardel.

Réflexions.

Cette observation présente l'exemple assez singulier d'une affection spasmodique générale, alternant avec l'impotence des membres inférieurs. J'avoue qu'au premier moment, l'ensemble de ces symptômes m'a fait naître l'idée qu'ils étaient dus à une altération du cerveau, qui pouvait dépendre, soit d'un développement d'Idatides, soit de la formation de quelque tumeur à l'intérieur de ce viscère. Si ma présomption est fondée, l'application répétée des sangsues à l'occasion des contusions que la malade s'était faites en tombant, doit avoir produit l'amélioration momentanée que l'on a obtenue, en ralentissant la marche de la maladie et en diminuant la congestion qu'elle occasionne; mais comme cet heureux effet ne peut être que momentané, la maladie a bientôt repris son cours, que rien ne saurait définitivement arrêter.

L'effet constant de l'administration des faibles doses d'extrait de noix vomique est de produire des secousses convulsives, et des roidissemens passagers du tronc et des membres, qui vont en augmentant et deviendraient promptement mortelles si on dépassait de certaines bornes. Il est très-remarquable que dans le cas présent, la faculté de se servir de ses jambes ne soit revenue que lorsque les convulsions ont été rendues générales.

Dans la supposition que j'ai faite, la poudre de valériane, le quinquina, ne peuvent être que des palliatifs, et ce qui donnerait peut-être quel-

que poids à cette opinion, c'est que depuis que cette observation est rédigée, la maladie est revenue.

M. le docteur Chardel nous promet de nous faire soigneusement connaître les détails de cette maladie intéressante.

NOTICE *sur les corps étrangers, cartilagineux et osseux, qui se forment dans les articulations;* par M. le baron D.-J. Larrey.

Malgré les accidens qu'entraîne la présence d'un corps étranger, lorsqu'il est mobile, dans les cavités des articulations, il ne paraît pas que la connaissance certaine de semblables corps remonte au-delà des dernières années du 17e. siècle. Une observation d'*Ambroise Paré*, laquelle fut oubliée pendant long-temps, est probablement le premier fait consigné qui puisse porter à croire que des accidens un peu graves dépendent quelquefois de cette cause; ce qui depuis a été confirmé nombre de fois par *Pechlin*, *Alexandre Monro*, *Simson*, *Wagner*, *Midleton*, *Reimar*, *Theden*, *Bilguer*, *Bromfield*, *Morgagni*, *Haller*, *Bell*, *Desault*, et beaucoup d'autres. Ils ont trouvé dans leurs dissections des corps insolites, ordinairement cartilagineux, au milieu des cavités articulaires, ou les ont même extraits pendant la vie pour faire cesser les accidens qu'ils occasionnaient.

On avait pensé que ces corps ne se formaient que dans l'articulation du genou, parce que c'est presque toujours dans cette articulation qu'on les rencontre. Néanmoins *Haller* en a observé plusieurs dans l'articulation temporo-maxillaire; *Bell*, dans celle du pied avec la jambe, où il prétend qu'ils ne sont pas très-rares; *Bichat*, dans une articulation du poignet; M. *Laennec*, dans celle de la tête du péroné avec le tibia; et je tiens de M. *Villermé* qu'il en a trouvé, avec M. *François Delaroche*, dans l'articulation du coude. Ces corps se trouvent plus communément dans les articulations ginglymoïdes, quelle qu'en soit la cause.

Leur nombre varie: tantôt il n'y en a qu'un seul dans une articulation; d'autres fois il y en a plusieurs. On n'en rencontre ordinairement qu'un ou deux dans la cavité du genou; quelquefois on y en a vu trois, et *Morgagni* y en a une fois compté plus de vingt. Sur deux hommes auxquels j'ai fait, avec le plus grand succès, des opérations pour extraire de semblables corps de la cavité du genou, l'un n'en avait qu'un et l'autre en avait deux, ainsi qu'on peut le voir dans mes Mémoires de Chirurgie militaire, où sont consignées ces observations.

En général, les deux extrêmes du volume de ces corps peuvent être comparés à un pépin de raisin et à une forte amande. Ceux dont j'ai rapporté les observations dans mes Mémoires de Chirurgie militaire, avaient le volume de cette dernière; j'en ai même vu qui avaient la grosseur d'un marron d'Inde aplati. *Desault* en a observé un qui avait 14 lignes dans son grand diamètre et 8 à 10 dans le plus petit. Ceux que l'on a trouvés dans l'articulation du genou étaient les plus volumineux; ceux que *Haller* a rencontrés dans l'articulation temporo-maxillaire, étaient petits et réunis entre eux par une substance ligamenteuse au milieu de laquelle ils étaient placés.

Leur figure ne varie pas moins: plus ou moins arrondis, ovoïdes, lenticulaires, plats, tout-à-fait irréguliers, ces corps présentent ordinairement, lorsqu'ils ont un certain volume, deux faces et des bords moins épais que le centre. Des deux faces communément l'une est inégale, comme tuberculeuse, très-convexe; l'autre plus plane, lisse, encroûtée d'un cartilage diarthrodial, est convexe ou concave inégalement. Celle-ci paraît répondre en dedans à la cavité articulaire, et l'autre en dehors.

La nature de ces corps insolites articulaires n'est pas constamment la même: quand on les a trouvés très-petits, ils étaient entièrement cartilagineux; ils offraient la couleur et tous les caractères des cartilages ordinaires. Rarement on en a vu d'entièrement osseux. Quelquefois ils étaient osseux, ou plutôt calcaires à la circonférence, et comme fibreux dans le centre. Lorsqu'ils avaient un certain volume, on les a souvent trouvés en

partie osseux et en partie cartilagineux; alors c'est le centre seul qui est ossifié, tandis que la circonférence a partout un cartilage à peu près également épais. Dans ceux qui sont volumineux, et dont une des surfaces répond au-dehors de l'articulation, le cartilage est plus épais au côté opposé; d'autres fois il n'y a de cartilage que du côté de l'articulation. Le corps articulaire que j'ai extrait dernièrement, offre un exemple bien évident de la dernière disposition.

Lorsque ces corps articulaires insolites sont volumineux, leur centre offre un tissu osseux semblable à celui que l'on appelle celluleux dans les os courts ou cubiques; la couche compacte étant fort mince et entourée d'une couche cartilagineuse. Néanmoins on a vu de ces corps très-volumineux qui ne contenaient pas de tissu osseux. L'analyse de l'un d'eux que j'ai retiré du genou d'un homme de la garde, a été faite par M. *Vauquelin*, et a donné pour résultat une très-grande proportion d'albumine, et les mêmes produits que donnent les cartilages ordinaires. Il est presque inutile de dire que c'est principalement le phosphate calcaire que l'on a retiré de ces corps lorsqu'ils étaient à l'état osseux.

Les corps étrangers qui se forment dans les articulations, et que j'appellerai *corps cartilagineux*, parce que, ainsi que je l'ai déjà dit, ils se montrent ordinairement sous ce seul état, ont été trouvés dans les cavités articulaires, où, et c'est la disposition la plus rare, on les a trouvés en dehors de la capsule synoviale, et faisant saillie dans la cavité de l'articulation. Dans le premier cas, ils étaient le plus souvent flottans et dégagés de toute adhérence; d'autres fois ils adhéraient à la surface interne de la capsule par des sortes de pédicules membraneux, évidemment formés par la capsule synoviale elle-même, laquelle les enveloppait. Je me suis convaincu, par la dissection, qu'un prolongement très-fin et très-délié de la capsule, recouvre la surface articulaire de ces cartilages, à laquelle cette pellicule membraneuse s'unit si intimement qu'on ne peut l'en détacher qu'avec les plus grandes peines et les dissections les plus délicates. C'est à cette pellicule qu'est probablement due la forme lisse et polie du cartilage.

En examinant bien celui-ci, lorsqu'il est ainsi adhérent, il résulte de ce que je viens de dire, qu'il est véritablement situé hors de la cavité des articulations, dans laquelle il fait relief en poussant, en quelque sorte, au-devant de lui la membrane synoviale, dans le fond du prolongement de laquelle il est logé. Ceci est d'autant plus évident que le pédicule est à peine distinct. Ainsi que l'a observé M. le D. *Laennec* pour les corps cartilagineux de la tunique vaginale, ceux des articulations, lorsqu'ils sont encore fort petits et ne sont pas suspendus à une sorte de pédicule, n'ont probablement aucune adhérence avec les parties environnantes. Il est très-probable que le pédicule s'allonge, et s'amincit chaque jour davantage; que, tiraillé dans les divers mouvemens, il se rompt et se déchire, soit par l'effet de cette seule cause, soit aussi par une cause analogue à celle qui fait que la tunique vaginale se sépare entièrement du péritoine après un certain temps. Dès ce moment le corps tombe, et peut rouler dans la cavité articulaire; ses formes peuvent changer; sa densité doit s'augmenter, son volume un peu diminuer; il passe ou peut souvent passer d'un côté de l'articulation à l'autre.

Il paraît que c'est particulièrement à compter de cette époque que les accidens se développent, ou qu'ils acquièrent quelque intensité; aussi il est facile de conclure de presque toutes les observations détaillées d'extraction de corps cartilagineux, qu'ils étaient parfaitement libres de toute adhérence dans les articulations.

L'étiologie certaine de ces corps contre nature est tout à fait inconnue; s'il y a quelques causes déterminantes que l'on puisse admettre, ce sont les coups, les chutes ou les percussions violentes.

On a beaucoup été partagé d'opinions touchant la formation de ces corps : les uns ont voulu qu'ils dussent leur naissance à des portions de cartilages articulaires détachés dans une chute; d'autres, à la transformation en tissu cartilagineux d'un point de la capsule; celui-ci a soutenu que c'était au détachement ou à la meurtrissure d'une portion

du tissu graisseux et vasculaire du pourtour de l'articulation lors des chutes, des percussions; celui-là, qu'ils se formaient par la synovie qui s'épaissit en plus ou moins grande quantité vers les points déclives de l'articulation.

Sans vouloir critiquer les diverses théories établies sur les causes de la formation des corps cartilagineux étrangers dans les articulations, j'ai d'abord cherché à exposer les faits. L'essentiel est le diagnostic de ces corps. On le trouve dans l'uniformité des symptômes qui accompagnent leur développement. Supposons que ce soit dans la cavité du genou; et jusqu'à présent je ne crois pas que l'on ait eu, pendant la vie, des données certaines sur l'existence d'un semblable corps dans une autre articulation.

D'abord fixé dans un coin, dans un enfoncement où il n'est pas comprimé et ne comprime rien, il n'entraîne aucun accident. Mais devenu mobile, porté, par les divers mouvemens, dans différentes régions de l'articulation, malgré son poli et la synovie qui favorise son glissement, il peut empêcher celui des surfaces articulaires. Alors toute flexion de la jambe, et même tout mouvement, devient tout à coup impossible par les douleurs souvent très-vives qu'il occasionne. Cette douleur se prolonge plus ou moins, ou bien cesse tout à coup, après une demi-minute, dans les mouvemens que fait le malade ou que l'on imprime à sa jambe : l'articulation est à l'instant susceptible de ses mouvemens ordinaires. En même temps que le corps passe d'un côté de la rotule à l'autre, qu'il change de place dans la cavité du genou, le malade y entend fréquemment une sorte de crépitation, et la main sent souvent immédiatement au côté de la rotule une espèce de saillie dure ou de tubercule que fait disparaître la pression. Puis après un temps plus ou moins long, et quelquefois assez pour porter à croire que le corps s'est dissous ou n'existe plus, les mêmes circonstances ramènent la douleur, laquelle est quelquefois excessive. On remarque que ce sont particulièrement les mouvemens brusques et étendus. Bientôt, si la douleur se prolonge ou se renouvelle fréquemment, l'enflure du genou lui succède ou l'accompagne. Tous ces symptômes réunis forment le diagnostic ordinairement peu difficile de cette maladie, laquelle commence quelquefois à se manifester par une sorte de gêne et de douleur dans l'articulation, et un gonflement plus ou moins durable des parties molles.

Pour dissiper ces accidens et en prévenir les suites fâcheuses, on a proposé d'imiter la nature, en enfonçant le corps qui saille à l'aide des doigts et de mouvemens imprimés à la jambe, jusqu'à ce qu'il se place dans un endroit où il ne gêne plus. Mais, quelque précaution que l'on prenne, l'observation a prouvé que le corps étranger redevient superficiel, et réveille tous les accidens après un temps plus ou moins long; et maintenant l'on pense que l'extraction est le seul remède de cette maladie. Cette opération, ordinairement peu difficile, ne doit être faite que quand on s'est assuré, par le toucher, de la position du corps étranger articulaire; et en la pratiquant, on doit surtout s'attacher à ne point produire de parallélisme entre la plaie extérieure et l'ouverture de la capsule synoviale.

Je n'entrerai pas dans le détail des précautions à observer dans le manuel de l'opération, parce qu'ils sont peu intéressans; mais je ferai remarquer que le succès l'a presque toujours couronné. Je terminerai en rapportant l'observation d'une opération semblable, que je viens de pratiquer, de la manière la plus heureuse, à l'hôpital de la Garde.

Le nommé *Gaffé (Antoine)*, âgé de 30 ans, soldat au 1er. régiment des grénadiers à pied de la garde, éprouva, à la suite de marches forcées pendant la campagne de Prusse en 1807, un gonflement, accompagné de douleurs assez vives, dans l'articulation du genou gauche; ce qui fut suivi, pendant quelques jours, d'une gêne permanente dans cette même partie. Depuis, l'exercice un peu violent, les variations atmosphériques, ont renouvelé et la douleur et le gonflement, non sans occasionner quelque difficulté dans la progression.

Le malade étant tombé sur le genou gauche,

en 1813, il en résulta une douleur très-intense à la partie postérieure de l'articulation; la jambe fut tenue fléchie sur la cuisse. Ce ne fut qu'après quelques jours de repos que, la douleur cessant, le malade put reprendre son service; mais dès ce moment la station et la progression devinrent de plus en plus difficiles.

En 1814, le malade sentait une espèce de tiraillement dans le genou, sans cependant qu'il s'aperçût autrement d'un dérangement manifeste dans l'articulation. Ce fut seulement dans les premiers jours de 1815, qu'étant à Metz en garnison, occupé à soulever du charbon-de-terre avec une pelle, il ressentit, dans un mouvement un peu brusque, une douleur des plus fortes dans le genou, fut obligé de conserver le membre dans la flexion et de rentrer dans son logement.

C'est à la suite de cet accident que le malade rapporta l'apparition d'une tumeur dure, qu'il dit avoir trouvée à la partie interne du genou, et qui paraissait adhérer dans le commencement au bord interne de la rotule; il la fit ensuite changer de place, lui fit parcourir un demi-cercle au-dessous de la rotule, et vint à bout de la placer à la partie externe de l'articulation, ce qui facilitait les mouvemens nécessaires à la progression. Un mois après il fit à pied le chemin de Metz à Paris avec beaucoup de peine, et en arrivant dans cette dernière ville il fut obligé d'entrer à l'hôpital de la Garde, où je ne le vis que le 7 avril.

Le 20, je procédai à l'opération. On sentait, en explorant le genou et à travers les parties, un corps dur situé immédiatement au-dessus de la rotule, et que l'on faisait changer de place par une légère pression. Je lui fis parcourir l'espace compris entre la partie supérieure de la rotule et le condyle externe du fémur; et ce fut dans cet endroit même que je pratiquai une incision longitudinale sur le corps que j'y fixai, et dont l'extraction fut ensuite très-facile. Il présentait à sa sortie une structure cartilagineuse d'un côté, osseuse de l'autre, une forme légèrement aplatie. Enfin le volume était supérieur à celui d'une forte amande.

Le lendemain de l'opération le malade ressentit de vives douleurs dans toute l'articulation; bientôt elles se propagèrent le long de la cuisse, les glandes inguinales se tuméfièrent, et il y eut même quelque peu de fièvre, surtout pendant les nuits.

Le repos le plus absolu, les moyens convenables firent cesser tous ces accidens; on eut seulement ensuite à combattre un gonflement peu douloureux à la partie interne de l'articulation. Trois ventouses scarifiées et un vésicatoire appliqués l'un après l'autre, achevèrent le traitement.

Aujourd'hui, 10 juin, l'ouverture de l'incision est cicatrisée, les mouvemens d'extension sont très-faciles, ceux de flexion le sont un peu moins, la progression se fait encore avec quelque difficulté, et un gonflement, à peine sensible, est resté à la partie interne de l'articulation.

D. J. Larrey.

BIBLIOGRAPHIE.

SÉANCE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

Nouvelle méthode opératoire pour l'amputation partielle du pied, dans son articulation tarso-métatarsienne; méthode précédée des nombreuses modifications qu'a subies celle de Chopart.

Tel est le titre d'un mémoire communiqué à la première classe de l'Institut, par M. J. Lisfranc-de-Saint-Martin, ancien médecin de première classe aux armées, docteur en médecine, membre de la Société médicale d'émulation, etc. (1)

M. le baron Percy chargé avec M. Deschamps d'examiner ce travail, en a fait à la classe le rapport le plus flatteur. Forcés de nous restreindre dans les bornes de ce journal, nous n'en donnerons que l'esquisse, et nous emprunterons les expressions de l'un des plus célèbres professeurs de la faculté.

---

(1) Ce mémoire, suivi du rapport de MM. les commissaires de l'Institut et d'un appendice où se trouve un nouveau procédé opératoire pour l'amputation du bras dans son articulation supérieure, forme une brochure de 52 pages in-8°., avec planche. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. franc de port. A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'École-de-Médecine, n°. 2, et chez L. Colas, libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice.

Autrefois on n'y regardait pas de si près pour couper le pied; un large ciseau et un maillet faisaient l'affaire, et quand on voulait y mettre plus de recherches, on avait recours à une machine dont nous n'osons pas retracer la forme. Au commencement du dix-huitième siècle, l'opération dont il s'agit avait déjà fait des progrès, et Garengeot, qui quelquefois n'a été que l'imitateur ou le traditionnaire de ses maîtres, a dit, sans donner néanmoins aucun précepte opératoire, que l'on pourrait, avec un bistouri, enlever les os du métatarse. Cependant, ce ne fut qu'en 1789 qu'on eut le souvenir de l'ablation partielle du pied; alors M. le baron Percy opéra, sous les yeux de Louis, dans l'articulation tarso-métatarsienne; il avoue que, quoiqu'il se fût muni d'un pied de squelette et qu'il eût répété sa leçon sur le cadavre, il s'en tira mal, parce qu'il manquait des données nécessaires. Chopart, qui était présent à cette amputation, l'appliqua bientôt aux articulations astragalo-scaphoïdienne et calcaneo-cuboïdienne: sa méthode avait besoin d'un grand nombre de modifications que M. Lisfranc a décrites: quelques-unes lui appartiennent; le plus grand nombre est dû à plusieurs chirurgiens habiles, notamment à M. Dupuytren.

Il importait de conserver plus de longueur au membre, et c'est ce à quoi M. Lisfranc a heureusement réussi. Après avoir étudié, avec beaucoup plus de soin qu'on ne l'avait fait, l'état anatomique du pied, il a imaginé une méthode d'amputer dans la longue articulation du tarse et du métatarse: il ne lui arrive jamais de manquer cette opération, ni même de la faire dans plus d'une minute; c'est avec cette adresse et cette promptitude qu'il l'a pratiquée devant MM. les commissaires de l'Institut, sur des pieds pris au hasard et dont quelques-uns étaient difformes ou malades. Avant lui, il fallait près d'une demi-heure pour l'achever. Il serait superflu de répéter ici les détails de manuduction qu'a inventés M. Lisfranc, et qu'il a soigneusement exposés dans son mémoire. Son procédé est applicable à l'extirpation partiel du tarse et subordonné à l'étendue du mal.

Au reste, notre auteur ne s'est pas trouvé seul dans la carrière; il y a rencontré M. Villermé, qui lui disputera peut-être l'avantage d'y être entré le premier; mais le travail de l'un est absolument différent de celui de l'autre, et la méthode de M. Lisfranc est *incomparablement* plus prompte et plus facile que celle de son compétiteur, quoiqu'elle puisse paraître un peu compliquée. Voici les conclusions du rapport fait à l'Institut:

« Vos commissaires estiment que le travail » de M. Lisfranc mérite l'accueil et l'attention » des hommes de l'art; qu'il est propre à compléter celui que Chopart avait commencé sur cette » matière; qu'il doit remplir la lacune qu'avaient » laissée, parmi les opérations chirurgicales, l'ignorance et la grande imperfection de celle qui » en est le sujet; et qu'il justifie de plus en plus la » bonne opinion que l'auteur avait donnée de lui » à la classe, par le mémoire dont il lui a fait » précédemment hommage, avec son collègue, » M. de Champesme ».

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit: à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXI.) (21 Juillet 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = IVe. PÉRIODE. — *Femmes qui ont cultivé la médecine dans l'antiquité.* (Suite.)

Mulierem fortem quis inveniet ? Procul, et de ultimis finibus pretium ejus.
(Lib. Proverb., cap. XXXI).

PLINE et surtout Galien font mention d'un grand nombre de femmes qui avaient écrit sur la médecine ; mais la plupart s'étaient spécialement adonnées à traiter les maladies de leur sexe, et surtout à pratiquer les accouchemens. La Bible, à l'occasion de l'ordre donné par Pharaon de faire périr les enfans mâles des Hébreux, nous apprend qu'en Égypte la pratique des accouchemens était, dès la plus haute antiquité, confiée à des femmes instituées à cet effet. Il en était de même en Grèce ; *Phænarete*, la mère de Socrate, était *sage-femme*. Les Grecs avaient leurs ιατρίναι ou *femmes médecins*. Chez les jurisconsultes latins, les mots *obstetrix* et *medica* sont synonymes. Tout cela rend fort suspecte l'aventure d'Agnodice. Hyginus rapporte, à son sujet, qu'une ancienne loi des Athéniens défendait aux esclaves et aux femmes de se mêler de la médecine : l'art des accouchemens, dépendant de la médecine, ne pouvait être exercé que par des hommes : mais quelques dames athéniennes ayant mieux aimé mourir que de souffrir que des hommes les accouchassent, Agnodice, déguisée en homme, prit des leçons du médecin Hérophile, et s'introduisit auprès des femmes en couche. Les médecins, jaloux de ses succès, la dénoncèrent aux magistrats comme un séducteur ; mais elle se justifia sans peine en faisant connaître son sexe, et les Athéniens alors rendirent une loi qui permettait aux femmes de condition libre d'apprendre la médecine.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. au 10 juillet inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	8
Fièvres bilieuses ou gastriques.	23
Fièvres adynamiques ou putrides.	10
Phlegmasies internes ou externes, dont 7 des voies de la respiration.	18
Phthisies pulmonaires.	6
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	75
Galeux.	8
TOTAL GÉNÉRAL.	148

Nota. Les relevés que nous publions régulièrement des admissions dans tous les hospices civils de Paris, ont l'avantage de faire connaître d'une manière certaine l'influence de la marche des saisons sur la santé publique. Le grand nombre d'individus sur lesquels s'exerce cette influence, fait disparaître toutes les causes d'influences particulières, et donnerait à ces observations un grand caractère de certitude, si elles pouvaient être continuées régulièrement.

Il n'est pas nécessaire de faire observer que cette diminution subite du nombre des malades admis dans les hospices civils n'est en aucune manière liée à l'influence de la saison, mais dépend uniquement de la nécessité de réserver les hôpitaux pour les militaires.

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre); Menuret, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

Le temps a été presque toujours nuageux, couvert, souvent menaçant d'orage, quelquefois pluvieux; la chaleur a été habituellement forte, le thermomètre s'est élevé au-dessus de 25 degrès pendant le jour, et au-dessus de 20 degrés dès l'aurore.

Les maladies, suites ou effets de la saison chaude, sont rares; l'influence des causes morales et politiques se soutient; elle semble d'un côté diminuer et affaiblir l'action des causes morbifiques, et de l'autre déterminer des affections nerveuses ou simples, en compliquant les autres. Malgré des motifs de satisfaction, les esprits sont fortement occupés, agités et inquiets; dans deux cas, la commotion a été telle par son intensité et sa durée, qu'il y a eu aliénation complète, sans fièvre. La saignée a été jugée nécessaire et a paru utile; des bains, et l'usage de poudres tempérantes camphrées, ont paru concourir à la guérison; l'application de l'eau froide sur la tête après la saignée, et surtout pendant le bain, a produit un calme sensible.

Des maux de tête violens, des vertiges et d'autres affections analogues, ont cédé à la saignée, ou à des hémorragies spontanées par le nez; ces hémorragies ont été fréquentes chez des enfans, pendant les secousses fortes et prolongées de la coqueluche.

Des éruptions de toute espèce continuent d'avoir lieu chez les enfans et chez les adultes. Des affections érysipélateuses plus ou moins étendues, méritent d'être notées.

On a répandu que beaucoup de cadavres d'hommes et d'animaux étaient laissés sans sépulture dans les champs environnans de cette ville, et notamment dans la plaine de Grenelle: ce serait sans doute une source active d'exhalaisons infectes, d'autant plus pernicieuses que la saison favoriserait à tous égards leur développement et leur action morbifique. Il peut sans doute y avoir eu des négligences et des torts sur cet article important de la salubrité publique, et la sollicitude des administrations ne peut être trop vivement éveillée et réclamée; mais le zèle ne doit être ni inconsidéré ni mal à propos effrayant. Il n'y a eu ni rencontre, ni combat à la plaine de Grenelle; mais si d'après des recherches expresses, il est constant que du côté de Fleuri sous Meudon, il y a eu beaucoup de cadavres d'abord trop peu profondément enterrés; les soins de l'administration n'ont pas tardé à faire disparaître ces causes d'insalubrité, dépendantes de malheurs qu'il était impossible de prévenir.

Menuret, *D.-M.-M.*

18 juillet 1815.

☉ Pleine lune, le 21 juillet.

☾ Dernier quartier, le 29 juillet.

Depuis le 11 jusqu'au 21 juillet, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{3}{12}$. — Le *minimum* de 28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 23 d. $\frac{8}{10}$. — Le *minimum* de 9 d. $\frac{2}{10}$

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 75 d. — Le *minimum* de 60 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Suite des recherches chimiques sur le sang et quelques autres fluides animaux; par M. W. T. Brande, écuyer, associé de la société royale de Londres. (*Extrait des Transact. philos.* 1812. *Première partie*) (1).

Recherches sur la matière colorante du sang.

1°. Pour obtenir cette matière, j'ai principalement employé du sang veineux qu'on a agité pendant qu'il se coagulait : par ce moyen, la fibrine se trouve enlevée et la matière colorante est divi-

(1) Voyez l'avant-dernier numéro.

sée dans le sérum d'où elle se dépose graduellement. Étant peu soluble dans ce fluide, on l'obtient très-concentrée en décantant le liquide qui surnage. Ayant trouvé que le sérum qu'elle retient ne change pas beaucoup l'action des divers réactifs, j'ai employé de préférence celle qui s'y trouvait en suspension.

2°. Examinée au microscope, cette matière paraît formée de petits globules ronds, ainsi que Leuwenoeck l'a observé le premier. (*Haller, Élém. physiol., t. I, p.* 51). On regarde ordinairement ces globules comme étant solubles dans l'eau; mais mes observations m'ont mis dans le cas d'en douter, et ce doute a été complètement justifié par les expériences du docteur Young, qui se propose de les publier.

3°. L'action de l'eau sur ces globules en dissout seulement la matière colorante; eux-mêmes restent sans couleur, et, d'après le docteur Young, flottent à la surface du liquide.

Cette solution aqueuse est d'une légère couleur rouge, et se putréfie très-difficilement. Quand on la chauffe, elle reste sans altération au-dessous de 190° à 200° Farenheit (87° à 93° centigrades, 70° à 75° Réaumur) ; à une plus haute température, elle se trouble et dépose un sédiment d'un brun pâle : si on la jette alors sur un filtre, l'eau passe sans couleur, de sorte que la chaleur non-seulement détruit la couleur rouge, mais la rend insoluble dans l'eau.

L'alcohol et l'éther sulfurique versés dans cette solution la rendent aussi trouble, et quand on filtre ces mélanges, on obtient pareillement une liqueur incolore et transparente.

4°. La matière restée sur le filtre était insoluble dans l'eau, l'alcohol et l'éther sulfurique; mais étant mise en digestion avec l'acide sulfurique ou l'acide muriatique étendu, une portion se dissolvait et donnait une solution brune. Cette portion soluble me paraît le résultat d'une altération produite par la chaleur : le résidu insoluble jouit des propriétés de l'albumine.

Action des acides sur la matière colorante du sang.

L'acide muriatique en rend une portion à peu près insoluble et d'un brun clair; une autre portion se dissout dans l'acide, et donne une solution cramoisie foncée quand elle est vue par réflexion, et verte quand on l'examine directement. Cette solution reste transparente et la couleur n'en est point altérée par une longue exposition à la lumière, soit en vaisseaux clos, soit au contact de l'air. Elle ne l'est pas non plus par l'ébullition. L'infusion de noix de galle n'y produit aucun changement, non plus que l'addition des carbonates alcalins, même en grand excès. Elle devient rouge brune par la sur-saturation avec la potasse caustique, mais non avec la soude ou l'ammoniaque; cette dernière substance rehausse même le ton de la couleur. Quand on l'étend d'une grande quantité d'eau, sa couleur change, et la teinte verte qu'elle présente toujours par transmission devient plus marquée.

L'acide sulfurique étendu de huit à dix parties d'eau dissout la matière colorante, mais seulement à l'aide de la chaleur. Plus concentré, il en altère la couleur.

L'acide nitrique détruit entièrement cette matière colorante, même lorsqu'il est très-étendu.

L'acide acétique en dissout une quantité considérable ; la solution est d'un rouge cerise foncé, et par transmission paraît parfaitement verte. Avec les acides oxalique et surtout tartarique, la couleur rouge est plus brillante et approche de l'écarlate ; toutes ces solutions présentent la couleur verte à un degré très-remarquable.

Action des alcalis sur le principe colorant du sang.

Les alcalis caustiques et carbonates forment avec cette matière des dissolutions d'un rouge foncé très-permanentes. La dissolution dans l'ammoniaque est celle qui approche le plus de l'écarlate.

(M. Brande examine ensuite jusqu'à quel point la matière colorante du sang était susceptible d'entrer dans des combinaisons pareilles à celles que forment les autres matières colorantes : cet objet étant fort étranger à ceux de nos études, nous dirons seulement que les sels mercuriels, et particulièrement le nitrate de mercure et le sublimé, lui ont paru les meilleurs mordans pour cette matière colorante. Ils la séparent complète-

ment du liquide dissolvant qui reste alors tout-à-fait décoloré. Des morceaux de drap imprégnés d'une dissolution de ces deux sels, puis passés dans une dissolution de matière colorante du sang, étaient teints d'une couleur rouge permanente, inaltérable aux lavages par le savon : en employant une solution ammoniacale de matière colorante, on peut avec le même mordant teindre de la toile et des étoffes de coton).

Remarques sur les expériences précédentes.

Il résulte des expériences citées dans la seconde partie de ce mémoire que l'acide sulfurique fait éprouver au coagulum du chyle des changemens semblables à ceux que M. Hatchett a observés dans l'action de l'acide nitrique étendu sur le blanc d'œuf coagulé : mais c'est surtout l'action de l'acide sulfurique sur le coagulum du lait, qui est semblable à celle qu'il produit sur celui du chyle ; en sorte que, si l'on considère encore que tous les deux sont bien plus solubles dans les acides étendus que dans ces mêmes réactifs concentrés, on reconnaîtra qu'il existe une grande analogie entre ces deux substances.

La saveur douce du chyle a conduit naturellement à penser qu'il contenait du sucre ; cependant aucune expérience directe n'en a encore démontré l'existence. Je me propose de publier des recherches que j'ai faites sur cet objet, lorsque j'aurai pu les compléter.

On peut, je crois, regarder comme décisives les expériences qui prouvent que la gélatine n'existe pas toute formée dans le sérum du sang ; en sorte que ce principe immédiat des animaux n'est pas simplement séparé du sang où l'on avait supposé qu'il existait tout formé, mais que l'on doit le regarder comme un produit actuel de la sécrétion.

La proportion de fer que donnent par l'incinération quelques espèces de charbons animaux, est beaucoup moins considérable que l'on n'aurait dû s'y attendre, et les expériences que j'ai rapportées (voy. ci-dessus page 149) prouvent que ce métal n'est pas plus abondant dans la matière colorante du sang que dans les autres substances soumises à l'examen, et que l'on peut en découvrir des traces dans le chyle, qui est blanc, dans le sérum et dans le caillot lavé, ou la fibrine pure.

Les résultats exposés dans la première partie de ce mémoire sont fortement appuyés par les faits, et coïncident avec l'opinion que le docteur Well (*Philos. Transact.*, 1797) a présentée à la Société sur la *nature* particulière du principe colorant du sang, et soutient les argumens qu'il en a tirés.

Il est, je crois, bien évident, par les propriétés chimiques de la matière colorante du sang, qu'elle est parfaitement exempte de fer ; et il paraît probable qu'elle peut devenir utile dans l'art de la teinture, puisque ni les alcalis, ni les acides (à l'exception de l'acide nitrique) n'en altèrent facilement la couleur. La promptitude avec laquelle cette couleur est enlevée de dessus les substances auxquelles on n'a pas appliqué de mordant, semble la rendre particulièrement propre à la teinture en toiles peintes : cet objet est assez intéressant pour engager à faire de plus nombreuses expériences. — Il est à remarquer que les teinturiers arméniens emploient le sang mêlé avec la garance pour préparer les rouges les plus fixes et les plus durables, et que l'on a même trouvé que cette addition était nécessaire pour la solidité de la couleur. Ce fait peut être considéré comme la preuve complète qu'il n'existe pas de fer dans la matière colorante du sang, puisque les oxides de ce métal convertissent le rouge de garance en gris ou en noir.

Je crois que quelques-uns des faits que je viens d'exposer peuvent être utiles aux physiologistes : ils expliquent la production rapide du sang parfait, après de copieuses saignées, ce qui est inexplicable dans l'hypothèse ou l'on regarde le fer comme principe colorant du sang, et pourront peut-être conduire à la solution de quelques phénomènes qui se rapportent aux fonctions de la respiration. Il doit y avoir, je crois, peu de doute que la formation de la matière colorante du sang est liée avec la perte d'une portion d'hydrogène et de carbone de ce fluide, et que ses diverses teintes dépendent de quelques modifications de la matière animale, et non, comme quelques per-

sonnes l'avaient pensé, de différens états d'oxidation du fer que l'on supposait y être contenu.

Nota. M. Brande dit, à la fin de son mémoire, avoir fait l'analyse d'une portion de sang menstruel qui n'a présenté aucune différence remarquable avec celles qu'il avait déjà faites. Il déclare seulement n'y avoir pu découvrir de globules, ce qui pouvait tenir à un commencement de putréfaction. La couleur verte, que présentent toutes les solutions artificielles de la matière colorante du sang, quand on les regarde par réfraction, était extrêmement distincte dans celles qui provenaient de ce sang menstruel.

Considérations sur la rage communiquée; observation d'hydrophobie chez un enfant.

Les journaux ont rapporté dernièrement quelques tristes exemples de malheurs causés par des loups ou des chiens enragés. Ces funestes événemens se renouvellent chaque année, et il n'en est pas qui appellent avec plus de force l'attention des autorités supérieures, soit pour les prévenir, soit pour y porter des remèdes efficaces. On préviendrait ces accidens, en donnant la chasse aux loups, en détruisant impitoyablement les chiens errans : c'est à l'administration à donner à ce sujet des ordres; les citoyens ne peuvent y concourir que d'une manière accessoire, ils n'auront qu'à seconder l'impulsion une fois donnée. Il n'en est pas de même pour les remèdes à porter aux personnes blessées : quoi qu'il fût très-convenable, et l'on peut dire très-nécessaire de former dans les chefs-lieux de départemens, et même dans les chefs-lieux des arrondissemens les plus exposés à cette espèce de désastres, des établissemens où les personnes blessées par des animaux enragés recevraient promptement tous les secours qui leur sont nécessaires; l'intérêt des particuliers, surtout des habitans de la campagne, leur fait ici la loi de prendre l'initiative, et de s'instruire des moyens d'éloigner de leurs personnes ou de leurs familles le sort affreux dont elles sont menacées par la morsure des animaux dont l'homme est partout environné. Tel est le motif qui nous porte à revenir souvent sur cet objet; nous devons espérer qu'en multipliant ces avertissemens, un plus grand nombre de personnes en seront frappées : le hasard en mettra quelqu'un sous les yeux de ceux qui n'auraient pas eu connaissance des autres, et le plus doux de nos vœux serait rempli, si nous pouvions avoir la certitude que nous aurions contribué à sauver quelques victimes.

La première chose à faire est de rassurer le public sur les dangers qu'on peut courir de la part d'une personne hydrophobe; afin que l'on ne craigne plus d'approcher de ces malades, de s'en saisir lorsqu'ils sont dans le délire, et de leur donner tous les soins qu'exige leur état; afin surtout que l'on repousse avec horreur l'idée de les assassiner comme on le faisait communément autrefois, et comme on le ferait sans doute encore dans quelques contrées, ainsi que cela est prouvé par un fait récent que nous avons dénoncé à l'opinion. Il faut donc le répéter, tous les hydrophobes ne sont point en délire et furieux, quelques-uns conservent jusqu'à la mort le calme le plus complet; ceux même dont l'esprit est égaré, ne sont pas plus dangereux que d'autres malades en délire; ils ne songent point à mordre, ils cherchent ordinairement à s'enfuir, effrayés qu'ils sont des liens dont on les charge le plus souvent, et surtout de l'idée que la plupart ont primitivement reçue qu'on les tuait. Jamais aucun d'eux n'a mordu personne, ni même tenté de le faire; ceux qui en ont quelquefois menacé les assistans, étaient préoccupés, dans leur délire, de cette croyance générale parmi les gens du peuple, que les hydrophobes mordent comme les chiens et les loups. On conçoit cependant qu'un homme, saisi violemment par des gens dont les intentions lui sont suspectes, peut, à défaut d'autre moyen, employer les dents pour sa défense; mais ce n'est point là un effet particulier de la maladie; jamais le docteur Bosquillon n'a pu en porter aucun à le mordre, quoiqu'il leur demandât de le faire, et qu'il leur mît les doigts dans la bouche : enfin, il n'est pas un seul exemple avéré qu'un homme hydrophobe ait communiqué sa maladie à un autre, de quelque manière que ce puisse être. Toutes les vieilles histoires qu'on en

raconte sont évidemment des fables grossières, bonnes tout au plus à effrayer les enfans; et quand on lit que tous les enfans d'un malheureux hydrophobe sont morts pour l'avoir embrassé, on doit mettre cette aventure avec celle d'un autre homme devenu enragé pour avoir été mordu par un canard : toutes les deux sont également authentiques. Il n'est que trop vrai de dire que l'histoire de la médecine est, comme celle des peuples, remplie de fables saugrenues, et de contes de nourrices.

Il en résulte que rien au monde ne saurait excuser l'abandon où l'on pourrait laisser ces infortunés dignes de toute la pitié publique; et bien moins encore les excès inouïs auxquels on s'est porté trop souvent envers eux.

Faut-il cependant conclure de ce que je viens de dire, qu'un malade grand et fort, saisi d'un délire frénétique, n'est point dangereux? Je suis loin de le penser; je veux dire seulement que les hydrophobes, dans ce cas, n'étant pas plus à craindre que les autres, on peut s'en emparer hardiment, quand on a des forces suffisantes pour les arrêter, et qu'il n'est point nécessaire de recourir à des moyens extraordinaires pour les contenir. Très-certainement, le meilleur des moyens à mettre en usage, est une forte camisole en grosse toile, lacée par derrière, et garnie aussi par derrière de deux œillets destinés à recevoir une corde qui sert à fixer le malade à la tête de son lit. On se rend maître de ses mains, lorsque cela est nécessaire, en faisant les manches assez longues pour que l'on puisse en attacher les bouts autour du corps, ou même en les continuant l'une avec l'autre, en sorte que les mains du malade sont prises comme dans un manchon, et qu'il est hors d'état de nuire aux autres ou à lui même. Mais la maladie dont ces malheureux sont atteints, non-seulement est hideuse à voir; elle est encore, comme toutes les maladies convulsives, de nature à se communiquer par imitation, ou par l'effet de la peur à quelques personnes de jugement faible et d'imagination active : il est donc nécessaire d'éloigner de ce hideux spectacle les enfans et les femmes nerveuses, et ces précautions ne diffèrent point de celles qu'il serait prudent de prendre contre l'épilepsie.

On n'est que trop disposé à accueillir dans le monde les histoires les plus absurdes, pourvu qu'elles soient effrayantes; les journaux ont raconté dernièrement qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris, un hydrophobe, après avoir mis le feu à son lit, s'était enfui sur les toits, où personne d'abord n'avait osé le suivre, et qu'enfin un médecin, ayant eu le courage de s'en saisir, avait ainsi préservé tous les malades de cet hospice des fureurs de cet enragé. Il semble d'abord que rien n'était plus naturel que ce malheureux se fût jeté sur deux ou trois mille malades, et les eût mis en chair à pâté; cependant, toute cette histoire effrayante se réduit à dire qu'un hydrophobe abandonné seul dans la nuit, par la négligence de celui qui le veillait, a mis le feu à de la paille dans le milieu de sa chambre, pour obliger à lui ouvrir la porte, ce qui ne prouve point qu'il déraisonnât : qu'effrayé de l'agitation qui régnait parmi les gens accourus, il s'est enfui où il a pu, a gagné les toits, où il s'est enfin laissé prendre à travers le corps, par un seul homme courageux et de bon sens; d'où il résulte qu'il cherchait seulement à s'enfuir, et ne songeait à nuire à personne.

(La suite au prochain n°.)

Analyse de l'urine d'un malade affecté de diabètes.

M. Chevreul a rapporté verbalement à la Société philomatique, qu'ayant fait, il y a plusieurs mois, l'analyse de l'urine d'un homme qui en rendait de très-grandes quantités sans éprouver d'ailleurs aucun autre symptôme de maladie, ces urines lui avaient paru comme des urines de diabétique mêlées à de l'eau, c'est-à-dire, que le sucre, par exemple, y était en très-petite quantité. Cependant le malade ne s'étant soumis à aucun traitement, le diabètes a fait des progrès, l'urine aujourd'hui est très-chargée de sucre : M. Chevreul en a fait une analyse très-soigneuse, dont il résulte que ce n'est point une espèce particulière, mais qu'il est en tout semblable au sucre

de raisin; qu'il cristallise de la même manière, et ne doit point en être séparé, quant à ses propriétés chimiques.

De plus, M. Chevreul a trouvé dans cette urine de l'acide urique, quoique jusqu'à présent les chimistes n'en eussent pas pu retirer de l'urine des diabétiques, et qu'ils eussent en conséquence prononcé qu'il n'y en avait pas. Mais M. Chevreul fait observer qu'en se servant des procédés ordinaires d'analyse, il n'a également pas obtenu d'acide urique, et que ce n'est qu'en laissant fermenter cette urine, qu'il a pu le dégager de ses combinaisons.

VARIÉTÉS.

On se rappelle peut-être encore d'un certain oculiste anglais, qui, vers la fin de l'année dernière, faisait annoncer dans tous les journaux de Paris, un nouveau traité des maladies des yeux, suivi d'un grand nombre d'observations constatant les succès merveilleux, obtenus par l'usage d'un topique de son invention. Il faisait voir (*dans son livre*) les aveugles que nos chirurgiens les plus célèbres n'avaient pu guérir. M. l'oculiste, fier de sa production littéraire, l'expédiait par la poste aux présidens et aux membres de toutes les sociétés de médecine de nos départemens.

Muni de ce titre glorieux, il demandait des diplômes d'associé, ou de correspondant de toutes les sociétés présentes, passées ou futures. Jusques-là tout allait assez bien. M. Williams, comptant probablement sur notre légèreté, pensait qu'on l'en croirait sur parole, et que, sans ouvrir son livre, il serait reçu membre de toutes nos sociétés savantes. Mais, hélas! ne voilà-t-il pas qu'un jour, pour son malheur, un de nos docteurs s'avise de lire son ouvrage! Qui pourra le croire? M. l'oculiste des bords de la Tamise est plus gascon que tous ceux des bords de la Garonne, plus plagiaire que M. R., plus charlatan que D*. P*. C*. Son prétendu chef-d'œuvre n'est qu'une copie de nos ouvrages. Si vous voulez savoir jusqu'où peut aller l'effronterie d'un pareil plagiaire, lisez l'article où l'auteur traite de la cataracte: il contient dix-huit pages; les seize premières sont extraites littéralement de l'article cataracte de M. Delpech, inséré dans le 4e. vol. du *Dictionnaire des Sciences Médicales*, tout y est copié, jusqu'à la ponctuation. Le copiste a poussé l'exactitude au point de transcrire les notes de renvoi à d'autres articles du dictionnaire, comme on peut le voir à la page 82. *Ab uno disce omnes*. M. Williams aurait dû, puisqu'il voulait à toute force être auteur à Paris, se contenter de copier ses confrères d'outre-mer, nous aurions pu nous taire; mais c'est être par trop impudent que de calomnier l'instruction des Français, et d'en être réduit à les copier servilement pour se faire imprimer. J. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Divers articles sur l'aliénation mentale, *par M. le docteur* Esquirol, *extraits du dictionnaire des sciences médicales, tome VIII; brochure* in-8°. *de 47 pages, avec quatre grav. représentant des démonomanes.*

M. Esquirol est adjoint à M. le professeur Pinel, pour le traitement des aliénés, à la Salpêtrière, et dirige en même temps une maison particulière consacrée à ce genre de malades.

Je ne sais s'il est personne au monde de mieux placé que ce médecin pour les observer: mais certainement personne ne donne à cette étude plus de temps, plus d'application, et ne peut y porter plus de dévouement. Qu'on juge donc des connaissances que doit acquérir un médecin habile, placé dans des circonstances si favorables. La collection dont nous avons à parler contient une partie des résultats de tant d'études et d'observations. Les titres des observations sont: *Le délire*, la *démence*, la *démonomanie*.

Le délire est une aliénation momentanée; voici comment le définit M. Esquirol: « Un homme est en délire lorsque ses sensations ne sont point en rapport avec les objets extérieurs; lorsque ses idées ne sont point en rapport avec ses sensations; lorsque ses jugemens et ses déterminations ne sont point en rapport avec ses idées; lorsque ses idées, ses jugemens, ses déterminations sont indépendantes de sa volonté.

« La démence, dit M. Esquirol, prive l'homme de la faculté de percevoir convenablement les objets, d'en saisir les rapports, de les comparer, d'en conserver le souvenir complet, d'où résulte l'impossibilité de raisonner juste ». Dans la manie et la mélancolie on reconnaît un état de force et d'excitation, tandis que le contraire a lieu dans la démence où tout trahit le relâchement, l'impuissance et la faiblesse. M. Esquirol distingue la démence de l'imbécillité : on doit, suivant lui, réserver ce dernier nom à cette espèce d'aliénation, quand elle est originelle; tandis que la démence est un état acquis, supposant la perte de facultés qui existaient antérieurement.

Cet article contient des tables fort curieuses sur les rapports de la démence avec l'âge et avec les diverses causes qui la font naître. On voit, dans la première, que cet état est beaucoup plus commun depuis 45 ans et au-dessus, que dans un âge moins avancé : on reconnaît dans la seconde, que des causes physiques occasionnent environ quatre fois plus de démences que les causes morales. Ces tables comprennent deux colonnes formées, l'une des malades de la Salpétrière, l'autre de ceux de l'établissement de M. Esquirol, et par conséquent de personnes riches, ou du moins dans l'aisance : l'on y trouve la preuve, que les causes morales agissent sur les personnes de cette dernière classe, de manière à y produire plus du double des ravages qu'elles produisent dans les conditions inférieures de la société. Les maladies auxquelles succombent le plus communément les personnes en démence, sont les fièvres adynamique, cérébrale et lente, la phthisie pulmonaire et l'apoplexie. Dans les recherches cadavériques, aucune altération constante ne s'est présentée, à laquelle, par conséquent, on pût attribuer le dérangement de l'intelligence. . . . .

Le tableau des *démonomanes*, ou des malheureux qui se croient livrés au démon, qui se sentent intérieurement déchirés par la main de fer de cet ennemi qu'ils portent avec eux, est épouvantable. Il faut une grande force d'esprit fortifiée par l'habitude, et soutenue par la passion de l'étude, pour consacrer sa vie à examiner de tels êtres; et l'on se doute bien peu, en général, de la reconnaissance que méritent de tels travaux.

Pour nous qui en profitons, et qui connaissons les efforts de toute espèce qu'ils exigent, nous n'aurons point de peine à donner à leur auteur les louanges qu'il mérite. Nous nous trouvons particulièrement heureux d'avoir à prédire à M. le docteur Esquirol les plus grands succès dans la carrière qu'il suit avec tant de courage; succès dans lesquels nous savons qu'il apprécie bien plus les avantages de la science et de l'humanité, que tous ceux qui lui seraient personnels.

Élémens de physiologie végétale et de botanique; par C. F. Brisseau-Mirbel, de l'Institut. Deux vol. in-8°., avec un troisième volume de 72 planches. A Paris, chez Magimel, libraire, rue Dauphine.

Nous rendrons incessamment un compte détaillé de cet intéressant ouvrage.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit : à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegré, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXII.) (1er Août 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = V^e. PÉRIODE. — *Secte Méthodique :* Thémison.

Et quidam Methodici, sub autore, ut ipsi videri volunt, Themisone, contendunt tria (morborum) genera esse, unum adstrictum, alterum fluens, tertium mistum. (CORN. CELS. *De re medicâ, lib.* V, *præfat.*).

THÉMISON DE LAODICÉE fut le véritable fondateur de la Secte Méthodique; il vécut à la fin du 39e siècle et jusque vers le milieu du 40ème : attaché dans sa jeunesse aux opinions d'Asclépiades, ce ne fut que dans un âge avancé qu'il publia ses idées particulières, et qu'il devint chef de la secte à laquelle on donna le nom de MÉTHODIQUE, parce qu'il prétendait avoir une méthode pour rendre la médecine plus aisée à apprendre et à pratiquer. Celse nous fait assez bien connaître en quoi consistait cette méthode.

Les méthodiques prétendaient que la connaissance des causes des maladies ne servait à rien pour les guérir, et qu'il suffisait d'étudier ce qu'elles ont de commun entre elles; il n'y avait suivant eux que trois genres de maladies, un *resserré* (*adstrictum*), un second *relâché* ou *coulant* (*fluens*), un troisième *mixte* (*mistum*), dans lequel il y avait resserrement d'un côté et relâchement de l'autre. Chacun de ces genres de maladies pouvait être *aigu* ou *chronique ;* aller en croissant, demeurer stationnaire ou diminuer progressivement.

Voilà les règles simples et *évidentes* sur lesquelles Thémison fondait toute la médecine, et il définissait cet art : *une méthode qui conduit à connaître par des choses évidentes ce que les maladies ont de commun entre elles.*

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 juillet inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	11
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	62
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	7
Phlegmasies internes ou externes, dont 17 des voies de la respiration.	39
Paralysies récentes.	7
Phthisies pulmonaires.	11
Coliques de plomb.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	98
Galeux.	35
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	272

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

LE temps a été pendant cette quinzaine plus habituellement variable, nuageux, couvert et pluvieux que dans la précédente. Pendant ce mois, qui forme surtout l'été, la chaleur a été plus que modérée; si durant quelques momens elle a été plus vive, bientôt elle a été réduite et remplacée par une fraîcheur humide.

Par une suite naturelle de cette disposition, les rhumes ont été très-répandus ; les coqueluches, dont la belle saison, si le temps y eût répondu, eût vu la terminaison, ont été plus fatigantes et plus opiniâtres. Les affections sanguines, surtout à la tête et à la poitrine, qu'une transpiration soutenue et régulière eût prévenues, ont été fréquentes ; la saignée, qui est en général peu indiquée pendant l'été, a dû être souvent employée. On observe encore des affections érysipélateuses et éruptives, dont la bile altérée, ou gênée dans son cours, est souvent le principe.

L'action et les effets des causes morales diminuent ; les maladies graves sont toujours rares ; quelques fièvres intermittentes cèdent aux vomitifs, aux purgations, aux apozèmes et aux amers indigènes. Dans un cas de fièvre lente, avec des redoublemens en tierce chez un sujet épuisé de travail, depuis long-temps tourmenté de rhumatisme et de palpitations de cœur, on a obtenu un amendement sensible par la réunion du quinquina à de petites doses de camphre et d'opium.

MENURET, *D.-M.-M.*

☉ Nouvelle lune, le 5 août.

Depuis le 21 juillet jusqu'au 1er août, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 18 d. $\frac{9}{10}$. — Le *minimum* de 7 d. $\frac{4}{10}$

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 80 d. — Le *minimum* de 75 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

Suite des Considérations sur la RAGE COMMUNIQUÉE. (*Voy.* le N°. dernier.)

CE serait un grand point de gagné que d'avoir obtenu que l'on traitât les hydrophobes comme d'autres malades ; car, indépendamment des mauvais traitemens ou même des actes de cruauté dont ces malheureux seraient préservés, les personnes qui auraient à leur donner des soins pourraient le faire avec calme, et par conséquent avec plus de chances de succès.

Les secours dont ils ont besoin sont de deux sortes : les uns sont destinés à prévenir la contagion ou le développement du mal ; les autres sont employés contre le mal lui-même lorsqu'il est déclaré.

De tous les moyens employés pour prévenir la contagion, LE SEUL DONT LE SUCCÈS SOIT ASSURÉ, C'EST L'APPLICATION DU FEU. On ne saurait trop le redire, l'emploi des caustiques les plus actifs est toujours incertain ; et notamment à Paris, plusieurs malades, dont les plaies avaient été soigneusement enduites de caustiques par des chirurgiens habiles, n'ont pas laissé de devenir hydrophobes. C'est donc bien à tort que des médecins ont fait publier dans les journaux les plus répandus que les caustiques étaient suffisans ; le seul moyen auquel on puisse avoir toute confiance, est le cautère actuel, c'est-à-dire, le fer rouge. Il est certain que des lotions faites dans le moment même de la blessure, soit avec des caustiques, soit avec de l'eau savonneuse, de l'eau salée, de l'urine, soit même avec de l'eau pure, seront toujours utiles ; elles peuvent sans doute se trouver assez efficaces pour prévenir la maladie en emportant sur-le-champ tout le venin ; mais, comme ce résultat n'est pas certain, on ne saurait avec prudence s'y confier entièrement.

Aussitôt donc qu'une personne est mordue par un animal suspect, on doit, si la plaie est profonde, en élargir l'ouverture, exprimer avec force le sang et les autres humeurs dont elle est imprégnée ; la laver soigneusement avec de l'eau de savon, si l'on n'a rien de plus actif, et le plus tôt possible y appliquer un fer chauffé *à blanc*, avec lequel on brûlera profondément toutes les parties intéressées dans la morsure. Il importe que le fer qu'on emploie, soit le plus chaud que faire se pourra ; car, dans ce cas, la sensibilité des parties étant promptement détruite, la douleur est beaucoup moindre qu'elle ne le serait en employant un fer moins chaud. Il faut encore dire que le succès de cette opération n'est assuré, que lorsqu'on y recourt très-peu d'heures

après l'accident. Cependant on ne doit en aucun cas la négliger, même lorsqu'on arrive tard auprès des malades, puisqu'elle offre toujours au moins la seule voie de salut sur laquelle on puisse encore compter.

Il arrive quelquefois, par malheur, que les plaies sont tellement profondes, ou qu'elles intéressent des parties si délicates, qu'on ne peut y appliquer partout le fer ardent: tel serait, par exemple, le cas où une articulation aurait été ouverte, ou quelque grosse artère se trouverait à nu. Dans le premier de ces deux cas, un chirurgien ne doit point hésiter de faire aussitôt l'amputation du membre; dans le second, après les lotions soigneuses d'eau de savon, je conseillerais d'employer l'huile bouillante, moyen moins énergique, sans doute, que le fer chaud, et dont il n'est pas aussi facile de diriger l'action, mais qui, étant alors le plus puissant que l'on pût mettre en usage, serait celui qui présenterait le plus d'espoir de succès.

Après l'application du feu, seul moyen que je conseille, *parce qu'il est le seul dont l'effet soit certain*, les plaies ne doivent être couvertes que d'émolliens, pour diminuer l'inflammation très-vive qui suit nécessairement une brûlure profonde, et pour faciliter la suppuration qui ne peut manquer de s'y établir.

Je ne m'arrêterai à aucun des autres préservatifs que l'on a conseillés, tels que la poudre de cantharides sur la plaie ou même à l'intérieur, les frictions mercurielles, le vinaigre en boisson, la racine d'églantier, le mouron rouge, l'omelette avec les coquilles d'huîtres préparées, les bains de mer, les pèlerinages et les confréries de Saint-Hubert. Lorsqu'on entend parler de blessés, qui, dit-on, ont été préservés par de tels moyens, il faut se rappeler que beaucoup de personnes ont été mordues par des animaux bien enragés, et cependant n'ont éprouvé aucun accident, quoiqu'elles n'aient pris aucune espèce de précaution. Ce fait, qui tend à mettre de grandes difficultés dans l'appréciation de l'action des remèdes, dépend tantôt de ce que la dent de l'animal n'aura pas été mouillée de salive, parce qu'il venait de mordre à l'instant une autre personne, ou parce que les vêtemens du blessé auront complètement retenu la salive; tantôt de ce que le sang, abondamment sorti de la plaie, l'aura lavée de manière à entraîner tout liquide étranger; tantôt aussi de ce qu'il est des hommes qui paraissent entièrement inaccessibles à l'action de ce virus. Il est des animaux qui sont dans ce dernier cas, et j'ai déja cité dans le N°. XXXVI de 1814, l'exemple notoire du chien de l'école vétérinaire d'Alfort, qui a été mordu impunément trente à quarante fois par d'autres chiens enragés.

Ce n'est pas, cependant, que, lorsqu'on a dans le principe négligé la cautérisation, et que, la plaie étant fermée, le blessé, saisi tout à coup d'une inquiétude trop tardive, vient réclamer des secours, on doive lui en refuser: quand ils n'auraient, dans ce cas, d'autre résultat que d'agir sur le moral, et d'empêcher que la maladie se déclare par le seul effet du trouble de l'esprit, on devrait y recourir. C'est alors le cas, par exemple, d'user des frictions mercurielles à forte dose, dont on a quelquefois vanté l'efficacité; des anti-spasmodiques de toutes les espèces, et notamment la valériane, le musc et le camphre, qu'on a le plus souvent fait entrer dans la composition des remèdes antihydrophobiques. Mais le préalable le plus essentiel, doit toujours être de rouvrir la plaie, si elle est fermée, de la brûler comme on l'aurait fait à l'époque de la morsure, et d'y entretenir une longue et abondante suppuration.

La médecine offre bien peu de ressources efficaces, lorsque la maladie est une fois déclarée; néanmoins on ne doit point abandonner les malades, puisque 1°. on a plusieurs exemples constatés de guérisons obtenues dans ce cas; 2°. que c'est à force de faire l'essai des remèdes qui promettent quelque succès, que l'on parviendra enfin à en trouver qui soient constamment efficaces.

Il est très-remarquable que dès la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, on s'est plus occupé de chercher un spécifique contre cette maladie, que de déterminer une méthode rationnelle de traitement; en général même on a regardé la maladie

une fois déclarée comme absolument incurable. Il est cependant du devoir du médecin, ami de l'humanité, de tenter toutes les ressources qui peuvent encore offrir quelque lueur d'espérance.

Je me contenterai de rappeler deux moyens auxquels dernièrement on a attribué la guérison de quelques hydrophobes déjà caractérisés :

Ce sont les feuilles, ou mieux encore, la racine de belladone, en poudre, et la saignée. Dans le pays de Hanovre on a, dit-on, réussi plusieurs fois à guérir l'hydrophobie déclarée en administrant des doses répétées de dix à douze grains de racine de belladone en poudre. — On assure que le célèbre Richter en a fait d'heureux essais. Je ne connais point chez nous d'exemples authentiques de l'administration de ce remède, qu'on doit employer comme une dernière ressource dans un cas aussi fâcheux.

Quant à la saignée, on ne doit pas oublier que, dans les exemples qu'on a cités de guérison par ce moyen, elle a été portée jusqu'au point de produire une très-forte syncope ; tel est le cas du chirurgien de Calcutta (*voyez* le N°. de la *Gazette* du 21 septembre 1813) ; tel est encore celui qui est rapporté par *M. Andry* (*Recherches sur la Rage*, pag. 70). Ce n'est effectivement que d'une révolution violente, produite dans toute la personne, qu'on peut attendre la guérison dans une maladie si terrible ; il semblerait même convenable en ce cas de pratiquer l'artériotomie, et de laisser couler le sang aussi long-temps que la syncope permettrait de le faire. De temps immémorial, la saignée ordinaire a été employée sans de grands succès contre l'hydrophobie, et ce n'est qu'en l'employant *usque ad deliquium* qu'on peut en espérer cette espèce de miracle.

Une observation présentée dernièrement au collége royal des Chirurgiens de Londres, par M. Kerrison, membre de ce collége, peut servir de preuve à ce que je viens d'avancer.

Un enfant de onze ans fut mordu par un gros chien à la lèvre supérieure et au front au-dessus de l'œil gauche ; le lendemain, M. Ashley Cooper appliqua le cautère potentiel (le caustique) sur les plaies, elles furent promptement cicatrisées. Au bout de cinq semaines l'enfant se sentit indisposé ; il paraissait abattu, sa langue était légèrement chargée, son pouls assez fréquent ; il prit dans la journée de l'huile de ricin, puis trois grains de calomélas. Le lendemain, il y avait grande difficulté et presque impossibilité d'avaler ; tressaillemens à la vue d'un liquide. (*Saignée du bras de quatre onces ; lavement de quatre onces d'eau avec cent gouttes de teinture d'opium ; poudre composée d'un grain de nitrate d'argent, trois de musc et six de sucre, à prendre de six en six heures ; frictions sur l'abdomen toutes les trois heures avec un gros d'onguent mercuriel double ; application sur le cou d'un mélange d'eau distillée d'acide acétique et d'éther.*)

Les accidens continuant et devenant plus graves le jour suivant, on fit une saignée de dix onces ; lavement d'eau contenant cent quatre-vingts gouttes de laudanum ; on réitère l'administration de ce médicament, on donne du calomélas qui produit une purgation, et néanmoins l'enfant expire dans la soirée du troisième jour.

Dans la *Bibliothéque Médicale*, M. le docteur Roche a ajouté à cette observation des réflexions dont le but est de faire remarquer combien la saignée a eu peu d'influence sur la marche de cette maladie. — Ce médecin rapporte, d'après M. Kerrison, un autre exemple d'hydrophobie dans lequel la saignée n'a pas eu de plus heureux résultats. Je partage entièrement l'opinion de M. Roche ; mais je pense que l'on peut attribuer l'impuissance de la saignée à ce qu'elle n'a pas été employée convenablement, et qu'il reste encore à confirmer ou à détruire par l'expérience les faits qui tendent à attribuer à ce moyen une grande efficacité, lorsqu'il est porté au point de produire une forte syncope.

Dans un prochain article, je m'expliquerai avec détails sur la mesure qui me paraît la plus propre à faire enfin trouver soit un traitement efficace, soit un remède spécifique à cette affreuse maladie.

Observation *sur un coup de feu à la face, qui a donné lieu à une contraction hideuse et sympathique des muscles du visage; communiquée par le Docteur* Beauchène, chirurgien du Roi.

Charles le Roux, sergent au 122e. régiment de ligne, âgé de trente-huit ans, né à Dijon, département de la Côte-d'Or, est au service en France depuis vingt-deux ans. Il a reçu plusieurs blessures dans le cours de sa carrière militaire; mais aucune n'offre de circonstances remarquables, si ce n'est celle dont il a été atteint dernièrement.

Le 27 février 1814, Charles le Roux, étant au combat de Bar-sur-Aube, fut tiré à quinze pas; il reçut la balle dans le côté gauche du visage. Cependant ce corps étranger, sans traverser les os de la face, alla se loger dans la joue du côté opposé, devant le condyle de la mâchoire, entre le masseter et la peau. L'extraction en fut très-facile, et pratiquée sur le champ de bataille même.

Comment se fait-il qu'un corps étranger, qui est entré par le côté gauche du visage, ait pu sortir du côté droit, très-près de l'oreille, sans traverser les os qui composent la face? Le voici. Le soldat ennemi qui a tiré sur Charles le Roux, était placé devant lui, et à sa gauche. La balle a traversé la joue à quelques lignes au-dessous de l'orbite, et au devant de l'os de la pommette; elle a suivi le plan incliné que lui présentait la fosse canine, puis elle a passé entre l'épine nasale et la lèvre supérieure, en déchirant le myrtiforme et la muqueuse de la bouche. Arrivé là, ce corps se serait sans doute échappé au-dehors, en perçant la lèvre ou la joue; mais son action étant affaiblie par le frottement contre les os, il n'a pu traverser cette masse charnue, et a trouvé moins de difficulté à suivre la face externe de l'os maxillaire; de là il a passé entre l'apophyse coronoïde et la face interne du masseter, jusqu'au devant du condyle de la mâchoire, où il s'est arrêté sous la peau, après avoir épuisé toute sa force d'impulsion. Ce militaire n'a ressenti qu'une légère douleur au moment du coup. Il n'a éprouvé d'autres accidens, qu'un peu de gonflement dans les joues, avec une légère altération de la vue; quelques élancemens dans les yeux, et une sensibilité particulière dans l'acte de la mastication. Douze jours après l'accident, les plaies étaient complètement cicatrisées.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cet événement, c'est que, quand cet homme veut parler, rire ou manger, dans tous les cas enfin où il s'agit de mouvoir les mâchoires, il s'opère alors involontairement, et comme par sympathie, une contraction des muscles sus-labiaux. Dans le repos des mandibules, les muscles paraissent être dans leur état naturel. Le visage n'offre aucune trace d'altération; mais aussitôt que cet homme exécute le moindre mouvement des mâchoires, il fait sur-le-champ, sans s'en douter, une grimace effroyable. La figure paraît hideuse, elle se décompose, et ce malheureux devient méconnaissable. Cette altération des traits est bien plus prononcée du côté gauche que du côté droit. Je pense que l'on peut expliquer ce phénomène, par la lésion du nerf sous-orbitaire. Quant à la sensibilité de la mastication, qui un mois après l'accident subsistait encore, on doit l'attribuer au passage de la balle au-devant de l'arcade alvéolaire, des os sus-maxillaires, et à l'ébranlement qui en a été le résultat.

Extrait d'une lettre de Stockholm.

Organisation de la médecine en Suède.

Les institutions médicales viennent d'éprouver en Suède plusieurs changemens et réformes. Le conseil ou *Collége de Médecine*, comme on l'appelait dans le pays, où en général la dénomination de collége s'applique aux corps ou départemens administratifs, a reçu le nom de *Conseil de Santé*, et a été organisé d'après un plan plus vaste et plus analogue aux circonstances actuelles. Il réside à Stockholm, où il fut fondé par le roi Charles XI, en 1688. Il est composé maintenant d'un président et vice-président, de leurs conseillers, de dix assesseurs, d'un secrétaire, d'un archiviste, d'un trésorier, de plusieurs membres honoraires du pays, et de plusieurs associés étran-

gers. Le président actuel, M. de *Schulzenheim*, est un vieillard plus qu'octogénaire, mais qui conserve encore une grande activité. Il séjourna dans sa jeunesse en France, en Angleterre, en Allemagne. Après avoir autrefois contribué à introduire dans son pays l'inoculation, il travaille actuellement avec beaucoup de zèle à y propager la vaccine; il est membre de l'académie des Sciences de Stockholm qui lui doit beaucoup de mémoires utiles, et le roi l'a nommé depuis peu commandeur de l'ordre de Wasa. Parmi les assesseurs du conseil, on compte le docteur Sparman, connu par ses voyages, et le docteur Berzelius, ami du célèbre chimiste Davy, et lui-même un des premiers chimistes de l'Europe. J'indiquerai parmi les associés étrangers MM. Dumas, Fages de Montpellier, Jenner, Gruner et Gall. Au conseil de Médecine ou de Santé, sont attachés un institut de chirurgie et d'anatomie, ainsi qu'une direction des établissemens de médecine de l'armée, et un institut pour la vaccine. Cet institut a des dépôts et des correspondances dans les villes principales du royaume, et il distribue des prix, non-seulement aux médecins, mais à tous ceux qui s'appliquent à répandre la vaccine; il est dirigé par le conseiller Hédin, premier médecin du roi, et qui a publié long-temps un journal de médecine à Stockholm.

Le Conseil de Médecine a reçu en dernier lieu du gouvernement une augmentation de fonds de 60,000 fr., pour être employés à l'amélioration de la police médicale dans le royaume. Il vient d'adresser une nouvelle instruction à tous les médecins des provinces, dans le but surtout de leur faire prendre les mesures les plus efficaces pour prévenir les maladies contagieuses, ou pour les empêcher de se répandre.

La ville de Gothenbourg, qui reçoit le plus de navires des contrées lointaines, a été pourvue d'un établissement de quarantaine, dont les directeurs sont chargés d'étendre leurs soins tout le long des côtes voisines. Les instituts cliniques des universités d'Upsal et de Lund en Scanie ont été étendus et perfectionnés, et le gouvernement a pris des mesures pour faire instruire dans la médecine les jeunes ecclésiastiques, pour qu'ils soient en état de remplacer les médecins dans les villages et les campagnes éloignées.

Les professeurs de la faculté de médecine de la célèbre université d'Upsal, qui a long-temps compté parmi ses membres l'illustre Linnée, sont maintenant MM. Charles-Pierre Thunberg, connu par son voyage au Japon; Pierre Afzelius, Jacob Akerman, et Adam Afzelius, botaniste distingué, qui a long-temps séjourné à Sierra Léone, et qui travaille depuis plusieurs années à la relation de ses voyages, qu'il se propose de faire paraître en Allemagne ou en France.

Il y a eu depuis plusieurs années une école vétérinaire à Skara en Westrogothie, province qui fournit beaucoup de chevaux, de bêtes à cornes, et de moutons. Cet établissement a obtenu des fonds plus considérables. Une autre école vétérinaire vient de se former, par la générosité de quelques citoyens patriotes, dans la province de Sudermanie, bailliage de Daga. L'académie des Sciences de Stockholm et la société patriotique de cette ville donnent aussi beaucoup de soins au développement et aux progrès de l'art médical. La société de Médecine, fondée dans la capitale par plusieurs médecins, et confirmée par le gouvernement, a continué ses travaux qui se rapportent autant à la pratique qu'à la théorie. Le docteur Berzelius est un des membres les plus actifs de cette société.

PHYSIQUE.

Expériences de MM. Brewster *et* Biot *sur les larmes bataviques.*

Les belles expériences de M. Biot sur la lumière, forment maintenant un corps de doctrine non moins important que curieux. Les lois de la polarisation des rayons lumineux, découvertes par Malus, ont fourni à beaucoup de physiciens français ou étrangers l'occasion d'entreprendre des travaux, auxquels on doit l'explication d'une foule de phénomènes, dont il était jusqu'à présent impossible de trouver les causes. Il n'est

personne qui, sous ce rapport, ait fait faire à la science plus de progrès que M. Biot; et les nombreuses découvertes de ce savant sur les propriétés de la lumière, formeront sans doute un de ses plus beaux titres de gloire. — L'article suivant est extrait du *Bulletin de la Société Philomatique* (août 1815). L'explication du fait dont il y est question, répand beaucoup de jour, d'une part, sur le phénomène de la dilatation de l'eau au moment de sa congélation; de l'autre, sur les effets de la trempe du fer (1).

« Les larmes bataviques sont des gouttes de verre qu'on a laissé tomber dans une masse d'eau froide pendant qu'elles étaient en fusion. L'action réfrigérante de l'eau, agissant d'abord sur leur surface, la congèle quand leur centre est encore rouge, comme on peut s'en assurer en les formant dans l'obscurité, car on les voit encore rouges au milieu de l'eau. Lorsque leur couche extérieure est ainsi solidifiée sur ce moule rouge, et par conséquent plus dilaté qu'il ne le sera par la suite, les couches intérieures, à mesure qu'elles se refroidissent, sont contraintes de se conformer aux dimensions qui en résultent, et les particules qui les composent, en se distribuant pour y satisfaire, prennent des arrangemens différens de ceux qu'elles auraient pris si toute la masse eût été soumise à un refroidissement lent et simultané. Si la nature des particules du verre lui permettait de se dilater beaucoup par le changement de leur agrégation, comme il paraît que cela a lieu pour l'eau quand elle approche de l'état de glace, il résulterait de ces circonstances un véritable état de cristallisation dans lequel toutes les particules seraient arrangées symétriquement de manière à remplir tout l'espace qu'on leur livre : mais il n'en est pas ainsi, car dans la partie la plus épaisse de la goutte, qu'on pourrait appeler le ventre, on observe toujours des vides plus ou moins multipliés et peut-être que la rapidité du refroidissement, communiqué même aux couches centrales, contribue aussi à produire ces cellulosités; néanmoins il reste encore des traces manifestes d'un arrangement de molécules déterminé, quoiqu'à la vérité fort peu stable, car, si l'on casse le bec de la goutte, elle se brise aussitôt avec explosion, et se disperse en une multitude infinie de petits fragmens, comme une voûte dont les voussoirs seraient simplement posés à côté les uns des autres, et dont on ôterait tout à coup la clef. Mais le ventre de la goutte est susceptible d'épreuves beaucoup plus rudes; il peut supporter de forts coups de marteau sans se rompre, et l'on peut aussi l'user et le polir comme le verre ordinaire, quoiqu'avec plus de difficulté, parce que la matière qui le compose est beaucoup plus dure.

» D'après la constitution de ces gouttes, il était naturel de penser qu'elles agiraient sur la lumière comme toutes les autres substances dont les molécules affectent un certain ordre déterminé dans leur arrangement : c'est en effet ce que M. Brewster a le premier observé. Si l'on fait passer un rayon de lumière polarisé à travers une telle goutte, et qu'on l'analyse ensuite avec un prisme de spath d'Islande, on trouve qu'il a éprouvé les mêmes modifications que s'il avait traversé un corps cristallisé, mais dont le sens de la cristallisation varierait irrégulièrement dans les diverses parties de la masse. Les faisceaux dans lesquels le rayon émergent se décompose, sont colorés comme ils le sont toujours quand la force polarisante est peu énergique; ou lorsque des forces, même peu énergiques, se sont presque exactement compensées dans les effets successifs de leur action. De plus, les couleurs des faisceaux partiels varient subitement et sans aucune loi, lorsqu'on fait passer successivement le rayon lumineux par différentes parties de la masse vitreuse. Tout cela convient parfaitement à un arrangement de molécules imparfaitement régulier.

» En considérant l'analogie qui existe entre le procédé par lequel on forme les larmes bataviques et l'opération de la trempe, analogie confirmée

(1) Il est très-remarquable que l'opération de la trempe ou le refroidissement brusque des matières incandescentes, qui durcit le verre et le fer, produit un effet tout opposé sur la fonte, et n'en produit aucun sur le cuivre. (*Voyez ce que nous avons rapporté à ce sujet d'après les expériences de* M. D'Arcet, N°. du 11 juin 1814.) L'arrangement forcé des molécules du métal est-il, dans les deux cas, la cause de ces phénomènes contraires? C'est à nos savans physiciens qu'il appartient de résoudre ce problème.

par les rapports de dureté et de fragilité que le verre préparé de cette manière semble avoir avec l'acier trempé, je fus conduit à penser qu'on pourrait aussi détremper les larmes bataviques par le recuit, et les ramener ainsi à l'état de verre ordinaire, tant pour leurs qualités physiques que pour leur action sur les rayons lumineux; c'est en effet ce que l'expérience a parfaitement confirmé. Ayant choisi plusieurs de ces larmes dont j'avais observé l'action sur la lumière polarisée, je les ai chauffées lentement à un feu doux jusqu'à ce qu'elles commençassent à rougir, et ensuite je les ai laissé refroidir lentement dans l'air. Après cette opération, j'ai essayé de casser l'extrémité de leur bec; mais cette rupture, qui auparavant les eût fait voler en éclats, n'eut alors aucune suite pareille. Je fis de nouveau polir leur surface qui avait pris beaucoup de rugosités dans la dilatation de la matière, et son retrait sur elle-même; mais, en les faisant traverser de nouveau par un rayon polarisé, je vis qu'elles n'avaient plus aucune influence pour imprimer à ses axes une déviation définitive, pas plus que n'en a un morceau de verre ordinaire dont la masse a été refroidie uniformément. En conséquence, je dus conclure que le recuit avait fait perdre aux molécules l'arrangement forcé, et, par cela même, en partie régulier, que le refroidissement subit de leur enveloppe leur avait fait prendre, et qu'il avait ainsi détrempé les gouttes vitreuses comme il aurait détrempé un morceau d'acier (1). »

BIBLIOGRAPHIE.

Tableau *des plantes médicinales exotiques et de leurs succédanées indigènes, extrait du* Cours de Botanique Médicale comparée de M. Bodard, *docteur en médecine*, etc.

Voici les principaux objets dont ce cours doit donner le développement :

« 1°. Rechercher les véritables propriétés des plantes indigènes ou qui sont naturalisées dans nos climats;

» 2°. Réhabiliter celles qu'un examen superficiel, une préparation imparfaite, une administration intempestive, ont fait regarder comme inutiles;

» 3°. Retrancher celles qui sont réellement dépourvues de facultés salutaires;

» 4°. Signaler les plantes médicales exotiques qui sont susceptibles d'être naturalisées sur le sol français;

« 5°. Offrir à la classe laborieuse et indigente, des secours qu'elle ne peut obtenir des médicamens du Nouveau Monde dont le prix est trop élevé;

» 6°. Démontrer par l'observation, au lit du malade, que la nature libérale et juste dans la répartition de ses bienfaits, *n'a point placé les maladies dans un climat et les remèdes dans un autre*, et que nos contrées renferment dans leur propre sein les richesses que nous allons arracher à un sol étranger;

» 7°. Présenter l'aperçu des sommes immenses que le luxe pharmaceutique nous oblige à payer annuellement aux *étrangers* qui, comme l'observe M. Parmentier, *ne nous envoient le plus souvent que des rebuts, ou des objets dont ils ne voudraient pas faire usage*;

» 8°. En un mot, affranchir la France et les contrées de l'Europe où s'étendent nos relations politiques, d'une partie du tribut énorme que nous payons annuellement aux habitans du Nouveau Monde. »

Telle est la tâche que s'est imposée M. Bodard; elle est noble, belle et patriotique. On ne saurait, dans un tel dessein, échouer sans quelque gloire: M. Bodard peut, en parodiant les vers du Bonhomme, se dire à juste titre comme lui :

> Et si de l'*achever* je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

L'ouverture du Cours aura lieu le jeudi 7 septembre, à midi précis, et il sera continué tous les jeudis à la même heure dans la salle de l'Oratoire. Ce Cours a déjà eu lieu il y a cinq ans, et depuis, l'auteur s'est enrichi de nombreuses observations.

(1) Un phénomène, observé plusieurs fois à la Monnaie de Paris, complète en quelque sorte l'analogie découverte d'une manière si ingénieuse par *M. Biot;* c'est que des coins d'acier préparés pour communiquer les empreintes aux monnaies, éclatent quelquefois spontanément avec explosion dans le lieu où ils sont déposés. Rien ne ressemble davantage à l'explosion des larmes bataviques, et les causes doivent en être les mêmes, avec les modifications que la différence des substances peut y apporter.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit: à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXIII.) (11 Août 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique :* Thémison. (Suite.)

Promptiùs expediam. . . . .
Quot Themison ægros autumno occiderit uno.

(JUVENALIS, Sat. X, v. 220.)

Les auteurs ne se sont point attachés à donner les signes exacts des trois genres de maladies établis par *Thémison*. Les expressions de Celse indiqueraient que c'était seulement par la nature et l'abondance des excrétions qu'il les distinguait, ce qui était à la vérité fort simple, mais était encore plus grossier et plus loin de cette grandeur de vues qui portait Hippocrate à considérer les maladies comme un enchaînement de symptômes dépendans les uns des autres, de telle façon qu'à l'inspection des premiers on pouvait avec assurance prédire le développement de ceux qui devaient suivre.

Les maladies avec *resserrement* auraient donc été celles dans lesquelles toutes ou du moins les principales évacuations étaient supprimées ; les maladies avec *relâchement* (*fluentes*), celles qui étaient accompagnées d'abondantes évacuations, et enfin le troisième genre, *mistæ*, celles dans lesquelles quelques excrétions avaient leur cours, tandis que d'autres étaient suspendues. Ce ne sont point là les vues subtiles, mais d'un ordre plus élevé, auxquelles des physiologistes modernes ont voulu ramener les principes de la médecine : ces physiologistes, exercés à des considérations sur le principe vital, et sur l'action de la fibre vivante, ont fait, à ce qu'il paraît, trop d'honneur au chef des anciens méthodistes en employant quelques-unes de ses expressions.

Il n'est point étonnant qu'une pratique médicale, fondée sur de telles bases, ait été fort meurtrière ; ce qui n'aurait point empêché que son auteur acquît une très-grande vogue, comme on peut le conclure de la réputation qu'il conservait encore du temps de Juvénal le satirique, qui a vécu environ soixante ans après lui.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 juillet inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	14
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	57
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	12
Phlegmasies internes ou externes, dont 20 des voies de la respiration.	47
Phthisies pulmonaires.	17
Paralysies récentes.	5
Coliques de plomb.	2
Variole.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	142
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	298

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur*.

Travail de la Commission.

LE temps est constamment serein, la température chaude et véritablement *estivale* ; le thermomètre indique assez régulièrement 18°, 20°, 22° Réaumur, et plus encore.—Parmi les maladies que l'on observe maintenant, je crois devoir signaler les inflammations gangreneuses dont il s'est

présenté depuis quelques jours d'assez nombreux exemples.

Il est plusieurs espèces de ces inflammations : le charbon et la pustule maligne ont été plusieurs fois décrits avec soin, et je n'en ferai mention que pour rappeler ce que j'ai déjà dit plusieurs fois ; que toutes les fois que ces maladies se développent avec un caractère marqué de gravité, on doit les attaquer promptement par le feu, l'application forte de ce moyen en bornant sur-le-champ les progrès, et les réduisant à n'être plus qu'une brûlure sans danger.

Les inflammations dont je veux parler ici ont un autre caractère et d'autres apparences ; elles se rapprochent beaucoup des érysipèles, et peut-être même ne sont-elles que des érysipèles dégénérés. Comme ces dernières maladies, elles surviennent dans les chaleurs de l'été, chez les personnes affaiblies, dont les chairs sont molles, abreuvées de sucs lymphatiques ; et le plus souvent elles se développent sous l'influence d'embarras gastriques. Je n'ai eu l'occasion de les observer qu'aux jambes, sur des sujets avancés en âge : chez l'une d'elles un escare était déjà formé au milieu d'un engorgement rouge violet ; chez les autres, la tendance à la gangrène était visible ; mais le mal a été prévenu par un traitement appliqué à temps. Ce traitement se divise en moyens locaux et en moyens généraux ; j'en renvoie l'exposition au Numéro prochain.

MENURET, *D.-M.-M.*

☾ Premier quartier, le 11 août.

Depuis le 1er jusqu'au 10 août, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{1}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. $\frac{8}{10}$. — Le *minimum* de 7 d. $\frac{5}{10}$

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 85 d. — Le *minimum* de 80 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

Examen des moyens les plus propres à faire trouver soit un traitement efficace, soit un spécifique contre la rage. Troisième article. (*Voy. les précédens* Nos.)

DANS un traité spécial de la maladie dont il s'agit, je me serais appliqué à en bien distinguer les diverses espèces ; mais dans ces articles abrégés, j'ai dû me borner à quelques mots ; j'espère néanmoins qu'ils suffiront pour éclaircir ce qui me reste à dire.

L'hydrophobie ou *horreur de l'eau*, est un symptôme assez fréquent des maladies nerveuses et de ces fièvres nombreuses qu'on désigne sous le nom générique d'*ataxiques* : il peut même arriver que dans leur délire les malades qui en sont atteints, témoignent l'envie de mordre, et j'en ai plus d'une fois, dans ce journal, cité des exemples : mais cette idée leur est toujours insinuée, soit par les craintes des personnes qui les approchent, soit par les idées dont ils avaient antérieurement l'imagination remplie : et comme la maladie ne leur a point été communiquée par un animal, et ne ressemble en rien (pour la cause du moins) à la rage communiquée, il n'est pas difficile de reconnaître que ces envies de mordre leur sont suggérées, et l'on n'a pas même à combattre ici toutes les mauvaises raisons qui font croire aux personnes effrayées, que les enragés cherchent naturellement à mordre.

L'hydrophobie de cette espèce guérit très-fréquemment, ou plutôt le danger que court l'individu dépend bien plutôt de la maladie dont l'hydrophobie est le symptôme, que de l'hydrophobie elle-même. Le médecin doit diriger les moyens de traitement contre le mal général, et ne s'occuper du symptôme que d'une manière secondaire, comme il convient de s'occuper d'un accident qui peut entraver la marche d'une maladie, en aggraver le danger ou en empêcher la guérison.

Ce n'est donc point contre l'hydrophobie de cette espèce que la médecine doit chercher des secours ; dans tout ce que j'ai déjà écrit ici, il n'est question que de *l'hydrophobie communiquée*, ou qui survient à la suite de la morsure d'un animal enragé.

On a reconnu, depuis plusieurs années, l'avantage de réunir sous les soins des mêmes personnes, les malades affectés des mêmes maladies : on a déjà fait d'heureuses applications de ce principe : c'est un moyen infaillible d'arriver à mieux connaître ces maladies, dont le même médecin peut observer alors toutes les variétés, et pour le traitement desquelles il reçoit de bien plus grandes et de plus salutaires inspirations. Or, l'hydrophobie communiquée est une de ces maladies qu'un médecin n'a que rarement l'occasion d'observer dans tous ses périodes : il ne peut répéter les tentatives de traitement, ni en étudier avec quelque constance les résultats. Un homme qui s'applique spécialement à un objet déterminé, qui marche toujours vers un but connu d'avance, a bien plus de chances de succès que celui qui ne s'en occupe que par hasard et pour peu de temps : il faut le dire encore, un médecin instruit qui attacherait l'espoir de sa réputation à la découverte d'un remède efficace de l'affreuse maladie qui nous occupe, et qui se trouverait placé dans les conditions les plus favorables, pour l'observer ou pour la guérir, est assurément celui qui devrait trouver ce remède s'il doit être trouvé.

Le projet de réunir tous les hydrophobes dans un même lieu, avait été déjà conçu, proposé et poursuivi avec ardeur par M. C. D. V., qui en avait bien senti les avantages ; j'ai donné dans la Gazette de Santé, du 11 novembre 1813, des détails sur cet objet ; cependant je dois observer que ce projet avait le défaut grave de confier le traitement de ces malades à des médecins qui fussent déjà chargés d'en soigner d'autres, ce qui me paraît détruire le plus grand des avantages dont j'ai parlé : mais probablement aussi que c'était pour éluder ou prévenir les difficultés qu'on a coutume d'opposer à tout ce qui est nouveau, que M. C. D. V. avait proposé de recevoir les hydrophobes dans un hospice déjà tout monté, où ils pouvaient être admis sans rien changer au régime établi dans la maison : ce philanthrope reconnaissant l'impossibilité de faire ce qui était tout-à-fait bien, se contentait de proposer une amélioration déjà très-désirable, et que l'on pouvait du moins espérer d'obtenir.

Quoi qu'il en soit, je renouvelle cette proposition avec toutes les circonstances qui peuvent la rendre très-avantageuse. Un édifice peu spacieux suffirait pour un semblable établissement, soit qu'il fût choisi dans un local nouveau, soit qu'on y destinât une division de quelque hôpital déjà existant. Un médecin y serait attaché, et aurait exclusivement la direction du traitement. Deux jeunes chirurgiens seraient chargés de la portion du service qui les regarderait ; l'un d'eux serait toujours de garde à cause des accidens imprévus. Toutes les méthodes proposées seraient essayées lorsqu'elles offriraient quelque espoir de succès. Le même esprit se perpétuerait dans la recherche des remèdes ou des procédés ; et si les vœux, que tous les amis de l'humanité ne cessent de former pour voir enfin cesser ce fléau, doivent être accomplis, un semblable établissement en fournirait sans doute l'occasion.

NOTICE *sur un homme qui est né sans cuisses et sans jambes.*

LOUIS VILBECEY, cordonnier, âgé de trente-quatre ans, originaire des montagnes du Puy-de-Dôme, né de laboureurs bien constitués, est le seul de sa famille qui présente une conformation vicieuse.

Cet homme dépourvu de membres abdominaux, n'a que deux pieds huit pouces dans sa plus grande hauteur, du coccix au sommet du vertex.

Ses membres thoraciques sont presque aussi longs que son corps : le droit a deux pieds trois pouces, de l'acromion à l'extrémité du medius ; le gauche est un peu moins long et moins développé, il n'a que trois doigts, le pouce, le medius et l'annulaire ; ces deux derniers sont adhérens l'un à l'autre dans presque toute leur étendue. Ils exécutent facilement des mouvemens de flexion et d'extension, et forment avec le pouce une espèce de pince. On a cherché vainement à reconnaître au toucher le trajet ou le battement des ar-

tères humérale, radiale, cubitale. Les membres abdominaux manquent, et n'offrent d'autres traces que deux moignons informes. Le droit, plus petit et plus pointu que le gauche, présente une appendice allongée et un peu tordue en forme de doigt, et surmontée d'un ongle. Cette appendice peut à la rigueur être prise pour les vestiges d'un pied. On lui reconnaît des articulations qui lui permettent d'exécuter sous l'influence de la volonté des mouvemens d'élévation, d'abaissement, d'adduction, d'abduction et de circumduction. Ces mouvemens produisent une crépitation que l'on entend distinctement en approchant l'oreille. Le moignon gauche est plus gros et plus arrondi que le droit; il offre aussi une éminence charnue, moins prolongée, dépourvue de parties osseuses et susceptible de mouvemens volontaires.

L'attitude la plus ordinaire de Vilbecey est celle dans laquelle tout le corps repose sur les tubérosités ischiatiques. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est que l'absence des membres inférieurs ne l'empêche pas de se porter en avant et en arrière sans le secours des bras: la progression lui est également facile dans ces deux sens. Tout son corps exécute alternativement à droite et à gauche un mouvement de demi-rotation, d'arrière en avant, ou d'avant en arrière, suivant la direction dans laquelle se fait la progression. Lorsque Vilbecey veut se transporter plus rapidement d'un lieu dans un autre, il emploie ses mains pour marcher, comme les impotens se servent de béquilles.

Rien ne prouve mieux l'influence de l'habitude, que l'agilité et la dexterité avec laquelle cet individu monte sur une échelle.

Les organes génitaux ont peu de développement; le pénis offre, au volume près, la même disposition que chez un autre individu; mais, au rapport de Vilbecey, il est incapable de cet orgasme nécessaire à l'acte générateur : l'émission de l'humeur prolifique n'a jamais lieu. Les testicules sont plus petits que chez l'homme adulte.

Cet état des organes de la génération contraste singulièrement avec la voix qui est mâle et étendue, et avec le développement remarquable des systèmes pileux et musculaires.

Cet homme est sobre, il ne vit que de viandes rôties et de végétaux; il a beaucoup de répugnance pour les liqueurs spiritueuses. Une petite quantité de vin lui cause des vertiges et tous les accidens de l'ivresse. C'est à M. Breschet que l'on doit la description du fait intéressant dont nous donnons ici l'extrait. On conserve dans le muséum de la faculté de médecine de Paris, le squelette d'un bateleur qui était plus curieux encore par sa conformation que Vilbecey. Ce bateleur n'avait ni bras, ni cuisses, ni jambes; mais il avait des mains attachées au sommet de l'épaule, et des pieds sous les hanches.

P. D. M.

SÉANCE DE L'INSTITUT.

Première Classe.

Extrait d'une Notice, par M. de la Billardière, *sur le bruit appelé* horologium mortis.

Souvent au printemps, dans le silence de la nuit, on entend par intervalles un petit bruit semblable aux battemens d'une montre : des personnes superstitieuses, épouvantées par ce bruit qu'elles regardaient comme de mauvais augure, avaient donné lieu à le nommer *horologium mortis*. Quelques naturalistes l'ont attribué au *pou* du bois, que l'on a successivement nommé *pediculus*, *thermes*, *hemerobius*, toujours avec l'épithète de *pulsatorius*. Il en est qui l'ont rapporté à une petite espèce d'araignée : M. Geoffroy, dans son Histoire des Insectes des environs de Paris, suppose qu'il est dû à *la vrillette des tables* qui, suivant ce naturaliste, frappe le vieux bois pour le percer et s'y loger. M. Olivier (Histoire des Insectes coléoptères) a démontré que l'araignée à laquelle on a attribué ce bruit, n'avait aucun instrument assez dur et assez fort pour le produire, et qu'il en est de même du *thermes*: il croit qu'il est dû à la vrillette. Enfin M. Latreille découvrit, il y a plusieurs années, que ces battemens étaient dûs à un

petit insecte coléoptère (*anobium tessellatum*), et que ces animaux s'en servaient pour s'appeler réciproquement dans le temps de leurs amours. M. Latreille fit, de ses observations, le sujet d'une notice qui fut insérée dans le Bulletin de la société philomatique.

M. de la Billardière vient de confirmer cette découverte : au mois d'avril dernier il vit l'insecte qui produisait ces battemens, et qui se laissa tomber à son approche : l'ayant pris, il le reconnut pour une femelle d'*anobium tessellatum*. Dans le dessein d'observer la manière dont cet animal s'y prenait pour faire entendre ces battemens, il le plaça au fond d'un verre entre un papier et un morceau de bois, et put l'examiner en liberté soit à l'œil simple, soit à l'aide d'une loupe. Bientôt il le vit se cramponner avec les deux dernières paires de pattes et frapper de huit à neuf coups consécutifs avec la partie externe de la tête et des mandibules : il s'exerçait ainsi tantôt sur le papier, tantôt sur le bois, allant continuellement de côté et d'autre. Dans ce jeu, qui dura plus de quinze jours, le bois ni le papier ne furent aucunement endommagés. L'insecte qui faisait le sujet des observations de M. de la Billardière, mourut au bout du vingt-deuxième jour sans avoir touché à diverses espèces d'alimens qui étaient placés auprès de lui : c'était surtout durant la chaleur du jour qu'il était en mouvement.

M. de la Billardière, en terminant son mémoire, invite les naturalistes à rechercher si toutes les espèces d'anobium n'ont pas les mêmes habitudes que celle qu'il a observée : il les avertit aussi que par l'effet de la réflexion du son, il devient souvent difficile de juger d'abord du lieu où se trouve l'insecte.

NOUVEAUX CHAUFFE-PIEDS *économiques*, *autrement appelés* AUGUSTINES, *du nom de l'Inventeur*.

IL est un petit meuble tellement nécessaire aux femmes, qu'on le trouve également dans la cabane du pauvre et dans la maison du riche. Ce meuble, connu sous le nom de Chaufferette perfectionnée, ou Chauffe-pieds, n'est tantôt qu'un pot de terre ou de métal rempli de braise allumée, et recouvert ou non d'une tôle percée, ou d'une grille en fil d'archal; tantôt qu'une boîte de bois de forme carrée, doublée de tôle, ayant un couvercle percé de trous, et contenant un petit vase ou de terre, ou de métal, qui sert de foyer. Ce meuble, tel qu'il est généralement construit, présente de grands inconvéniens dans son emploi; car, outre le danger pour les personnes délicates, ou renfermées dans un petit espace, de respirer l'odeur désagréable et le gaz délétère qui s'exhalent du charbon en combustion, et dont le moindre effet est, sinon d'asphyxier, au moins d'occasioner des maux de tête, des défaillances, des malaises insupportables, combien d'incendies ont été occasionés par les Chaufferettes !

Les femmes ont de tout temps reconnu et redouté ces graves inconvéniens; mais le besoin d'éviter le froid les a forcées de les supporter, en désirant ou en attendant que quelqu'un pût trouver un moyen d'y remédier.

Madame Augustine Chambon de Montaux, à qui les sciences sont redevables d'un des meilleurs traités connus sur l'éducation des abeilles, et dont les loisirs sont partagés entre la culture des arts et les œuvres de bienfaisance, a entrepris cette tâche difficile, dans le double but d'être utile aux personnes aisées et aux malheureux, en procurant quelques jouissances aux premières, et des secours aux autres, auxquels elle destine l'excédant de ses déboursés.

Madame Chambon a travaillé avec tant de zèle et d'intelligence, qu'elle vient d'obtenir le succès le plus complet : la nouvelle Chaufferette de son invention est non-seulement exempte des défauts que l'on reproche aux anciennes; mais, entre ses mains, elle est devenue susceptible de plusieurs applications infiniment précieuses. Après avoir atteint le but principal, celui de tenir chaudement les pieds, madame Chambon est parvenue, au moyen de différentes modifications apportées à ses Augustines, à les rendre propres à une infinité d'usages. On peut, à l'aide de cette ingénieuse machine, procurer aux malades, outre les

avantages d'une veilleuse, les boissons ou les alimens chauffés au degré convenable. Par l'addition d'une petite caisse carrée, placée sur notre Chaufferette, et faisant office d'étuve, un malade, une nourrice, aura, à volonté, du linge sec et chaud pour elle et son enfant.

S'agit-il de fumigations ou simples ou aromatiques, pour les yeux, le nez, les oreilles, ou de bains de vapeurs; rien ne sera plus facile, avec le tuyau élastique que l'on peut facilement adapter au couvercle de l'Augustine.

Outre ces avantages, il en est un non moins précieux, c'est celui de pouvoir user des Augustines en voiture, et conséquemment en voyage, tout aussi librement que dans un appartement. Pour en rendre l'usage plus général, madame Chambon a poussé l'attention jusqu'à mettre ce meuble en état d'être employé par les hommes, sous la forme de pupitre de pieds, de chancelière, etc. : il est même susceptible de recevoir des ornemens très-élégans; en un mot, c'est un véritable bijou, dont l'application peut varier à l'infini, à mesure que l'on en fera usage.

Cette Chaufferette nouvelle, pour laquelle madame Chambon a obtenu d'abord un brevet d'invention, et ensuite de perfectionnement, est, d'après le rapport fait à la Société d'Encouragement, et inséré dans le Bulletin de ladite société, n°. CXXXI, article 7, *un petit meuble des plus commodes et des plus élégans que l'on puisse imaginer; à l'avantage d'être très-économique, il réunit celui de répandre une chaleur toujours égale, d'être d'un transport facile, de n'exhaler aucune mauvaise odeur* (1), *et d'exiger peu de soins. La chaleur est produite par une petite lampe à courant d'air, dont la flamme vient frapper une boîte en cuivre remplie de sable, qui reste long-temps chaude, et sur laquelle on pose les pieds. On ne risque par conséquent ni de se brûler, ni de mettre le feu, ce qui arrive assez fréquemment en employant les Chaufferettes ordinaires.*

(1) J'ai tenu un Chauffe-pieds allumé pendant douze heures dans une très-petite pièce soigneusement fermée, et au bout de ce temps je suis entré dans ladite pièce, sans m'apercevoir de la plus légère odeur.

Chaque Chaufferette est accompagnée d'une Instruction ou Mémoire sur les Augustines, dans lequel l'auteur indique, de la manière la plus claire et la plus intelligible, le moyen d'en faire usage.

Le prix des Chauffe-pieds, des plus communs aux plus ornés, varie depuis 16 fr. jusqu'à 60 et au-delà; on en trouve au Dépôt établi par madame Chambon, *rue du Paon*, n°. 8, tenu par M. Lefebvre, parent de l'inventrice. On y trouve également l'huile la plus propre à l'entretien des Augustines.

BOUDET, *pharmacien à Paris.*

VARIÉTÉS.

Si l'on en croit le Morning Chronicle, un ecclésiastique attaché à une paroisse de campagne, en Angleterre, a employé avec beaucoup de succès un nouveau remède dans plusieurs cas désespérés de cancer. Ce remède consiste, 1°. à faire boire aux personnes attaquées de cette maladie, une chopine de suc de gratteron (*galium aparine* L.) en deux verres le matin à jeun; 2°. à appliquer sur la partie malade un onguent composé d'axonge et du jus de la même plante. L'on recouvre le tout d'une espèce de cataplasme fait avec la plante elle-même bien écrasée; le malade doit s'abstenir de vin pur, de viandes salées, et suivre le régime le plus doux. Au bout de trois ou quatre mois de traitement, la guérison est complète.

Les docteurs Demangeon et de Lens ont entre eux une discussion littéraire relativement aux propriétés médicales des coquilles d'escargot desséchées, avec lesquelles le docteur Goëlis prétend guérir l'épilepsie, la danse de Saint-Guy et les fièvres intermittentes. C'est aux Indes Orientales, où ce savant a voyagé, qu'il a appris à connaître les merveilleuses propriétés des coquilles d'escargots. Qu'on dise actuellement que les voyages ne sont bons à rien! Si le docteur Goëlis n'avait pas été dans les Indes, nous ne saurions que faire de nos

coquilles d'escargots, dont la récolte va désormais nous ouvrir une nouvelle branche de commerce.

M. de Saint-Amans a trouvé près d'Agen une nouvelle espèce de centaurée, qu'il désigne sous le nom de *centaurea mutabilis*; il n'en a rencontré qu'un seul pied, et l'a fait transporter dans son jardin, où il se propose de le multiplier. Cette plante offre des fleurs radiées et solitaires qui se succèdent sans interruption depuis le commencement de l'été jusqu'à la fin de l'automne; la grande quantité de fleurs dont la plante se couvre, leurs teintes douces et délicates, leur succession rapide pendant près de six mois consécutifs, lui donnent assez d'agrément pour espérer qu'on la verra un jour figurer dans nos jardins lorsque l'espèce en sera plus multipliée.

On a publié dans le dernier N°. de la *Bibliothèque Médicale* de nouvelles observations bien importantes par leur résultat : elles font connaître plusieurs cas de névralgies faciales, ou de tics douloureux, déjà très-anciens, qui ont cédé à l'usage des pilules composées d'oxide de zinc, d'extrait de jusquiame noire et de racine de valériane sauvage à parties égales. On commence par prendre matin et soir une de ces pilules du poids de trois grains, on augmente tous les jours la dose de deux pilules jusqu'à ce que l'on soit parvenu à en prendre trente-six ou quarante par jour. Il y a bien des malades qui ne peuvent supporter une aussi forte dose. Lorsqu'il survient des vertiges, des maux de cœur, des éblouissemens ou d'autres malaises, il faut diminuer la dose d'une pilule, et boire immédiatement par-dessus une tasse d'infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger.

Jusqu'ici, ces sortes d'affections ont presque toujours été rebelles à la médecine, et c'est être vraiment utile à la science et montrer de l'humanité, que de faire connaître et de propager des moyens nouveaux, propres à triompher d'un des plus cruels fléaux auxquels les hommes soient exposés.

M. le baron Larrey a présenté à la société philomatique un membre génital de caïman d'Amérique (*lacerta alligator*) qui lui a été envoyé de *Rio-Janeiro*. On prétend qu'au Brésil cette substance râpée est employée comme spécifique contre le *tétanos traumatique*, et que le succès est assuré, pourvu qu'il ne reste pas de corps étrangers dans la plaie.

On a grand sujet de se défier d'une semblable assertion ; mais il ne peut y avoir aucun inconvénient à en faire l'expérience lorsque l'occasion se présentera.

Ce membre génital séché et durci, paraît comme celui du bœuf (*nerf de bœuf*) tout formé de gélatine. — M. Larrey se propose d'en faire faire l'analyse chimique.

J. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Matériaux pour servir à une doctrine générale sur les Épidémies et les Contagions, par F. Schnurrer, D. M. *Traduits de l'allemand, augmentés d'un discours préliminaire, de plusieurs fragmens et de notes*, par J. Charles Gasc et Henri Breslau, médecins des armées (1).

Jamais l'histoire des épidémies et des contagions n'a été traitée avec tant de sévérité que par M. Schnurrer, et l'on reprochera peut-être à l'auteur d'avoir porté trop loin cet esprit de doute et de discussion qui assure la marche des sciences. Néanmoins, je l'avoue, j'aime mieux un raisonneur hardi qui soumet tout à une dialectique rigoureuse, qu'un disciple crédule qui n'ose rien examiner. Une attaque téméraire n'en donne que plus d'éclat à la vérité, et l'erreur seule peut avoir à souffrir d'un examen attentif.

En cherchant à réfuter Gutfeldt et Hopfengœrtner relativement à la distinction qu'ils ont admise entre les maladies simplement épidémiques et celles qui le deviennent par l'influence d'une contagion primitive, l'auteur établit que la contagion ne suffit pas pour former une épidémie,

---

(1) A Paris, chez *Croullebois*, rue des Mathurins, et *Colas*, rue du Petit-Bourbon; 1 vol. in-8°. Prix : 3 fr. 75 et 4 fr. 75 c. par la poste.

puisque la peste, la fièvre jaune, la variole, la scarlatine, etc., peuvent rester long-temps sporadiques; et il prouve par un grand nombre de faits que les maladies primitivement contagieuses, aussi bien que les maladies simplement épidémiques, modifient les maladies intercurrentes qui règnent en même temps qu'elles. M. Breslau, l'un des traducteurs, s'efforce de rattacher aux remarques de M. Schnurrer des assertions qui paraîtront au moins hasardées. Est-il vrai, comme on l'a prétendu, que si le nombre de quelques maladies diminue, celui des autres augmente en proportion? que la mortalité des enfans au-dessous de dix ans n'a diminué nulle part en raison de l'extirpation de la variole, qui, elle seule, enlevait les trois quarts des individus? que les épidémies de rougeole sont devenues plus fréquentes et plus meurtrières depuis la disparition des épidémies de variole? que depuis que la peste est moins commune en Europe, le catarrhe épidémique, le croup, la suette, y sont plus répandus? enfin, que depuis que la lèpre ne se montre plus que comme une maladie sporadique, la maladie siphilitique a fait plus de progrès? Des observations plus exactes, ce me semble, ne permettent pas de douter que les épidémies ont souvent une origine et une durée indépendante des influences extérieures. On assure même qu'elles sont assujéties à des retours périodiques réguliers, comme on croit l'avoir observé pour la peste, la fièvre jaune, la variole, et qu'elles se propagent toujours suivant une certaine direction. D'après cela, M. Schnurrer doute que les épidémies soient le produit des causes auxquelles on les rapporte communément. On attribue à la chaleur le développement et la propagation des maladies contagieuses et des épidémies; et cependant il est d'observation que la peste cesse partout à l'époque des plus fortes chaleurs, et que la fièvre jaune ne s'est pas toujours montrée dans les temps les plus chauds. Il n'est pas prouvé pour M. Schnurrer que l'électricité atmosphérique, les variations dans la pesanteur de l'air, ou les vents, puissent être considérés comme causes productrices des épidémies. Il est d'ailleurs bien reconnu que des substances en putréfaction communiquent à l'air leurs émanations sans qu'il en résulte toujours des maladies. La volatilité et la solubilité des miasmes contagieux dans l'air ne paraissent pas à l'auteur une cause suffisante du développement des maladies contagieuses. Parmi les faits dont il étaie sa doctrine, il n'oublie pas cette observation de Diemerbroeck, suivant laquelle plusieurs membres d'une famille auraient contracté la peste en même temps, quoique vivant à de grandes distances. M. Schnurrer ne paraît pas même douter, sur la foi d'Evagre, que, lorsque des habitans de quelque ville où règne une épidémie se trouvent ailleurs, ils n'en sont pas moins atteints de la maladie. En niant que la matière des contagions puisse se communiquer par les vaisseaux, M. Schnurrer est porté à croire que leur prétendue transmission n'est que le résultat de la sympathie. M. Gasc n'hésite pas à embrasser cette opinion; mais, je le demande, peut-on admettre sérieusement, avec nos auteurs, de l'identité entre les effets du magnétisme animal et ceux des contagions?

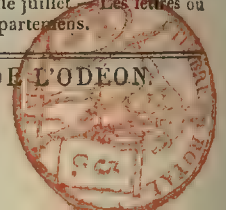
En relevant quelques erreurs échappées aux auteurs de cet ouvrage, je n'ai rien dit des vues judicieuses, des rapprochemens ingénieux et de l'érudition sage qui rendent cette production à la fois instructive et curieuse. Les morceaux dont MM. les traducteurs ont enrichi ce livre, leur méritent une part considérable à l'estime dont il me paraît digne. Outre le discours préliminaire qui renferme l'esquisse de la constitution médicale d'Ausbourg et de Vienne en 1809, et de Dantzick en 1811 et 1812; outre les notes qui servent d'éclaircissement ou de développement au texte et qui appartiennent à MM. Breslau et Gasc, on doit au premier un fragment dans lequel il dépeint en traits animés les ravages du typhus contagieux dans la plus grande partie de l'Europe en 1813 et 1814, et au second, un tableau déchirant des misères qui ont suivi le désastre de Moscou. Ces deux mémoires ne pouvaient être mieux placés qu'à la suite de l'ouvrage de M. Schnurrer.

Fouquier,

Médecin de l'Hospice de la Charité.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXIV.) (21 Août 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique :* Thémison. (Suite.)

Adhuc enim, inquit (princeps Soranus), Thémison Asclepiadis erroribus et rudimento temporis méthodici fallebantur.

(CÆLIUS AURELIAN. de tard. pass. c. I.)

Thémison n'ayant adopté ses nouveaux principes que dans un âge avancé, sa pratique, au rapport de Cælius Aurelianus, ne fut jamais très-différente de celle d'Asclépiades. Il employait néanmoins assez librement les purgatifs pour lesquels ce premier médecin avait tant de répugnance; il en administrait de plusieurs espèces, suivant les maladies, sans qu'on puisse connaître aujourd'hui les motifs de ce choix : ainsi, dans la léthargie il purgeait avec de l'*aloës* dissous dans l'eau; dans l'asthme, avec du *diagréde,* auquel il associait du *castoreum* dans la catalepsie. Thémison recourait souvent à la saignée, et il paraît être le premier qui ait employé les *sangsues.* Les méthodiques, après lui, firent même spécialement usage des sangsues, qui, suivant eux, relâchaient *en particulier* la partie sur laquelle on les appliquait, tandis que la saignée ordinaire causait un *relâchement général,*

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. au 10 août inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	14
Fièvres bilieuses ou gastriques.	69
Fièvres muqueuses, adynamiques ou putrides.	13
Phlegmasies internes ou externes, dont 16 des voies de la respiration.	54
Phthisies pulmonaires.	13
Paralysies récentes.	1
Coliques de plomb.	1
Variole.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	81
Galeux.	47
TOTAL GÉNÉRAL.	294

MALADIES RÉGNANTES.

LA chaleur continue sans interruption; le thermomètre, dans le milieu du jour, monte à 24° et 25° de Réaumur; le matin et le soir la différence est d'environ 6° ou 7°. Les maladies sont les mêmes que j'ai signalées dans le dernier numéro : je vais parler, comme je l'ai promis, du traitement des inflammations gangreneuses, dont j'ai pu observer un nouvel exemple.

Le traitement, dans ces affections, se compose de moyens internes ou généraux et externes ou locaux. A tous les malades, un seul excepté, j'ai jugé convenable d'administrer un vomitif dès le début, et de donner immédiatement après d'assez fortes doses de toniques : comme le sirop et

le vin de quinquina, la camomille et les amers indigènes; j'ai fait en même temps couvrir le mal de compresses trempées dans une décoction de racine de guimauve, très-aiguisée par l'eau-de-vie camphrée. Sur un seul malade, ainsi que je l'ai rapporté dans le précédent numéro, une escare était déjà formée; cette escare a été couverte d'un plumasseau chargé de digestif, et des compresses imbibées de la décoction de racine de guimauve avec de l'eau-de-vie camphrée, ont enveloppé le tout. L'escare s'est bornée promptement; elle ne comprenait que l'épaisseur de la peau et peu de tissu cellulaire sous-jacent: la guérison de l'ulcère qui en est résulté a été prompte et sans accident. Chez le malade qui n'a pas pris de vomitif, il est survenu plusieurs clous ou furoncles dans divers points des parties enflammées: la suppuration des clous s'est faite lentement et sans activité, mais n'a entraîné aucun accident. A ce malade seul, j'ai cru devoir, à la fin de sa maladie, administrer quelques purgatifs indiqués par l'état pâteux de la bouche, la perte de l'appétit, la blancheur et l'état saburral de la langue: après avoir bu durant quelques jours une tisane de chicorée, ce malade a pris un bouillon purgatif, trois matins de suite; après quoi il s'est trouvé parfaitement bien. Cependant l'état de cet homme, âgé d'environ soixante ans, ouvrier travaillant debout, annonce une disposition à l'établissement d'un ulcère habituel aux jambes: mais ce n'est pas ici le cas de parler de cette ressource que se ménage la nature, et qui paraît, dans quelques cas, lui devenir indispensable.

Nota. *C'est par erreur typographique, que, dans le numéro précédent, le nom de M. le docteur* Menuret *a été placé sous l'article auquel celui-ci fait suite.*

⊙ Pleine lune, le 20 août.

Depuis le 11 jusqu'au 20 août, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 23 d. $\frac{9}{10}$. — Le *minimum* de 8 d. $\frac{2}{10}$

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 78 d. — Le *minimum* de 73 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

Extrait d'un rapport verbal fait à la première classe de l'Institut, par M. LATREILLE, *sur un ouvrage anglais de M.* Clark, *vétérinaire; intitulé :* Essai sur l'histoire des *œstres* des chevaux et des autres animaux.

Sous le nom d'*œstros*, les Grecs désignaient plusieurs insectes de genres différens, et, qui plus est, de petits crustacés qui s'attachent aux branchies de quelques poissons. Les Latins nomment *asilus* l'animal que les Grecs nommaient *œstros :* mais ils réservaient plus particulièrement cette dénomination à des diptères qui tourmentaient, par leurs piqûres, les bêtes à cornes, les chevaux, et les mettaient en fureur; car on sait que le mot *œstrus* ou *œstrum* exprimait, au figuré, un délire poétique, et cette exaltation que nous nommons enthousiasme.

On a lieu de croire que les *taons*, les *stomoxes*, les *hippobosques* et nos *œstres*, proprement dits, répondent collectivement aux *asiles* des Latins. Linnée consacra cette dernière dénomination à un genre de diptères très-voisin de celui des *mouches*, mais qui en diffère essentiellement par l'absence de la trompe, et dont les espèces vivent en état de larve, soit sous la peau, soit dans l'intérieur de la plupart des quadrupèdes ruminans et solipèdes.

Alexandre de Tralles, médecin grec, que l'on croit contemporain de l'empereur Justinien, raconte qu'un Athénien, nommé Démocerte, étant sujet à de violens accès d'épilepsie, consulta l'oracle de Delphes, afin d'obtenir quelque soulagement à son mal. Embarrassé au sujet de la réponse obscure de la Pythie, il s'adressa à un vieillard, qui l'interpréta ainsi : Prenez, conformément aux volontés d'Apollon, des vers qui s'engendrent dans la tête des chèvres vers la base

du cerveau, et qu'elles rejettent en éternuant; prenez garde qu'ils ne touchent point la terre; couvrez-la, à cet effet, de vêtemens, et suspendez ces vers à votre cou. On doit conclure de cette bizarre prescription, que l'on avait déjà observé que les cavités intérieures de la tête des chèvres servaient d'habitation à certains vers, qui ne pouvaient être que des larves d'un *œstre*, probablement le même que celui du mouton.

L'histoire des *œstres*, ébauchée par Redi et Valisnieri, fut perfectionnée par l'illustre Réaumur, particulièrement relativement à l'œstre du bœuf, à celui du mouton, à celui du cheval. Il a décrit la larve et la nymphe d'un œstre qui vit en grande société dans la bouche du cerf: les larves y occupent deux espèces de bourses, situées près du pharynx, et semblent y avoir pénétré par les deux conduits qui vont des narines au palais, les œufs ayant été déposés près des ouvertures nasales. L'insecte parfait de cet animal n'est point encore connu.

On s'était, depuis Réaumur, borné à décrire quelques espèces d'oestres nouvellement découvertes. Linnée seul avait bien remarqué comment l'œstre du renne fait sa ponte. M. Clark a déjà publié, dans le troisième volume des Transactions de la société Linnéenne, une excellente monographie des insectes de ce genre; il a épuré la synonymie et rectifié plusieurs erreurs: il a fait voir que l'*œstre du cheval*, proprement dit, place ses œufs sur les épaules et les jambes des chevaux, qui, en se léchant, font éclore ces œufs et transportent ensuite, avec leur langue, ces larves dans la bouche, d'où elles s'introduisent dans l'estomac; c'est là exclusivement qu'elles se nourrissent, suspendues par grappes à sa membrane interne: si on les trouve dans les intestins, ce n'est qu'accidentellement, et lorqu'elles quittent leur première demeure pour se convertir en nymphes. La femelle de l'*œstre hémorroïdal* dépose ses œufs sur les lèvres du cheval, qui, à la vue de l'insecte, fait tous ses efforts pour s'en garantir. On ignore encore la manière dont s'y prend l'*œstre vétérinaire*, et on a lieu de croire que Gaspari s'est trompé en disant que la femelle de cet insecte s'introduisait dans l'anus des chevaux. M. Clark a confirmé ce qu'on avait dit que l'œstre du bœuf attaque aussi le cheval, et produit sur sa peau les mêmes tumeurs que l'on voit sur celle du bœuf.

Cet auteur a considéré les œstres relativement à l'habitation de leurs larves; il les a divisés en trois sections: 1°. les *cuticulaires*, ou les espèces dont les larves vivent dans des tumeurs formées sur la peau, et n'ont jamais de crochets à la bouche: tels sont les œstres du bœuf, du renne, de l'antilope, etc.; 2°. les *œstres gastricoles*, ou ceux dont les larves ont pour unique aliment les sucs de l'estomac: ce sont les diverses espèces qui vivent dans les chevaux, et quelquefois dans l'âne; 3°. les *œstres cervicoles*, dont les larves se trouvent dans les sinus frontaux et maxillaires des moutons, et même, à ce qu'il paraît, du renne: les larves de ces deux dernières sections ont la bouche armée de deux crochets, mais différens dans l'une et dans l'autre.

Les substances vermifuges et anthelmintiques les plus actives ont été vainement employées par M. Clark, à dessein de détruire ces larves; il les a trouvées pleines de vie dans un cheval qu'il avait fait périr en lui donnant de fortes doses d'opium; ce n'est donc qu'en enlevant les œufs, avant qu'ils soient éclos, qu'on peut en délivrer nos animaux domestiques; mais, suivant M. Clark, cette précaution serait plus nuisible qu'utile, car il regarde la présence de ces insectes comme un bienfait de la nature, et croit qu'ils préservent les animaux domestiques de plusieurs maladies graves: il pense, par exemple, que dans le cheval ces larves sont un stimulant qui supplée à l'impuissance où cet animal est de vomir. Les gens de l'art ont seuls droit d'apprécier cette opinion; mais il semble difficile de l'admettre: d'abord, à raison de la frayeur que ces insectes inspirent à nos animaux domestiques; ensuite, parce qu'un grand nombre de quadrupèdes n'ont rien qui leur tienne lieu d'un semblable avantage; enfin, parce qu'on voit languir, et même périr, les moutons et brebis qui sont en proie à des larves parasites.

M. Clark a essayé d'introduire de ces larves dans l'estomac de quelques quadrupèdes carnassiers, mais ces insectes sont toujours morts.

Quelques voyageurs ont rapporté que, dans l'Amérique méridionale, les hommes même avaient à redouter une espèce d'œstre, dont la larve se tiendrait sous la peau de l'abdomen; mais on n'a point à ce sujet des détails suffisans, et comme l'on sait que la larve de la mouche dite *carnaria*, a été souvent extraite de différentes parties du corps humain, on doit croire que la paresse, l'insouciance et la malpropreté des habitans de cette contrée, ont permis à ces insectes, ou à d'autres analogues, de se développer sur leur corps, et que ce n'est point une espèce particulière d'œstre.

L'ouvrage de M. Clark doit être à la fois très-utile aux naturalistes et aux vétérinaires; l'art qu'il professe avec distinction, lui a permis de recueillir des faits qui auraient échappé à un observateur placé dans d'autres conditions; il les a exposés avec ordre, dans les principes et le langage convenables, et mérite l'approbation de la classe.

Une planche, qui accompagnait la première partie de l'ouvrage, représente l'*œstre du cheval*, l'*œstre hémorroïdal*, l'*œstre vétérinaire*, celui que l'on a nommé *trompe*, et une autre espèce que le docteur Leach a nommée *œstre des bruyères*, *ericerorum*, qui n'est probablement que le mâle de l'œstre du bœuf.



BLESSURE *au cerveau, suivie de la paralysie des muscles du larynx et d'une lésion singulière de la respiration.*

M. le baron Larrey a présenté à la société philomatique le soldat qui fait le sujet de cette observation. Cet homme, âgé de trente à trente-deux ans, dans la campagne de Moscow, étant poursuivi par des Cosaques, tomba sur la glace, et reçut dans cette position un coup de lance à la tête : il resta plusieurs heures sur la place. Il ne fut transféré dans un hôpital, que le troisième jour après sa blessure. On reconnut alors que le fer de la lance avait pénétré obliquement de haut en bas, et de dehors en dedans dans la cavité du crâne, ayant traversé d'abord l'angle postérieur et supérieur du pariétal gauche, et s'étant enfoncé ensuite dans le lobe postérieur de l'hémisphère correspondant.

Les facultés mentales du blessé restèrent quelque temps suspendues; mais elles se rétablirent bientôt : la plaie parcourut ses périodes, et parvint à guérison avec assez de promptitude, malgré une exfoliation qui se fit d'environ deux centimètres carrés de la substance du crâne. Aujourd'hui la cicatrice présente un enfoncement d'environ un demi-pouce.

Quoique l'hémisphère gauche ait été lésé profondément dans sa partie postérieure, et qu'on puisse même présumer que l'instrument a intéressé les tubercules quadrijumeaux ou la partie supérieure du cervelet, les facultés intellectuelles de cet homme n'ont point été dérangées. M. Larrey pense que la blessure a porté atteinte aux fonctions de la huitième paire de nerfs, de la neuvième, des nerfs sous-occipitaux, et peut-être même à celles des premières paires cervicales. M. Larrey fonde son opinion sur la nature des phénomènes qui se sont successivement développés, et sur ceux qui existent encore.

La voix, après avoir été rauque et obscure, a fini par s'éteindre, ce qui suppose la paralysie des muscles propres du larynx. Cet organe lui-même n'est pas dans sa position ordinaire; il est évidemment plus bas, ce qui doit dépendre du défaut d'action des muscles élévateurs. La déglutition est difficile, ce que l'on conçoit sans peine, puisque les muscles du larynx sont les agens principaux de cette fonction. On remarque encore que le sens du goût est sensiblement affaibli : on n'a jamais pu exciter le vomissement par l'emploi des émétiques même à fortes doses, ce qui fait penser qu'il existe un affaiblissement dans la sensibilité de l'estomac et dans la contractilité des muscles inspirateurs et expirateurs, particulièrement du diaphragme. C'est probablement à cette dernière particularité que se lie le phénomène le plus re-

marquable que présente cet individu ; c'est une lésion de la respiration telle qu'il ne peut respirer dans une position verticale qu'en fermant la bouche et en serrant fortement les mâchoires ; qu'il est suffoqué quand on lui tient la bouche ouverte, et que, comme les grenouilles, il périrait asphyxié si on le forçait à rester long-temps la bouche ouverte. Du reste, ce jeune homme, qui était d'une belle constitution, s'affaiblit graduellement ; son corps se couvre de sueur au moindre mouvement, quoique les extrémités de ses membres soient froides ; et tout annonce en lui la lésion profonde de quelque fonction essentielle à la vie.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

POPULATION DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Extrait d'un traité sur la richesse, la puissance et les ressources de l'Empire Britannique, dans les différentes parties du monde, par P. Colquhonn ; Londres, 1814, *in*-4°., de 550 *pages*.

Population de la Grande-Bretagne en 1814.

La population de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (non-compris la flotte et l'armée) est de. . . . . 16,456,303 âmes.

Celle de tout l'empire britannique est de :

Européens.	18,001,796
Les hommes libres de couleur	42,008,291
Les nègres travaillant	1,147,346
Total. . . .	61,157,433

Parmi les hommes de couleur sont compris les habitans de l'Inde anglaise, dont le nombre est de. 40,033,162

Parmi les Européens, la flotte et l'armée sont comptés pour 671,241, en y comprenant les corps étrangers au service de la Grande-Bretagne.

Dans le cours du siècle dernier et au commencement de celui-ci jusqu'à 1811, la population de la Grande-Bretagne a presque doublé : celle de l'Irlande (à la vérité moins exactement déterminée) semble avoir crû dans une proportion beaucoup plus forte.

Voici les termes extrêmes pour la Grande-Bretagne :

		Anglet.e et pays de Galles.	Écosse.	Total.
Années	1700.	5,475,000	1,048,000	6,523,000.
	1811.	10,488,000	1,865,000	12,353,000.

Pour l'Irlande, sa population, estimée en 1700, était d'environ 1,500,000 âmes, et en 1811 on la porte à plus de 4,000,000.

SÉANCE DE L'INSTITUT.

Première Classe.

Mort occasionnée par l'usage des moules (mytuli).

On a présenté à la dernière séance de la première classe un mémoire anglais, par M. Burows, docteur médecin, sur deux exemples de mort occasionnée par des *moules* : l'auteur y joint des réflexions sur les poisons tirés des animaux.

M. le professeur Hallé ayant été chargé par l'institut de lui en faire un rapport spécial, nous reviendrons sur cet objet, lorsque l'opinion de ce savant médecin nous sera connue. Nous croyons néanmoins devoir rappeler que, depuis plusieurs années, nous avons publié dans la Gazette de Santé une foule d'exemples d'accidens semblables, tous dissipés avec la plus grande promptitude, au moyen de *l'éther sulfurique*.

Rapport *sur la pratique médico-chirurgicale, et le mouvement des dispensaires de Paris, pendant l'année* 1814, *fait à la Société philanthropique dans la séance générale du* 13 *mai* 1815 ; par M. Esparron, médecin du troisième dispensaire, au nom de messieurs les médecins et chirurgiens des dispensaires.

Les dispensaires sont une fondation établie par la société philanthropique, pour l'administration à

domicile de secours aux pauvres malades. Il est un grand nombre d'infortunés qu'une certaine délicatesse ou le besoin de vivre au milieu de leur famille empêche d'aller recevoir dans les hôpitaux les secours offerts par la charité publique; ils sont néanmoins hors d'état de payer les soins d'un médecin ou le prix des remèdes, ou du moins les sacrifices qu'ils seraient obligés de faire pour cela acheveraient d'enlever à leur famille ses modiques ressources. C'est à cette classe si recommandable d'infortunés que les dispensaires offrent des secours. Un souscripteur de dispensaires dispose de cent bons de soupe, et peut avoir toute l'année un malade en traitement : ces malades reçoivent chez eux ou aux dispensaires, des médicamens, des bains, des visites de médecins, de chirurgiens; visites aussi multipliées que le besoin l'exige : Et le prix de la souscription, qui met ainsi en état de prolonger une bonne œuvre pendant l'année entière, n'est que de 30 francs, c'est-à-dire moins de deux sous par jour.

« Après cette explication (dit M. Esparron, dont je copie les expressions), j'entends dire fréquemment : Je prendrais bien une carte, mais je ne connais pas de malheureux. Singulière ignorance! car leur nombre est bien grand. Mais encore dans cette supposition on a deux choses à faire : on peut garder sa carte, et être bien sûr que les 30 fr. déboursés seront fort utilement employés par la société; ou bien on la dépose dans un dispensaire, et le médecin l'applique aux infortunés qui se présentent sans recommandation de souscripteurs. C'est ainsi qu'au troisième dispensaire, il se trouve un bon nombre de cartes toujours en activité. Il en est même deux appartenant à une toute jeune demoiselle et à son frère plus jeune encore : souscripteurs depuis trois ans, ils étaient enfans lorsqu'ils devinrent bienfaiteurs de l'humanité. Heureuse direction, douce prérogative qui doit influer sur le bonheur de la vie. »

Nous n'avons pu nous refuser à transcrire ce passage, qui fait connaître tout à la fois une bonne action et les moyens de l'imiter, la manière dont écrit l'auteur du rapport et les sentimens dont son cœur est rempli.

Les dispensaires ont traité, pendant l'année 1814, 1634 malades : dans ce nombre on compte 1164 guéris, 199 soulagés ou sortis par diverses causes; 44 ont succombé : 227 étaient encore en traitement au 1er janvier. A ce nombre de malades inscrits, on doit ajouter celui des infortunés qui, sans être munis de carte, ont cependant reçu des conseils, des soins, souvent à domicile. Le nombre en est considérable.

Tandis qu'un si grand nombre de personnes s'empressent d'étaler à tous les yeux les signes de la dégradation de notre espèce, ou même des témoignages de leur propre infamie, il est consolant de savoir que les sentimens d'ardeur pour le bien et d'amour pour l'humanité conservent, dans beaucoup de cœurs, toute leur énergie. Le mal est public, il blesse tous les regards; mais le bien est caché, et l'œuvre en est poursuivie avec une constance qui permet de s'honorer encore du titre d'homme, et laisse toujours voir l'espérance, au milieu des destinées à venir de la race humaine.

NÉCROLOGE.

Mort occasionée par le gaz hydrogène arseniqué.

M. Guiton de Morveau a communiqué à la première classe de l'Institut, une lettre dans laquelle on lui annonce la mort de M. Gehlen, auteur des Annales de Chimie de Munich.

M. Gehlen préparait de l'hydrogène arseniqué; la combinaison se faisant avec beaucoup de lenteur, il approcha à différentes reprises de ses narines le flacon dans lequel était le mélange, pour en reconnaître l'odeur. Une heure après, il fut saisi de vomissemens continuels, avec frissons et une faiblesse extrême : ces accidens ont duré pendant neuf jours, au bout desquels M. Gehlen a succombé, malgré tous les secours qu'on a pu lui donner.

On lui fit prendre aussitôt de grandes quantités de lait, on lui administra l'alcali de la potasse, et tous les moyens adoucissans; mais tout fut inutile.

Dans la Gazette de Santé du 11 mai 1812, en parlant des divers gaz qui peuvent occasionner des asphyxies, ou d'autres accidens, nous avions dit que, bien qu'on ne connût encore aucun fait positif sur l'action de l'hydrogène arseniqué, ce que l'on savait de l'action vénéneuse de l'arsenic, devait faire penser que ce gaz serait promptement mortel : il est bien fâcheux que la mort d'un savant recommandable ait si complètement confirmé nos présomptions.

BIBLIOGRAPHIE.

Description de la fièvre pestilentielle épidémique, appelée fièvre de camp, d'hôpital, de prison, etc., observée au canton de Meulan (Seine-et-Oise), etc.; par P. J. Larche, D. M. de Montpellier, etc. Un vol. in-12 : prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez l'auteur, rue de l'Arbre-Sec, n°. 1; et L. Colas, impr.-libr., rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, en face la rue Garencière.

M. Larche a décrit ce qu'il a vu au milieu d'une épidémie très-fâcheuse, qui a régné en 1811 : malheureusement, dans les histoires qu'il a rapportées, il ne s'est pas attaché à faire des récits détaillés des maladies, en notant avec soin, jour par jour, tous les symptômes, dans l'ordre naturel de succession : cet usage cependant est reconnu pour le meilleur, et peut-être même pour le seul qui soit utile; car, après que les faits sont bien établis, l'auteur peut, sans inconvéniens, s'égarer dans des hypothèses plus ou moins subtiles ou ingénieuses; le lecteur, dont le goût est sûr, l'abandonne dans ces divagations, et fait son profit du portrait fidèle qu'il a sous les yeux.

M. Larche a fait précéder son travail de quelques chapitres sur l'importanee de la médecine, l'origine, la marche et les progrès de cet art : il donne ensuite une description topographique abrégée des lieux où l'épidémie a regné; après quoi, il en vient à la maladie, et au moyen qu'il a mis en usage pour la combattre. Notre auteur examine encore les causes particulières auxquelles le village de Mureaux, centre de cette contagion, doit d'avoir, depuis environ soixante ans, été trois fois atteint de ce fléau; puis il s'attache à faire connaître les moyens qui peuvent en préserver.

L'ouvrage de M. Larche est une preuve des grands services que ce médecin a rendus aux personnes affectées de l'épidémie : il en a rapporté les attestations les plus honorables, et sa plus douce récompense doit être dans le souvenir de ce qu'il a fait. Sans doute on trouverait à reprendre au style de son livre, et à la profusion avec laquelle il n'a pas craint d'y faire entrer des objets qu'on pourrait regarder comme déplacés; sans doute encore, on aurait à blâmer M. Larche d'avoir donné le nom de *fièvre pestilentielle* à une maladie qui n'a rien de commun avec la peste véritable; mais aucun lecteur ne sera trompé sur le titre, et ces défauts ne feront point perdre de vue les bonnes intentions de l'auteur, et ses efforts multipliés en faveur de l'humanité.

Catalogue *des livres rares et précieux de feu M. Bosquillon, médecin de l'Hôtel-Dieu, professeur au Collége de France*; la vente aura lieu lundi 9 octobre, et jours suivans, à six heures précises du soir, au Collége de France, place Cambrai : 1 vol. in-8°. chez Labitte, rue du Bac, n°. 1.

Il y a plus de cinquante ans que feu M. Bosquillon commença à former la riche bibliothèque dont nous annonçons le catalogue. Les ouvrages de médecine, ayant un rapport plus direct avec les études de ce savant, y sont les plus nombreux, et forment peut-être la collection de ce genre la plus complète qui existe aujourd'hui dans les bibliothèques particulières; on y trouve tout ce que les médecins les plus célèbres ont écrit sur l'art de guérir, en grec, en latin, français, italien et anglais.

Quoique la médecine fût l'objet spécial des études de M. Bosquillon, sa bibliothèque offre

aux amateurs les ouvrages de littérature les plus précieux : on y trouve un grand nombre d'éditions du quinzième siècle; une réunion rare de livres imprimés par les Alde; plusieurs manuscrits du quatorzième siècle sur vélin; les beaux classiques grecs et latins, imprimés en Hollande, en Angleterre, en Allemagne et en France. M. Bosquillon, également versé dans la littérature moderne, tant nationale qu'étrangère, avait encore rassemblé avec soin les meilleurs ouvrages que la France, l'Angleterre et l'Italie eussent produits en ce genre.

En tête du volume formé par le catalogue de la bibliothèque de M. Bosquillon, on a mis une notice destinée à faire connaître les diverses particularités de la vie de ce savant, c'est-à-dire, ce qui se rapporte à ses études, à ses travaux et aux nombreux écrits qu'il a publiés, puisque c'est là en effet la vie entière d'un savant.

MAISON DE SANTÉ POUR DES ENFANS.

Il n'est que trop vrai que l'air des grandes villes convient moins encore aux enfans qu'aux hommes faits ; les races s'altèrent et se dégradent avec une rapidité effrayante, dans ces enceintes étroites, où nous nous entassons d'une manière à n'avoir pas même de l'air à respirer. Les personnes aisées ne préservent leurs enfans des maux dont ils puisent le germe dans l'atmosphère corrompue des grandes villes, qu'à force de soins, et surtout en les tenant à la campagne le plus de temps qu'il leur est possible. Les parens qui n'ont point de maisons de campagne, ou qui sont privés, par les événemens, de la faculté d'y habiter, nous sauront donc gré de leur faire connaître une maison où leurs enfans valétudinaires pourront aller puiser de la santé et de la vigueur, sous les soins d'une bonne mère de famille.

Madame Nicolle, veuve, propriétaire d'une belle maison, entre deux jardins, en face du pont de Chatou, près la forêt du Vésinet, prend en pension des enfans, à qui l'exercice et l'air de la campagne soient nécessaires pour rétablir ou fortifier leur santé. Madame Nicolle a une fille de quatre ans, avec laquelle les enfans qui lui sont confiés partagent ses soins. Elle se conforme au surplus à l'intention des parens, et fait suivre avec exactitude le régime et le traitement prescrits par le médecin.

La maison de madame Nicolle est à Chatou, sur le bord de la Seine, à un myriamètre et demi de Paris, route de Saint-Germain, par Nanterre.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXVI.) (11. Septembre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = V^e. Période. — *Secte Méthodique* (Suite) : Thessalus.

Eadem œtas, Neronis principatû, ad Thessalum transilivit, delentem cuncta majorum placita, et rabie quâdam in omnis œvi medicos perorantem.

(Plin. Hist., lib. 29, c. 1.)

Thémison ne laissa après lui aucun disciple célèbre; mais, cinquante ans plus tard, Thessalus, de Tralles en Lydie, entreprit de perfectionner les principes du *méthodisme*. Ce novateur rejetait, d'une manière absolue, l'examen des causes des maladies, avec toutes les inductions que les dogmatiques en tiraient, aussi-bien que les observations longues et pénibles sur lesquelles les empiriques se fondaient : toute la médecine se réduisait, selon lui, à l'étude des rapports qu'il disait avoir découverts entre les maladies, et qui avaient été inconnus à tous les médecins ses prédécesseurs, ainsi qu'à Thémison lui-même.

Les prétentions de Thessalus étaient soutenues par une jactance et une forfanterie extrêmes : il s'intitulait ouvertement vainqueur des médecins, et fit même graver ce titre sur son tombeau, placé dans la voie Appia. Mais autant il se montrait arrogant envers les autres médecins, autant il était souple, flatteur et servile auprès des grands. Il acquit, par tous ces moyens, une immense fortune, et se mit fort avant dans les bonnes grâces de Néron.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 août inclus.

Fièvres non caractérisées.	21
Fièvres bilieuses ou gastriques.	105
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres adynamiques ou putrides.	14
Fièvres ataxiques.	2
Phlegmasies internes ou externes, dont 16 des voies de la respiration.	38
Phthisies pulmonaires.	16
Paralysies récentes.	3
Coliques métalliques.	3
Varioles.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	178
Galeux.	125
Total général.	508

MALADIES RÉGNANTES.

La constitution atmosphérique est toujours la même : des chaleurs fortes avec une sérénité à laquelle on est peu accoutumé sous la latitude où nous vivons; le thermomètre de Réaumur ne descend guère au-dessous de 24°. Aucune pluie n'est venue, depuis assez long-temps, rafraîchir l'air; les arbres isolés sont dépouillés de leurs feuilles brûlées par le soleil, et les influences caniculaires se font sentir dans toute leur énergie.

On peut juger, par le relevé des maladies admises dans les hôpitaux, de quelle manière ces influences agissent sur la santé : le nombre des admissions est, à la vérité, depuis quelque temps, moindre qu'il n'a coutume d'être; mais cette diminution tient aux circonstances malheureuses où

nous vivons, et à la nécessité de réserver les places dans les hôpitaux.

Impius hæc tam culta novalia miles habebit!
Barbarus has segetes! . . . . (disait Virgile).

Hélas! ce n'est pas seulement nos champs, nos moissons; c'est le lit du pauvre.

. . . . . *En quò discordia cives*
Perduxit miseros! . . . .

Les fièvres gastriques ou bilieuses forment avec les fièvres putrides ou adynamiques, qui leur succèdent si fréquemment, près du tiers de toutes les maladies admises :

Une vérité dont les praticiens habiles doivent être bien convaincus, car les exemples en sont fréquens, c'est que les trois quarts au moins des fièvres adynamiques ou putrides sont causées par un traitement mal entendu, et sont par conséquent du fait du médecin. Les affections bilieuses débutent souvent et particulièrement chez les personnes faibles, nerveuses, ou mal nourries, avec un appareil de symptômes inflammatoires, très-propre à abuser un médecin peu expérimenté, ou qui ne mettrait pas en ligne de compte la saison, le tempérament du malade, son âge, et surtout sa manière de vivre : si donc le médecin, trompé par ces premières apparences, insiste sur la saignée et sur tout le régime antiphlogistique, s'il excite par des purgatifs donnés mal à propos d'abondantes évacuations, le caractère de la maladie change, le patient tombe dans une prostration de forces extrême, sa figure devient terreuse, sa langue rouge et tremblottante, toute sa bouche s'encroûte d'un limon pâteux et noirâtre, le délire survient, les évacuations sont involontaires : quand elles continuent, ceux qui entourent le malade s'en réjouissent, *parce que*, disent-ils, *le corps se nettoie* : cependant les accidens augmentent, et si l'organisation du malade n'est point assez forte pour surmonter à la fois le mal et les remèdes, la nature en patit. Tous les témoins du fait cependant sont fort contens les uns des autres; les parens reconnaissent que le médecin n'a rien négligé, car il multipliait les visites, et chaque jour il donnait un nouveau remède; le médecin, dont le secret vient d'être enseveli, s'applaudit lui-même : Si le malade, dit-il, eût pu supporter encore trois jours ces évacuations, il était sauvé; et notre Esculape porte ailleurs sa périlleuse assurance.

Au lieu de cela, que dès le début la maladie eût été reconnue et judicieusement traitée, le patient n'avait presqu'aucun danger à courir, et eût été rendu, en huit ou quinze jours au plus, à sa famille et à la société : il est vrai que le médecin alors n'aurait pas reçu de grands éloges de ceux qui l'entourent, parce que les jours du malade n'auraient pas paru en danger, et que personne ne pouvait apprécier la sagesse et les résultats de la conduite qu'il a tenue. Il est vrai cependant qu'en descendant au fond de sa conscience, ce médecin n'y trouve que le calme et la satisfaction; mais qu'est-ce que la conscience, quand on veut réussir?

Nous exposerons dans un Numéro prochain la marche naturelle des affections bilieuses, et le traitement qui leur convient en général.

☉ Pleine lune, le 18 septembre.

Depuis le 1er. jusqu'au 10 septembre, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 21 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 4 d. $\frac{9}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 70 d. $\frac{1}{5}$. — Le *minimum* de 60 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

OBSERVATION D'ÉRYTHÈME ICHOREUX *indépendant de l'action du mercure*; par le docteur Alex. Marcet, médecin de l'hôpital de Guy, à Londres. (*Médico-chir. transact.*, v. II.)

PLUSIEURS écrivains ont décrit, depuis quelques années, une éruption qu'ils ont nommée *érythème mercuriel* ou *hydrargireux*, parce qu'ils le considéraient comme nécessairement lié à l'action du mercure. Les symptômes les plus caractéristiques de cette affection sont une désquammation subite de l'épiderme sur toute la surface du corps, avec

un suintement ichoreux, accompagné de rougeur et d'enflure générales. J'ai observé un exemple d'affection semblable que l'on ne pouvait attribuer au mercure.

Le sujet de cette observation est un particulier d'environ trente ans, pâle, d'une complexion délicate, quoiqu'il ne soit sujet à aucune autre maladie. Quand il est en santé, il sue facilement et abondamment au moindre exercice; mais, dans le temps de ses attaques, cette excrétion est suspendue. Je le vis, pour la première fois, au mois de mars 1808, et j'appris alors qu'il était sujet, depuis l'âge de seize ans, à des attaques irrégulières de ce mal. Il est marié, a des enfans bien portans; aucun de ses parens ou de ses proches n'éprouve rien de pareil.

Les attaques sont ordinairement précédées, de quelques heures, par une sensation pénible fixée au creux de l'estomac, mais sans nausée, sans fièvre et sans perte d'appétit : alors il commence à éprouver un sentiment de tension et de chaleur en différentes parties du corps; en peu d'heures, ces parties deviennent rouges et se tuméfient considérablement; les mains, les pieds, les oreilles et les lèvres sont principalement attaqués; mais souvent le mal se montre au visage, aux yeux, et quelquefois sur tout le cuir chevelu; quelquefois il ne reste pas une partie du corps intacte; cependant les membres, et spécialement les mains et les pieds, sont le siége le plus ordinaire de la maladie.

En examinant attentivement les parties le deuxième ou troisième jour de la maladie, on voit l'épiderme soulevé par une quantité inombrable de petites vésicules, dont quelques-unes sont distinctes et rendent la surface rugueuse, tandis que les autres sont confluentes et produisent une tuméfaction uniforme et luisante; bientôt, ordinairement le troisième ou quatrième jour, l'enflure diminue, l'épiderme se déchire et se soulève en plaques, sous lesquelles on voit une surface enflammée, avec de nombreuses ulcérations superficielles, couvertes d'un fluide épais et d'une très-mauvaise odeur : il existe aux extrémités, à la naissance des ongles et aux articulations des doigts, de petites fissures ou ulcérations profondes, qui guérissent néanmoins très-promptement; et après un ou deux jours l'épiderme se détache par plaques souvent larges comme la main, représentant parfaitement ce qui arrive au tronc du platane quand il perd son écorce : plusieurs fois les ongles eux-mêmes sont tombés, de nouveaux repoussant graduellement les anciens qui paraissaient morts et retirés; peu de jours après, le nouvel épiderme, qui d'abord était rouge et enflammé, prend graduellement son aspect naturel, en sorte qu'environ quinze jours ou trois semaines, à compter du commencement de l'accès, le mal est entièrement guéri; mais quelquefois, lorsque le malade se croyait convalescent, il est arrivé que l'épiderme est redevenu dur et rude, qu'il s'est déchiré comme au commencement, et que tous ces symptômes successifs se sont renouvelés.

Le malade, quand je le vis, était au quatre ou cinquième jour de l'accès, qui fut un des plus violens qu'il eût éprouvés depuis quelques années. L'enflure était apparente en plusieurs parties, il y avait de profondes crevasses ou ulcérations aux deux mains, particulièrement à la paume, où l'épiderme est plus épais, et entre les doigts. Il n'y avait cependant ni fièvre, ni soif, ni dérangement du pouls. Le malade se plaignait seulement d'un sentiment de pesanteur, de chaleur et de tension dans les parties. Les angles de la bouche, les oreilles et les pieds, étaient très-peu affectés.

Quoiqu'il n'y eût pas de fièvre caractérisée, l'irritabilité était fort grande, l'estomac et tout le système nerveux se trouvaient dans un état de susceptibilité morbide : la face était pâle et altérée, et le malade éprouvait par tout le corps un sentiment très-pénible.

Ayant remarqué que, parmi tous les remèdes ou applications dont il avait usé en différens temps, il n'avait jamais employé de cataplasmes, je prescrivis d'en appliquer sur les mains un de farine de graine de lin, avec vingt gouttes d'acétate de plomb. Il en résulta une diminution sensible de l'enflure et un grand soulagement général; mais

bientôt après qu'on eut enlevé ce cataplasme, la chaleur et la tension revinrent graduellement, de manière à nécessiter l'application continuelle de cataplasmes; durant la convalescence, qui commença au bout de trois ou quatre jours, et même quand les parties furent revenues dans leur état naturel, le malade eut recours aux cataplasmes, qui dissipaient les sensations douloureuses.

Pour le traitement intérieur, n'ayant aucun moyen antérieur d'indication, et ayant reconnu que le malade se rétablissait graduellement, je me bornai à entretenir en bon état l'estomac et le ventre. Cependant, dans la vue de prévenir le retour de ces paroxysmes, je prescrivis une boisson de salsepareille, et l'emploi fréquent de sels neutres, mais, par-dessus tout, l'usage des bains de mer qui, à ma grande surprise, n'avaient jamais été recommandés.

En prenant des renseignemens généraux sur cette indisposition peu commune, je sus que la maladie, depuis quelque temps, se renouvelait deux ou trois fois chaque année, et qu'elle paraissait n'avoir de connexion avec aucune saison. Quelques-unes des attaques s'étaient bornées à une seule partie, telles qu'une main et même un doigt. Le malade pensait que les progrès du mal avaient été arrêtés par l'usage du sel de nitre et des remèdes apéritifs. Il a plus d'une fois essayé en vain d'apporter quelque changement à la marche de cette indisposition, en modifiant son régime, qui est toujours bien réglé. Un médecin ayant soupçonné que cet état pouvait être causé par l'usage de quelque espèce de poisson, le malade s'est abstenu durant plusieurs mois d'en manger d'aucune espèce, et néanmoins il fut saisi après cela d'un violent accès. Quand il en éprouva le premier, il venait d'être guéri d'une gonorrhée, pour laquelle il avait pris plusieurs remèdes intérieurs, dont aucun n'avait affecté sa bouche ou produit de la salivation. Jamais il n'a eu la syphilis.

M. le docteur Marcet ajoute qu'ayant été appelé deux ans après par ce même malade, il le trouva dans un paroxysme en tout semblable à celui qu'il avait déjà observé, mais encore plus marqué, quoiqu'il n'y eût toujours ni fièvre ni affection générale. La désquammation de l'épiderme était si forte, que dans le lieu où cet homme quittait ses vêtemens, on aurait aisément ramassé une pleine main de ces plaques. A la réserve de quelques légères tuméfactions, il n'avait éprouvé que ce seul accès depuis deux ans, ce qu'il attribuait au fréquent usage qu'il avait fait des bains de mer, et à l'attention d'entretenir toujours la liberté du ventre. Il avait aussi pris de temps en temps des bains chauds, dont il s'était bien trouvé. Les symptômes de ce nouvel accès furent calmés par les moyens qu'on avait déjà mis en usage, particulièrement par l'emploi de cataplasmes.

Une maladie semblable a été décrite dans le *Médical Journal* d'Édimbourg, v. 5, par le docteur Ruttler, qui la regarde pareillement comme indépendante de l'action du mercure. Il est à remarquer que dans ce cas, comme dans celui dont on vient de lire les détails, le premier accès a été immédiatement précédé par une gonorrhée, et que les deux malades ont pris du mercure dans leur traitement; ce qui porterait à croire que, bien que le mercure ne soit point essentiel à la production de chaque attaque, ce métal est la cause de leur développement, et qu'il porte dans le système une disposition à être affecté de cette manière, soit par l'action du froid, soit par celle de tout autre agent.

En ayant égard aux symptômes les plus constans de cette affection, M. le docteur Marcet pense qu'on doit l'appeler *erythême ichoreux*, en réservant une épithète particulière pour en désigner les variétés, qui dépendent du mercure, du froid, etc.

L'auteur de cette notice y ajoute en post-scriptum, qu'ayant revu son malade en 1813, il l'a trouvé dans le même état; seulement il avait remarqué que l'emploi d'un fort purgatif au début de l'accès, en diminuait beaucoup les accidens: de plus, dans les paroxysmes violens, il avait éprouvé de la chaleur et de l'irritation dans le canal de l'urètre, avec de la difficulté pour rendre ses urines: il n'y avait d'ailleurs en lui aucun autre changement.

HÉMORRAGIE MORTELLE PRODUITE PAR L'APPLICATION DES SANGSUES.

Observation communiquée par le docteur BEAUCHÊNE, *chirurgien du roi.*

DANS les premiers jours de septembre 1814, on vint me chercher, en grande hâte, pour voir, rue du Faubourg Saint-Honoré, un enfant né de la veille, qui, après avoir éprouvé des convulsions, était prêt à périr. Ce petit malheureux, étant venu au monde à la suite d'un travail assez laborieux, avait le visage tout violet : la sage-femme, au lieu de laisser sortir un peu de sang par le cordon ombilical, s'empressa d'en faire la ligature : l'enfant eut plusieurs convulsions dans le courant de la journée; elles alarmèrent assez les parens, pour appeler le lendemain un médecin, qui conseilla de mettre une sangsue derrière l'oreille; une garde-malade en appliqua donc une de moyenne grosseur, sur l'apophyse mastoïde gauche, précisément entre cette éminence et la conque de l'oreille, sur le trajet même de l'artère et de la veine auriculaire : elle prit avec facilité sur une peau aussi tendre, et fit, avec ses trois dents, une ouverture triangulaire, qui resta béante, et par laquelle le sang coula avec abondance. Au bout d'une demi-heure, cette femme voulut arrêter cet écoulement; mais elle ne put en venir à bout : elle y renonça, en disant qu'il s'arrêterait de lui-même; cependant, trois heures après, ce fluide coulait encore : le vinaigre, le tabac, le chapeau râpé, l'agaric, enfin presque tous les moyens connus, avaient été employés sans succès par ces mains inhabiles. Le malheureux enfant s'affaiblissait à chaque instant, enfin, il devint si faible que les parens crurent qu'il était désormais inutile de lui donner aucune espèce de secours. Cependant, par une heureuse fatalité, le parrain, auquel j'avais sauvé la vie dans une maladie très-grave, voulut absolument que je visse son filleul, quoiqu'on désespérât de sa vie : lorsque j'arrivai auprès de lui, les extrémités étaient froides, le pouls ne se sentait plus que vers la moitié du bras, les yeux étaient entr'ouverts comme ceux d'un mourant, la respiration ne se manifestait que par une sorte de râle intermittent; il n'avalait ni ne rejetait les liqueurs qu'on lui mettait dans la bouche; les lèvres étaient pâles et sans mouvement; enfin, cet enfant paraissait si près de s'éteindre, que je fus un moment incertain si je devais lui administrer aucun secours, tant je craignais de le voir expirer entre mes mains. Cependant, mu par un sentiment de compassion, plutôt que par l'espoir du succès, je me hâtai d'arrêter l'hémorragie. Ayant enlevé les compresses imbibées de sang qui environnaient la tête, et les caillots placés derrière l'oreille, je vis l'ouverture par laquelle le sang continuait toujours de couler; j'y enfonçai quatre ou cinq fois la pierre infernale, ayant soin chaque fois d'absorber le sang avec une éponge humide; mais, soit qu'il y eût une fluxion sanguine vers la tête, soit que la sangsue eût ouvert la veine auriculaire; ce moyen, que j'emploie toujours avec succès, ne me réussit point. Je taillai alors un petit morceau d'agaric en forme de cône, je l'introduisis dans le trou qui était béant, puis je plaçai par dessus deux autres morceaux d'agaric d'une forme carrée, quelques compresses et une bande un peu serrée pour assujettir l'appareil; dès ce moment l'hémorragie fût arrêtée sans retour. J'essayai alors de ranimer l'enfant avec une potion d'eau de menthe, de sucre et d'éther; j'eus beaucoup de peine à lui en faire avaler quelques gouttes. Je le mis près du sein de sa mère, et je lui ordonnai de le garder constamment dans cette position, pour le réchauffer. Ce moyen parut le ranimer un peu au bout de quelques heures; mais il était si faible que, pendant deux jours, la mère fut obligée, pour le soutenir, de lui faire couler quelques gouttes de son lait dans la bouche. Vers le milieu du troisième jour il commença lui-même à prendre le sein; dès lors ses forces se ranimèrent, et il jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

Parmi plusieurs observations d'accidens graves, survenus à la suite de l'application des sangsues par des personnes étrangères à l'art, que je pourrais rapporter ici, je me contenterai de citer l'exemple tragique d'un jeune homme de vingt-

deux ans, qui demeurait dans la maison même que j'habite, rue de Verneuil, n° 7, et qui mourut des suites d'une hémorragie produite par l'application de douze sangsues sur le ventre. On vint me chercher lorsqu'on ne sut plus que faire; il y avait déjà plus de six heures que le sang coulait sans s'arrêter, par douze petits ruisseaux : je me rendis facilement maître de cette hémorragie, en cautérisant successivement toutes les ouvertures avec la pierre infernale; mais l'infortuné avait perdu tant de sang qu'il succomba peu de temps après.

Cette observation aura, j'espère, l'avantage 1°. de rappeler aux praticiens instruits, et d'apprendre à ceux qui l'ignorent, que l'application des sangsues n'est pas une opération sans danger, et qu'elle peut donner lieu à des hémorragies plus ou moins fâcheuses;

2°. De faire voir qu'elle ne doit être confiée qu'à des chirurgiens, et non point à des femmes, presque toujours ignorantes.

3°. Enfin, elle prouvera que ce remède, si souvent utile dans des mains exercées, peut devenir funeste quand il est employé par des personnes qui ne sont point initiées dans la pratique de l'art.

Note sur les hydrochlorates, par M. Chevreul.

Lorsque MM. Gay-Lussac, Thénard et Davy eurent établi leur savante discussion sur la nature du chlore, je professai l'opinion suivant laquelle on regarde ce corps comme étant de nature simple, par la raison qu'on ne peut en obtenir d'oxigène qu'autant qu'on le met en contact avec des substances préalablement oxigénées. Je n'étais cependant pas entièrement satisfait des preuves qui sont en faveur de cette opinion, parce qu'il n'y avait pas un fait qui prouvât absolument que le chlore était dépourvu d'oxigène, et que plusieurs analogies pouvaient faire soupçonner d'ailleurs qu'il en contenait. Aujourd'hui la découverte de l'iode a ramené presque tous les chimistes à ranger le chlore parmi les corps simples; mais plusieurs faits sont encore susceptibles de deux explications, et comme on doit s'efforcer de choisir la véritable, je vais présenter quelques considérations que M. Gay-Lussac m'a engagé à publier.

M. Gay-Lussac, dans son travail sur l'iode, a cherché à établir qu'un grand nombre d'iodures, en se dissolvant dans l'eau, donnaient naissance à des hydriodates, et qu'il en était de même de la plupart des chlorures, lesquels se changeaient en hydrochlorates. Les observations suivantes viennent à l'appui de cette manière de voir. 1°. Le protochlorure de fer, qui de blanc devient vert en se dissolvant dans l'eau, est cristallisé en polyèdres de la même couleur; 2°. le perchlorure de fer donne une dissolution d'un jaune orangé brun, qui cristallise en petites aiguilles d'un jaune serin, d'où il résulte que ces deux composés ont absolument les mêmes apparences physiques que les sels de fer qui contiennent évidemment le protoxide et le peroxide; 3°. le chlorure de cobalt, qui est gris de lin, dissous dans l'eau, produit une liqueur rose comme le sulfate, le nitrate, l'acétate, etc., de protoxide de cobalt; 4°. le chlorure de nikel, qui est jaune d'or, colore l'eau en vert, comme font le sulfate, le nitrate, l'acétate, etc., de protoxide de Nikel; 5°. le perchlorure de cuivre, qui est jaune cannelle, donne une dissolution aqueuse qui est verte tant qu'elle est concentrée, mais qui devient bleue comme les dissolutions de cuivre quand elle a été suffisamment étendue d'eau.

On admet assez généralement que le précipité bleu qu'on obtient en versant la potasse caustique dans la solution de cobalt, est de l'oxide pur; on ne s'est fondé jusqu'ici que sur le rapport de cette couleur avec celle des verres de cobalt; mais je pense que l'oxide précipité par la voie humide contient de l'eau (1); car le carbonate de cobalt, distillé sans le contact de l'air, donne, suivant M. Proust, un oxide gris; le muriate de cobalt bleu paraît également contenir de l'eau, car il perd cette couleur à une température élevée; et ce

(1) C'est aussi l'opinion de M. Thénard. Voy. son *Traité de Chimie*, t. II, p. 543.

qu'il y a de remarquable, c'est qu'il en prend une qui se rapproche de celle de l'oxide du carbonate.

Il semble, d'après ces faits, que l'oxide ne prend une couleur bleue qu'autant qu'il est combiné avec de l'eau, un oxide métallique ou un acide. L'oxide de cuivre se comporte d'une manière semblable, il forme avec les matières vitrifiables des composés verts analogues aux sels de ce métal.

CHEVREUL.

BIBLIOGRAPHIE.

Démonstration des principales opérations de chirurgie; par V. O. Gouraud, chirurgien en chef de l'hospice général de Tours, docteur en médecine, etc. 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr. 25 c., et 4 fr. par la poste. A Paris, chez L. Colas, impr.-libr., rue du Petit-Bourbon St.-Sulpice, en face de la rue Garencière.

Le titre de cet ouvrage promet plus qu'on n'y trouve; car l'auteur ne s'est occupé que des amputations. Le soin avec lequel il en a décrit les particularités, l'autorisait assurément à intituler son livre : *Traité des amputations*. Il examine d'abord la question, si long-temps agitée, de la préférence à donner à l'amputation immédiate, ou à cette opération faite consécutivement; et, d'accord avec le plus grand nombre de nos chirurgiens militaires, il se déclare pour l'amputation immédiate ou primitive. M. Gouraud traite successivement de l'amputation de tous les membres; il établit les cas qui peuvent rendre cette mutilation nécessaire; discute sur le lieu le plus convenable pour la pratiquer; puis, décrit les procédés que l'on doit suivre. Divers chapitres sont destinés à faire connaître les accidens qui peuvent accompagner l'amputation; et M. Gouraud, ayant une longue expérience, soit comme chirurgien militaire, soit comme chef du service d'un grand hôpital, ses motifs pour s'éloigner en quelques points des méthodes préconisées par les grands maîtres, sont toujours appuyés sur des faits propres à inspirer la confiance; les restrictions qu'il établit au précepte de la réunion immédiate après les amputations, me paraissent fort sages. Parmi les accidens qui retardent souvent la guérison des amputés, et qui peuvent même leur devenir funeste, il faut compter la saillie des os, qu'il ne dépend pas toujours du chirurgien le plus habile de prévenir : M. Gouraud n'hésite pas, dans ce cas, à faire le plus promptement possible la résection de l'os, au lieu d'en attendre la chute des progrès de l'exfoliation, travail toujours très-lent, et qui compromet fréquemment la vie des malades. Pour arrêter les progrès de la pourriture d'hôpital qui s'empare d'un moignon amputé, M. Gouraud donne le précepte d'une nouvelle amputation, mais au-dessus d'une articulation saine. Quoique l'auteur rapporte plusieurs faits à l'appui de son opinion, elle me paraît sujette à bien des inconvéniens, dont le premier est que, la cause de la contagion n'étant pas enlevée, le malade y reste exposé dans des conditions plus défavorables que celles dans lesquelles il en a été atteint la première fois; en sorte qu'il est probable qu'il en sera de nouveau attaqué. Cependant, M. Gouraud cite, comme une preuve que la pourriture d'hôpital est une maladie locale, l'exemple remarquable d'un militaire qui avait les deux jambes coupées : la gangrène était survenue à la plaie d'un moignon, et rien ne pouvait en arrêter les progrès, tandis que l'autre allait franchement à la cicatrisation. L'auteur a rapporté huit observations, tirées de sa pratique; elles servent de base à quelques-unes de ses opinions particulières, et sont de nature à inspirer de l'intérêt.

Il m'avait semblé d'abord que le ton de l'écrivain était un peu trop tranchant et trop affirmatif; mais en considérant que le plus souvent il a raison, je ne crois pas qu'on puisse lui faire un grand reproche de s'énoncer d'une façon très-positive. Au demeurant, cet ouvrage peut être fort utile, soit aux jeunes chirurgiens, soit aux praticiens consommés qui voudront le consulter, et ne peut manquer de faire honneur à son auteur.

Essai sur l'usage des frictions sèches, *Thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 31 août 1815*; par J.-A. Ardouin de Saintes, docteur en médecine.

« On entend par *friction* un frottement pratiqué sur toutes ou sur quelques parties du corps seulement ». Il n'entrait point dans les vues de l'auteur de traiter des frictions médicamenteuses.

Toute la théorie des frictions, selon les anciens, est exposée dans le passage suivant de Pline, que M. Ardouin a pris pour épigraphe : *Vehemens fricatio spissat, lenis mollit; multa adimit corpus, auget modica*; il l'a traduit ainsi : La friction dure resserre les solides, la friction molle les relâche; la friction prolongée exténue, la friction modérée nourrit.

La Thèse de M. le docteur Ardouin est divisée en trois chapitres : le premier est consacré à l'exposition des fonctions de la peau, considérée 1°. comme organe sensible; 2°. comme organe exhalant; 3°. comme organe absorbant; 4°. comme siége d'une sécrétion particulière; 5°. comme siége d'une circulation capillaire. Dans le second chapitre, l'auteur envisage les frictions comme moyen hygiénique, ou propre à conserver la santé. Enfin, dans le troisième, les frictions sont considérées comme moyen thérapeutique. L'auteur est loin sans doute d'avoir épuisé sa matière; mais obligé de se restreindre dans un écrit de peu d'étendue, il a su lui donner beaucoup d'intérêt, et faire preuve d'un très-bon esprit. En parlant de l'influence que doivent exercer sur nos corps les vêtemens de laine, il rapporte un fait curieux que nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître : MM. *De La Peina* et *Ribes*, professeurs de l'université de Madrid, en garantissent, dit-il, l'authenticité, et assurent en avoir été plusieurs fois témoins. « Certains religieux d'Espagne portent habituellement des habits de laine sur la peau; l'hiver ils ont des bas de la même matière, de sorte qu'ils sont presque isolés, et ne communiquent avec l'atmosphère que par la tête. Cette coutume a quelquefois servi à leur attirer une grande considération : le frottement continuel de leur corps avec leurs habits produisait un dégagement de fluide électrique, auquel seulement la tête servait de conducteur pour se rendre au réservoir général; de sorte que, quand, par un temps froid et sec, ces moines sortaient, avant qu'il fût jour, de leurs cellules, pour se rendre à l'église, leur tête parassait quelquefois entourée d'un cercle lumineux; ce qui faisait croire, aux gens ignorans et grossiers, qu'il y avait dans ces moines quelque chose de surnaturel; ce dont les béats pères se gardaient probablement de les désabuser ».

Erratum pour le N°. XXII.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien rectifier une erreur qui nous est échappée, et se trouve consignée dans la note placée au bas de la page 175, première colonne; il y est dit : « Que l'opération de la trempe ou le refroidissement brusque des matières incandescentes, qui durcit le verre et le fer, produit un effet tout opposé sur la fonte ». *Au lieu de la* fonte, *c'est le* bronze *qu'il fallait dire, ou l'alliage de cuivre et d'étain, qui est effectivement ramolli par l'opération de la trempe.*

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXVII.) (21 Septembre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = V^e. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Thessalus.

Nullius histrionum equorumque trigarii, comitatior egressus in publico erat.

(PLIN. Hist. nat., lib. XXIX, c. I.)

THESSALUS, au rapport de Galien, en adoptant les idées d'Asclépiades sur la nature des maladies, en avait retranché les distinctions que celui-ci reconnaissait dans les cas particuliers : il se vantait, en conséquence, d'enseigner en six mois toute la médecine, à quelque personne que ce fût. On ne doit pas s'étonner qu'en simplifiant ainsi l'étude de son art, il attirât un si grand nombre de disciples; cependant, de si belles promesses s'accordent peu avec la complication des principes qui lui sont attribués par Galien.

Asclépiades et Thémison pensaient que la maladie consistait dans le *défaut de proportion et de symétrie des pores du corps.* Thessalus, d'après les mêmes principes, enseignait que, pour ramener la santé, il fallait changer tout l'état des pores de la partie malade : et c'est, dit Galien, de cette opinion qu'est venu le mot de *métasyncrise*, μετασύγκρισις, qui signifie *un changement qui arrive dans les pores.*

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. au 10 septembre inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	8
Fièvres bilieuses ou gastriques.	65
Fièvres muqueuses.	4
Fièvres adynamiques ou putrides.	11
Fièvres ataxiques.	3
Phlegmasies internes ou externes, dont 15 des voies de la respiration.	36
Phthisies pulmonaires.	8
Paralysies récentes.	6
Varioles.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	147
Galeux.	140
TOTAL GÉNÉRAL.	429

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

LE temps a été pendant les premiers jours variable, nuageux, légèrement pluvieux; ensuite et jusqu'à présent, la chaleur, la sécheresse et la sérénité ont été décidées et constantes; souvent le thermomètre s'est élevé au-dessus de 23° dans les tubes de Réaumur, de 29° dans les centigrades; le temps couvert, pendant un jour, n'a eu pour

résultat qu'un orage peu durable de vent, il est redevenu serein.

Les affections gastriques et intestinales se multiplient, les fonctions de l'estomac sont dérangées; on observe des coliques, des diarrhées, tenesmes, dyssenteries, et dans quelques sujets des engorgemens inflammatoires, qui ont exigé le concours de la saignée par les sangsues avec les laxatifs, etc.

C'est surtout à la tête qu'on a vu se marquer l'effort ou la gêne du sang, par des céphalalgies vives, par des vertiges, par des saignemens de nez, etc.

Des fièvres bilieuses, putrides et malignes ont été plus répandues, surtout dans les campagnes et villages des environs : on pourrait croire que l'air altéré par des exhalaisons infectes y a donné lieu ; cependant il a été bien vérifié et constaté que la sollicitude de la police s'est fort utilement exercée pour empêcher qu'il restât des cadavres d'hommes et d'animaux sans sépulture, ou même trop superficiellement enterrés ; mais en général on a observé que les fièvres générales, même intermittentes, sont plus graves et plus multipliées dans les environs de Paris que dans son enceinte ; il est possible que les miasmes morbifiques trouvent dans l'atmosphère très-composée de la ville un véhicule et une matière moins propres et moins favorables.

On a lieu d'être étonné que, pendant des chaleurs vives et durables, il y ait eu un si grand nombre d'explosions arthritiques et rhumatismales.

Menuret, *D. M. M.*

☽ Dernier quartier, le 26 septembre.

Depuis le 11 jusqu'au 20 septembre, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{7}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{10}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 23 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 6 d.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 91 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 83 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Solution de camphre dans la liqueur d'Hoffmann (*éther sulfurique alcoholisé*) ; par le docteur Tourtuel, à Munster.

M. Tourtuel nomme cette préparation *liquor nervosus antirheumaticus* ; il prétend en avoir retiré de grands avantages. L'usage interne en est très-répugnant pour les malades, en conséquence, il ne l'administre qu'à l'extérieur ; aucun moyen externe, dit-il, ne peut être comparé à celui-ci : il le prépare en faisant dissoudre un gros de camphre dans une once de liqueur d'Hoffmann.

Suivant M. Tourtuel, cette solution camphrée, éthérée, a réussi dans les affections locales, où le liniment volatil, la solution alcoholique de baume du Pérou, les vésicatoires et les moyens externes les mieux appropriés avaient été sans succès.

Les cas où ce moyen est principalement indiqué, sont :

1°. L'irritation rhumatismale et goutteuse, surtout lorsque le siége de la maladie s'est fixé à la tête, et qu'il y occasionne une douleur déchirante, pungitive, qu'il y a des vertiges et autres symptômes de ce genre ; l'odontalgie rhumatismale a cédé à l'application de cette solution, qui a aussi évidemment diminué la céphalalgie catarrhale.

2°. La céphalalgie hystérique, les spasmes sans cause matérielle.

3°. La débilité locale de la tête, à la suite d'évacuations excessives, ou d'une trop forte contention d'esprit.

4°. Les fièvres intermittentes des sujets très-sensibles, surtout après que l'on avait combattu la cause matérielle, et qu'il n'existait plus que l'impression nerveuse ; M. Tourtuel assure, qu'en pareil cas, les frictions réitérées avec la solution, ont été plus efficaces même que le quinquina.

Dans quelques circonstances, l'action de ce moyen a été évidemment augmentée par l'addition de l'huile de cajeput.

Après avoir rapporté quelques exemples de guérison par l'emploi de cette préparation, l'auteur témoigne le désir qu'on en fasse l'essai contre le tic douloureux. Déjà, depuis long-temps, elle

est connue dans la pharmacie française : le professeur Chaussier en a donné la formule dans ses programmes pharmaceutiques, pour l'année 1812, n°. 17. Ce savant professeur la fait préparer avec l'éther pur, qui doit être plus actif que l'éther alcoholisé ; il la compose en y faisant dissoudre un dixième en poids de camphre.

Description de LA RETRAITE, *établissement formé près d'Yorck pour la guérison des aliénés appartenant à la société des Quakers ;* par Samuel Tuke. (Yorck, 1813.)

LE besoin de rectifier en France les idées sur l'aliénation mentale, et sur les secours à donner aux personnes qui en sont atteintes, nous a porté depuis long-temps à faire de nombreuses recherches sur cet objet important. Nous pensons qu'il sera utile de faire connaître l'établissement fondé dans le comté d'Yorck par la société des Quakers.

En 1791, une femme Quakeresse étant morte dans une maison d'aliénés, éloignée de sa famille ; ce malheur porta des membres de la société à proposer de fonder, à Yorck même, un établissement destiné à recevoir les membres de la société qui auraient le malheur de perdre la raison, et à leur procurer tous les secours, toutes les jouissances compatibles avec leur état. Cette proposition ayant été accueillie, et le plan arrêté, on ouvrit des souscriptions pour l'exécution. On en reçut de trois sortes : on s'engageait à payer annuellement pendant trois ans, ou tout à la fois, une somme quelconque à l'établissement, ou enfin, on prêtait en viager, à cinq pour cent par an, sur sa propre tête, une somme de 20 liv. sterling (480 fr.) au moins. Tous les souscripteurs avaient droit de suffrage dans les assemblées générales, relatives à l'établissement, pourvu que leur souscription ne fût pas inférieure à deux guinées (50 fr.), et qu'ils fussent et demeurassent membres de la grande confrérie des Quakers. Les individus qui souscrivaient pour 25 liv. sterling (600 fr.), en leur propre nom, ou qui en donnaient 50 (1200 fr.), en viager, devaient avoir de plus le droit de tenir constamment dans l'établissement un malade, dont la pension ne serait que 4 shillings (4 fr. 80 c.) par semaine, tandis que celle des autres malades serait de 8 shillings, ou plus, suivant les circonstances ; outre 6 shillings pour leur domestique, s'ils en avaient un. Une souscription collective de 100 liv. sterl. (2,400 fr.) de la part d'une société particulière, devait conférer le même droit à cette société, et si les donateurs individuels ne le réclamaient pas en leur nom, le don serait imputé à la société dont ils seraient membres.

Dès l'année 1793, les fonds de la société étant encore très-modiques, les fondateurs, pénétrés de l'importance et de l'utilité de leur entreprise, comptant d'ailleurs sur la générosité de leurs frères de toute l'étendue de la Grande-Bretagne, n'hésitèrent pas à emprunter de quoi acheter, à un demi-mille d'Yorck, un terrain enclos, d'environ onze acres (environ huit à neuf arpens de France), et y faire construire un bâtiment conforme à leurs vues, dans une situation élevée, jouissant d'une belle vue, d'un air très-pur et de très-bonnes eaux. Avant la fin de l'année suivante, la maison reçut quinze aliénés. On eut d'abord beaucoup de peine à trouver des personnes de bonne volonté capables de les soigner convenablement ; mais bientôt un homme et une femme, du premier mérite, se dévouèrent à ce service, et acceptèrent les pénibles fonctions de la surintendance, qu'ils remplissent encore aujourd'hui, pour le bonheur des malades. Ils n'avaient d'abord que deux aides ou domestiques mâles, et trois du sexe féminin ; ils en ont maintenant treize, indépendamment de deux autres qui sont au service de deux pensionnaires. L'établissement a fait de grands progrès ; on a beaucoup agrandi les bâtimens ; les dons et les souscriptions ont augmenté chaque année, et l'avoir total de la société doit monter aujourd'hui à près de 10,000 liv. sterling (240,000 fr.).

Nous avons rapporté les détails qui précèdent pour faire connaître la manière dont le bien s'est opéré, et donner la preuve qu'il suffit d'une volonté bien prononcée pour réaliser les fonda-

tions les plus utiles ; nous examinerons maintenant cet établissement sous le point de vue médical. Le premier médecin qui en eut la direction fut le docteur Fowler : il avait peu d'expérience du genre de maladies qu'il était appelé à traiter ; et, ne connaissant que ce que les autres en ont écrit, il résolut d'essayer successivement tous les remèdes qui ont été recommandés dans ce cas. Il vit bientôt qu'aucun d'eux ne méritait une grande confiance ; que les moyens moraux ont incomparablement plus d'influence que les moyens pharmaceutiques ; et que si l'on a quelquefois retiré de l'avantage de la saignée, des vésicatoires, des sétons, des évacuans, etc., ce n'est guères que dans les cas où ces remèdes sont indiqués par quelque autre affection concomitante. Cette découverte lui fit mettre une extrême retenue dans l'administration de ces moyens, qu'il n'employa jamais lorsque les malades les repoussaient avec une grande répugnance.

Le bain tiède néanmoins a été trouvé à *la Retraite* d'une grande utilité, surtout dans les cas de mélancolie (car, suivant l'auteur de cet ouvrage, il a paru faire plutôt du mal que du bien dans la manie proprement dite). On l'y administre en en augmentant graduellement la durée de vingt minutes à une heure, et la chaleur de 85 à 98 degrés du thermomètre de Fahrenheit (24 à 30 de Réaumur). Les essais qu'on a faits du bain froid n'ont pas donné lieu de croire que ce moyen pût être avantageux, et on cite un seul cas de manie accompagnée de beaucoup de violence et de fureur, dans lequel un bain froid par immersion d'une ou deux minutes, fut le moyen le plus efficace de calmer le malade.

Le docteur Fowler mourut en 1801 ; il fut remplacé par le docteur Cappe, qui mourut un an après et enrichit l'établissement, en lui léguant tous les livres de sa bibliothèque qui avaient rapport aux maladies de l'âme. Le docteur Belcombe, qui lui a succédé, s'est convaincu, comme ses prédécesseurs, que les moyens moraux sont les seuls *spécifiques* contre cette cruelle maladie.

Ce médecin, au rapport de l'historien de cet établissement, y fait plusieurs visites par semaine, dans la vue, 1°. de profiter de l'influence que son caractère lui donne sur l'esprit des malades ; 2°. de reconnaître les maladies dont l'aliénation peut avoir été la suite ; 3°. de remédier aux indispositions accidentelles qui pourraient aggraver l'aliénation et en renouveler les accès. On a reconnu combien les méthodes générales de traitement adoptées dans les grands hospices d'Angleterre étaient absurdes ; on aurait pu ajouter combien elles sont meurtrières. Ainsi, au rapport du chirurgien de Bedlam, qui est l'hôpital général des aliénés à Londres, on y saigne généralement et sans exception, au commencement de juin et à la fin de juillet, tous les malades qu'on regarde comme susceptibles de guérison, et l'apothicaire du même hospice déclare que pendant bien des années on leur administrait à tous quatre ou cinq grains d'émétique au printemps. Il ajoute qu'il n'a pas observé qu'aucun malade se fût trouvé mieux de ce remède.

Les accidens causés par le froid dans les grands hospices des aliénés, où tous les ans il arrivait que quelques-uns d'entre eux avaient les pieds gelés, sont inconnus à *la Retraite*, parce qu'on leur laisse toujours la faculté de faire beaucoup d'exercice, et que la plupart des chambres sont chauffées de manière à éviter les dangers du feu.

On y a reconnu pareillement combien était fausse l'opinion que ces malheureux sont généralement insensibles à la faim, et n'ont besoin que de très-peu de nourriture ; la plupart de ces malades, au contraire, surtout parmi les mélancoliques et les convalescens, outre leurs quatre repas comme à l'ordinaire, requièrent fréquemment dans les intervalles du pain ou du biscuit, avec un verre de vin ou de bière forte (porter), et loin d'hésiter à les satisfaire, on considère cette condescendance comme étant jusqu'à un certain point essentielle à leur guérison. Ce n'est qu'après avoir essayé à diverses reprises un régime plus sévère, qu'on s'est convaincu de la nécessité de donner à la plupart de ces malades plus de nourriture qu'on ne leur en accorde communément dans d'autres établissemens. A déjeuner on leur

donne du pain et du lait ou de la soupe; à dîner, de la viande et du pudding, cinq jours de la semaine; les deux autres jours, de la soupe ou du bouillon, et un pudding au fruit; dans l'après-dînée, les hommes ont du pain et de la bière, les femmes du thé ou du café. A souper, comme à déjeuner, du pain, du fromage et de la bière. L'auteur du rapport dont nous présentons ici l'extrait, fait la remarque très-fondée qu'il serait à désirer de pouvoir modifier ce régime diététique suivant l'état et les besoins de chaque individu, et c'est ce qu'il n'est point impossible de faire avec des surveillans zélés et doués d'intelligence.

Le traitement moral est ce que l'on s'occupe spécialement à bien diriger; tous les soins des personnes qui environnent les aliénés tendent d'abord à s'attirer leur confiance. Il n'est pas possible d'entrer ici dans les détails de toutes les parties de cette administration vraiment paternelle : nous devons dire seulement qu'ils sont tous d'accord avec les principes de la raison et de l'humanité : que tout l'art qu'on y emploie consiste à occuper les malades, à les distraire par l'exercice, la promenade, les travaux de la campagne, la lecture et l'étude; même par le jeu, mais jamais pour de l'argent. S'il est nécessaire d'employer quelques moyens de contrainte, tels que le gilet de force et la réclusion, on y a recours avec un air, ou plutôt un sentiment réel de compassion et de répugnance, qui en diminue l'amertume; et, pour ne pas provoquer une résistance inutile et dangereuse pour le malade lui-même, on y emploie toute la force nécessaire.

Dans la convalescence, on cherche à les familiariser avec la société dans laquelle ils doivent reprendre leur place, la surintendante les admet aux réunions qui se forment chez elle, et il est très-rare qu'ils manquent à aucun des égards que prescrit la politesse; en un mot, « Les directeurs de cet établissement ne négligent rien pour que les malades qui y sont admis soient heureux, et ils ont eu la satisfaction de voir que le bonheur même dont ils les font jouir, est un des plus puissans moyens de guérison. Quel dommage qu'on ait si long-temps méconnu cette vérité, et que la maladie la plus cruelle dont l'espèce humaine puisse être atteinte, ait si fréquemment été agravée par les moyens même qu'avaient imaginés ceux qui étaient chargés de présider à sa guérison » !

Tous ces principes ont été, depuis long-temps, développés, en France, par notre illustre Pinel; depuis long-temps encore, il en a fait l'application avec des succès qui n'ont point diminué sous la direction de son élève, le docteur Esquirol, aujourd'hui son adjoint, pour le traitement des aliénés à la Salpétrière. L'ordre établi dans cette vaste maison peut assurément servir de modèle pour toutes celles dont la destination est la même; et, sous le rapport des soins individuels, la maison de traitement particulier qui appartient à ce médecin, pourrait peut être en servir à celle de *la Retraite* même.

Notre but, en appelant l'attention publique sur ce genre de maladies, est de poursuivre un plan général d'amélioration de l'état où généralement, en France, sont abandonnés ces infortunés. Nous reviendrons plus d'une fois sur cet objet, auquel nous avons déjà consacré de nombreux travaux : nous ferons connaître, dans un prochain numéro, les résultats du traitement employé à LA RETRAITE sur tous les malades qui s'y sont trouvés soumis.

EMPLOI DE LA RACINE DE CHIENDENT (*triticum repens*); *efficacité extraordinaire attribuée à cette racine dans la résolution de certaines maladies organiques de l'estomac et de la poitrine.*

On trouve dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques* de MM. Hufeland et Himly, trois exemples fort extraordinaires de l'efficacité de la racine de chiendent, rapportés par M. Schenk. Dans le premier, il s'agit d'un homme de 47 ans qui, depuis long-temps et sans cause connue, éprouvait un sentiment de pression dans le creux de l'estomac, du côté droit, avec des éructations fréquentes. Ces accidens augmentaient par l'exercice corporel, après un repas un peu plus copieux

que de coutume, ou lorsque l'estomac était tout-à-fait vide : ils étaient moins forts pendant le repos ou lorsque le malade n'avait pris que des alimens doux et des boissons peu excitantes. Bientôt il se trouva réduit à ne prendre que du café avec beaucoup de lait et un peu de pain tendre, des soupes mucilagineuses et des œufs à la coque. Un verre de vin, une gorgée d'eau-de-vie déterminaient des souffrances pendant plusieurs heures. Le sommeil était bon jusqu'à minuit, parce que le malade n'exerçait aucun mouvement; mais le moindre changement de position faisait naître à l'instant la douleur et des éructations qu'il fallait apaiser par quelques tasses de café au lait ou de lait pur. On ne pouvait rien découvrir par le tact; mais en passant et en appuyant légèrement la main sur la région épigastrique, on y déterminait aussitôt une sensation désagréable, suivie d'éructations. Le foie et le système biliaire paraissaient en bon état. Il y avait constipation habituelle, et le malade n'allait à la selle que tous les deux jours.

M. Schenk crut pouvoir conclure de tous ces symptômes qu'il existait une affection organique de la partie inférieure de l'estomac. Il employa durant trois mois toutes sortes de résolvans, et particulièrement la ciguë; mais le mal alla toujours en croissant; les rapports devinrent plus fréquens et plus violens. En même temps le pouls était petit, intermittent, la langue sèche; il survint des vomissemens et une disposition à la syncope. Les forces s'affaiblirent visiblement, et le malade perdait tout espoir. M. Schenk le décida alors à faire usage de la racine de chiendent comme fondant et adoucissant, plutôt pour n'avoir pas l'air de renoncer à la guérison que dans un espoir fondé de succès. Le malade, extrêmement émacié et faible au point de ne pouvoir faire vingt pas, commença ce traitement au mois de février 1810. Après avoir pris tous les jours, pendant quatre semaines, une chopine d'une décoction faite avec une demi-once de racine de chiendent, la maladie cessa de faire des progrès, et l'on continua le remède en y ajoutant un gros d'extrait. Vers la fin de mars, les symptômes avaient sensiblement diminué, et le malade, plein de confiance, en usa nuit et jour en augmentant la dose d'extrait, qu'il prit jusque dans son café au lieu de sucre. La guérison fit de tels progrès que dans le mois de mai le malade retourna à ses occupations habituelles, au grand étonnement de toute la ville.

La seconde observation a beaucoup d'analogie avec la première. Le malade rejetait les alimens deux heures après les avoir pris. Il fut guéri au bout d'un traitement de deux mois.

Dans le troisième exemple, il est question d'un avocat, âgé de 39 ans. Cet homme, d'une stature grêle, ayant eu au printemps de 1810 une fièvre nerveuse, contracta pendant sa convalescence une inflammation de poitrine en se promenant par un grand vent. Un traitement approprié avait fait cesser la fièvre et le point de côté; mais le pouls resta petit et la respiration très-gênée. L'inflammation n'était donc pas dissipée, et M. Schenk pense qu'elle avait donné lieu à des indurations. On employa sans succès, pendant deux mois, les moyens les plus énergiques : le pouls et la respiration restèrent toujours les mêmes, les forces diminuèrent et le malade était hors d'état de faire cinquante pas sans perdre tout-à-fait haleine; cependant en employant la décoction et l'extrait de chiendent, comme il a déjà été dit, il fut complètement rétabli au bout de quelques mois.

Il faut convenir que ces trois cas ne prouvent point que le chiendent possède aucune propriété spécifique. Quand on a un peu étudié la nature et la ténacité des maladies organiques, on ne saurait croire que les malades dont il s'agit en fussent atteints; et probablement la décoction de racines de chiendent n'a agi que comme une boisson adoucissante et mucilagineuse qui diminuait l'irritation entretenue et augmentée par les traitemens actifs qu'on avait d'abord mis en usage.

REMÈDE CONTRE LA DYSPNÉE SPASMODIQUE.

La dyspnée spasmodique est un premier degré de l'asthme. Les journaux de médecine anglais rapportent que le docteur A. Blanchard, de Pem-

broke, New-Hampshire, en Amérique, a découvert que les graines de pied-d'alouette des champs (*delphinium consolida*) sont efficaces contre cette maladie. On en prépare une teinture en faisant infuser une once de ces semences écrasées dans une pinte d'alcohol. La dose ordinaire, pour un adulte, est de vingt à trente gouttes, trois fois par jour; on peut l'augmenter, si on le juge nécessaire. A haute dose, cette teinture produit des nausées, une légère diarrhée, et quelquefois une transpiration abondante; elle est en même temps très-diurétique. Le docteur Blanchard la croit préférable à la digitale, excepté dans les cas où il est utile de diminuer l'action artérielle.

En usant de cette plante, on ne doit point oublier qu'elle est, suivant l'ordre naturel, très-voisine de l'aconit, ce qui doit faire apporter beaucoup de prudence dans les essais que l'on en peut vouloir tenter.

Usage du CACTUS OPUNTIA *comme moyen vésicant.*

LE docteur Brennecke, de Stargard, a déjà appelé l'attention du public sur les avantages qu'on peut retirer de l'application extérieure des feuilles de *cactus opuntia* : il vient encore de publier diverses observations de cas dans lesquels l'application de ces feuilles a été d'une grande utilité, non-seulement contre des douleurs rhumatismales des membres, mais aussi contre des maux de tête, des douleurs de dents ou d'oreilles, l'inflammation des yeux, la roideur du cou.

On doit préférer ce moyen aux autres, qu'on a coutume d'employer comme irritans, par les raisons suivantes : il ne porte point d'irritation sur la vessie, ou sur les voies urinaires, comme font les cantharides; l'emploi n'en présente aucune difficulté, soit qu'on veuille l'appliquer aux tempes, aux joues ou ailleurs : sous ce rapport du moins, il est préférable aux emplâtres de moutarde, de raifort sauvage, etc. Les personnes les plus délicates peuvent en user sans aucun inconvénient.

(*The Lond. med. repository*, n°. 20.)

BIBLIOGRAPHIE.

DE LA SAIGNÉE *et de son usage dans la plupart des maladies*; par *G. Vieusseux*, D. M., doyen de la faculté de Genève, 1815. Un vol. in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 cen. franc de port. Chez *Pachoud*, à Genève, et à Paris, rue Mazarine, n°. 22; et chez *L. Colas*, impr.-libr., rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garancière.

LA saignée n'est point un remède spécifique, c'est-à-dire, dont l'action soit dirigée contre la maladie; ce n'est presque jamais que pour remédier à quelque symptôme que l'on y recourt, en sorte que la manière la plus convenable de déterminer les cas où ce moyen est nécessaire, serait peut-être un examen successif des principaux symptômes des maladies sans avoir égard à la manière dont ils ont coutume de s'enchaîner mutuellement dans les diverses maladies.

L'ouvrage que nous annonçons ici est le fruit des derniers travaux du vénérable doyen de la faculté de Genève, ville toujours féconde en savans distingués et en praticiens recommandables : ce sont des observations réitérées cent fois dans la longue pratique d'un médecin doué d'un esprit observateur. M. Vieusseux, dans ce traité, n'a parlé que des choses qu'il a pu remarquer lui-même : il passe successivement en revue toutes les maladies, 1°. celles de la tête; 2°. celles de la poitrine; 3°. celles du ventre; il en vient ensuite aux maladies générales, puis aux affections externes. Presque à tous les cas importans M. Vieusseux rapporte quelques exemples à l'appui de son opinion, ou destinés à servir de fondement à ses préceptes. Il me paraît que plusieurs de ces préceptes ne sont admissibles que pour le pays où pratiquait M. Vieusseux. Les habitans de ce

pays vivent à une assez grande élévation, au bord d'un lac fort étendu dont les eaux sont toujours agitées, au milieu de montagnes dans lesquelles la température est continuellement extrême, en sorte qu'ils sont exposés aux maladies inflammatoires et par leur constitution et par les influences au milieu desquelles ils se trouvent. Voilà probablement la cause qui rend nécessaires ces saignées répétées dont les Parisiens se trouveraient fort mal dans des maladies en apparence les mêmes. C'est ainsi qu'on peut expliquer ce que dit M. Vieusseux au sujet des fièvres putrides, du typhus, des maladies des femmes en couche, etc.

Je confesse encore que dans plus d'un cas, en lisant à la suite de prescriptions réitérées de saignées abondantes, que *la maladie a pris une tournure putride*, qu'il est *survenu des aphthes*, *des selles excessives*, et tout le cortége de ce qu'on appelle la putridité, je n'ai pu me défendre de soupçonner un peu dans tout cela, l'œuvre du médecin.

On voit par les histoires rapportées par M. Vieusseux qu'il a souvent employé la saignée avec une sagacité et un bonheur parfait; je citerai notamment quelques cas d'hydropisie, etc. Voici un exemple qui prouve l'action puissante des saignées sur les affections spasmodiques. « Un homme de soixante-trois ans, à la suite d'une affection paralytique singulière, dans laquelle on n'avait fait qu'appliquer les sangsues aux tempes, parce que le pouls ne demandait pas la saignée, fut attaqué dès le troisième jour d'un hoquet profond et continuel qui le tourmentait beaucoup, et qui dura sept jours malgré les meilleurs remèdes antispasmodiques intérieurs et extérieurs. Enfin l'application de six sangsues à l'anus, qui tirèrent au moins quinze onces de sang, fit cesser sur-le-champ et radicalement le hoquet qui ne reparut plus ».

M. Odier, le compatriote, l'ami et l'émule de M. Vieusseux, a placé, au commencement de cet ouvrage, l'observation d'une maladie fort remarquable, dont M. Vieusseux avait été attaqué, et dont il avait lui-même écrit l'histoire : cette observation mérite de faire le sujet d'un autre article, et nous la ferons connaître dans un prochain numéro.

SUJET DE PRIX.

La société de médecine de l'université de Dublin propose un prix de vingt guinées, offert par le professeur d'anatomie de cette école, au meilleur mémoire sur cette question : *Déterminer la différence qui existe entre le sang veineux et le sang artériel, par rapport à la composition chimique et aux propriétés vitales.*

Les mémoires seront envoyés avant le 1er avril 1816, avec un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur, au secrétaire de la société, à Dublin.

Les mémoires peuvent être écrits en latin, en allemand, en français ou en anglais.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n° 30, faubourg S.-Germain — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXVIII.) (1er. Octobre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Thessalus.

Nec dubium est, omnes istos, famam novitate aliquâ aucupantes, animas statim nostras negotiari.
(PLIN. Hist., lib. 29, c. 1.)

LES principes de Thessalus étaient des subtilités fort propres à séduire le vulgaire, admirateur de ce qu'il ne peut comprendre : tout consistait, suivant lui, dans des *rapports* ou *convenances* qui se trouvaient non-seulement entre les maladies, mais encore entre les remèdes, et même entre les divers temps des maladies. Il y a pareillement, disait-il, des *rapports* qui concernent la chirurgie en particulier, et sont différens des autres; ils consistent à *ôter ce qui est étranger, ou étrange à l'égard du corps, ou à l'égard de son état naturel.* Cette première définition comprenait des subdivisions assez multipliées; par exemple, ces choses étrangères à l'état naturel du corps, pouvaient être *extérieures et venant du dehors, comme une épine, une flèche*, ou *intérieures; c'est-à-dire, venant du dedans comme un os disloqué, une esquille ;* elles pouvaient être devenues étrangères par *excès*, comme par leur grosseur et leur superfluité : telles sont les diverses *tumeurs*, les *abcès*, toutes les *excroissances*, les *verrues*, un *sixième doigt ;* il y en avait au contraire qui étaient *étrangères par défaut*, comme sont les *ulcères profonds*, le *bec de lièvre*, etc. Thessalus avait encore, au rapport de Galien (*introduct.*), une autre espèce de convenance, qu'il appelait *prophylactique :* elle regardait les maladies causées par les *poisons*, les *bêtes venimeuses*, et, en général, *tout ce qui peut causer des maladies sans qu'on sache ce que c'est.*

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 10 au 20 septembre inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	11
Fièvres bilieuses ou gastriques.	92
Fièvres muqueuses.	5
Fièvres adynamiques ou putrides.	16
Phlegmasies internes ou externes, dont 20 des voies de la respiration.	60
Phthisies pulmonaires.	10
Paralysies récentes.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	176
Galeux.	198
TOTAL GÉNÉRAL.	572

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

LE temps a été presque constamment serein, sec et chaud; le thermomètre s'est quelquefois élevé jusques à 29°; il y a eu, par intervalles, une diminution considérable de chaleur, pendant la nuit et le grand matin, au point de ramener le thermomètre à 7 ou 8°.

Il y a trois jours que le temps est devenu fortement nuageux et couvert, il est survenu un peu de pluie, qui a bientôt cédé au retour de la sérénité.

On a observé beaucoup de rhumes, de fluxions surtout à la gorge, des maux de tête, etc., qu'ont souvent compliqué des fièvres catarrhales, bilieuses : dans ces derniers cas, l'émétique a dû être employé tout de suite, et quelquefois répété, pendant leur cours : lorsque la langue est devenue sèche, noire, raboteuse, les poudres tempérantes, légèrement camphrées, ont paru ramener la souplesse et l'humidité; lorsque la toux a été fatigante et opiniâtre, l'application d'un vésicatoire au bras a été indiquée et utile; en général la coction a été lente et difficile, surtout lorsque la diarrhée bilieuse, très-liquide, s'y joignait.

Cette disposition, même sans fièvre, a été très-fréquente, de même que les coliques, le ténesme, la dyssenterie : la chaleur forte et prolongée, ainsi que les mauvais fruits, y concouraient.

Parmi les affections éruptives de toutes espèces, avec ou sans caractère déterminé, on a remarqué avec peine plusieurs petites véroles; ainsi la routine et le préjugé l'emportent trop souvent sur la raison, et même sur l'intérêt.

On a été surpris de voir, sous une température chaude, de fréquentes explosions d'humeur rhumatismale et goutteuse; dans quelques sujets, des accidens graves ont eu lieu, lorsque la tête ou la poitrine en ont été le siége. Dans une jeune personne, de 18 à 20 ans, ce siége a souvent varié d'un côté de la poitrine à l'autre, de la poitrine aux épaules, dans l'espace de quelques heures : les pédiluves sinapisés, les vésicatoires, les calmans et les narcotiques ont été tour à tour employés; la maladie a cédé à des laxatifs doux et réitérés.

MENURET, *D. M. M.*

☉ Nouvelle lune, le 2 octobre.

☾ Premier quartier, le 10.

Depuis le 21 jusqu'au 30 septembre, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. — Le *minimum* de 4 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 76 d. — Le *minimum* de 60 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

---

*Recherches et expériences sur l'*ACIDE PRUSSIQUE, par M. Robert. (Précis des travaux de l'académie de Rouen, 1814.)

ON appelle acide prussique la matière particulière qui, par sa combinaison avec le fer oxidé, constitue ce qu'on connaît sous le nom vulgaire de *bleu de Prusse*, *bleu de Berlin*, et, d'après la nomenclature méthodique, *prussiate de fer*.

L'acide prussique est caractérisé par une odeur d'amandes amères; cette particularité a fait soupçonner qu'il existait dans les substances qui répandaient cette odeur, et on l'a reconnu dans les feuilles du laurier cerise (*prunus lauro-cerasus*), les amandes amères (*amygdalus communis*), les amandes de cerises noires (*prunus avium*); les amandes, les fleurs et les feuilles de pêcher (*amygdalus persica*).

M. Robert a commencé, sur cette substance, une série de recherches, dont nous nous contenterons d'extraire ce qui se rapporte à la physiologie.

Ce chimiste ayant préparé de l'acide prussique, les vases dans lesquels avait été faite l'opération furent laissés jusqu'au lendemain, la communication étant établie entre l'intérieur de ces vases et l'air atmosphérique, par le moyen d'un tube qui resta ouvert; cependant, au moment de séparer la cornue qui avait servi à la distillation, d'un matras qui s'y trouvait adapté, un élève ayant eu la curiosité d'approcher le nez d'une des ouvertures du matras, fut de suite comme suffoqué par une vapeur âcre et irritante, d'une forte odeur de punaise, et en moins d'une seconde il éprouva des étourdissemens qui faillirent le renverser,

avec un resserrement spasmodique de la gorge, et un crachotement qui dura pendant plusieurs minutes.

Cet effet singulier décida M. Robert à essayer l'action de cette vapeur sur des animaux. Elle lui parut avoir quelque analogie, pour l'odeur, avec l'hydrogène sulfuré, très-condensé; il avoue néanmoins que l'effet désagréable du crachotement et de l'étourdissement momentané que causaient ces exhalaisons, ne lui a pas permis de les respirer assez pour en déterminer l'odeur; et l'on va voir qu'il a prudemment agi (1).

1re. *Expérience.* — Un oiseau, présenté par le bec à l'une des ouvertures du matras, est resté à l'instant sans mouvement.

2e. *Expérience.* — Un jeune lapin est mort au bout d'une seconde, la bouche ouverte, rendant une quantité assez considérable de salive.

3e. *Expérience.* — Un chat de six mois est tombé mort de la même manière, au bout de deux secondes.

4e. *Expérience.* — Un vieux chien épagneul vigoureux tomba sur le carreau, après six secondes, et expira très-peu d'instans après.

5e. *Expérience.* — Un autre chien, beaucoup plus fort, a péri au bout de dix secondes.

Le liquide obtenu par la distillation avait une saveur amère, et semblable à celle des amandes amères; l'odeur qui s'en dégageait dans un très-grand appartement, causait un malaise insupportable aux hommes et aux animaux.

6e. *Expérience.* — Un lapin qui a avalé un gros de ce liquide, a poussé un cri au bout d'une seconde, et est tombé mort.

7e. *Expérience.* — Un chien, très-fort, en a avalé une cuillerée à café; il a de même poussé un grand cri, et est mort sur-le-champ.

M. Robert avait distillé l'acide prussique de manière que les produits gazeux qui se formaient, allaient traverser un flacon rempli d'alcohol à trente-cinq degrés; il avait séparé cet alcohol dans le dessein de s'en servir pour tenter quelques expériences, d'après le fait suivant, que lui avait communiqué M. Vogel, chimiste bien connu de Paris.

« Un professeur de chimie, d'Allemagne, voulant examiner les effets de l'acide prussique sur l'économie animale, avait introduit du prussiate de potasse dans une cornue, à laquelle était adapté un matras contenant de l'alcohol. L'appareil monté, il versa par la tubulure de la cornue de l'acide sulfurique, et satura ainsi l'alcohol d'acide prussique: cette liqueur spiritueuse avait quelque analogie avec le kirsch-wasser. Le chimiste montre ce liquide à quelques amis qui viennent dîner chez lui; par prudence personne n'y touche; on se retire, et l'on oublie le flacon: la domestique, en débarrassant la table, trouve cette liqueur d'un goût agréable, et en prend un petit verre; au bout de deux minutes, elle tombe morte, comme frappée d'apoplexie. »

8e. *Expérience.* — M. Robert fit avaler à un jeune lapin une cuillerée de cet alcohol; le petit animal a paru n'éprouver que les symptômes de l'ivresse, et au bout de quelques minutes il était rétabli; une pareille dose d'acide liquide l'a tué sur-le-champ.

M. Robert, pensant que l'alcohol n'avait pas produit d'effet parce qu'il n'était pas assez chargé d'acide, a recommencé son opération, et l'alcohol a reçu de nouveau, pendant plusieurs heures, du gaz acide prussique; alors l'alcohol avait la même odeur que l'acide et le gaz du matras, seulement elle était moins intense.

9e. *Expérience.* — Un chien loup très-fort, à

---

(1) La mort de M. Gehlen, qui a péri pour avoir seulement flairé un flacon dans lequel se formait de l'hydrogène arséniqué, doit prouver le danger extrême que peuvent faire courir des substances vénéneuses, lorsque, répandues dans l'air et par conséquent divisées en molécules d'une ténuité extrême, elles sont reçues par la respiration, c'est-à-dire, mises sur-le-champ dans un contact très-étendu avec un organe d'une délicatesse extrême, probablement même avec le sang, qui vient ordinairement puiser dans cet organe les qualités qui le rendent propre à entretenir la vie, et dans cette circonstance reçoit tout à coup et directement l'impression délétère.

(*Voyez* le N°. de la *Gazette de Santé*, du 21 août dernier.)

jeun depuis douze heures, auquel on a fait avaler deux gros de cet alcohol, eut au bout de deux secondes de fortes convulsions, et mourut dans l'intervalle de cinq minutes.

Il résulte de ces expériences que les divers produits de cette préparation sont mortels avec des degrés d'activité différens : le gaz agissant avec le plus de promptitude quoiqu'il soit mêlé à l'air; puis l'acide liquide; puis enfin l'alcohol qui cependant pouvait n'être pas saturé d'acide, quoique vers la fin de l'opération le gaz cessât de se dissoudre dans l'alcohol et le traversât sans s'y combiner.

M. Robert donne aussi les détails de ce que lui ont fait voir ses recherches sur le corps des animaux qu'il avait soumis à ses expériences. En général la langue était molle, sortie de la bouche et de couleur bleuâtre, ainsi que l'intérieur de la bouche. Le sang des cavités gauches du cœur et des grandes artères était d'un rouge foncé comme la lie de vin; le sang veineux semblait contenir en dissolution des portions du foie. Si dans les animaux qui avaient avalé l'acide liquide on voyait quelques traces d'inflammation au pharynx, il n'en a trouvé que dans l'estomac du chien qui avait avalé l'alcohol chargé d'acide, et nullement aux autres. Toutes les parties du corps paraissaient imprégnées d'une forte odeur d'acide prussique; mais aucune partie ne présentant d'altération, que le sang, M. Robert paraît autorisé à croire que c'est principalement sur ce fluide que ce poison porte son action.

Avant de terminer, nous rappellerons, comme l'a fait M. Robert, que les substances qui contiennent de l'acide prussique sont fréquemment employées pour aromatiser quelques-uns de nos alimens, et cela sans qu'il en résulte d'accident, ce qui dépend, sans aucun doute, des doses légères que l'on en emploie.

« L'huile volatile du laurier-cerise, dit Schwilgué dans son *Traité de matière médicale*, est un poison très-actif; dix gouttes peuvent faire périr un chien. Une ou deux cuillerées de distillé aqueux de ses feuilles ont été mortelles à des individus de moyen âge. D'un autre côté, les Pharmacopées de Wirtemberg et de Prusse prescrivent ce dernier produit comme tonique.

» Voici les expériences qui me sont particulières :

» 1°. J'ai fait prendre à un chien et à plusieurs couleuvres une dose très-forte d'huile volatile de laurier-cerise; ces animaux n'en ont nullement souffert;

» 2°. J'ai avalé moi-même deux cuillerées d'eau distillée de laurier-cerise très-odorante, et je n'en ai éprouvé aucun effet désagréable;

» 3°. Plusieurs fois j'ai composé une liqueur très-agréable avec l'alcohol distillé sur les feuilles de laurier-cerise : j'ai bu et j'ai fait boire de cette liqueur, il n'est survenu aucun accident.

» La liqueur de table connue sous le nom d'*eau de noyaux* est d'un usage assez répandu; on sait qu'elle tient en dissolution une huile volatile analogue à celle du laurier-cerise, et l'on peut assurer que la plupart des liquoristes, au lieu d'employer des noyaux, la composent avec un alcohol plus ou moins chargé de l'huile de cette plante.

» Je le répète, je ne tire aucune conséquence de ces observations; il faudrait y réunir une grande quantité d'autres expériences que les circonstances ne m'ont pas encore permis de répéter. »

Les expériences de M. Robert semblent avoir été entreprises pour donner tous les éclaircissemens que désirait Schwilgué; elles démontrent fort bien que, si l'acide prussique à de très-faibles doses peut être employé sans danger, c'est un poison terrible dès qu'il est suffisamment concentré.

Pour donner enfin une idée complète des dangers que peut faire courir cette substance, nous rappellerons d'abord que l'année dernière on a annoncé qu'un chimiste allemand était mort pour en avoir renversé sur son bras; puis nous dirons que notre célèbre Gay-Lussac, qui vient de déterminer, dans un beau travail qu'il a communiqué à l'Institut, la nature de cet acide, nous a dit qu'en ayant une fois renversé par accident une grande quantité de très-concentré sur le dos de sa main, il l'avait plongée aussitôt dans l'eau et n'en avait éprouvé aucun effet; mais qu'à plusieurs re-

prises ses doigts en étant restés mouillés, ils avaient perdu tout sentiment pour quelques minutes. Ce savant chimiste pense que le froid extrême qui se produit à l'instant par l'évaporation subite de cet acide, a pu contribuer à l'effet qu'il en a éprouvé. Au demeurant, la peau n'en est nullement altérée; seulement elle paraît pendant quelque temps luisante et comme vernissée. Plusieurs fois il en a respiré sans inconvénient des émanations assez condensées.

Observation d'un TYPHUS EXANTHÉMATIQUE, par M. Vigné, D. M. P.

Un habitant de Rouen, âgé de trente-deux ans, privé tout à coup d'une certaine aisance, fut obligé de quitter sa famille pour aller partager les fatigues et les dangers de la guerre en 1814. Après s'être trouvé en moins de trois mois à seize combats, avoir éprouvé nuit et jour les pénibles effets de la saison la plus rigoureuse, et pendant plus d'un tiers de cet intervalle de temps avoir vécu de racines et de son détrempé, ou de pain mal pétri et mal cuit, ce malheureux est revenu dans ses foyers avec le germe du typhus qui s'est manifesté le surlendemain de son arrivée.

Appelé le quatrième jour de la maladie, j'ai trouvé les traits du visage sensiblement altérés, le regard farouche, la langue humide et blanchâtre, la parole brève, beaucoup d'oppression, une toux fréquente et convulsive, une espèce d'abandon des membres, le soubresaut universel des tendons, l'abdomen très-élevé, toutes les excrétions supprimées, la peau brûlante, le pouls dur, irrégulier, une extrême propension au sommeil presque aussitôt interrompu par la vue fantastique des scènes horribles qui s'étaient passées sous les yeux du malade, et auxquelles il avait miraculeusement échappé..... violent paroxysme à l'entrée de la nuit.

Le 5e. jour, mêmes symptômes.

Le 6e., délire furieux remplacé par un profond assoupissement.

Le 7e., sueur très-acide et partielle du thorax.

Le 8e., elle s'étend à l'abdomen et aux extrémités inférieures.

Les 9e., 10e., 11e. et 12e., abondante éruption miliaire.

Les 13e. et 14e, copieuse évacuation par les voies urinaires, rémission de tous les symptômes, sorte de résurrection.

Le 17e., rémission encore plus marquée.

Le 21e., apyrexie, appétit, convalescence.

De légères décoctions mucilagineuses, employées d'abord de toutes manières pour diminuer la chaleur et le spasme; ensuite un large vésicatoire et deux sinapismes aux membres abdominaux dans l'intention de ranimer la sensibilité presque éteinte et de seconder le travail de l'éruption; un chocolat médiocrement nutritif, adoucissant; un vin cordial à doses relatives, pour relever au déclin des paroxysmes les forces abattues; de simples fumigations acéteuses; enfin tous les secours moraux indispensables pour soutenir le courage d'une épouse affligée, pour entretenir le zèle d'amis charitables qui l'aidaient à soigner le malade, pour l'armer lui-même dans quelques instans lucides contre la crainte du danger, et lui inspirer une pleine confiance dans les ressources de la nature et de la science qui concourt avec elle à rendre et à conserver aux hommes la vie et la santé; tels sont les moyens auxquels a cédé cette grave maladie.

J'ai cru devoir n'employer aucune substance animale trop facile à se corrompre dans les fièvres adynamiques, et préférer au quinquina si usité, si évidemment efficace, un vin généreux que le malade, presque réduit à l'état automatique, semblait ardemment désirer.

J'ai surtout évité les boissons acides et les fumigations muriatiques, sulfureuses, nitriques; contre-indiquées par la toux et la phlegmasie cutanée.

Le succès de ce traitement permet de croire que l'on *puisse* y recourir utilement contre l'une des maladies qui paraîtraient exiger la médication la plus active, j'oserais presque dire la plus compliquée; et l'aspect sous lequel celle-ci s'est présentée justifie le nom que je lui ai donné, soit

qu'on l'envisage relativement à l'espèce d'atonie, d'assoupissement, d'anéantissement où s'est trouvé le malade, soit relativement à l'altération des humeurs, effet ordinaire de la lésion des forces vitales.

En présentant cette observation sur le typhus, je n'ai point oublié que j'avais été précédé dans la carrière par les plus grands maîtres, et que Pringle surtout laissait à ses successeurs peu de choses à dire sur cette maladie; mais je dois à la société le fruit de mes travaux, etc.

Réflexions du Rédacteur général de la Gazette de Santé.

L'Académie de Rouen donne à cette observation, en la publiant dans le précis de ses travaux pour l'an 1814, un caractère d'importance qui peut rendre dangereuses les assertions de son auteur, si, comme je le pense, elles sont erronées.

La maladie dont on vient de lire l'histoire ne présente, en aucune manière, les caractères essentiels du typhus proprement dit. Ces caractères sont un état catarrhal durant le premier septenaire, l'apparition d'un exanthème pendant la même période, enfin la nature contagieuse du mal. L'état catarrhal est indiqué par l'enchifrènement, par l'embarras des narines qui se remplissent de mucosités épaisses, par la chassie qui s'amasse autour des yeux, par la rougeur des paupières, par l'aspect terne et comme *pulvérulent* du globe de l'œil. Dans le malade de M. Vigné, l'oppression, la toux fréquente et convulsive, sont des phénomènes nerveux, mais n'ont rien de catarrhal.

L'exanthème qui survient dans les premiers jours du typhus a d'abord l'aspect de piqûres de puces; il figure ensuite des taches rougeâtres à peine sensibles au toucher, se confondant entre elles de manière à former des plaques.

Quant à la contagion, c'est un caractère tellement essentiel que c'est là ce qui rend le typhus si redoutable, parce que l'on n'a pas toujours les moyens d'en borner les ravages; or, dans ce cas-ci, aucun de ceux qui ont soigné le malade n'a été affecté; et s'il n'en résulte qu'une preuve négative, M. Vigné ne peut du moins l'invoquer pour soutenir la dénomination qu'il a choisie.

Cette maladie paraît avoir été, en en jugeant sur l'exposé de M. Vigné, une fièvre adynamique ou putride compliquée d'ataxie. Le traitement a été aussi sage que l'on pouvait le désirer, puisqu'il a conduit promptement le malade à guérison. Cependant il est loin de pouvoir servir de modèle pour celui du typhus; car, suivant nous, ce n'est pas contre cette maladie qu'il a été appliqué. On doit de plus reprocher à l'auteur d'avoir réuni en un paragraphe distinct du reste, la liste des remèdes qu'il a employés. L'action de ces remèdes n'a pu être salutaire que relativement à l'époque à laquelle ils étaient administrés, et comme on n'apprend rien de positif sur cette époque, on ne saurait tirer un grand fruit de l'expérience de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE.

Du Typhus d'Amérique, *ou fièvre jaune*; par V. Bally. 1 vol. in-8°. Paris, 1814. Prix, 6 fr. 50 c., et 8 fr. 50 c. par la poste. Chez L. Colas, impr.-libr., rue du Petit-Bourbon St.-Sulpice, en face de la rue Garencière; et chez l'auteur, rue du Temple, n°. 105.

Médecin en chef de la colonie française de Saint-Domingue, et, comme tel, témoin de l'épidémie de 1802 et de 1803 qui dévora notre armée, M. le docteur Bally fut ensuite jeté sur les côtes de la Jamaïque, de Cuba et des États-Unis; puis chargé d'une mission médicale dans la péninsule espagnole, où pendant six mois il examina les localités, depuis Barcelone jusqu'à Cadix et Gibraltar. Aucun médecin n'eut jamais plus d'occasions d'observer la maladie qu'il a décrite, et d'en comparer les symptômes dans les différens climats, et dans toutes les conditions possibles. Non content encore de tant d'observations, ce médecin zélé, avant de publier son ouvrage, a fait un voyage dans la capitale de l'Angleterre, pour être à por-

tée de juger les diverses opinions que professent les médecins qui se sont occupés de cet objet.

En France, en Angleterre, en Italie, deux partis opposés soutiennent : l'un que la maladie est éminemment contagieuse ; l'autre, qu'elle ne l'est pas du tout. L'Espagne, éclairée par une triste expérience, présente au contraire une unité générale d'opinion qu'on ne retrouve pas en Amérique, bien que ce dernier pays soit le théâtre principal de ce terrible fléau. Au milieu de ces contradictions, M. Bally manifeste une opinion qui peut concilier toutes les autres, et montrer la cause des dissidences ; c'est que *cette maladie est fort souvent contagieuse, mais qu'elle ne l'est pas toujours*. D'après cette idée, les gouvernemens de l'Europe ne sauraient mettre trop de soin pour se garantir de cette contagion, que la prudence au moins doit faire redouter, puisque l'erreur, dans un cas semblable, aurait nécessairement de funestes résultats.

Obligé d'examiner les matériaux amassés par ses prédécesseurs, M. Bally n'a pas tardé à s'apercevoir qu'une grande partie ne méritait aucune confiance, parce qu'ils avaient été présentés d'après des vues ou des opinions particulières, ou que, recueillis de mémoire, ils n'avaient pas ce caractère d'exactitude qui peut seul les faire servir à établir des préceptes. Il en cite même des exemples frappans ; car on y voit que la description de la maladie d'une même personne, est rapportée par deux observateurs avec des circonstances qui se contredisent dans les deux versions. Une obscurité bien plus grande règne encore sur les causes de ce mal ; et quand on soumet au jugement d'une critique sévère tout ce qu'on a raconté des moyens employés pour la guérison, on voit bientôt disparaître tous les avantages qu'on en attendait. C'est donc par ses propres recherches que M. Bally a dû chercher à s'éclairer ; et c'est de là qu'il est parti pour prescrire les moyens sanitaires qui conviennent, soit aux individus, soit aux classes d'hommes, soit à des sociétés entières.

En donnant la synonymie, c'est à dire, les différens noms sous lesquels la maladie dont il s'agit a été connue, M. Bally reconnaît qu'ils sont tous défectueux, puisque les uns portent sur un seul caractère qui n'est point constant, les autres dérivent de celui des pays où l'on en a fait les premières observations ; les noms de *fièvre jaune* et de *typhus d'Amérique* ne sont pas plus réguliers, mais M. Bally les adopte : le premier, parce qu'il est très-usité ; le second, parce qu'il indique l'origine et les dangers de ce mal.

La fièvre jaune est évidemment native du nouveau continent ; toutes les analogies qu'on a pu lui trouver avec d'anciennes épidémies sont inexactes ; ce n'est même qu'au dix-septième siècle que les observateurs ont commencé à la décrire de manière qu'on puisse la reconnaître. L'ordre chronologique suivant lequel M. Bally a disposé tous les renseignemens qui peuvent éclairer cette discussion, me paraît lui donner un grand caractère de certitude : les détails très-circonstanciés dans lesquels l'auteur est entré sur toutes les particularités de l'invasion de la maladie, lorsqu'il a été possible de les recueillir, mettent assurément hors de doute le caractère éminemment contagieux de cette terrible affection. On trouve, à la page 90, un tableau de la population des principaux lieux de l'Espagne où régna la contagion, et du nombre des victimes, qui se trouve être en général d'un huitième environ : encore cette proportion est-elle trop faible, puisque les morts de Gibraltar, qui étaient au nombre de 4,000, ne sont point comptés ; tandis que le nombre des habitans est porté pour 12,000 dans la colonne de la population ; il y eut des lieux où la mortalité fut de près de la moitié des habitans : par exemple, à Carthagène, sur 45,000 personnes, il en périt 20,000, et cela depuis le 5 septembre jusqu'à la fin de décembre.

Une partie considérable de l'ouvrage de M. le docteur Bally est consacrée à l'exposition détaillée des symptômes de la maladie, et des traces qu'elle laisse après la mort, ainsi qu'à la discussion critique des récits des principaux médecins qui s'en sont occupés. Vient ensuite la description des signes diagnostiques, puis de ceux qui caractérisent le mal, enfin de ceux qui peuvent fonder le

prognostic : après quoi, l'auteur passe à l'examen des causes, avec les nombreuses modifications dont elles sont susceptibles, soit relativement à l'individu lui-même, soit par rapport à toutes les conditions de saison, de climat, de manière de vivre, etc. Quant aux faits sur lesquels l'auteur fonde l'opinion qu'il professe de la contagion de cette maladie, ils me paraissent si positifs et si nombreux, que je les crois sans réplique.

Dans les considérations sur le traitement, M. Bally passe successivement en revue tous les moyens qui ont été employés, ou même simplement proposés; et le resultat définitif de ces recherches, est malheureusement, que le praticien de bonne foi ne peut s'empêcher de convenir que son art est infiniment limité. Cependant, je l'avoue, il me reste à ce sujet un scrupule que je soumets à M. Bally lui-même, et qu'il n'a pas entièrement levé. Cet excellent praticien, pour lequel on se sent, à la lecture de son livre, pénétré de reconnaissance et d'admiration, ne me semble pas avoir assez attribué d'importance aux moyens perturbateurs employés avec beaucoup d'activité dès le début de la maladie; cependant, suivant ses judicieuses remarques, on doit peu compter ici sur le développement d'efforts salutaires de la nature; et ce que l'on aurait de mieux à faire en pareil cas, serait de s'opposer de toutes ses forces à l'établissement de cette série de symptômes que rien ne peut plus arrêter une fois qu'ils ont commencé, et dont le résultat est en général si funeste: or, parmi les moyens perturbateurs, le plus propre à déconcerter une disposition à des mouvemens enchaînés en série quelconque, est sans contredit les affusions d'eau froide énergiquement employées; cependant je ne me dissimule point combien une semblable présomption peut se trouver dénuée de fondement, et que le seul juge en état de l'apprécier, est le médecin habile qui s'est trouvé, comme M. Bally, au milieu d'un grand cercle d'expériences. Peut-être les faits qui tendent à confirmer de semblables espérances seraient-ils entièrement détruits par d'autres faits plus nombreux et plus exacts : *Ars longa*,..... *experientia fallax*, *judicium difficile*! C'est ainsi que M. Bally réduit à leur juste valeur les assertions exagérées de quelques médecins qui croyaient avoir trouvé dans le quinquina, à des doses excessives, un spécifique infaillible contre la maladie qui nous occupe.

A la fin de son ouvrage, M. Bally donne des règles de médecine prophylactique, ou préservatrice, et termine par l'exposé des moyens propres à prévenir les ravages occasionés par la fièvre jaune dans les armées.

Après ce que nous avons dit, tout éloge du livre ou de son auteur serait superflu, et même déplacé; nous devons cependant ajouter que, grâces aux travaux de M. Bally, il est peu de maladies, même parmi celles dont la marche est la plus simple, dont on ait encore une monographie plus exacte et plus complète. C'est l'importance du sujet qui nous a portés à donner à cet extrait une si grande étendue.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVᵉ. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(Nº. XXIX.) (11 Octobre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIᵉ. ÉPOQUE. = Vᵉ. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Thessalus.

Natura invenit sibi ipsi vias, non ex cogitatione, et inerudita existens, facit quæ expediunt.

(HIPPOC., Epidem., l. VII.)

L'OPINION de Thessalus sur la *métasyncrise*, ou le changement qu'il prétendait faire, soit dans tout le corps, soit dans une partie seulement, était fondée sur la doctrine corpusculaire d'Épicure, professée par Asclépiades: Cœlius Aurélianus, médecin méthodiste, et l'historien de cette secte, traduit le mot μετασυγκρίνεσθαι, par celui de *recorporare*, dont le sens paraît être, *refaire le corps.* Il n'y a pas très-loin de là à ce que les praticiens modernes espéraient obtenir de ce qu'ils ont appelé *altérans*. On comptait parmi les moyens *métasyncritiques*, la marche, les différens exercices du corps, celui de la voix; les onctions, les frictions, l'insolation, les sinapismes, le vomissement; les fortifians, les substances nourrissantes, le vin, les alimens diversifiés, le bain, etc. Thessalus comptait, parmi ces moyens, la moutarde, le thapsia, etc. C'est encore lui qui imagina de faire jeûner complètement ses malades pendant les trois premiers jours de leur mal, ce qu'il appelait διατριτὸς, et fit nommer ses sectateurs *diatritarii.*

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 30 septembre inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	12
Fièvres bilieuses ou gastriques.	83
Fièvres muqueuses.	4
Fièvres adynamiques ou putrides.	15
Phlegmasies internes ou externes, dont 19 des voies de la respiration.	62
Phthisies pulmonaires.	11
Paralysies récentes.	4
Varioles.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	182
Galeux.	150
TOTAL GÉNÉRAL.	527

MALADIES RÉGNANTES.

LE mois d'octobre a commencé avec une température toute différente de celle que nous avions depuis près de trois mois: des pluies durant quelques jours ont été suivies de vents froids et secs; depuis le 8, la température s'est radoucie, et la pluie a recommencé; le thermomètre de Réaumur indique le matin 8° (10° centigrades), dans le milieu du jour le mercure s'élève communément jusqu'à 16° Réaumur (20° centigrades).

Les chaleurs prolongées, et probablement aussi les affections morales, dont tout le monde a éprouvé sa part, ont occasioné une foule de maladies du bas-ventre, depuis la plus simple diarrhée jusqu'à la dyssenterie la plus cruelle, jusqu'au

cholera morbus, et l'inflammation du péritoine et des intestins. *Æstate, febres continuæ et ardentes, et tertianæ plurimæ, quartanæ idem, et vomitiones et alvi profluvia.* (Aphor. 21, S. III.)

Les soins à donner aux personnes attaquées de ces maladies varient suivant l'intensité des symptômes, mais se rapportent tous aux mêmes principes : favoriser doucement l'évacuation des matières dont la nature paraît embarrassée, et calmer l'irritation si elle est trop vive. C'est presque toujours le vomitif qu'il convient de donner dès le début, lorsque rien n'en contre-indique l'administration. Lorsque la maladie se borne à un embarras gastrique, le dégoût, les nausées, l'amertune de la bouche, la coloration en jaune de la langue et du teint disparaissent par l'effet du vomissement; et un jour ou deux durant lesquels on fait usage d'une limonade légère, ou d'une infusion aromatique, suffisent au rétablissement de la santé. Lorsque la diarrhée ne cesse pas à la suite du vomitif, une tasse ou deux par jour d'infusion de fleurs de camomille y mettent fin. Ce remède n'est pas moins indiqué, quand le mal est porté jusqu'à la dyssenterie, et qu'il y a des coliques très-vives, des épreintes, du ténesme.

La camomille (dit Baglivi) est l'antidote des coliques, quelle qu'en soit la cause : *Antidotum colicæ est camomilla à quâcumque demùm causâ oriatur* (Prax. med. de col.). Il dit encore : « Gardez-vous, dans la dyssenterie, de multiplier les remèdes : qu'ils soient peu nombreux et simples; j'ai guéri souvent des dyssenteries en donnant le petit-lait seul en boisson et en lavemens; c'est là le secret d'un grand nombre de médecins ». Si des moyens aussi doux ne dissipent pas promptement le mal, on doit, dès le principe et avant qu'il ait fait de grands progrès, l'arrêter par des calmans plus directs, et par des narcotiques; mais, lorsqu'une dyssenterie est caractérisée, il convient de recourir à son médecin, qui peut seul juger de ce que l'on doit faire dans ce cas.

Les soins d'un habile médecin sont, à plus forte raison, nécessaires dans l'inflammation du bas-ventre, qui s'annonce par la fièvre et une enflure du ventre, avec des douleurs si aiguës et une sensibilité telle, que le malade ne peut souvent supporter le poids de ses couvertures, et qu'un retard de quelques heures dans l'administration de secours bien entendus peut laisser développer une gangrène promptement mortelle.

☉ Pleine lune, le 18 octobre.

Depuis le 30 septembre jusqu'au 10 octobre, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 4 d.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 94 d. — Le *minimum* de 70 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien*.

TABLE DE LA QUANTITÉ D'EAU DE PLUIE, *et du nombre des jours de pluie, neige et brume, à Viviers (Ardèche), pendant trente années*; par Honoré Flaugergues. (*Journ. de phys. par M. Delamétherie*, août 1815.)

L'UDOMÈTRE dont je me sers pour recevoir et mesurer l'eau de pluie, consiste en une cuvette prismatique carrée, de fer-blanc, peinte à l'huile, dont l'ouverture et la base ont exactement six pouces de côté; cette cuvette est placée au milieu d'une cour spacieuse, sur une petite colonne de pierre, à l'abri de tout rejaillissement. Aussitôt que la pluie a cessé, je mesure l'eau tombée dans la cuvette en la transvasant dans un vaisseau cylindrique de verre exactement divisé en pouces cubes. Il est évident que trois pouces cubes d'eau forment dans la cuvette un prisme d'une ligne de hauteur; c'est d'après ce rapport que j'ai réduit en lignes de hauteur les quantités d'eau tombées chaque mois et mesurées en pouces cubes.

A l'égard de la neige (qui n'est autre chose que la pluie gelée), j'ai mesuré de même l'eau provenue de celle qui était tombée dans la cuvette, en la faisant fondre dans un vaisseau fermé et à une chaleur modérée.

La hauteur totale de l'eau de pluie tombée à Viviers dans le cours de trente années, comprises entre 1777 et 1808, s'élève à 82 pieds 1 pouce 4 lignes $\frac{1}{3}$. Cette quantité, divisée par trente, donne 32 pouces 10 lignes $\frac{13}{90}$, pour la hauteur moyenne de l'eau qui tombe dans une année; et cette quantité, prise pour l'unité, est répartie entre les douze mois de l'année de la manière suivante :

Hiver, 0,1785	Janvier. . . .	0,0681	0,4156
	Février. . . .	0,0484	
	Mars. . . .	0,0620	
Printems, 0,2371	Avril. . . .	0,0780	
	Mai. . . .	0,0776	
	Juin. . . .	0,0815	
Été, 0,2430	Juillet. . . .	0,0472	0,5844
	Août. . . .	0,0682	
	Septembre.	0,1276	
Automne, 0,3414	Octobre. .	0,1402	
	Novembre .	0,1308	
	Décembre. .	0,0704	

La somme de la quantité de pluie de l'automne et de l'hiver, est à la somme de la quantité de pluie du printemps et de l'été, comme 13 est à 12.

Dans le cours desdites trente années, la plus pluvieuse a été 1801, dans laquelle il est tombé 48 pouces 1 ligne d'eau, et durant laquelle il y a eu 141 jours pluvieux; et la plus sèche a été 1779, pendant laquelle il n'est tombé que 20 p. 7 lignes $\frac{2}{3}$ d'eau, et où il n'y eut que 69 jours pluvieux.

Si l'on additionne les quantités d'eau de pluie tombée pendant chaque décade d'années prise séparément, et qu'on divise les sommes par 10 pour avoir la moyenne annuelle pour chacune de ces trois décades d'années, on trouvera les quantités suivantes :

Décades d'années.	Quantité d'eau de pluie tombée.			Quantité moyenne annuelle de pluie.	
1778—1787	25 pieds	11 pouces	2 lig.	31 pouces	1 lignes
1788—1797	27	8	2 $\frac{2}{3}$	33	2 $\frac{2}{3}$
1798—1807	28	5	11 $\frac{2}{3}$	34	2 $\frac{11}{30}$

On voit par cette table qu'il y a une augmentation sensible dans la quantité moyenne annuelle d'eau de pluie, à mesure qu'on s'éloigne de l'année 1778, époque du commencement de ces observations; cette augmentation, depuis 1782 jusqu'à 1802 (années auxquelles se rapportent les quantités moyennes de la première et de la troisième décade), est de 1 pouce 9 lignes $\frac{1}{30}$, ce qui fait à peu près 1 ligne 052 d'accroissement par année, ou environ la 375e. partie de la quantité moyenne annuelle d'eau de pluie.

La plus forte pluie que j'ai observée a été celle du 6 septembre 1800; il tomba dans dix-huit heures 13 pouces 2 lignes et $\frac{1}{3}$ d'eau.

Pendant lesdites trente années, faisant 10,956 jours, il y a eu 2839 jours pluvieux, ce qui fait en nombre rond 95 jours pluvieux dans l'année (à peu près un sur quatre). Ces 2839 jours ont été partagés entre les trois décades de la manière suivante : 1778—1787, 830 jours; 1788—1797, 947 jours; et 1798—1807, 1062 jours, et répartis entre les douze mois de l'année ainsi qu'il suit :

Hiver, 699.	Janvier. . . .	248	1411
	Février. . . .	200	
	Mars. . . .	251	
Printems, 712.	Avril. . . .	255	
	Mai. . . .	237	
	Juin. . . .	220	
Été, 503.	Juillet. . . .	152	1428
	Août. . . .	138	
	Septembre. .	213	
Automne, 925.	Octobre. . .	303	
	Novembre. .	336	
	Décembre. .	286	

Le nombre des jours de pluie pendant l'automne et l'hiver, est au nombre de jours de pluie pendant le printemps et l'été, comme quatre est à trois.

On voit par ces tables que le nombre des jours pluvieux dans l'année à Viviers, augmente sensiblement, et que la somme des jours pluvieux de l'hiver et du printemps est à peu près égale à la somme des jours pluvieux de l'été et de l'automne.

Si l'on divise les quantités totales de pluie tombée chaque mois par le nombre des jours pluvieux, on aura l'intensité de la pluie diurne pour chaque mois, comme dans la table suivante, où

la quantité moyenne annuelle de pluie est prise pour l'unité.

Janvier.	0,0083
Février.	0,0073
Mars.	0,0074
Avril.	0,0092
Mai.	0,0098
Juin.	0,0111
Juillet.	0,0093
Août.	0,0148
Septembre.	0,0180
Octobre.	0,0139
Novembre.	0,0117
Décembre.	0,0074

Dans le cours desdites trente années, les jours où il a plu le plus souvent ont été le 31 octobre et le 4 novembre, qu'il a plu dix-sept fois; et les jours qu'il a le moins plu ont été le 4 et le 7 juillet, qu'il n'a plu qu'une seule fois.

On peut conclure de ces observations :

1°. Que le mois d'octobre est celui pendant lequel il tombe le plus de pluie à Viviers, et juillet celui pendant lequel il en tombe le moins;

2°. Que le mois de septembre est celui où les pluies diurnes sont les plus fortes, prises séparément, et février celui où les pluies diurnes sont les plus faibles;

3°. Enfin que le mois de novembre est celui où les pluies sont les plus fréquentes, et août celui pendant lequel les pluies sont les plus rares.

Guérison d'une affection soporeuse *par l'emploi de l'ammoniaque liquide.*

Il peut être utile de rappeler de temps à autre l'attention sur d'anciens remèdes par l'usage desquels on obtiendrait des succès, que l'on espère quelquefois en vain de ceux auxquels la nouveauté donne de la vogue.

Je crois peu aux remèdes spécifiques, je crois encore moins aux remèdes vantés avec beaucoup d'enthousiasme, cela seul me les rend suspects; cependant, comme il faut être juste, je vais rapporter exactement ce qui s'est passé sous mes yeux touchant les effets de l'*alcali volatil fluor*, autrement dit de *l'ammoniaque liquide*.

Mademoiselle G..., âgée de dix-huit ans, rachitique et d'une santé délicate, étant allée rendre une visite à une de ses amies vers les trois heures de l'après-midi, fut tout à coup attaquée de convulsions avec écume autour des lèvres et perte absolue de tous ses sens. On la mit au lit et l'on m'appela.

A mon arrivée les convulsions n'existaient plus; je trouvai un pouls réglé, mais faible, les extrémités froides, et un sommeil que rien ne pouvait interrompre.

Ces symptômes ressemblaient très-fort à ceux de l'épilepsie; cependant on m'assura qu'elle n'avait jamais rien ressenti qui pût faire soupçonner cette maladie. J'appris que la veille elle avait rendu des vers et mangé à son dîner beaucoup de marrons.

Après avoir fait usage des moyens irritans externes et internes qu'on a coutume d'employer en pareil cas, je crus devoir donner un vomitif à cause de ce qui avait précédé. La malade le prit par cuillerées avec beaucoup de peine, les dents étant très-serrées. Il occasiona de violens efforts et peu d'évacuations. J'employai consécutivement les lavemens irritans, les antihystériques, et enfin au troisième jour un large vésicatoire entre les épaules.

Tous ces secours furent infructueux; l'emplâtre arraché assez brusquement excita quelques soupirs, mais sans autre marque de sensibilité. Nous étions au cinquième jour, l'assoupissement et les autres symptômes apoplectiques ne diminuaient point, le pouls s'affaiblissait, l'inquiétude des parens était extrême.

Ayant déjà mis en usage à peu près tous les secours les plus efficaces contre les maladies soporeuses, ce fut, je l'avoue, un peu par hasard qu'il me vint à l'esprit d'administrer l'ammoniaque liquide, mêlée à l'eau de tilleul et au sirop de sthœcas.

Quelques momens après avoir pris la première cuillerée, la malade revient à elle, s'agite et s'écrie : *Je suis empoisonnée, vite de l'eau fraîche!*

On lui donne de l'eau fraîche, et elle retombe dans l'assoupissement. J'appris tout cela le lendemain, et je fis prendre en ma présence une autre dose de cette mixture : l'effet fut le même que la veille, et l'assoupissement cessa sans retour. La malade parut étonnée, et se plaignit d'un violent mal de tête et de douleurs contusives dans les membres.

Comment ce remède a-t-il agi? Peut-on supposer que ce soit comme spécifique? Son effet n'a-il pas détruit le spasme qui était la cause du mal? Je le crois; cependant, il me reste à ce sujet bien des doutes : qu'était-ce que ce spasme? comment avait-il résisté à l'action de tous les irritans internes et externes, des frictions, de l'émétique, des vésicatoires? Les comment et les pourquoi ne finiraient pas sitôt; car il me paraît certain que dans tous les cas analogues, on met beaucoup de mots que l'on ne comprend pas à la place des choses que l'on ignore.

Quoi qu'il en soit, ce fait me paraît devoir être recueilli; et, si vous en jugez ainsi, je vous prie de lui donner place dans la *Gazette de Santé*. Br., *D. M.*

ANALYSE CHIMIQUE DU BEURRE.

M. Chevreul, en poursuivant ses beaux travaux sur les corps gras, s'est occupé spécialement du beurre : il a découvert d'abord que, bien loin d'être un principe immédiat simple, le beurre était formé de quatre principes, qui sont : 1°. une huile, fluide à la température de 5° centigrades; 2°. un corps gras fixe, qui ne devient fluide qu'à 40 ou 41° centigrades; 3°. un principe colorant; 4°. un principe odorant.

Ayant surtout porté ses recherches sur le principe odorant, il a reconnu que ce principe était acide, qu'il passait avec l'eau dans la distillation, comme l'acide acétique; il se combine avec les bases, et donne naissance à des sels, différens de ceux qui sont formés par l'acide acétique : lorsque ce principe est libre, il a l'odeur du fromage de Gruyère; mais, dans ses combinaisons, il a celle du beurre : abandonné seul, il s'altère en passant par toutes les nuances de l'odeur des différens fromages. M. Chevreul n'a pu encore l'avoir pur que dissous dans l'eau; on l'en sépare, en mettant un peu de baryte dans l'eau, puis en évaporant. Tous les sels dans la composition desquels il entre, ont l'odeur de beurre frais.

M. Chevreul avait d'abord pensé que ce principe devait son acidité à de l'acide acétique avec lequel il se trouvait en combinaison; mais toutes les tentatives qu'il a faites pour en séparer de l'acide acétique ont été infructueuses; en sorte qu'il regarde ce principe comme jouissant lui-même des propriétés acides.

RÉFLEXIONS SUR LE NÉPENTHÈS D'HOMÈRE.

Homère, dont le savoir était prodigieux, raconte dans le 4e. livre de son Odyssée que, Télémaque étant à la cour de Ménélas, la belle Hélène, pour faire oublier à son hôte les chagrins que lui causait l'absence de son père, *méla dans le vin qu'on servait à table une poudre qui assoupissait le deuil, calmait la colère et faisait oublier tous les maux : celui qui en avait pris dans sa boisson n'aurait pas versé une larme dans toute la journée, quand même son père et sa mère seraient morts, qu'on aurait tué en sa présence son frère ou son fils unique, et qu'il l'aurait vu de ses propres yeux. Telle était la vertu de cette drogue que lui avait donnée Polydamna, femme de Thonis, roi d'Égypte, dont le fertile territoire produit une infinité de plantes bonnes et mauvaises, et où tous les hommes sont excellens médecins.* (Trad. de madame Dacier.)

Beaucoup de savans et de commentateurs se sont appliqués à deviner de quelle drogue avait voulu parler Homère, en lui attribuant de si belles qualités : le plus grand nombre s'est accordé à croire qu'Hélène employait l'*opium*, ou quelque préparation dans laquelle on le faisait entrer; ils se fondaient principalement sur ce qu'Hélène avait reçu la substance en question d'une reine d'Égypte, pays où l'opium était récolté, et n'a pas cessé d'être mis en usage.

La savante madame Dacier, qui a traité cette

question, dans ses notes sur le 4e. chant de l'Odyssée, dit que cette drogue, ou cette poudre, qu'Hélène versa dans le vin, pour tarir les larmes et bannir le deuil des convives, n'est autre chose que des contes agréables; elle ajoute même, ironiquement, à la fin de sa note : *Ceux qui croient que c'était véritablement quelque simple, comme la buglose, qui produisait un effet si surprenant, me paraissent bien éloignés de découvrir le secret d'Homère.*

M. Virey, que les recherches d'érudition paraissent intéresser, et qui en a déjà publié un assez grand nombre de curieuses, a essayé de prouver, dans le *Bulletin de Pharmacie*, 2e. année, no. 11, qu'Homère avait voulu parler de l'*hyosciamus datura*, espèce de jusquiame décrite par Forskal.

M. Marquis a lu a l'académie de Rouen, des réflexions dans lesquelles il discute l'opinion de M. Virey, et s'efforce de démontrer que si le népenthès d'Homère n'est pas (comme il serait naturel de le penser) une simple fiction poétique, mais une substance réelle; c'est à l'*opium* seul, et nullement à l'*hyosciamus datura* de Forskal, ainsi que le prétend M. Virey, qu'on doit rapporter ce merveilleux remède.

Ce qui rend un peu hasardeuse la présomption de madame Dacier, renouvelée par M. Marquis, c'est que Diodore de Sicile assure que, de son temps, les femmes de Thèbes, en Égypte, ou Diospolis, faisaient encore usage de ce remède efficace : il ajoute, que les habitans de cette ville passaient pour en avoir seuls la recette. Eusèbe dit aussi la même chose, dans sa Préparation évangélique.

BIBLIOGRAPHIE.

Description de tout ce que la France offre de curieux et d'intéressant, sous le rapport de l'histoire naturelle, comme grottes, cascades, sources, montagnes, rochers, torrens, etc.; par G. B. Depping. Seconde édition, revue et corrigée. Chez Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, no. 30.

Cet ouvrage plaira sans doute à un grand nombre de personnes; il offre, dans un cadre assez raccourci, le tableau de toutes les beautés naturelles de la France, et il suffira pour démontrer que notre pays n'est pas moins favorisé, sous ce rapport, que les contrées les plus fortunées de la terre.

Les bords délicieux de la Loire, les rochers agrestes de l'Auvergne et du Dauphiné, nos minéraux si variés, les eaux salutaires qui sortent du sein des Pyrénées, au milieu des sites les plus pittoresques, exciteront tour-à-tour l'intérêt du lecteur. Cet ouvrage le conduira aussi dans l'intérieur des chaînes de nos montagnes, et jusque dans les entrailles de la terre, où un nouveau monde s'ouvrira devant lui : les métaux et les minéraux étaleront à ses yeux les formes et les couleurs les plus variées; des colonnades immenses, des temples majesteux, des statues colossales créées des seules mains de la nature; des voûtes tapissées en apparence de saphirs, de rubis, d'émeraudes et de diamans, rappelleront à sa mémoire l'idée de ces palais de féerie, dont la description occupait si agréablement les loisirs de notre enfance.

Rien de ce qui tient à l'histoire de la nature, n'est étranger à cet ouvrage : l'auteur, après avoir parlé d'une manière générale, de tout ce que la France offre de plus curieux dans les trois règnes, décrit ensuite, en particulier, ce que chacune de nos provinces présente de remarquable. Les grottes, les cavernes, les torrens, les glaciers, les volcans, sont tour-à-tour l'objet de ses descriptions. Mais, comme il serait trop long de le suivre dans tous ces détails, je me bornerai à analyser quelques-uns de ses chapitres; ce qui suffira, j'espère, pour donner une idée de son ouvrage, et de l'intérêt puissant qu'il fait naître.

Carrières de la montagne de St.-Pierre (1).

Cette montagne est située près de la ville de Maëstricht; sa base est presque baignée, du côté gauche, par la Meuse; d'un autre côté elle fait face à une petite rivière nommée le Jaar : c'est dans cet endroit, à 50 pieds au-dessus du niveau

(1) Ces carrières appartenaient à la France au moment où cet ouvrage a été publié.

de cette rivière, qu'elle offre une ouverture naturelle de 43 pieds d'élévation, qui conduit à une grotte de 900 pieds de longueur, et à de vastes galeries souterraines. A une petite distance de cette entrée principale, il en existe une seconde, pratiquée de temps immémorial; ce second emplacement a été choisi de préférence, comme plus commode pour les transports.

La facilité d'extraire et de tailler une pierre aussi tendre que celle de la montagne de Saint-Pierre, en a tellement augmenté l'exploitation qu'on y fait depuis plusieurs siècles, qu'elle a produit dans le sein de cette montagne ces galeries profondes qui se croisent dans tous les sens, et présentent un labyrinthe d'une immense étendue. On présume que, non-seulement les pierres qui ont servi à la construction de Maëstricht et des villes voisines, sont sorties de là; mais qu'il en a été fait autrefois d'immenses transports par la Meuse dans le Brabant et dans la Hollande. L'opinion générale, dans le pays, est que ces excavations se prolongent à plus de trois grandes lieues, et qu'elles passent sous la Meuse.

Lorsqu'on vient visiter ces galeries souterraines, il est nécessaire d'avoir des guides avec des flambeaux et des torches allumés. On marche d'abord dans une espèce de couloir assez élevé et assez large pour que les voitures puissent y circuler; lorsqu'on a parcouru 150 pas, l'on voit de nombreuses arcades se développer de toutes parts et dans tous les sens; les voûtes, taillées avec assez d'art, sont supportées par des milliers de piliers ou par des murs pris dans la pierre même. Cette quantité innombrable de colonnes et de voûtes exhaussées imitent tantôt des temples, tantôt des aqueducs, qui se succèdent et se perdent dans le lointain : ces péristyles, ces dômes, ces arcades et ces galeries, forment un ensemble si extraordinaire et si compliqué, qu'au milieu de ce vaste labyrinthe, on ne sait plus par où l'on est entré, ni par quelle route ou pourra sortir.

Une ligne tracée avec du charbon sur un des côtés, sert à diriger la marche des voyageurs. Cette précaution a été prise, il y a quelques années, par des ingénieurs, qui, à l'aide d'un ancien plan, de la boussole et de plusieurs sapeurs, sont parvenus à trouver une route qui traversait la montagne dans sa partie la plus étroite, et aboutissait à une ancienne ouverture sur les bords de la Meuse, où l'on chargeait autrefois les pierres pour les transporter par eau dans les pays étrangers. A peine a-t-on parcouru 300 pas dans les premières galeries, qu'on aperçoit, à côté d'un emplacement assez vaste, un four à cuire le pain, très-artistement creusé dans le massif de la pierre, ainsi qu'une cheminée, taillée de la même manière, dont le conduit, dirigé par un tuyau dans une des galeries latérales, empêchait la fumée d'incommoder personne : des étables ont aussi été disposées tout auprès, par de malheureux cultivateurs, qui, pendant les guerres dont ce pays a trop souvent été le théâtre, ont plus d'une fois transporté dans ces cavernes leurs bestiaux et leurs provisions, afin de les soustraire au pillage. En continuant sa route, on trouve bientôt, sur la droite, une galerie vaste et exhaussée, qui diffère des autres en ce que les deux murs qui la forment n'offrent point d'ouvertures latérales, tandis que les autres sont percées de toutes parts d'arcades, qui embarrassent le voyageur, et l'exposent à s'égarer à chaque instant. C'est vers le milieu de cette caverne que des ouvriers firent, il y a quelques années, une horrible découverte : à la lueur des flambeaux qui les précédaient, ils aperçurent de loin un objet qui ressemblait à un homme étendu sur la terre, comme s'il dormait; mais, en approchant, ils trouvèrent un corps mort.... Le lieu, l'état de ce malheureux, le genre de sa mort, excitèrent chez eux une surprise mêlée d'horreur : ce n'était plus qu'un squelette desséché, vêtu d'un habit, ayant un chapeau à côté de sa tête, ses souliers détachés de ses pieds, et un chapelet auprès de l'une de ses mains; on jugeait, par son costume, que c'était un ouvrier qui, s'étant égaré dans cette espèce de labyrinthe, y avait péri de faim et de désespoir; l'état de dessiccation complète dans lequel il se trouvait, annonçait qu'il devait y avoir plus d'un demi-siècle que cet infortuné était venu s'ensevelir dans ce vaste tombeau.

L'air sec qui règne dans ces carrières souterraines,

et l'absence de toute espèce d'insectes, avaient permis à ce corps de se conserver en se desséchant, à la manière de ceux qu'on voyait autrefois dans les caveaux des Cordeliers de Toulouse, connus sous le nom de grands charniers : ils renfermaient, avant la révolution, 70 cadavres d'hommes et de femmes, desséchés, n'ayant que la peau collée sur les os ; ils étaient tous dressés à l'entour du souterrain, contre la muraille. On y a vu, pendant deux siècles, le corps de la *belle Paule*, qui, de son temps, avait été la première beauté de Toulouse.

La quantité de coquillages qu'on a trouvés dans les carrières de Saint-Pierre est très-considérable. Ils sont entremêlés de dents de poissons, d'ossemens d'amphibies et d'écailles de grandes tortues. Ces restes d'animaux y forment des couches entières séparées par des bancs de pierre calcaire. Le cabinet d'Histoire naturelle de Paris possède les mâchoires d'un crocodile ou d'un autre grand amphibie, tirées de ce souterrain.

Nous nous proposions encore dans cet article de faire connaître à nos lecteurs la Montagne Brûlante de l'Aveyron, la Fontaine Ardente, la Grotte des Fées, et les collines ambulantes du département de la Côte-d'Or, mais les bornes de cette feuille nous forcent de les renvoyer à l'ouvrage de M. Depping, dont le mérite est attesté par le succès qu'a obtenu la première édition.

BEAUCHÊNE, D. M.

JOURNAL D'ÉDUCATION, *publié par la Société formée à Paris pour l'enseignement élémentaire.*

Nous avons fait connaître, dans nos précédens numéros, plusieurs ouvrages sur l'enseignement élémentaire, et particulièrement ceux dont le but était de propager les nouvelles méthodes d'enseignement adoptées dans le reste de l'Europe. Depuis la publication de ces ouvrages, une société libre s'est établie à Paris, dans le dessein de fonder en France des écoles gratuites, où les enfans seraient instruits suivant ces méthodes admirables, qui, les rendant précepteurs les uns des autres, permettent à un maître seul de diriger l'enseignement de mille élèves.

Parmi les moyens qui ont paru les plus propres à remplir les vues bienfaisantes de la société, elle a compté principalement la publication d'un Journal ou Recueil périodique, destiné à répandre *les notions qui tendent à améliorer et à perfectionner toutes les parties de l'enseignement élémentaire*. Ce Journal doit paraître tous les mois, en un cahier in-8°. de quatre feuilles d'impression. L'abonnement annuel, pour les douze cahiers, formant deux volumes, est de 20 fr. Chez M. L. Colas, imprimeur-libraire de la société, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière.

Le premier numéro (octobre 1815) vient de paraître : il contient les règlemens de la société, des détails sur son établissement, l'exposé de ses premiers travaux ; un compte rendu de l'état de la première école établie à Paris, suivant le système nouveau ; un rapport très-circonstancié et très-intéressant sur ces écoles à Londres, etc.

Il n'est pas un ami de l'humanité, qui ne doive s'intéresser au succès d'une telle entreprise : il ne peut y avoir de bonheur parmi les hommes, qu'autant qu'il y a beaucoup de morale ; or, la morale peut et doit être enseignée comme l'arithmétique. La nation française, sous les rapports de l'instruction primaire, est en arrière de tout le reste de l'Europe ; en voici un exemple des plus affligeans : je ne m'arrête point aux motifs qui ont pu porter *nos amis* les Anglais à le publier ; mais je crois qu'il est de nature à faire réfléchir tout bon Français sur la nécessité de répandre chez nous l'instruction première dans les classes les moins favorisées de la fortune.

Le troisième rapport présenté à la société établie à Londres pour la distribution de la Bible, fait connaître quelle est, chez les prisonniers de guerre des deux nations, française et espagnole, la proportion entre ceux qui savent lire dans leur langue respective, et ceux qui ne le savent pas : sur 5,178 prisonniers français, et sur 1,700 espagnols, tous à Plymouth, 2,410 des premiers, et 800 des seconds, étaient seuls capables de lire le Nouveau-Testament, et en reçurent chacun un exemplaire. On voit, en conséquence, que, sous le rapport de l'instruction première, la comparaison entre les prisonniers français et les prisonniers espagnols, était un peu au désavantage des premiers.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVᵉ. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(Nᵒ. XXX.) (21 Octobre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIᵉ. Époque. = Vᵉ. Période. — *Secte Méthodique* (Suite) : Solanus, d'Éphèse.

In curatione autem morborum antiquiores methodici aliter procedebant quàm recentiores.

(Ackerm. Instit. medic. hist., §. 227.)

Le plus estimé des anciens méthodistes fut Soranus d'Éphèse; il ne nous reste maintenant aucun écrit de ce médecin; mais Cœlius Aurelianus, que l'on compte parmi les princes de la médecine, s'est attaché à le faire connaître, et déclare qu'il traduit ses ouvrages, ce que l'on ne doit cependant pas prendre à la lettre. Galien, qui maltraite les médecins méthodistes, avec un acharnement qu'on pourrait attribuer à l'envie, ne dit rien contre Soranus. C'est à lui que l'on attribue d'avoir mis la dernière main à la doctrine des méthodistes. Ce médecin vivait à Rome, sous les empereurs Trajan et Adrien : on ne doit pas le confondre avec trois ou quatre autres du même nom, entre autres avec un Soranus, également d'Éphèse, qui a publié un ouvrage sur les *maladies des femmes*, dont il ne reste qu'un fragment ; et un second, distingué par le surnom de *Mollotes*, par ce qu'il était de Molles en Cilicie. Celui-ci a joui de quelque réputation : on lui a attribué, aussi bien qu'au précédent, un écrit latin intitulé, *Introductio ad medicinam*, dans lequel on trouve quelques indications de prognostic, totalement absurdes et imaginaires.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1ᵉʳ. au 10 octobre inclus.

Fièvres non caractérisées.	10
Fièvres bilieuses ou gastriques.	83
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres adynamiques ou putrides.	10
Fièvres ataxiques.	1
Phlegmasies internes ou externes, dont 16 des voies de la respiration.	37
Phthisies pulmonaires.	15
Paralysies récentes.	2
Varioles.	8
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	188
Galeux.	94
Total général.	449

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. Menuret, Portal, Bazin, Duffour, de Montegre); Menuret, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

Du 3 octobre au 17, les premiers jours ont été assez sereins, avec une très-grande irrégularité dans la température : le thermomètre se rapprochait, la nuit, du zéro, et s'élevait, dans le jour, à 15 ou 16 degrés; le reste du temps a été généralement plus ou moins couvert, humide, pluvieux; la température a été, depuis deux jours, moins inégale et plus modérée.

La constitution morbifique automnale s'établit : les fièvres intermittentes sont plus fréquentes et plus opiniâtres, les fièvres gastriques et bilieuses se multiplient, les affections catarrhales, surtout les maux de gorge se répandent avec divers degrés d'intensité, mais rarement graves et formant maladie ; le principe rhumatismal, ainsi qu'il a été observé plus d'une fois, forme, par son siége sur des organes importans, des maladies plus sérieuses ; et leur complication avec des maladies humorales, donne lieu à des accidens qui en embarrassent la marche, et en rendent le traitement plus difficile et plus long : souvent, dans les commencemens, la saignée par la lancette ou les sangsues devient nécessaire ; et l'on ne doit pas en être détourné par l'état du pouls, qui, dans ces cas, est quelquefois plutôt resserré et concentré que fort ; il se développe par l'évacuation du sang, et la couenne qu'il présente fait encore connaître la gêne de son cours et son caractère inflammatoire ; des sueurs naturelles, et non forcées, soulagent ; mais la cure décisive se fait presque toujours par les selles.

Les éruptions sont nombreuses chez les enfans, et on est toujours fâché d'y rencontrer des petites-véroles, qu'il eût été facile et convenable de prévenir.

MENURET, *D. M. M.*

☽ Dernier quartier, le 25 octobre.

⊙ Nouvelle lune, le 1er. novembre.

Depuis le 10 octobre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. $\frac{8}{10}$. — Le *minimum* de 3 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 80 d. — Le *minimum* de 69 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

De quelques phénomènes du climat et de la population en Russie.

ON a fait depuis un certain nombre d'années, dans la plupart des pays du nord, des observations météorologiques qui ont répandu un nouveau jour sur la physique générale et sur les sciences qui s'y rapportent. Plusieurs de ces observations sont déjà connues en France par les relations des voyageurs ou par la correspondance des savans ; d'autres n'ont pas encore été recueillies avec assez de soin et d'une manière assez complète. On va indiquer quelques-unes de celles qui se rapportent à la Russie, et qui peuvent donner des notions plus précises sur le climat de plusieurs parties de ce vaste empire.

Il se trouve dans l'un des derniers almanachs de Pétersbourg, un tableau de la température de cette ville, dressé par les soins de l'académie des sciences, pour une suite de dix-neuf années : de 1772 à 1792. Cet espace de temps renfermant un cycle lunaire complet, on peut tirer du tableau, des résultats essentiels pour le climat de la capitale de l'empire russe. Voici les données principales qu'il présente. La plus grande hauteur du baromètre avait été observée le 2 novembre 1774 ; elle était de 29 $\frac{21}{100}$ p. de Paris ; la moindre, le 23 novembre 1784, de 26 $\frac{78}{100}$. Le plus grand froid avait eu lieu le 4 février 1772 ; il était de 30 $\frac{14}{15}$ deg. therm. de Réaumur ; la plus grande chaleur, le 7 juillet, de 26 $\frac{2}{5}$, même th. Les premières gelées avaient eu lieu entre le 8 septembre et le 19 ; octobre les dernières, entre le 1er. avril et le 12 mai. Il y avait eu année commune 112 jours avec des gelées décidées, 194 jours entièrement sans gelée, et 59 où il avait gelé légèrement le matin et le soir. On avait compté année commune treize à quatorze orages accompagnés de tonnerre.

Selon les rapports recueillis par M. Friebe, écrivain et observateur très-exact, la plus grande chaleur avait eu lieu à Moscou, en 1794, au mois de mai, étant de 17 d. th. de Réaumur ; le plus grand froid, au mois de décembre, était de 18 d. En 1795, dans la même ville, la chaleur s'éleva en avril et juin à 20 d. ; le froid, en décembre et janvier, également à 20 d., ce qui forma pour cette année les deux points extrêmes. Pendant ces deux années, les mois de mai, juin, juillet et août avaient été entièrement sans gelée. L'inten-

sité du froid à Moscou, quoique souvent très-forte, ne l'est jamais autant qu'à Pétersbourg, situé à plusieurs degrés plus au nord sur un sol marécageux.

Selon les observations de M. Carpow, dans un espace de seize années, la plus grande chaleur avait été à Revel, en Esthonie, de 26 ½ d., et le plus grand froid de 24. M. Friebe a fait près de Marienbourg, en Livonie, pendant six années consécutives, des observations qui lui ont donné les résultats suivans. Les points extrêmes du froid sont de 20 à 27 d.; ceux de la chaleur, de 20 à 26. Les gelées commencent aux premiers jours de septembre et durent jusqu'au commencement d'avril : quelquefois elles se prolongent jusqu'en mai. En 1796, vers le milieu de mai, il tomba de la neige pendant une grande partie de la journée; elle resta vingt-quatre heures sans se fondre. Les fleurs dont les arbres avaient commencé à se revêtir en furent couvertes de manière qu'on ne les apercevait plus. Le tonnerre se fait quelquefois entendre dès le mois d'avril; on l'entend ordinairement dix à douze fois dans l'année. Les hirondelles arrivent vers la fin d'avril et disparaissent à la fin d'août. Le seigle fleurit au mois de juin, huit à quinze jours avant la Saint-Jean. La plus grande hauteur du baromètre est de 28 à 29 p. de Paris.

La population tend toujours à s'accroître, même dans les pays froids, surtout lorsqu'il reste encore une grande étendue de terrain à défricher, et que de nouveaux débouchés sont ouverts au commerce. Tel est le cas de la Russie, et la population de cet empire augmente annuellement. On peut en juger par l'excédant considérable des naissances qu'on observe non-seulement dans les campagnes, mais même dans les villes, sans en excepter les deux capitales. Dans un espace de quatre années, le nombre des habitans du gouvernement de Moscou s'est accru de 21,755, selon le journal de Pétersbourg. Le même journal fait connaître les rapports des naissances aux morts dans plusieurs lieux de Russie, et les indique de la manière suivante, d'après les dénombremens faits en 1792 et 1795 :

	Années.	Naissances.	Morts.	Excédant des naissances
Nowgorod.	1774,	25,733,	13,693,	12,040.
	1775,	27,400,	12,530,	14,870.
	1777,	15,161,	7,857,	7,304.
	1779,	16,466,	7,284,	9,182.
Twer.	1776,	14,383,	6,496,	7,887.
	1777,	16,235,	6,932,	9,303.
Pleskow.	1779.	11,086,	5,016,	6,070.
Moscou.	1769,	82,825,	44,748,	38,077.
	1770,	82,506,	42,567,	39,939.
	1775,	88,778,	36,862,	31,916.
La ville de Pétersbourg.	1784,	6,052,	5,244,	808.
	1793,	6,690,	4,185,	2,505.
	1794,	6,750,	4,015,	2,735.

L'air étant généralement salubre et les mœurs d'une grande simplicité dans les classes inférieures, les longévités sont très-fréquentes. Le *Journal de Russie* fournit à ce sujet des données intéressantes pour l'année 1793. On compte parmi les morts dans le diocèse, ou *éparchie* de Kostroma un de 100 ans, un de 101, un de 110, un de 120; dans le diocèse de Nischegorod, dix-neuf de 100 ans, un de 101, deux de 102, un de 106, un de 108, deux de 110 et deux de 120. Dans le diocèse de Wiaetka, vingt-trois de 100, trois de 102, un de 104, deux de 108 et un de 110. La même année 1793, à Pétersbourg, il mourut une femme de 125 ans, et en 1794 un homme de 115. Les fièvres chaudes et inflammatoires avaient enlevé, cette même année 1794, 1170 individus des deux sexes. Parmi les enfans d'un à deux ans, il en était mort 286, et parmi les individus de 30 à 35 ans, 419. La plus grande mortalité avait au lieu au mois d'avril. Une cause particulière et locale augmente souvent à Pétersbourg les maladies et les morts ; ce sont les excès de gourmandise auxquels le peuple se livre avant de commencer le long et rigoureux carême que prescrit l'église grecque. Les voyageurs sont frappés de ces excès, et M. Christian Muller les a décrits dans son *Tableau de Pétersbourg*, qui a paru en allemand et en français l'année 1814. Selon ce même écrivain, la population de l'empire russe était en 1804 de 35,858,786 âmes, sans compter l'armée ; selon Hermann (*Populat. de Russie*),

elle était en tout, l'année 1806, de 40 millions. Il n'y a pas eu de dénombrement général depuis 1794. CATTEAU CALLEVILLE.

MALADIE SINGULIÈRE, DÉCRITE PAR LE MALADE LUI-MÊME (1).

En rendant compte d'un ouvrage posthume de M. le docteur Vieusseux, sur la saignée (N°. du 21 septembre dernier), nous avons promis de faire connaître la maladie dont il souffrit dans les trois dernières années de sa vie, et qu'il a décrite lui-même, avec beaucoup de détails.

« Un médecin, âgé de 62 ans, qui avait toujours mené une vie active et sobre, d'une constitution saine, quoique sujet, depuis long-temps, à des attaques légères de rhumatisme, fut atteint, le 29 décembre 1807, d'une douleur très-vive dans la gencive au-dessous de la troisième dent molaire gauche de la mâchoire inférieure; après avoir duré vingt-quatre heures, l'enflure survint et la douleur diminua : elle se renouvela momentanément en mangeant, le 4 janvier suivant, et fut suivie d'une sensation de froid; le soir la douleur reparut, mais accompagnée d'une autre très-vive dans l'angle intérieur de l'œil gauche; celle-ci ne dura d'abord que quelques minutes, mais revint bientôt plus violente, et il s'y joignit un trouble inexprimable de toutes les sensations, un vertige, et le même malaise que cause le mal de mer, avec des maux de cœur et des vomissemens : il y eut bientôt après deux selles, et perte absolue de la voix, difficulté d'avaler les liquides, et une sensation de faiblesse et d'engourdissement dans tout le côté gauche.

» Le malade ayant été mis au lit, n'éprouvait aucune douleur, et, quoiqu'il fût toujours sous l'influence du vertige, pouvait remuer tous ses membres, et n'avait éprouvé aucune altération des facultés intellectuelles; en s'examinant soigneusement, il reconnut que tout son côté droit était absolument insensible, suivant une ligne verticale, qui partageait tout le corps en deux parties, sans y comprendre le visage.

» Le pouls n'étant ni dur, ni plein, ni très-fréquent (90 pulsations), et le malade étant pâle, on se contenta de lui appliquer trois sangsues à chaque tempe, un vésicatoire à la nuque et un à chaque jambe : on administra de plus un julep éthéré et succiné. La nuit se passa sans accidens : le matin on donna le tartre stibié, et le malade, qui éprouvait de la peine pour vomir comme pour avaler, ne put en venir à bout qu'en se tournant sur le côté gauche : le vomitif diminua beaucoup le vertige : la dent gâtée fut arrachée, et la racine avait perdu de son poli; il sortit un peu de sang noir; l'enflure dura encore quelques jours. Le lendemain, on appliqua un vésicatoire sur la tête : le malade fut tourmenté d'un violent hoquet, qui résista, pendant trois jours, aux anti-spasmodiques, et ne céda que par l'écoulement d'environ dix-huit onces de sang, occasionée par des sangsues au fondement. La maladie continua, pendant environ trois semaines, sous la forme d'une fièvre bilieuse, avec du dégoût, des nausées, et formation sur la langue d'une croûte aphteuse.

» Le malade, traité par de doux évacuans, reprit bientôt l'appétit et les forces, mais sans aucune diminution des symptômes qu'il avait d'abord éprouvés, et dont voici le tableau succinct, trois mois après l'invasion du mal :

» Le côté gauche de la tête était absolument insensible aux piqûres et aux égratignures; l'œil était en partie fermé et le coin de la bouche légèrement déprimé; la langue était un peu tournée de ce côté quand le malade la sortait. Tout le reste du corps de ce côté éprouvait un sentiment de faiblesse, mais avait conservé sa sensibilité : la main et les doigts étaient néanmoins comme engourdis.

» Du côté droit, la tête avait le même degré de sensibilité qu'avant l'attaque; mais tout le reste du corps était dans un état d'insensibilité si complète que le vésicatoire de la jambe de ce côté,

(1) Feu M. le docteur Vieusseux, doyen de la faculté de Genève.

qui excitait une suppuration beaucoup plus abondante que l'autre, n'occasiona qu'une sensation de chaleur sans aucune douleur. Un furoncle considérable formé dans le voisinage ne produisit pas d'autre effet. Un vésicatoire placé sur le creux de l'estomac n'occasiona de douleur que du seul côté gauche ; de même un phlegmon survenu à la racine de l'ongle dont il amena la chute, produisit de la fièvre et de fortes pulsations, mais sans aucune sensation douloureuse ; de plus il y avait une erreur de sensation telle que du côté droit les corps froids paraissaient chauds, et les corps chauds presque froids ou seulement tièdes : ces différences d'ailleurs n'étaient indiquées au malade que par les liquides ou par les corps polis ; il ne pouvait reconnaître avec la main droite la température des autres. Le sens du toucher n'était cependant pas perdu de ce côté, puisqu'il continuait à juger fort bien de l'état du pouls des malades avec sa main droite. Les bains très-froids lui paraissaient presque chauds du côté droit.

» Son sommeil était bon, et le matin sa tête était presque toujours parfaitement nette ; au bout d'une heure il éprouvait un peu de confusion qui cessait ordinairement après le repas, surtout après avoir bu du vin.

» Sa voix était très-faible : les fonctions de l'œsophage paraissaient aussi dérangées ; il avalait avec peine les alimens mous, et la nuit il éprouvait une sorte de rumination.

» Les remèdes employés furent principalement les antispasmodiques et les toniques, le quinquina, la valériane, l'assa fétida, le camphre, la teinture volatile de gayac, l'esprit composé de lavande, différens martiaux, des frictions stimulantes, etc. Tous ces remèdes, continués long-temps et employés à des doses considérables, n'ont rien changé au mal, mais la santé s'est fortifiée. L'électricité en étincelles a été employée pendant trois mois sans grand succès. Les bains et les douches hydrosulfureuses d'Aix en Savoie, puis des bains froids n'apportèrent aucun changement essentiel, mais les forces augmentaient journellement ; le malade se lavait tous les matins la tête avec de l'eau froide et prenait de temps à autre des pilules aloétiques. L'usage de la pipe parut avoir l'effet de mettre plus tôt fin au vertige et de rétablir la voix. Peu à peu, au bout de trois ans, la sensibilité était revenue au visage, excepté à la moitié gauche du nez et du front. A droite, les choses n'ont point changé ; l'insensibilité est si complète qu'il ne sentit pas une suppuration formée au petit orteil, à la suite d'une contusion, non plus que la piqûre d'une épine qui lui entra dans l'os de la jambe.

» Continuant à être sujet de temps en temps à des douleurs rhumatismales, il ne les sentait comme douleurs que du côté gauche ; à droite elles n'occasionaient qu'un sentiment de faiblesse locale, accompagnée de chaleur et de démangeaison. Un *lumbago* n'était non plus douloureux qu'à gauche, ainsi que des crampes aux gras des jambes. La santé s'est affermie au milieu de voyages, et le malade n'avait rien perdu de la faculté d'attention nécessaire à ses études habituelles. Il avait remarqué que le climat humide de l'Angleterre ne lui convenait pas, et que les saisons décidément chaudes, ou froides étaient celles dont il s'accommodait le mieux. »

Après l'exposition de cette maladie, dont nous avons rapporté les traits principaux et caractéristiques, en n'élaguant que les menus détails dont un malade ne manque guère de tenir compte quand il parle de ce qu'il éprouve, il est curieux de voir le jugement que M. Vieusseux en portait, et les motifs sur lesquels il fondait son jugement : nous nous permettrons, dans l'intérêt de l'art, de discuter cette partie de la narration, et ce sera pour nous l'objet d'un second article que nous renvoyons au numéro prochain.

ASTRONOMIE.

Remarques sur la planète de Mars.

M. Flaugergues, astronome et physicien à Viviers (Ardèche), a communiqué à l'académie de Rouen une observation sur la planète de mars, qui, dans la nuit du 31 juillet 1813, lui a

offert à son opposition une tache très-brillante, placée sur son pôle austral ; depuis, cette tache a beaucoup diminué de grandeur, et plus rapidement que si cette diminution eût été purement optique et relative seulement à l'éloignement progressif de mars.

M. Flaugergues pense, avec Herschell, qui a observé de pareilles taches blanches, que ces taches sont des calottes de glace et de neige, qui entourent les pôles de cette planète, semblables à celles qui couvrent les pôles du globe terrestre. Ce savant tire une nouvelle preuve, en faveur de cette opinion, de la rapidité avec laquelle la tache, qui fait le sujet de son observation, a disparu, ayant été éclairée et échauffée continuellement, pendant plus de deux mois, par le soleil, qui ne se cachait plus pour cette partie du globe de mars.

Après avoir fait remarquer les rapports de la terre avec mars, M. Flaugergues conclut, qu'il n'est guères permis de douter que cette dernière planète ne soit habitée par des hommes, et peuplée par des végétaux semblables à ceux que la terre entretient.

Les observations du savant astronome de Viviers sont conformes à celles que l'on a faites à l'observatoire de Paris; seulement, lorsque la tache qu'il avait observée sur un pôle de la planète de mars, était déjà disparue à ses yeux, nos astronomes la voyaient encore, et l'ont suivie assez long-temps après, ce qui dépend probablement de la supériorité des instrumens qu'ils ont à leur disposition; maintenant même qu'elle est probablement cachée pour M. Flaugergues, les astronomes de l'observatoire l'aperçoivent, quoiqu'elle paraisse singulièrement diminuée; circonstance qui tend encore à confirmer l'opinion d'Herschel, adoptée par M. Flaugergues.

Quant à la présomption que la planète de mars est habitée par des êtres semblables à nous, elle ne se trouve, à la vérité, contredite par aucune des notions que l'on a pu acquérir sur cet astre; et chacun, sur ce point, peut se livrer à des hypothèses, dont il ne sera jamais possible de démontrer la réalité.

VARIÉTÉS.

L'inoculation de la vaccine est tellement répandue dans la ville de Boston, en Amérique, que sur une population de trente-trois mille âmes, il n'est mort qu'une personne de la petite-vérole en 1812, et pas une seule en 1813.

Le docteur Schenk, médecin allemand, recommande, comme un remède spécifique, dans les lésions organiques de l'estomac, telles que les engorgemens, les indurations, les squirres, l'usage d'une décoction de chiendent, médicament dont les anciens faisaient un très-grand usage. Il rapporte plusieurs cas d'affections organiques de ce viscère, dans lesquels ce médicament a eu un succès complet : les exemples de cette maladie sont trop fréquens pour qu'il ne soit pas facile de s'assurer de la réalité de son assertion.

M. Kruger, pharmacien, donne la recette suivante, comme un excellent moyen pour déterminer la chute de toutes les excroissances syphilitiques.

Prenez ; Sublimé corrosif, } āā ʒ x
Sulfate de cuivre, }
Pierre infernale, . . . ʒ vj
Mêlez le tout ensemble.

L'emploi de cette poudre est bien simple ; on en met un peu sur la verrue, ou l'excroissance, que l'on se propose de détruire, et on laisse ensuite tomber sur elle une goutte d'eau, pour l'humecter légèrement; souvent une seule application suffit pour déterminer leur chute.

Il n'y a pas long-temps qu'il est mort, à la Jamaïque, une négresse libre, native du Congo, qui offrait un des exemples de longévité les plus remarquables ; cette femme, nommée Sarah Anderson, est arrivée à la Jamaïque en 1687, à l'âge de douze ans; elle est morte dans cette île, le 20 septembre 1813 ; de sorte qu'elle a vécu 138 ans, et qu'elle a vu le 17e., le 18e. et le

19e. siècles ; pendant cette longue carrière, elle a presque toujours joui d'une bonne santé, car elle n'a été alitée que dans les trois dernières années de sa vie ; alors elle avait encore bon appetit ; elle a conservé l'ouïe et la vue jusqu'au dernier moment. Sa postérité se compose de 55 enfans ou petits-enfans, et de 25 arrière-petits-fils, tous vivans.

M. Guyton de Morveau revendique, avec raison, en faveur de M. Durande, la découverte de la propriété de l'éther joint à la térébenthine, pour guérir les coliques hépatiques produites par des pierres biliaires. En effet, il y a plus de 40 ans que le docteur Durande a annoncé le mélange d'éther et d'huile de térébenthine, comme dissolvant les concrétions hépatiques ; il a d'ailleurs publié depuis, en 1790, un Recueil d'observations, qui constatent d'une manière authentique l'efficacité de ce médicament.

C**.

PRIX PROPOSÉS

Par l'Académie royale des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, dans la séance du 9 août 1815.

Classe des Sciences.

L'Académie n'ayant reçu aucun mémoire sur la question qu'elle avait proposée pour 1814, et qu'elle avait prorogée pour 1815, a délibéré que cette question, relative à la teinture, serait retirée du concours, et elle propose pour 1816 la question suivante :

Exposer, abstraction faite de toute espèce d'hypothèse, les conséquences qui résultent naturellement des observations et des expériences faites jusqu'à ce jour, relativement au mouvement de la sève dans le végétal ;

Confirmer ces résultats par des observations et des expériences nouvelles ;

Indiquer les applications utiles qu'on peut faire à la culture, de ce qu'on sait jusqu'à présent de certain sur le mouvement des fluides végétaux.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr., qui sera décernée dans la séance publique de 1816.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise, qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure ; le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aurait remporté le prix.

Les académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, francs de port, à M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'académie pour la classe des sciences, avant le 1er. juin 1816 : ce terme sera de rigueur.

La classe des belles-lettres a prorogé pour la même époque, la proposition d'un prix pour l'éloge de Bernardin de Saint-Pierre.

Programme publié par la Société hollandaise des sciences à Harlem.

I. Jusqu'a quel point la chimie a-t-elle fait connaître les principes ou parties constituantes, tant éloignées que prochaines, des plantes, surtout des plantes alimentaires, et jusqu'à quel point peut-on déduire de ce qu'on sait à cet égard, quelles plantes sont les plus salutaires au corps humain, dans l'état de santé et dans quelques maladies ?

II. Comme la propriété antiseptique du sel marin ne paraît pas dépendre uniquement du *muriate de soude*, mais aussi du *muriate de magnésie*, qui est mêlé avec le sel commun ; on demande à déterminer par des expériences :

1°. Lequel des deux sels a la plus grande qualité antiseptique ?

2°. Quelle est la proportion dans laquelle les deux sels doivent être mêlés pour prévenir plus long-temps la putréfaction, sans que les substances que l'on veut conserver contractent un goût désagréable ?

3°. Y a-t-il des cas dans lesquels il serait avantageux de se servir uniquement de *muriate de*

magnésie, particulièrement dans les expéditions pour les contrées chaudes ?

III. Pourrait-on établir avec avantage des salpétrières, surtout dans des lieux où l'eau est imprégnée de substances produites par la putréfaction ?

IV. Quelles sont les causes des maladies contagieuses qui règnent le plus souvent dans les places assiégées ? et quels sont les meilleurs moyens que nos connaissances physiques et chimiques indiquent pour les prévenir ou les faire cesser ?

On ne demande pas une histoire de ces maladies, ni une dissertation sur la méthode curative à suivre dans leur traitement, mais l'exposition, fondée sur l'expérience, de leurs causes ; on demande, surtout, que l'on indique les moyens physiques et chimiques propres à les vaincre.

V. Peut-on admettre que les fumigations acides, telles que celles d'acide muriatique, et surtout d'acide muriatique oxigéné, dont la grande utilité a été reconnue, suffisent toujours, et dans tous les cas, pour détruire les miasmes ou matières morbifiques répandues dans l'atmosphère ? ou doit-on supposer, avec quelques médecins, que, dans certains cas, au lieu des acides ou matières oxidantes, il convient d'employer une substance alcaline ou désoxidante, telle que l'ammoniaque, l'acide sulfureux, etc. ?

VI. La pratique de l'agriculture ayant prouvé que, dans la première période de la végétation des blés, et autres plantes cultivées jusqu'à la floraison inclusivement, la terre diminue à peine en fertilité, tandis qu'après la fructification et la maturation des graines, la même terre est considérablement épuisée et privée de sa fécondité ; la société demande quelle est la cause de ce phénomène ; et jusqu'à quel point la solution de ce problème peut-elle fournir des règles à suivre dans le perfectionnement de la culture des champs ?

VII. Comme l'air atmosphérique devient méphitique, dans un temps plus court, par des charbons qui s'allument, que par des charbons ardens, quoique les derniers produisent une plus grande quantité de gaz acide carbonique ; la société désire qu'on examine quelle altération l'air atmosphérique subit par des charbons qui s'allument ; qu'on la compare avec l'altération occasionée par des charbons ardens, afin de déterminer à quelle cause les asphyxies subites doivent être attribuées.

VIII. Comme l'analyse chimique des végétaux n'est pas encore portée au degré de perfection convenable, la société offre *la double médaille d'or de la valeur de* 300 *florins de Hollande*, à celui qui, par des expériences nouvelles, portera l'analyse des plantes au plus haut degré de perfection.

Le prix affecté à chacune des questions précédentes, est, au choix de l'auteur, une médaille d'or, ou 150 florins de Hollande.

La société verra avec plaisir que les auteurs abrègent leurs mémoires autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question.

Les mémoires peuvent être écrits en *hollandais*, en *français*, en *latin* et en *allemand*; ils doivent être accompagnés d'un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur, et adressés, *avant le* 1[er] *janvier* 1816, à M. Van-Marum, secrétaire perpétuel de la société de Harlem.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXI.) (1er. Novembre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cœlius Aurelianus.

Definire, methodici, juxta Sorani judicium, declinant.
(COEL. AUREL. Acut., lib. II, c. 26.)

COELIUS AURELIANUS était, à ce qu'il paraît, de Sicca, en Numidie : il a écrit en latin peu correct et irrégulier ; il ne reste de lui que les deux Traités dans lesquels toutes les affections qui ne nécessitent pas les secours de la chirurgie sont classées sous les deux désignations de *maladies aiguës* et de *maladies longues* ou *chroniques* (*acutæ et tardæ passiones*). Cette première distinction entrait fort bien dans *les convenances* auxquelles la secte méthodique avait tant d'égards.

On apprend, dans ces deux Traités, non-seulement quelles étaient les idées des méthodistes, et la conduite qu'ils suivaient dans chaque maladie ; mais l'auteur, en cherchant à réfuter plusieurs médecins des autres sectes, nous a fait connaître leurs opinions particulières. On voit d'après lui : que les méthodistes, se piquant de ne s'attacher qu'aux choses évidentes, s'embarrassaient peu en général de reconnaître la partie intérieure dont l'affection primitive pouvait être la cause du mal. La conduite du médecin, dit Cœlius, ne doit point changer, quelle que soit la partie affectée, ou celles qui l'entourent : *Nos sive locorum, sive vicinitatis causâ, generalem non mutamus curationem* (Acut., lib. I, c. 8). Les principaux d'entre eux, étaient même tellement attachés à cette évidence, qu'ils ne difinissaient rien, de peur de s'embarrasser dans des questions obscures en voulant pénétrer l'essence des choses : quelquefois cependant, reconnaissant la nécessité de porter les moyens curatifs sur l'organe malade, ils mettaient tous leurs soins à le bien reconnaître.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 au 20 octobre inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	15
Fièvres bilieuses ou gastriques.	94
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres adynamiques ou putrides.	12
Phlegmasies internes ou externes, dont 23 des voies de la respiration.	54
Phthisies pulmonaires.	8
Varioles.	6
Paralysies récentes.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	128
Galeux.	213
TOTAL GÉNÉRAL.	532

MALADIES RÉGNANTES.

LA température est à peu près la même, quoique l'humidité augmente : en général, il a plu de deux jours l'un, mais le ciel n'a jamais repris sa sérénité, et il a été constamment couvert et nuageux. Le thermomètre a néanmoins continué de marquer de 7 à 8 degrés le matin, et 12 ou 13 degrés (centigrades) dans le milieu du jour.

Le nombre des fièvres de toute espèce, et notamment des fièvres intermittentes, augmente avec l'humidité de l'atmosphère. Les pluies dont nous avons coutume d'être inondés en cette saison, se sont fait attendre : les maladies prenaient, sous

l'influence des chaleurs sèches et prolongées, un caractère bilieux et gastrique ; jamais néanmoins on n'a vu un plus grand nombre d'irruptions spontanées du sang. Plusieurs personnes m'ont consulté pour des pertes de sang abondantes par les intestins, qu'elles prenaient pour ce qu'on appelle ordinairement flux de sang ; ces évacuations n'ont cependant rien de commun avec la maladie cruelle et dangereuse qu'on nomme flux de sang : elles sont le produit d'un afflux critique, dans lequel une quantité quelquefois très-considérable de sang, est versé par exsudation dans l'intestin : il suffit ordinairement, pour en modérer la violence, d'un régime adoucissant, du repos, et des boissons acidules et rafraîchissantes.

Maintenant, la constitution catarrhale prédomine, les affections de toutes les membranes muqueuses deviennent de plus en plus fréquentes ; les douleurs des membres et des articulations sont communes, et l'on observe d'ailleurs assez d'ophtalmies pour qu'on puisse les regarder comme épidémiques.

La disposition aux affections intestinales se prolongeant encore, les excès de boissons et d'alimens peuvent devenir très-facilement la cause de maladies graves : un régime tonique, et modérément excitant, est cependant le plus convenable que l'on puisse adopter maintenant. Les personnes susceptibles, n'éviteront les fièvres quotidiennes et les catarrhes de longue durée, qu'en se préservant très-soigneusement des premiers froids et de l'humidité.

☾ Premier quartier, le 9 novembre.

Depuis le 20 octobre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. — Le *minimum* de 27 p. 7 l. $\frac{1}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 6 d. $\frac{4}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d. — Le *minimum* de 75 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

MALADIE SINGULIÈRE, DÉCRITE PAR LE MALADE LUI-MÊME.

(Suite. — *Voyez* le numéro précédent.)

Nous avons promis de nous arrêter au jugement que M. le docteur Vieusseux avait porté de sa maladie, et de discuter les motifs sur lesquels ce vénérable et savant praticien fondait son jugement.

« En réfléchissant sur toutes les circonstances de ce cas, il s'était formé de sa situation l'opinion suivante :

» Le principe de sa maladie lui paraissait avoir été catarrhal, et tirer son origine de la dent malade. »

Réflexions.—Quel sens M. Vieusseux donnait-il au mot catarrhal? en général il signifie l'affection d'une membrane muqueuse, accompagnée, comme l'indique l'étymologie, d'un écoulement humoral; il n'y avait ici rien de semblable. L'école de Montpellier admet, à la vérité, *l'état catarrhal* comme l'un des *élémens primitifs* des maladies ; mais en expliquant cette expression, les écrivains de cette école font voir qu'ils ne l'entendent que de l'ensemble des symptômes qui accompagnent en général les affections des membranes muqueuses ; et, pour le répéter, il n'existait rien de semblable dans le cas dont il s'agit : un principe catarrhal qui tire son origine d'une dent malade, ne me paraît présenter à l'esprit aucune idée positive.

« Cette affection, dit M. Vieusseux, à beaucoup d'égards, peut être comparée à une attaque de paralysie ; mais elle en diffère : 1°. Parce que le mouvement des parties affectées a toujours été libre, quoique plus faible, et avec quelques sensations dépravées ; 2°. Parce qu'il n'y a eu aucune disposition paralytique de la langue ; 3°. Parce qu'il n'y a eu aucun dérangement ni dans les facultés intellectuelles, ni dans la mémoire, et que le malade n'a jamais dit un mot pour un autre ; 4°. Parce qu'il n'y a jamais eu chez lui aucune espèce de découragement, ni d'exaltation de sen-

sibilité, comme cela arrive ordinairement dans cette maladie; 5°. Parce que la maladie existe toujours, et qu'une si légère attaque de paralysie, si c'en était une, ou aurait été complètement guérie, vu l'amélioration générale de la santé, ou ne subsisterait encore que parce qu'il y aurait eu une rechute pendant les trois ans que la maladie a duré.

» D'après ces considérations, le malade est disposé à croire que sa maladie n'est qu'une affection nerveuse particulière, et que le cerveau n'a pas été originairement affecté comme dans une attaque de paralysie; il se rappelle fort bien d'avoir vu un malade atteint d'hémiplégie, qui avait conservé le sentiment du côté paralysé et non de l'autre; mais c'était un cas d'hémiplégie complète, dans laquelle le cerveau était visiblement affecté, et qui se termina par la mort. »

M. Vieusseux fait ensuite des remarques sur les singularités que présente, dans les deux côtés de son corps, la perte de sensibilité: « Il pense que les sensations particulières de la tête résultent *d'un dérangement d'équilibre dans la distribution de l'influence nerveuse*; il croit aussi qu'il n'y a pas d'affection organique du cerveau, ce qui lui semble démontré principalement par le soulagement qu'il éprouve après avoir dormi, après avoir pris son repas, et surtout après avoir bu du bon vin, etc. »

Réflexions. — Nous n'appellerons point la maladie de M. Vieusseux une attaque de paralysie, mais bien une attaque très-caractérisée d'apoplexie, dont ces sortes de paralysies ne sont qu'un effet consécutif. Aucune des raisons qui portaient le malade à en douter ne nous paraît suffisante, et nous nous croyons fondé à croire qu'il s'était fait dès le début de la maladie, un épanchement subit dans quelque point de la substance du cerveau. Mais nous devons le dire; nous aurions, comme médecin, des reproches à faire au savant rapporteur de ce fait, pour ne l'avoir pas complété en y ajoutant ce que l'examen cadavérique a dû faire voir après la mort du malade, si uous ne pensions qu'il eût été trop douloureux pour lui de faire faire sur le corps de son ami des recherches qui demandent tout le sang-froid de l'indifférence; cependant il résulte de cette omission que l'histoire d'une maladie très-curieuse et si soigneusement observée, a perdu pour la science presque tout l'intérêt dont elle était susceptible.

Cette opinion que la maladie de M. Vieusseux était une attaque d'apoplexie, probablement avec épanchement dans quelque point du cerveau, nous paraît confirmée par des attaques renouvelées successivement dans un intervalle de cinq à six ans, avec une augmentation progressive des symptômes, telle que l'on pouvait prévoir qu'ils feraient bientôt périr le malade, en supposant qu'il eût échappé à la fluxion de poitrine (*pleuro-péripneumonie*) qui termina sa vie. Nous ferons encore remarquer qu'il est singulier, que dans cette dernière maladie qui débuta brusquement et avec violence, on n'ait pas eu recours à la saignée, quoique l'application périodique des sangsues produisît toujours du soulagement: fut-on détourné de l'idée d'y recourir par la faiblesse du malade? ou plutôt la persuasion où restait M. Vieusseux, que sa maladie était simplement nerveuse, n'a-t-elle pas influé sur le jugement de ceux qui lui donnaient des soins; et n'a-t-elle pas empêché qu'on ne recourût au remède le plus efficace?

Le vénérable M. Odier aurait certainement donné aux discussions que nous venons de nous permettre, un degré de clarté et d'intérêt bien au-dessus de celui que nous pouvons y porter s'il avait jugé convenable de s'y livrer: peut-être a-t-il encore sur ce fait important des renseignemens qui nous manquent; et c'est à lui surtout que nous soumettons l'opinion que nous croyons devoir manifester pour les progrès de l'art médical.

RAPPORT *sur les ravages causés* PAR UNE LOUVE AFFAMÉE, *dans l'été de* 1810.

Dès le printemps on avait connaissance de plusieurs loups qui fréquentaient les bois des envi-

rons de Dôle, notamment celui qui couvre à l'est et au nord le Mont-Roland, distant d'une lieue de la ville; on savait même qu'une louve y avait mis bas et l'on ne jugea pas à propos de prendre la moindre précaution pour prémunir les riverains contre les ravages auxquels on devait s'attendre.

Le 26 juillet, M. le magistrat de sûreté de de l'arrondissement nous invita, M. Collin et moi, à nous transporter au village de Damparis, pour y donner les secours de l'art à plusieurs personnes, attaquées la veille par une louve.

Lors de notre arrivée dans cette commune, la consternation y régnait; cinq individus avaient été successivement assaillis; l'un d'eux, Jean Boitet avait même disparu.

Charles Perrin, jeune berger d'une quinzaine d'années, fut mordu à la fesse droite, pendant qu'il mettait le licol à son cheval; la fuite seule l'avait soustrait à une mort certaine. Il n'avait demandé ni reçu nuls secours; je vis ses plaies le surlendemain, elles étaient superficielles, recouvertes d'une petite croûte : il n'est survenu aucun accident consécutif.

Le 25, vers midi, un groupe d'enfans jouant à l'entrée de la forêt, non loin du village, ils furent assaillis par le même animal, qui se saisit d'une petite fille de quatre ans, et l'emportait, lorsqu'elle lui fut ravie par les personnes accourues.

Catherine Lefils échappée, la louve se rua sur Benoît Boitet, âgé de huit ans, le terrassa, le blessa grièvement et l'abandonna pour se saisir de son frère, qu'elle entraîna dans le taillis, où elle en fit sa proie.

Le père de ces malheureux enfans, accouru au bruit, s'aperçut trop tard qu'il était sans armes; il se saisit de deux briques, atteignit bientôt l'animal qui dévorait son fils, le combattit vivement et ne fut que légèrement blessé à la joue droite, pendant qu'il se baissait pour ramasser ses briques et réitérer son attaque. La louve s'enfuit en longeant le canal du Jura et en laissant partout des traces funestes de son passage.

La petite fille avait quatre plaies sur la région trocantérienne droite, notamment une très-profonde au haut de la cuisse; elles ont été sur-le-champ cautérisées par M. Willers-Werry, propriétaire du lieu, dont le zèle et la philanthropie éclairée ont mérité dans cette triste circonstance les plus grands éloges ! Nous avons réitéré la cautérisation avec le nitrate d'argent, appliqué l'emplâtre épispastique, recommandé l'exactitude dans les pansemens et l'entretien de la suppuration : l'enfant a parfaitement guéri.

Le père a été traité de même et avec un égal succès.

Benoît Boitet était si horriblement maltraité, que quinze plaies occupaient en tous sens la périphérie de la tête et le haut de la poitrine; nous avons, autant que possible, relevé les lambeaux et pansé méthodiquement.

Transportés au lieu où gissait l'infortuné Boitet, nous vîmes avec effroi que l'animal lui avait déchiré la tête, lacéré la gorge et dévoré la totalité des jambes; nous jugeâmes alors, et d'après les récits multipliés des spectateurs, que puisque la louve était plusieurs fois revenue au même endroit et y avait assouvi sa faim, elle ne devait pas être enragée. Notre prononcé avait aussi pour but de dissiper, autant que possible, la terreur qui avait saisi la majorité des habitans.

Des considérations particulières n'ayant pas permis que Benoît fut reçu à l'Hôtel-Dieu, on le plaça dans une maison particulière où, conjointement avec M. Bretillot, je lui ai continué mes soins.

Cinq plaies, de grandeur et de directions diverses, occupaient la surface du pariétal et du coronal gauche; deux, sémilunaires, longeant les arcades orbitaires, se prolongeaient jusqu'au zigoma; une occupait la totalité de la joue droite; une autre, la partie inférieure et mentonnière de la joue opposée; trois enfin, moins considérables, étaient situées devant et derrière l'épaule gauche, puis au pouce de la main correspondante.

Le nombre, l'étendue et la situation de ces solutions de continuité, n'ayant pas permis de les cautériser, pansées simplement, elles ont toujours

paru en bon état, quelques-unes pourtant plus sensibles; la suppuration était louable, mais abondante, et la diarrhée presque constante, par suite des nombreuses fautes de régime du malade. Le teint était pâle; le ventre gros, inégal; l'appétit assez bon et fantasque; le pouls irrégulier et sans fièvre.

Le 1er. août, l'œil gauche a été ouvert, la pupille en a paru fort dilatée.

Le 7, le blessé a voulu sortir : son extrême faiblesse l'a forcé à rentrer; l'œil droit a été dégagé, sa pupille était de même que la gauche.

Le 8, la promenade a été interrompue par deux défaillances; l'inquiétude est devenue plus manifeste.

Le 9 dans la matinée, après un pansement accoutumé et paisible, le pouls s'est élevé, la face s'est animée, l'enfant a eu des mouvemens convulsifs généraux, précédés de profonds soupirs. Il se plaignait de resserrement au gosier, de soif; demandait à boire, saisissait lui-même le verre, et éprouvait un mouvement de répulsion, dès qu'il le portait à ses lèvres.

Les plaies devenues plus douloureuses ont nécessité la levée de l'appareil, qu'il a supportée patiemment, jusqu'à l'imbibition des plumasseaux, même à la partie postérieure de la tête. Alors le spasme, les soupirs se renouvelaient et alternaient sans qu'il y eût envie de mordre.

Le malade a régulièrement pris des bols composés avec le camphre, le musc, l'extrait d'opium gommeux. Le soir il y eut rémission des accidens, le malade prit du sirop de violettes pur, et quelques cuillerées à café d'une potion anodine.

La journée du 10 n'a point été orageuse, la fièvre était fort diminuée.

Le 11, l'enfant a sucé une aile de volaille, mangé cinq écrévisses, quelques fruits, bu en proportion, presque sans difficulté, et conversé sensément avec la société nombreuse qui l'entourait. Il a expiré à neuf heures du soir, presque sans agonie.

Le 12, nous avons procédé à l'autopsie cadavérique. La face était pâle, bouffie, la poitrine et les membres fort amaigris; l'abdomen était violet et très-tuméfié. Des incisions coupant les plaies à angles droits, ont permis d'en disséquer des lambeaux, et fait voir le péricrâne lacéré en plusieurs sens; la partie supérieure du pariétal gauche sillonée; l'arcade zigomatique gauche dénudée de son périoste; le muscle temporo-maxillaire adjacent isolé de ses adhérences et partiellement déchiré, ainsi que les glandes parotide et maxillaire voisines.

L'arrière-bouche était dans l'état naturel, sans phlogose; l'œsophage rempli d'une énorme quantité de vers stronglès de diverses longueurs.

Plusieurs consultans appelés ont pensé, ainsi que nous, que les accidens hydrophobiques que le sujet a éprouvés n'étaient que sympathiques; que la mort devait être attribuée à la nature des blessures, à une diathèse éminemment vermineuse, et non au développement d'un virus rabifique; un chirurgien non présent à l'inspection anatomique, a cependant prétendu le contraire. La Société de Médecine de Besançon a décidé conformément à notre avis.

Le chirurgien du dépôt de mendicité du Jura,

MEGNIER.

Réflexions du Rédacteur de la Gazette.

Il est extrêmement probable que l'opinion de M. Megnier est fondée, et qu'il a eu raison de ne pas regarder les accidens hydrophobiques comme le résultat d'une *infection rabique* : cependant on trouve dans ce cas matière à plus d'une réflexion.

1°. Quant à l'animal, on ne peut point conclure de ce qu'il mangeait qu'il ne fût point enragé, car on trouve des alimens dans l'estomac de presque tous ceux que l'on tue dans cet état. Nous avons nous-mêmes publié avec détails l'exemple de ce loup qui fit périr plusieurs personnes à Bar-sur-Ornain; et non-seulement il avait mangé, mais il avait si peu d'aversion pour l'eau, qu'il se jeta plusieurs fois sans nécessité dans une rivière. Bien plus, est-il certain qu'un animal enragé puisse seul communiquer cette affreuse maladie? Quoiqu'il soit au moins fort délicat de traiter cette question en public, les hommes de l'art doivent ne pas

ignorer que plusieurs faits tendent à la faire résoudre négativement.

2°. Quant au blessé lui-même, l'existence des vers, et surtout leur situation dans l'œsophage, peuvent sans doute expliquer les mouvemens convulsifs dont il a été agité : cependant ce mouvement de répulsion, des boissons que la soif faisait désirer, est toujours fort singulier : la mort si prompte d'ailleurs ne peut guère être due à ces vers, et ne semble pas avoir été amenée par les blessures elles-mêmes : car les accidens auraient été en croissant graduellement, tandis que l'enfant au contraire se trouvait assez bien la veille pour se lever, pour manger, pour faire la conversation. C'est bien encore le cas de se dire, avec le père de la médecine, *judicium difficile*. Au reste, quoiqu'il en pût être, on doit des louanges à M. Megnier, pour avoir hautement affirmé que ces accidens ne dépendaient point de la contagion, puisque cette assertion devait prévenir sur les autres blessés les effets dangereux de la crainte qui, dans plus d'un cas, sont devenus funestes.

PHYSIQUE.

Sur la cause de la coloration des corps, par M. Biot

(Bullet. de la Soc. Philom.—Octobre 1815.)

PARMI les observations propres à montrer que les couleurs constantes des corps dépendent uniquement du mode d'aggrégation de leurs particules, on en trouverait je crois difficilement une plus frappante que la suivante, qui cependant n'a pas été envisagée sous ce point de vue. Elle est due à M. Thénard. Ce chimiste ayant distillé avec soin du phosphore à sept ou huit reprises, dans la vue de l'obtenir extrêmement pur, trouva qu'il avait acquis, après ces opérations, une propriété nouvelle et inattendue. Si on le fondait dans de l'eau chaude il devenait transparent et d'un blanc jaunâtre, comme c'est l'ordinaire ; le laissait-on refroidir lentement, il se refroidissait en conservant cette couleur, et restait à demi transparent; mais si dans le temps qu'il était fondu on le jetait dans de l'eau froide, en l'agitant avec un tube de verre pour lui imprimer un refroidissement brusque, il devenait subitement opaque et absolument noir. Cependant il n'avait point changé de nature, car en le faisant de nouveau fondre, il reprenait sa couleur jaune et sa transparence, et les gardait en se solidifiant si on le laissait refroidir avec lenteur : de sorte que le même morceau solide de phosphore pouvait à volonté être rendu successivement jaune ou noir, transparent ou opaque. Cette observation remarquable montre bien de la manière la plus palpable que la transparence ou l'opacité, la coloration ou la privation de toute couleur, ne sont que des modifications résultantes de l'arrangement et des dimensions des groupes matériels dont les corps se composent.

En répétant cette expérience avec M. Clément, sur une certaine quantité de ce phosphore que M. Thénard nous avait donnée, nous eûmes occasion d'observer un phénomène qui rend cette transition d'état encore plus frappante. Ayant jeté notre phosphore fondu dans de l'eau froide, un certain nombre de petits globules, dix ou douze peut-être, restèrent disséminés de divers côtés sans perdre leur liquidité ni leur transparence. Il paraît que, soit par le peu de froideur de l'eau, soit par toute autre cause, leurs molécules s'arrangeaient peu à peu comme par l'effet d'un refroidissement lent; mais si l'on touchait seulement un d'entre eux avec l'extrémité d'un tube de verre, ce léger mouvement, ou peut-être le seul effet d'attraction de la matière solide du verre, déterminait aussitôt la solidification du globule, et il devenait en même-temps absolument noir. Cette épreuve répétée successivement sur tous, fut toujours suivie du même succès. Le plus léger ébranlement suffisait donc alors pour déterminer les particules à s'arranger de l'une ou de l'autre manière. C'est ainsi que lorsque l'eau a été abaissée de quelques degrés au-dessous du point de la glace fondante sans cesser d'être liquide, l'injection du plus petit cristal de glace, ou je crois même d'un petit corps solide quelconque qui peut être mouillé par l'eau encore liquide, y détermine à l'instant la congélation.

J'ajouterai ici une belle expérience de M. Brewster, qui me paraît des plus propres à confirmer l'influence que l'arrangement des parties matérielles peut avoir en une infinité de circonstances sur la coloration.

Tout le monde connaît les couleurs vives et brillantes que présente la nacre de perle. Il semble bien qu'elles sont propres à cette substance autant que celles de tout autre corps naturel : cependant elles résultent de la constitution de sa surface et de petites rides imperceptibles qui la sillonnent, et sans aucun rapport avec la nature de ses parties ; car si l'on prend l'empreinte de la nacre comme celle d'un cachet, sur de la cire noire bien fine, sur de l'alliage de d'Arcet en fusion, ou enfin sur toute autre substance susceptible de se mouler dans ses ondulations, les surfaces de ces substances acquièrent la même faculté que celles de la nacre, et font voir les mêmes couleurs.

SÉANCE DE L'INSTITUT.

BOTANIQUE.

Mémoire sur le genre sclerotium, *et en particulier sur l'ergot des graines céréales.*

M. De Candolle, auteur de ce Mémoire, s'est proposé d'établir que l'ergot du seigle et des autres graminées est un champignon parasite qui se développe dans l'ovaire de ces plantes, et en occupe la place ; pour faire concevoir ses preuves, M. de Candolle a donné l'histoire du genre *sclerotium*, encore peu connue, dont l'ergot fait partie.

Ce sont de petites fongosités, charnues à l'intérieur, arrondies, ovales ou allongées, de forme peu constante, toujours dépourvues de racines ou d'appendices ; leur substance interne est dure, sans veines ni marbrures ; leur peau, d'abord lisse, devient ensuite ridée et pulvérulente, elle est quelquefois blanche ou jaune, mais le plus souvent noire ou pourpre foncé ; ils paraissent plus voisins des genres clavaires et helvelles, que celui des truffes. Ils croissent dans des situations très-variées. On en trouve sous terre, sous la tannée, sous les bouses de vaches, sous les nervures des choux enfouis en terre, sur des végétaux vivans ou morts, dans l'intérieur de quelques tiges ; ils ont la propriété singulière de se mouler sur les corps qu'ils touchent, et de perdre ainsi leur forme naturelle : ainsi le *sclerotium compactum*, lorsqu'il croît sur les graines de soleil, offre l'empreinte concave de leurs moindres aspérités.

L'ergot est une production parasite, comme plusieurs sclérotes, qui a comme eux une station déterminée sur certains végétaux : il se développe dans l'ovaire des graminées, comme plusieurs champignons bien connus pour tels ; il offre absolument la nature, la couleur, la forme, la texture des sclerotiums ; sa chair est blanche, ferme, homogène, compacte ; sa superficie d'un pourpre noirâtre ; son apparence absolument analogue aux *sclerotium compactum* et *stercorarium* ; sa forme est cylindracée, souvent marquée d'un sillon longitudinal, dû à ce que le champignon est, dans sa jeunesse, moulé sur l'enveloppe de la graine ; son développement est favorisé par l'humidité, comme celui de tous les champignons. Sa nature chimique elle-même est plus analogue à celle des champignons qu'à celle des graminées. Il attaque un grand nombre d'espèces différentes de ces dernières plantes, comme le font plusieurs espèces de *puccinia*, d'*uredo* et d'*æcidium* ; enfin, l'odeur, la saveur et les propriétés vénéneuses de l'ergot semblent d'accord avec sa nature fongueuse. On sait que l'usage du pain fait avec le seigle ergoté cause des maladies graves, telles que la gangrène sèche de la Sologne ; et, sous ce rapport, il est très-important d'établir la manière de détruire cette production dangereuse, ou d'en prévenir la naissance. M. De Candolle propose que, dans les pays sujets à l'ergot, *on oblige les propriétaires à fournir chaque année, à leur mairie, une mesure convenue d'ergot, qu'on ferait détruire sur-le-champ* ; ce moyen aurait l'avantage immédiat de détruire une certaine quantité de cette matière vénéneuse ; et, si l'opinion de l'auteur sur la classification de l'ergot est vraie, on aurait encore l'avantage de détruire ses corpus-

cules reproducteurs, et d'en diminuer peu à peu la propagation.

L'auteur désigne l'ergot sous le nom de *sclerotium clavus*, et le caractérise par cette phrase : *Sclerotium corniforme, cylindraceum, sulco longitudinali interdùm notatum, intùs album, extùs purpuronigrum. Habitat, ovarii loco, intrà glumas graminum et præsertìm secalis; parasiticum.*

PRIX PROPOSÉ.

Cercle médical de Paris (ci-devant Académie de médecine de Paris).

Les médecins réunis à Paris, sous la dénomination de Cercle médical (ci-devant Académie de médecine), désirant acquérir de nouvelles lumières sur le caractère de la rage, proposent pour sujet d'un prix, qui consistera en une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., de déterminer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent :

1°. En quoi consiste la maladie connue sous le nom de rage;

2°. Quels sont les signes qui la caractérisent chez l'homme et chez les animaux;

3°. S'il y a des circonstances où la rage se développe spontanément chez l'homme;

4°. S'il existe plusieurs espèces de rage, et quelles sont ces espèces;

5°. Si elles sont toutes contagieuses pour l'homme, et la manière dont elles se communiquent;

6°. Si l'on doit attribuer les accidens qui suivent la morsure faite par les animaux enragés, à un virus particulier, à la nature de la morsure, à la lésion physique des parties mordues, ou à la terreur;

8°. Quel est le mode de traitement le plus convenable, soit comme préservatif, soit comme curatif.

Ce concours, proposé en 1813 (1), devait être fermé en 1814; les mémoires qui ont été envoyés ne remplissant pas les conditions du programme, la société avait décidé que la même série de questions serait de nouveau proposée, et que les concurrens auraient jusqu'au mois d'avril 1815, pour faire parvenir leurs mémoires; les mêmes motifs subsistant encore, la société met de nouveau au concours le même sujet.

Ce prix sera décerné dans une séance publique extraordinaire qui se tiendra au mois de mars 1817.

Les mémoires seront écrits en français ou en latin : ils porteront, suivant l'usage, une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur. On doit les adresser francs de port, avant la fin de l'année 1816 (ce terme est de rigueur), à M. le docteur Chardel, secrétaire général du Cercle médical, rue Cassette, n°. 23.

Les membres ordinaires de la société sont seuls exclus du concours.

COURS DE PATHOLOGIE INTERNE.

M. F. J. V. Broussais, docteur en médecine de la Faculté de Paris, ancien médecin principal d'armées, etc., commencera ce cours, le vendredi 3 novembre, à cinq heures précises, dans le second amphithéâtre de l'hospice de perfectionnement de la Faculté, première cour; et le continuera tous les jours, à la même heure, excepté les dimanches et jeudis.

(1) M. le professeur Bosquillon, membre et alors président de cette société, qui avait bien voulu contribuer pour 200 fr. au prix proposé, étant mort depuis la publication du premier programme, madame sa veuve s'est empressée de remplir ses intentions, et a fait hommage de cette somme au cercle médical.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garancière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXII.) (11 Novembre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cœlius Aurelianus.

> *Medicinam methodis concludere, et quibusdam ingenii commentationibus merè abstractis, et inutilibus, digerere atque exornare, inter remoras quæ progressum illius retardarunt, non infimum obtinet locum.*
>
> (BAGLIVI. Prax. med. lib. 1. c. 9.)

PARMI les maladies aiguës qui dépendent du *resserrement*, Cœlius Aurélianus nomme d'abord la *phrénésie*, puis la *léthargie* et la *catalepsie*, l'*esquinancie*, l'*apoplexie*, les *convulsions*, l'*iléus*, l'*hydrophobie*. Il place dans le genre mixte, la *pleurésie* et la *péripneumonie*, parce qu'on observe dans ces maladies des expectorations de crachats, de mucosités, de sang, ce qui indique le relâchement; et en même temps une tuméfaction de la partie, signe constant de resserrement.

Les maladies chroniques, du genre *resserré*, sont la *céphalalgie* périodique, les *vertiges*, *l'asthme*, l'*épilepsie*, la manie, l'*ictère*, la *suppression des hémorroïdes*, celle des *menstrues*, la *polysarcie*, la *mélancolie*. Cœlius compte aussi cette dernière dans le genre mixte avec la *paralysie*, les *catarrhes*, la *phthisie*, la *colique*, la *dyssenterie*, l'*hydropisie*. — Les maladies aiguës comprises sous le titre de *flux* sont la *passion cardiaque*, le *choléra*, l'*hémoptysie*, la *diarrhée*, la *ménorrhagie*, le *flux hémorroïdal*, l'*émaciation*.

Parmi les symptômes qui accompagnent une maladie, il était toujours facile aux méthodiques d'en trouver quelqu'un qui marquât directement ou indirectement l'un des deux caractères de resserrement ou de relâchement; et cela leur suffisait pour justifier la classification qu'ils avaient admise, et qui devait toujours, d'après leurs principes, être fondée sur des choses évidentes.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 31 octobre inclus.

FIÈVRES non caractérisées.	9
Fièvres bilieuses ou gastriques.	78
Fièvres muqueuses.	4
Fièvres adynamiques ou putrides.	23
Phlegmasies internes ou externes, dont 20 des voies de la respiration.	54
Phthisies pulmonaires.	7
Varioles.	4
Paralysies récentes.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	190
Galeux.	121
TOTAL GÉNÉRAL.	491

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

Le temps a été, pendant le reste du mois, assez habituellement couvert, nuageux, très-mou, pluvieux; la température assez douce; la sérénité et le froid ont eu lieu pendant les deux premiers jours de novembre. On a éprouvé ensuite beaucoup de variations; de la pluie, des brouillards par intervalles; et cependant le

thermomètre s'est souvent rapproché du zéro. Depuis hier, le froid et la sérénité se prononcent davantage.

Les incommodités et les maladies ont été plus nombreuses : aux rhumes, catarrhes et fluxions, se sont jointes quelques péripneumonies; aux rhumatismes simples, très-communs, il s'en est joint de plus graves par des complications ou avec des fièvres humorales, ou par leur siége sur des organes importans.

Parmi les différentes affections éruptives, on en a observé plusieurs bien caractérisées du genre des ortiées.

Dans les maladies comateuses, délirantes, même dans les aliénations sans fièvre, l'application de l'eau fraîche, ou de la glace, surtout pendant les bains entiers ou les pédiluves, a produit de grands et utiles effets; mais ce n'est qu'après avoir fait précéder des saignées très-indiquées. Ce même soin a dû être, en général, mis en usage dans les cas de pertes utérines, surtout lorsqu'elles étaient accompagnées de douleurs plus ou moins aiguës dans la matrice. Dans quelques cas d'hémoptysies, qu'on paraît appeler nerveuses, à raison des spasmes et de l'érétisme bien marqués, la saignée était plus contraire qu'utile; les délayans, les tempérans, les calmans étaient préférables : la saignée était encore plus nuisible dans celles qui avaient un caractère décidément périodique; elles ont seulement cédé à l'usage du sirop de quinquina.

D'anciens malades, des pulmoniques, etc. ont terminé leur triste carrière : *Autumnus tabidis malus.*

MENURET, *D. M.*

⊙ Pleine lune, le 16 novembre.

Depuis le 30 octobre jusqu'au 10 novembre, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{11}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. $\frac{7}{10}$. — Le *minimum* de $\frac{2}{10}$. au dessous de 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 80 d. — Le *minimum* de 70 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

Observation sur une fièvre pneumo-adynamique, guérie par les exutoires appliqués aux membres abdominaux; par PENSENS, *médecin en chef de l'hôpital militaire de Briançon, médecin des épidémies, des indigens, des eaux thermales du Monnetier.*

SAMUEL SMITH, prisonnier de guerre anglais, doué d'une constitution athlétique, entra à l'hôpital le 25 mars 1813, et le dixième jour de l'invasion de sa maladie.

Les soins pressans que je lui administrai parurent amender son état, et me donner quelque espoir de guérison; mais le 13 avril suivant il eut une rechute due à un excès des boissons alcoholiques. Dans la nuit du 13 au 14 le malade éprouva de fortes hémoptysies; elles se continuèrent quatre jours de suite.

Le 19, Samuel expectora des crachats purulens et striés, qui devinrent ensuite de plus en plus abondans, jusqu'au 29, avec la toux; alors il tomba dans un affaissement tel, que tout m'annonçait une mort prochaine.

Ne sachant que faire pour le sauver, je lui prescrivis quatre vésicatoires, dont deux aux cuisses et les autres aux jambes. Le 30, Samuel reprit connaissance, et demanda quelque chose à manger; d'après ce, je lui ordonnai des bouillons épaissis, quelques pruneaux cuits et des potions confortantes. J'augmentai insensiblement ses alimens, et Smith sortit bien portant le 20 mai suivant.

Comment expliquer un résultat si heureux? Je m'y attendais d'autant moins, que le malade rendait par jour un plein verre de pus, et que sa toux devenait de plus en plus sonore, au point que je croyais ses poumons aux sept huitièmes fondus.

C'est avec regret que je me sens incapable d'expliquer comment a pu s'opérer ce phénomène. Si quelque savant daignait suppléer à mon insuffisance, et surtout établir les cas où la médecine pourrait y être de quelque secours, il rendrait de grands services à l'humanité et à la science. Depuis lors, j'ai eu occasion d'employer ce se-

cours dans deux cas aussi désespérés. Le premier malade a survécu quelque temps, et l'autre est mort douze heures après.

Réflexion du Rédacteur de la Gazette.

L'estime dont nous faisons profession pour le zélé praticien à qui l'on doit cette observation, est pour nous un motif de répondre à son appel, et d'en faire comme il le désire l'objet de quelques réflexions, non point en qualité de savant, mais comme un médecin, qui cherche à éclaircir les faits obscurs, et soumet ses opinions à tous les hommes de l'art, et en particulier à M. Pensens lui-même.

Ce médecin ayant souvent donné, dans la Gazette de Santé même, des preuves du soin avec lequel il observe, et de l'exactitude avec laquelle il décrit, nous pouvons en liberté lui faire remarquer combien, dans le cas dont il s'agit aujourd'hui, il s'est écarté de la bonne route.

D'abord, le nom qu'il a donné à cette maladie est tout-à-fait défectueux; car il n'existe point de fièvre connue, adynamique ou autre, tellement liée à l'inflammation du poumon, que l'on puisse ne faire qu'une maladie des deux. Tout ce que l'on pourrait accorder ici, c'est qu'une pneumonie ou inflammation du poumon s'est compliquée d'adynamie: ce qu'il aurait fallu démontrer par une description détaillée des diverses phases de la maladie. Le reste du titre, dans lequel M. Pensens prononce que la guérison est due à l'application des exutoires aux membres abdominaux, prête également à la critique : si l'on avait une description circonstanciée de l'état du malade, on pourrait juger jusqu'à quel point l'application des vésicatoires aura été utile contre l'adynamie; mais au point où en était parvenue la maladie principale, cette application n'y pouvait porter aucun remède.

Mais quelle était donc cette maladie principale? Il nous semble que l'auteur en dit assez pour qu'on puisse prononcer hardiment que, par suite de la rechute que le malade avait éprouvée, il s'étoit formé dans sa poitrine, ce que l'on appelle communément *une vomique*, c'est-à-dire, un dépôt purulent, placé soit dans la substance même du poumon, soit dans un foyer contenu entre les deux plèvres, qui, au moyen des adhérences que l'inflammation leur fait contracter, forment au pus un sac d'abord sans ouverture. Rien n'est plus commun que cette terminaison des fluxions de poitrine, et cependant rien n'est plus souvent méconnu. Voici en général à quels signes on peut prévoir que le malade en est menacé.

La maladie n'a pas été jugée franchement aux époques accoutumées, comme vers le neuvième ou le quatorzième jour. Si quelque mouvement critique s'est manifesté, il n'a point été complet et proportionné à l'intensité du mal : la convalescence ne s'annonce point franchement; quoique le malade soit un peu mieux, il ne reprend point ses forces, il reste pâle et languissant, le pouls est concentré, une toux sèche et fréquente se déclare; une petite fièvre lente semble dévorer le malade, elle redouble tous les soirs et durant la nuit, elle occasione des sueurs au front, dans les mains, sur la poitrine. Assez souvent une joue seulement est colorée d'une rougeur qui tranche sur la pâleur du reste de la face.

A la présence de ces symptômes, le praticien ne doit point hésiter de reconnaître une suppuration établie dans la poitrine, surtout si le malade a éprouvé une rechute, a commis des fautes graves de régime, ou bien a été soumis à un traitement mal-entendu. Il arrive alors, assez souvent, qu'en examinant attentivement la poitrine, on trouve qu'elle est beaucoup plus développée d'un côté que de l'autre, ce qui dépend de l'accumulation des matières, et fait courir au malade les dangers de la suffocation, lorsqu'il se couche du côté opposé à celui où la collection s'est faite.

Lorsque le mal est à ce point, on ne doit plus espérer qu'il se termine par résolution. Voici les bases du pronostic à porter :

1°. Le malade peut périr avant que la suppuration soit entièrement formée; ou parce que ses forces ne suffisent pas aux efforts nécessaires pour amener les matières à leur maturité, et il meurt de consomption durant le travail préparatoire; ou

bien parce que l'amas de suppuration est tellement grand que toute la poitrine en est remplie, et que le patient est suffoqué par la compression que le poumon malade exerce sur le poumon sain.

2°. Le dépôt vient à maturité, mais alors il se présente de nouvelles chances plus ou moins dangereuses pour le malade.

Une ouverture s'établit aux parois du dépôt : mais si cette ouverture se fait en dehors du poumon, le pus est versé dans la plèvre, ce qui nécessite l'opération de l'empyème ou l'ouverture de la poitrine, opération toujours très-dangereuse par ses suites, et qui néanmoins est alors indispensable. Si, au contraire, l'ouverture conduit le pus dans l'intérieur du poumon, il peut arriver qu'il y soit tout à coup versé en telle abondance, que le malade en est sur-le-champ suffoqué; mais si le malade peut le rendre par l'expectoration, en même temps qu'il est versé, cet événement devient pour lui une cause de salut, et c'est dans ce cas que l'on voit des personnes rendre, en peu de jours, des quantités prodigieuses de pus. Quand le kyste est vide, tous les dangers ne sont point passés : il faut encore que ce kyste se déterge, qu'une cicatrisation complète en rapproche les parois; et l'expérience fait voir que la nature possède, pour arriver à ce but, des moyens en quelque sorte miraculeux. On peut d'autant plus compter sur cette terminaison favorable, que le malade est plus jeune, qu'il est d'une meilleure constitution, qu'il est moins sujet aux affections de poitrine, et que d'ailleurs il reçoit des soins mieux entendus. Dans des circonstances contraires à celles que je viens de détailler, le malade s'épuise par la durée d'une suppuration interminable; ou bien de nouvelles récidives d'inflammation des poumons viennent terminer cette longue scène de douleurs.

Je reviens maintenant à M. le docteur Pensens à qui je soumets ces réflexions : je désire qu'il y trouve la solution de toutes les difficultés qui embarrassaient son jugement. Je pense qu'il ne sera plus étonné que les vésicatoires n'aient pu sauver les deux derniers malades auxquels il les a fait appliquer dans des conditions à peu près semblables à celles où se trouvait le premier.

De l'Huile d'oeufs, *de sa préparation et de ses usages.*

L'huile d'œufs est une substance fort peu employée, aujourd'hui surtout que l'on ne croit plus aux vertus spécifiques de tant d'ingrédiens dont la rareté faisait presque tout le mérite. Cette huile est adoucissante et peut servir pour les onctions et linimens : mais les pharmaciens peuvent l'appliquer à un usage, qui la leur rendra très-précieuse : c'est ce que vient de démontrer M. Planche, l'un des auteurs du Journal de Pharmacie. L'huile d'œufs triturée avec le mercure a la propriété de diviser ce métal, de façon à en rendre très-facile et très-prompte la combinaison avec la graisse; elle jouit surtout de cette propriété, lorsqu'elle a ranci par l'effet de la vétusté, et douze gouttes de cette huile conservée depuis un an ont suffi pour donner en quelques minutes à deux onces de mercure l'apparence d'une poudre grise très-fine, que l'on pouvait ensuite combiner très-facilement à de la graisse.

Voici le procédé que M. Planche propose, comme préférable à tout autre, pour la confection de l'onguent mercuriel.

Prenez : Huile d'œufs, conservée durant trois mois, un gros et demi :

Mercure purifié. . . . . 8 onces.
Axonge bien lavée et privée d'humidité. 7
Suif de bœuf récent. 1

On fait fondre le suif et l'axonge, on laisse refroidir ce mélange; on agite le mercure et l'huile dans un mortier de marbre, à l'aide d'un pilon de bois, jusqu'à ce que les globules soient assez divisés pour ne pas se réunir; on ajoute une once de graisse, et l'on continue la trituration; enfin, lorsqu'on n'aperçoit plus de globules, on achève d'y incorporer le reste de la graisse. L'opération dure ordinairement une heure : on l'abrège beaucoup en y employant de l'huile d'œufs conservée long-temps et devenue rance; dans ce cas qua-

rante gouttes suffisent pour la quantité de mercure indiquée.

M. Planche emploie aussi l'huile d'œufs pour faire la pommade mercurielle au beurre de cacao, et par ce moyen, il ne met guère qu'une demi-heure à une opération qui coûtait autrefois jusqu'à huit jours de travail.

L'huile d'œufs, au rapport de M. Planche, est composée de deux substances : l'une, qui est l'huile proprement dite, en forme $\frac{91}{100}$. L'autre, qui est un suif concret analogue à la cire, en forme $\frac{9}{100}$.

M. Henry, chef de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, déclare dans une lettre à M. Planche, qu'après avoir essayé les divers procédés indiqués pour la confection de cette huile, il n'en a pas trouvé de préférable à l'expression : voici comment il l'emploie.

On met des jaunes d'œufs frais dans une bassine d'argent ; on les dessèche à la chaleur du bain marie jusqu'à ce que l'huile en sorte par la pression des doigts : on les enferme alors dans un sac de coutil, et on exprime fortement entre deux plaques d'étain chauffées à l'eau bouillante. On met l'huile sur un filtre dans un bain marie d'alambic, ou dans un entonnoir chauffé par la vapeur ; elle passe de suite sans résidu.

Un kilogramme de jaunes d'œufs donne 125 grammes d'huile.

INSTITUT DE FRANCE.

Séance du 16 octobre 1815.

PHYSIQUE.

Extrait d'une Notice sur DES AGATES, *présentant, par une disposition artificielle, l'aspect de corps organisés ;* lue par M. Gillet de Laumont, correspondant.

M. De Montegre me montra, pendant la dernière séance de la classe (le 9 octobre 1815), une Agate, ramassée dans le lit de la Trébia, en Italie, que je présente à la classe, et qui semble renfermer des corps organisés ; je donnai aussitôt mon avis par écrit à M. De Montegre, et nous attendîmes la fin de la séance pour faire voir cette Agate à plusieurs membres de l'institut.

Quelques membres, au premier coup d'œil, crurent y voir les marques d'un bois de palmier, quelques autres les traces d'un corps marin : effectivement, elle présente, dans son milieu, des corps arrondis, coniques, pénétrant dans la pierre, dont les sommets sont à la surface, et dont les bases réunies forment une apparence de réseau à mailles hexaèdres ; dans d'autres parties de la pierre, on ne voit que des petits cônes isolés, à bases circulaires.

Depuis long-temps, ayant observé les cassures que des coups de marteau produisaient dans les pierres dures et homogènes, j'avais reconnu qu'il se formait sous les coups, des cônes, dont le sommet était au point de contact, et dont la base s'enfonçait plus ou moins régulièrement dans la pierre ; d'après cette observation, j'en ai fait plusieurs fois de pareils *aux deux de grès lustré*, que je présente à la classe ; pour y parvenir, j'ai souvent pris des tablettes de ce grès à grain fin, susceptible du poli ; je les pose à plat sur la terre, je frappe dessus un grand coup de marteau, le plus perpendiculairement possible, et j'obtiens souvent des cônes parfaits.

D'après cette observation, j'ai cru pouvoir avancer, lors de la dernière séance, que les apparences de corps organisés dans l'Agate d'Italie, dont il est question, avaient été formées de même par de petits coups ménagés et frappés les uns à côté des autres.

Rentré chez moi, je l'ai essayé, et je présente *deux Agates garnies de cônes*, que j'ai fait ainsi dans la pierre.

L'agate d'Italie paraît avoir été polie après coup, ce qui a enlevé les sommets de plusieurs cônes du milieu de la pierre, et leur a donné un aspect étranger : dans cette agate, et dans les miennes, on remarque de petits cercles très-visibles (à la loupe) aux endroits où les coups ont été donnés ; en mouillant les unes et les autres, les cônes disparaissent en partie, à raison du liquide qui pénètre dans les fissures, mais bientôt en séchant tous les cônes reparaissent.

M. le marquis de Drée a, dans sa belle collection, une agate, montée en bague, qu'il m'a fait voir dernièrement, laquelle porte des cônes qui me paraissent avoir la même origine.

Cette observation étant du genre de celles qui, quoique fugitives, ont le mérite du moment, j'ai cru pouvoir en entretenir un instant la classe, afin de prévenir les amateurs, que des marchands étrangers savent produire, sur certaines agates, des effets fort agréables, par une disposition artificielle, qu'ils peuvent donner comme naturelle, ayant opéré avec assez d'adresse pour en imposer.

COMPOSITION DES ACIDES VÉGÉTAUX.

M. Berzélius vient de publier le résultat de ses nouvelles expériences, entreprises dans la vue de déterminer la composition des acides végétaux. (*Schweigger, Journal für chemie und physik*, *x.* 2, *p.* 246.)

Voici la table des nombres qu'il a obtenus :

Acide oxalique.	Oxigène,	66,211,	ou en volume 6
	Carbone,	33,021,	4
	Hydrogène,	0,728,	1
Acide tartarique.	Oxigène,	59,882,	5
	Carbone,	36,167,	4
	Hydrogène,	3,751,	5
Acide saclactique.	Oxigène,	60,818,	8
	Carbone,	34,164,	6
	Hydrogène,	5,018,	10
Acide acétique.	Oxigène,	46,734,	3
	Carbone,	46,871,	4
	Hydrogène,	6,195,	6
Acide succinique.	Oxigène,	48,080,	3
	Carbone,	47,400,	4
	Hydrogène,	4,520,	4
Acide citrique.	Oxigène,	55,072,	3
	Carbone,	41,290,	3
	Hydrogène,	3,634,	3
Acide benzoïque.	Oxigène,	20,000,	3
	Carbone,	74,740,	15
	Hydrogène,	5,260,	12

Deuxième Notice sur le Rhinocéros vivant et apprivoisé.

Nous avons donné dans le numéro du 21 avril dernier, des détails sur le rhinocéros qui venait d'arriver à Paris, et qu'on voit toujours rue de Rivoli. Tout démontre aujourd'hui que cet animal est tout jeune, ainsi que son propriétaire l'a déclaré : il vient de perdre deux petites dents molaires de la première dentition ; et ses incisives, dont les supérieures paraissaient à peine dans le temps de notre premier examen, sont aujourd'hui très-saillantes. Le corps de l'animal a grossi et grandi d'une manière très-remarquable. Le tubercule qui remplace sa corne s'est pareillement développé. A en juger par l'âge auquel ses dents se renouvellent, on doit croire que la durée ordinaire de sa vie est d'environ soixante ou soixante-dix ans.

Elémens de Physiologie végétale et de Botanique ; *par C. F. Brisseau-Mirbel de l'Institut*, 1[re] *et* 2[me] *parties*. 2 vol. in-8°. avec 72 planches. — Chez Magimel, libraire, rue Thionville, n°. 9. Prix, 25 fr.

M. Mirbel est un de nos professeurs qui ont acquis dans les sciences les noms les plus recommandables : l'ouvrage important qu'il publie aujourd'hui offre l'exposition détaillée des principes qu'il développe depuis plusieurs années dans ses leçons ; cet ouvrage nous paraît non-seulement digne de la réputation de son auteur, mais encore, très-propre à l'étendre : nous allons nous efforcer d'en faire connaître le plan, et de donner une idée de la manière dont le sujet est traité.

En général, les personnes instruites elles-mêmes qui ne se sont pas occupées spécialement de botanique, se font des idées assez peu justes de cette science. La plupart n'y voient qu'une nomenclature aride, dont les détails sont effrayans ; et on ne songe point que cette nomenclature, nécessaire pour arriver à la connaissance des objets, n'est en

quelque sorte qu'une introduction à la science, un moyen d'en rassembler et d'en embrasser à la fois les nombreux matériaux. Toutefois la difficulté de trouver des caractères distinctifs au milieu d'objets si multipliés, a poussé les naturalistes à des recherches dont les résultats ont donné à leurs travaux un intérêt qui les dédommage de toutes leurs peines. La botanique pour eux est l'étude de toutes les particularités que présente cette immense classe d'êtres, dont les limites extrêmes, d'une part se perdent dans celles des substances inorganiques; de l'autre, se confondent avec celles des animaux proprement dits.

Il semble au premier coup d'œil que rien ne soit plus facile que de distinguer une substance brute ou inorganique d'un végétal, et celui-ci d'un animal, doué de la faculté de sentir; mais cette distinction, aisée à faire pour des espèces très-caractérisées, devient impossible pour quelques autres; et les exemples en sont maintenant si connus, qu'il est inutile d'en rapporter ici.—L'illustre Linné, par une de ces grandes vues qui appartiennent au génie, a voulu caractériser dans une phrase précise et énergique les trois classes d'êtres que l'on désignait par le nom des trois règnes de la nature. *Lapides crescunt; vegetabilia crescunt et vivunt; animalia crescunt, vivunt et sentiunt.* Mais cette phrase, admirable par l'expression et par la profondeur, n'est point suffisamment exacte. Les minéraux ne croissant pas à la manière des végétaux, il aurait fallu pour eux se servir du mot *augent ou augescunt*, ce qui aurait détruit l'harmonie de l'expression : de plus, il est totalement impossible de déterminer le point où les êtres vivans doués de facultés communes, et revêtus cependant d'une organisation toute différente, acquièrent ou perdent le sentiment. Il a donc fallu abandonner ce langage imposant et ces formes systématiques; et tout en rendant justice à l'élévation des vues de leurs célèbres devanciers, nos naturalistes sont revenus à la méthode froide de l'observation et à l'énonciation réservée des seuls faits dont ils peuvent acquérir la démonstration. On ne saurait croire d'ailleurs à quel point ces faits, plus ou moins importans, se sont aujourd'hui multipliés; et M. Mirbel, dont les travaux en ont fait connaître un très-grand nombre, les a tous exposés avec clarté et méthode, dans le bel ouvrage que nous annonçons.

Dans la première partie sont exposés les *principes de l'anatomie et de la physiologie végétale.* Elle est subdivisée en dix sections :

La première est consacrée à l'exposition de ce qui est commun à tous les végétaux; c'est ce que l'on nomme les généralités.

Dans la deuxième section, l'auteur fait connaître ce que l'on a découvert de la structure du tissu organique des plantes.

La troisième contient l'histoire de la germination et du développement des plantes. Ce sujet, qui abonde en détails curieux et peu connus, est traité d'une manière très-satisfaisante.

L'examen des organes qui servent à l'entretien des végétaux, forme l'objet de la quatrième section.

L'auteur fait connaître dans la cinquième, la composition chimique du végétal et sa nutrition.

Dans la sixième, les organes générateurs et leurs fonctions.

Dans la septième, la fructification et la dissémination, ou la manière dont les graines sont naturellement répandues.

Dans la huitième, les maladies et la mort des végétaux.

Il traite dans la neuvième, des végétaux *cryptogames et agames*; c'est-dire, de ceux dont les organes générateurs sont cachés, ou qui sont dépourvus de ces organes.

Enfin, la dixième section, sous le nom de coup d'œil général sur la végétation, contient un exposé succinct des phénomènes les plus importans, qui résultent de la présence des végétaux sur la surface du globe.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Mirbel comprend quatre sections : 1°. la théorie fonda-

mentale de la science ; 2°. son histoire philosophique, exposée de manière à faire comprendre les causes qui en ont accéléré ou retardé les progrès ; 3°. la terminologie ou les principes suivant lesquels doivent être composés les mots qui servent aux descriptions ; 4°. enfin l'exposition des trois méthodes artificielles inventées, pour la classification des végétaux, par Tournefort, Linné et Jussieu.

Tel est le plan général de ce nouveau livre de botanique; mais, pour en faire sentir tout le mérite, il faudrait en examiner en détail chaque partie. Nous indiquerons spécialement comme les plus remarquables, soit par l'importance du sujet, soit par les grands développemens que l'auteur y a donnés, soit par les faits nouveaux dont il les a enrichis, les articles où il traite des organes conservateurs et de leurs fonctions. Ce que dit l'auteur sur les racines, leur structure, leurs différences, leurs mouvemens, leurs usages; les conséquences pratiques qu'il en déduit pour l'agriculture, forment de ce chapitre un des plus importans : celui de la fructification ne l'est pas moins, par les détails curieux relatifs à la fécondation et aux phénomènes très-variés que présente le développement des fruits. Un chapitre encore bien riche en faits intéressans, est celui qui traite des plantes cryptogames et agames; c'est ici surtout qu'il a fallu abandonner les systèmes absolus pour s'en tenir à l'exposition des faits observés. M. Mirbel, dans les discussions qu'il élève à ce sujet, fait preuve d'un esprit très-philosophique et dégagé de toute espèce d'assujétissement. Des connaissances fort étendues lui fournissent des analogies très-nombreuses, au moyen desquelles il rend plus sensibles aux lecteurs les vérités qu'il veut leur faire comprendre. Enfin nous signalerons surtout la dixième section, où sont développées les lois qui président à la répartition des diverses races de végétaux sur la terre, les résultats de l'influence du climat, de la hauteur, de l'exposition du sol sur les végétaux, et réciproquement des modifications que la végétation apporte dans les résultats généraux de ces grandes conditions que présente la nature.

Après avoir tracé, dans la seconde partie, le tableau historique de la science qu'il cultive avec tant de fruit, M. de Mirbel ajoute : « En suivant les progrès de l'esprit humain dans l'étude de la botanique, on voit qu'il s'est avancé, comme dans les autres sciences, à la faveur des routes nouvelles frayées par quelques hommes célèbres, dont les noms suffisent pour rappeler les différentes *phases* heureuses ou malheureuses de cette belle partie de l'histoire naturelle. » Les dates de ces *phases* sont en conséquence indiquées d'une manière ingénieuse à la fois et touchante par les noms de ces hommes célèbres, depuis Théophraste jusqu'à Bernard de Jussieu.

Soixante-douze planches très-bien gravées présentent aux yeux tous les objets dont M. Mirbel donne la description. De grandes et nombreuses tables rendent encore l'usage de son livre plus facile; et enfin deux mémoires supplémentaires, l'un de M. Chevreul sur la composition chimique des végétaux, l'autre de M. Mérimée sur les lois générales de la coloration, appliquées à la formation d'une échelle chromatique à l'usage des naturalistes, prouvent combien M. Mirbel a mis de soin à rendre son ouvrage digne des suffrages des amis éclairés des sciences, et, nous devons le répéter, digne de sa propre réputation.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXIII.) (21 Novembre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cœlius Aurelianus.

Est meliùs simplicibus atque consuetis mederi rebus.
(Tardar. Pass. lib. 11. c. 13.)

Les méthodistes, en réduisant à deux modifications opposées (*strictum et laxum*) tous les divers états des maladies, simplifiaient et rendaient très-positives les indications sur lesquelles ils devaient agir. Ils avaient pour maxime que *l'on doit s'attacher à guérir par les moyens les plus simples, par ceux dont on fait usage durant la santé, comme sont l'air que l'on respire, la nourriture que l'on prend.* En conséquence, quand ils pensaient que les malades avaient besoin d'*un air relâchant*, ils les plaçaient dans des chambres resserrées, mais chaudes et bien éclairées. Pour leur procurer, au contraire, un air *resserrant*, ils leur faisaient habiter des appartemens peu éclairés et et très-frais, exposés au nord et que le soleil ne visitait point ; ils choisissaient même quelquefois des grottes et des lieux souterrains. Ils couvraient aussi, pour le même sujet, les planchers de feuilles et de branches de *lentisques*, de *vignes*, de *grenadiers*, de *myrtes*, de *saules*, de *pins* ; ils les arrosaient d'*eau fraîche*, se servaient de *soufflets* ou d'*éventails*, et n'oubliaient rien de ce qui pouvait donner plus de fraîcheur à l'air ou le purifier.

Ces médecins ne négligeaient point non plus tout ce qui se rapporte à la manière dont les malades étaient couchés : ils marquaient de quelles sortes de *couvertures* on devait se servir; s'il fallait reposer sur un *matelas*, ou sur un *lit de plumes*; si le lit devait être grand ou petit; comment il devait être tourné par rapport aux fenêtres; quelle posture le malade devait y tenir; et bien d'autres choses qui dégénéraient, comme on voit, en minuties

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. au 10 novembre inclus.

Fièvres non caractérisées.	8
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	55
Fièvres muqueuses.	8
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	14
Fièvres ataxiques.	2
Phlegmasies internes ou externes, dont 17 des voies de la respiration.	48
Phthisies pulmonaires.	19
Paralysies récentes.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	166
Galeux.	18
Total général. . . .	341

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Des froids modérés, une humidité constante, voilà en abrégé le tableau de la température actuelle. Pendant quelques nuits de la dernière quinzaine, le thermomètre est descendu à 2 ou 3 degrés au-dessous de glace; mais d'épais brouillards ont promptement troublé la sérénité qui s'était établie pendant l'absence du soleil. Le combat de la chaleur et du froid se prolonge encore; ou, comme le disent les religions figurées, le combat du bon et du mauvais principe; d'*Oromase*, dieu du bonheur, de la fécondation et de la vie, contre *Arimanes*, dieu du mal, des ténèbres et de la

mort. L'empire du génie de la destruction s'étend, envahit la nature entière, mais heureusement ne peut se consolider; et bientôt l'astre vivifiant du jour, armé de tous ses rayons, viendra rendre au monde attristé sa splendeur et son mouvement.

Que ce spectacle des périodes du monde physique nous serve de leçon, et nous apprenne à supporter avec courage des maux qui doivent être passagers!

O passi graviora! dabit Deus his quoque finem:
Durate; et rebus vosmet servate secundis.

Nous voilà peut-être un peu loin des rhumes et des rhumatismes; mais qui pourrait improuver l'explosion d'un sentiment dont tous les cœurs généreux sont pleins, et nous contester un droit que nous payons si cher?

On a observé, depuis peu, une grande quantité de dérangemens d'estomac et de tout le système digestif; mais ils n'ont plus le danger dont ils étaient accompagnés à la suite des grandes chaleurs : les dyssenteries, les choléra-morbus, les inflammations du bas-ventre ont cessé; des diarrhées glaireuses, des coliques peu intenses, des fièvres muqueuses sont les suites les plus ordinaires de ces dérangemens. Lorsque l'irritation n'est point vive, un purgatif administré dès le début suffit pour enlever le principe du mal. Dans le cas contraire, on doit avoir recours aux boissons délayantes, comme le bouillon d'herbes, la décoction de chicorée, et la diète sévère. L'usage un peu prolongé des amers est généralement utile à la suite de ces indispositions, et peut prévenir des fièvres quartes ou muqueuses, qui dureraient autant que l'hiver.

☽ Dernier quartier, le 23 novembre.
⊙ Nouvelle lune, le 30.

Depuis le 10 novembre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 2 l. $\frac{9}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 10 d. $\frac{7}{10}$. au dessus.

— Le *minimum* de 2 d. au dessous.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 99 d. — Le *minimum* de 88 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, *le 4 novembre* 1815.

Discours de M. le professeur Hallé. — *Réflexions sur l'établissement d'une Société royale de médecine et de chirurgie.*

Je réunis ici ces deux écrits parce qu'ils ont un même but, et que si le discours du savant professeur est remarquable par une raison forte et par une éloquence touchante, on trouve dans les *Réflexions* le même caractère de sagesse et de profondeur.

Des sujets d'une haute importance s'offraient aux méditations de l'orateur; ferme sans être impassible, au milieu des maux de la patrie, il s'est occupé des moyens de sauver du naufrage une des plus belles parties de notre gloire nationale, que des mains ignobles veulent aussi nous arracher. «N'arrêtons point, a-t-il dit, nos regards sur un spectacle trop douloureux pour des Français : mais rassurés sur nos futures destinées par le noble caractère, l'esprit juste et droit, l'âme vraiment française, d'un roi dont nous avons été séparés trop long-temps; ayant appris, par une expérience de vingt années, combien les élémens dont se compose notre institution médicale sont nécessaires à sa perfection, combien leur réunion lui donne de force et d'utilité, combien il serait malheureux qu'on se permît de la diviser et d'en briser les liens, je me propose de vous parler de l'*importance de la réunion de toutes les parties de notre art, ainsi que de la culture des sciences et des lettres pour la perfection de la médecine.*»

L'orateur a fait voir que la chirurgie n'a repris son éclat et le rang qu'elle mérite, que depuis le temps où des hommes d'un mérite distingué ont embrassé dans leurs recherches, la totalité de notre art, quoiqu'ils ne pussent cependant en exercer qu'une seule branche. L'homme en effet est tout entier sous nos yeux, et nous ne pouvons, en aucun cas, isoler ou diviser l'objet de nos études. L'observation des phénomènes que l'œil peut saisir nous instruit sur la marche de ceux qui se dérobent à nos regards, comme les résultats apparens des lois géné-

rales de la vie nous permettent d'apprécier l'influence de ces lois sur des dérangemens locaux et qui semblent isolés. « Au milieu d'une maladie interne, dans laquelle l'art a provoqué à la surface du corps une irritation conservatrice des organes intérieurs, le médecin observe et voit dans la couleur des plaies, dans les matières qu'elles fournissent, l'indice d'un désordre profond qui lui présage dans le cours de la maladie un orage redoutable; il réunit et les moyens extérieurs et les moyens internes qui peuvent prévenir cet orage, et rendre ou la force, ou le calme aux organes, à la nature ses directions, à la maladie la régularité de sa marche; a-t-il été chirurgien ou médecin? il a été tout. Et s'il n'eût point été tout, ses efforts insuffisans et incomplets n'eussent point écarté le danger qui menaçait celui qui se confiait en ses lumières.

» Où donc auront-ils obtenu l'un et l'autre le complément de l'art si on leur en fait considérer les différentes parties comme le domaine exclusif de deux écoles séparées, et s'ils n'ont pas puisé aux mêmes sources l'ensemble des connaissances dont l'accord et l'union leur auront été si nécessaires? »

Le professeur a montré ensuite la différence des résultats obtenus dans les deux méthodes d'enseignement; il était facile d'en citer de nombreux, d'éclatans témoignages, et les preuves d'admiration arrachées par tant d'écrits sortis de nos écoles à toutes les nations rivales de la nôtre, ne peuvent laisser sur ce point aucun doute dans les esprits de bonne foi.

Un perfectionnement à désirer, dit-on, serait la réunion, sous une organisation commune, des élémens dont se composaient autrefois l'académie royale de chirurgie et la société royale de médecine. Mais pour développer ce plan d'une institution déjà tout existante, soit dans la société de l'école, soit même dans la moindre des réunions de nos jeunes médecins, je vais m'attacher au second des écrits dont j'ai donné le titre, puisqu'il est spécialement destiné à en exposer les avantages, et qu'il sert de réponse aux renseignemens demandés à ce sujet par un ministre.

« L'art de guérir est un : traiter toutes les maladies par des moyens divers, voilà ses fonctions : les guérir, voilà son but. Dans la Grèce, à Rome, chez les Arabes, les hommes de génie qui ont été nos maîtres étaient médecins et pratiquaient toutes les parties de l'art.

» Des débris de la faculté et de la société royale de médecine, de ceux du collége et de l'académie royale de chirurgie, se forme à Paris une école de santé devenue école de médecine, et enfin faculté de médecine. Elle se livre à l'enseignement de toutes les branches de l'art, fait subir les examens aux candidats, et confère les titres de *docteur en médecine* ou de *docteur en chirurgie*.

» Une société formée dans le sein de la faculté s'occupe des moyens de perfectionner l'art, et fait fonction de conseil du gouvernement dans tous les cas où le ministère public a besoin des lumières de la médecine.

» Est-il plus avantageux à l'art de guérir, à l'humanité, de conserver ces établissemens dans leur état actuel, avec les modifications indiquées par l'expérience, que d'établir les anciennes institutions dans toute leur plénitude?

» Pour éclaircir et résoudre cette question, il faut distinguer dans l'art de guérir :

» L'enseignement de l'art;

» L'exercice ou pratique de l'art;

» Les travaux académiques relatifs aux progrès de l'art.

» *Enseignement de l'art.* — Jamais il ne fut si étendu, si complet, donné avec tant de soin qu'il l'est aujourd'hui. Il suffit, pour le prouver, d'énumérer les exercices et les établissemens de la faculté. Pour en montrer les avantages, il ne faut que nommer quelques-uns des excellens élèves qu'elle a formés, qui tous, *praticiens*, *écrivains*, *professeurs* concourent au service et à la gloire de l'état.

» *Exercice ou pratique de l'art.* — Si chaque homme doit être profondément instruit dans toutes les parties de l'art de guérir, il est rare qu'il en puisse exercer à la fois les deux branches prin-

cipales, chacune d'elles devant absorber toute l'existence de celui qui s'y livre. D'ailleurs, l'usage, l'habitude, le besoin ont fait distinguer dans le monde, les médecins, des chirurgiens proprement dits.

» *Travaux académiques relatifs aux progrès de l'art.*—La médecine et la chirurgie n'étant que les deux branches d'un même tronc, l'*art de guérir*, elles ont une liaison intime; elles se prêtent un mutuel appui; elles ne peuvent marcher l'une sans l'autre : les isoler, c'est leur porter un coup funeste, et l'on ne peut les séparer dans les travaux académiques non plus que dans l'enseignement. Il ne faut donc qu'une seule Société royale de médecine et de chirurgie.

» 1°. *Pour le bien de l'art de guérir :* Toute scission tendrait à l'affaiblir, à le contrarier dans sa marche; la rivalité lui serait aussi préjudiciable que l'émulation lui serait favorable. La société doit être formée de deux *classes* ou *sections*, l'une de *médecine*, l'autre de *chirurgie:* Dans leur réunion, le médecin sera continuellement au courant des progrès de la chirurgie, des procédés nouveaux, etc. Le chirurgien de même sera au courant des progrès de la médecine, des découvertes, des expériences nouvelles, etc.

» 2°. *Pour le gouvernement* : Les ministres, les autorités constituées, les tribunaux obtiendront bien plus sûrement d'une telle réunion l'éclaircissement des difficultés sur lesquelles ils voudront la consulter ; ou des secours bien plus efficaces dans les dangers publics ».

D'après toutes les considérations dont je viens d'exposer les plus puissantes, l'auteur de ces réflexions conclut ainsi :

« L'art de guérir, quoique partagé dans la pratique en médecine et en chirurgie, est un et indivisible. Toute scission serait un malheur pour l'art et pour l'humanité.

» L'enseignement est le même pour les médecins et pour les chirurgiens ; on ne peut se flatter de l'instituer mieux, ni même peut-être aussi-bien qu'il l'est maintenant à la faculté de Paris.

« La société que le gouvernement se propose de subtituer à la société actuelle de la faculté de médecine, quoique composée de deux classes ou sections, doit porter le titre de Société royale de chirurgie et de médecine. »

Luxation tibio-astragalienne directe, guérie sur un enfant de trois jours; par Pensens, *médecin en chef de l'hôpital militaire de Briançon, médecin des épidémies, des indigens, des eaux thermales du Monnetier.*

Magdeleine Muriel, née au village d'Arvieux-en-Quinras, près de Briançon, le 17 septembre 1814, me fut apportée le 20 suivant par son père.

1°. Le pied avait la grosseur et la forme naturelle; 2°. il était contourné de manière que sa surface plantaire répondait à la jambe gauche, et que son bord péronien reposait sur le sol; 3°. l'enfant n'éprouvait presque point de douleur.

Pour remédier à cette difformité, dite de naissance, et reconnue incurable par la faculté de cette ville (1), j'employai les moyens suivans : 1°. je ramenai légèrement le pied et fis un bandage roulé, avec une bande très-fine, depuis le bout des orteils jusqu'au genou; 2°. je plaçai une semelle en carton, garnie en toile usée, sous la plante du pied; 3°. je posai deux compresses longuettes et deux attelles (2) en dedans et en dehors de la jambe, depuis le genou jusqu'à un pouce plus bas que le pied; 4°. j'en mis une troisième également faite, sur le bord tibial du pied, depuis le talon jusqu'à huit lignes au-delà du gros orteil, à laquelle était attaché un ruban de fil de demi-aune.

Ceci placé, et reposant sur un bandage à dix-huit chefs, je fis, 1°. maintenir le tout au genou et au pied, déjà dressé des quatre cinquièmes, sans presque de douleur; j'en croisai les chefs au bout du pied et continuai jusqu'au genou, en les cou-

---

(1) Elle se compose de six médico-chirurgiens, dont trois femmes, et de six médico-apothicaires, tous sans titre, et également ...... en médecine et en accouchemens surtout.

(2) Je fis chaque attelle avec deux baleines minces, unies par une toile et séparées au milieu par un point.

sant à chaque attelle latérale ; 2°. je marquai des lignes en travers, avec de l'encre, sur la partie flottante du ruban de fil ; 3°. je passai le ruban sous le bout de la troisième attelle, et le fixai au tiers inférieur de la deuxième ou externe, afin de ramener graduellement tous les trois jours d'une marque, le pied dans l'abduction. Je dus confier ce soin au père, qui s'en acquitta très-bien.

Cette difformité était-elle naturelle ou accidentelle? Je la crois accidentelle, par la raison, 1°. que le pied avait ses dimensions et formes égales à celles du gauche ; 2°. que l'enfant avait été tiraillé pendant l'enfantement par une prétendue sage-femme ; 3°. enfin que le pied aurait été plus ou moins déformé par l'absence, en partie ou en totalité, de quelques parties molles ou dures du pied, et que mes soins auraient été moins fructueux. Quoi qu'il en soit, les fonctions de ce membre sont les mêmes que celles du gauche, et la petite Muriel marche bien droite.

Comme je ne me rappelle point d'avoir lu dans les divers auteurs, entendu citer par mes professeurs ou autres un tel succès, je me fais un devoir d'en donner connaissance, afin qu'on n'en désespère point à l'occasion, et qu'on tente des moyens plus ingénieux.

INSTITUT DE FRANCE.

Extrait d'un rapport fait à la première classe par M. Cuvier, *secrétaire perpétuel, sur un Mémoire de M.* Dutrochet, *médecin à Château-Renaud, intitulé :* Recherches sur les enveloppes du foetus.

Les événemens publics et la nécessité de répéter des expériences fort longues et fort délicates, ont empêché M. Cuvier de communiquer plus tôt ce rapport à la classe ; mais ce retard n'a point été perdu, puisqu'il a procuré à ce savant l'occasion de traiter ces matières avec plus de détail, et même d'entreprendre une série d'expériences particulières qui feront suite à ce rapport.

M. Dutrochet se propose de montrer entre les enveloppes des fœtus de vivipares et d'ovipares une analogie plus complète que celle qu'on leur connaissait. Pour cet effet, il commence par une nouvelle description de l'œuf des oiseaux et des métamorphoses qu'y produit l'incubation.

On sait que la coquille de l'œuf est doublée intérieurement d'une membrane opaque, composée de deux tuniques, dont l'interne se détache de l'externe, vers le gros bout de l'œuf, par l'évaporation d'une partie du blanc, et laisse ainsi à cette extrémité un vide rempli d'air.

En dedans de cette première enveloppe est renfermé le blanc de l'œuf ou l'*albumen*, divisé lui-même en trois couches diversifiées par le degré de leur fluidité. Au milieu du blanc est le jaune, ou *vitellus*, suspendu par ses deux poles au moyen de deux cordons nommés *chalazes*, qui semblent des prolongemens irrégulièrement renflés de sa membrane extérieure.

M. Dutrochet, après avoir rappelé ces faits connus, fait remarquer que cette membrane extérieure du jaune est double, ou, comme il s'exprime, que le jaune, outre ses membranes propres, est revêtu de deux épidermes qui s'étendent aussi sur le poulet, mais que celui-ci perce ou déchire successivement lorsque l'agrandissement de ses parties l'y oblige.

En effet c'est sous ces deux épidermes et à la surface du jaune que se montrent les premiers linéamens du poulet, ainsi que de ce beau cercle vasculaire par lequel le poulet se lie au jaune, et que les anciens auteurs ont appelé la *figure veineuse*. Dès les premiers jours de l'incubation la chalaze du gros bout se détache ; la partie du jaune sur laquelle est couché le petit embryon se rapproche de la membrane de la coque, et se dirige vers l'espace rempli d'air situé au gros bout de l'œuf ; la portion de blanc qui recouvrait cet endroit du jaune est écartée par degrés ; à mesure que l'aire vasculeuse s'étend sur le jaune, le blanc recule ; il est presque entièrement absorbé par le jaune qui augmente de volume et de fluidité ; le peu qui en reste est repoussé petit à petit, avec ses membranes et les épidermes du jaune, vers la chalaze du petit bout.

Pendant ce temps, le poulet enveloppé dans son

amnios grandit ; la surface du jaune se creuse en un berceau proportionné à sa taille, dans lequel il reste couché ; les vaisseaux qui le lient au jaune grossissent et s'étendent ; mais le point le plus curieux de son histoire et celui à l'éclaircissement duquel M. Dutrochet s'est le plus attaché, c'est le développement d'une vessie qui sort fort petite de l'abdomen vers la fin du quatrième jour de l'incubation, et qui, après avoir déchiré les épidermes du jaune, grandit avec une étonnante rapidité en se glissant entre le poulet et le jaune d'une part, et la membrane et la coque de l'autre; elle réunit enfin ses bords vers le petit bout comme une bourse dont on fermerait les cordons, et enveloppe alors la totalité de l'œuf d'une double membrane qui n'y était point du tout visible au moment de la ponte.

La veine et les artères ombilicales se distribuent dans leur entier à cette vessie, et y forment un des plus beaux réseaux vasculaires que l'anatomie ait à faire voir. Le cercle vasculaire du jaune, non moins beau dans son genre, est entièrement composé au contraire de vaisseaux analogues à ceux qu'on a nommés dans l'homme et dans les quadrupèdes *omphalo-mésentériques,* c'est-à-dire, qu'ils viennent des artères et des veines du mésentère. La vessie dont il s'agit tient au cloaque du poulet par un canal analogue à l'ouraque ; tandis que le jaune tient, comme on sait, au canal intestinal par un pédicule : ainsi il n'est pas douteux que cette vessie ne soit analogue à l'*allantoïde* des mammifères; et le jaune à ce que l'on a nommé dans certains animaux de cette classe *vésicule ombilicale*.

« M. Dutrochet, continue M. Cuvier, a démontré ces analogies par une suite d'observations très-attentives et qui ne laissent aucun doute sur leur résultat : le mérite est évident sous le rapport de l'exactitude et de la vérité. Pour les apprécier sous le rapport de la nouveauté, nous croyons devoir reprendre l'histoire des opinions émises par les naturalistes sur cet objet. »

L'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de suivre le savant rapporteur dans l'exposé qu'il donne des connaissances des naturalistes, depuis Aristote jusqu'aux plus modernes, qui étaient enfin arrivés à connaître la vérité sur tous les faits dont il s'agit. Il ajoute : « M. Dutrochet, qui a trouvé la vérité aussi bien qu'eux, et qui l'a mieux exprimée, y était arrivé sans leur secours ; car on voit aisément que ses observations lui appartiennent en entier, et qu'il n'avait pas lu les ouvrages qui en contiennent de semblables. Les figures au simple trait par lesquelles M. Dutrochet a représenté chaque degré principal du développement de l'œuf, fixent bien mieux les idées à ce sujet que les paroles ne pourraient faire. C'est ainsi qu'il nous conduit par tous les périodes de l'incubation, qu'il fait voir que dans les premiers jours c'est par l'aréole vasculaire du jaune et par les vaisseaux omphalo-mésentériques que le poulet respire ; que lorsqu'à cette époque on enlève l'épiderme du jaune, on entraîne les chalazes, ce qui marque qu'elles sont continues à cet épiderme ; que l'absorption du blanc par le vitellus gonfle ce dernier et lui fait rompre son premier épiderme dès le troisième jour ; que le quatrième, l'allantoïde sort de l'abdomen sans entraîner aucune enveloppe ; qu'elle perce le deuxième épiderme du jaune le septième jour. Il montre comment cette allantoïde, ayant eu d'abord tous ses vaisseaux à la surface, mais croissant plus vite qu'eux, leurs troncs ont l'air de traverser son intérieur, où ils sont d'abord seulement retenus par ses duplicatures. Le huitième jour elle occupe la moitié de la surface de l'œuf, et alors les vaisseaux du jaune qu'elle recouvre et dont elle prend sur son compte les fonctions respiratoires, ralentissent beaucoup leur accroissement. Le dixième jour, l'allantoïde, après avoir tout enveloppé, arrive au petit bout de l'œuf; ses bords s'y soudent pour toujours, et elle revêt entièrement le poulet, son jaune et le reste du blanc, des chalazes et des épidermes, d'un double sac membraneux.

Le sac extérieur est ce que l'on a nommé *chorion*, ou membrane ombilicale ; c'est l'interne, que Haller appelle particulièrement *membrane moyenne*.

Pendant ce temps le jaune a absorbé la plus grande partie de l'albumen ; il s'est débarrassé de ses deux épidermes qui sont plissés et rejetés vers la chalaze du petit bout. Il est cependant recouvert, outre sa membrane propre qui se continue à celle des intestins et au péritoine intestinal, d'une tunique qui est un prolongement du péritoine costal, et sur laquelle la membrane moyenne, c'est-à-dire le feuillet interne de l'allantoïde, se colle bientôt d'une manière intime aussi-bien que sur l'amnios.

L'auteur paraît avoir découvert cette tunique du jaune, formée par le péritoine extérieur, et qu'il a nommée *sac herniaire*. A l'extrémité du vitellus opposée au pédicule, cette tunique lui a semblé se replier pour se continuer avec celle que fournit le péritoine intestinal, en sorte qu'il y a dans cet endroit une solution de continuité qu'il est quelquefois possible d'apercevoir.

Ce sac, adhérant à la membrane moyenne par l'allantoïde, ne rentre pas dans l'abdomen comme le vitellus, à l'époque où le poulet sort de l'œuf ; il reste au-dehors, aussi-bien que le feuillet externe de cette même allantoïde, ou le prétendu chorion.

C'est à cette époque que l'on voit le mieux que le pédicule du vitellus est creux, et qu'il verse le liquide jaune dans l'intestin, fait récemment mis en doute par des observateurs respectables, mais que M. Cuvier a constaté d'après les indications de M. Dutrochet. C'est alors aussi que l'on voit le mieux la vessie urinaire ou cet appendice du cloaque auquel aboutissent l'ouraque et les uretères : elle s'unit au rectum par un col assez étroit, mais qui s'élargit bientôt et se confond enfin dans la large cavité du cloaque.

(*La suite au numéro prochain.*)

Notice sur le psile *de Bosc.*

M. Latreille a fait, dans la dernière séance, un rapport à l'occasion d'une note de M. Leclerc de Laval, sur un insecte de la classe des hyménoptères, nommé par M. Jurine *psile de Bosc.*

Cet insecte est très-remarquable en ce que la base supérieure de son abdomen offre une corne cylindrique, recourbée au-dessus du corcelet, et se terminant en augmentant un peu de volume, et en s'arrondissant à la hauteur de la tête. On ignorait la destination de cet organe singulier ; l'analogie même ne pouvait mettre sur la voie, cet insecte étant le seul sur lequel on l'ait encore observé. M. Leclerc a découvert que cette corne était la gaîne de la tarière avec laquelle l'animal dépose ses œufs. Indépendamment des muscles qui servent à ses mouvemens, cet organe renferme un vaisseau qui l'accompagne dans sa longueur et fait, selon toute apparence, partie des organes de la reproduction.

Dans les autres hyménoptères connus, l'oviducte de la femelle prend naissance à la partie inférieure de l'abdomen, soit vers sa base, soit vers son extrémité postérieure, et lorsqu'il est sous la forme d'une tarière capillaire, longue et sans saillie au-dehors, dans l'inaction il est roulé en spirale ou circulairement autour des muscles puissans qui le font mouvoir. Le *psile* de Bosc fait exception à cette loi générale. Sa tarière part de l'extrémité supérieure ou du sommet de la corne dont nous venons de parler, par conséquent au-dessus du dos de l'animal, et à une grande distance de son ventre. Après avoir suivi la courbure de son fourreau, elle atteint le premier segment de l'abdomen ; elle se dirige horizontalement et en ligne droite dans toute la longueur de cette partie du corps, pour aboutir à l'anus comme à l'ordinaire ; elle représente ainsi une espèce de 2 dont la queue serait allongée.

M. Latreille déclare n'avoir point encore pu vérifier par lui-même les observations de M. Leclerc ; mais l'exactitude connue de ce naturaliste porte M. le rapportenr à lui donner toute confiance.

Dans le reste de son rapport, M. Latreille fait quelques reproches à M. Jurine d'avoir donné sans nécessité à un insecte déjà nommé (*diapria*), un nom presque semblable à celui sous lequel M. Geoffroi désignait un genre d'insectes très-dif-

férens (*psylle*), ce qui tend à augmenter la confusion des nomenclatures; il témoigne le désir que M. Leclerc, qui annonce une monographie du genre *psile*, n'adopte point de dénominations nouvelles sans une nécessité rigoureuse; il déclare que le fait qui est l'objet spécial du mémoire communiqué par ce naturaliste est neuf et curieux, et donne lieu de croire que l'auteur donnera au travail qu'il promet tout l'intérêt dont il est susceptible.

BIBLIOGRAPHIE.

Flore médicale, ou *Collection de toutes les plantes usitées en médecine, rangées par ordre alphabétique, décrites par* F.-P. Chaumeton, *docteur en médecine; peintes par madame* E. P... *et par* P.-J.-F. Turpin; *gravées par* Lambert *jeune; ouvrage entièrement neuf; à l'usage des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens, et de tous les amateurs de botanique*. Chaque livraison, composée de quatre planches gravées en couleur et retouchées au pinceau, est de 3 fr. 10 c. franc de port dans toute la France. Chez *Ch. Panckoucke*, rue et hôtel Serpente.

La négligence que l'on a mise à nous faire parvenir les livraisons qui ont déjà paru de cet intéressant ouvrage, nous a empêché d'en rappeler depuis long-temps le souvenir à nos lecteurs. Nous avons déjà dit comment la réunion du talent aimable et distingué de madame E.-P..... à celui de M. Turpin faisait des dessins coloriés de chaque plante de petits chefs-d'œuvre dont la collection pourrait tenir lieu d'un herbier médical. Nous devons ajouter que cette entreprise mérite de plus en plus des éloges à mesure qu'elle avance, soit pour l'exécution des figures, soit pour la rédaction du texte, qui tout entier est confié à M. le docteur Chaumeton. Ce savant médecin donne d'abord la synonymie du végétal dont il va parler, en grec, latin, italien, espagnol, français, anglais, allemand, hollandais; il fait connaître ensuite les pays où il croît. Après cela vient la description botanique; l'exposition des propriétés physiques, celle des propriétés médicinales; puis la désignation des espèces; et enfin la liste des ouvrages dont les plantes en question sont l'objet. Cette dernière partie, que personne peut-être dans le monde ne pourrait faire aussi bien que M. le docteur Chaumeton, donne à son travail un prix inestimable. Les plantes décrites de la sixième à la douzième livraison inclusivement sont l'anacardier, l'anagyre, l'ananas, l'ancolie, l'anémone, l'aneth, l'angélique, l'angusture, l'anis, l'anis étoilé, l'ansérine, l'arachide, l'arec, l'argentine, l'arguel, l'aristoloche, l'armoise, l'arnique, l'arrête-bœuf, l'artichaut, l'arum, l'assa fœtida, l'asaret, l'asclépiade, l'asperge, l'aspérule, l'astragale.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXV.) (11 Décembre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cœlius Aurelianus.

Impura corpora, quò magis nutriantur, eò magis lædi.
(HIPPOC. *Aphor.* 10. s. 11.)

UNE particularité de la pratique des méthodiques, non moins remarquable que tout ce que nous en avons rapporté jusqu'ici, est *l'abstinence de trois jours* à laquelle ils soumettaient d'abord tous leurs malades. Ils appelaient cet espace de temps *diatriton*, et en avaient emprunté le nom de *Diatritarii* que leur donnaient les autres médecins. Ils étaient fort attachés à ce principe, dont on ne connaît pas très-positivement les motifs. Ils donnaient ensuite à manger à leurs malades tous les deux jours. Non-seulement ils n'accordaient d'abord de la nourriture que le troisième jour, mais encore ils ne commençaient qu'à cette époque les principaux remèdes, comme ; par exemple, la saignée. Jusque-là ils se bornaient aux applications extérieures, telles que les cataplasmes, les laines trempées dans de l'huile chaude ou froide, suivant qu'ils voulaient relâcher ou resserrer. Ils continuaient encore ces remèdes accessoires durant les jours d'abstinence, et y donnaient beaucoup de confiance, dans la pensée que, bien qu'ils fussent appliqués au-dehors, l'effet en était transmis aux parties intérieures. Ils ne se départaient de ces règles de conduite que lorsque l'imminence du danger les contraignait à agir tout de suite avec force; ou bien encore, dans quelques cas qui leur semblaient exiger des exceptions. Ainsi Cœlius rapporte que Thémison voulait qu'on nourrît les frénétiques pendant les trois premiers jours. (*Acut.* l. 1. c. 16.)

Nous n'avons pu avoir pour ce No. le relevé ordinaire des admissions dans tous les hôpitaux de Paris ; nous le joindrons à celui qui doit faire partie du prochain No.

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTÈGRE); MENURET, *rapporteur.*

Travail de la Commission.

PENDANT la première moitié de cette quinzaine le temps a été assez serein et plus ou moins froid. Le thermomètre a été souvent au-dessous de zéro, et a même descendu à trois et à cinq degrés. La Seine commençait à charrier; le temps s'est ensuite radouci, il est devenu couvert, brumeux, humide ; des brouillards très-épais ont eu lieu pendant plus de vingt-quatre heures ; après quoi un froid vif, entremêlé de brume, s'est rétabli.

Les maladies ont été très-analogues à cette disposition de l'atmosphère : outre les rhumes, les catarrhes, les fluxions qui ont été et sont encore en très-grand nombre, il y a eu, surtout dans les commencemens, quelques affections inflammatoires dont la poitrine a été le siége. Dans beaucoup de fièvres continues, bilieuses, l'humeur a produit des complications graves, difficiles ; elle

donne lieu aussi à divers accidens, soit par son intensité, soit surtout par son siége sur des organes essentiels ; des symptômes nerveux se joignent aussi très-souvent aux maladies aiguës, en dérangent la marche, en retardent la coction. L'on est souvent obligé de déroger pour cet objet à une partie du traitement. Le camphre à doses très-légères et répétées a eu, dans ces cas, plus d'une utilité ; on a même été forcé quelquefois de précipiter l'usage du quinquina en sirop ou en infusion.

Il y a chez les enfans quelques restes de coqueluches que l'intempérie prolonge et rend très-opiniâtres ; on observe aussi quelques maladies éruptives, et parmi elles, on est fâché d'être dans le cas de le répéter, la petite-vérole ; il semble que, malgré les encouragemens du gouvernement et le zèle d'une société éclairée et active, la vaccine perd dans cette ville ; on y recourt moins, et on a plus de peine à s'en procurer.

Menuret, *D. M.*

☾ Premier quartier, le 8 décembre.

Depuis le 30 novembre jusqu'au 10 décembre, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 6 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 6 d. au dessus de o.

— Le *minimum* de 5 d. $\frac{4}{10}$ au dessous.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 60 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 50 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Description de la Retraite, *établissement formé près d'Yorck, pour la guérison des aliénés appartenant à la société des Quakers; par* Samuel Tuke.

(Deuxième article. Voyez le n°. XXVII.)

« Depuis l'ouverture de cet établissement, au mois de juin 1796 jusqu'à la fin de 1811, on y a reçu cent quarante-neuf malades, dont le tableau suivant indique l'âge et le sexe ainsi que l'ancienneté de la maladie, en désignant par la lettre A ceux dont elle durait depuis plus d'un an, et par la lettre R ceux dont elle était plus récente.

	MALES.		FEMMES.		Total.
	A.	R.	A.	R.	
De 15 à 20 ans.	2	1	1	4	8
De 20 à 25.	4	4	8	11	27
De 25 à 30.	4	4	3	6	17
De 30 à 35.	2	3	3	3	11
De 35 à 40.	5	2	4	7	18
De 40 à 45.	13	3	7	5	28
De 50 à 60.	12	3	10	2	27
De 60 à 70.	1	2	5	1	9
De 70 à 80.	2	0	2	0	4
	45	22	43	39	149

» De ces cent quarante-neuf malades, quatre-vingt-dix étaient maniaques avec plus ou moins de violence, cinquante-trois mélancoliques, et six en démence sans accès de fureur ou de tristesse. De ces six derniers on en renvoya deux, au bout de quelques mois de séjour, comme atteints d'imbécillité permanente. Le sort des cent quarante-sept autres est indiqué dans un second tableau que voici :

	MALES.		FEMMES.		TOTAL.	
	A.	R.	A.	R.	A.	R.
Maniaques guéris.	4	9	5	12	9	21
——— soulagés.	7	1	4	1	11	2
——— morts.	8	1	3	1	11	2
——— restans.	11	0	18	5	29	5
Mélancoliques guéris.	1	5	6	14	7	19
——— soulagés.	2	1	1	1	3	2
——— morts.	5	2	1	3	6	5
——— restans.	3	3	3	2	6	5
Insensés morts.	2	0	0	0	2	0
——— restans.	2	0	0	0	2	0
	45	22	41	39	86	61

Il résulte de ce tableau que le tiers des maniaques admis, et près de la moitié des mélancoliques ont été complètement guéris ; résultat d'autant plus remarquable que dans tous les établissemens de ce genre on regarde communément les mélancoliques comme ayant incomparablement moins de chances de guérison que les maniaques, et que les cas anciens tant de l'une que de l'autre maladie sont généralement regardés

comme incurables. Un troisième tableau indique la durée du séjour des malades dans la maison.

	Guéris.	Soulagés.	Morts.	Restans.
Quelques jours. . .	0	0	2	0
3 mois.	3	4	3	0
6 mois.	7	1	2	0
9 mois.	12	0	2	0
1 an.	5	2	2	0
2.	13	2	3	6
3.	3	1	2	1
4.	1	1	0	0
5.	5	1	2	6
7.	3	1	3	4
9.	2	1	3	8
11.	0	0	1	3
13.	1	1	1	7
14.	1	1	0	6
15.	0	0	0	8
	56	16	26	49

» On voit, par ce tableau, que près de la moitié des malades qui ont été guéris l'ont été dans moins d'un an, et les cinq septièmes dans moins de deux ans : quant à ceux qui n'ont pas eu ce bonheur, on peut croire que la majeure partie de ceux qui ont été retirés et dont l'état s'y était déjà considérablement amélioré en assez peu de temps, s'y seraient complètement guéris si on les y avait laissés plus long-temps. Probablement encore plusieurs de ceux qui s'y trouvaient en 1812 ont depuis ce temps-là recouvré leur raison. Tous du moins y ont trouvé une retraite douce et agréable, dans laquelle ils jouissent de tout le bonheur dont leur état ne les prive pas.

» Comparons ces résultats avec ceux qu'on a obtenus dans les hospices de Saint-Luke, de Bedlam, à Londres, et de la Salpétrière, à Paris, sur lesquels on a des informations authentiques. Le directeur du premier de ces hospices, interrogé en 1807 par un comité de la chambre des communes, déclara qu'on y avait reçu annuellement, d'après une évaluation moyenne de plusieurs années, deux cent soixante-trois malades, savoir : cent dix hommes et cent cinquante-trois femmes ; qu'on en avait renvoyé vingt-huit comme non admissibles pour diverses causes dont on n'avait eu connaissance qu'après leur admission ; que, sur les deux cent trente-cinq autres il en était mort vingt-sept ; qu'on en avait renvoyé guéris cent huit, et cent comme incurables. A l'hospice de Bedlam, M. Haslam nous apprend que de 1784 à 1794 il y a eu mille six cent soixante-quatorze malades, dont cinq cent soixante-quatorze ont été renvoyés guéris, et mille quatre-vingt-dix comme incurables. Il ajoute que l'on guérit beaucoup plus de maniaques furieux que de mélancoliques, dans la proportion de soixante-deux à vingt-sept sur cent.

» Enfin, dans un intéressant Mémoire du docteur Pinel, inséré dans le *Journal de Physique* de septembre 1808, on lit que dans trois ans et neuf mois on avait admis à la Salpétrière mille deux malades, dont quatre cent soixante avaient été guéris. »

L'auteur fait remarquer que, bien que ces derniers exemples indiquent de plus grands succès obtenus dans ces hospices que dans la *Retraite*, il n'en est cependant rien, parce que, dans ce dernier lieu, non-seulement on n'exclut point les anciens cas, mais encore on ne limite pas le séjour des malades dans la maison, tandis qu'à Saint-Luke, où il y a ordinairement trois cents malades, on n'admet guère que les cas récens qu'on regarde comme étant seuls susceptibles de guérison ; et l'on renvoie les malades au bout d'un an : cependant un tiers environ de la maison est destiné aux incurables ; mais le nombre en étant déterminé, on n'y est admis que lorsqu'il survient quelque vacance. A Bedlam, en général, on n'admet à subir l'épreuve ordinaire de douze mois de traitement que ceux dont la maladie dure depuis moins d'un an ; les exceptions sont si rares qu'en vingt ans on n'en compte que soixante-dix-huit, dont aucune n'a eu de succès.

Mais les raisons de l'auteur, bonnes pour ces deux hospices anglais, ne valent rien quand on les applique à la Salpétrière ; et c'est ici le cas de montrer combien, sous tous les rapports, ce dernier établissement est supérieur à tous ceux du même genre que préconise l'Angleterre. Tous les aliénés y sont admis quelle que soit la nature ou l'ancienneté de leur maladie ; ce n'est point d'après un calcul de finance qu'on détermine le temps de leur séjour, et la durée n'en est limitée que par celle

de leur maladie; mais ce qui assure principalement les grands succès obtenus dans cette maison qui peut servir d'exemple à toutes les autres, c'est la direction du vénérable Pinel et du docteur Esquirol, son élève, et maintenant son adjoint. On trouve dans la deuxième édition du *Traité de l'aliénation mentale*, que dans l'année 1806, sur cent quatre-vingt-neuf malades traitées avec quelque espoir de succès, cent soixante ont été guéries, malgré les chances peu favorables que produisait, pour un assez grand nombre, le défaut de renseignemens sur la cause primitive de l'aliénation.

(La suite au numéro prochain.)

Observation de Diabétès sucré, *compliqué de plusieurs autres affections.*

L'observation suivante a été recueillie par M. Chomel, à l'hospice de la Charité de Paris : elle est propre à confirmer les espérances que quelques médecins fondent sur l'usage d'un régime très-animalisé dans le diabétès sucré.

Un cordonnier, âgé de vingt ans, faible de constitution, d'un tempérament nerveux et lymphatique, sujet dans sa jeunesse à des engorgemens glandulaires du cou, à de fréquentes hémorragies nasales, à de fréquens dérangemens de l'estomac, occasionés par l'excès des boissons fortes, éprouva, dans l'hiver de 1810 à 1811, des privations excessives. Ayant ensuite la faculté de se nourrir à discrétion, il en abusa au point de manger jusqu'à quatre livres de pain dans un seul repas. Quinze jours étaient à peine écoulés, qu'il fut pris tout à coup de sueurs froides, suivies d'une soif inextinguible qui le forçait à boire entre chaque bouchée, et fréquemment encore dans l'intervalle des repas. L'excrétion de l'urine était proportionnée à l'abondance des boissons. Quoique la voracité fût la même qu'auparavant, chaque portion d'aliment produisait, en parvenant dans l'estomac, une sensation douloureuse, moins pénible cependant que le resserrement et la douleur déchirante dont était accompagnée la vacuité de cet organe. Enfin, jusqu'à ce que la digestion stomacale fût achevée, le malade éprouvait de légères sueurs au front, aux poignets et aux pieds, une chaleur vive au côté droit du thorax, et une sensation de froid à l'épigastre.

Ces symptômes s'accompagnèrent d'une diarrhée avec faiblesse et amaigrissement très-rapide, en sorte que le malade fut forcé d'abandonner son travail et d'entrer dans divers hôpitaux. Il fut plus d'un an avant de pouvoir reprendre ses occupations accoutumées. En janvier 1813, il fut atteint des premiers symptômes d'une cataracte, et ressentit en même temps quelques douleurs sourdes dans les reins : dès lors les urines augmentèrent progressivement de quantité, et le 13 mars il entra à la Charité. Il éprouvait en outre alors des régurgitations aqueuses, un désir d'alimens épicés et de vinaigre, phénomènes qui pouvaient dépendre de la dépravation des fonctions digestives. Il avait aussi des douleurs lombaires, et cette pesanteur dans la région des reins pendant le décubitus sur le ventre, indiquée par Galien comme l'indice de l'affection de ces viscères. La maigreur et la faiblesse étaient considérables, la soif vive, la faim pressante, et il rendait par jour huit à dix livres d'urines d'un goût sucré.

On prescrivit une diète animale et des boissons astringentes; on y joignit ensuite le vin de gentiane à haute dose; cependant la quantité des urines augmenta jusqu'au 12 avril. A cette époque on obtint de l'administration un régime particulier pour ce malade : il consistait en deux livres de lard et autant de bœuf, une livre de pain et une livre d'eau vineuse. De ce moment l'urine diminua, devint un peu salée, l'appétit fut moins vif, et le dévoiement, après s'être d'abord accru, cessa complètement. Au commencement de mai, le malade ne rendait plus que quatre livres d'urine en vingt-quatre heures, et avait repris un peu d'embonpoint.

Cette amélioration ne fut pas de longue durée, parce qu'on fut obligé de quitter le régime qui l'avait évidemment produite. Le malade sortit de l'hôpital et se soutint pendant quelque temps. Il fut ensuite opéré de la cataracte, et tenta sans

succès différens remèdes. Enfin il rentra à la Charité le 5 janvier 1814, offrant toujours des symptômes de diabétès, mais atteint surtout depuis deux mois de toux avec expectoration de crachats verdâtres, d'une diarrhée excessive et d'un refroidissement de la surface du corps; accidens qui déterminèrent sa mort le 3 février suivant.

A l'examen anatomique du cadavre, on trouva le foie et les reins un peu plus volumineux qu'à l'ordinaire : le tissu en était brun noirâtre : le diamètre des uretères était augmenté : la vessie était petite, et les parois en étaient épaissies ; les intestins présentaient seulement un peu de rougeur ; mais les poumons étaient remplis de tubercules, la plupart en suppuration. L'œil opéré de la cataracte par abaissement, cinq à six mois auparavant, n'offrait d'autres traces du cristallin, ou de sa capsule, qu'une petite portion membraneuse qui nageait dans l'humeur aqueuse : la concavité antérieure du corps vitré existait encore, mais moins profonde qu'à l'ordinaire.

Réflexions. Quoique l'on ne puisse méconnaître ici les bons effets de la nourriture très-animalisée, à laquelle le malade avait été soumis, les succès que l'on obtient de cet usage sont loin d'être constans, et un médecin habile ne regardera point cette espèce de traitement comme spécifique du diabétès. J'ai traité un malade chez lequel un régime analogue avait augmenté tous les accidens, et qui fut mis en voie de guérison par le séjour à la campagne, le grand air, le libre exercice, l'usage des fruits et surtout le repos de l'esprit. A cette époque, le malade fut obligé de revenir à la ville, où de nouvelles inquiétudes l'assaillirent; les symptômes alors s'aggravèrent, et la maladie devint assez promptement mortelle.

CURA FAMIS.

Traitement par la faim.

(Suite. Voy. le n°. précédent.)

Afin d'apprécier les succès obtenus par quelques médecins dans des affections squirrheuses, M. Recamier s'attache à faire voir combien il est difficile d'en déterminer, sans incertitude, la nature. « J'ai observé, dit-il, dans les glandes mammaires, des tuméfactions *douloureuses dès le principe*, sensibles au toucher, dont l'origine remontait à plusieurs années ; et cependant elles ont disparu par une méthode analogue à celle dont je viens d'exposer les détails. En second lieu, j'ai observé souvent dans les glandes mammaires des tuméfactions *indolentes dans leur principe*, devenues douloureuses consécutivement, et présentant une dureté étrangère aux premières dont j'ai parlé.

» Ces dernières tumeurs n'ont plus cédé, comme les premières, à la même méthode ; j'ai pensé que cela venait de la différence de leur nature. Des recherches ultérieures m'ont conduit à regarder les premières comme des phlegmasies chroniques des seins, et les secondes comme leur véritable squirrhe tout-à-fait insoluble par les moyens connus. »

M. Recamier dit avoir reconnu les mêmes différences dans les tuméfactions de l'utérus.

Il regarde comme susceptibles de guérison les cas suivans :

« 1°. L'état de congestion sanguine chronique de l'utérus : son volume se trouve quelquefois considérablement augmenté par cet état, qui répond à celui où se trouve cet organe par le *molimen* des règles. Toutes ses parties sont développées à la fois, et plus ou moins sensibles au toucher ; il a quelquefois le volume qu'il acquiert au deuxième et troisième mois de la grossesse, et ce volume se dissipe avec une certaine facilité par les sangsues à l'hypogastre et aux lombes, par les cataplasmes, les demi-bains, les boissons tempérantes. J'ai vu ces moyens faire reparaître, dans ce cas, les règles supprimées depuis long-temps.

» 2°. Un état de phlegmasie chronique du corps, du col, de la membrane muqueuse de la matrice : la tuméfaction de l'organe est moindre, mais la douleur est plus considérable. En général, les écoulemens leucorrhoïques soulagent dans ce cas, quelquefois les douleurs en sont entièrement suspendues.

» Les affections de cette espèce cèdent assez souvent, quoiqu'avec lenteur, au plan de traitement indiqué lorsqu'on rencontre des sujets dont la patience, l'estomac et le système nerveux se prêtent à son emploi.

» Je place au rang des tumeurs incurables de l'utérus, quelque différence qu'il y ait entre leurs effets consécutifs,

» 1°. Tous ses engorgemens squirrheux ou carcinomateux;

» 2°. Toutes ses tumeurs fibreuses, osseuses ou tuberculeuses.

» Je place au rang des affections très-opiniâtres de l'utérus, les douleurs nerveuses ou névralgiques dans les nerfs ou les dépendances nerveuses de cet organe, sans aucune alération sensible de son tissu.

» Le plan de conduite indiqué dans l'observation précédente soulage également dans ce cas, parce qu'il réussit également dans d'autres névralgies. »

M. Recamier pense qu'il n'a réussi dans des cas où d'autres médecins avaient échoué, que parce qu'il a joint à l'emploi de la cigue, à haute dose, un régime sévère, l'usage de la squine ou de la salsepareille, et celui des cataplasmes alternativement émolliens et acétiques; moyens accessoires sans lesquels le premier n'a presque jamais les avantages que lui ont attribués Storck et Collins.

Ce médecin déclare, en finissant, qu'il lui semble que quelques personnes abusent un peu de la dénomination de squirrhe, de carcinome, d'ulcère de la matrice, qu'elles appliquent d'une manière vague à toutes les affections de l'utérus qui s'accompagnent de flux leucorrhoïque, avec plus ou moins de douleurs, et cela quelquefois sans engorgement évident.

PERFORATION SPONTANÉE DE L'ESTOMAC.

Observation rapportée par M. le doct. Gastellier.

W. Hunter est, je crois, le premier qui observa, sur des sujets morts d'accidens, l'estomac perforé et laissant échapper dans l'abdomen les liquides qui s'y trouvaient. Cet homme habile imagina que dans ces cas les parois de l'estomac avaient été détruites par l'action des sucs digestifs. Spallanzani, dans les Mémoires qu'il publia sur la digestion, ne manqua pas d'adopter cette opinion, qui s'accordait si bien avec l'idée qu'il s'était faite du *suc gastrique*. Il fut dès-lors établi que le dissolvant miraculeux, nommé suc gastrique, conservant après la mort une vitalité que l'estomac avait perdue, digérait celui-ci, et pouvait le détruire en plus ou moins grande partie. Comme il était facile de reconnaître que l'estomac était aussi quelquefois perforé avant la mort, les partisans de l'hypothèse de Hunter et Spallanzani ne se seraient sans doute point refusés à admettre que, même durant la vie, nos parties se dissolvaient réciproquement, ce qui rappelle l'histoire saugrenue de ces deux bêtes féroces qui, s'étant rencontrées dans un champ, s'attaquèrent avec tant de fureur, se saisirent avec tant de rage qu'elles se dévorèrent l'une l'autre, de telle sorte qu'il n'en resta plus rien.

Je crois avoir démontré, par des expériences sur la digestion, dont il a été rendu compte dans la *Gazette de Santé*, que le suc gastrique n'était qu'un mélange de salive et des mucosités pituitaires buccales, œsophagiennes et stomacales; que ce liquide, destiné à développer les alimens, à leur communiquer un premier degré d'animalisation, n'avait aucune propriété dissolvante particulière, et par conséquent ne pouvait en aucune façon être capable de dissoudre ou digérer les membranes de l'estomac.

De son côté, M. le professeur Chaussier, ayant observé plusieurs de ces perforations, s'en est servi pour éclairer la médecine légale, et prémunir les hommes de l'art contre la prévention qui pourrait les porter à supposer que ces accidens sont produits par quelque poison. Le cas qui s'est présenté à M. le docteur Gastellier est encore propre à confirmer le jugement de ce célèbre physiologiste.

« Une jeune demoiselle, après avoir passé gaiement une soirée d'été à chanter dans un jar-

din, dormait d'un profond sommeil lorsqu'elle fut réveillée, à trois heures du matin, par des douleurs d'estomac extrêmement aiguës. On lui administra sur-le-champ, mais sans aucun avantage, divers remèdes calmans qu'on avait sous la main. A sept heures M. Gastellier, en arrivant, la trouva ayant déjà tous les signes précurseurs de la mort : à dix heures elle n'était plus. Le cadavre fut examiné juridiquement : à l'ouverture de l'abdomen, des grains et même des grappes de groseilles, répandus çà et là sur les viscères du bas-ventre, indiquaient d'abord le genre de lésion qu'on allait trouver. L'estomac, d'ailleurs rempli d'alimens, offrait en effet à la partie moyenne et antérieure de sa grande courbure, deux trous arrondis *tels qu'aurait pu les former une balle de plomb*; mais dont les bords à l'intérieur seulement étaient amincis et livides. Du reste aucune autre lésion, et rien qui pût déceler l'existence de quelque substance vénéneuse. »

CHUTE D'AÉROLITHES.

Les observations de chutes d'aérolithes se multiplient au point que, si la curiosité n'était pas toujours entretenue par le désir de pénétrer la cause de cet étrange phénomène, on finirait par ne plus y faire attention. Il faut cependant, en attendant qu'on ait pénétré ce secret, ne négliger l'observation d'aucune des circonstances qui se joignent à l'apparition de ces substances, puisqu'elles peuvent conduire à en expliquer la formation ou l'origine. Voici celles dont on a rendu compte dans une des dernières séances de l'Institut.

A quelques lieues de Langres, le 3 du mois dernier, quelques cultivateurs étant dans les champs, vers dix heures du matin, entendirent un bruit comme celui d'une vive fusillade, mêlé d'éclats semblables à ceux du canon. Ce bruit semblait partir, comme cela a toujours paru, d'un petit nuage noir dont il n'a pas été possible de déterminer la hauteur.

Un peu après, un homme vit tomber, à peu de distance de lui, des pierres qui s'enfoncèrent dans la terre. Y étant couru, il en toucha une qui lui parut encore chaude. Ces pierres, dont on a présenté à la classe un échantillon, sont analogues à toutes celles qu'on a observées jusqu'ici; seulement l'intérieur en est d'un gris plus blanc que dans la plupart des autres. Le fragment qu'on a montré paraît un éclat détaché d'une pierre beaucoup plus grosse. Les parties qui étaient à la surface sont noires, lisses et brillantes. On a remarqué que dans le même morceau des portions sont très-dures, tandis que d'autres sont friables et faciles à émietter. Le fer y est très-peu oxidé, il est attirable à l'aimant. On n'en a pas encore fait l'analyse; mais on peut juger, à l'aspect, que la composition en est la même à peu près que de toutes celles qu'on s'est donné la peine d'analyser.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur les genres de la famille des Thalassiophytes *non articulées, présenté à l'Institut en* 1812 *par M.* J.-V. Lamouroux, D. E. S., professeur d'histoire naturelle à Caen, etc. Un cahier in-4°. 84 pages, avec sept planches. Chez *Dufour*, libr., rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 7.

Le nom de thalassiophytes signifie *plantes marines*, et c'est en effet les plantes marines dont M. Lamouroux a fait l'objet de ses principales recherches. Cette partie intéressante de la botanique a dû nécessairement faire moins de progrès que les autres, et long-temps encore elle restera dans l'imperfection. M. Lamouroux rend donc aux sciences naturelles un très-grand service en s'appliquant spécialement à cette étude difficile dont ses talens distingués et son zèle infatigable dissiperont sans doute beaucoup d'obscurités.

Ce naturaliste divise toutes les thalassiophytes non articulées en quatre grandes familles, d'après les rapports qui existent entre leurs tiges, leurs feuilles, leurs fleurs et celles des plantes terrestres.

La première est celle des FUCACÉES (*organisation ligneuse*, *couleur olivâtre*, *noircissant à l'air*). Cet ordre, ou cette famille, comprend six genres, *fucus*, *laminaire*, *osmundaire*, *desmarestie*, *furcellaire*, *chorda*.

La deuxième famille est celle des FLORIDÉES (*organisation corolloïde*, *couleur pourpre ou rougeâtre*, *devenant brillante à l'air*). M. Lamouroux y compte les dix genres suivans, *claudée*, *delesserie*, *chondrus*, *gelidie*, *laurencie*, *hypnée*, *acanthophore*, *dumontie*, *gigartine*, *plocamie* et *champie*.

La troisième famille est composée des DICTYOTÉES (*organisation réticulée et foliacée*, *couleur verdâtre*, *ne devenant jamais noire à l'air*). Les genres qu'elle comprend sont, 1°. l'*amansie*; 2°. la *dictyoptère*; 3°. la *dictyote*; 4°. la *flabellaire*.

La quatrième classe, les ULVACÉES (*organisation herbacée et uniforme*, *couleur verte*, *jaunissant à l'air*), contient les genres suivans, 1°. *aspero-coccus*; 2°. *ulve*; 3°. *bryopsis*; 4°. *caulerpe*.

A ces quatre classes M. Lamouroux en ajoute deux autres qui ressemblent aux polypiers par le *facies*, mais en diffèrent par d'autres caractères.

Cinquième classe, ALCYONIDIÉES (*organisation gélatineuse ou trémelloïde*, *couleur d'un fauve olivâtre terreux*, *devenant plus foncée à l'air*). Elle ne comprend qu'un seul genre, l'*alcyonidie*.

La sixième classe, les SPONGODIÉES (*organisation spongieuse*, *couleur verte*, *se ternissant à l'air*), ne forme non plus qu'un seul genre, la *spongodie*.

Telle est la classification dans laquelle M. Lamouroux pense que toutes les plantes marines pourront se ranger : c'est de la continuité des travaux de cet habile naturaliste que l'on doit surtout attendre les perfectionnemens dont le système qu'il propose peut être susceptible. L'accueil fait à cet Essai par l'Institut est tout à la fois propre à encourager l'auteur, et à lui concilier l'estime des personnes qui ne peuvent juger elles-mêmes du mérite de son Essai. Sept belles planches, dessinées par M. Lamouroux, complètent son travail et y donnent encore plus de prix. Nous rendrons compte incessamment d'un nouveau mémoire présenté à l'Institut, par ce professeur, sur les usages et les propriétés des plantes marines.

TRAITÉ D'ANATOMIE DESCRIPTIVE, *rédigé d'après l'ordre adopté à la faculté de médecine de Paris*; par J.-HIPPOL. CLOQUET, docteur en médecine, prosecteur et aide de clinique interne en la faculté, professeur d'anatomie, de chirurgie, de physiologie, etc. — Deux vol. in-8°. chez *Crochard*, rue de l'École de Médecine. Prix, 12 fr. et 15 fr. 75, par la poste.

Nous rendrons compte incessamment de ce nouveau traité que nous jugeons en état de suppléer ou de remplacer la plupart de ceux dont on se sert pour étudier l'anatomie.

Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année, sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver de retard.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. IVe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXVI.) (21 Décembre 1815.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

A MES ABONNÉS.

Nous voilà donc, en poursuivant nos travaux, arrivés à la fin de la quatrième année. Hélas! au milieu de malheurs toujours croissans, chacun de nous a pu dire, comme le génie de cet ancien : *incedo per ignes : je marche à travers les flammes.* Cependant au milieu de cet incendie, en suivant des chemins rendus glissans par les larmes et le sang dont ils étaient arrosés, il a fallu s'oublier, oublier tant de malheurs, ou publics ou personnels, pour se livrer tout entier à la tâche que nous avions entreprise : puissions-nous ne l'avoir pas remplie d'une façon tout-à-fait indigne de ceux qu'elle intéressait! qu'ils daignent du moins nous tenir compte de nos efforts pour les satisfaire ; en voyant ce que nous avons fait, qu'ils songent au temps où nous l'avons fait : qu'ils nous voient dans le silence des nuits, le cœur toujours déchiré par l'aspect des maux de la patrie, tenter de nous recueillir pour leur tracer des conseils d'un intérêt bien faible, quand de si grands intérêts se trouvaient compromis. Eh! quel Français pourrait ne pas sentir les maux du pays qui l'a vu naître, de la société qui protégea sa faiblesse, dont les institutions ont perfectionné sa raison, où toutes ses affections furent placées, à laquelle il peut nourrir l'espoir de transmettre le soin de ses enfans et la mémoire honorable de sa vie! Anathème à celui dont le cœur n'est point animé à l'aspect de ces saintes images! — Qu'il fut heureux ce Curtius qui se dévoua pour Rome! le gouffre s'offrait à lui, et il savait en mourant qu'il sauvait sa patrie.

Réservés peut-être pour des jours plus heureux, livrons-nous, dès à présent, à l'espérance. Réunis enfin sous un gouvernement modéré, dirigés par la prudente sagesse d'un monarque honnête homme, d'un père qui connaît nos malheurs, qui les a partagés, nous reprendrons au-dedans le calme, au-dehors la dignité, sans lesquels il n'est pas de bonheur pour une nation. La France, avec tant d'enfans amoureux de sa gloire, ne peut succomber, quel que soit le nombre de ses ennemis, quelle que puisse être la rage dont ils sont animés : ou, s'il en devait être autrement . . . *Deus hoc omen avertat!* puissions-nous, victimes volontaires, n'en pas voir l'horrible spectacle!

Rendus maintenant à des pensers paisibles, dévoués à des travaux obscurs, mais utiles, nous allons creuser avec courage le sillon que de si terribles tempêtes ne nous ont point fait quitter. Nous faisons aujourd'hui un appel à tous ceux qui nous ont secourus déjà plus d'une fois : espérons qu'ils ne voudront pas nous abandonner. Sans doute ils ne nous ont point imputé quelques légers retards, quelques dérangemens passagers, que tous nos efforts ne pouvaient prévenir : qu'ils veuillent bien voir que seuls, parmi tous ceux qui s'occupent de travaux semblables aux nôtres, nous n'en avons jamais interrompu la publication. Des correspondances plus étendues, des communications plus faciles, vont nous permettre de donner à ces écrits plus de variété et plus d'utilité. C'est en prenant cet engagement que nous terminerons cette note, où nous avons voulu consigner nos sentimens pour en conserver le témoignage : c'est ainsi qu'autrefois, les Hébreux, au milieu même du Jourdain, lorsque les eaux du fleuve s'amoncelaient sur leur tête, dressèrent quelques pierres comme un monument qui devait transmettre la mémoire de leur passage.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 novembre au 10 décembre inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	15
Fièvres bilieuses ou gastriques.	140
Fièvres muqueuses.	5
Fièvres adynamiques ou putrides.	48
Fièvres ataxiques.	5
Phlegmasies internes ou externes, dont 94 des voies de la respiration.	150
Phthisies pulmonaires.	16
Paralysies récentes.	1
Varioles.	2
Coliques métalliques.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	339
Galeux.	149
Total général.	873

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le froid vif que nous avons éprouvé pendant quelques jours a fait place à des brouillards, des vents impétueux et des averses de pluie. Nous ne sommes point accoutumés à une grande régularité dans la marche des saisons, et néanmoins des successions si brusques de températures aussi opposées fatiguent toujours. Le thermomètre est constamment à présent à deux et trois degrés centigrades au-dessus de zéro. L'obliquité du soleil laisse si peu de force à ses rayons, que la présence de cet astre sur l'horizon n'élève guère la température que d'un degré ou deux au-dessus de celle de la nuit.

Les médecins de tous les âges se sont appliqués à la recherche des causes qui mettent nos corps sous l'influence si évidente des moindres changemens atmosphériques. Les plus anciens ouvrages sur notre art que nous ait transmis l'antiquité, savoir, ceux du grand Hippocrate, nous offrent même les plus beaux modèles que nous ayons encore sur ce genre d'observations. Néanmoins il est dans ces influences des particularités à l'explication desquelles nous n'arriverons qu'après avoir percé des mystères très-obscurs de la physique. On conçoit assez bien qu'après des chaleurs vives et prolongées, qui ont exalté l'action de tout le système bilieux, il arrive que les maladies prennent toutes un caractère particulier qui signale cette disposition. On n'est point embarrassé à comprendre comment des successions rapides de chaud et de froid occasionent des rhumes, des fluxions nombreuses : il en est de même de plusieurs autres de ces phénomènes. Mais qui pourrait dire le plus souvent pourquoi, à de certaines époques, on n'observe que des maux d'yeux ; d'autres fois, que des maux d'oreilles, des fluxions sur les jambes, plutôt que d'autres maladies ; tandis que rien n'indique dans ce qui nous entoure, des changemens qu'il faut cependant bien supposer, puisque les résultats d'influences semblables ne sauraient être si différens.

Qui pourrait surtout déterminer précisément la cause de ces affections, qui serviraient, en quelque sorte, à prévoir des changemens futurs dans l'atmosphère? On ne saurait croire, par exemple, combien de fluxions violentes sur la gorge ont précédé les derniers froids que nous venons d'éprouver ; cependant la température était encore, lorsqu'elles ont commencé, douce et peu variable ; je n'en ai d'ailleurs pas vu une qui n'ait fort bien guéri pendant que le froid était le plus vif et l'air le plus tendu. Il s'en faut de beaucoup que l'on puisse attribuer aux seuls changemens en chaud ou en froid de l'atmosphère, tous les effets que nous en éprouvons ; et il reste certainement des choses très-importantes à découvrir sur cette partie de la médecine.

☉ Pleine lune, le 16 décembre.

☉ Nouvelle lune, le 30.

Depuis le 10 décembre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{1}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 6 d. $\frac{6}{10}$ au dessous de 0, condensation.
— Le *minimum* de 3 d. $\frac{4}{10}$ au dessus, dilatation.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d.
— Le *minimum* de 80 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Description de la Retraite, *établissement formé près d'Yorck, pour la guérison des aliénés appartenant à la société des Quakers; par* Samuel Tuke.

(Suite. — Voyez le N°. précédent.)

« Pour revenir aux malades de *la Retraite*; sur cinquante-six guéris, seize étaient d'anciens cas; deux seulement sont restés moins d'un an; et les quatorze autres sont restés à peu près quatre ans et demi, l'un dans l'autre, y compris le temps nécessaire pour s'assurer si leur guérison était complète. De ces quatorze, cinq sont restés moins de deux ans.

» Il est souvent fort difficile de déterminer la cause de la folie; et le plus souvent les actes qu'on regarde comme la cause du mal, n'en sont que le premier effet. De violens chagrins, de vives émotions ont produit le plus grand nombre des aliénations traitées dans cet établissement; mais on a souvent reconnu que les sujets y étaient primitivement disposés. L'épilepsie en compliquait plusieurs cas; et là, comme dans les autres maisons, on a constaté que cette complication ne laissait presque aucun espoir de guérison. — Trois malades l'étaient devenus à la suite d'excès d'ivrognerie et d'intempérance; ils ont guéri promptement tous trois. Enfin, quoique les idées religieuses soient une des causes les plus fréquentes de folie, ce qui se remarque surtout dans les sectes méthodistes (on peut voir, dans le N°. 11 de cette année, le récit d'une aliénation épidémique observée dernièrement en Angleterre, parmi les sectaires dont il s'agit), il ne s'est présenté à la Retraite que trois malades dont la folie parût avoir quelque rapport avec les idées religieuses; ce que l'auteur attribue à la modération des principes, et à la régularité des mœurs de la société des Quakers. M. Haslam avait déjà fait la remarque, que les Quakers étaient plus rarement attaqués de cette maladie qu'on ne l'est dans d'autres sociétés.

Sur les vingt-six malades qui ont succombé dans l'espace de seize ans, trois sont morts d'épilepsie; deux, d'apoplexie dont ils avaient eu déjà quelques atteintes; trois, d'hydropisie générale; deux, d'inflammation d'entrailles; deux, d'une inflammation extérieure; un, d'une hémorragie dans l'estomac; un, d'un érysipèle; un, de convulsions; un, de fièvre; sept, dans l'atrophie ou le marasme; trois enfin sont parvenus à se tuer, ce qui n'est plus arrivé durant les huit dernières années, grâce au redoublement de précautions. Quant au rapport de cette maladie avec l'âge, sur soixante-six actuellement dans la maison, deux sont âgés de 15 à 20 ans; huit, de 20 à 30; douze, de 30 à 40; vingt, de 40 à 50; sept, de 50 à 60; onze, de 60 à 70; quatre, de 70 à 80; et deux, de 80 à 90. Tous ces faits, quoique en petit nombre, doivent empêcher d'admettre les assertions du docteur Crichton, qui affirme, avec le docteur Monro, que les aliénés ne vivent pas long-temps; et que l'atrophie ou le marasme en fait périr, de maniaques, 68 sur 100; de mélancoliques, 20 sur 24; d'imbéciles, 21 sur 30. Le même auteur prétend encore que l'hydropisie de poitrine est la cause la plus ordinaire de leur mort; ailleurs, il en dit autant de la phthisie pulmonaire.

Ces questions importantes se trouvent résolues dans des tableaux de mortalité des aliénés, dont M. le docteur Esquirol a publié les premiers à l'article *démence* du Dictionnaire des Sciences médicales. On y voit que les causes les plus fréquentes de leur mort sont la fièvre adynamique ou putride, la fièvre cérébrale, la fièvre lente, l'apoplexie, puis la phthisie, qui n'enlève pas plus de victimes parmi les aliénés que parmi les autres classes d'individus.

Des écrivains philanthropes ont témoigné le désir de voir unir au traitement moral, qui a produit tant de succès à *la Retraite*, les divers moyens médicaux dont plus d'un bon praticien a retiré de grands avantages; mais, nous pouvons le dire, la réunion de tous ces agens de guérison existe depuis long-temps à l'hospice de la Salpétrière: c'est même à cette cause que l'on doit attribuer les guérisons nombreuses que l'on y obtient; et les amis de l'humanité n'ont plus, sous ce rapport, d'autre souhait à former que de voir cette admirable méthode de traitement étendue à tous

les aliénés sans distinction, en recevant continuellement toutes les améliorations que les progrès de l'observation doivent y faire ajouter.

GUÉRISON D'UN ANUS ARTIFICIEL *causé par une colique vermineuse.*

Domfront, 14 décembre 1815.

LA veuve Clouët, âgée de soixante-deux ans, jouissant d'ailleurs d'une très-bonne santé, fut prise tout à coup d'une colique vermineuse : un médecin, consulté sur la maladie, donna le conseil de prendre deux médecines qui firent très-peu de chose; deux jours après, cette femme s'aperçut qu'elle avait une tumeur du côté gauche, à deux pouces au-dessus de l'aîne : elle y mit des émolliens, et au bout de huit jours elle fut très-surprise de voir sortir par la plaie des matières fécales et des vers. Je fus appelé il y a dix-neuf ou vingt jours, huit jours après l'accident; je vis l'intestin perforé et une plaie large et ronde comme une pièce de deux liards; malgré l'anus artificiel il sortait encore un peu de matière par les voies naturelles. Je me retirai, en croyant que la maladie était incurable et que la malade pouvait vivre quelque temps avec son infirmité; d'autant plus que l'intestin percé était très-loin de l'estomac : pourtant je prescrivis un régime doux et nourrissant, une tisane anthelmintique et une autre tisane légérement astringente avec la gomme arabique, et je fis laver la plaie avec du vin rouge tiède : aujourd'hui, 13 du courant, elle est guérie, bien portante, et travaille comme avant sa maladie. GODEMER, D. M.

Réflexions. — L'observation que l'on vient de lire est fort intéressante, non-seulement comme fait de pratique, mais encore parce qu'elle peut servir à éclairer beaucoup de cas analogues, sur lesquels un mauvais diagnostic a laissé de grandes obscurités.

1°. Il sera évident, pour tout homme un peu exercé, que ce que la malade et le premier médecin ont appelé *colique vermineuse*, était des douleurs causées par une *hernie étranglée*;

2°. Que l'intestin n'a été perforé que par suite de la gangrène occasionée par l'étranglement;

3°. Que la perforation des tégumens n'est qu'une suite naturelle de l'inflammation produite, soit par la présence des parties gangrénées, soit par celle des matières sorties de l'intestin.

Il résulte de tout ceci que, si le premier médecin consulté avait su un peu de chirurgie, en questionnant la malade sur la nature de ses douleurs, il aurait soupçonné qu'elle leur donnait un nom peu convenable; qu'une visite indispensable des parties lui en aurait fait reconnaître la cause réelle; qu'il aurait très-probablement fait disparaître cette cause en deux minutes par le *taxis*; que, dans le cas où la hernie n'eût pas été réductible, il n'en eût pas du moins augmenté les accidens en administrant *deux médecines* qui ne pouvaient qu'ajouter à l'irritation intestinale; et qu'en définitif il n'eût pas fait courir à la malade le danger d'une maladie ordinairement mortelle, et qui dans ce cas pouvait du moins lui laisser pour le reste de ses jours la plus horrible des infirmités.

Quant à la guérison de l'anus artificiel, il n'est point difficile de comprendre la manière dont elle a dû s'effectuer : une partie seulement du calibre de l'intestin étant comprise dans l'étranglement, le contour de l'escarre a contracté des adhérences avec les bords de la plaie extérieure : celle-ci, en se resserrant, a dû froncer et resserrer pareillement les bords de l'ouvertnre faite aux parois de l'intestin qui sont restées adhérentes à la cicatrice. Si le rétrécissement qui en résulte dans le calibre de l'intestin est porté fort loin, les malades restent sujets à des coliques, et la plaie extérieure se rouvre fréquemment : dans des circonstances opposées la guérison est complète; et, même au bout d'un certain temps, les adhérences formées entre l'intestin et les parois abdominales finissent par se détruire complètement.

NÉCROLOGE.

L'ART MÉDICAL, et nous en particulier, venons de faire une perte cruelle, par la mort du vénérable docteur MÉNURET, qui, depuis long-temps, avait bien voulu s'associer à nos travaux. Nous consacrerons incessamment une ou plusieurs Notices à la mémoire de cet homme recommandable, dont l'âge avancé n'avait, en aucune manière, diminué l'activité laborieuse.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES, POUR L'ANNÉE 1815.

FIN DE LA TABLE.